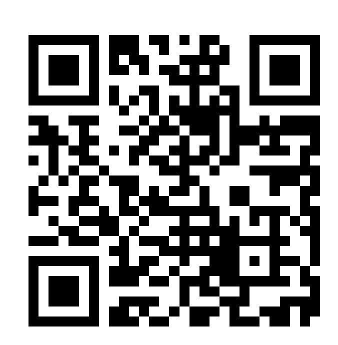
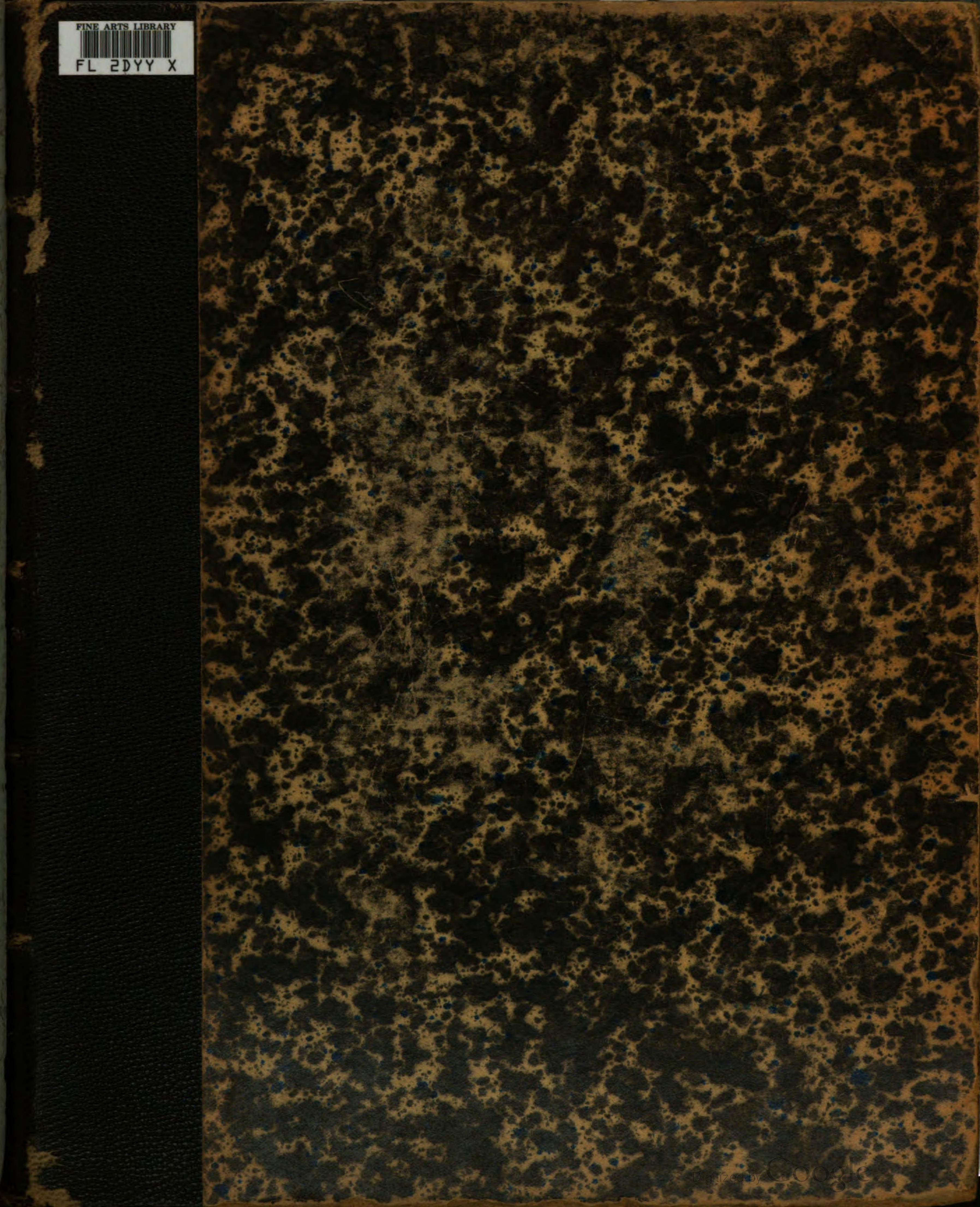
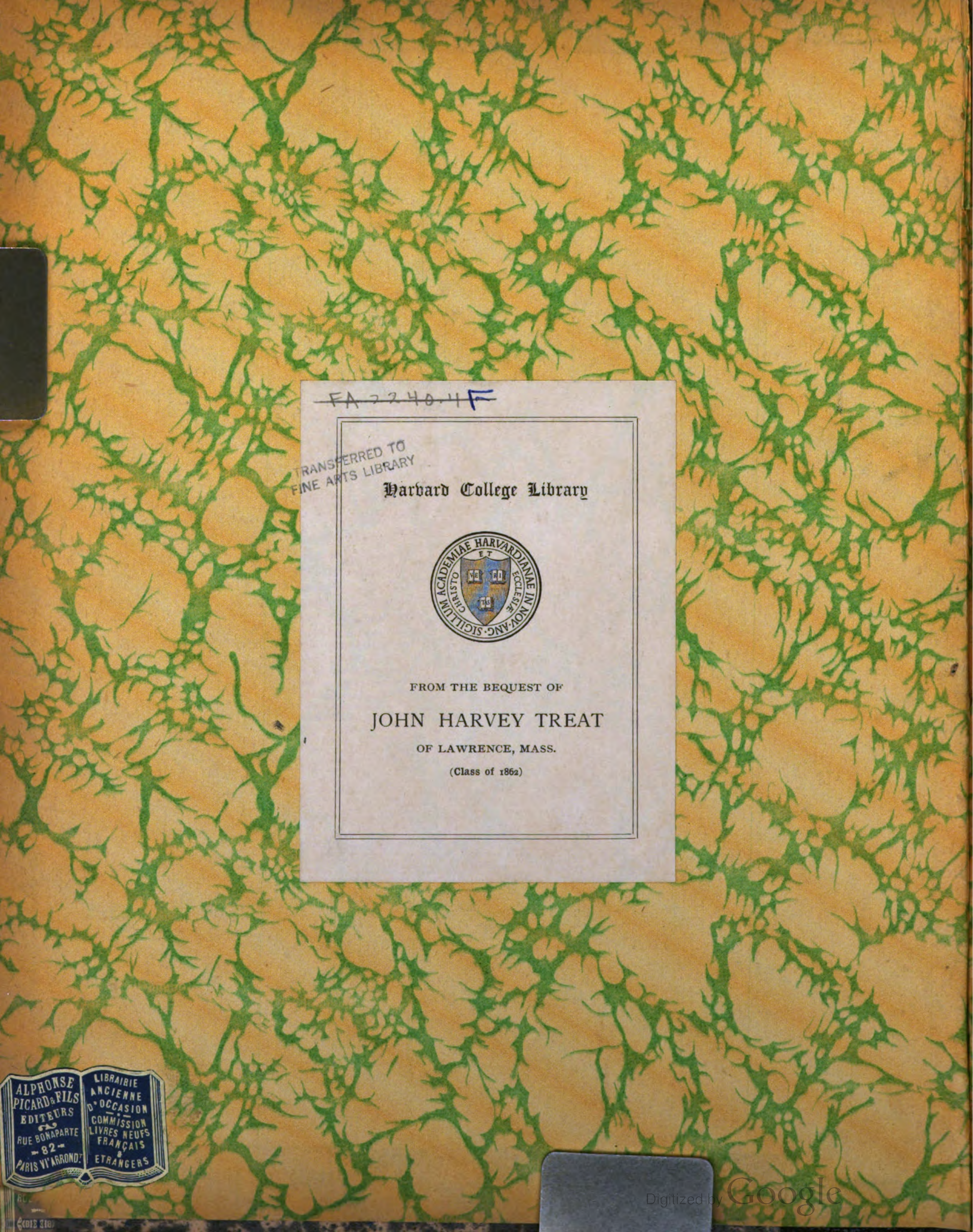


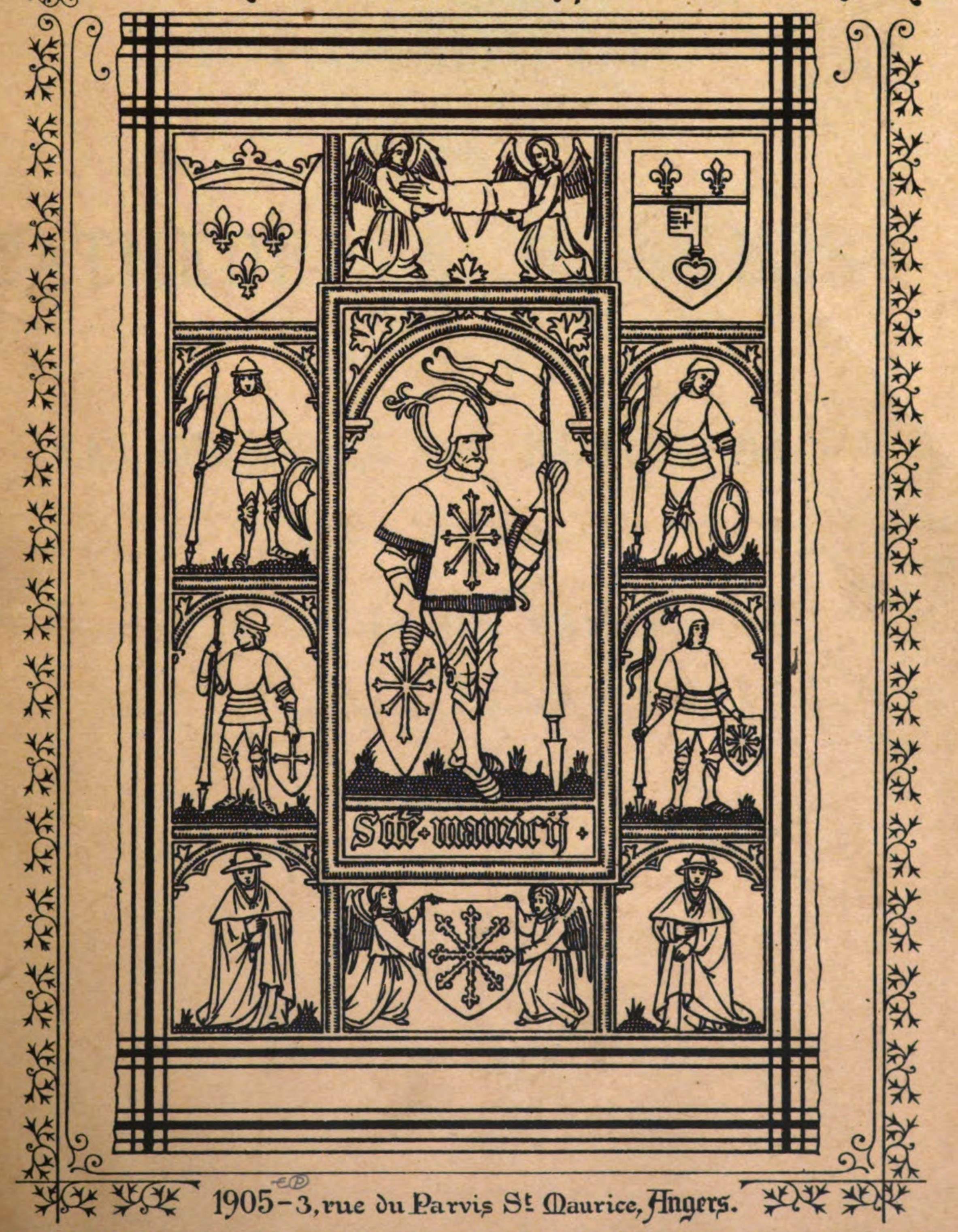

FINE ARTS LIBRARY
FL 2DYY X



FA 2240.4F
TRANSFERRED TO
FINE ARTS LIBRARY
Harvard College Library
SIGILLUM ACADEMIAE HARVARDIANAE IN NOV·ANG·
CHRISTO ET ECCLESIAE
VE RI TAS
FROM THE BEQUEST OF
JOHN HARVEY TREAT
OF LAWRENCE, MASS.
(Class of 1862)
ALPHONSE
PICARD & FILS
EDITEURS
RUE BONAPARTE
82
PARIS VI ARROND.
LIBRAIRIE
ANCIENNE
D'OCCASION
COMMISSION
LIVRES NEUFS
FRANÇAIS
&
ETRANGERS
Digitized by Google



Monographie de la Cathédrale d'ANGERS. — LES IMMEUBLES PAR DESTINATION, par Louis DE FARCY.



1905 — 3, rue du Parvis St Maurice, Angers.

MONOGRAPHIE

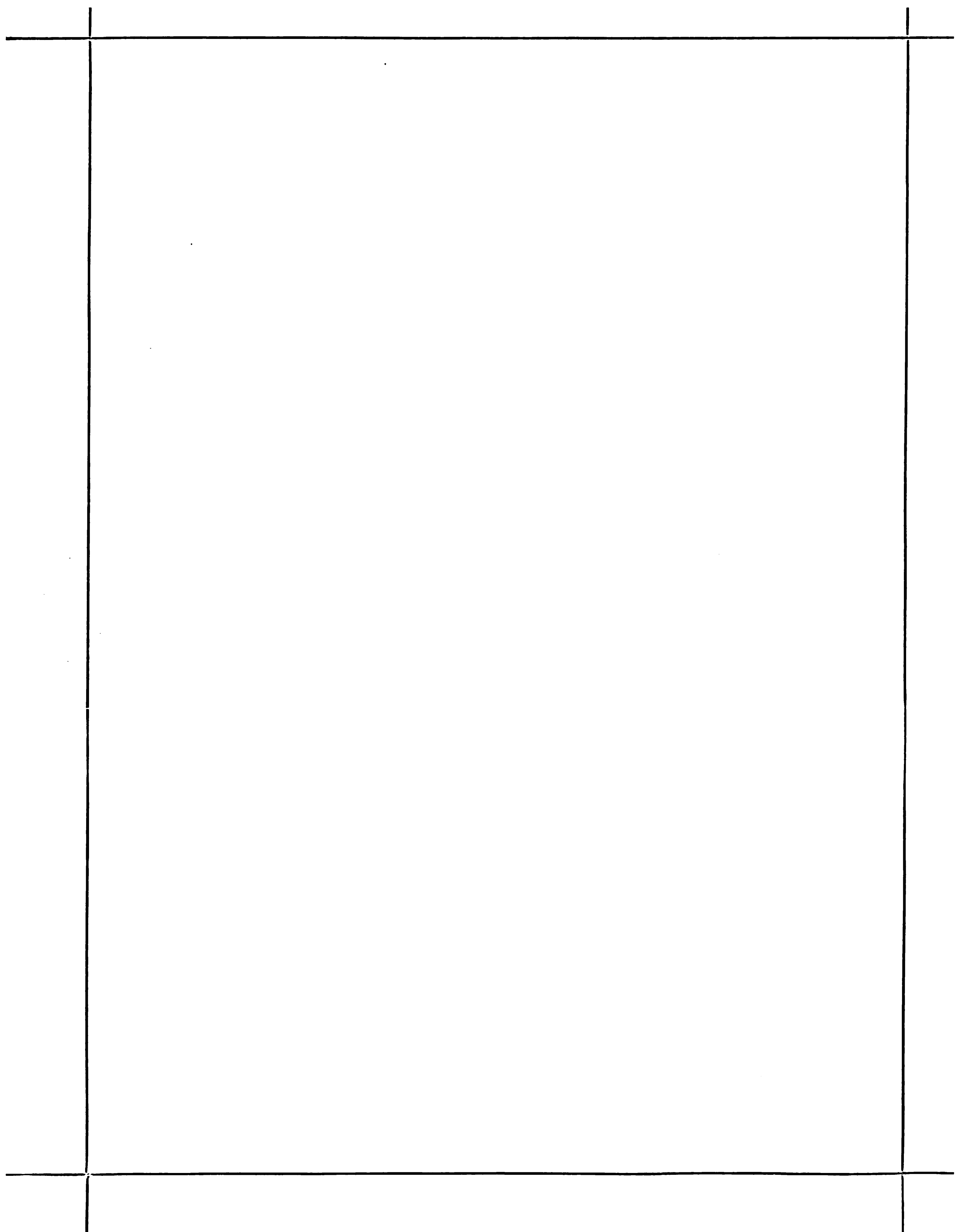
DE LA

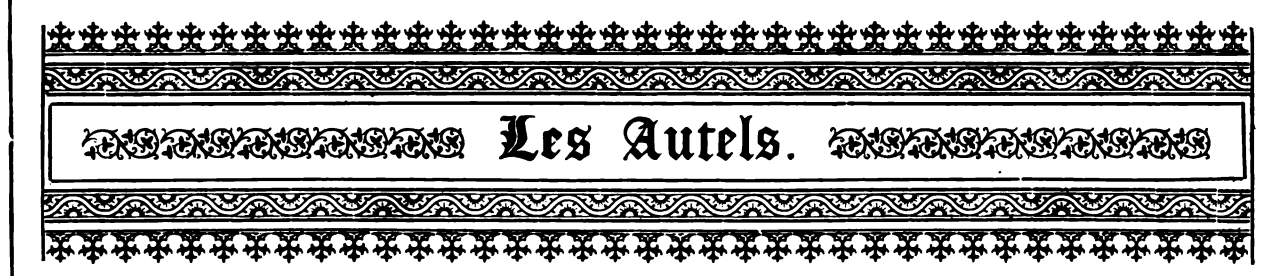
CATHÉDRALE D'ANGERS

LES IMMEUBLES PAR DESTINATION

PAR LOUIS DE FARCY

1905





Les Autels.



HACUN le sait, les autels des premiers siècles étaient en forme de *table ;* le moyen âge y ajouta des *dossiers*, *contre-tables* ou *retables*, destinés à supporter les châsses ou les images des saints.

La dimension des autels variait peu et n'était pas proportionnée à la grandeur de l'édifice. N'est-ce pas une grave erreur au point de vue de l'art, qui exige une étroite relation entre la *forme*, la *dimension* d'un objet et sa *destination* d'avoir agrandi les autels, comme on l'a fait depuis le XVII[e] siècle ? Nous voyons encore de nos jours construire certains autels, soi-disant *monumentaux*, dans de telles proportions qu'ils semblent toucher à la voûte et surpasser par la profusion des bas-reliefs, des statues, des frontons d'architecture et des pinacles les retables en style classique, si blâmables malgré leur faux luxe et leurs décorations prétentieuses. La *table* d'autel, qu'on ne peut élever proportionnellement à la dimension de l'église (le prêtre n'ayant pas dans une vaste cathédrale une plus grande taille que dans une humble église de village), est réduite à un rôle *secondaire*. Elle disparaît au pied de ces édifices de dix ou quinze mètres de hauteur, comme un simple soubassement. Est-ce là conserver entre la *forme*, la *dimension* d'un objet la relation nécessaire avec sa *destination ?* Assurément non. Les artistes du moyen âge conservèrent fidèlement à l'*autel* sa forme vraie. Le maître-autel de nos cathédrales et de nos grandes églises était de médiocre dimension, mais son parement et son retable resplendissaient souvent de bas-reliefs d'or, d'argent ou de cuivre doré, d'une valeur artistique bien supérieure à celle de la matière.

Quelquefois un merveilleux *Ciborium*, porté par des colonnes étincelantes d'émaux et de pierreries, recouvrait l'autel tout entier ([1]). Ailleurs, un dais d'étoffe d'or ou de soie, suspendu à la voûte, ou un riche travail de menuiserie, de pierre ou de bronze en encorbellement (si l'autel était adossé à un mur) montrait au peuple le lieu saint par excellence ([2]).

Les autels majeurs du moyen âge sont le plus souvent entourés de colonnes, surmontées de statues d'anges portant les instruments de la Passion et quelquefois des chande-

---

1. *Dictionnaire d'architecture*, de M. Viollet-le-Duc, t. II, p. 15. — *Annales archéologiques*, de Didron, t. IV, p. 284. « Le pape Léon III éleva, dans la basilique de Saint-Pierre, au-dessus de l'autel majeur, un *ciboire*, porté par quatre colonnes d'argent très pur. Une œuvre semblable fut élevée par le même pape dans l'église Saint-Paul. Elle pesait deux mille quinze livres. » Page 288 : « L'autel de Grand-Mont était surmonté d'un gigantesque *ciboire* de bronze doré et émaillé ; quatre colonnes de bronze émaillé de fleurons, portaient la voûte... il fut vendu comme vieux cuivre à un fondeur en 1789. »

2. Les dais en velours, baudequin, drap d'or ou étoffe de soie pour les grandes églises, en serge, toile ou filet brodé pour les plus pauvres, furent en usage presque partout jusqu'à la Révolution : les anciens inventaires en font foi.

La partie supérieure de certains retables était en forme de dais ou de demi-voûte en encorbellement. En voici quelques exemples : en pierre, du XV[e] siècle, à la chapelle Rainsouin (Mayenne), — en bois, du XV[e] siècle à Notre-Dame de Pritz, près Laval, du XVI[e] à l'église de Champeaux près Vitré (Ille et Vilaine), — en bronze, du XVI[e] au Musée Saint-Jean, à Angers (Restes du maître-autel de l'abbaye de Saint-Aubin).

liers, pour inspirer aux fidèles une crainte salutaire et le respect dû aux saints mystères. Des courtines ou des cloisons de bois, tapissées à l'intérieur du sanctuaire de riches tentures remplissaient l'intervalle qui séparait les colonnes. La conclusion suivante du chapitre de Rouen, datée du 26 juin 1445, en fait comprendre la destination (1) : « *Concluserunt fieri clausuram bosci in lateribus majoris altaris, ne gentes seculares videant secreta, celebrando missam ad dictum altare.* » Nous allons voir le même parti-pris au maître-autel de 1474 dans notre cathédrale.

Les parements d'or ou de vermeil représentaient le Christ en majesté entouré des apôtres et des saints, la vie du Christ ou de la Sainte Vierge, quelquefois celle d'un saint patron mise en parallèle avec la vie du divin Sauveur. Le retable portait l'une des extrémités des châsses contenant les corps saints, tandis que l'autre était soutenue par des colonnes, reposant sur le pavé en arrière de l'autel ; les fidèles pouvaient ainsi passer sous les châsses, y prier debout ou à genoux. Ceci explique comment Geoffroy la Mouche, évêque d'Angers (en 1177), signait certains actes importants sous la châsse de saint Maurille.

I. LE MAITRE-AUTEL.

1° Avant 1474.

Le plus ancien document connu est le suivant : « Geoffroy de Tours, évêque de 1081 à 1093, rebâtit à ses frais l'autel principal de la cathédrale et renouvela la châsse de saint Maurille (2). »

On lui donne en 1130 le nom d'*altare dominicum*, dans un acte par lequel Geoffroy le Bel, comte d'Anjou, rend à Ulger l'église de Saint-Jean-Baptiste. En signe de cette restitution, il en dépose les clefs entre les mains de l'évêque et les place ensuite sur le grand autel de saint Maurice « *altare dominicum* (3) ». Si on se reporte à l'état de l'église à la fin du XIe siècle, il est probable que le maître-autel occupait un emplacement voisin de celui d'aujourd'hui. Le chœur était alors peu profond et vers son extrémité se trouvait déjà l'autel de saint René, comme nous le verrons plus loin.

Après la construction du transept-sud, commencée par Raoul de Beaumont (1178 à 1198), de la croisée et du transept nord, entrepris en 1236, et l'achèvement des stalles, placées sous la voûte de la croisée vers 1240, le maître-autel fut sans doute un peu reculé; c'est alors que l'évêque Guillaume de Beaumont l'enrichit d'une table de vermeil, ornée de bas-reliefs, dont la description est donnée dans le IIIe volume, p. 222. Au-dessus brillait la nouvelle châsse de saint Maurille, due à la générosité du même évêque (4). Le prolongement du chœur au delà du mur de la cité après 1274, entraîna probablement la reconstruction du maître-autel. A une date, que je n'ai pu découvrir, il fut reculé sous l'arc doubleau, qui précède le rond-point, tandis que celui de saint René fut reporté tout au fond.

Comme à la cathédrale d'Amiens (5), à celle de Vannes (6), et dans les églises qui

1. Archives de la Seine-Inférieure. Série G, n° 2130.
2. *Annales ecclésiastiques d'Anjou*, par l'abbé Pletteau, p. 6. Dom Housseau, t. XVI.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 418, t. III, p. 165.
4. La description en est donnée au t. III, p. 164, au chapitre de l'*Ancien trésor*.
5. *Dictionnaire d'architecture*, de Viollet-le-Duc, t. II, p. 53.
6. *Voyage liturgique en France* du sieur de Mauléon, 1718, p. 276.

n'avaient plus de *Ciborium*, un dais d'étoffe plusieurs fois renouvelé couronnait le maître-autel (1), entouré de courtines dès 1297 (2).

Une crosse, de cuivre doré, du prix de 150 livres pour la custode du Saint-Sacrement, fut posée en 1425 (3). Elle en remplaçait une plus ancienne et sans doute peu importante, puisqu'elle ne fut vendue que XXXII sous en 1481 à André Noblet, à valoir sur le prix de quatre candélabres de cuivre (4).

Suivant l'ancien usage, le sanctuaire était entouré de dix colonnes de pierre portant des statues d'anges en bois sculpté (5), et réunies par des tentures (6). En 1457, on remplaça par deux piliers de cuivre, du poids de 413 livres, ceux de pierre qui antérieurement supportaient l'extrémité de la châsse de saint Maurille (7).

2° De 1474 a 1699.

Le maître-autel reconstruit le 15 mars 1474 sous l'arc doubleau entre le chœur et le chevet de l'église, coûta 237 livres (8). Au-dessous était une cave peu profonde (1^m,60) (9), dans laquelle on descendait par cinq ou six degrés ; elle avait été creusée pour préserver l'autel de l'humidité. Au milieu de cette excavation, se trouvait un pilier de pierre soutenant la table de l'autel, adossé à un mur d'environ 2^m,50 de hauteur sur 6 mètres de long, formant le retable et la clôture du sanctuaire en même temps. Des cloisons de bois de même hauteur, remplaçant les Tentures mobiles latérales, s'élevaient jusqu'aux pieds des

1. Voir ce que j'en dis dans le t. III, p. 10 sous le titre *Dais de l'autel*. Il ne fut enlevé définitivement qu'en 1757.

2. *Fabrique*, t. III, p. 2. Inventaire de 1297 : « *Item duos pannos baudequinos circa majus altare.* »

3. *Compte de la Grande Bourse, de 1424 à 1425 :* Magister Robertus Boutevillain, dictam sommam CL t. recepit a dicto receptore et ipse exposuit pro factione *postis cuprei* majoris altaris corpus domini defferentis. »

4. *Fragment d'un compte de Fabrique, de 1481.* « Item pro quatuor candelabris... in compensatione, quamdam *antiquam potentiam sacramenti* predictæ ecclesiæ. »

5. Bibliothèque d'Angers, Ms. 666. *Comptes de Fabrique de 1469 à 1470.* Item die XVIa mensis aprilis tradidit bursarius *Andreæ Lemercier*, minutario, pro reparatione *angelorum* circa majus altare existentium.

Item magistro *Guillelmo Tourneville* pro emptione decem *pilariorum lapideorum* CIII.

Item *Johanni Logeret*, pictori, pro depingendo dictos angelos. »

6. *Pierre de Chaze*, chasublier de l'église, fournit en 1418-1419 plusieurs pièces de ruban et cent boucles pour les courtines : « *Pro sex peciis ribani pro curtinis, quæ ponuntur circa majus altare, X s. — Pro centum boucletis pro dictis curtinis*, VII s. VI d.

Jean Perier, serrurier, prépara de son côté de 1419 à 1420 « *IIIIor polies gallice ad majus altare pro extrahendum curtinas in elevatione Corporis Christi in missis anniversariorum* XXII s. VI d. et *Jean Pelicier* « *una petia cordarum foueti pro dictis curtinis*, X d. Deux contrepoids sont faits pour faciliter la manœuvre avec du plomb du chapitre : « *Pro factione duorum contrepois, gallice, de plombo capituli pro dictis curtinis*, X d. » Voir ce que je dis des Courtines du Sanctuaire, vol. III, p. 10.

Une draperie, attachée à une sorte de couronne ou de cercle de cuivre entourait la custode de vermeil, suspendue à la potence. Voici à ce sujet de curieux détails, tirés du même compte : « *Pro circulo cupri empto decima die mensis februarii pro faciendo unam cappam ad ponendum super corpus domini ad majus altare* XVI s. VIII. d. — *Sciendum est quod dicta cappa fuit facta de panno viridi qui erat in custodia sacristæ, aliter traditum huic ecclesiæ per magistrum Johannem Bocheiri, hujus ecclesiæ canonicum, et fuit dupplicata boçacino albo. IIII s. II d. — Pro duabus unciis cum uno quarterio frangiarum sericarum emptis a muliere Petri de Chaze*, IIII T. X s. — *Pro factione dictæ cappæ*, XX s.

Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire du Mobilier français*, T. I, p. 251 donne au mot *Tabernacle* le dessin d'une tenture de ce genre, disposée autour d'une colombe eucharistique : elle permet de se faire une idée de l'appareil que je viens de décrire.

7. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 658, p. 37.

8. Ibidem — Ms. N° 656. t. I, *Autel*.

9. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, T. III, p. 13. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 621, p. 23. *Nouvelles archéologiques* du 7 décembre 1850, p. 12. On a retrouvé cette excavation de 1^m,60 de profondeur et de 2^m10 de largeur, remplie de vidanges, sous le carrelage du chœur.



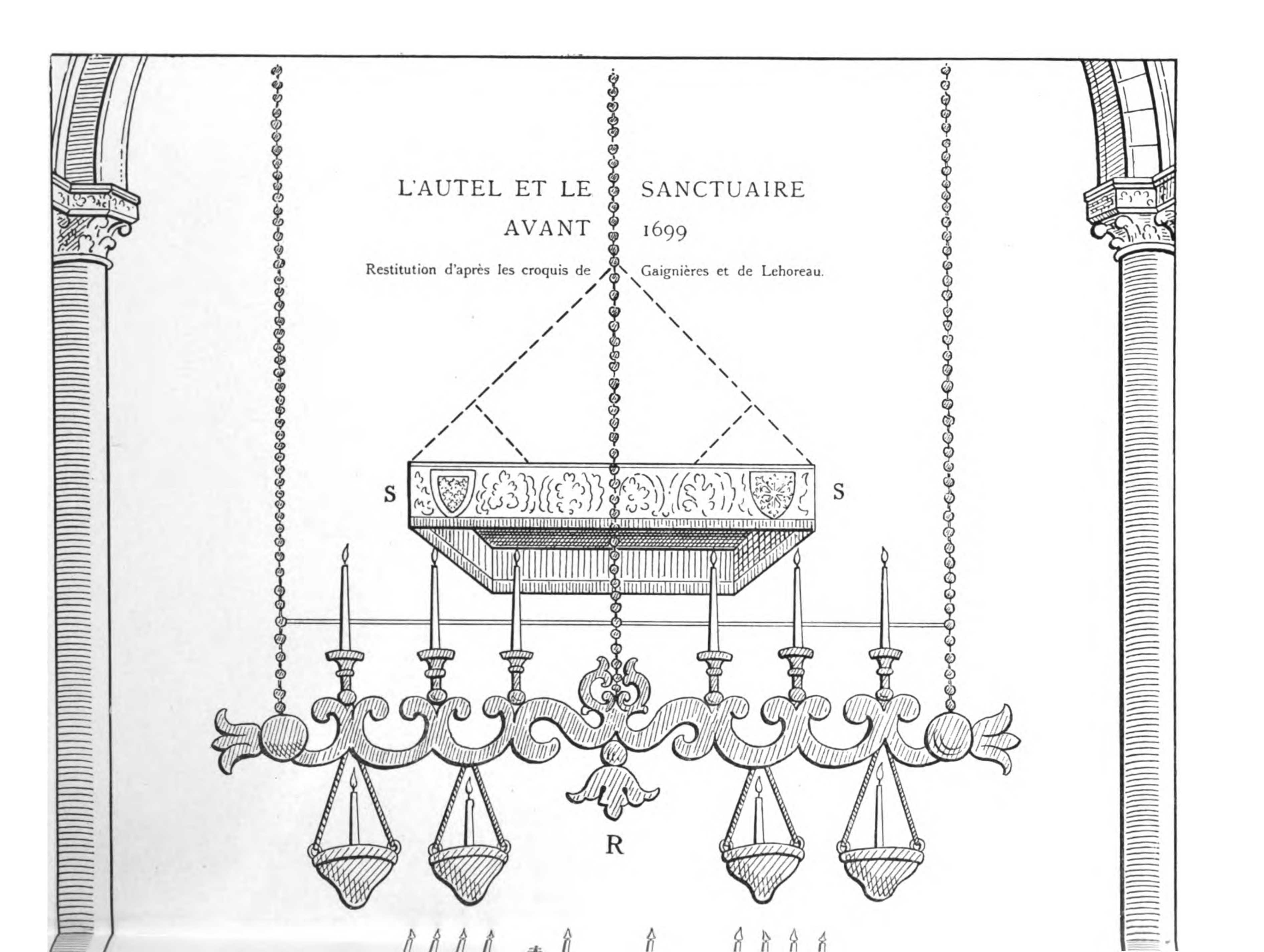
anges ; une balustrade en fer et en bois, percée de deux portes, entourait l'enceinte réservée au célébrant et à ses assistants dont les sièges étaient rangés à droite et à gauche sur des marchepieds, relevés de deux marches comme l'autel lui-même, au-dessus du pavage (1). Deux petites fenêtres, dans le mur du fond du sanctuaire, aux extrémités à droite et à gauche, servaient de piscines (2). La table de vermeil donnée par Guillaume de Beaumont faisait le parement ; celle de Normand de Doué, relevée sur deux gradins de cuivre argenté, tenait lieu de retable (3).

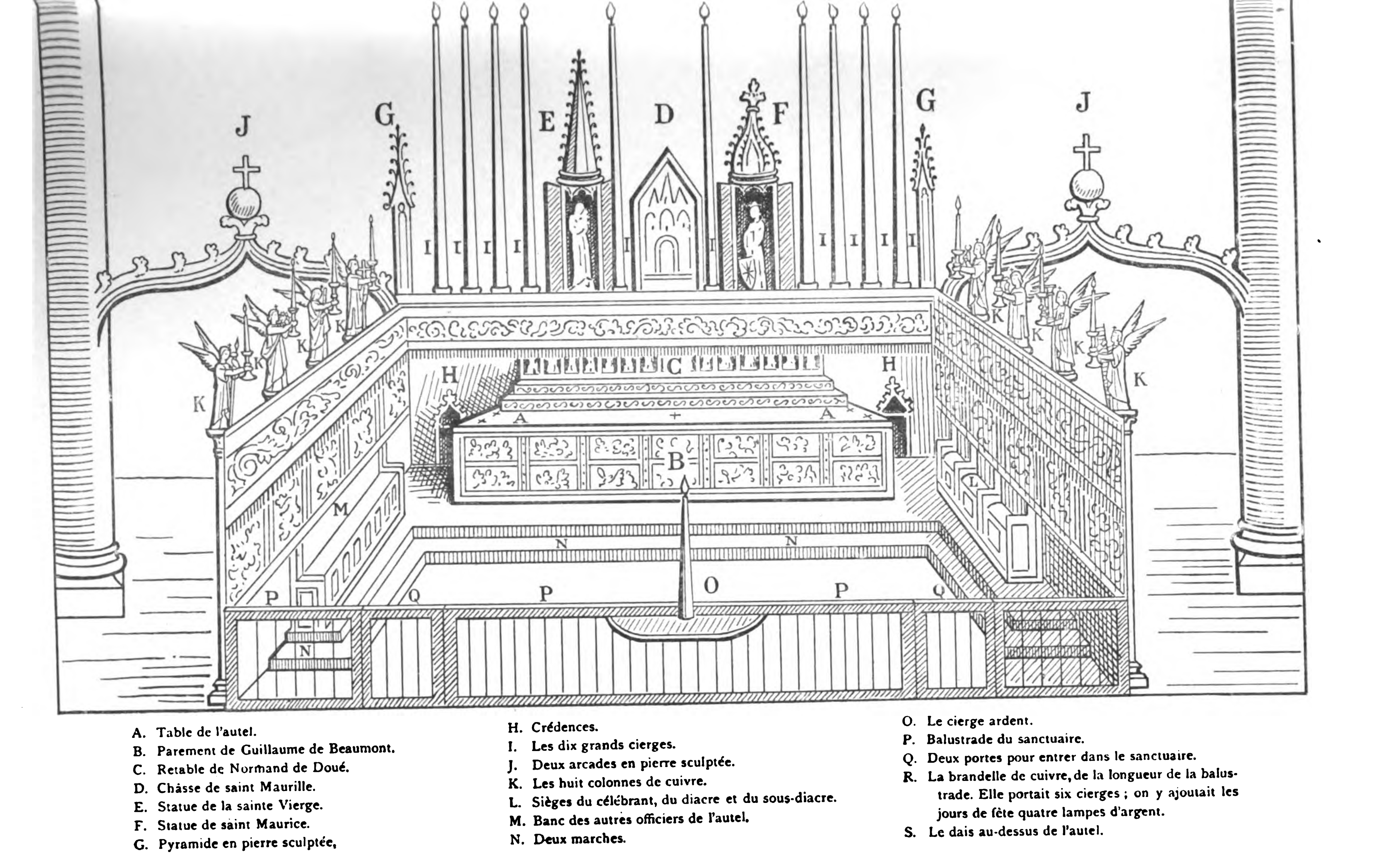
Le chapitre avait résolu, en 1470, de renouveler la châsse de saint Maurille ; ce fut, comme on peut le voir dans le IIIe volume, p. 164 et suivantes, une longue et coûteuse entreprise. Le 14 septembre 1477, les reliques furent transférées dans la nouvelle châsse, installée solennellement sur l'autel. Seul, le *fronteau* ou pignon qui dominait l'autel était terminé pour la cérémonie ; les côtés de la châsse n'étaient pas encore achevés en 1491.

Ce magnifique reliquaire de 8 pieds de long, de 3 1/2 pieds de large et de 5 1/2 pieds de haut est assurément un des plus considérables de l'époque. Mgr de Beauveau l'éleva sur un soubassement de cuivre doré de 2 1/2 pieds de hauteur (4). La châsse portait sur le mur du fond du sanctuaire et sur quatre grands piliers de cuivre, posés en arrière vers le fond du chœur. Au sommet du pignon principal était fixée une potence, ornée d'un chérubin de vermeil, tenant entre ses mains la chaîne de la suspension du Saint-Sacrement (5).

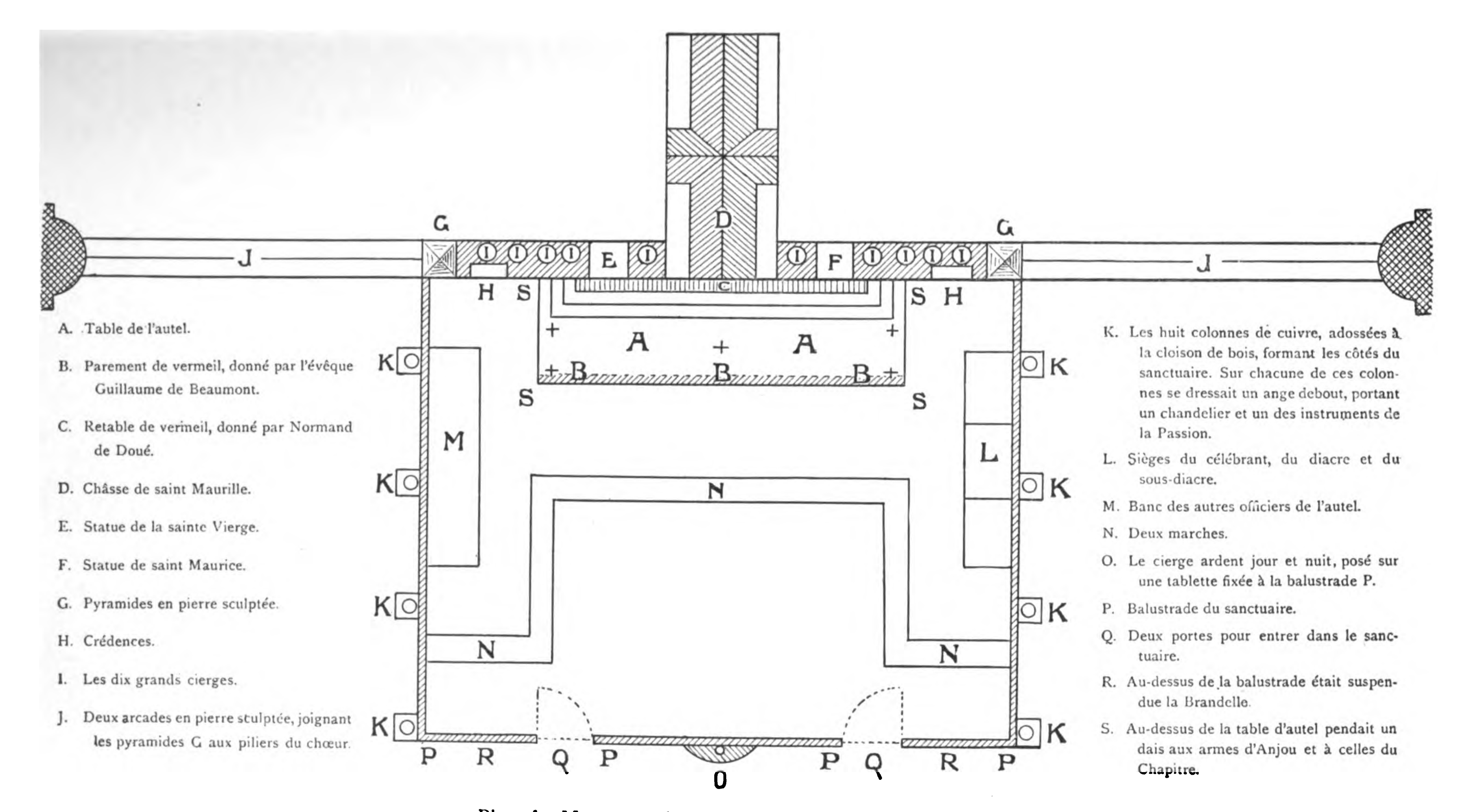
A droite et à gauche se trouvaient deux cierges de 4 1/2 livres, fixés sur des pointes de fer, scellées sur le haut du mur, assez semblables probablement aux appareils dont Viollet-le-Duc donne le dessin à la page 56 du tome II du *Dictionnaire du mobilier français*. Au delà des deux cierges, sur de gros piliers de cuivre poli (6), s'élevaient les statues d'argent de la sainte Vierge du côté de l'Évangile et de saint Maurice du côté de l'Épître. Chacune d'elles, d'environ 4 pieds de haut, était placée dans une niche d'architecture dont on fermait les volets en carême, si bien qu'il était inutile de les voiler (7). Quatre cierges de chaque côté, semblables aux précédents, garnissaient la partie supérieure du mur entre les statues des patrons de l'église et les deux pinacles en pierre placés aux angles du sanctuaire. Du pied de chacun d'eux partait un arc surbaissé également en pierre, orné de fleurons dorés, dont l'autre extrémité s'appuyait sur les piliers de l'église. Au sommet de ces arcs brillait une croix d'or sur une sphère d'azur (8). En avant, se mettaient des râteaux sur lesquels l'évêque faisait mettre les cierges, qui marquaient les années déjà écoulées de son épiscopat (9).

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N°, 672, p. 13.
2. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 13.
3. Ibidem, p. 7.
4. Ibidem, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 17.
5. Voir le tome III. L'*Ancien trésor*, p. 167.
6. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 672.
7. Ibidem, Ms. N° 658, p. 42. *Michel Huzé*, menuisier, promit le 17 mai 1504 de faire le tabernacle de la statue de saint Maurice pour 25 livres.
Voir la description des statues, au chapitre de l'*Ancien Trésor*, t. III, pp. 224 et 225.
8. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 335.
9. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 621, p. 23.
Voir à la page 300 du volume III, chapitre du *Luminaire et des appareils d'éclairage*, le dessin de Lehoreau dans lequel les deux râteaux sont figurés.


L'AUTEL ET LE SANCTUAIRE
AVANT 1699
Restitution d'après les croquis de Gaignières et de Lehoreau.
S
S
R



A. Table de l'autel.
B. Parement de Guillaume de Beaumont.
C. Retable de Normand de Doué.
D. Châsse de saint Maurille.
E. Statue de la sainte Vierge.
F. Statue de saint Maurice.
G. Pyramide en pierre sculptée,
H. Crédences.
I. Les dix grands cierges.
J. Deux arcades en pierre sculptée.
K. Les huit colonnes de cuivre.
L. Sièges du célébrant, du diacre et du sous-diacre.
M. Banc des autres officiers de l'autel.
N. Deux marches.
O. Le cierge ardent.
P. Balustrade du sanctuaire.
Q. Deux portes pour entrer dans le sanctuaire.
R. La brandelle de cuivre, de la longueur de la balustrade. Elle portait six cierges ; on y ajoutait les jours de fête quatre lampes d'argent.
S. Le dais au-dessus de l'autel.



A. Table de l'autel.

B. Parement de vermeil, donné par l'évêque Guillaume de Beaumont.

C. Retable de vermeil, donné par Normand de Doué.

D. Châsse de saint Maurille.

E. Statue de la sainte Vierge.

F. Statue de saint Maurice.

G. Pyramides en pierre sculptée.

H. Crédences.

I. Les dix grands cierges.

J. Deux arcades en pierre sculptée, joignant les pyramides G aux piliers du chœur.

K. Les huit colonnes de cuivre, adossées à la cloison de bois, formant les côtés du sanctuaire. Sur chacune de ces colonnes se dressait un ange debout, portant un chandelier et un des instruments de la Passion.

L. Sièges du célébrant, du diacre et du sous-diacre.

M. Banc des autres officiers de l'autel.

N. Deux marches.

O. Le cierge ardent jour et nuit, posé sur une tablette fixée à la balustrade P.

P. Balustrade du sanctuaire.

Q. Deux portes pour entrer dans le sanctuaire.

R. Au-dessus de la balustrade était suspendue la Brandelle.

S. Au-dessus de la table d'autel pendait un dais aux armes d'Anjou et à celles du Chapitre.

Plan du Maitre-autel et du Sanctuaire avant 1699.

Tout l'intérieur du sanctuaire était tendu de courtines, de broderies précieuses : les tables de vermeil disparaissaient elles-mêmes sous de magnifiques parements [1].

Quant à la clôture antérieure du sanctuaire, elle était fort simple : deux petites portes à un seul vantail, donnaient accès au sanctuaire. Entre ces deux entrées, sur la partie fixe de la balustrade, une table pliante était disposée pour recevoir le *cierge ardent*, qui brûlait nuit et jour devant le Saint-Sacrement comme aussi les reliquaires portés à la station des processions faites à l'intérieur de l'église en certaines solennités.

En dehors du sanctuaire, huit grandes colonnes de cuivre, espacées d'environ 1m,50 supportaient des anges de même métal, aux ailes déployées, qui tenaient d'une main un chandelier et de l'autre un des instruments de la Passion [2]. Presque de grandeur naturelle, ils avaient été faits à Paris et livrés le 2 décembre 1508, au prix de 120 livres [3].

Enfin, au-dessus de la balustrade pendait la *lancea*, remplacée en 1516 par la *Brandelle*, curieux appareils de luminaire, décrits dans le tome III, pp. 297 et 300.

Tel était autrefois le maître-autel de la cathédrale, tel il resta jusqu'en 1699. Plusieurs croquis de Lehoreau m'ont aidé à faire le dessin suivant, qui donne assez bien l'ensemble de la décoration.

3° DE 1699 A 1755. *Autel à la Romaine.*

Le chapitre décida, le 10 décembre 1698, de transporter les stalles au fond du chœur et de reconstruire l'autel *à la Romaine* ; il contribua pour 3,600 livres à la dépense, Mgr Le Peletier paya le reste. Dès le 8 janvier 1699, les chanoines quittèrent la cathédrale pour aller faire l'office dans l'église des Jacobins, d'où ils ne sortirent que le 16 avril suivant [4].

On se mit aussitôt à l'œuvre. Du 10 au 14 janvier 1699, les ouvriers démolissent l'ancien autel ; quelques jours après, ils entreprennent le nouveau à l'emplacement de celui d'aujourd'hui à peu près. Pour éviter les tassements, le chapitre fit enfoncer une vingtaine de pieux en manière de pilotis et le 20 février la maçonnerie fut commencée sans aucune cérémonie pour la pose de la première pierre [5]. L'autel était double ; le côté de la nef devait être dédié à saint Maurice ; celui du chœur à saint René. Trois marches en pierre de grison et à pans coupés le relevaient au-dessus du chœur. La table de vermeil de Guillaume de Beaumont servit de devant d'autel vers la nef tandis que celle de Normand de Doué fit le parement du côté du chœur [6].

Mgr Le Peletier vendit les huit angelots et leurs colonnes et fit placer la châsse de

1. La description en est donnée dans le volume III, chapitre des *Broderies et Tissus*, p. 60 et suivantes.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 879, p. 105. Cte de fabrique de 1477 à 1478. « *Andree Aubert pro duobus pilliaribus cupri appositis juxta majus altare ac per ipsum prolongatis ac pro situatione aliorum pillariorum existentium circa majus altare...* 13 t. »

3. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 10. — *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.* 1858, p. 221. La cathédrale d'Angers, avant 1699.

4. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 1 et p. 19.

5. Ibidem, p. 17.

6. Il n'était pas rare à la fin du XVIIe siècle, malgré l'engouement général pour les styles grec et romain, de voir utiliser ainsi les anciennes tables d'autel en orfévrerie du moyen âge. Dom Bouillart nous en donne la preuve dans son *Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, p. 167 : « Le retable de vermeil donné à l'église Saint-Germain-des-Prés, par l'abbé Guillaume, en 1406, fut élargi d'une bordure de bois doré en 1556 pour en faire un devant d'autel, et en 1683 d'un encadrement en bronze doré lors de la reconstruction de l'autel. »

saint Maurille au-dessus de l'autel de saint René sur quatre grosses barres de fer verticales, dont les deux premières dorées sortaient du milieu du gradin et les deux autres, revêtues de cuivre en forme de colonnes, étaient plantées sur le marchepied qui regardait le chœur, en sorte que la châsse était élevée au-dessus de la table de l'autel de quatorze pieds. On lui fit faire une couverture vitrée, pour la préserver de la poussière (1).

La consécration du maître-autel eut lieu, le 4 avril 1700 (2).

Mgr le Peletier, trouvant la châsse de saint Maurille soutenue sur des fondements trop peu solides, étant aussi fort amateur de changement, la fit descendre le 30 juillet de la même année 1700 et un mois après elle fut posée au milieu du chœur sur quatre piliers de bois sculpté (3). La suspension de vermeil vendue par l'évêque, est remplacée par une crosse de cuivre argenté terminée par une *corne d'abondance (!)* d'où sortait la chaîne de la custode. Il fit refaire le gradin, le petit tabernacle et exhausser sur des soubassements de bois doré les statues de saint Maurice et de la sainte Vierge, dépouillées de leur joli tabernacle à volets (4).

« Cet autel est à deux faces : l'une qui regarde la nef, l'autre le chœur. Il est simple, un « gradin règne d'un bout à l'autre, sur lequel sont placés six grands chandeliers. Au « milieu du gradin il y a un petit tabernacle qui sert comme de pié d'estal à la Croix. « Derrière celle-ci, s'élève une espèce de crosse à la hauteur de dix pieds. De la « volute de cette crosse, pend le saint Ciboire où repose le Saint-Sacrement. Comme « le petit tabernacle a une égale saillie du côté du chœur que du côté de la nef, il y a « de ce côté une petite porte qu'on ouvre quand on veut descendre le saint Ciboire « pour renouveler les saintes espèces. On dit les grand'messes sur l'autel, qui répond à « la nef et comme il n'y a rien dessus que six chandeliers et deux grandes figures d'ar- « gent aux deux bouts du gradin, on voit très facilement du côté du chœur le célébrant « avec tous ses officiers. Il y a un grand dais suspendu à la voûte, qui forme pour ainsi « dire, le couronnement de l'autel (5). »

En 1712, on établit un treillis de laiton pour conserver les paremęnts de vermeil (6).

Combien cet autel, orné d'un simple gradin, dépouillé de l'ancien retable (impossible à maintenir) et surtout de la châsse de saint Maurille, reculée vers le milieu du chœur, dut paraître misérable et mesquin dans un espace aussi considérable, depuis que la démolition du jubé permettait de le voir dès l'entrée de l'église, il est facile de se l'imaginer.

1. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 17.

2. Ibidem, p. 21. Voici les détails que donne Lehoreau sur les reliques placées dans les autels : « Le mercredi 31 mars 1700, sur les six heures du soir, les portes de la cathédrale fermées, Mgr le Peletier en rochet et en étole, précédé de deux acolytes séminaristes du logis Barault et de plusieurs autres ecclésiastiques aussi du Séminaire, en habit d'hyver, sans aucune croix, accompagné de ses deux aumôniers en camail et domino, porta de son palais épiscopal dans la chapelle Sainte-Anne, au bas de la nef, les reliques des saints Maurice, Célestin, Anthyme, Félix et Martius à lui envoyées par sa S.S. Innocent XII, lesquelles sont enfermées dans trois boîtes de plomb... Mgr l'Évêque posa les deux boîtes des deux autels de saint Maurice et de saint René dans deux concavités au milieu des dits autels et *au-dessus* de la pierre d'autel, mais la boîte de l'autel de marbre (sous la rosace du transept nord) fut mise *au-dessous* parce que la pierre d'autel, qui est de marbre noir, n'est pas assez épaisse pour faire une concavité, comme aux deux autres autels, dont les pierres sont de grison... »

3. Ibidem, p. 9.

4. Ibidem.

5. Description manuscrite avec plan appartenant au musée diocésain.

6. Bibliothèque d'Angers. M. nº 656, t. I, *châsse*, *autel*.

Plusieurs de nos évêques, d'ailleurs, dans leurs voyages fréquents dans la capitale, eurent l'occasion d'admirer la nouvelle décoration du chœur de Notre-Dame de Paris, de la chapelle de Versailles et les autels à *baldaquin* des Invalides, du Val de Grâce, dessiné par Gabriel le Duc et sculpté par Michel Auguier. Non moins remarquables étaient celui de Saint-Germain-des-Prés, élevé en 1704 sur les dessins de Gilles Openord, architecte du duc d'Orléans [1], celui de Saint-Jean en Grève dessiné par Blondel, celui de Saint-Barthélémy, œuvre de Stoldz [2], celui de la cathédrale de Sens et bien d'autres, trop longs à énumérer. Ces autels *à baldaquin*, imités de celui de Saint-Pierre de Rome, faisaient l'admiration de tous au XVIIIe siècle; aussi allons-nous voir l'évêque et le chapitre d'Angers suivre le courant général et subir en cela, comme en tant d'autres choses, la mode de leur temps.

4° APRÈS 1755. *Autel à baldaquin.*

Le projet remonte au 18 novembre 1754. « Mgr de Vaugiraud désire qu'on *fasse le grand-autel à neuf... Plusieurs de messieurs les chanoines sont de l'avis de Monseigneur et souhaitent un autel à baldaquin* [3]. » Le plan dressé par Antoine-Denis Gervais, architecte et sculpteur du roi [4], fut apporté au chapitre le 17 janvier 1755 [5] et le marché fut signé le 28 mars suivant.

Je le donne ici en entier, avec son orthographe, malgré sa longueur [6].

« Devis et marché des ouvrages de sculpture en Bois, Menuiserie, Charpente, Dorrures, « Marbres et Maçonneries et pozes qu'il convient faire pour le Grand autel de l'Église « de la Cathédralle de saint Maurice à Angers, par les ordres de Monseigneur l'Evêque, « de Messieurs les Chanoines sous les desseins, plans, proffils, Ellevations et Conduite du « sieur Gervais, sculpteur de l'Accadémie à paris et pensionnaire du Roy en mars Mil Sept « Cent Cinquant Cinq, savoir :

« Sera démolie le Grand-autel, telle qu'il se Comporte aujourd'hui pour estre reconstruit « plus avant dans le Chœur. Ce qui sera arrêté avec Messieurs les Commissaires et En « Enlever tous les matériaux délivrés qui ne pourront me Servir, le tout à mon profit, « scavoir les matériaux tant en Bois dorée, qu'en pierres de marches d'autel, Coffre, « parquet, Gradins, tabernacle et Guéridons portants les figures de la vierge et de Saint « maurice, même pierre de massonnerie, le surplus de Ce qui compose le dit autel restera « au dit Chapitre [7].

« Sera Construit la masse d'un nouvel Autel au lieu et à la place destiné et marqué par « le plan agrée, qui aura environ vingt-quatre pieds de long et neuf à dix pieds de large,

1. On en peut voir la reproduction dans *l'Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés*, par dom Bouillart, — et aussi dans la *Description de Paris* de Germain Brice.

2. *Nouvelle Description des curiosités de Paris*, par Dulaure, 2e édition, 1787, t. I, p. 66, t. II, p. 130. (Citation empruntée à l'article de M. Denais sur le maître-autel de Denis Gervais. — Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, 22e session, p. 220.)

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 656, t. I, *autel.*

4. Le même artiste fit un devis « des ouvrages de sculpture en bois doré, menuiserie, marbres, serrurerie, etc... qu'il convient de faire dans l'église de Vezins, le 22 janvier 1757. » Archives de Maine-et-Loire, Série G, n° 2791.

5. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 656, t. I, *autel.*

6. Archives de Maine-et-Loire. Série G, n° 266.

7. Ce surplus comprenait les deux parements de vermeil et les statues de la Vierge et de saint Maurice. Ces précieux objets, dont la description est donnée aux pages 221, 222, 224 et 225 du IIIe tome, furent vendus.

« y compris le massif de six collonnes, massonerie en pierre de Rairie pour les pieds d'es-« taux et en pierre d'ardoize pour les tombeaux et marches à chaux et à sable, fondé sur « le sollide ou bon fond, et que sy les dits fondements passaient six pieds, il m'en seroit « tenu compte à l'estimation.

« Seront faits et fourny six collonnes de marbre Rouge de Laval ou de Sablé, de la « hauteur de quatorze pieds de fut, et Grosses à proportions, Suivent l'ordre Corinthiens, « avec leurs pieds d'estaux, Corniches et Bazes joignant les deux tombeaux d'autel, les-« quels deux tombeaux seront avec leurs tables de marbre en plain de trois morceaux « chaque table de Devant et de Derrière, bombée sur son pland et Ellevations, avec Mou-« lures, Cadres, listelles, Revetements et Incrustements des quatre Côtés, le tout suivant « les plands ou dessins, qui en sont donnés,et de Ceux qui seront trasées en Grand Comme « aussi les Coulleurs, et qualités des marbres, des panneaux de devant et de derrière des « tombeaux, tant des pieds d'estaux que des devants d'autel, scavoir les deux devants « d'autel de marbre incrustés de Brèches viollettes, les panneaux des pieds d'estaux des « Collonnes Seront Soit en marbre aussy incrusté soit en Céracalin, verette ou marbre « dantin, le tout bien ajusté et mastiqué, attachée avec agraffe et travailliée avec tout « l'art possible.

« Sera fait quatre Gradins, Deux derrière et deux Devant, de la hauteur de six pouces et « de la Longueur des autels environ, Étant interrompus par les tabernacles et les joignans, « ornez d'une gourderoux et gorges, qui sera Revety d'une frize en marbre, incrustée de « brèche viollette dans toutes ses longeurs derrière et Devant, ayant quatorze pouces au « plus large, Chaque gradin sera Chantournée sur son pland.

« Sera fait les Deux tables des Marche pieds des Autels en plain, formans le plan... et « qui aura par le devant quatre pieds de large et sera incrusté dans le milieu de l'écusson « de Saint maurice en marbres différents, il aura de long dix huit pieds ou environs, « six pouces de hault quardronné, et les marches de seize pouces par le devant et de « treze à quatorze pouces par derrière en largeur, toutes sur six pouces de hauteur, le « tout suivant le pland qui en sera arrêté par Messieurs les Commissaires nommés « et pareillement la table du marchepied de l'autel de derrière, à l'exception qu'elle « sera plus petitte que celle du devant et les marches aussy, le tout en marbre noir « bien poly.

« Sera fait six basses en bronses pour les six Collonnes de Marbre, Tournées et fondües « suivant les grosseurs et hauteurs avec leurs Moulures, Torts et Carrés, Conforme à « L'ordre Cy-Dessus [1].

« Sera fait et fourny Deux Boestes de tabernacles en plomb Revesty de Bois par « dedans, Devant et Derrière, ouvrant à Clef avec Serrure et accompagnés de Deux « amortissements Riches, ornées de Rocailles, raisins et feuilles de pampres, Et Dans « le Milieu Des Deux tabernacles. Il y Sera pratiqué une platte forme ornée d'un tailloir « en Marbre de Coulleur pour y poser soit une Grande Croix, ou une Exposition du « Saint-Sacrement, telle qu'il est dans le trésor [2].

1. Je crois que ces bases en bronze n'ont jamais été faites.

2. Voir à la page 227 du volume III la description de l'exposition d'argent, donnée par la fabrique en 1728, à laquelle Mgr Poncet de la Rivière ajouta en 1730 une couronne.

« Sera fait six chapiteaux en bois doré de l'ordre Corinthiens, enrichis de ses voluptes, « tailloirs, feuilles d'olliviers et Collicoles, le tout dans les proportions.

« Sera fait la corniche au-dessus des dits Chapiteaux et du même ordre, enrichie de « tous ses membres d'architecture, rozes, modillions et autres ornements tant dans la « frize avec plusieurs attribues de saint Maurice et d'Église et autres ornements sur les « marbres d'architecture, dans toutes les quatre faces, devant, derrière et côtés, suivant « plands et profils, le tout en bois collée, chevillée, mortoisée à clef, qu'eux assemblée « avec tout l'art et la force convenable à un pareil ouvrage.

« Sera fait sur le devant de la Corniche, entre les Chapiteaux une Gloire, où il y aura « un Ange tenant une suspension, l'ange aura une drappererie et sera soutenu par des « ailles et derrière avec des têtes de chérubins, qui l'accompagneront comme Aussy des « Rayons, Sortans des nües. Le Derrière sera Orné d'une Gloire, Enrichie de Cinq têtes « de Chérubins, accompagnées de nües et de Rayons, le tout en bois doré et peint.

« Au dessus de la corniche, sera pozé un socle qui reserera les collonnes du Baldaquin, « il sera de la hauteur d'un pied et couronnement *(sic)* seullement les Chapiteaux et Socle, « sera peint en Marbre vert Campan.

« Sera fait au-dessus des Dits Socles quatre Consolles Et Deux Enfants, formants le « Baldaquin, Mariées toutes les unes avec Les autres et s'accordant par le Haut avec un « groupe de nuée et quatre têtes de Chérubins, tant Derrière que Devant et accom- « pagneront une Boulle ou globe du Monde, Entortillée D'un Serpent Et Sur- « montée d'une Croix, qui couronnera le tout. Chaque consolle Du Baldaquin pourra « avoir Douze à treize pieds, Enrichie de palmes, festons, de fleurs, Bleds, vignes, « Raisins et autres ornements, feüilles, Rocailles, volupté percée à jour, Le tout en Bois « Bien assemblé Et De tout Ce qui pourra être nécessaire à La Solidité de l'ouvrage.

« Sera fait toutes Les Dorures, tant en Matte que Bruny, Du plus Bel or Jaune, « que L'on pourra trouver, savoir tout le Baldaquin, Les têtes de Chérubins, palmes, « Rayons, fleurs, Guirlandes, pampres de vigne, Raisins, Chapiteaux, partie de Marbre « de la Corniche, attribue et ornement Des Deux tabernacles, La custode, L'ange La « tenant et générallement Ce qui est Expliqué au Modelle et Devis à L'Exception De « toutes Les nües, qui Seront peintes En Bleu de Ciel, Le Reste de la Corniche Sera « peint En Marbres de Différentes Couleurs et qui Seront Choisies par Écrit, comme « aussi Le Socle.

« Seront faits toutes Les bronzes Des ornements Du tombeau Des autels Devant et « Derrière savoir par devant les Deux Consolles sur Les Angles Et une grande Cartelle, « D'où Sortira Des guirlandes de Raisins et de Bléds et Joindront les Dites Consolles « Des Deux Costés. Le derrière Sera orné D'un pareil Cartelle comme Devant avec « seullement Deux Consolles sur Les Côtés, toutes Les Bronzes Seront Mises en Coulleur « d'or à fosse.

« Sera fourny par Moy Les Deux glaces pour Les Deux Cartelles En Bronze Des « Deux Devants D'autel ou Doit être posées Les reliques.

« Sera posé et Renfermé Comme Dans une Boîte ou Rigolle le Cordon de Soye « qui Suspendra les Custode et dessendra Le Long D'une Des Colonnes sans être « apperçüe et fermera à Clef, ainsy qu'il est actuellement.

« Seront par Moy fourny tous les échaffaux nécessaires, soit pour Monter Les Colonnes, « La Corniche, Le Baldaquin, Et Dorer, peindre Le Tout jusqu'à l'Entière perfection « Dudit ouvrage, Même Le transport Des Six-Colonnes Et Du Reste de L'ouvrage à « Saint Maurice, Le tout à mes frais.

« Plus sera fait et fourny Deux Crédences en Bois-Doré, Dont Les Dessus Seront En « Marbre Et attachées Entre Les Colonnes du Baldaquin, Tous Lesquels Susdits « ouvrages Cy-dessus Et de L'autre part Mentionnées Seront par Moy gervais Sous signé « Bien Et Duement faits et fournis, Bien pollis, travaillés, sculptés, Dorés, peints, Mis en « Coulleurs, Et en beau Bois, posé avec toute la Solidité Et précisions possible Et « Convenable Même avec ferremens et gros fer, Boullons Dans Les Six Colonnes haut « et bas, Bien coullés et scellés, tous Les plombs et Bronzes Seront bien sizellés, Dorés « ou En Coulleurs D'or, Le tout Cy-Dessus expliqué pour le prix et Somme De Vingt « Deux Mille Livres, Réservant qu'il me Sera permis de faire, tous Les petits « Changements, que je trouveray bien à faire soit Dans Les ornements ou positions « Des figures ou testes de Chérubins Sans Cependant Rien Diminuer de L'ouvrage « proposé et ne Rien prétendre au Sur plus du Marché Cy-Dessus et que S'Il se fait Des « Changements ou augmentations de Concert avec Messieurs les Commissaires, elles me « Seront payées en plus valleur à L'estimation et à L'amiable, Les quelles vingt Deux « Mille Livres Me Seront payées à fur et à Mesure que Mes ouvrages avanceront par « Messieurs du Chapitre.

« Lesquels ouvrages Moy, gervais promet faire et fournir pour La Dite Somme de « vingt-Deux Mille Livres avant la fête de Saint Maurice prochaine En un an, Et « nous, Commissaires du Chapitre de l'Église d'Angers, Soussignés, promettons au « dit nom faire payer au dit Sieur gervais La ditte somme de Vingt Deux Mille « Livres pour Les ouvrages Compris Dans le présent Marché faire et fournir, que nous « promettons Luy payer à fur et à mesure que L'ouvrage avancera, De façon qu'il « Reste à luy payer la Somme de Six Mille Livres, Lors de la Réception de L'ouvrage, « fait à Angers Double sous sings, Le vingt huit Mars Mil Sept Cent Cinquante Cinq, « signés de Monteclerc, pocquet de Livonnière, Bruneau. N. R. Rousseau de Pantigny, « Houdbine, D. Gervais et Controllé à Angers Le vingt neuf Mars Mil sept (cent) « cinquante six par Delaage, qui a Reçu Soixante quinze livres, douze sols. »

Le Chapitre présente une requête au roi, pour obtenir la permission d'abattre et de disposer de 173 pieds de chêne épars sur ses domaines dans les paroisses de Saint-Denis d'Anjou et de Chemiré afin de les employer en nature ou le prix en provenant à la construction du maître-autel.

M. de Villeneuve, maître particulier de la maîtrise d'Angers, est commis par le grand maître général Philippe Barthélémy Levesque, chevalier seigneur de Gravalle et autres lieux, conseiller du roi en ses conseils, grand-maître des eaux et forêts pour faire la visite et reconnaissance des 173 pieds de chêne. La visite eut lieu le 27 mars 1756 en présence d'Urbain Joachim Cosnier, chanoine d'Angers, commis par le chapitre, qui fit voir à M. de Villeneuve les chênes évalués à la somme de 2343 livres, dont procès-verbal. (Cent quarante-trois pieds de 150 à 200 ans, estimés l'un dans l'autre dix-neuf livres. Les douze chênes de 150 à 180 ans, estimés trente et une livres. Dix-neuf chênes de 180 à

200 ans, estimés l'un dans l'autre dix-neuf livres. Il est constaté que ces arbres étaient sur *leur retour*, que plusieurs étaient *écorbellés* et en partie *écouronnés.*)

Plusieurs décorations en bronze, prévues dans le marché, ne furent pas exécutées ; d'autres, les consoles en bois doré à dessus de marbre, par exemple, furent ajournées ou remplacées par celles exécutées en 1786, par Duforest et Louis David, dont je parle plus loin.

Un an et demi s'écoula en préparatifs. On fit venir du marbre d'Italie pour le devant et le soubassement de l'autel ; les colonnes furent tirées des carrières de Saint-Berthevin, près Laval [1].

Le Chapitre quitta la cathédrale le 17 juin 1757, pour aller célébrer l'office dans l'église des Jacobins, toute voisine. Dès le 21 juin, Antoine Gervais fit commencer les fondations. On trouva en les creusant un mur fort épais, qui paraît être *le mur de la cité*, d'après Brossier [2]. Ne serait-ce pas plutôt l'ancienne abside déjà découverte en 1699 ? Bien vagues malheureusement sont ces indications. Le Ve volume de pièces, intitulé *Fabrique* concernant le XVIIIe siècle, est perdu ; peut-être aurait-il pu donnnr des renseignements sur les fouilles, l'existence ou la non-existence d'une crypte ?... Dans l'état actuel, c'est une question qui restera sans solution.

Mgr de Vaugiraud bénit le 18 juillet 1757 la première pierre du massif énorme de maçonnerie, sur lequel est établi l'autel et dont la dépense fut considérable : une gratification de 75 livres fut accordée à l'architecte Gervais à cette occasion [3]. Ce grand travail s'exécuta rapidement; les chanoines rentrèrent dans l'église le 25 septembre, et célébrèrent l'office à un autel provisoire. Mgr de Vaugiraud mourut le 21 juin 1758, avant d'avoir pu jouir de la vue du nouveau maître-autel.

L'érection des six colonnes monolithes présenta de grandes difficultés, et coûta 900 livres le 17 juillet 1758 [4] : pendant cette opération, le Chapitre retourna aux Jacobins.

Antoine Gervais ne put achever son œuvre. Agonisant pour ainsi dire, il se fit transporter dans le chœur sur un matelas, pour ordonner l'assemblage des pièces du baldaquin, dont il avait seul l'intelligence et mourut le 27 septembre 1758, laissant à son fils le soin de terminer l'entreprise [5].

La phrase suivante du précis en faveur de la veuve et des enfants Leysner contre le chapitre « L'artiste devait être d'autant plus confiant que les plans qui lui étaient « demandés, concernaient le Chapitre tout entier, ne pouvaient être l'entreprise d'un ou « deux membres ; il s'agissait de l'ouvrage du *Chœur* et de *l'Autel*, oppération de plus de « soixante à quatre-vingt mille livres », semble indiquer la coopération de Leysner aux dessins ou à la sculpture de l'autel.

---

1. Une des colonnes fut refusée et remplacée. Elle resta longtemps dans la carrière. Elle sert aujourd'hui à porter la croix du cimetière de la paroisse d'Ahuillé (Mayenne).

2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 666, t. I. *Autel.*

3. Archives de Maine-et-Loire, série G, n° 385. Cte de Fabrique de 1756 à 1757.

4. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 656, t. I. *Autel.*

5. Archives de Maine-et-Loire, série G, n° 99-106. Paroisse Saint-Maurice, 28 septembre 1758. Sépulture d'Antoine-Denis Gervais, architecte de l'Académie de Paris, âgé de 60 ans.

M. Bailli, curé du Plessis-Grammoire, dans sa vie de Mgr de Vaugiraud, donne le récit touchant de la conversion de Gervais, qui mourut en bon chrétien, grâce aux remontrances affectueuses que lui avait faites l'évêque sur sa conduite peu de temps avant sa mort. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 703, p. 16.

L'autel fut enfin consacré le 23 juillet 1759 par Mgr de Grasse. Il alla le 31 août suivant, en grande solennité, chercher à Saint-Aubin les reliques de saint Décent, envoyées par Benoît XIV à son prédécesseur (dès le 23 août 1756), pour être conservées dans le tombeau de l'autel [1]. Du côté de la nef, on pouvait apercevoir, au milieu du devant d'autel et au travers de la glace d'un cartel, entouré de bois doré (et non de bronze, comme l'avait prévu le marché) le chef de saint Décent, dans une châsse de cristal de roche, montée en vermeil émaillé [2], et du côté du chœur, par une ouverture correspondante et de même forme, d'autres reliques du même saint, dans une châsse de fine glace, entourée de colonnes d'ambre [3].

L'autel devait coûter 22,000 livres ; il revint à quarante mille [4], fournies par Mgr de Vaugiraud [5], par le Chapitre et par les habitants de la ville, qui firent une loterie à cette fin. Celui du Val de Grâce fut payé 60,000 livres [6].

Voici la description de celui de saint Maurice d'Angers [7] :

« Cet autel est orné de six colonnes de 14 pieds de haut, élevées sur leurs bases et « piédestaux, disposées symétriquement ; elles sont en marbre rouge de Laval. Le taber- « nacle est en bois doré, enrichi de sculpture et d'attributs du saint Sacrement de l'Eu- « charistie. Le devant d'autel, cintré sur le plan et sur l'élévation, est de même marbre « de Laval, enrichi de moulures et de panneaux de marbre d'Italie, nommé brèche « violette. Au milieu de ce devant d'autel est un œil-de-bœuf avec un cadre de bois doré, « où il y a une glace, au travers de laquelle on voit les reliques de saint Décent. Les « marches sont de marbre noir et les chapiteaux des colonnes en bois doré d'ordre corin- « thien, ainsi que toute l'architecture.

« Au milieu de la corniche, est un ange descendant du ciel, accompagné de rayons, de « nuages et de têtes de chérubins tenant de la main droite une couronne, dans laquelle se « trouve une custode, où l'on garde le Saint-Sacrement et de la main gauche un cordon, « qui communique à la corniche et passe le long d'une colonne.

« La frise de la corniche est enrichie de trophées et d'armes de saint Maurice. Au- « dessus de cette même corniche, s'élèvent quatre consoles de treize pieds de haut, entre « deux desquelles se trouve (de chaque côté) un ange descendant du ciel sur un groupe « de nuages.

« Ces consoles sont couronnées d'un corps d'architecture et de sculpture, au-dessus « duquel il y a une boule, entortillée d'un serpent, surmontée d'une croix et soutenu « par des nuages et des têtes de chérubins.

« Cet édifice, dans son entier, est élevé de 52 pieds du rez-de-chaussée. »

— En 1784, les bases des colonnes furent dorées à l'huile par le sieur Joffre [8].

« Ce baldaquin, écrit M. Grille, dans une de ses précieuses notes, ne put manquer

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 656, t. I. *Autel.*
2. C'était un coffret du XVe siècle, d'un travail délicat, dont je donne la description à la page 179 du tome III.
3. Elle avait été donnée en 1727 par le chanoine Babin. Voir à la page 179 du tome III.
4. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 656, t. I. *Autel.*
5. Ibidem. Mgr de Vaugiraud donna 11.000 livres à lui seul.
6. Article de M. Denais (Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, 22e session, page 222, note 1.)
7. *Description de la ville d'Angers*, par Péan de la Tuillerie. Réimpression de M. Port, p. 59.
8. Archives de Maine-et-Loire, série G, n° 272. *Délibérations du Chapitre de 1780 à 1785*, p. 645.



MAITRE-AUTEL, EXÉCUTÉ PAR ANTOINE GERVAIS, SCULPTEUR, COMMENCÉ EN 1757
ET CONSACRÉ LE 23 JUILLET 1759.

« dans le temps des fureurs (révolutionnaires) d'être enveloppé dans la proscription. Une « tentative nocturne fut faite sur lui sans succès. Sa solidité et la considération des effets « de sa chute firent ajourner ce projet (1), le baldaquin resta debout au milieu des ruines « des statues et des tombeaux, » et des autels (2).

Le maître-autel souffrit relativement peu de la Révolution. On se contenta de démolir les marches du côté de la nef pour établir de grandes estrades en fer à cheval, qui montaient jusqu'aux deux tiers de sa hauteur pour les fêtes populaires (3). La croix, couverte d'abord d'un bonnet phrygien, fut enlevée. Le tabernacle et les chandeliers disparurent : un des chapiteaux fut mutilé.

5° APRÈS 1800.

Un mémoire de travaux exécutés avant le 29 prairial, an 10, nous apprend que Duforest (4), menuisier, fournit une nouvelle croix pour 6 livres, 10 sous, raccorda un des chapiteaux et plaça des tringles autour des socles des colonnes pour y attacher le fer blanc des moulures. Le 8 messidor de la même année, le sculpteur Lamarre (5) reçut 24 livres pour réparations de dorure au baldaquin, 9 livres pour celle de la croix et autant pour avoir bronzé les bases des colonnes.

Le même artiste fournit un tabernacle pour 900 livres, sur lequel il reçoit un à compte de 600 livres le 6 thermidor, an 12. Il est renouvelé en 1808, sans doute pour s'accorder avec l'exposition d'argent, donnée depuis peu par Me de Foucault (6). La fabrique paie le 17 décembre 1811, la somme de 230 livres à M. Édouard Philibon pour avoir doré les six bases des colonnes et l'encadrement des ovales des reliques du grand autel.

Enfin, le 27 août 1817, David fournit une couronne en bois sculpté pour remplacer l'ancienne suspension du Saint-Sacrement (7). Les reliques de saint Martial, placées maintenant dans le tombeau de l'autel, furent données à la cathédrale par M. l'abbé Chaloigne, ancien curé de Saint-Martin d'Angers et confesseur des dames de Ronceray. Elles avaient été envoyées dans cette abbaye à Madame d'Aubeterre, dernière abbesse, par son frère, ambassadeur à Rome.

L'autel a été repeint et doré deux fois dans le cours du XIXe siècle. La corniche fut peinte en marbre rouge, la première fois, et en marbre blanc, veiné de gris, en 1831 (8).

Gandon Guichard, marbrier, déposa les deux tables du grand autel le 28 mars 1860, les coupa en huit pièces, déplaça les gradins et fit une entaille pour le tabernacle.

Avant la Révolution, le spectateur placé dans la nef apercevait au fond de l'abside entre les deux colonnes du milieu de l'autel la châsse de saint Maurille posée sur l'attique de menuiserie, accompagné de statues de bois sculpté, qui couronnait la boiserie du chœur (9). Cet espace, aujourd'hui vide, semble d'une hauteur disproportionnée et la ligne

1. *Topographie d'Angers*, par M. Grille. Saint-Maurice.
2. La dévastation de l'église eut lieu dans la nuit du 11 au 12 novembre 1793.
3. M. Aimé de Soland a donné le dessin de ces estrades dans le *Bulletin Monumental de l'Anjou*.
4. Le même sans doute, qui travailla à la boiserie du chœur, dont la description est donnée plus loin.
5. Cet artiste avait travaillé à la sculpture du nouveau chœur en 1781, dit M. Denais, dans sa *Monographie de la Cathédrale d'Angers*, p. 257.
6. Voir t. III, p. 253.
7. *Comptes et mémoires de la Fabrique*, passim.
8. Communication du chanoine Tardif, ancien secrétaire de l'Évêché. — Note de M. Grille.
9. Voir t. III, p. 172. Il est regrettable que Gervais n'ait pas fait porter assez haut au-dessus du tabernacle la châsse

horizontale de couleur sombre, au sommet de l'attique, produit un effet désagréable. Inutile de faire remarquer combien le baldaquin avec ses dimensions exagérées nuit à celles de l'édifice, toute question de style, mise de côté : qu'il y a-t-il de plus disgracieux que ces consoles tourmentées, coupant les verrières et de moins heureux que cet amas de sculptures dorées si voisin de la voûte ?

Malgré cela, cet autel est un des plus importants qui se voient encore en France. On peut le rapprocher de ceux des cathédrales de Sens, de Chalons, et des églises des Invalides, du Val de Grâce, de Saint-Sauveur de Rennes et de la Chartreuse, près Auray.

II. AUTELS SECONDAIRES.

Leur nombre.

Le nombre exact des petits autels dans les temps très reculés, même au XIIe et au XIIIe siècle, nous est inconnu. Il dut toujours être en rapport avec celui des chanoines et des chapelains.

On en comptait *dix-sept à l'intérieur de l'église* en 1392, 1429, 1451 et 1476 [1]. Combien étaient-ils auparavant ? Environ le même nombre, à partir de la reconstruction des transepts, puisque les inventaires de 1211 [2], et surtout celui de 1255 [3], énumèrent déjà les reliques des saints, en l'honneur desquels les autels sont dédiés en 1392 et 1429.

Il y en avait *vingt-huit* en 1480, évidemment avec ceux des *chapelles adjacentes* [4].

Du temps de Brossier (XVIIIe siècle), on en comptait *quinze* [5]. Nous en voyons *six* seulement aujourd'hui, y compris l'autel saint René, adossé au maître-autel.

Leur ancienneté et leur vocable.

Les plus anciens autels connus sont ceux *du Crucifix, de sainte Foy et de saint René.* Faute de documents, il m'est impossible d'en citer d'autres avant le XIIIe siècle. Le culte des traditions, le respect des fondations imposaient généralement à ceux qui voulaient reconstruire les autels, le maintien des anciens vocables. A partir du XVIIe siècle, il en fut autrement, chacun se laissant plutôt guider par sa dévotion particulière.

Lorsque Grandet écrit dans sa *Notre-Dame Angevine* [6] : « le 31 mars 1451, l'évêque d'Orange consacra ces autels nouvellement bâtis, qui fut *leur première institution* », à propos du transept nord, il se trompe : ces autels existaient bien auparavant.

---

de saint Maurille par deux anges de grande taille agenouillés sur des consoles, comme on le fit à l'autel de saint Germain-des-Prés. Cette disposition eût bien mieux fait valoir le mérite de la châsse, que de la reléguer, tout au fond du chœur, à plus de vingt mètres en arrière de l'autel.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N. 644, année 1392, p. 9. Descriptiones prebendarum.

Fabrique, t. III, p. 1, année 1429. Nomina Capellaniarum... Quibus quidem capellaniis suis tenentur deservire *ad altaria, quae sequuntur.* »

Ibidem, t. III, p. 10 et p. 11.

Ibidem, t. III, p. 2, année 1476. Haec est designatio capellaniarum indicans quæ et quot singulis *altaribus* ejusdem ecclesiae debeant deserviri.

2. Tome III. Additions, p. 319.

3. Tome III, p. 159.

4. *Le roi René*, par Lecoy de la Marche. t. II, p. 389, « par tous les *aultiers* de la dite église *qui sont en nombre XXVIII*, avoit à chascun deux cierges d'une livre ».

5. Bibliothèque d'Angers. Ms. 656. Autel.

6. Ibidem. Ms. 621, p. 21.



Leur aspect.

Il varia évidemment suivant les siècles. Voici le marché passé le 4 septembre 1451 entre le chapitre et Guillaume Robin, maître des œuvres de l'église : c'est le plus ancien document, qui nous soit parvenu (1) :

« Iceluy Guillaume a promis et est tenu faire en la dite église en la croezée devers le « pallays *quatre aultiers sur piliers ou marseiz* à l'élection et choais de mes dits sieurs et « seront iceulx aultiers garnis chacun de *ung tresdours revestuz de bonnes molleures.*

« Item mettre les deux pas qui sont devant les dits aultiers en troys et carreler entre « le suzerain pas et les dits aultiers ».

Le 27 mars 1451, Guillaume Robin promet de faire « en la croezée devers le chapitre « *quatre aultiers à tresdours de molleure* beaux et honnestes, autant que ceux de l'aultre « croezée avecques trois marches et pavés environ les dits autels. » *Quatre* et non *cinq*, qui figurent sur l'état de 1429 : la liste des autels en 1476 nous explique fort bien ce changement. L'un de ceux reconstruits en 1451 réunit le vocable de deux, il est appelé : *Altare Sanctæ Katharinæ et sancti Johannis Baptistæ ;* les autels O et P sont remplacés par un seul, sans doute par amour de la symétrie.

En 1448, le roi René avait fait construire l'autel saint Maurice R pour les cérémonies de l'ordre du Croissant (2). Nous avons très heureusement un dessin de ce dernier, qui nous permet d'avoir une idée des huit autres. Remarquons cependant que l'ornementation des retables *(Tresdours revestuz de bonnes molleures)* de ces derniers, ne comportait ni *ymages*, ni *histoires*, mais une décoration architecturale, composée sans doute d'arcatures, de feuillages et de moulures, évidées dans la masse de la pierre.

Au cours du XVIe siècle, la plupart des autels furent renouvelés ; celui de *saint Serené*, datait de 1551 ; il fut brisé ainsi que plusieurs autres par les Huguenots en 1562 et rétabli ensuite.

Trois autels magnifiques pour le temps, dus à la générosité de René de Breslay, évêque de Troyes, furent construits en 1635 dans le transept nord à la place de quatre anciens. Ils étaient ornés de retables, de colonnes de *marbre*, de frises *sculptées*, d'*inscriptions*, de *tableaux dorés*, en un mot, de tous les accessoires en faveur à partir du XVIIe siècle : la clôture à hauteur d'appui, dont ils étaient entourés, se composait de balustres et de tablettes de *marbre*.

Le style Louis XIII parut bientôt lourd ; malgré les *dorures*, dont étincelaient ces autels, ils étaient *démodés* et furent renouvelés une première fois par Villars, *marbrier* de Sablé en 1738, une seconde fois par Landeau, *marbrier*, également en 1783. Ces ouvriers (je doute qu'ils aient mérité le nom d'artistes) les décorèrent de leur mieux « *de statues et de placages de marbre de toutes couleurs et de tout pays* (3) ». Les tristes spécimens de semblables compositions ne sont pas rares dans nos églises rurales ; ils témoignent de l'abaissement du goût général au XVIIIe siècle : nous n'avons pas à regretter leur disparition de la cathédrale.

1. *Fabrique*, t. III, p. 10.
2. *Le Roi René*, par Lecoy de la Marche, t. I, p. 534.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 896. t. I, p. 84, par Berthe.

Observation préliminaire.

La plupart des autels ayant été déplacés par suite de l'agrandissement du monument au XIII[e] siècle, je n'ai pas la prétention d'en donner l'histoire complète ni d'assigner à chacun son emplacement primitif.

Je parcourrai successivement le chœur, la nef, le transept nord et le transept sud, en faisant connaître les détails recueillis ici ou là avec mille difficultés.

I. Le Chœur.

1. L'*autel saint René* ou *matutinal* A.

Il est probable qu'après la translation des reliques de saint René à la cathédrale en 1010, un autel fut élevé en son honneur. En tout cas, il existait certainement entre 1093 et 1101 : une charte du cartulaire d'Azé, signalée par M. l'abbé Ledru, en fait foi (1). « Universis « fidelibus notum sit quod Hugo de Mathefelon abstulit a nobis multis diebus decimam de « Azeio, quam pater suus, Fulco, nobis sancti Nicholai monachis, quando Jerusalem « perrexit, dederat, et pro qua mille et centum solidos a nobis acceperat, quam etiam Hugo « in capitulo nostro concesserat et ibidem de hac concessione tenenda fidem suam in « manu Marbodi episcopi (1098-1123. évêque de Rennes) et eadem die in ecclesia « sancti Mauricii, ante *altare sancti Renati*, in manu Goffridi, episcopi (1094-1101) « promiserat... »

C'était l'*autel matutinal*, pour lequel l'évêque Normand de Doué, avant 1151 (alors qu'il n'était qu'archidiacre) (2), avait donné une table de vermeil de plus de trente marcs. On en peut lire la description à la page 221 du tome III. Elle parut digne de figurer avant 1421, comme retable au maître-autel, orné d'une autre table de vermeil superbe, offerte par l'évêque Guillaume de Beaumont.

Après la reconstruction du chœur, commencée en 1274, l'autel fut rétabli au fond de la nouvelle abside ; il est signalé dans l'inventaire de 1297 : « Item una petia panni baudequini pro ornatu *altaris beati Renati* (3) ».

Louis II, duc d'Anjou, y avait fondé des messes de *Requiem* à diacre et sous-diacre, qui nécessitèrent l'établissement de trois stalles ou sièges en 1418 : « Item Johanni Cocherelle, pro faciendo tres formas de dicto ligno, quæ positæ fuerunt ad *altare beati Renati*, « pro sedendo dominos in missis defuncti Regis (4). » La même année furent placées de nouvelles tentures : « Dicto Perier, pro duobus virgis ferri estamati seu dealbati, pro « ponendo ad *altare Beati Renati*, pro estendendo *pannos de novo datos*, Vs. Xd. (5). »

Le 30 avril 1440, la fabrique contribua de moitié au paiement du pilier en pierre, qui soutenait la châsse de saint René (6), dont l'autel fut refait en marbre par le roi René (7). Étienne le Breton reçut en 1465-1466 une somme de IIII s. II d. « pro uno barello ferri,

1. *Société des Archives historiques du Maine*, t. X, p. 78.
2. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 569, « sed ante episcopatum archidiaconus tabulam argenteam triginta et amplius marcharum *ad altare matutinale* dedit ».
3. *Fabrique*, t. I, p. 1.
4. *Ibidem*, t. I, Compte de 1416-1417.
5. *Ibidem*. Compte de 1417-1418.
6. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 656, II (*Fabrique*).
7. *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 249.

VOCABLE DES PETITS AUTELS en 1392 et 1428.

d'après le Ms de la Bibliothèque d'Angers, No 644 p. 43vo, et le volume Fabrique III. p. 1.

	A Altare Sancti Renati.
Chœur :	**A'** Imago Virginis, ystoriata de duobus angelis tenentibus rotulum.
	B Altare Crucifixi et Sancti Petri. **B'** (Emplacement antérieur,)
Nef :	**C** Altare Sancti Serenedi.
	D Altare Sancti Dionisii et Sancti Martialis.
	E Altare Sancti Gaciani.
	F Altare Sancti Andreæ et Beati Yvonis.
	G Altare Sancti Blasii.
	H Altare Beatæ Mariæ in introitu chori. **H'** (Emplacement antérieur.)
Transept — Nord :	**I** Altare Sancti Nicholai.
	J Altare Sancti Remigii, Sanctæ Crucis et Veronicæ.
	K Altare Sancti Juliani.
	L Altare Sancti Eustachii.
Transept — Sud :	**M** Altare Sancti Theobaldi.
	N Altare Beati Martini.
	O Altare Beatæ Katharinæ.
	P Altare Sanctorum Johannis et Bartholomæi.
	Q Altare Sanctorum Michaelis et Nicasii.
En 1448 — 1451	**R** Autel de Saint Maurice, pour l'ordre du Croissant.
En 1480 . . .	**S** Autel de marbre.
En 1700 . . .	**T** Autel de la Sainte Vierge.
En 1802 . . .	**B''** Autel de Saint Sébastien.
	H'' Autel de la Madeleine.
En 1826 . . .	**D'** Autel Memoriale Mortis Domini.

A A' S L K J I T Q P O N M R B'' B H H'' B' H' C D' D G E F

EMPLACEMENT DES PETITS AUTELS en 1392, 1428, 1699 et DANS LA SUITE.

quod positum fuit *ante altare beati Renati* (1). » et Pierre du Perray, menuisier, plaça deux râteaux « *ad ponendum vota retro altare Beati Renati* (2) ».

« Cet autel était élevé de trois marches au-dessus du pavé de l'église et tout au fond « du chœur. Son retable, orné de plusieurs petits tableaux attachés ensemble, représentait « l'histoire de la Passion et de la Résurrection de Notre-Seigneur. Au milieu de cet « autel était la châsse de saint René, portée par devant sur le retable et par derrière sur « deux colonnes de marbre de sept à huit pieds (3). Du côté de l'Évangile était la châsse « de saint Sérené, toute d'argent doré (4), et du côté de l'Épître une petite châsse renfer- « mait des cheveux et de la robe de la Vierge (5), toutes deux portées sur de petits pié- « destaux de cuivre.

« Il y avait au devant, aux deux bouts de la première marche, deux grands candélabres « de cuivre, en forme de colonnes de la hauteur de huit à neuf pieds, dans lesquels on « mettait de gros cierges.

« On y chantait tous les dimanches et toutes les fêtes à cinq chapes la messe *d'après « matines (autel matutinal)* ; il servait à faire le reposoir du jeudi saint (6). A toutes les « fêtes à cinq chapes, on venait s'y chaper pour aller chanter les leçons et les répons « des matines (7). »

Les chanoines allaient prendre possession de leur prébende en baisant cet autel (8).

Un passage était ménagé entre l'autel et le mur du chevet, sur lequel la vie de saint René était peinte à fresque (9).

On remarquait à gauche, pendu à la muraille, un tableau, couvert de parchemin, contenant en quatre colonnes l'histoire du saint (10).

Je lis dans l'inventaire de 1505 : « Duæ peciæ paramentorum deservientes ad *altare sancti Regnati* (11) », et dans celui de 1561. « Paramentum satini albi, seminatum herbis ; in eo scripta sunt verba : *O Sancte Renate*, in quo sunt arma domini de Novebruge (12). »

Si la confrérie de saint René, dont cet autel était le centre, à cause des pèlerinages qu'on y faisait, existait avant 1429 (13), c'est surtout à partir du commencement du XVIe siècle, qu'elle prit un développement considérable : je me propose d'en parler assez longuement dans le Tome IV. Disons seulement ici que Louis XII voulut y être enrôlé avec 9000

1. Compte de 1466-1467.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 666. Année 1470, fol., 10 v°.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 627, p. 158.
4. Voir t. III, p. 173.
5. Ibidem, p. 176.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 862, t. III, p. 3. « Le jeudi absolu 1618, Mrs de l'église d'Angers ont fait dresser, à « l'autel de Mr saint René, le paradis, où ils y ont fait mettre toutes leurs reliques et le faisaient auparavant et de tout « temps dans le revestiaire de la dite église, où ils ne mettaient aucune relique et n'y avait que le corps de Notre- « Seigneur porté par les angelots. »
7. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 627, p. 158.
8. Ibidem, Ms. n° 618, t. I, 89.
9. On en voyait encore en 1717 quelques scènes d'un travail fort ancien. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 222 et t. III, p. 27.
10. Voir ce que j'en dis t. III, p. 311.
11. T. III, p. 61.
12. Ibidem, p. 57.
13. Tableau des chapelles, desservies aux divers autels. *Fabrique*, III, p. 1.

personnes la première année, qu'elle fut érigée de nouveau ([1]). Rappelons en terminant ce passage d'Eveillon ([2]) : « Habemus in capite absidis ecclesiæ nostræ *altare sancti Renati*...
« Locus habetur hic sanctissimus et est velut Oraculum templi, quo assidue non tantum
« cives et vicini, sed extremi omnis generis, etiam ex remotioribus partibus Galliæ, reli-
« gionis et voti causa, confluunt. Quin et eo sæpe sentierunt pietatem Reges, Reginæ et
« Principes.

« Vallatur hoc altare utrinque cratibus ligneis, ad quos donaria et imagines et tabulæ
« votivæ, quæ a fidelibus offeruntur, appendi solent. »

Lehoreau raconte ainsi la démolition de ce vénérable autel ([3]) : « Le vendredi, 9 janvier
« 1699, on descendit les trois châsses de dessus *l'autel saint René*, on les porta à la sacris-
« tie, puis quelque temps après dans le chapitre et on détruisit l'autel. » — Les bas-reliefs de marbre du retable furent brisés, comme tant d'autres sculptures *gothiques* souvent de haute valeur artistique, mais d'un style barbare aux yeux des chanoines du XVIII[e] siècle.

Dans la nouvelle disposition du chœur, on imagina d'accoler l'autel de *saint René* au maître-autel *à la Romaine*. Adieu les ferventes prières sous les reliques vénérées, les pèlerinages, les voyages, les neuvaines et les *ex-voto*. La châsse de saint *René* eût gêné la vue, on la sépara de l'autel. On se contenta de la poser sur une console de fer, scellée dans le pilier du transept du côté de l'évangile, tandis que la châsse de saint Sérené lui faisait pendant du côté de l'Épître ([4]).

On a vu comment l'autel *saint René* fut renouvelé en 1757 *tout en marbre*, avec le maître-autel à baldaquin, je n'y reviendrai pas. Cette disposition était assurément commode pour les chanoines. Sur la semaine, ils célébraient la messe à *l'autel saint René;* le dimanche et les jours de fête au *maître-autel*, mais elle rendait impossible la continuation des pèlerinages et des prières à saint René. On peut dire sans exagération que ce changement anéantit le culte, jadis si florissant, dont saint René était l'objet à la cathédrale.

2° *L'autel de la Sainte Vierge* (?) A'.

« L'autel de la Sainte Vierge, dit Lehoreau ([5]), était situé entre celui de *saint René* et
« le baptistère de porphyre ; on n'y disait jamais la messe. » (A proprement parler ce n'était pas un autel). Au-dessus du coffre de bois, figurant un autel, orné de nappes, de cierges et de bouquets, se trouvait l'image de la Vierge, connue en 1495 sous le nom de *Notre-Dame de Consolation* ([6]) et au XVIII[e] siècle sous celui de *Notre-Dame de Bonne*

1. Bibliothèque de l'Évêché. Ms. n° 618, t. I, p. 89.

2. *Apologia capituli Ecclesiæ Andegavensis pro sancto Renato episcopo adversus dissertationem duplicem Johannis de Launay.* Andegavi, 1650, p. 122.

3. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, pp. 8, 17 et 21.

4. T. III, p. 196.

5. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 13. « Les personnes pieuses entretenaient les deux
« chandeliers de cierges blancs, que le sacriste allumait aux trois grandes heures, aux fêtes de Notre-Seigneur et de
« Notre-Dame. Du côté de l'Evangile au dit autel était attachée une lampe de cuivre, qu'on allumait pareillement aux
« dites fêtes. On encensait l'image de la Sainte Vierge aux trois grandes heures, quand il y avait encensement. »

6. C[e] de Fabrique de 1495 à 1496. Recepta de cera alba. « In festo Assomptionis beatæ Mariæ pro duobus cereis
« ceræ albæ coram ymaginem *beatæ Mariæ de Consolatione*, ponderis IIII t. ceræ. » Semblable recette aux fêtes de saint Maurice, de la Toussaint, de la Conception de la Sainte Vierge, de Noël, de la Purification, de Pâques et de la Pentecote.

Conduite [1], posée dans une niche à volets, ornés des images peintes de sainte Anne et de saint Joachim. Deux candélabres de cuivre soutenaient des cierges à droite et à gauche. »

D'où venait cette statue, accompagnée de deux anges tenant un rouleau ou phylactère « *Ymago Virginis, ystoriata de duobus angelis tenentibus rotulum* » ? Du trumeau de la grande porte peut-être [2] ou de quelqu'autre endroit, d'où elle aurait été enlevée. En tout cas, elle fut placée là en 1419 par Jean Poncet sur un piédestal ou cul de lampe [3]. « *Johanni Poncet, pro sede imaginis Virginis a latere altaris beati Renati*, ystoriatæ de duobus angelis tenentibus rotulum LX s. et fut peinte par Jean Hanes « *item Joanni Hanes, pictori, pro depingendo dictam ymaginem Virginis Mariæ*, C s. »

Au changement du chœur, en 1699, « l'image de Notre-Dame en bosse et la niche furent transportées dans la chapelle de Job, dans le cloître [4] ».

3° *L'autel de Marbre*, S' (1450-1480).

Placé au delà du Reliquaire [5] et du tombeau du roi René, il s'appuyait contre le pilier du chœur voisin de l'ancien maître-autel du côté de l'Évangile et faisait face à la nef [6]. Sur un massif de *marbre noir*, se détachaient des arcatures « *ourbevoies d'albastre* ». Audessus de la table, une frise, ornée de quatre-feuilles, servait de soubassement à trois bas-reliefs de marbre blanc et noir, formant retable.

Un état des travaux de cet autel, dressé le 31 août 1450 [7], rapproché du curieux dessin de Bruneau de Tartifume [8], permet de s'en faire une idée exacte :

« Item les tabernacles et pilliers qui seront au dedans de la table (dossier ou retable) « sont faits jusques à assembler et polir, excepté qu'il n'a rien été fait ès votes (voûtes), « qui sont de marbre noir, excepté une pierre et deux qui sont esquarréés. Pour ce faire « et accomplir, L X escus.

« Item pour les ymaiges, qui sont ou dedans de la table, sont près et faiz jusquez à « polir ; c'est assavoir Dieu en la Croix est tout prest et poly, Notre-Dame et saint Jehan, « le Roy et saint Michel qui le présente, et la Magdelaine présente la royne. Item les « angelots qui y doivent être sont une partie prestz à polir et partie encore à commander. « Pour ce faire et accomplir, L escus.

« Item le sous de la dite table est de troys pierres, dont il y en a deux prestes à polir « et l'aultre à moictié faicte, et deux pierres du pié droit de la bordure de la dicte table « près de faictes jusques à polir ; et ou sous plus de la dicte bordure n'a riens faict et n'y « a point de pierre pour ce faire, excepté une pierre. Item à embassemens de la dicte « table n'a rien faict, sinon la pierre siée ; et doit avoir esdits embassements *ourbes* « *voyes dalbatre*. Pour ce faire et accomplir, tout seulement de la main L X escus.

1. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 13.
2. Jean Poncet est obligé d'enlever de la porte intérieure de l'église une statue de saint Maurice par délibération du 20 avril 1429 et en fournit une autre mieux travaillée le 23 novembre suivant. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 656. Maurice.
3. *Fabrique*, comptes de 1419 à 1420.
4. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III.
5. Voir t. III, pp. 157 et 159 la description du Reliquaire ou Trésor.
6. Jeanne de Laval y fonda deux chapelles *(les grandes et les petites Rivettes)* pour y faire célébrer des messes à perpétuité près du tombeau de son mari. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 15.
7. *Extraits et Mémoriaux du roi René*, par Lecoy de la Marche, p. 46.
8. Bibliothèque d'Angers. Ms. 871.

« Item pour tailler et polir l'autel avec le devant et ung bout et ce qui s'en pourra « montrer par derrière, et tout de marbre noir et embassé de meismes, comme il appartient ; « pour ce faire et accomplir, de la main seulement VI^{xx} escus.

« Item pour asseoir la besongne que dit est en l'église de saint Maurice d'Angiers. « Item, le roy fournira de pierre de marbre noir et fera donner congié au dit Poncet « d'entamer le mur pour y mectre certaines pierres pour entretenir la dite euvre... »

M. Denais, dans sa Monographie (1), après avoir donné la description des bas-reliefs du retable de l'autel, ajoute : « Au-dessus de l'autel, derrière le Roi, trois chevaliers « bannerets portaient le heaume, la bannière et l'étendard; ils avaient cinq pieds de hauteur « chacun et étaient abrités par cinq dais d'albâtre ? à deux pans. Derrière Jeanne de « Laval, trois pleureuses assises, lisant leurs heures. Au fond des angelots. »

Il me paraît bien difficile d'admettre l'hypothèse de mon savant collègue. Placer trois chevaliers de cinq pieds de hauteur au-dessus des bas-reliefs du retable, dont les images étaient à une si petite échelle eût été, il me semble, un manque de goût, presque aussi de convenance à cause de la sainteté des personnages (Le Christ, la Madeleine, saint Michel). Y avait-il d'ailleurs en largeur l'espace voulu pour trois grandes statues, comme on l'indique ? j'en doute beaucoup, car l'autel était fort petit et trois chevaliers de cinq pieds de haut eussent été par trop serrés l'un contre l'autre. Je ne vois pas bien non plus comment trouver la place des trois pleureuses derrière (?) Jeanne de Laval.

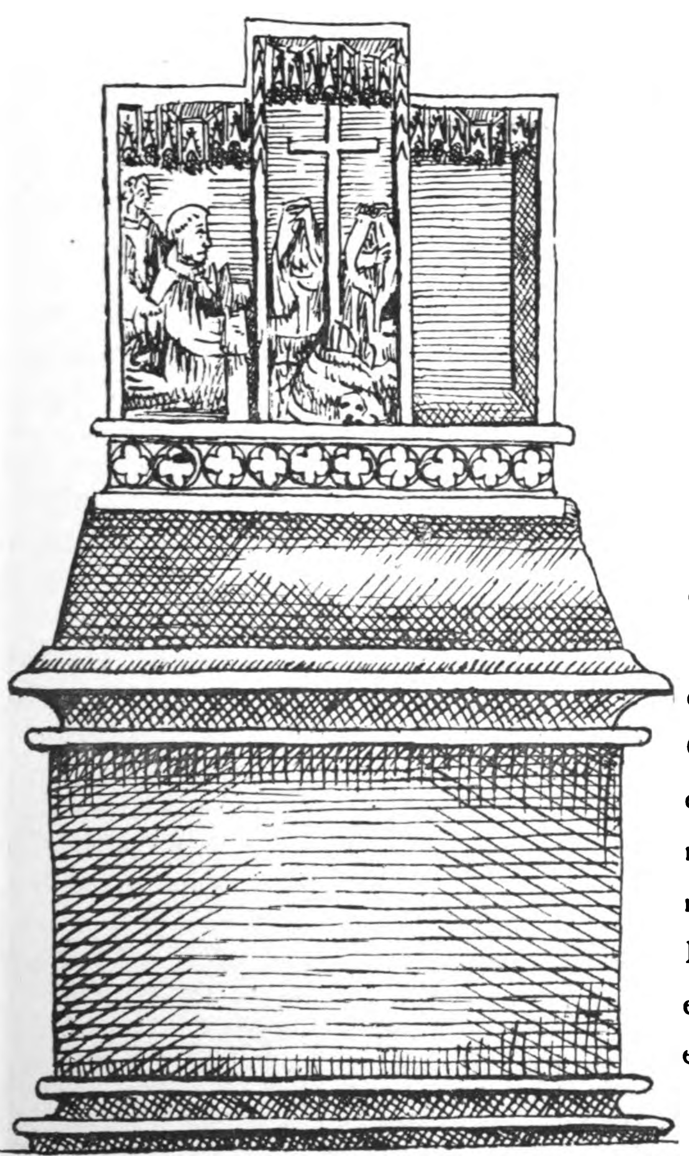
Je crois avoir résolu ces difficultés en supposant les trois chevaliers au *frontispice du tombeau*, sous les cinq tabernacles à deux pans en *pierre sculptée* (le texte ne dit pas qu'ils aient été *en albâtre*), qui existent encore au-dessus de l'arcature qui aurait été recoupée et remontée vers 1535 de près de deux mètres, au moment de la restauration du tombeau du roi René par François de Château-Briand. On aura supprimé les trois chevaliers à l'époque de cette transformation.

Quant aux trois pleureuses, il est dit qu'elles seront au *devant de la sépulture, faisant manière de deuil et disant leurs heures*. Ont-elles jamais été placées ? je n'en sais rien ; elles eussent terriblement encombré le passage et gêné la circulation près du tombeau, l'abord au Reliquaire, où il fallait souvent accéder, enfin rendu difficile la célébration des messes fondées à l'autel de marbre. Pour plus ample explication, je renvoie à la description du tombeau du Roi René. Celui-ci en parle dans son testament de 1475 (2).

L'autel était orné latéralement de rideaux, suivant l'usage du temps : « 1495-1496. « Dicto Leschalle, pro virgis ferri per eum factis pro portando ridellos *altaris* « *marmorei* (3) ».

Le lundi 16 janvier 1699, sans égard pour les fondations et le souvenir du roi René, d'Isabelle de Lorraine et de Jeanne de Laval, le chapitre fit démolir l'*autel de marbre*, fort petit il est vrai, mais d'un travail exquis (4). Si au moins, il avait été réédifié dans une autre place... Hélas ! le retable avec ses curieux bas-reliefs fut brisé, on utilisa seulement les blocs de marbre noir du tombeau de l'autel pour construire sous la rosace du transept

1. Page 274.
2. Il veult qu'à toujours mais chacun jour soient perpétuellement dites à l'autel qu'il a fait édifier devant sa dite sépulture en la dite église d'Angers une messe basse par son intention...
3. *Fabrique*. Compte de 1495-1496.
4. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 15.



Dessin de l'autel de marbre noir, par Bruneau de Tartifume, vers 1623.

TABERNACLES ET PILIERS

EN MARBRE BLANC.

Le Crucifix et le bas-relief de la Madeleine, présentant la reine Isabelle manquent dans le dessin.

Ces figures furent sans doute détruites par les Huguenots en 1562.

Les *ourbes-voies* d'albâtre, se détachant sur marbre noir.

Le devant de l'autel était-il aussi orné d'arcatures d'albâtre ? peut-être. Cependant comme il était souvent couvert d'un parement de velours noir, il est possible qu'il ait été en marbre noir uni et simplement poli. La corniche et le soubassement étaient en marbre noir, profondément refouillé et poli.

---

nord un autel qui fut dédié à la *sainte Vierge* sans doute pour remplacer celui qui, du côté de l'épître, était précédemment adossé au jubé.

II. La Nef.

L'état des chapelles en 1429 nous fait connaître l'existence de sept autels, désignés plus tard comme stations pour gagner les indulgences accordées aux confrères de saint René (1).

Du côté de l'Évangile.

1° *Autel du Crucifix* B', (1051) et *de saint Pierre* (1418) B, *de saint Luc*, au XVIIe siècle, B" *de saint Joseph* en 1732, de *saint Sébastien*, en 1802.

Si, comme je l'imagine, les stalles occupaient avant le XIIe siècle, la partie supérieure de la nef principale (alors que l'église en comptait trois), l'autel du crucifix, consacré en 1051 par l'évêque Eusèbe Brunon (2), occupait sensiblement la place B'. Son nom lui venait de son voisinage de la croix triomphale, suspendue à la voûte ou placée sur une trabes, car alors il n'y avait pas encore de jubé (3).

Un acte de 1099 le mentionne en ces termes (4) : « Notitia de *altari Crucifixi*... Odo, « thesaurarius calumniatus est canonicis *altare Crucifixi, quod situm est infra chorum* et « parochiam ad eumdem Crucifixum pertinentem... Tandem Odo guerpivit calumniam « quam injuste intulerat canonicis de *altari Crucifixi* cum laureo baculo in manu Goffridi « episcopi... Actum in capitulo sancti Mauricii, 3 Kalendas julii, anno domini 1099. »

Après la construction des grandes voûtes et celle du jubé qui au XIIIe siècle, séparait les stalles placées dans la nouvelle croisée du haut de la nef, l'autel fut rétabli du côté de l'évangile en B (5). Peut-être prit-il alors aussi le nom d'*Altare beati Petri*, qu'il portait en 1418 (6) et le double vocable *Altare Crucifixi et sancti Petri* (7). Le chapelain *du Crucifix*, c'est-à-dire le curé de la paroisse, devait y chanter la messe les dimanches de l'Avent et du Carême.

Au cours du XVIIe siècle, sans que je puisse en préciser la date exacte, l'autel fut dédié à *saint Luc* et démoli avec le jubé en 1699 (8). Le service paroissial s'accomplit du 1er dimanche du Carême 1700 jusqu'en 1718 à l'autel saint Séréné C ; enfin, le chapitre autorisa le curé à le célébrer dans son église curiale, au bas de la nef, ce qui était bien plus logique (9).

---

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 621, p. 20.
2. Ibidem. Ms. N° 894, p. 26.
3. *Dictionnaire d'architecture*, par Viollet le Duc, t. VI, p. 148.
4. Bibliothèque de Rouen. Ms. N° 619.
5. *Cartulaire noir*, fol. 41.

Le jubé de notre cathédrale remontait au milieu du XIIIe siècle ; j'en parle plus loin dans un chapitre spécial.

6. Cte *de Fabrique* de 1418-1419 : « Pro faciendo duos pannos pro ponendo ad altare beatæ Mariæ et ad altare *beati* « *Petri.* »
7. *Fabrique*, t. III, p. 1. Article 6. « *Altare Crucifixi et sancti Petri.* Capellanus ipsius Crucifixi et vicarius capituli debet ad ipsum altare diebus dominicis in quadragesima et adventu missas alta voce celebrare. » A la cathédrale du Mans et à celle de Vannes on voyait aussi autrefois l'autel du *Crucifix*, situé au côté de l'évangile le long du jubé.
8. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 12. « Le 14 janvier 1699, on défit les deux autels sous le jubé, savoir celui de la *sainte Vierge* à droite et de *saint Luc* à gauche. On réserva l'image de *saint Luc* qu'on plaça tout près du tombeau de M. du Marq le 18 février 1705. »
9. Ibidem. *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, Livr. II, p. 18.

Le long du pilier en B", on construisit en 1732 un autel en l'honneur de *saint Joseph ;* il fut consacré le 21 avril 1735 par Mgr de Vaugiraud et renversé à la Révolution.

Mgr Montault fit élever à sa place en 1802 l'autel de *saint Sébastien* qui provenait de l'ancienne église Saint-Martin. Le conseil de fabrique en vota la suppression le 18 janvier 1871. On trouva, en le démolissant, un morceau de chapiteau du tombeau de Jean Olivier et un marbre de celui de René Foucier, daté de 1609. L'un et l'autre ont été déposés au Musée de l'Évêché.

2° *Autel de saint Séréné* C. (1392, 1429, 1476, 1751, 1726).

Les reliques de saint Séréné furent déposées à la cathédrale d'Angers au VIIIe siècle (1). On lit dans la vie de saint Domnole (2) : « Le corps de saint Séréné ayant été levé et « transféré de l'église de Sauges par un évêque d'Angers, qui en était seigneur, dans la « cathédrale d'Angers, il le fit honorablement déposer, où est un autel de son nom à main « gauche en entrant, avec deux images en relief, représentant saint Sérénic et saint Séréné, « vestus à la Cardinale. » Faut-il en conclure que les reliques aient été déposées en terre ou dans le mur d'une église antérieure près de l'emplacement, occupé par l'autel ? Je ne sais rien de positif sinon qu'en 1255 elles étaient déjà dans une châsse, renouvelée en 1286, dont je donne la description p. 176 et 177 du Tome III.

L'autel est indiqué dans les listes de 1392 et de 1429 : il fut reconstruit par le chanoine Jacques de Mandon (mort en 1555). Celui-ci y fit placer une statue de saint Jacques près de celles de saint Séréné et de saint Sérénic. Au-dessus de retable figuraient les armes de l'évêque François de Rohan, avec la devise *Spete l'hore* (3) ; le blason des Mandon (d'argent, à la bande fuselée de gueules, accompagnée de six quinte-feuilles posées en orle) (4) décorait le piédestal des trois statues.

Renversé par les Huguenots en 1563, *l'autel saint Séréné*, dit aussi *l'autel de Mandon*, fut rétabli par Guillaume de Mandon, neveu de Jacques, avant 1566 (5). Le service paroissial y fut transféré de 1700 à 1718. Reconstruit dans le goût du temps en 1726, il fut renversé à la Révolution.

3° *Autel de saint Denis et de saint Martial*, D. (1392, 1429).

Entre la porte du parterre de l'évêché et le tombeau de Hugues Odard, vers la lettre D, s'élevait, non pas appuyé à un pilier, mais perpendiculairement au mur de l'église, *l'autel de saint Denis* et de *saint Martial*, supprimé au cours du XVIIIe siècle, par amour de la symétrie probablement (6).

4° Autel *Memoriale mortis domini*, D'.

L'arcade, qui contenait autrefois le tombeau de Raoul de Beaumont (aujourd'hui rétabli) fut choisie, par Mgr Montault, pour emplacement du reposoir du jeudi saint. Il

1. *Gallia Christiana*, t. XI, p. 710.
2. *Vie des évêques de Mans*, par Bondonnet, p. 261.
3. *Monographie de la Cathédrale d'Angers*, par M. Denais, p. 125.
4. *Ibidem*, p. 126. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 871, p. 13.
5. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 130. Epitaphe de Jacques de Mandon.
6. Archives de Maine et Loire. Série G, 273, p. 344. Délibération du chapitre du 18 sept. 1788. Mrs ont autorisé M. Mongeot, chanoine, à faire diminuer les *six* marchepieds des *six autels de la nef*... Le 3 nov. 1788. Les deux marchepieds des autels les plus bas de la nef à droite et à gauche sont diminués, les autres restent tels qu'ils étaient.

fit même élever là, vers 1826, un autel intitulé : *Memoriale mortis domini*, en style grec démoli en 1846 [1].

5° *Autel de saint Gatien*, E. (1392, 1429), *de saint Claude* en 1494 [2], *de saint Maur* [3], *de la Circoncision* (au XVII[e] siècle) [4], enfin *de saint Charles*, en 1735 [5].

Contre le 1[er] pilier de la nef, vers le bas de l'église, était adossé l'autel *de saint Gatien*, dont le vocable changea tant de fois et qui disparut à la Révolution.

6° *Autel de saint André* F (1305), *de saint André et de saint Yves* (1364 et 1429), *de saint Yves* (1735).

Dès le XIII[e] siècle, les reliques de saint André étaient honorées à la cathédrale [6] ; il est probable que son autel remontait au moins à ce temps-là. En 1305, le chanoine Emery le Baacle élit sa sépulture *ante altare beati Andreæ* [7].

A ce vocable fut ajouté celui de *saint Yves*, après la réception de la côte de ce saint [8] : nous voyons le roi de France venir offrir en 1364 « *dix besants d'or à l'autel saint Yves* [9] ». Louis XI entendit la messe le 24 octobre 1481 à *l'autel saint André* [10]. La nation de Bretagne, à l'Université d'Angers, célébrait sa fête patronale à cet autel, orné de trois statues de saint André, de saint Yves et d'une autre, dont je n'ai pu trouver le nom. Deux colonnes de marbre soutenaient la table « *reste d'antiquité* », ajoute Lehoreau ; on remarquait parmi les ornements du retable, quatre écussons de Bretagne. Le jour de la Saint-Yves, on encensait l'autel du saint, dont la statue était couronnée de fleurs [11].

Il fut reconstruit et consacré par Mgr de Vaugiraud le 21 avril 1735 sous le vocable *de saint Yves* seul et démoli en 1793 [12].

7° *Autel saint Blaise*, G (1392, 1429) *de saint Mathurin* (1547) et de *sainte Madeleine* (1726).

Je lis dans une délibération du chapitre, concernant l'évêque Ulger, mort en 1148 [13] : « Pro hiis et aliis et multis beneficiis quæ nobis contulit, statuimus, ei in ejus anniversario... ad tumulum ejus vigiliam et *missam sollemniter celebrare.* » Il y avait donc tout auprès un autel, adossé sans doute au pilier voisin, dédié à *saint Blaise* en 1392 et 1429,

---

1. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts*, 1846, p. 429.
2. Primum a parte Capellæ beatæ Annæ, noviter constructum (1494).
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 621, p. 56.
4. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 13. Le 14 avril 1716, M. Simon Corbin, chanoine, mourut et fut enterré, le 14, près de la chapelle Sainte-Anne, devant l'autel de la *Circoncision*.
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 658, p. 18.
6. Tome III, p. 186. Inventaire de 1255.
7. Archives de Maine et Loire. Série G, n° 340.
8. Tome III, p. 182. Archives de Maine et Loire. Série G, n° 334, p. 17. Ce même volume p. 17, contient les lettres de fondation de la fête de saint Yves, datées du 26 mai 1396. (Chant des premières et des secondes vêpres ; messe solennelle, son des cloches, orgues, etc.).
9. Bibliothèque d'Angers. Ms, n° 654, p. 57. « Anno Domini M. CCC sexagesimo quarto, XIIII die mensis aprilis rex obtulit *altari beati Ivonis* hujus Andegavensis ecclesiæ decem besancios auri. »
10. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 276. *Fabrique.* Compte de 1471 à 1472. « Pro ponendo unam estache gallicè ad altare *sancti Andreæ*, pro ferro et plaustro, II s. VI d. ». Bibliothèque de Tours, Ms. n° 1258, p. 19. Le roi y fit une offrande de trente écus pour la châsse de saint Maurille.
11. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 122.
12. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 658, p. 18.
13. Ibidem. Ms. n° 636, p. 158.

à *saint Mathurin*, après sa reconstruction par Mathurin de Brie, de la maison de Serrant [1] et enfin à *sainte Madeleine* [2].

8° *Autel Notre-Dame*, H (1333, 1392, 1429), de *saint André* (1755) et de *la Madeleine* (1802).

Il y a tout lieu de croire qu'en face de l'autel du crucifix se trouvait dès le XI[e] siècle celui de *Notre-Dame* vers H', toutefois les documents précis font défaut. Il est signalé en 1333 (reconstruit sous le jubé au XIII[e] siècle) [3] : « Simon Galli, scolasticus Andegavensis, tradidit litteras fundationis cuidam capellæ fundatæ ad *altare beatæ Mariæ* de Salve, 1333. » En 1418-1419, Jean Perier fournit deux râteaux pour y placer des chandelles et quatre chevilles de fer pour les angelots, qui soutenaient les cierges [4]. Le 14 janvier 1699, l'autel fut démoli avec le jubé. La statue de la Vierge dont il était orné et les pierres sculptées furent données aux filles du Bon-Pasteur, qui venaient de s'établir près de la porte Saint-Nicolas [5]. En 1732, il fut rétabli le long du pilier en H'', sous le nom de *saint André*, consacré par Mgr de Vaugiraud le 21 avril 1735 et renversé à la Révolution.

Sur le même emplacement, Mgr Montault fit élever, en 1802, l'autel de la *Madeleine*, dont la statue et celle de S. Sébastien furent payées 125 livres aux citoyens Laroche et Boissière, et réparées avec la sculpture par Lamarre en 1805. Cet autel disparut en 1871.

III. LE TRANSEPT-NORD (*de latere versus palatium*, 1392.) (*Cruciata versus palatium*, 1472), (*Chapelle des Évêques*), (*Chapelle de Jean Michel.*)

1° *Autel de saint Nicolas*, I, (1392, 1429, 1451, 1498, 1551, 1635, 1651, 1739, 1783). Par exception, son vocable se maintint jusqu'à la Révolution.

Cet autel, devant lequel Yves de Tessé fut enterré en 1551 [6], est renouvelé au moins quatre fois : 1° en 1451, par Guillaume Robin ; 2° en 1635 par René de Breslay et consacré le 19 juin 1651 par Mgr Arnaud ; 3° en 1739, aux frais de la fabrique par Henri Villars, marbrier à Sablé ; 4° par les soins du chanoine Rousseau de Pantigny en 1783.

Un portrait de Jean de la Barre, placé au retable entre 1593 et 1663, en fut enlevé en 1699 et transporté dans la chapelle de saint Jean [7]. On lui substitua celui de Pierre de Breslay, chantre et chanoine d'Angers, frère de René de Breslay, évêque de Troyes [8].

2° *Autel de Sainte Foy* J (XI[e] siècle) (*de saint Rémi, de la Croix et de sainte Véronique*

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. 680. François Moreau, dans son testament du 30 juin 1527, élit sa sépulture près de *l'autel de M. saint Mathurin*, et au-dessus de deffunct de bonne mémoire Maistre Mathurin de Brye.

Archives de Maine et Loire. Série G, n° 1322. Le 1 février 1555 la chapelle saint Mathurin, fut fondée à *l'autel saint Mathurin*, par Mathurin le Moyne, prêtre chapelain en l'Eglise d'Angers.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. 658, p. 18.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 628, t. III, p. 180.

4. *Fabrique*. C[e] de 1418-1419. « Johanni Perier pro duobus ratellis ad ponendum candelas ad altare *beatæ Mariæ* et pro quatuor cavillis ferri pro angelotis, qui tenent cereos. — Pro lapide supposito ymagini *beatæ Mariæ*, XX s. — C[e] de 1465-1467. Pro duabus virgis ferreis positis in *altare beatæ Mariæ* pro ponendo duos ridellos. »

5. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 12.

6. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 658, p. 821.

7. Ibidem. Ms. n° 671.

8. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 134.

1378, 1429, 1451) (*de sainte Croix et de sainte Véronique*, 1476), (*de saint Sébastien*, 1635), de *saint Jean l'Évangéliste*, 1741, 1783.

Bernard, écolâtre d'Angers, dans son *Livre des miracles de sainte Foy*, note le projet, qu'avait l'évêque Hubert de Vendôme, occupé à reconstruire sa cathédrale, d'élever un autel en l'honneur de sainte Foy (1). Il fut mis à exécution, puisque le Calendrier de l'église (2) nous fait savoir que la sépulture de Malachias, évêque de Down (décédé en 1204), se trouvait *juxta altare sanctæ Fidis* et qu'en outre elle fut découverte en 1635 en démolissant un des autels de la chapelle de Jean-Michel (3).

Sans pouvoir préciser exactement l'emplacement de l'ancien autel de *sainte Foy*, je crois qu'il ne devait pas être loin de J'.

Jean Bégut, chanoine d'Angers et doyen de Craön, fonda en 1378 une chapelle perpétuelle « *ad altare beati Remigii, ubi ymago Veronicæ depicta est* (4) »; c'était lui qui l'avait fait peindre (5).

Cet autel, reconstruit en 1451 par Guillaume Robin, fut démoli en 1635 et réuni au suivant sous le nom *de saint Sébastien* par les soins de René de Breslay, évêque de Troyes. On lisait sur une plaque de marbre, incrustée au frontispice, ces mots : « *Hæc condita sunt, procurante domino Benault hujus ecclesiæ canonico, domini tam Tricentii episcopi cantuarii ex sorore nepote*, 1635 (6). »

Quelque magnifique que parût autrefois cet autel avec ses colonnes de marbre, ses frises et ses guirlandes de fleurs, dont l'épitaphe de Pierre de Breslay peut donner une idée, il ne trouva pas grâce devant le *style rococo*. Remplacé en 1738, il fut consacré sous le nom *de saint Jean l'Évangéliste* en 1741, renouvelé *à la mode* en 1783 et finalement détruit à la Révolution.

3° *Autel de saint Julien* K (1392, 1429, 1451, 1476), *de saint Sébastien* (1463, 1635).

Un compte de 1463 « *Item recepit de offertoriis ad altare sancti Sebastiani* » me donne à penser que *l'autel de saint Julien* portait en même temps le nom de *saint Sébastien*.

Réuni, comme je l'ai dit, au précédent en 1635, il prit le nom *de saint Jean l'Évangéliste* au XVIIIe siècle.

4° *Autel de la Madeleine* L 1392 — (de *saint Eustache*, 1429) — (*de saint Eustache et de la Madeleine* 1451 et 1476), (*de saint Étienne*, 1635), (*de saint Laurent* XVIIIe siècle).

Comme les deux précédents, cet autel fut reconstruit en 1635 aux frais de René de Breslay, puis en 1735 et en 1783 (7).

Une rampe en fer, exécutée par Nicolas Bordière (8), remplaça en 1740 les balustres en

1. *Liber Miraculorum Sanctæ Fidis*, publié d'après le manuscrit de la Bibl. de Schlestadt, par M. l'abbé A. Bouillet. — Paris, Picard, 1897, in-8°, p. 87.

2. Manuscrit de Dubuisson-Aubenay, de la bibliothèque du Mis de Villoutreys, p. 115.

« Ex Calendario Sancti Mauricii Andegavensis. — Maïus, Kal. 3. « Malachias Lugdunensis (pour Dunensis) « episcopus et Armachus electus, qui, veniens ad regem anglorum, obiit Andegavi et sepultus est in nostra ecclesia « *juxta altare sanctæ Fidis* ».

3. Ibidem, p. 122vo.

4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 644, p. 140.

5. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 315 : « *ubi ymaginem sanctæ Veronicæ depingi feci* » 1394.

6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 867, p. 478.

7. Ibidem. Ms. N° 656, t. III, p. 521.

8. Ibidem. Ms. N° 879, p. 106.

pierre ou en marbre, dont étaient entourés les trois autels de M. de Breslay. Ce n'est pas celle d'aujourd'hui.

Jusqu'en 1860, un rang de confessionnaux s'étendait tout le long du mur est du transept. Ils furent enlevés par les soins de la fabrique et remplacés par trois autels en pierre blanche, polychromés plus tard.

M. Blouin, marguillier, donna une statue de la Vierge, qui fut placée à l'autel principal J K et remplacée en 1887 par une statue du *Sacré-Cœur* en terre cuite. L'autel le plus voisin du chœur I reçut une statue en pierre de *saint Joseph*, l'autre L une statue de *sainte Anne*, toutes les deux exécutées par le sculpteur Bourriché. Autels et statues sont d'une médiocrité incontestables.

5° *Autel de la sainte Vierge* T (1700, 1737).

Mgr Le Peletier utilisa en 1699, le petit autel de marbre noir voisin du tombeau du Roi René et le monument de l'évêque Foulques de Mathefelon (1) pour en faire un autel en l'honneur de la Sainte Vierge sous la rosace du transept nord, en face de celui de saint Maurice. Auparavant il n'y avait jamais eu là d'autel. Dans cet emplacement se trouvait le tombeau de Jean de Beauveau... n'importe, il fût transporté près de la salle du chapitre, à l'autre extrémité de l'église. Le nouvel autel fut consacré le 4 avril 1700 (2) : l'évêque se l'était réservé pour y dire la messe basse, et s'y habiller ; sur la balustrade de fer, scellée au devant, ses aumôniers étalaient leur chape, quand ils devaient assister l'évêque les jours de grande fête (3).

Mgr de Vaugiraud le fit reconstruire à ses frais pour 3000 livres et le consacra le 14 fév. 1737. La sculpture de cet autel et de celui de saint Maurice fut dirigée par Surugue. Le dessin de ces deux monuments fut donné par Servandoz (Servandoni). En dessous des deux figures allégoriques de la Charité et de l'Espérance, on lit sur un cartouche : ECCE MATER TVA.

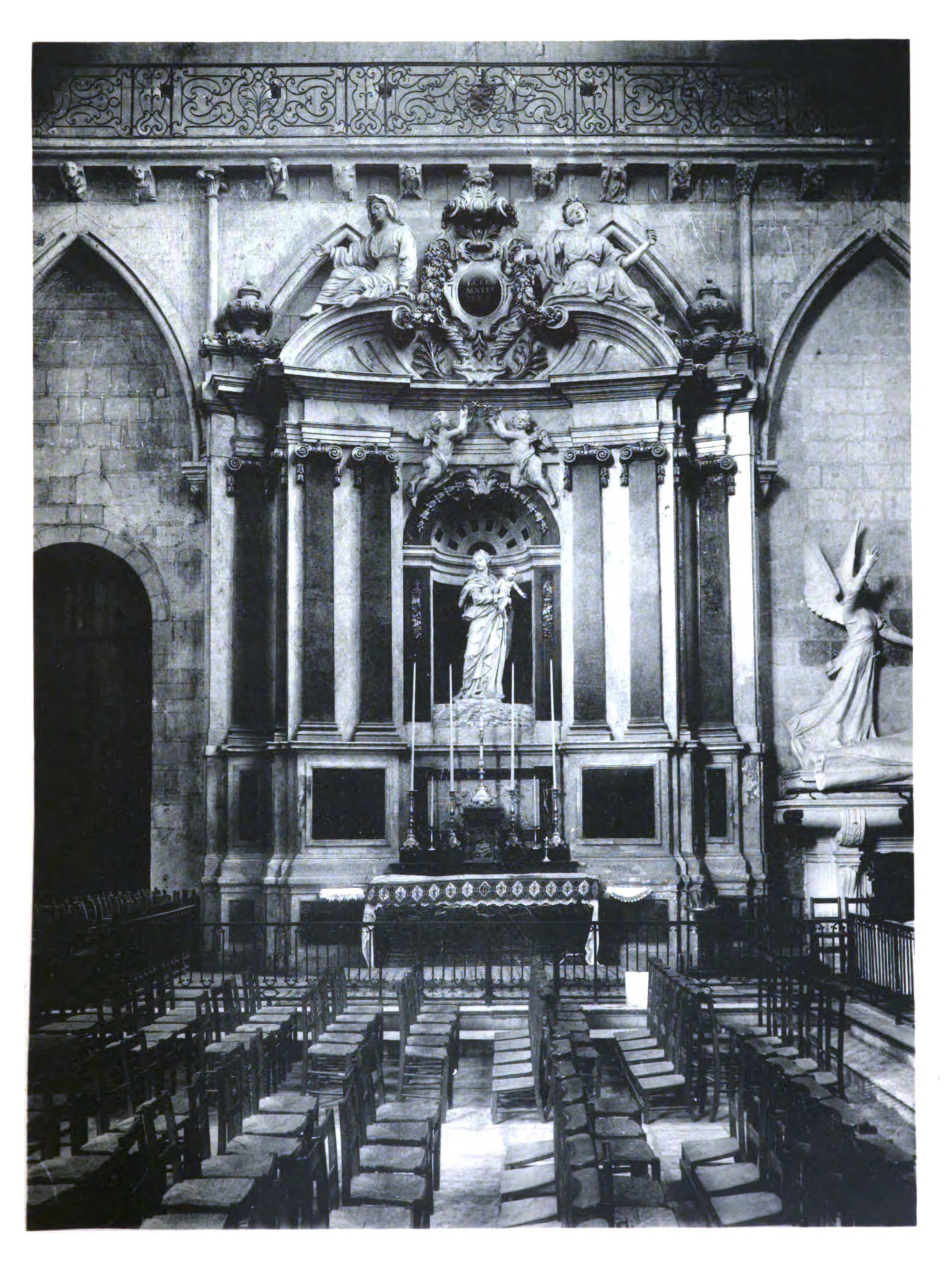
La statue de la Vierge, détruite en 1793 (4), fut remplacée par celle du chœur de l'église Toussaint, jadis posée sur un piédestal au fond de l'abside.

IV. Le Transept sud (*de latere sedis episcopi*, 1392). *Cruciata versus Capitulum* 1451, 1476). *Chapelle des chevaliers.*

1° *Autel de saint Thibault* (1373, 1392, 1429, 1451 et 1476), de *Notre-Dame de Pitié* (1544), de la *Compassion* (1740). Il était situé dans l'angle du transept et non sous la rosace : on l'appelait en 1373 (5) « *beati Theobaldi de angulo* ». Reconstruit en 1451 par Jean Robin (6), il figure dans la liste de 1476 (7) et ne fut donc pas remplacé par l'autel *saint Maurice*, élevé en 1448 par le roi René (8).

---

1. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 15 et 16.
2. « Cet autel se trouvera comme les autres enfermé dans la balustrade que l'on se propose de faire actuellement et « qui par retour, doit venir joindre le degré de l'évêché dans l'église, afin que Monseigneur puisse aller de la salle dans le sanctuaire le long « de cette balustrade sans être obligé de passer parmi le peuple, dans les grandes cérémonies ». La cathédrale d'Angers en 1699. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts*, 1858, p. 226.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 656. Autel.
4. Ibidem, Ms. N° 897, p. 56.
5. Ibidem, Ms. N° 656, t. III, p. 521.
6. Ibidem, Ms. N° 879, p. 106.
7. *Fabrique*, t. III, p. 2.
8. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 658, p. 851.



AUTEL DE LA SAINTE VIERGE, CONSACRÉ LE 14 FÉVRIER 1737 PAR Mgr DE VAUGIRAUD.

Sur l'emplacement de *l'autel saint Thibault* (c'est-à-dire dans l'angle du transept, je le répète), Jean du Mas, élu doyen le 17 mars 1536, fit construire un magnifique autel en l'honneur de *Notre-Dame de Pitié*. Consacré le 22 novembre 1544 par le suffragant de M[gr] l'évêque d'Angers[1], il était entouré d'une clôture de bronze de dix pieds de haut [2], fixée sur un piédestal de pierre dure de trois pieds. On voyait au-dessus de la porte les armes du fondateur. L'ensemble formait ce qu'on nommait au XVII[e] siècle *la Chapelle de Bronze*. Le tombeau du donateur, dont une partie existe encore, était enfermé dans l'enceinte. A en juger par les pilastres de ce monument funèbre, cet autel devait être d'une exquise délicatesse. Une échauguette en pierre sculptée, ornée de la figure en relief de l'*Ecce homo*, et dont Bruneau de Tartifume a conservé le dessin, séparait l'autel de *Notre-Dame de Pitié* du suivant.

Il servait spécialement à la célébration des messes de *Requiem*, dites pour les chanoines défunts. On tendait au-dessus du gradin un drap mortuaire noir, coupé d'une croix blanche ; il y restait jusqu'à la fin de la célébration des messes de trentaine. Cet usage, encore en vigueur en 1757, est mentionné dans le Règlement de la sacristie.

L'autel fut démoli en 1699. Le chapitre vendit pour 800 livres la belle clôture en cuivre de la *chapelle de bronze* [3]. « Il se pressa, dit Lehoreau, un peu trop par la crainte qu'il « avait que Mgr Le Peletier ne s'en emparât pour son dessein, qu'il eut grand soin de préve- « nir. Cela aida au dit chapitre à donner à M[gr] Le Peletier 1200 écus, valant la somme de « 3600 livres, pour le changement du chœur qu'il aurait néanmoins donnés, si M[gr] l'Évêque « s'en fût emparé avant lui. » Quel aveuglement, quel mépris de la part de l'évêque et du chapitre au point de vue artistique, pour tout ce qui n'était pas de leur temps ! En présence d'une pareille ardeur dans la destruction des objets d'art ancien, on se demande comment il est resté quoi que ce soit dans nos églises. Malheur alors à tout ce qui avait une valeur *intrinsèque* quelconque. Détournons les yeux de ces tristes choses... L'autel fut rétabli sous le vocable *de la Compassion*, refait en marbre par Jean Cordier aux frais de la fabrique, consacré en 1741 et une seconde fois par Landeau en 1783, consacré par Mgr de Lorry en 1784 et détruit à la Révolution.

De 1699 date l'ouverture de la petite porte de la sacristie, tout près de l'autel, sous lequel se trouve un puits très profond, dont au XV[e] siècle on tirait l'eau pour la célébration des messes. Sa présence était indiquée par une inscription, gravée par Cordier en 1744 : HIC PUTEUS ALTUS EST [4].

2° *Autel saint Martin* N (1272, 1396, 1429, 1451, 1476, 1501), *de l'Annonciation* (1562), *de sainte Anne* (1741, 1783).

Le testament du chanoine Nicolas Barbetorte nous apprend la fondation d'une chapelle « *ad altare beati Martini* en 1272 [5] : » l'autel existait sans doute longtemps auparavant.

---

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 658, p. 15.
2. Les clôtures de chœur ou de chapelle en cuivre et en forme de balustres étaient fort en vogue au commencement du XVI[e] siècle. Philippe de Luxembourg, évêque du Mans, entoura ainsi le chœur de sa cathédrale. Il en fut fait de même à Notre-Dame de Rouen.
3. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 1. Elle avait coûté 4000 livres.
4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 878. Ce puits servait encore en 1411. « Item pro uno bancello ligneo ad reponendum aquam *prope puteum* ecclesiæ, pro missis celebrandis. »
5. Archives de Maine et Loire. Série G, n° 1322.

Le puits, dont j'ai parlé tout à l'heure, le séparait de l'autel précédent (1). En 1501, il était toujours sous le même vocable (2). Refait par Jean de Breilrond, en 1562, sous le nom de *l'Annonciation* (3), en 1740 et en 1783, sous celui de *sainte Anne*, il fut démoli à la Révolution.

3° et 4° *Autel de sainte Catherine*, O. — *Autel de saint Jean et de saint Bartholomée*, P (1378, 1391, 1392, 1429), *de sainte Catherine et de saint Jean-Baptiste*, O. P. (1451, 1476, 1482), de saint Christophe (1482, 1492, 1562, 1740, 1783).

Pierre de Corzé, doyen, demande en 1378 à être enterré « *ante altare beatæ Katherinæ* (4) ». Pierre Bonhomme, chanoine, fonde une messe à *l'autel de sainte Catherine* en 1391 (5). Mathurin Girard choisit pour lieu de sa sépulture le devant de l'autel *beatissimi Johannis Baptistæ*, le 19 oct. 1428 (6). L'état des autels en 1429 donne à entendre clairement que les deux autels de *sainte Catherine*, de saint *Jean et de saint Bartholomée* étaient distincts (7), ils ne furent réunis qu'après la reconstruction opérée en 1451 par Guillaume Robin (8). Un gaignage est établi en 1481 par Robert le Breton, à l'autel saint Jean (9). On y voyait une statue de saint Christophe en 1481 « *ante ymaginem beati Christophori* (10) ». Le testament de Jean Bennereau, en date du 2 mars 1492 (11), prouve que l'autel était alors sous le vocable de *saint Christophe*. Il le conserva jusqu'à la Révolution, après avoir été refait en 1562, 1740 et 1783.

5° *Autel de saint Michel et de saint Nicaise*, Q. (1392, 1429), *de saint Michel* (1467, 1476), de *saint Louis* (1574, 1740 et 1783).

Cet autel était autrefois orné d'une statue de la Vierge. Jean de Laillé écrit dans son testament le 16 juin 1467 : « *ante ymaginem beatæ Mariæ ad altare sancti Michaelis* (12). » René Haurès le releva de ses ruines, après le pillage des Huguenots en 1562 et le rétablit sous le nom de *saint Louis* (13) qu'il conserva jusqu'à la Révolution, après avoir été renouvelé en 1740 et 1783.

6° *Autel de saint Maurice*, R. (1448, 1451, 1737, 1803).

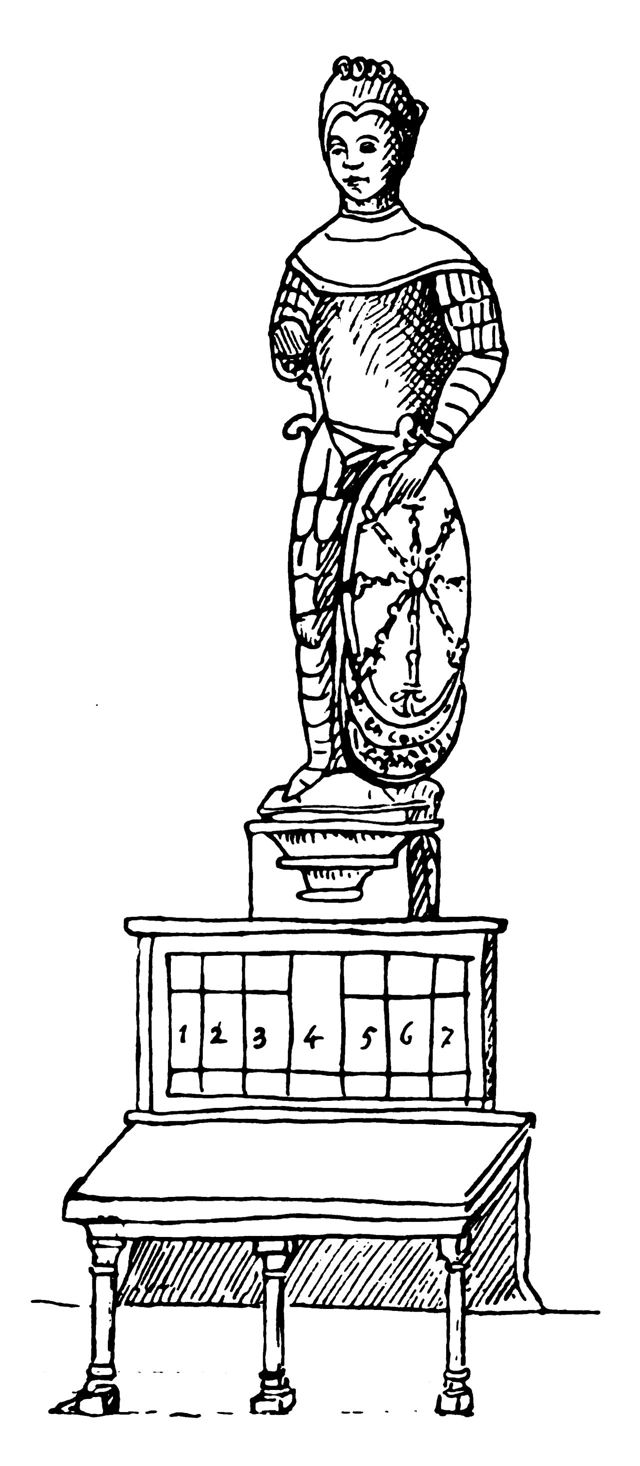
Le roi René demanda au chapitre la permission de bâtir un autel en l'honneur de saint Maurice pour les cérémonies de l'ordre du Croissant, le 17 juillet 1451, ce qui lui fut accordé le jour même (14).

---

1. Archives de Maine et Loire. Série G, n° 1322, 30 sept. 1395. Olivier le Bannier et Raoul Bougant, prêtres chappelains perpétuels de deux chappelles desservies à *l'autel saint Martin, près le puis.* — 17 nov. 1425... à *l'autel saint Martin, près le puy.*
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 635. Testament d'Hardouin Bréhier, 18 juillet 1501.
3. Voir l'Epitaphe de Jean de Breilrond.
4. Archives de Maine et Loire. Série G, n° 341.
5. Ibidem. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 640. Extrait d'un manuscrit de 1392, « *ad altare Sanctæ Katarinæ* ».
6. Archives de Maine et Loire. Série G, 342.
7. *Fabrique*, t. III, p. 1.
8. *Ibidem*, t. III, p. 11.
9. Archives de Maine et Loire. Série G, n° 342. Ceux qui voulaient participer au gaignage devaient chanter une antienne devant *l'autel de saint Jean.*
10. Ibidem, n° 342.
11. Ibidem, n° 342.
12. Ibidem, n° 342.
13. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 628, t. II, p. 364.
14. Ibidem. Ms. n° 658, p. 815. Voir les *Œuvres du roi René* par de Quatrebarbe, p. 76. Registre capitulaire de 1451, 17 juillet : « Domini Episcopus de Orengia et Jeannes Cossa, consiliarii domini regis Siciliæ pro parte

AUTEL DE SAINT MAURICE

où se faisaient les cérémonies de l'ordre du Croissant.



Dessin de Bruneau de Tartifume.

Si on s'en rapporte au livre de l'Ordre des Chevaliers du Croissant, fondé le 11 août 1448, l'autel existait au moins sur le papier et en projet à cette date : « Item et pour ce « que l'Eglise Cathédrale d'Angers est fondée au nom de Monsieur saint Maurice, « glorieux martyr, chef et patron de l'Ordre, est fait et fondé en la croisée à main droite, « devers les cloistres, un très bel autel et audessus iceluy l'image du dit saint belle et « magnifique... »

Bruneau de Tartifume en donne le dessin et la description suivante [1] : « Au pilier, « qui est entre la 6ᵉ et la 7ᵉ arcade de la dite chapelle des Chevaliers, il y a une forme « d'autel, supportée par le davant de trois piliers de pierre dure, comme aussi la table « d'icelui est d'une semblable pierre. En la face (retable) duquel il y a sept espaces. Sous « le premier est écrit *S. Petrus ;* sous le deuxième, *Salutatio B. M. ;* sous le troisième, « *Epiphania J. C. ;* sous le quatrième, *Crucifixus est Jesus*, lequel Crucifiement est de « manque ; sous le cinquième, *Absumptio B. M. ;* sous le sixième, *Coronatio B. M. ;* sous « le dernier *S. Paulus*, le tout en marbre blanc et de relief. Au derrière de cet autel « (qui ne joignait pas tout à fait le mur) paraissait un gros pilier de pierre dure sur lequel « est une telle figure... La place, où est élevé cet autel est surhaussée de quatre degrés, « par lesquels il faut monter pour en approcher. »

Autour du bouclier de saint Maurice, se lisait l'oraison du commun des martyrs : *Presta quæsumus....*

Mgr de Vaugiraud fit renouveler à ses frais cet autel en 1737 pour être déchargé du droit de chapelle et le consacra le 28 mai 1738. Comme celui d'en face, il est du dessin de Servandoni ; les sculptures sont de Surugue. La statue de saint Maurice, conservée pendant les premiers temps de la Révolution sous le nom de *Brutus*, finit par être enlevée de son piédestal en 1793 [2]. Celle qui figure aujourd'hui est l'œuvre de l'Académicien Monot, artiste du Louvre, qui la vendit six cents livres à la fabrique en 1803 [3]. Elle est en plâtre sculpté, comme le bas-relief, qui est du même artiste. M. Denais fait erreur en l'attribuant à Gaultier [4].

Le sculpteur Lamarre refit en 1805 un bras et deux mains à la statue de la *Religion*, deux bras et une partie du visage à celle de l'*Hérésie*, la tête et un bras à l'ange du milieu. Un cartouche en marbre porte l'inscription : « *Bonum Certamen Certavi* ». — La rampe de fer fut posée devant l'autel en 1806.

La fabrique s'étant crue autorisée, à la suite d'une conversation avec M. Joly, architecte diocésain, à faire enlever cet autel et celui d'en face en 1860, les vendit à l'église de

dicti regis presentaverunt litteras clausas super facto fondationis *unius altaris* in hujus modi ecclesia, pro suo Ordine du Croissant. Quibus visis post deliberationem, voluerunt et consenserunt domini quod ipse rex et alii domini predicti Ordinis du Croissant possint ædificari facere in hujus modi Ecclesia in loco quem ad hoc invenerunt ea magis proprium *dictum altare...* »

Le 24 septembre 1455 le roi et les chevaliers fondent une messe quotidienne à huit heures « *ad altare beati Mauricii de novo constructo.* »

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 871, p. 56.

2. M. Grille écrit dans ses *Notes topographiques* : « Le saint Maurice est de l'Académicien *Monnot.* »

3. *Registre de la Fabrique.* La statue, le bas-relief et les faux frais coûtèrent 1286 l. y compris le voyage de l'artiste à Angers. Du 24 floréal au 18 pairial an XII le maçon aida le sculpteur à monter la statue dans sa niche et enleva le piédestal de l'*ancienne*, qui était resté là ».

4. *Monographie de la Cathédrale d'Angers*, p. 238.

Trélazé. — Celui-ci fut même démoli en entier, quand en 1862 arriva l'ordre du ministère de le rétablir immédiatement. Au cours de ces travaux, on retrouva la première pierre, ornée des armes du chanoine Poquet de Livonnière et qui porte l'inscription suivante ([1]) :

VIR CLAR . HENRICQ . PROS .
PER POCQVET DE LIVONNIÈRE
DOCTOR SORB . ECL . ANDG .
CANON . PRIM . LAPID .
MARMOR . ME POSVIT
DIE 22 NOV. 1738.

Cet autel, complètement abandonné pendant longtemps, a été muni d'une croix et de chandeliers en 1872, mais on n'y célèbre jamais la messe.

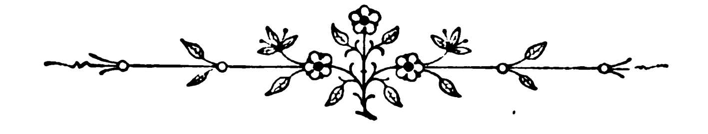
Une rampe de fer avait été posée en 1740 devant tous ces autels ([2]) ; elle fut enlevée à la Révolution et n'a pas été renouvelée.

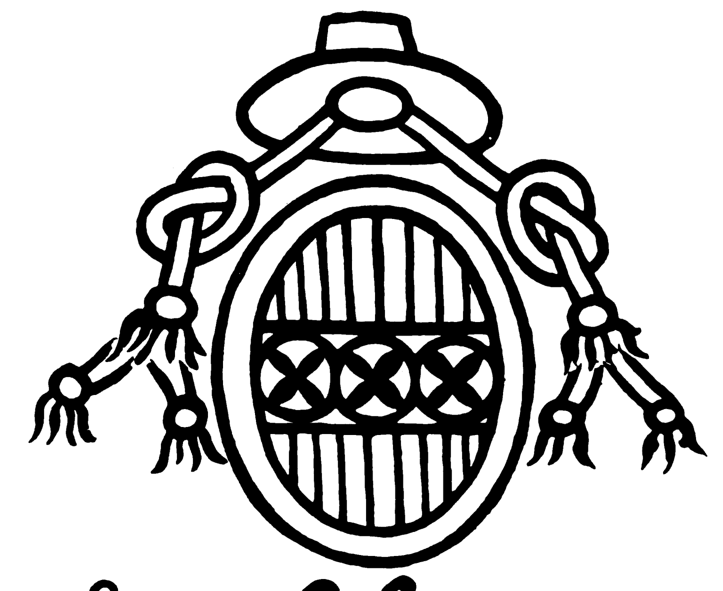
J'ai expliqué dans le 1er volume en décrivant l'ancienne chapelle de sainte Anne (aujourd'hui du Crucifix) que le Calvaire, exécuté par David, avait dû être placé au milieu de l'espace occupé dans ce transept par les confessionnaux. Le plan d'autel commandé dès le 23 avril 1819 par Mgr Montault à l'architecte de la fabrique, ne fut pas agréé par l'État : on érigea le Calvaire dans l'ancienne chapelle de sainte Anne, au bas de la nef.

Dans le même emplacement (sous la fenêtre est du transept) M. Georges de Chemellier avait espéré voir placer le vaste monument, qu'il se proposait d'élever à la mémoire de Mgr Freppel et dont la maquette fut exposée avec succès à Angers et à Paris ; malheureusement, il fallut y renoncer faute de ressources suffisantes.

Ce grand mur, meublé de quatre autels autrefois, aujourd'hui de vulgaires confessionaux, attend depuis plus d'un siècle une décoration, digne de la cathédrale. Je souhaite qu'on y rétablisse bientôt des autels « *sur piliers, garnis d'ung tresdours revestu de bonnes et honnestes molleures* », ou encore de triptiques peints sur fonds d'or, aux images des anciens titulaires, dont je me suis appliqué à rechercher les noms.

1. *Répertoire Archéologique de l'Anjou*, 1862, p. 256.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 895, t. VI, p. 47.





Vir Clar D Henric pros
per poquet De liuoniere
Doctor sorb Ecl andg
Canon prim lapid
marmor me posuit
die 22 nou 1737

Le Chœur.



'AYANT aucun renseignement sur l'aménagement du chœur (j'entends ici de l'endroit occupé par les chanoines, les chapelains et les psalteurs pour l'office divin), avant le XIIIe siècle, il m'est impossible d'en rien dire pour les époques antérieures.

I. LES STALLES.

1° XIIIe SIÈCLE.

Après l'achèvement de la croisée et des deux transepts et la construction jusqu'au mur de la cité d'une partie de la première travée du chœur, Étienne d'Azaire, chanoine fabriqueur, sous l'épiscopat de Guillaume de Beaumont, fit faire des stalles vers 1240. Elles furent posées dans la croisée entre le jubé, formant le haut de la nef et les deux piliers portant l'arc doubleau du nouveau chœur, évidemment sur l'emplacement, occupé précédemment par les quatre groupes de colonnes beaucoup plus rapprochés les uns des autres de l'ancienne croisée.

Toutefois, ces deux rangs de stalles parallèles ne prirent pas toute la largeur de l'intertransept ; on laissa aux quatre angles entre leurs dossiers et les piliers tant de la nef que du chœur, un espace libre de quatre pieds, fermé par une *porte de fer à rouleaux* (c'est-à-dire à rinceaux et à volutes, suivant l'usage du XIIIe siècle), comme l'était celle à deux vantaux qui, sous le jubé, correspondait à l'axe de la nef. Un dossier en menuiserie, d'environ quatre mètres de haut, abritait du vent et isolait des transepts les habitués du chœur. Les stalles formaient deux retours à angle droit, appuyés au mur du jubé et séparés par un espace d'environ trois mètres, correspondant à la largeur de la grande porte de fer, à droite et à gauche de laquelle se trouvaient deux escaliers en pierre pour monter au jubé.

Quelle était la valeur artistique des stalles d'Étienne d'Azaire ? je l'ignore absolument. D'après celles de la cathédrale de Poitiers ([1]), on peut se les figurer. Les seuls détails qui nous soient parvenus, sont les suivants : il y avait au-dessus des stalles ou peut-être aux deux extrémités vers l'autel, deux statues, l'une de saint Maurice et l'autre de saint Maurille, dont les insignes (l'épée et la crosse) furent fournis par Jean Cocherel, tandis que Jean Hanes se chargea de la peinture des figures en 1419. Le chapitre commanda en même temps une courtine de serge rouge pour la porte du chœur, afin de s'abriter du vent ([2]).

1. *Annales Archéologiques*, t. II, p. 49.

2. *Fabrique.* Cte de 1419-1420. Johanni Cocherelle, pro faciendo unam ensem et unam crossam ligni pro ymaginibus videlicet beatorum Mauricii et Maurilii existentibus supra chorum. — Johanni Hanes, pictori, pro duabus ymaginibus existentibus super chorum de duobus lateribus, videlicet beatorum Mauricii et Maurilii, IIII l. — Gaufrido Yvon prima die septembris pro XII alnis cum tribus quarteriis sargiæ rubri coloris pro faciendo unam curtinam ad hostium chori, VI l. VI s. — Petro Chaze, pro faciendo dictam curtinam et pro quinque alnis de ruban et LX loculis ad dictam curtinam necessariis, XX s.

2° DU XVe SIÈCLE A 1699.

« Le pénultième jour de mars l'an 1443, on marchanda les chaises et les sièges du *côté droit du grand autel* avec Jean Fleury, menuisier, pour une pipe de vin, deux septiers de froment et soixante livres d'argent (1). »

L'autre côté dut être fait en même temps. Une partie des stalles fut encore renouvelée après l'incendie du 8 juillet 1451, qui détruisit la moitié du chœur (2). Je n'ai malheureusement à ce sujet aucun détail.

En quoi consista la modification opérée en 1657 et signalée par cette phrase laconique : « *Mr Arthaud, chanoine et archidiacre d'Outre-Loire changea la situation du chœur à ses dépens 17 août 1657* (3) ? » Je l'ignore absolument.

M. Grille, qui avait vu ces stalles en 1783, après leur translation dans le fond de l'abside, dit ceci : « *elles n'avaient rien de curieux, qu'un aspect gothique mais sans les ornements et la richesse de celles de saint Aubin.* » Leurs dossiers se composaient « *de certains ais fort élevés, sans ornements, sur lesquels par le dedans, on tendait les petites tapisseries* (4), la *vie de saint Maurice*, et la *vie de saint Maurille* (voyez dans le tome III la planche insérée à la page 85).

Le chœur est composé de cent chaises ; quatre furent ajoutées en 1699 (5). Le plan de Lehoreau nous donne la place de chacune, celle de l'Aigle, des tombeaux, du banc du Chantre et des Candélabres.

3° DE 1699 A 1783.

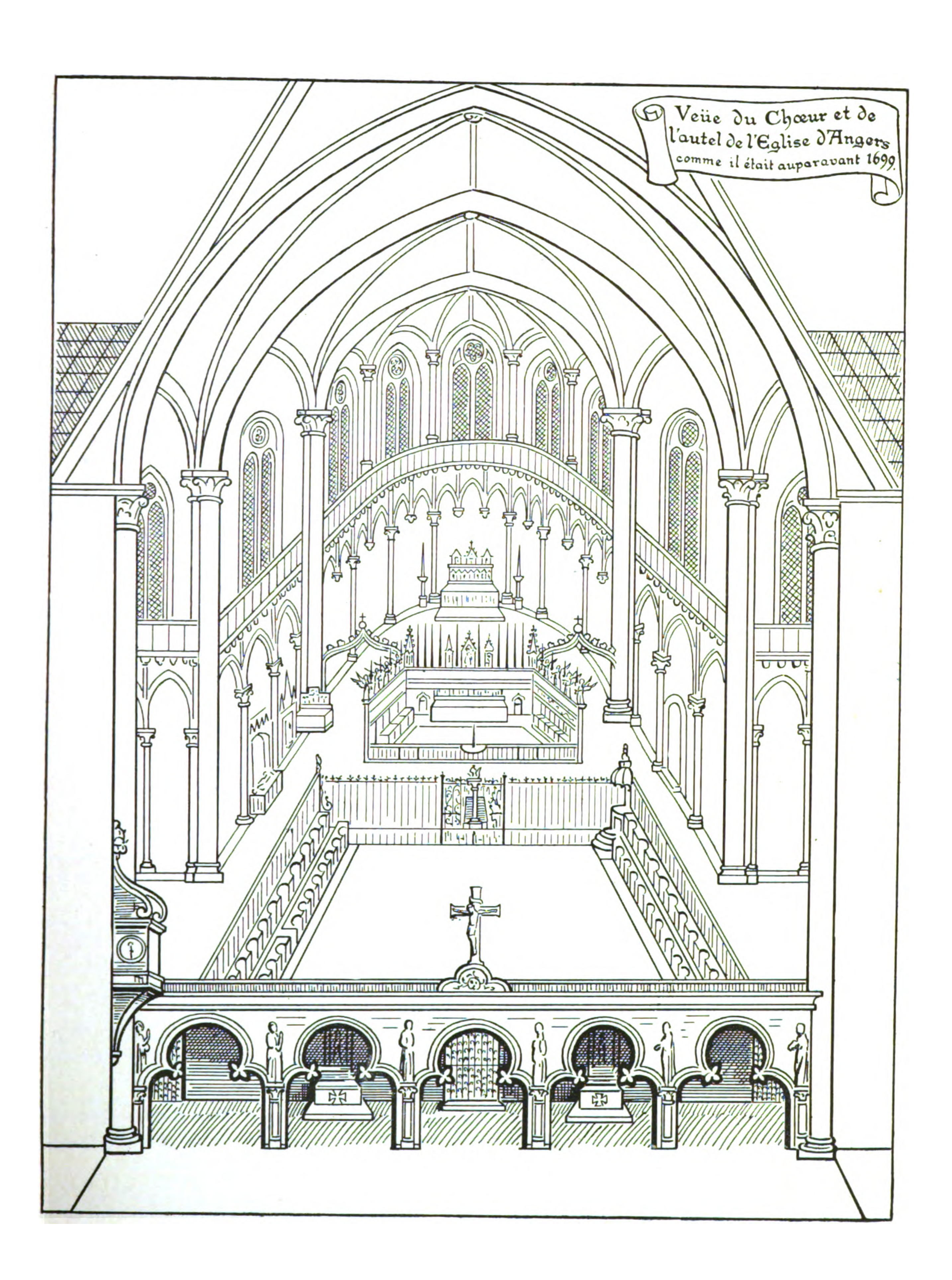
Lorsqu'après la démolition de l'ancien maître-autel, de celui de saint René, de l'autel de marbre et des tombeaux, à l'exception de ceux de Marie de Blois et du roi René, le fond de l'église fut devenu libre de tout obstacle, on y transporta sur *des roulleaux* les stalles, chaque côté tout à la fois, sans en démonter aucune. On les écarta les unes des autres de trois à quatre pieds de plus qu'auparavant.

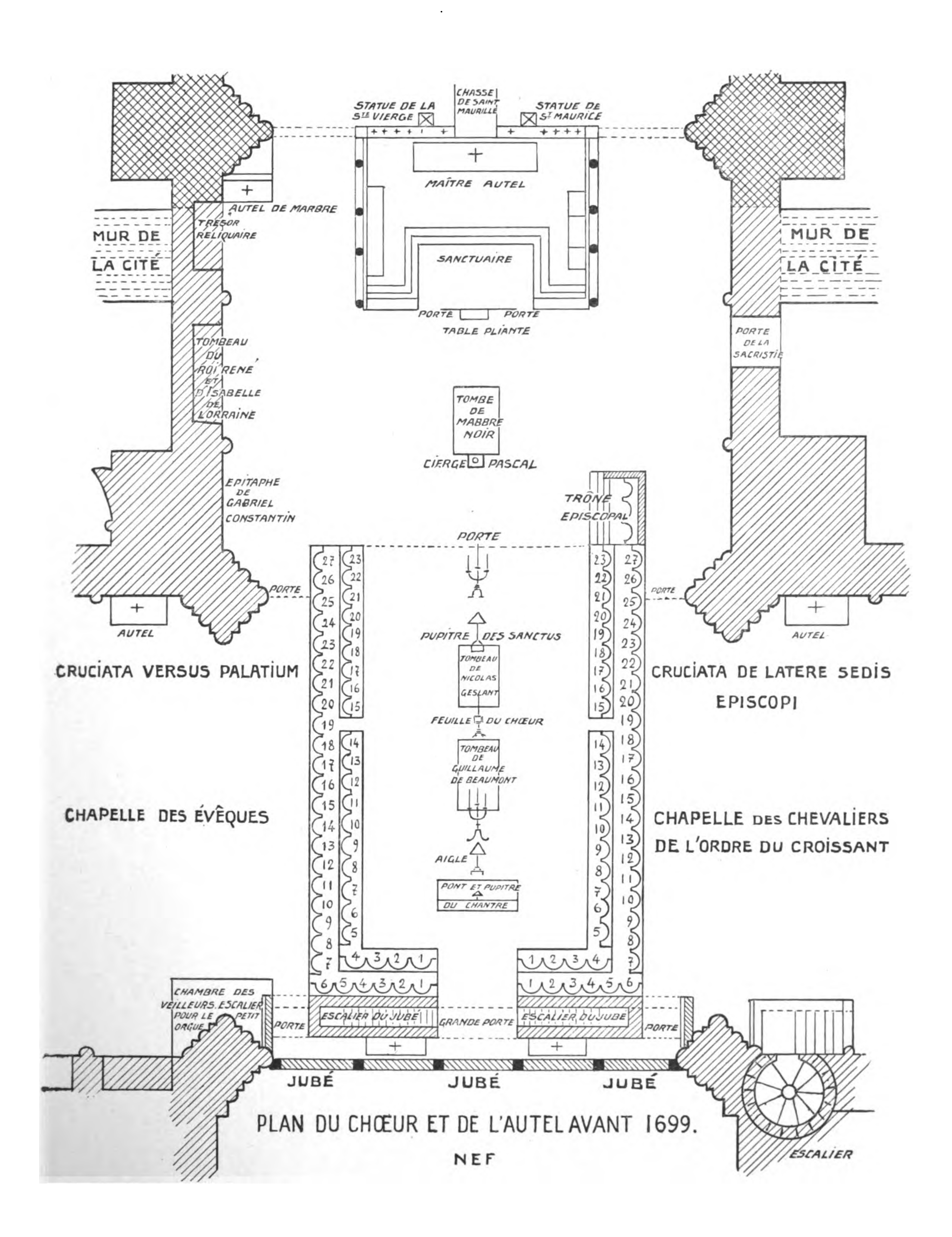
« Les stalles ne font point dans le fond de l'abside un rond ; elles sont disposées à angle « droit, vis à vis de l'autel. Au milieu, il y a une ouverture, d'où l'on va à droite et à « gauche derrière, n'ayant pas de bas-côtés non plus que la nef. Au-dessus du vide, qui « reste au fond de l'abside est le jubé, attaché contre le mur. Le fond du jubé est rempli « par le buffet de la petite orgue, qu'on touche en certains jours au lieu de la grande.

« A droite et à gauche, sur deux lignes parallèles sont les stalles de messieurs ; celles « des dignités sont vis-à-vis de l'autel (6)... »

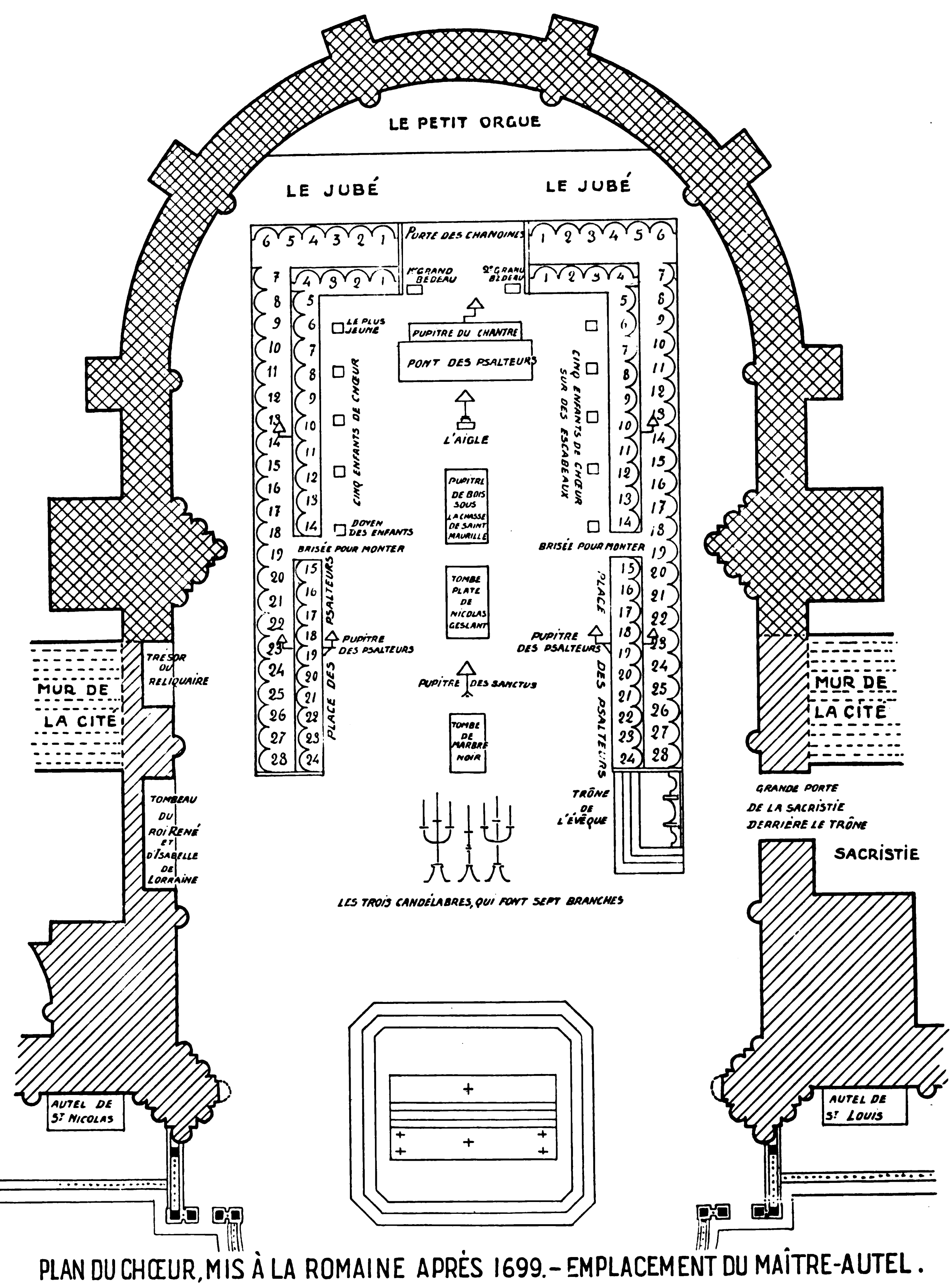
Le plan ci-joint et surtout celui de Lehoreau permettent de se représenter exactement l'état des choses. Ce changement, avantageux pour la perspective, avait de graves incon-

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 886, t. I, p. 228.
2. Ibidem, Ms. N° 656, t. I. Chœur.
3. Ibidem, Autel.
4. Bibliothèque de l'Évêché. — *Cérémonial de Lehoreau*, t. III. Journal. Le même jour (vendredi 9 janvier 1699) on détendit les petites tapisseries du chœur, où sont savoir à celles du tour du chœur, au dossier des hautes chaises, l'histoire des Martyrs Saint Maurice et ses compagnons et à celles du fond du chœur devant le jubé l'histoire de saint Maurille.
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673.
6. Ibidem, Ms. N° 627.


Veüe du Chœur et de
l'autel de l'Eglise d'Angers
comme il était auparavant 1699.



PLAN DU CHŒUR ET DE L'AUTEL AVANT 1699.



PLAN DU CHŒUR, MIS À LA ROMAINE APRÈS 1699. – EMPLACEMENT DU MAÎTRE-AUTEL.

CÉRÉMONIAL DE LEHOREAU, t. I, p. 496.

Côté droit en haut.

1. Place de l'Évêque, quand il n'officie pas.
2. Place de dignité du Doyen, quand il veut recevoir les honneurs.
3. Place ordinaire du Doyen, excepté aux festages.
4. Place ordinaire du chantre.
5. Place du Pénitencier.
6. Place du fond, qui reste vide.

   Aux jours de festages, le Doyen occupe la 2e, le Chantre la 3e, le Pénitencier la 4e, alors les 5e et 6e restent vides.

7, 8, 9, 10, 11, 12. Places des Chanoines.

13. Le Grand-Corbellier.
14. Le Maire-Chapelain de Nozé. } Un pupitre pour tous deux.
15. Le grand-Diacre, officier de l'autel.
16. Le petit-Diacre, officier de l'autel. } Un pupitre pour eux deux.

17, 18, 19, 20. Les quatre plus anciens Chapelains.

21. Premier ou grand-Souchantre, officier.
22. Maire-Chapelain de Rue Chèvre.
23. Corbellier de Béligan. } Un pupitre pour les trois.

24, 25, 26. Chanoines prêtres, car il n'y en a jamais de diacres.

27. Le grand Archidiacre, aux jours ordinaires.
28. » » aux grandes fêtes.

Côté droit en bas.

1. 2. } personne ordinairement. { aux cinq chapes, le chantre en bâton. reste vide pour les dignités, qui chantent les leçons a matines.

3, 4, 5, 6. Chanoines in minoribus.

7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14. Les chapelains. Les chanoines, chargés de chanter les leçons, s'installent dans les places 12 et 13 avant de se rendre à l'aigle. — Le Maire-Chapelain, aisle du chantre en chape se place au N° 14.

15. Le Maître de Musique.

16, 17, 18, 19, 20. Les Psalteurs, seuls obligés au plein chant.

21, 22, 23, 24. Chapelains in minoribus ou Clercs des Chanoines, quand il y en a.

Côté gauche, en haut.

1. Place de dignité du Trésorier, aux fétages seulement, ou du lieutenant du Roi, quand il assiste.
2. Place ordinaire du Trésorier.
3. Place ordinaire de l'Archidiacre d'Outre-Maine.
4. Place ordinaire du Maistre-Ecolle.

5 et 6 restent vides, à moins qu'il n'y ait grand nombre de chanoines.

   Aux fetages le Trésorier 1, l'Archidiacre d'Oultre-Maine 2, le Maistre-Ecolles 3 : les autres places restent vides.

7, 8, 9, 10, 11, 12. Chanoines, les plus anciens dans le fond.

13. Le Corbellier de la Barillerie.
14. Le Maire-Chapelain de Jonchère. } Un pupitre pour eux deux.
15. Le grand Epistollier.
16. Le petit Epistollier. } Un pupitre pour eux deux.

17, 18, 19, 20. Les quatre Chapelains prêtres, les plus anciens.

21. Le second Souchantre.
22. Le Maire-Chapelain de la Treille.
23. Le Corbellier de Port-Thibault. } Un pupitre pour les trois.

24, 25, 26. Chanoines prêtres.

27. L'Archidiacre d'Outre-Loire, aux jours ordinaires.
28. » » » aux fetages.

Côté gauche, en bas.

1, 2, 3, 4. Chanoines in minoribus. — Aux cinq chapes, le dernier Chanoine, aisle du Chantre occupe la place 1. — Les Chanoines qui doivent aller à l'encens se placent aux numéros 2 et 3.

5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15. Chapelains.

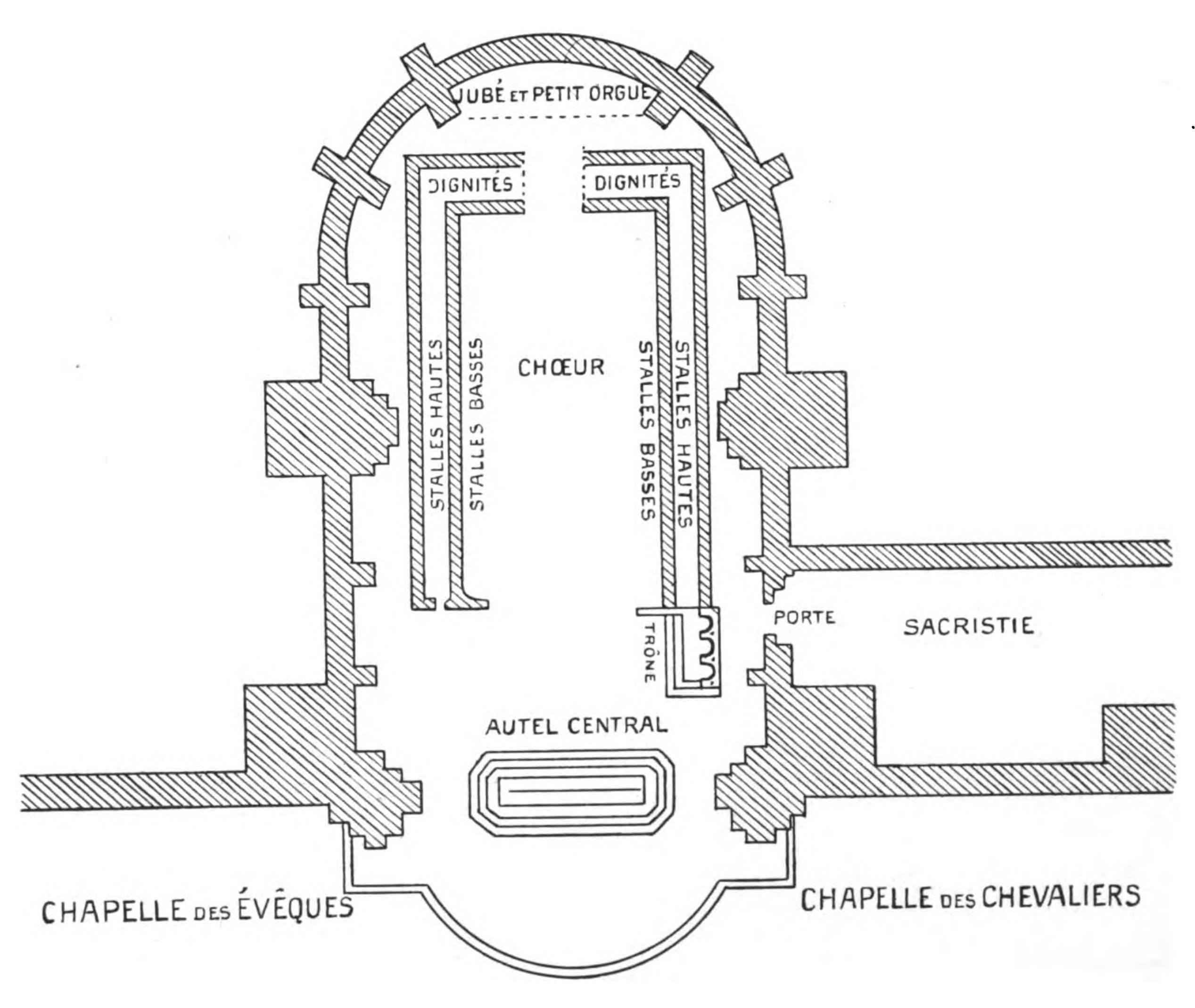
Les deux Chanoines, qui doivent chanter les Répons à Matines, s'installent dans les places 12 et 13. — Le Maire-Chapelain, aisle du Chantre, en chape se rend au numéro 14.

16, 17, 18, 19, 20, 21. Psalteurs.

22, 23, 24. Chapelains in minoribus.

Nota. Les quatre stalles (24 et 28 du côté droit, 24 et 28 du côté gauche) qui ne figurent pas sur le plan antérieur à 1699, furent ajoutées quand on transporta le chœur au fond de l'abside.

PLACE OCCUPÉE DANS LES STALLES PAR L'ÉVÊQUE, LES DIGNITÉS, LES CHANOINES, LES CHAPELAINS ET LES PSALTEURS.



1° Autel à la Romaine à deux faces.

Un simple gradin supporte 6 chandeliers. — Un tabernacle au milieu avec une croix et une potence de cuivre argenté, d'où pend la suspension.

Aux deux extrêmités, les statues d'argent de la Vierge et de S. Maurice. Le parement de vermeil de Guillaume de Beaumont, du côté de la nef. Celui de Normand de Doué, du côté du chœur. — Dais au-dessus de l'autel.

2° La grille, d'environ cinq mètres de haut, forme le demi-rond. Trois portes permettent d'entrer dans le chœur. Au-dessus de la principale, un Christ bronzé s'élève sur une croix de fer.

3° Les stalles du XIIIe siècle, transportées sur des rouleaux tout un côté à la fois, sont disposées exactement comme avant 1699 par rapport à l'autel. On peut passer derrière tout autour : les chanoines entrent par la séparation du fond comme autrefois. — Un jubé est construit au fond du chœur, il porte le buffet d'orgue. — Le trône épiscopal est dressé devant la porte de la sacristie.

vénients. « On peut dire avec juste raison, écrit Lehoreau [1], que la commodité de l'ancien « chœur pour tous les habitués, clos comme il était et à couvert de tout vent, l'emportait « infiniment sur celle du nouveau. Celui-ci n'a qu'une belle apparence, étant sujet à tous « les vents, très ingrat pour le chant, au lieu que l'ancien, situé au centre de l'église entre « les chapelles des Évêques et des Chevaliers, était très résonnant. On est très dissipé et « distrait dans ce nouveau chœur voyant de tous côtés, tandis que dans l'ancien on était « très recueilli. Il faut cependant avouer que l'église, en ce changement, a bien un autre « air et une autre majesté, paraissant tout autre. »

J'ai pris copie dans un manuscrit du grand séminaire d'Angers de la lettre suivante et de la réponse qui lui fut donnée : je la donne ici.

Les questions minutieuses adressées à M. l'abbé Grandet, supérieur du séminaire d'Angers, par Mgr l'évêque de Poitiers, en date du 31 mars 1714, et les réponses correspondantes, donnent une idée si exacte de la disposition de l'autel et du chœur au commencement du XVIIIe siècle, que je n'hésite point à les reproduire.

A M. l'abbé Grandet, supérieur du séminaire d'Angers.

†

Après m'être renouvellée dans votre pieux souvenir, mon très cher Monsieur, vous voulez bien que ie m'adresse à vous pour scavoir de quelle manière feu monseigneur Lepelletier, évêque d'Angers, a fait mettre l'autel de votre église à la Romaine en le plaçant entre le Chœur et la Nef. Jay quelque dessein d'en faire autant dans notre églize Cathédrale en abattant une tribune qui bouche toute la vue du chœur et des cérémonies, et en mettant le chœur des chanoines derrière et au fond, là où était le sanctuaire de l'autel. C'est pourquoi ie vous demande :

Comme on a placé les stalles des chanoines, si c'est en rond et en abside, que se termine le fond, où se place le doyen et les premières dignités, s'il y a une séparation et une porte au dit fond du Chœur.

Si l'autel est fort élevé sur des marches et quelle en est la figure ?

Description de l'Autel central de l Église Cathédrale d'Angers.

1° Les stalles des chanoines ne font pas dans le fond du chœur un rond ou abside : elles sont posées en angle droit vis-à-vis de l'autel. Au milieu il y a une ouverture, d'où l'on va à droite et à gauche derrière les stalles, qui ne joignent pas le mur ; le chœur n'ayant pas de bas côtés pas plus que la nef. Au dessus du vide, qui reste au fond du Chœur est le jubé, où l'on monte par un petit escalier de bois attaché contre le mur.

A droite et à gauche du fond du Chœur, sont les stalles de M. les Dignités, vis-à-vis de l'autel : celle du doyen est à gauche en entrant dans le chœur par la porte du Sanctuaire en face de la nef, les autres dignités suivent ensuite du même côté. Celle du trésorier est à droite, le reste des dignités ou des anciens chanoines remplissent les autres stalles dans le fond comme de l'autre côté.

C'est sur ce côté et à la tête des chanoines, qu'est placé le trône épiscopal sur la même ligne que les stalles des chanoines, mais élevé au dessus par plusieurs marches.

2° L'autel est élevé par trois marches de pierre de taille, qui font un octogone en long. Il est placé dans le centre et au milieu de la première ligne du côté du chœur, qui répond au mur de la croisée de l'église vis-à-vis de la nef.

1. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 33.

Y-a-t-il un petit autel du côté du chœur, qui tient au grand autel, qui fait face à la nef ?

Comment est-ce que le Saint-Sacrement est placé sur cet autel à la Romaine et quelle figure a le tabernacle pour ne point ôter la vue de part et d'autre ?

Si l'on célèbre du côté du chœur, qui regarde les chanoines ou du côté de l'autel, qui regarde la nef et le peuple.

La balustrade de fer est-elle posée sur des marches, qui l'élèvent au-dessus du plain pied de la nef ? Le pavé du chœur des chanoines est-il aussi en estrade au-dessus de celui de la nef ?

✠ JEAN CLAUDE, évêque de Poictier
Poictier, le 31 mars 1714.

Cet autel est à deux faces, l'une qui regarde la nef et l'autre qui regarde le chœur. Il est simple. Un gradin règne d'un bout à l'autre, sur lequel sont placés six grands chandeliers. Au milieu du gradin, il y a un petit tabernacle qui sert comme de piédestal à la Croix, qui est posée dessus. Derrière la Croix s'élève comme une espèce de grande crosse d'argent de la hauteur d'environ dix pieds. Du courbe ou de la volute de cette Croix pend le Saint Ciboire, où repose le saint Sacrement. Le cordon qui le tient suspendu passe par le milieu de la tige de cette espèce de Crosse et comme le petit tabernacle qui sert de piédestal à la Croix, a une égale saillie du côté de l'Autel qui est du côté du Chœur comme du côté de la nef, il y a de ce côté une petite porte ou fenêtre, qu'on ouvre quand on veut descendre le saint Ciboire, pour renouveler les saintes espèces.

3° On dit les grand'messes à l'autel, qui répond à la nef, et comme il n'y a rien dessus que six chandeliers et deux grandes figures d'argent aux deux bouts du gradin, on peut voir le Célébrant du côté du chœur très facilement avec tous ses officiers.

4° Le sanctuaire est dans la largeur du chœur, faisant une espèce de demi-cercle élevé sur deux pié (sic) [marches] avec le chœur.

La balustrade de fer, qui le ferme est posée sur la dernière de ces marches. Elle s'ouvre au milieu par une porte à deux battants. Au haut du couronnement de cette porte est un Christ bronzé sur une croix de fer, le tout d'une juste hauteur et proportionné à la balustrade. A droite et à gauche de la balustrade, il y a une porte de fer sur une ligne droite et à un seul battant. C'est par ces portes que Messieurs les chanoines entrent au chœur, celle du milieu ne s'ouvre que quand ils vont dans la Nef en station ou quand il faut sortir pour quelque procession.

J'oublie de marquer qu'au-dessus de l'autel, il y a un grand daix suspendu à une juste hauteur, qui tient à la voûte. Il couvre tout l'autel et en fait comme une espèce de couronnement.

Le 19 décembre 1766, le s^{r} Veau, grand corbeiller, comparut en chapitre et fut réprimandé par le doyen pour avoir sans autorisation « fait couper le dossier et le bourrelet « de sa stalle deux ou trois doigts en avant, ce qui défigure totalement les autres stalles ».

On lui défendit d'introduire à l'avenir aucun ouvrier dans le chœur. Il lui fut en outre déclaré que les dégâts seraient réparés à ses dépens ([1]).

L'exemple donné par la cathédrale fut suivi par un grand nombre d'églises, qui s'empressèrent d'élever des autels à la Romaine et d'abattre leurs antiques jubés. Ainsi firent les chanoines de Saint-Pierre en 1707, ceux de Saint-Maurille en 1714, ceux de Saint-Martin en 1715 ([2]) et bien d'autres. Je citerai seulement ici ce passage de l'*Histoire de la Flèche :* ([3]) « En 1756, on enleva du fond de l'abside le maître-autel de l'église (de Saint « Thomas) ; il y avait près de huit siècles que les Bénédictins l'y avaient placé. On con- « struisit un *autel à la Romaine*, entre les deux piliers du clocher, où était alors le lutrin. « Les stalles, placées autrefois sous le clocher, furent transportées dans l'endroit où était « l'autel et le sanctuaire. Enfin on sépara l'enceinte du nouveau chœur par une grille de « huit pieds de hauteur, par *imitation de celle du chœur de la Cathédrale d'Angers.* »

4° CONSTRUCTION DE LA BOISERIE ET DES STALLES MODERNES.

Le maître-autel à *baldaquin* n'était pas achevé que déjà le chapitre se préoccupait de la construction d'un *nouveau chœur*. Ce grand travail était décidé en principe, puisque Mgr de Vaugiraud, décédé le 21 juin 1758 avant la consécration de l'autel, avait déjà donné 20,000 livres pour cet objet.

Cette somme, placée à intérêts, se trouva plus que doublée, quand on commença l'entreprise. Le chapitre y joignit en 1760 le produit de la fonte des *anciennes tables d'autel et des statues d'argent*, soit 14.764 livres et thésaurisa quelques années encore. Le 16 mars 1777 les sommes arrentées montaient à 72,700 livres et les rentes à 2908. Les premiers plans furent demandés à Leysner en 1778 par Mrs Constantin et de Montéclerc, délégués du chapitre, remis à M. Rousseau de Pantigny, chanoine, qui les exposa dans son salon à la critique des connaisseurs, portés à l'évêque qui de son côté les fit tendre sur une tapisserie de son palais, enfin approuvés par le chapitre, qui fit venir plusieurs ouvriers pour en faire des devis ([4]).

Messieurs chargèrent le 14 août 1778 M. Dutertre, chanoine procureur, de demander au s^r Coquereau, menuisier, les plans du chœur ci-devant présentés avec le devis au chapitre et de les envoyer à Paris à M. le Maître-École pour avoir l'avis de l'Académie d'Architecture ([5]).

Impossible de retrouver trace de cet avis ; il fut sans doute favorable, car le 14 avril 1779 le chapitre décida à l'unanimité de faire travailler au nouveau chœur et de s'en rapporter au zèle, vigilance et intelligence de M. Cassin, chanoine pour la conduite de l'ouvrage, auquel il sera employé de 50 à 55,000 livres ([6]).

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 268, p. 421.
2. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 14. Messieurs de Saint-Martin firent abattre en 1715 leur jubé, au haut de la nef, sur lequel il y avait autrefois un petit buffet d'orgues, qui servait du temps que Saint-Martin avait musique...
3. Par M. Charles de Montzey, t. II, p. 294.
4. Ces détails sont extraits d'un précis pour la Veuve et les enfants Leysner contre le doyen et le chapitre, que je possède.
5. Archives de Maine et Loire, Série G, N° 269. 14 août 1778.
6. Ibidem, 16 avril 1779.

Cette somme parut aussitôt insuffisante ; le 7 mai suivant, après divers examens faits des plans et devis, 10.000 l. de plus sont mis à la disposition de M. Cassin (1).

Une certaine hésitation se produisit : devait-on oui ou non suivre le plan et couper une partie des colonnes de l'église ou bien rétrécir le chœur et les laisser subsister ? On décida tout d'abord le 10 avril 1780, sur l'avis des ingénieurs et des architectes les plus habiles, de ne pas toucher aux piliers et de laisser les deux phioles (colonnes) telles quelles, dans la crainte du danger que peuvent courir l'arc doubleau et les voûtes du chœur (2).

M. Cailleau, architecte de Saumur, fut plus hardi et soutint l'opinion contraire, à laquelle se rendit avec enthousiasme le chapitre le 7 novembre 1780. On résolut de faire couper de l'*épaisseur d'un pied* les colonnes; avis en fut donné au sieur Fouquet, entrepreneur de la menuiserie (3).

Les plans, fournis par le défunt s^r^ Coquereau, le menuisier Fouquet et Gaultier, sculpteur, furent payés 670 l. le 9 juin 1780 et abandonnés (4). On en revint à Leysner, qui en fit de nouveaux. Cet artiste étant mort le 1 avril 1781 et le chapitre n'ayant pas encore payé les premiers plans, faits en 1778, sa veuve lui intenta un procès. L'offre de 600 livres, faite par les chanoines fut repoussée, ils furent condamnés à en donner 1200, sans parler de 468 l. pour les frais de procès (5).

Sur l'avis de M. Cailleau, le chapitre modifia les plans le 28 mai 1781 et décida de substituer aux *cariatides*, qui devaient accompagner la porte du trésor *deux collonnes corinthiennes*, qui, sur l'avis de différents artistes, furent doublées pour soutenir d'une façon plus mâle le corps d'architecture et les statues projetées au-dessus (6).

Le 26 juin 1780 le chapitre signe avec le sieur Fouqué, menuisier, le marché pour le Chœur. Dès le 3 juillet, celui-ci reçoit 1200 livres et Moreau, m^d^ de bois 908 livres. Fouqué mourut le 23 septembre 1782 ; sa veuve fit continuer les travaux (7).

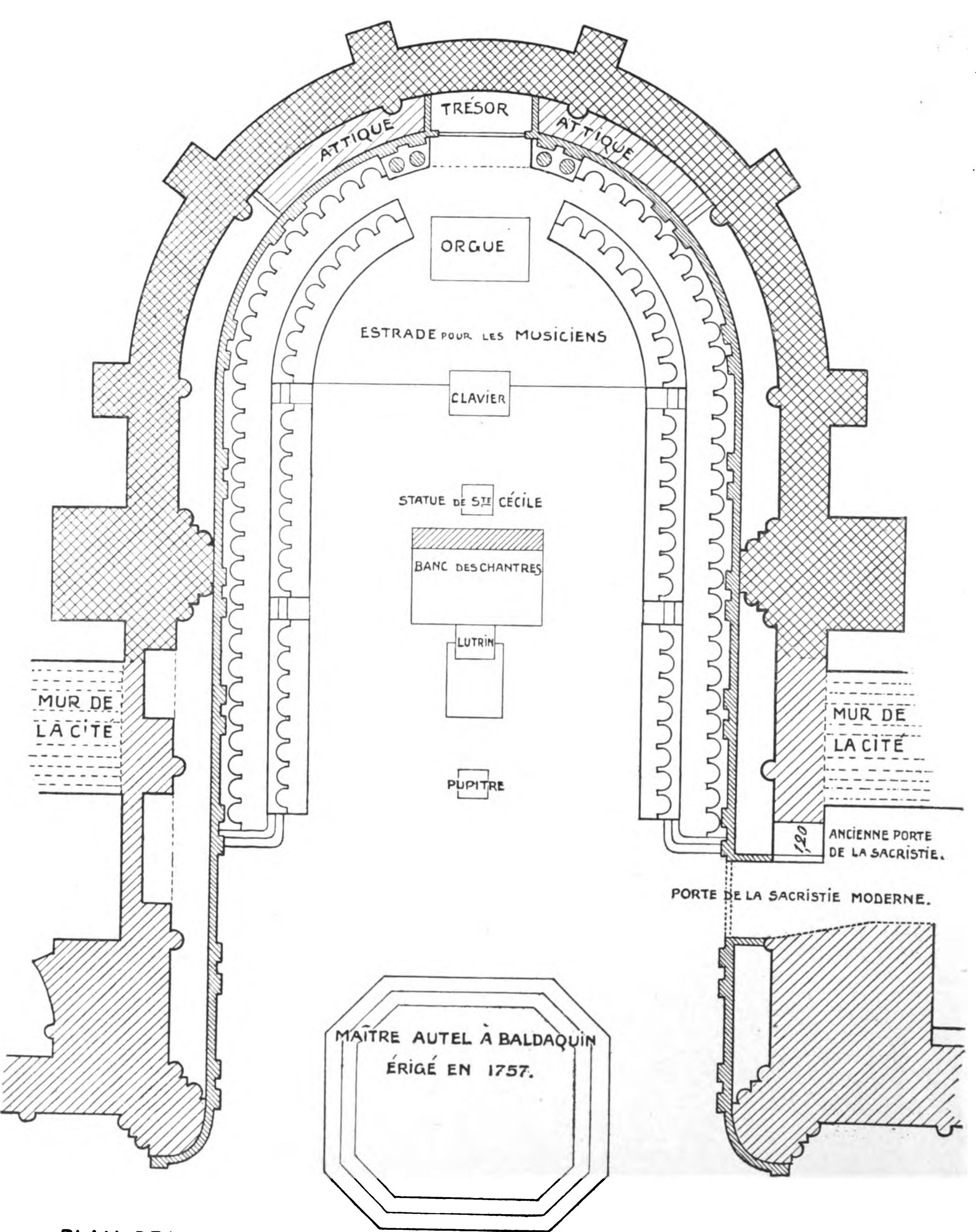
Jacques Gaultier, sculpteur originaire de Mayenne, avait en 1757 fourni des dessins pour la décoration du chœur, le chapitre les lui rend en 1781 et décide que ceux de Leysner seuls seront suivis (8). Toutefois Gaultier mérita par « son activité, son assiduité

---

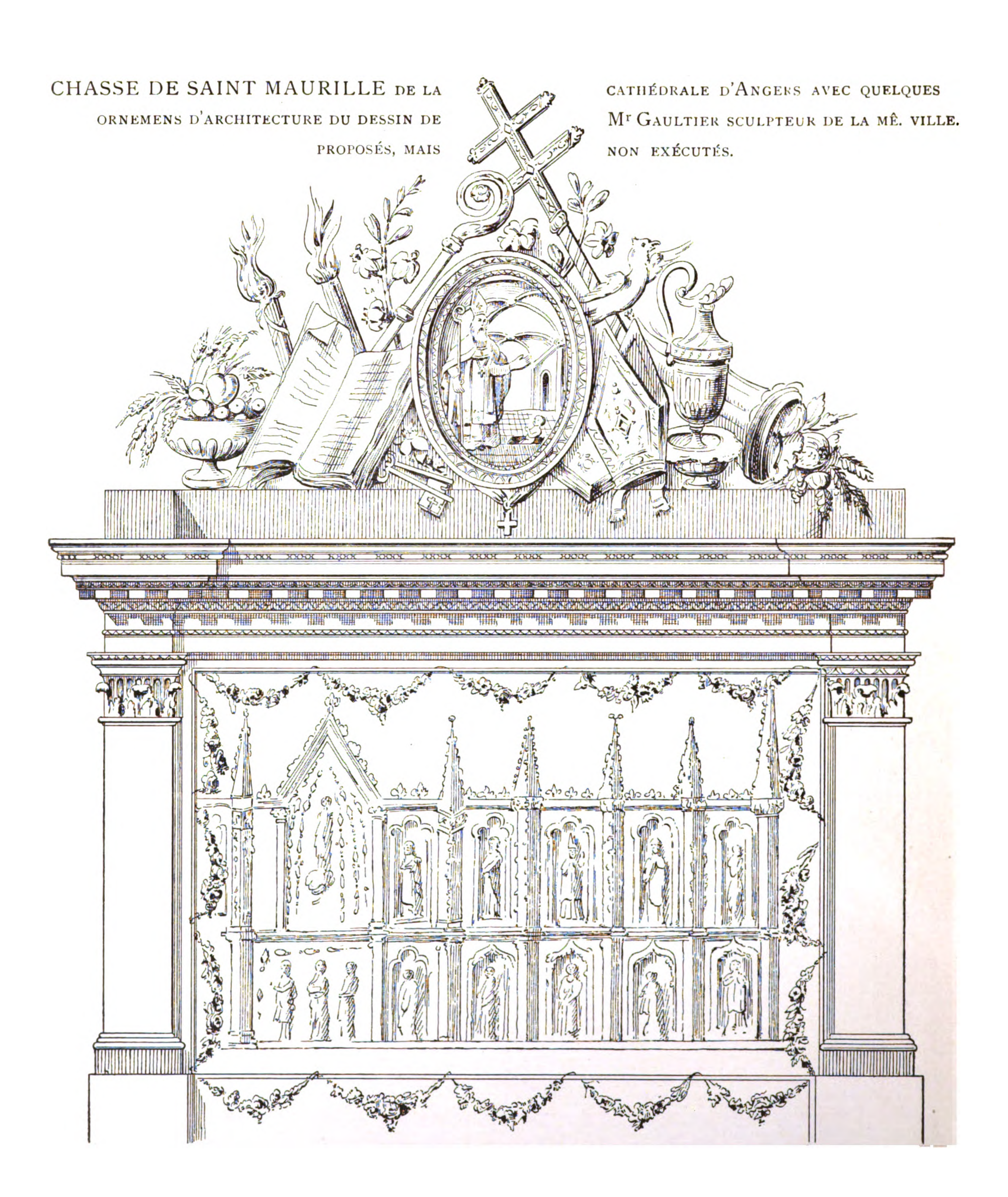
1. Archives de Maine et Loire, 7 mai 1779.
2. Ibidem, 10 avril 1780.
3. Ibidem, 7 novembre 1780.
4. Ibidem, 9 juin 1780.
5. Archives de Maine et Loire, Série G, 272 p. 100. Le 28 mai 1781 m^rs^ ont pris dans le coffre-fort la somme de 1668 l., dont ils ont donné 1200 à la veuve de Leysner pour les plans que son mari avait faits, évalués à cette somme par le procès verbal du 5 avril dernier, fait par les s^rs^ Miet et Drapeau experts, convenus à l'amiable,et celle de 468 l. pour les frais de procès.

Les *Affiches d'Angers*, du 24 décembre 1781 donnent un curieux spécimen du style emphatique, usité alors pour les annonces : Madame veuve Leisner, dont les rares talents de son mari étaient universellement connus, aux ouvrages duquel on a toujours applaudi, prévient qu'elle a dans son atelier des artistes non moins sublimes pour la figure, qu'habiles pour la sculpture et qu'elle fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qni s'adresseront à elle.

6. Ibidem, p. 100. Messieurs ont fait changer dans les nouveaux plans du chœur les deux cariatides, qui devaient être placées à côté de la porte du Trésor en deux colonnes de l'ordre Corinthien, mais depuis il leur fut représenté par différents artistes, que *deux colonnes* seules au fond du chœur seraient une base trop faible et trop menue pour supporter un corps d'architecture, qui aurait 20 à 25 pieds de haut. Profitant de cette convention du 28 mai 1781, ils ont arrêté qu'au lieu de *deux colonnes*, on en mettrait *quatre* non en ligne droite mais en *ligne circulaire*...
7. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 269. 26 juin et 3 juillet 1781.
8. Ibidem, Série G, N° 272. 16 juillet 1781. Messieurs ont signé le marché de la sculpture avec Jacques Gaultier et



PLAN DE LA BOISERIE ET DES STALLES, CONSTRUITES DE 1783 À 1785.



CHASSE DE SAINT MAURILLE DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS AVEC QUELQUES ORNEMENS D'ARCHITECTURE DU DESSIN DE Mr GAULTIER SCULPTEUR DE LA MÊ. VILLE. PROPOSÉS, MAIS NON EXÉCUTÉS.

et sa probité » la confiance des chanoines, qui, le 16 juillet 1781, le choisirent pour l'entreprise de la sculpture.

Le dessin de Gaultier appartient aujourd'hui à M. Augereau (65, chemin de Sainte-Jame à Angers). Malgré la teneur de la délibération ci-dessus rapportée, il fut suivi exactement, sauf pour les portes du trésor et le support de la châsse.

Marché de la sculpture du chœur [1].

Détail de l'Ouvrage.

Le 1er ornement de l'Entablement par le haut sera une Doussine, taillée en feuille d'eau et sera payée à 6 sols le pied courant.

Le 2e ornement, dessous le plafond autour des modillons sera des feuilles d'eau... 6 sols...

Le 3e... sera un quart de rond taillé en oves... 20 sols...

Le 4e... une baguette taillée en perles... 6 sols...

Le 5e... une grande doussine taillée en trèfles... 24 sols...

Le 6e... une baguette, taillée en perles... 6 sols...

Le 7e... une grande doussine, taillée en rais de chœur... 24 sols...

Le 8e... une baguette, taillée en perles... 6 sols...

Le 9e... une doussine, taillée en feuilles d'eau... 6 sols...

Le 10e... une baguette, taillée en perles... 6 sols...

Chaque modillon sera payé trois livres.

Chaque rosace... 40 sols.

Tous les douze ornements de l'Entablement seront en tout conformes aux modèles adoptés par le Chapitre.

Les chapiteaux de chaque colonne avec sa tigette de cannelure, 58 livres la pièce.

Archivoles.

Le 1er ornement sera une doussine taillée en feuilles d'eau... 6 sols...

Le 2e... un quart de rond en oves... 20 sols...

Le 3e... une baguette, taillée en perles... 6 sols...

Les Caissons et les Rosaces formant la perspective de l'Archivole seront payés 40 sols la pièce, y compris les caissons.

Trophées.

Le 1er, en commençant par le côté de l'Évêché sera un livre avec les sept sceaux, sur lequel sera un agneau [2].

Le 2e au-dessus du siège épiscopal aura une crosse et une mitre et autres ornements épiscopaux [3].

---

lui ont présentement rendu les plans du chœur *devenus inutiles* depuis ceux qui ont été faits par Leysner, qui *seuls doivent être suivis*.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673. Le *dessin signé Gaultier* représente la moitié du lambris vers l'évangile plus la porte du trésor et l'architecture au-dessus : l'autre moitié n'existe plus, mais on peut constater sur le dessin comme dans l'exécution *une travée de plus* que dans le marché.

2. Entre le N° 1 du marché (Agneau) et le N° 2 (ornements épiscopaux) se trouve dans le chœur *la Couronne d'Épines* et à la place de celle-ci (N° 3 du marché) la *sainte Face*, non prévue dans le marché.

3. Les armes de l'évêque (Mgr Couet de Viviers de Lorry) ont été remplacées par un triangle entouré d'une gloire. C'est chose assez ridicule, puisque cet écusson est couronné d'un chapeau épiscopal et entouré de glands.

Le 3e aura la Couronne d'épines, la lance, les clous, la colonne et autres instruments de la Passion.

Le 4e sera une vigne avec beaucoup de grappes de raisins.

Le 5e sera une cassolette fumante.

Le 6e sera des gerbes de blé avec leurs épis.

Le 7e sera un rocher, d'où sortira une grande quantité d'eau (1).

Le 8e sera un pélican se saignant pour nourrir ses petits.

Le 9e sera un faisceau d'armes, casques, carquois, flèches, boucliers, etc.

Le 10e sera l'Arche de Noé, où rentrera une colombe, ayant dans son bec une branche d'olivier (2).

Le 11e sera les deux tables de la Loi avec la verge de Moïse.

Le 12e sera les Pains de Proposition sur une table de forme antique (3).

Le 13e sera l'Autel des Parfums ; il y aura dessus du charbon et de la fumée.

Le 14e sera une victime immolée, d'où coulera du sang dans un grand vase de sacrifice.

Le 15e sera le serpent d'airain avec le camp des Israélites.

Le 16e sur la porte de la sacristie, sera calices, chandeliers, croix et autres ornements d'Église (4).

Le 17e sera l'Arche d'Alliance, couverte de deux chérubins.

Tous ces dix-sept panneaux (5) d'archivolte seront sculptés en plein bois et rendus dans la plus grande perfection, ils seront payés soixante livres la pièce.

J'interromps ici le marché pour donner ce qui suit :

Tableau comparatif des sujets des Trophées, 1° *mentionnés dans le Marché*, 2° *dessinés par Gaultier*, 3° *exécutés*, en commençant par le côté de l'Évangile.

Marché.		Dessin.		Exécution.	
		1	Arche d'Alliance.	1	Agneau.
1	Agneau.	2	Agneau.	2	Couronne d'Épines.
2	Ornements épiscopaux.	3	— idem.	3	— idem.
3	Couronne d'épines.	4	— idem.	4	Sainte Face.
4	Vigne.	5	— idem.	5	Cassolette.
5	Cassolette.	6	— idem.	6	Gerbe.
6	Gerbe.	7	— idem.	7	Vigne.
7	Rocher et eau jaillissante.	8	une Croix.	8	— idem.
8	Pélican.	9	— idem.	9	— idem.
9	Faisceau d'armes.	10	— idem.	10	— idem.
10	Arche de Noé.	11	....	11	Arbre du bien et du mal.

1. L'ordre des sujets du marché n'est pas suivi exactement. Le *Rocher* (N° 7) a été remplacé par une *Croix couchée*

2. L'*Arche de Noé* (N° 10) est remplacé par l'*arbre du bien et du mal*.

3. L'ordre n'est pas suivi. On voit à la place du N° 12 *le chandelier à sept branches*, non prévu.

4. Les *armes du Chapitre*, qui faisaient pendant à celles de l'Évêque sont aujourd'hui remplacées par un *Saint-Esprit*.

5. Il y a *dix-neuf* panneaux aujourd'hui et *non dix sept*. Quand ce devis avait été fait, on ne songeait à commencer le lambris qu'après les piliers du transept, car il n'avait pas été question tout d'abord de les couper comme ceux du milieu du chœur. On se décida évidemment à les envelopper chacun par un lambris convexe qui forme deux panneaux de plus que dans le marché, signé avec Gaultier.

11	Tables de la Loi.	12	....	12	Autel des Holocaustes.
12	Pain des Propositions.	13	....	13	Chandelier à sept branches.
13	Autel des Parfums.	14	....	14	Autel des Propositions.
14	Victime immolée.	15	....	15	Autel des Parfums.
15	Serpent d'airain.	16	....	16	Tables de la Loi.
16	Calices, chandeliers.	17	....	17	Saint Esprit et Instruments de musique.
17	Arche d'Alliance.	18	....	18	Serpent d'Airain.
		19	....	19	Arche d'Alliance.

Imposte des Archivoles.

Le 1er ornement sera une doussine, taillée en feuilles d'eau... 6 sols...

Le 2e... un quart de cercle, à oves... 20 sols...

Le 3e... une baguette... à perles... 6 sols...

Grands panneaux.

Le 1er ornement sera un cadre à boudin, taillé en feuilles de laurier à 20 sols.

Le 2e...une baguette... à perles... 6 sols...

Le 3e... une baguette... en feuilles d'eau... 6 sols...

Les rosaces d'angle... 40 sols, la pièce.

Les guirlandes dans les panneaux et pendant en dehors des cadres par la coque des deux rosaces supérieures seront payées à huit livres le pied courant sans les rubans, qui ne seront pas comptés.

Stalles.

Le cul de lampe de la miséricorde de chaque stalle conforme au plan, sera payé cinquante sols, pièce.

Les consoles de chaque stalle, trente sols, pièce.

Siège Épiscopal.

Les ornements de l'archivolte, de l'imposte, les guirlandes, les cadres de lauriers et les rosaces seront payés au même prix que ceux des autres grands et petits panneaux et leur seront semblables.

Les deux trophées, placés à côté des sièges et du panneau, conformes au *plan fait par Leysner*, seront payés 90 l. chaque.

Les lauriers qui sont dans l'écoinçon des archivoltes, tels qu'ils sont dessinés *dans le plan de Leysner*, seront payés 12 l. chaque.

Porte de la Sacristie.

Mêmes prix qu'à l'article précédent. Les frises de la porte seront payées 4 livres le pied courant, le tout conforme au dessin *de Leysner*.

Porte du Trésor.

Mêmes prix pour l'archivolte et la frise de la porte. Les deux grandes rosaces au milieu des panneaux, conformes au *plan de Leysner*, seront payés 12 l. chacune.

La sculpture de chaque colonne, tant de son chapiteau que de sa tigette et autres ornements, sera payée 170 livres pièce.

Les quatre statues dans la même attitude et en tout conformes au *plan fait par*

Leysner, d'un bois sec et bon, dont le sculpteur fournira le bois, à raison de 450 livres pièce, d'après le modèle adopté.

Le support de la châsse, tel qu'il est fait *dans le plan de Leysner*, y compris les grands gaudrons sur la moulure qui porte la châsse et la grande guirlande sera payé à forfait 200 livres.

La frise, qui est dans l'avant-corps sur la porte du Trésor, conforme au *plan fait par Leysner*, sera payée 3 l. sans deploy.

Les huit consoles, qui sont sous les quatre statues, seront payées 9 livres pièce.

La sculpture du plafond entre les quatre colonnes, conforme au dessin *fourni par le frère François*, sera payée à forfait soixante livres.

Les oves autour de la châsse de saint René et de saint Séréné seront payées à 20 sols le pied courant.

Les guirlandes de fleurs au-dessus des deux dites châsses seront payées à 8 l. le pied courant.

Les gaudrons qui surmontent les deux châsses seront payés à 3 l. le pied et seront conformes au plan fait par le *frère François.*

Conditions du Marché...

Le chapitre donnera au dit s^r^ Gaultier 456 livres par forme de pot de vin ou gratification. Le dit marché fait en double le 16 juillet 1781.

Le 10 janvier 1783, le chapitre quitte l'église et va faire l'office aux Jacobins [1]. On descend la châsse de saint Maurille, on se hâte de démolir le petit buffet d'orgue, le jubé, l'escalier qui y conduit et les stalles [2] : tous ces objets sont mis en vente [3]. Les deux premières colonnes du chœur répondant aux deux extrémités de l'autel, dont il n'avait pas été question en 1780, sont coupées comme les autres [4], cela même de deux côtés, car la boiserie fut allongée d'un panneau convexe, enveloppant chacun des piliers.

Ceci fait, le chapitre a le vandalisme, après avoir transporté dans la nef le tombeau du roi René, de démolir les ornements d'architecture du Reliquaire, d'en vendre les portes, de renverser le monument de l'urne de Cana, dont les faibles saillies sur le nu du mur ne pouvaient faire aucun obstacle à la pose du lambris, puisqu'il y a près d'un mètre entre la muraille et le pan de bois, auquel il est appuyé. Il semble que pour les ouvriers du XVIIIe siècle, c'était un triomphe et une jouissance de briser et de saccager les plus belles sculptures gothiques.

Ces dévastations accomplies, on répara, le 17 mars 1783, le fond de l'abside en rem-

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 272. Délibération du 8 janvier 1783.

2. Ibidem, 23 décembre 1782. M^r^ le doyen a exposé les difficultés de célébrer le service divin dans l'église pendant la démolition du chœur, qu'il est nécessaire de détruire incessamment afin que l'on puisse travailler à l'établissement de la *charpente* et que le menuisier puisse placer le *nouveau chœur* et finir son ouvrage dans le temps fixé.

3. *Affiches d'Angers*, 20 septembre 1782.

4. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 272. 4 fév. 1782. Outre les deux colonnes ou phioles du chœur, que le chapitre a décidé de faire couper par la conclusion du 7 nov. 1780, Messieurs ont arrêté de faire couper également les deux premières colonnes du chœur, qui répondent à peu près aux deux bouts du grand autel. Ils ont chargé M^rs^ les Commissaires d'y faire travailler et d'en avertir le menuisier, afin qu'il y conforme ses pièces de menuiserie.

Remarquons cependant que sur le plan de l'autel après 1699, donné par Gaignières et que je reproduis plus loin, ces deux colonnes sont déjà mutilées : il est vrai que celles vers la nef ne l'étaient pas.

plaçant par des tuffeaux neufs ceux qui étaient salpêtrés ou calcinés, puis on livra l'église au grand badigeonneur de l'époque *Borani*, qui blanchit tout l'intérieur (même les tombeaux des évêques), la sacristie, le chapitre et la chapelle Saint-Jean ([1]). On osa même murer l'arcade, qui contenait le tombeau du célèbre Ulger, pour faciliter à Borani sa triste besogne ([2]). A cette époque disparurent sous le même prétexte les 14 épitaphes ou plaques de fondation sur cuivre, échappées jusque-là à la rapacité du chapitre ([3]).

Voilà donc l'église blanche comme du lait, le chœur absolument dévasté, six colonnes du chœur mutilées. Launay, charpentier, dresse tout autour à un mètre de la muraille de solides pans de bois de la hauteur du lambris : cette besogne préparatoire lui est payée en mai, juin et juillet 1783 la somme de trois mille livres, tandis que le serrurier Chevalier reçoit 1300 livres pour les barres de fer, scellées dans les murs, destinées à maintenir cette énorme charpente dans un plan vertical ([4]). Pendant tous ces préparatifs, le menuisier avait fait des prodiges d'activité, il put commencer son travail dans le chœur le 14 juillet 1783 ; à l'occasion de la pose de la première cheville, le chapitre se montra généreux, il donna une gratification de 36 livres. D'accord avec les chanoines, Gaultier renonce à faire les quatre statues, qui devaient accompagner la châsse de saint Maurille et celles de saint René et de saint Séréné, *en bois;* il s'engage à les fournir *en terre bien quitte* (sic) le 17 mars 1784 pour le 1er juillet suivant moyennant 1200 livres, à les faire poser à ses frais et consent même à garder sans dédommagement aucun une des statues en bois déjà faite ([5]).

Le travail fut mené si activement par le menuisier et le sculpteur que l'ensemble fut terminé avec une promptitude qu'on obtiendrait bien difficilement aujourd'hui. Le 20 août 1785 furent payées l'expertise de la menuiserie, de la sculpture, du carrelage et même les vitres placées autour de la châsse de saint Maurille ([6]), dont toute une des faces fut dépouillée de ses lames d'argent vendues 3072 livres à l'orfèvre Hardy, sous prétexte que le côté vers les vitraux ne se verrait pas de l'église ([7]).

1. Ibidem, 24 août 1781. Marché du blanchissage de l'église avec Borany, peintre italien, demeurant à Paris pour 2400 livres.

Il ne fut exécuté qu'en 1783, car le 4 avril de cette année-là, le travail n'était pas commencé. Borany écrit pour demander 4 à 500 l. d'indemnité pour différer jusqu'à l'an prochain le blanchissage. On lui répond de venir quand il voudra. Le 7 juillet Pierre Borany est payé (2400 l. convenues en 1781 et 18 l. pour avoir blanchi trois tombeaux d'Évêques).

2. Ibidem, 15 février 1783. Messieurs ont arrêté de faire murer et condamner quatre enfoncements faits en arcade, qui sont dans les murs des travées de la nef, compris la porte de communication de la dite église avec celle de la paroisse et celle où est le tombeau d'Ulger, *afin de rendre les dits murs unis et susceptibles d'un blanc uniforme.*

Les deux autres arcades murées furent l'une près du 2e pilier à gauche dans la nef, où se trouve une arcade rétablie en 1872 dans un enfoncement contenant jadis l'épitaphe des De Mandon près l'autel Saint-Séréné, l'autre probablement la porte pour aller dans le parterre de l'Évêché, dans l'axe de la rue Saint-Laud.

3. Ibidem, 12 mars 1784. M. le doyen a mis sur le bureau la somme de trois cents livres provenant de la vente de différentes plaques de cuivre des Fondations. — Le 3 mai 1784 reçu 126 l. 6 sols pour le reste du montant de quatorze plaques de cuivre, vendues 21 sols la livre et pesées 406 livres.

4. Ibidem, 14 juillet 1783.

5. Ibidem, 17 mars 1784.

6. Ibidem, 20 août 1784. Au sieur Dolibeau, menuisier, pour avoir toisé le chœur 36 l. — Au sieur Herson, sculpteur, pour expertise de la sculpture, 60 l. — Au sieur Manon, menuisier, pour expertise, 24 l. — Au sieur Lochet, architecte, pour expertise du carrelage, 4 l. — Au sieur Launay, charpentier, pour avoir remonté la châsse de saint Maurille, 44 l. — Au sieur Tournon, vitrier, pour les verres mis autour de la châsse, 282 l.

7. Ibidem, 1 juillet 1784.

Le même jour, les statues de terre cuite, placées à droite et à gauche de la châsse au fond du chœur sont examinées par le sculpteur Bara à la requête de Gaultier et par Marchand au nom du chapitre (1).

Le premier, malgré l'indulgence pour son confrère, qui perce entre les lignes de son rapport, ne paraît pas enthousiasmé : il indique des changements à faire aux trois premières. « La quatrième, je la trouve, dit-il, assez bonne pour l'emplacement et le point de vue. D'ailleurs les quatre figures se dessinent assez bien suivant leur position et sans avoir égard au dessin (de Leysner) ; j'ai trouvé les changements faits par Gaultier nécessaires... Mon avis est qu'après les réparations que j'ai indiquées, les dites figures restent dans l'état et que le sieur Gaultier en soit déchargé (2). »

Autre cloche, autre son.

D'après le sieur Marchand, les quatre figures en terre cuite péchaient contre les proportions reçues et les règles de l'art, la tête était trop grosse pour le corps (3), les bras trop courts et trop menus pour les autres parties, etc. « Les figures manquent, dit-il, de grâce et d'expression, les draperies ne sont pas disposées *d'une façon intéressante* et capable de produire de bons effets. » Il signale aussi des fautes contre le goût et le raisonnement, comme d'avoir fait tenir par la figure de la Religion ayant les deux mains ouvertes et les bras étendus la Croix, qui est son symbole.

« La Justice et la Prudence n'ont point une attitude faite pour leur place. Leurs jambes pendantes et ne s'appuyant sur rien produisent un effet désagréable. L'épée de la Justice est trop longue ; la balance qu'elle laisse nonchalamment reposer sur ses genoux met trop de froideur dans son action et ne fait pas assez sentir qu'elle est toujours prête à peser les actions des hommes.

Celle de la Prudence paraît avoir six doigts à une main, à cause du serpent qu'elle tient et qui n'est point assez gros.

Les draperies sont trop volumineuses. L'artiste n'a pas assez consulté la nature et n'en a point assez étudié les formes tant dans les draperies que dans les parties de chair qui paraissent à découvert.

Il n'y a aucun rapport entre les figures et le dessin que l'artiste s'était engagé à suivre exactement.

Dans l'état où elles sont, elles ne font pas l'effet voulu, mais le sculpteur s'engageant à les terminer avec soin et à y faire les changements voulus, elles *seront non pas belles, mais passables* et dans le cas de ne pouvoir être refusées... (4). »

Les chanoines reçurent les statues à contre-cœur ; nous allons voir un peu plus loin qu'ils ne purent les supporter longtemps, sans doute à la suite des critiques dont elles étaient l'objet.

1. Ibidem. Dans la contestation entre le chapitre et le sieur Gaultier au sujet des quatre statues, pour juger si elles sont recevables ou non, Messieurs ont arrêté de prendre pour expert le s[r] Marchand, peintre de l'Académie Royale de Paris, actuellement en cette ville et d'y joindre l'expert (Bara) nommé par le s[r] Gaultier et de s'en rapporter à leur jugement.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms N° 673. Dossier 11, pp. 1 et 2.

3. Rien de plus juste, on en peut juger sur place.

4. Ibidem. Dossier 11, pp. 1 et 2.

Le 15 septembre 1784, distribution de gratifications (1). »

Deux jours après, ils accordèrent des certificats très élogieux à la veuve Fouqué qui, après la mort de son mari, le fit remplacer pour l'achèvement des travaux par un habile menuisier, nommé Duforest (2).

« Nous, doyen et chapitre de l'Église d'Angers, certifions à tous qu'il appartiendra « qu'ayant fait marché avec le sieur Michel Fouqué, maître menuisier pour la construction « du chœur de notre église le 26 juin 1780, et le dit Fouqué étant décédé le 22 septembre « 1782, lorsque l'ouvrage était encore fort peu avancé, la veuve du dit sieur Fouqué « avait fait venir le sieur Jacques-Philippe Duforest, artiste menuisier, natif de la paroisse « Saint-Eustache de Paris et lui avait confié la conduite ultérieure du dit ouvrage... que « le sieur Duforest était venu en cette ville et n'a pas discontinué de conduire le dit « ouvrage avec tant d'attention et d'intelligence, qu'il le mena à sa perfection, de manière « que tous nous en sommes parfaitement satisfaits et que la menuiserie de notre chœur a « mérité les éloges de nos concitoyens, des étrangers et des gens de l'Art, et pour en « témoigner notre satisfaction au dit sieur Duforest, nous lui avons octroyé notre présent « certificat. »

Même certificat à la veuve Fouqué le 10 septembre 1784.

Vernis.

Dès le 6 juillet précédent, le chapitre avait fait marché pour 1500 livres avec un peintre de Blois, nommé Pierlot, pour le vernissage à deux couches, après encolage, de toute la boiserie et des stalles, à l'exception des marches, contre-marches, parquets et crachoirs (3).

« Il peindra à l'huile les quatre figures qui seront placées à côté de la châsse et leur donnera une couleur pareille à la boiserie. — Il fera entrer le pinceau jusqu'à trois ou quatre fois dans toutes les moulures et ornements d'architecture pour y donner l'encolage et les deux couches de vernis. Il commencera le 20 juillet et terminera pour le 20 septembre... »

Total de la dépense.

En additionnant les sommes versées de 1781 à 1785, j'arrive au *total de 73,241 livres* (4).

Modification du fond du chœur. Suppression des châsses de saint René et de saint Séréné et de deux statues. Trophées et cassolettes. Nous avons vu dans le devis de Gaultier, que

1. Archives de Maine et Loire, Série G, n° 272, 15 sept. 1784. Gratifications : 1° au sieur Duforest, conducteur ou correct *(sic)* du dit ouvrage, 25 louis. — 2° Aux deux ouvriers, qui ont travaillé le plus longtemps, chacun 2 louis; aux trois ouvriers qui ont travaillé moins longtemps, chacun 1 louis.

Accordé à la veuve Fouqué la remise de 700 livres pour le bois provenant de la démolition de l'ancien chœur, adjugés à son mari.

2. Ibidem, 17 septembre 1784.

Voici ce que M. Grille écrit à son sujet dans ses notes biographiques :

Duforest n'était que menuisier, mais il était sorti de sa classe par sa manière rapide de concevoir et d'exécuter la boiserie du chœur de la cathédrale, celle de saint Laud, qui a été détruite, celle de la grande salle de l'hôtel de ville, si je ne me trompe et en dernier lieu la belle porte de la chambre du conseil du même hôtel (1804).

Tout cela suppose des connaissances d'architecture, des lumières et un goût, qui recommandent suffisamment leur auteur et place son nom dans la classe des artistes.

Il mourut à 53 ou 54 ans.

3. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 673. Dossier n° 13.

4. Relevé des différents délibérations.

le *frère François* avait dessiné des *oves*, des *guirlandes* et des *gaudrons* pour l'ornement des deux châsses de saint René et de saint Séréné ([1]). Celles-ci se trouvaient chacune entre deux statues. L'ensemble n'était pas satisfaisant. Le chapitre, fatigué des critiques des gens de goût, s'adressa au sieur Leblanc, sculpteur de Paris, qui envoya les *dessins de deux trophées et de deux cassolettes fumantes pour remplacer les deux chasses*, et deux des statues ([2]) (la Prudence et la Justice). Jacques-Philippe Duforest, maître menuisier, s'obligea, le 1er avril 1785, à fournir le bois nécessaire pour ces nouvelles décorations, à les mettre en place et à refaire la corniche et le socle engagé sous les deux figures qu'on ôtera, pareils au reste de la corniche de tout le soubassement, de façon que tout l'ouvrage soit semblable au reste de la boiserie et ne paraisse pas rapporté ni fait à deux fois pour 460 livres ([3]).

Louis David, sculpteur, se chargea le 29 avril 1785 de la sculpture des trophées et des cassolettes pour 620 livres et dut les livrer au bout de cinq mois ([4]). C'est le *premier travail* que fit David à la cathédrale, aussi ne doit-on pas lui attribuer l'exécution des stalles ni de la boiserie ([5]).

Le 10 janvier 1786, Duforest fait marché pour fournir le bois nécessaire aux crédences pour 340 livres et aussi à quatre tabourets pour le trône épiscopal pour 120 livres ([6]). — David de son côté, s'engagea le 23 janvier 1786 à faire la sculpture de deux crédences pour 764 livres, à descendre pour 36 livres les deux figures en terre cuite et à les transporter dans la chapelle sainte Anne sans les briser ([7]). Le chapitre en disposa autrement et décida de les poser à demeure sur les bases (?) dans le jardin de la maison canoniale de saint René, occupée par M. Rousseau de Pantigny, chanoine honoraire ([8]).

Ces travaux complémentaires du chœur furent promptement terminés. Le chapitre avait payé différentes sommes pour *solde de compte :* 1° à Duforest 223 livres selon ses quittances du 16 juin et du 28 juillet ; — 2° à David 721 livres, suivant quittances du 5 mai, 19 juin et 6 juillet ; — 3° à Landeau, pour avoir recoupé les deux tables de marbre des deux crédences, 20 livres ; — 4° aux compagnons du sieur David, 12 livres ([9]). Enfin le 17 août 1787, Jacques Gaultier reçoit un certificat très élogieux des chanoines ([10]).

L'église de Laval-Dieu (arrondissement de Mezières), possède une série de stalles,

1. Archives de Maine et Loire, Série G, n° 272. 20 décembre 1784. Payé à M. Mezeray, chanoine, pour une chasuble donnée par le chapitre aux frères des Écoles chrétiennes en reconnaissances des soins que *frère François* s'est donné pour le nouveau Chœur, 120 l. 27 janvier 1786. Messieurs ont ordonné de faire transporter dans le jardin de la maison canoniale de S. René, occupée par M. Rousseau de Pantigny les deux statues en terre cuite (la Justice et la Prudence) que le sieur David est chargé de descendre de dessus l'entablement du chœur et de faire placer à perpétuité sur leurs bases dans le dit jardin. — 17 mars 1786, etc...

2. Archives de Maine et Loire, Série G, n° 273, 17 mars 1786. Au sieur Leblanc, sculpteur à Paris, pour les plans, qu'il a faits pour le nouveau Chœur, la somme de soixante livres.

3. Bibliothèque d'Angers, Ms. n° 673. Dossier n° 12.

4. Ibidem.

5. *Affiches d'Angers*, 1784, p. 18. Le sieur David, sculpteur en bois, marbre, pierre et plâtre, arrivé de Paris en cette ville, offre aux amateurs ses services...

6. Ibidem.

7. Ibidem. Dossier n° 14 et 15.

8. Archives de Maine et Loire, Série G, n° 273, p. 16.

9. Ibidem, p. 78. 31 juillet 1786.

10. Ibidem, p. 207.



BOISERIE ET STALLES, EXÉCUTÉES DE 1780 A 1785. — STATUE DE SAINTE-CÉCILE. SIGNÉE P. S. DAVID D'ANGERS, 1837.
BUFFET DES PETITES ORGUES, 1858.

surmontée d'une boiserie de $3^{m},50$ de haut, d'une date un peu plus ancienne que celles d'Angers, mais qui présente la même ordonnance, si bien que je me demande si Leysner ne les aurait pas dessinées ou tout au moins n'avait pas eu l'occasion de les voir. Les deux belles reproductions qu'en donne M. l'abbé Bouillet, dans le *Bulletin des sociétés savantes des Départements*, 1899, sont à rapprocher de la boiserie du chœur d'Angers.

Mêmes grands panneaux, séparés par un double pilastre, surmontés d'archivoltes et d'un grand entablement. Les proportions ne sont plus les mêmes, il est vrai. Les panneaux du lambris d'Angers sont beaucoup plus grands [1] : il en est de même de l'archivolte. A Laval-Dieu, l'ordre *ionique* règne entre les panneaux, à Saint-Maurice d'Angers, c'est l'ordre *corinthien*. N'importe, la disposition est absolument identique. Il n'est pas jusqu'aux cariatides d'angle des boiseries de la nef de Laval-Dieu, qui ne correspondent à celles qui accompagnaient les portes du Trésor, dans le premier plan de Leysner. En conclure que celui-ci est l'auteur des boiseries de Laval-Dieu, serait peut-être téméraire, mais il me paraît probable qu'il s'en est inspiré pour celles de notre cathédrale.

5°. XIXe SIÈCLE.

Après la Révolution, nous retrouvons Duforest, menuisier, occupé à restaurer les stalles. Un mémoire du 29 prairial, an X, nous apprend ce qu'il y fit :

Pour les stalles hautes à gauche, 25 sièges et leurs miséricordes.	187,10
Plus aux mêmes stalles, huit panneaux, qui avaient été mutilés de force.	30
Aux stalles hautes à droite, 29 sièges et leurs miséricordes.	217,10
Plus sept panneaux, avec réparations aux moulures d'encadrements. ...	26,15
De plus, pour la réparation de la console de la stalle première à côté de la sacristie et avoir fait revenir les lambris à leur place sans rien en dédommagé.	34
De plus, pour les trente-deux stalles droites, formant quatre parties, dont seize à droite et seize à gauche, un siège à chaque avec sa miséricorde. ...	240
Pour avoir rapporté environ un quart des moulures d'encadrement. ...	12
De plus, les trente-deux panneaux.	112
De plus, un bâti d'encadrement à l'entrée.	3
Aux seize stalles circulaires de droite et de gauche, quinze sièges et leurs miséricordes à sept l., 10 sols.	112,10
Plus, les seize panneaux, qui sont circulaires et pris de cintre dans le bois d'épaisseur.	76
De plus, réparation au flan de la console, collé et recontourné les dites.	16
Pour plusieurs moulures rapportées autour des panneaux et un nouveau à l'angle de la première stalle basse à droite du trésor.	8
	$1077^{l},05^{s}$

D'autres travaux urgents, mentionnés dans le devis de Prairial, an XI, furent exécutés et reçus le 26 brumaire, an 12 [2].

1. A Laval-Dieu chaque travée comprend *deux* stalles, l'une correspondant au grand panneau, l'autre, aux deux pilastres. A Saint-Maurice d'Angers il y en a *cinq* : trois vis-à-vis le grand panneau et deux en face des deux pilastres.

2. Archives de Maine et Loire. Réparations de la cathédrale, 1re liasse. La boiserie du chœur a été mutilée, les

La boiserie du chœur comprend dix-neuf travées : deux *convexes* à l'entrée, douze en *ligne droite* et cinq légèrement *concaves*, formant le rond-point. Celle du milieu correspond au trésor, elle est accompagnée de quatre colonnes corinthiennes. Cette travée et les deux voisines sont surmontées d'une attique supportant le piédestal de la châsse de saint Maurille, brisée à la Révolution, de deux statues en terre cuite assez mauvaises, de deux trophées et de cassolettes, délicatement sculptés par David.

La 3e travée, de chaque côté, à partir de l'autel, est un peu plus large que les autres. Dans celle du côté de l'Épître est ménagée la porte de la sacristie [1] ; dans celle du côté de l'Évangile est le trône épiscopal [2].

Les stalles ne commencent qu'à la 4e travée : il y en a 116 en tout : 58 hautes et 48 basses.

Un buffet d'orgue d'accompagnement, en style du XIIIe siècle (?), se dresse dans l'axe du chœur à environ un mètre des colonnes corinthiennes du trésor et en masque complètement la porte si délicatement travaillée. Assurément cet instrument nuit à l'ensemble de la boiserie du chœur [3], mais celle-ci, avec son entablement, est un *hors-d'œuvre* des plus regrettables. Je serais toutefois injuste, si je ne louais l'exécution et l'ordonnance de cette immense menuiserie, agrémentée de bas-reliefs, d'emblèmes tirés du Nouveau ou de l'Ancien Testament, de guirlandes de fleurs et de sculptures très consciencieusement exécutées. Pareille boiserie coûterait peut-être cent cinquante mille francs aujourd'hui.

Faut-il en souhaiter l'enlèvement ? Il fut proposé il y a soixante ans environ : on voulait donner accès dans le chœur aux laïques, et un plan fut dressé par l'architecte dans ce but. La boiserie disparaissant, on gagnait 104 mètres carrés ; des stalles neuves auraient été rapprochées de façon à ne laisser entre elles qu'un espace de quatre mètres : entre le mur et les dossiers des stalles hautes (environ $3^{m},20$), on aurait pu placer un grand nombre de fidèles. Dans cette hypothèse, on aurait rétabli les colonnes du chœur mutilées, restauré les arceaux, les colonnes et les culs de lampe, sur lesquels ils reposent, etc. Ce projet ne fut pas réalisé et ne le sera probablement jamais.

Pourtant, combien le monument y gagnerait ! L'autel à baldaquin lui-même *(autre hors-d'œuvre)* aurait un tout autre aspect, si les colonnes de marbre rouge, s'enlevaient à l'œil sur un fond couleur pierre au lieu de ce ton si sombre des boiseries. Mais, dira-t-on, comment pouvez-vous exprimer un pareil souhait, après avoir expliqué quelles sommes considérables, quels efforts et quel travail avait coûté cette vaste boiserie, si admirée pendant un siècle ? Je me hâte d'ajouter ceci : je ne souscrirais à son enlèvement de la cathédrale, qu'à la condition de la voir placée en entier dans une église en style grec, *bâtie tout exprès*, comme il eût été si facile de le faire pour la chapelle du grand séminaire,

stalles cassées, les panneaux enfoncés, les guirlandes, les chutes et les rosaces du pourtour et les miséricordes ôtées... Il convint refaire 25 panneaux des stalles hautes, 40 des stalles basses, 41 sièges avec miséricorde aux hautes et basses stalles, deux consoles aux deux premières stalles avec volute, huit mètres de moulure, des guirlandes, etc.

1. L'ancienne porte de la sacristie a été modifiée et agrandie ; on l'a reportée plus près de l'autel, de façon à la faire cadrer avec l'ordonnance de la boiserie.

2. C'était le trône des grands offices pontificaux : il ne sert pas à cet usage aujourd'hui. On y a établi un siège et un prie-Dieu sous l'épiscopat de Mgr Angebault, pour l'évêque, quand il assiste à l'office sans y célébrer pontificalement.

3. On verra dans le chapitre concernant les orgues, combien de fois on a changé de place cet instrument au cours du XIXe siècle.

au lieu d'y élever une chapelle romane, qui ne correspond pas au style des cloîtres et du reste des bâtiments. Peut-être ce vœu se réalisera-t-il dans la suite pour une église paroissiale.

II. TRONE ÉPISCOPAL.

Monseigneur Fouquet de la Varenne (1616-1621) fut le premier, qui fit établir un trône épiscopal, et encore ne s'y tenait-il pas pendant la grand'messe. « Un de ses successeurs, « Monseigneur Le Peletier commença, le jeudi-saint 16 avril 1699, de s'en servir pour la « messe pontificale. Auparavant, les évêques occupaient un fauteuil placé par un valet de « chambre, proche le grand autel sur la plus haute marche du côté de l'Épître (1). »

Éveillon décrit ainsi le trône épiscopal (2) :

« Feu Mr de la Varenne, de bonne mémoire, estant nouvellement venu à l'Évesché, fit « faire au haut de nostre chœur, sans nous en communiquer, une *chaire d'ouvrage de « menuiserie* pour lui servyr de throsne, lorsqu'il officierait pontificalement. Quand elle « fut posée (au bout des stalles du côté de l'Épître), quelques particuliers lui remontrèrent « qu'elle serait très incommode pour deux considérations : l'une, que les trois sièges « d'icelle étant estroits et, les côtés taillés en ouvrage, ils déchireraient les chappes tant « de luy Evêque, que de ses deux assistants ; l'autre, que pour l'empêchement de quelques « angelots et d'autres sculptures, placées au dessus, on ne pourrait luy oster et remettre « sa mitre sur la tête, considération si bien fondée et si bien recognue par ledit Sieur « Evêque, qu'il fit oster les dits angelots et couper quelques autres pièces... »

« Ce trône, placé au bout du chœur du côté de la sacristie, était contigu au rang des « stalles hautes. Il se composait de trois chaises, dont celle du milieu, destinée à Monsei- « gneur, était un peu plus élevée que les deux autres, et aussi que celles du chœur. Ces « trois chaises avaient un grand dossier de bois, assez bien travaillé avec trois petits « couronnements au-dessus. Ce trône était fermé du côté de l'autel par un mur de « tuffeau à hauteur d'homme ; on y montait du chœur par un degré de pierre. Il était « paré aux fêtes pontificales de tapis de velours violet, qui couvraient le dossier des « chaises et le mur de clôture (3). »

Après le changement du chœur, on en fit le confessionnal de l'évêque et Monseigneur le Peletier en contruisit un autre. « Le mardi 7 avril 1699, on commença de poser les « marches du trône épiscopal, devant la porte de la sacristie. Le 12 septembre de la « même année, on mit pour la première fois un dais de velours violet au-dessus. Ce fut « une invention de Monseigneur le Peletier, car avant lui il n'y avait qu'un plat fond en « bois tapissé très petit, qui n'avait pas de dais... Chaque évêque se fournit de dais, « comme il lui plaît, pourvu qu'il soit violet et non le Chapitre. Monseigneur Poncet de « la Rivière n'en a que de drap violet. Sur ce dais sont les armes des évêques tenant « le siège (4). »

Le dossier en menuiserie de celui de Monseigneur le Peletier avait 15 pieds de haut, sur 10 pieds de large ; il était orné de pilastres ioniques et de son blason sculpté (5).

1. Bibliothèque de l'Evêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 140.
2. Réponse du Chapitre d'Angers, p. 598.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 627, p. 156.
4. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, Livre V. Journal.
5. *Annonces d'Angers*, 20 sept. 1782, p. 158.

Nous avons vu dans le marché du sculpteur Gaultier du 16 juillet 1781 la description du *trône épiscopal*, dont le dossier faisait pendant à la porte de la Sacristie. Ce n'était plus un monument spécial, il formait simplement une des travées de la boiserie du chœur [1].

En 1852, on a placé au devant de la boiserie une stalle avec prie-Dieu pour l'évêque, quand il assiste au chœur, sans officier [2]. Le trône proprement dit, en velours ou en soie (dais et tenture), se dressa du même côté devant la première travée de la boiserie, appuyée au pilier du transept, de façon que les fidèles puissent plus aisément voir l'évêque, entouré de ses assistants.

En certains cas exceptionnels (sépultures ou consécrations épiscopales), un second trône pour le métropolitain est dressé en face du côté de l'Épître.

Un trône noir fut fait en 1808 pour Mgr Montault. Celui de velours rouge, exécuté sur les plans de l'architecte Duvêtre, en 1846, pour Mgr Angebault, coûta 4590 frs. (2773 fr. pour les tentures de velours cramoisi à M. Lemoine, de Nantes, 270 fr. pour la couronne de bois doré et le dôme, enfin 620 fr. pour les deux colonnes en bois sculpté). Mgr Angebault donna en 1869 un trône en satin blanc, qui sert encore aux fêtes solennelles.

Enfin un trône en soie violette très simple fut acquis pour 500 fr. par la fabrique en 1891 pour les obsèques de Mgr Freppel [3].

III. LES GRILLES ET LES PORTES DU CHŒUR.

1° AVANT 1699.

Le chœur était fermé du côté de la nef, par trois portes de fer du XIIIe siècle, dont la plus grande servait pour les processions et du côté de l'autel par une grille [4], de cinq à six pieds de hauteur avec une porte à deux vantaux, par laquelle entraient les chanoines, les chapelains et les psalteurs, pendant l'office.

Cette clôture, absolument nécessaire pour isoler le clergé des fidèles, devait être fort ancienne. Il fallut la desceller en 1465 pour faire passer au travers du chœur la grande table de marbre, destinée au tombeau du roi René [5].

Je lis dans un compte de 1470 [6]. « Item die XXIII° mensis martii, tradidit presens bursarius Petro Rabineau pro reparatione craticularum existentium *circumquaque chorum* dictae ecclesiae nec non pro aliis rebus per ipsum factis XVIII l. IX s. V d. »

Ces mots « *circumquaque chorum* » donnent à penser qu'il y avait aussi des grilles au-

---

1. Voir page 39.

2. Elle coûta 689 francs. (Registres de Fabrique de 1852). Autrefois la première stalle haute du côté de l'Épître était réservée à l'évêque, quand il n'officiait pas : on la parait les jours de fête de tentures et de coussins, comme je l'expliquerai à la page 9 du tome III.

Dans l'énumération des chapelles de l'église, écrite en 1393, c'est cette même stalle et non un trône proprement dit, qu'on désigne ainsi : ... *de latere sedis episcopi*, par opposition à... *de latere palatii.*

3. Registres de Fabrique, passim.

4. Le chœur était fermé d'une grille de fer à *l'antique.* Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 672, p. 13.

5. Bib. Nationale. Ms. N° 22, 450 p. 110vo. — 1465 Mercurii 6 Martii. Concessimus licentiam opificibus sepulture Regis Siciliae tollendi quamdam portionem *craticuli*, facientis clausuram chori versus magnum altare ut habeant spatium pertranseundi magnam tumbam marmoream usque ad locum dictae sepulturae, provisoque quod dicti opifices faciant reparari eorum sumptibus dictam craticulam.

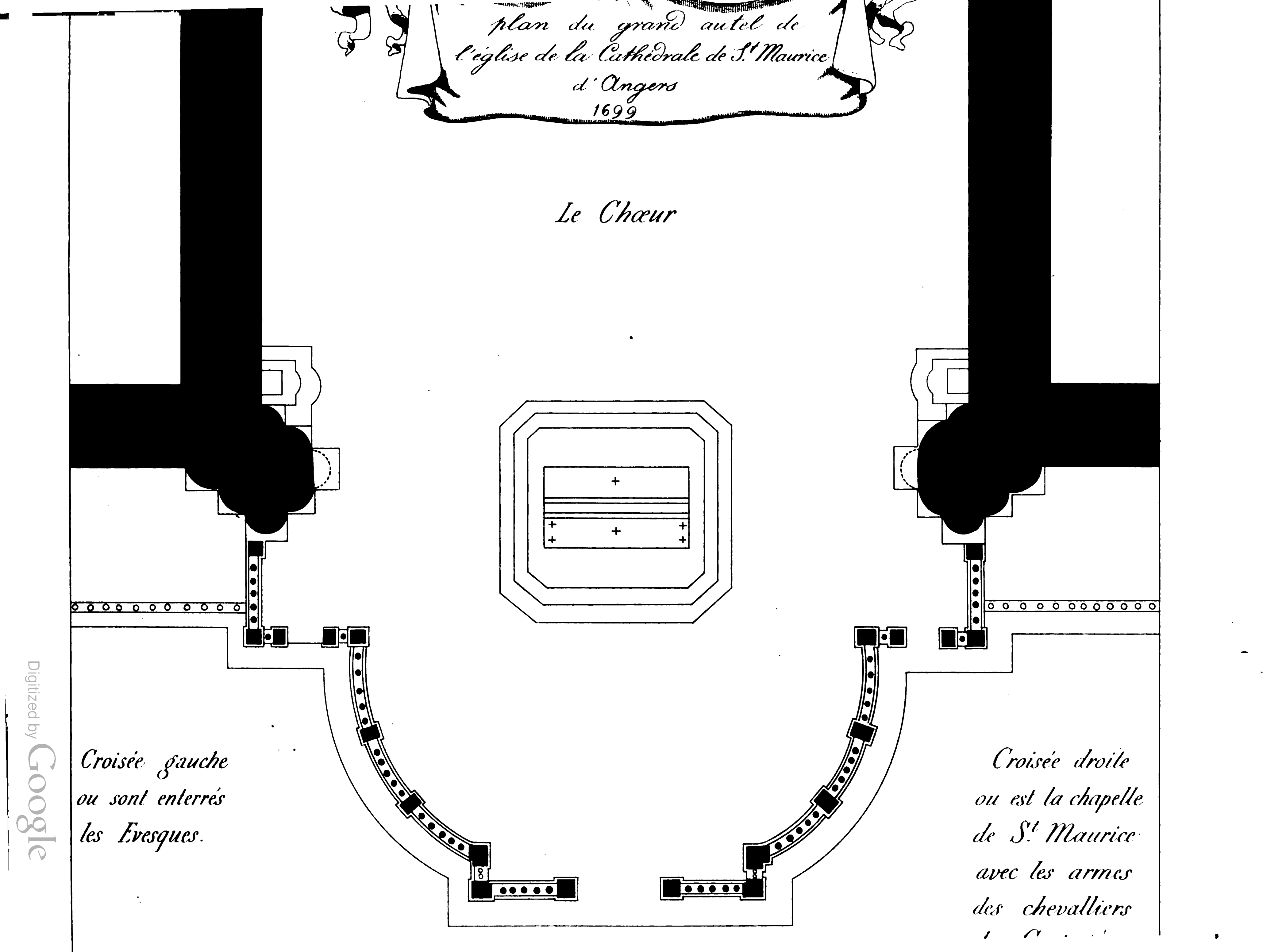
Extraits des Comptes et Mémoriaux du roi René, par Lecoy de la Marche. Nos 174 et 175.

6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 666, p. 11.



Porte en fer à deux battants, de la grille du chœur de la Cathédrale d'Angers, autrefois surmontée d'un Christ bronzé, aujourd'hui au château de la Plesse.

Hauteur 3^{m} 70 – Largeur 3^{m} 10


plan du grand autel de
l'église de la Cathédrale de St Maurice
d'Angers
1699
Le Chœur
Croisée gauche
ou sont enterrés
les Evesques.
Croisée droite
ou est la chapelle
de St Maurice
avec les armes
des chevalliers

dessus du dossier des stalles. Pourquoi pas ? Il était tout aussi facile d'y suspendre la tapisserie de la *Vie de saint Maurice* et de ses compagnons, commandée à Paris en 1459 (1). que de l'attacher à ce lambris en bois, dont il est question dans les descriptions du XVIIIe siècle, composé d'ais tout unis et sans aucune valeur artistique. Cette cloison aura sans doute remplacé les grilles du tour du chœur, pour éviter aux chanoines les distractions et les courants d'air pendant leurs longs offices. A moins de supposer que *craticula* ait ici le sens de *stalles* (ubi fratres ponuntur ad psallendum, dit Ducange).

2° APRÈS 1699.

La démolition du jubé et le transport des stalles dans l'abside modifièrent complètement l'aspect général : l'ancienne grille du côté du sanctuaire devint inutile.

« Le 8 janvier 1699, nous dit Lehoreau (2), on commença de défaire cette grille, dont « on emporta une partie dans l'église des Jacobins pour renfermer le chœur. On attacha « deux vantaux de fer à la porte de leur jubé et on enferma de grilles l'entrée de la « chapelle du Rosaire, à côté du grand autel. On y attacha une petite porte de fer, par « laquelle le bas-chœur entrait à l'office.

« Le jeudi 12 février 1699, on commença la fondation du fer à cheval, sur lequel est la « grille devant le grand autel. Monseigneur en mit la première pierre, en commençant « proche l'autel saint Nicolas, ce que j'appelle le *fer à cheval* (3). Il n'y a pas d'inscription « sur cette pierre et il la posa sans aucune cérémonie. »

La clôture du chœur, d'après le dessin de Gaignières, se composait de trois parties droites reliées par deux quarts de rond et deux retours d'équerre, allant rejoindre les colonnes du chœur. Une grille fixe, maintenue par des piliers de pierre, régnait entre les trois portes. La plus large, à deux battants, servait pour le passage des processions ; elle existe encore au château de la Plesse et j'en donne le dessin ; elle était surmontée d'un couronnement ou fronton en fer forgé, au sommet duquel se voyait un Christ en bois bronzé.

Le grossier croquis de Lehoreau pour le grand Luminaire (4) ne donne guère l'idée du « fer à cheval » dont il parle dans son journal. Le plan par terre a été dessiné soigneusement par Gaignières. Celui de Lehoreau nous montre le fronton, couronné d'un crucifix et les dix chandeliers de cuivre, qui, indépendamment des cierges dus par l'évêque, décoraient le sommet de la grille, en souvenir des cierges de l'ancienne *brandelle* (5).

Si le tome V de la *Fabrique* n'était pas perdu, nous y aurions trouvé un procès-verbal du 13 janvier 1626, décrivant une porte de fer, qui pourrait bien être celle-là.

Toujours est-il que celle dont je donne le dessin, fut faite à deux fois : 1° soit avant 1626, soit en 1699 pour l'ensemble, 2° en 1740 pour les remplissages, ornements et feuil-

1. T. III de la *Monographie*, p. 80. Lire la description de cette tapisserie.
2. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial*, t. III.
3. J'en ai retrouvé les fondations en août 1902, pendant les fouilles que je fis faire dans la cathédrale.
4. T. III de la *Monographie*, p. 300.
5. Ibidem, p. 300. Description de la *Brandelle*.

lages rapportés par Marbrault, serrurier, moyennant 1896 livres [1]. Ces embellissements couronnaient la grille tout entière et pas seulement la grande porte.

Elle subsista telle jusqu'à la Révolution, qu'elle fut arrachée et vendue.

3° APRÈS 1802.

Le bureau de la Fabrique fit marché avec Varannes et Firmin, serruriers, pour établir autour du sanctuaire (sur l'ancien *fer à cheval*) une rampe, servant de table de communion pour 1170 livres, à 90 livres la toise.

La forme de cette rampe fut changée après l'établissement de la liturgie romaine en 1860 [2] dans la cathédrale ; on lui fit suivre un grand arc de cercle formé par les marches retaillées et remises en place. Cette modification dans la courbe était nécessitée par la pose des banquettes du chapitre, assistant les jours de fête aux offices pontificaux. Les traces de ce remaniement se voient bien dans le pavage en pierre blanche, à l'endroit où la table de communion cintrée rejoint la partie droite. Je me suis rendu compte de la différence de la courbe moderne par rapport à l'ancienne en août 1902 pendant les fouilles.

IV. LA STATUE DE SAINTE CÉCILE.

Une statue de sainte Cécile, dont le modèle en plâtre fut exposé au salon de 1822 et le marbre à celui de 1824, fut commandée au sculpteur David par le préfet de la Seine. Elle orna le chœur de l'église de Saint-Roch jusqu'en 1848 et disparut avec d'autres statues et quelques tableaux donnés par la fabrique à une autre église sans qu'on ait pu savoir ce qu'elle est devenue. A peine cette première statue était-elle achevée, que David la reproduisit et en fit don en 1838 à la cathédrale d'Angers. La fabrique fit faire aussitôt un socle sur lequel elle est placée aujourd'hui, pour 1000 francs.

Cette statue de marbre blanc a 1^m 70 de hauteur et est signée *P. J. David d'Angers 1837*.

Le 26 novembre 1849 le président du conseil de fabrique proposa de transporter la statue de sainte Cécile « *qui gêne pour les cérémonies et attire souvent des étrangers dans le chœur* », dans la chapelle Sainte-Anne, connue sous le nom de chapelle du Christ depuis l'érection du nouvel autel et du Calvaire de David « *au ciseau duquel nous devons la statue de sainte Cécile* ». Cette motion est adoptée : la statue est placée en face du Christ au bas de la chapelle.

MM. Pavie et Cosnier réclament au nom de David, le 10 décembre 1850 ; la statue est remise à sa place.

1. *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 251.

Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 895, t. VI, p. 47. La grande grille, retravaillée sous l'épiscopat de Mgr Le Pelletier, existait en 1626. Elle a été ornée de feuillages et autres décorations en 1741.

Ceci me paraît en contradiction avec la pose de la 1re pierre du *fer à cheval* en 1699, à moins de supposer une grille d'une autre disposition à la même place (peut-être celle que Lehoreau a dessinée à pans coupés). Ceci n'est pas facile à savoir, le tome V étant perdu.

2. Lettre de Mgr Angebault, du 20 fév. 1860 (au moment de l'introduction de la liturgie romaine dans le diocèse) nommant une commission chargée d'examiner les difficultés liturgiques qui lui seront soumises. Elle se composait de MM. Chesneau, Lamoureux, Ménard, Guy et Crépon, chanoines.

M. Henri Jouin en parle assez longuement dans son bel ouvrage consacré aux œuvres du célèbre sculpteur (1).

V. LE JUBÉ.

On peut attribuer à Guillaume de Beaumont la construction du jubé, situé au haut de la nef, dont Lehoreau et Gaignières nous ont laissé des dessins.

Il se composait de cinq arcades trilobées d'environ 2m,70 d'ouverture chacune, portées par des piliers, auxquels étaient adossées quatre statues en bois sculpté, peint et doré, de grandeur naturelle.

En arrière de cette galerie, dont les piliers extrêmes étaient pour ainsi dire incrustés sur les grosses colonnes du haut de la nef (leurs bases en portent encore les traces), étaient construits deux murs parallèles, entre lesquels se trouvaient des escaliers en droite ligne, permettant d'accéder aux extrémités du jubé. Ces deux murs étaient interrompus par la grande porte du chœur, qui s'ouvrait entre les stalles, dans l'axe de l'église. Un passage étroit, formé par une petite porte en fer à *rouleaux*, permettait de passer de la nef dans les deux transepts.

La 2e et la 4e arcade du jubé encadraient un autel, et la 3e correspondait à la porte du chœur. Le sol du jubé ne s'élevait au-dessus de celui de la nef que de trois ou quatre mètres. Au mur, qui regardait l'autel, étaient appuyées les stalles.

Viollet-le-Duc nous apprend qu'il n'y avait pas dans nos cathédrales de jubé avant la fin du XIIe ou le commencement du XIIIe siècle (2). Celui-ci est donc un des plus anciens. Il était appelé autrefois *pulpitum*, *odeum*, *tribune* ou *jubé*.

L'évêque Guillaume le Maire, donnant le détail de sa présentation au peuple le 24 avril 1291, écrit (3) : « Electione vero solemniter publicata, deportati fuimus ad majus altare... « ab illo loco usque ad *pulpitum*, in quo Epistola et Evangelium in diebus solemnibus « solent legi, deducti fuimus, decano ex parte et thesaurario ex altera nos tenentibus et « ducentibus ibique ostensi fuimus populo et etiam presentati, ipso decano populum « alloquente. »

Ainsi non seulement le jubé servait à chanter l'Épître et l'Évangile, les Graduels et les Alleluia, mais aussi à la présentation de l'évêque nouvellement élu, à la lecture au peuple de certaines lettres royales (4) et en quelques autres circonstances. L'évêque et les chanoines s'y asseyaient pour entendre les sermons. On y attachait au-dessus de l'autel de saint Luc les bulles de la confrérie de Saint-René depuis le samedi devant le dimanche de la Passion jusqu'au soir du dimanche de Quasimodo.

Nous lisons dans le journal de Lehoreau (5) : « On défit à plusieurs fois le jubé, qui

1. *David d'Angers*, t. I, 356 et t. II, pp. 375, 478 et 482.

2. *Dictionnaire raisonné d'architecture*, t. VI, p. 147. Jubé.

3. Le *Livre de Guillaume le Maire*, publié par M. Port, p. 45.

4. *Le Roi René*, par Lecoy de la Marche, t. II, p. 388. Procès-verbal de l'ensevelissement du corps du Roi René, le 26 oct. 1481. Les lectres du Roy reçues, les dessusdits de la dite ville (Maire, soubzmaire et gens de la justice) firent faire commandement que de chascune maison de la dite ville le chief dicelle se rendist le lendemain à la grant Eglise à heure dite et déterminée, sur grosse peine, pour ouyr lire les lectres du Roy. Eulx assemblés en la dite église furent leues les dictes lectres du *pulpitre*, alias *tribune* de la dite église

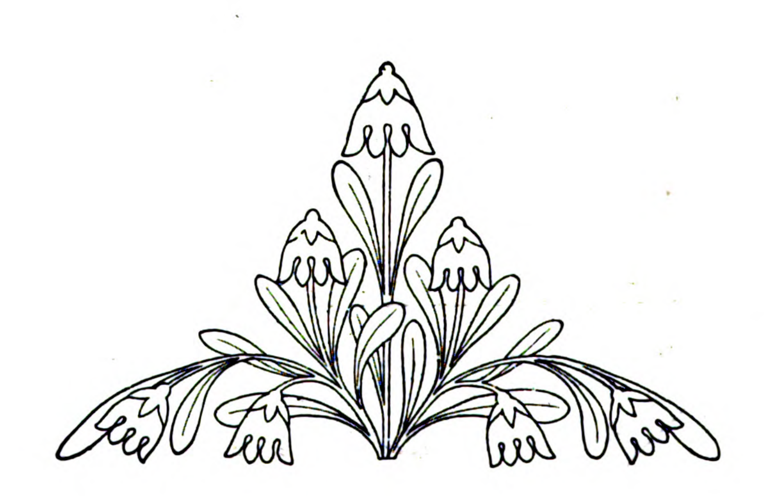
5. Bibliothèque de l'évêché, *Cérémonial*, t. III, p. 13. — T. II, p. 437. Lehoreau donne l'ordre des messes, qu'on doit dire après Matines, et je lis que celles des lundi, mercredi et samedi devaient être célébrées « in navi, ad altare Beatae Mariae infra *odeum* (jubé).

« était sur la porte des chanoines, auquel on ne montait que du côté de la chapelle des « Chevaliers, quoiqu'on y eût monté autrefois des deux côtés, par un degré de pierre « sur l'autel de Saint Luc, dont on avait fermé l'entrée depuis longtemps. On acheva de « le défaire le vendredi 16 janvier 1699. Le samedi 21 février 1699 on posa (tout au fond « de l'abside) la charpente du nouveau jubé, où est à présent le petit orgue. »

Cette tribune, qui s'élevait au-dessus du dossier des stalles, n'avait rien de remarquable. On y rétablit quatre pupitres, au lieu de deux : le 1er à gauche pour la lecture de l'évangile, le 2e pour l'Alleluia et les graduels, particuliers aux vigiles portant fêtages, le 3e pour le graduel aux doubles, semi-doubles et fêtes à cinq chapes, le 4e pour l'Epître (1).

On montait à ce nouveau jubé par un escalier en bois, dans lequel Germain Guichou, garde-reliques, après avoir chanté le graduel le jour de la Saint-Étienne 1724, tomba si malheureusement qu'il se brisa la tête. (2). Cet escalier fut démoli en 1783 pour la construction de la boiserie du chœur.

1. Bibliothèque de l'évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 269.
2. Musée diocésain. Règlement de la sacristie de 1757. — Il avait été sous-sacristain, puis sacriste. Il écrivit exactement tout ce que les sacristains ont à faire et toutes les cérémonies extraordinaires de 1690 à 1724.





La Chaire à prêcher et le Banc d'œuvre.

I. CHAIRE A PRÊCHER.

L'USAGE des chaires à prêcher s'introduisit dans les églises vers la fin du XIIe siècle (1) : je ne saurais dire à partir de quelle date il y en eut une dans notre cathédrale : le jubé dut en servir tout d'abord.

1° DU XVe SIÈCLE A 1802.

Chaire en bois.

Un compte de fabrique de 1416-1417 nous apprend qu'elle était alors en *bois*, puisqu'un *menuisier* (2) fut chargé de la réparer : « *Johanni Cocherelle, pro reparando cathedram, in qua predicatur* ».

Chaire en pierre.

En 1481, une chaire en pierre lui succéda. Un fragment de compte, daté de 1481, nous en révèle l'existence : « *Item predicto Suart pro factione cathedræ in navi prædictæ ecclesiæ et sedium extra magnam portam dictæ ecclesiæ, XIII l.* ». C'était un tailleur de pierres ou un maçon, d'après l'article précédent du même compte de fabrique. La suite ne laisse d'ailleurs aucun doute sur la matière employée ; c'était bien de la *pierre*. « *Item, pro* « *undecim dietis hominum ad apportandum* (cathedram) *ab extra, pro ponendo in dicta* « *navi et illam uniendo de subtus carello ; XX s. Item pro mundando predictam ecclesiam* « *et ponendo terras extra, post carralamentum, pro duabus dietis hominum, IIII s.* » Cette chaire en pierre aurait-elle été décorée des statues des docteurs de l'Église? je serais porté à le croire, en lisant dans le testament de Louis de Croullon, chanoine (28 mai 1502) cette clause : « *Corpus meum molle et ineptum inhumari volo juxta ymaginem sanctorum Joannis et aliorum sanctorum doctorum Ecclesiæ.* » Je ne vois pas dans quelle partie de l'église ou des autels cette série de statues aurait pu exister.

Chaire en bois.

On en revint en 1649 à une chaire de *menuiserie*, payée cent livres par M. Constantin de la Fraudière à Gabriel Ursin (3). Elle disparut à la Révolution.

2° DE 1802 A 1871.

Le mardi, 3 Messidor an X, le Préfet autorisa le bureau de la fabrique à faire transporter de la préfecture à Saint-Maurice une cuve de chaire à prêcher, qui était inutile. *Duforest*, menuisier, et le citoyen *Firmin*, serrurier, la placèrent au pilier de la nef, entre

---

1. *Dictionnaire raisonné d'Architecture*, de Viollet-le-Duc, t. II, p. 406 et suivantes.
2. Voir l'article concernant l'autel saint René, page 16. *Jean Cocherelle fournit trois sièges en bois.*
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 669, p. 21 v°.
Ibidem. Ms. N° 621, p. 20. Elle était attachée au pilier, auquel était appuyé l'autel de saint Séréné.

la seconde et la troisième travée, du côté de l'Évangile (1). Elle passait pour venir de l'ancien réfectoire de l'abbaye de Saint-Aubin.

En face, une autre chaire en bois, d'un travail très simple, fut posée : elle servait à un second prédicateur, qui, dans des conférences contradictoires, faisait des objections à son confrère. M. Denais l'appelle la *chaire de l'Évêque* (2) ; j'avoue n'avoir rien trouvé, qui justifiât ce nom.

Toutes les deux furent enlevées en 1871.

3° CHAIRE DE M. L'ABBÉ CHOYER.

Né le 24 janvier 1814 à Saint-Clément des Levées et décédé le 28 novembre 1889 à Angers, M. l'abbé Choyer y fonda sous le nom d'*Atelier Saint-Joseph*, une importante maison de sculpture, d'où sont sortis la plupart des artistes, chargés depuis plus d'un demi-siècle de décorer nos églises. On lui a reproché d'aimer les *grandes machines* (3). Assurément, il avait un faible pour tout ce qui était vaste et compliqué, témoins son autel de l'église Saint-Joseph d'Angers et la chaire, dont je vais m'occuper. Cependant, il fut un initiateur : j'ai à cœur de lui rendre hommage, comme aux pères Martin et Tournesac, qui aidèrent si puissamment les architectes et le clergé de nos contrées à remonter le courant, à briser la routine classique à laquelle l'Anjou doit les tristes églises modernes de Trélazé, de la Bouhalle, de Saint-Mathurin et tant d'autres. L'histoire de la chaire est un peu longue ; je m'efforcerai de la raconter très exactement. Elle peut se résumer en deux lignes : *lutte entre la fabrique de la cathédrale et l'abbé Choyer :* la première refusant de se laisser imposer en 1853 et 1858 une dépense en désaccord avec ses ressources et surtout une œuvre trop encombrante, le second bravant tous les obstacles, exécutant quand même sa chaire, y sacrifiant trois à quatre ans de travail, une somme d'environ quatre-vingt mille francs et finissant en 1870 par en faire don à Mgr Freppel, afin d'arriver à son but.

Le projet d'une *chaire monumentale* date du 29 novembre 1852. M. l'abbé Choyer entre en pourparlers avec la fabrique : celle-ci se propose d'y consacrer une somme de *dix-mille francs.*

Le plan est présenté le 16 mars 1853 : il soulève de nombreuses objections, auxquelles l'artiste répond de son mieux : rien n'est décidé.

Malgré cela, la chaire entreprise *sans être commandée*, avance ; les ouvriers de l'atelier Saint-Joseph déploient une activité extraordinaire et l'œuvre gigantesque de l'abbé Choyer est envoyée à l'exposition de Paris, en 1855. Il faut lire les journaux du temps : c'est un *tolle* général dans le monde artistique, on alla jusqu'à la surnommer la *Montagne de bois*. Telle fut, je l'avoue, l'impression qu'elle me fit. Il serait cependant injuste de ne pas reconnaître qu'elle était placée dans un local trop restreint : à la cathédrale d'Angers, elle paraît moins disproportionnée (4).

1. Registre de la Fabrique.
2. *Monographie*, p. 163.
3. *Annales Archéologiques*, t. XV, p. 355. L'Ecclésiologie à l'Exposition par M. Darcel. « L'abbé Choyer aimait les *grandes machines ;* son autel et sa chaire le prouvent. »
4. Il faut dire aussi qu'elle a maintenant environ trois mètres de moins en longueur qu'à l'exposition de Paris. Les constructions latérales entre la chaire et les pavillons ont été diminuées de près de moitié.



Voici l'appréciation de M. Darcel, l'ancien directeur du Musée de Cluny (1) :

« Nous hésitons à aborder l'œuvre de M. l'abbé Choyer: car, pour le dire franchement, elle ne nous agrée guère. Mais il y a tant d'imagination, tant de talent dépensés dans cette œuvre colossale, la tentative est si nouvelle et si hardie, que nous craignons d'être injuste en étant sévère. La grande erreur de M. l'abbé Choyer est d'avoir voulu faire de l'architecture avec du symbolisme, au lieu de faire de l'architecture d'abord, puis d'y introduire du symbolisme, s'il était possible. Cette pensée lui a fait imaginer un ensemble de construction, que ne justifient ni les besoins du clergé ni ceux de la menuiserie.

« Au centre, s'élève une triple chaire: celle du milieu est supportée par un pied en avant des deux autres, qui ont un culot pour amortissement ; un triple dais les surmonte. En arrière et de chaque côté, s'étendent deux massifs pleins, qui aboutissent à deux pavillons servant d'entrée. La chaire qui, par sa triplicité intrigue fort le public, représente l'Église militante ; l'Église s'appuie sur la loi naturelle, figurée par les trois patriarches, qui cantonnent son pied (2) : ce pied, c'est l'arbre de vie, dont les rameaux couvrent le culot. Jésus-Christ confiant le troupeau à saint Pierre (3), Jésus-Christ exhortant Nicodème (4), Jésus-Christ éclairant la Samaritaine (5), occupent les trois panneaux de la chaire centrale, tandis que les statuettes des douze apôtres, distribuées sur les colonnes d'angle, en décorent les arêtes ; les principaux docteurs de l'Église sont représentés sur les panneaux des chaires secondaires (6).

« Sous le triple dais, le Seigneur est assis, ayant à ses pieds l'Agneau, qui rompt le septième sceau ; à sa droite, est David, le chantre de l'ancienne loi ; à sa gauche, saint Jean, le prophète de la nouvelle ; le chœur des vieillards de l'Apocalypse les entoure. C'est ici l'Église triomphante.

« La construction de gauche, la droite du Seigneur, où est assis David, représente l'ancienne loi (7) ; l'autre représente la loi nouvelle.

« La parole de l'ancienne loi est aujourd'hui une parole de mort ; elle ne saurait rien vivifier ; aussi les ruines l'entourent. Elle est là, assise sur les ruines, un bandeau sur les yeux, le démon lui soufflant de mauvais conseils à l'oreille, tandis que le Temps ronge et détruit les statues et les pierres de l'édifice, où la ronce enfonce ses racines et le lierre les crochets de ses rameaux. En effet le pavillon de droite n'est que ruines et débris ; personne ne doit franchir son seuil, et le massif qui le sépare de la chaire est vide. Il ne porte que des bas-reliefs relatifs à la loi judaïque, entre autres l'arche sur les flots (8) et saint Jean (9) voyant la pierre rouler du haut de la montagne et couvrir le monde de débris.

1. *Annales archéologiques*, t. XV, p. 360.
2. Adam, Abraham et Noé.
3. Pasce oves m(eas).
4. Oportet vos nasci denuo.
5. Si scires donum Dei.
6. S. Bernardus. — S. Basilius. — S. Gregorius. — S. Leo. — S. Ambrosius. — S. Hieronimus.

M. Denais fait une excellente remarque dans la *Monographie*, p. 137. Note 4 : Je la reproduis ici. « Saint Augustin manque, c'est une omission grave, saint Augustin est un des quatre docteurs latins, déclarés tels par Boniface VIII, tandis que saint Bernard ne date que de ce siècle (comme docteur) ».

7. Ego qui dñs deus tuus eduxi te de terra ægypto de domo servitutis ; non habebis deos alienos in conspectu meo.
8. Ce bas-relief a été mis à l'intérieur de l'escalier.
9. Il s'agit ici de Daniel et non pas de saint Jean. — De monte abscissus est lapis sine manibus.

« Le pavillon de gauche, qui représente la loi chrétienne, est intact. Jésus-Christ est l'entrée, ou plutôt il est lui-même la voie, car il est sculpté en relief sur la porte [1]; des anges, debout sur le toit, sont armés pour sa défense.

« Sur le massif, qui contient l'escalier, sont sculptés la pêche miraculeuse [2] en regard « de l'arche, et saint Jean contemplant la nouvelle Jérusalem, qui plane dans les airs, en regard du rocher dévastateur [3].

« Dans ce monde de statues, nous en omettons, sans doute, de moins importantes ou qui se relient moins directement au sujet [4].

« Il y aurait fort à dire sur cet ensemble, au point de vue de la convenance, de l'iconographie, de la construction et de l'art. Ce dernier est fort passable, quoique l'on remarque beaucoup de mains inégales et différentes dans une œuvre aussi complexe. La construction ! les massifs sont bien lourds, les édicules qui les surmontent bien simples et élémentaires pour le luxe qui les environne, et l'escalier bien sombre. Quant à l'iconographie, elle n'est pas toujours celle du XIII[e] siècle, dont le style domine dans l'ensemble. Ainsi il y a des tiares à triple couronne et des croix à triple branche pour désigner les papes : or la tiare, ainsi faite, ne date que de la fin du XIV[e] siècle, et la croix, ainsi figurée, n'a jamais existé que dans les gravures du XVI[e] siècle.

« Pour la convenance, c'est par là surtout que pèche M. l'abbé Choyer. D'abord, quelle église sera assez vaste pour contenir ce vaste édifice! Puis ces ruines symboliques pourra-t-on faire comprendre le symbole ? En peinture, ces ruines sont une image, et l'on voit bien ce que l'artiste a voulu faire ; mais en architecture des ruines sont des ruines, et toutes les subtilités du monde ne feront pas qu'il en soit autrement. »

M. Denais, de son côté, en fait une minutieuse description dans sa *Monographie* (pp. 133 à 140). *Elle fut exposée à Paris en 1855 et cédée à la cathédrale qui l'accepta en 1870 après l'avoir refusée en 1858, devant l'opposition de la préfecture et de plusieurs archéologues, lesquels la déclarèrent « encombrante, mal pondérée » et la critiquèrent vivement.*

Ce n'est pas absolument exact.

Après son retour de l'exposition, la chaire fut conservée par morceaux dans l'atelier de M. l'abbé Choyer, puis dans celui de M. Moisseron, son successeur. Vainement elle fut offerte à la cathédrale d'Orléans.

Le 1[er] mars 1858, nouvelles tentatives de l'abbé Choyer près de la fabrique de Saint-Maurice d'Angers, qui vota conditionnellement une somme de *quinze mille francs :* de nombreuses oppositions et des difficultés surgissent. L'affaire en reste là encore une fois.

Enfin, désespérant de faire admettre sa chaire à la cathédrale à *titre onéreux*, l'abbé Choyer se décida à l'y faire placer n'importe par quel moyen : voici ce qu'il imagina.

A peine l'abbé Freppel était-il nommé évêque d'Angers et rendu au concile du Vatican,

1. Ego sum ostium : Les quatre évangélistes figurent entre les colonnes.
2. Rumpebatur autem rete eorum.
3. Vidi sanctam civitatem Jerusalem novam descendentem de cœlo.
4. Le dossier de la chaire, derrière le prédicateur, représente le mariage mystique du Christ et de l'Église et deux bas-reliefs. A gauche, les rois et reines de Saba présentent leurs offrandes : *a dextris tuis deus reges arabum et saba dona afferent.* A droite, ce sont ceux de Tharse et des îles lointaines : *Astitit regina reges Tharcis et insulæ munera afferent.*

que l'abbé Choyer le rejoignit à Rome et lui *fit don de la chaire pour sa future cathédrale* [1].

Peu de temps après son entrée solennelle à Angers, Mgr Freppel réunit le conseil de fabrique (le 6 octobre 1870) afin de lui apprendre la *bonne nouvelle* (?). Des objections, basées sur les critiques formulées en 1855 et 1858, furent présentées à l'évêque; cependant la fabrique consentit à voter les six mille fr. demandés pour la pose de la chaire, à la condition que des modifications arrêtées entre l'architecte et l'abbé Choyer soient faites dans le but de donner à l'opinion publique une *satisfaction relative.* Cette décision déplut souverainement à l'auteur. Fort de l'appui de Monseigneur, il fit placer la chaire sans tenir compte de l'avis de la fabrique. Celle-ci, justement froissée, refusa les six mille francs à une réunion ultérieure, et revint peu de temps après sur ce vote, par égard pour Mgr Freppel, avec lequel il lui était impossible d'entrer en conflit. Je suis donc très fondé à dire que la fabrique n'a pas plus accepté la chaire en 1870 qu'en 1850 et 1858 ; elle l'a *subie* et n'en a pas la responsabilité au point de vue de l'art.

« Le dimanche 19 février 1871 eut lieu en grande pompe la bénédiction de la nouvelle « chaire. Mgr l'Évêque, revêtu de ses ornements pontificaux [2], inaugura, dit la *Semaine « religieuse* [3], ce remarquable monument par un magnifique discours sur l'excellence de « la chaire catholique, écho des enseignements de Jésus-Christ, des Apôtres, des Martyrs « et des Docteurs. Sa Grandeur a payé un juste tribut d'éloges au talent de M. l'abbé « Choyer et lui confia, en présence du nombreux auditoire, le titre de chanoine hono- « raire. »

Mais qui n'entend qu'une cloche n'entend qu'un son. Après les critiques, voici des éloges sans réserve, tirées de *l'Union de l'Ouest* du 24 juin 1871. L'article est précédé des lignes suivantes : Le lecteur verra facilement qu'il est dû à une plume exercée, à un esprit cultivé et familier avec l'esthétique sacrée.

« LA CHAIRE DE LA CATHÉDRALE A ANGERS.

« *Monsieur le Rédacteur,*

« Je sors de notre cathédrale. Je ne puis me défendre, au milieu du silence de la presse, d'ordinaire si prompte à saisir les incidents de chaque jour, d'exprimer mon admiration pour le monument qui en fait assurément l'une des richesses les plus saillantes. Je veux parler de la chaire due tout à la fois au talent et à la générosité de notre compatriote, M. l'abbé Choyer.

« Qui n'a connu cette gigantesque conception que par les comptes-rendus de l'exposition universelle de 1855, ou même par l'inspection du monument dans les ateliers Saint-Joseph, n'en peut avoir qu'une idée incomplète, pour ne pas dire erronée. Il faut la voir à sa place, sous les vastes voûtes de Saint-Maurice, déployant à l'aise ses grandioses et pourtant

1. C'était par le fait (toute question artistique réservée) un magnifique cadeau. La chaire n'avait pas coûté moins de 80,000 francs et trois ans de travail.

2. Mgr Freppel avait fait monter ses deux grands vicaires, M. Chesneau et M. Pessard, dans les cuves latérales de la chaire : c'est peut-être la seule fois, qu'elles aient servi à quelque chose.

3. *Semaine religieuse* du 26 février 1871.

discrètes proportions, sous l'arcade profonde qui semblait l'appeler comme un vêtement pour sa nudité.

« Je parlerai franchement, et quoi qu'on ait pu dire, je n'hésiterai pas à proclamer sans réserves que tout, dans l'œuvre de M. l'abbé Choyer, pensée, plan, exécution, est remarquable et digne d'une juste admiration aux yeux de l'observateur impartial et tant soit peu attentif.

« Dès le seuil de l'église, l'harmonie générale des lignes vous attire; plus près, vous êtes charmé de cette multitude infinie d'arcades, de tourelles, de clochetons, de statues, de découpures qui, sans se heurter, se croisent, s'abritent, se surmontent dans leurs plans divers en se prêtant toujours aux ondulations les plus moëlleuses et les plus variées. Mais, comme moi, ayez la bonne fortune de l'heure de midi ; placez-vous au point de jonction du transept. La lumière est pleine, les ombres s'accentuent, l'œil embrasse le monument dans son ensemble et dans sa vérité ; vous pouvez vous rendre compte avec une égale facilité de sa sévère architecture et de son enseignement doctrinal. Aucune des règles de l'art de construire n'a été méconnue. Aussi l'édifice, malgré son élévation, se tient de lui-même, et, ce qui est la perfection dans le genre, rencontre ses points d'appui dans les exigences mêmes de sa destination ; de telle sorte que les escaliers, désespoir des architectes, deviennent ici des contreforts naturels, indispensables, et les ornements les plus expressifs de l'œuvre.

« Une singularité de cette chaire n'a pas manqué de provoquer la critique. Pourquoi ces trois cuves au centre, car ce sont bien des compartiments distincts et non simplement trois valves d'une même tribune.

« Nous sommes dans une cathédrale, c'est-à-dire dans l'église propre de l'évêque : or, l'évêque est assisté à l'autel, à son trône et dans toutes les fonctions pontificales ; dites-moi, pourquoi se trouverait-il isolé au lieu où sa dignité doit s'affirmer davantage ? D'ailleurs, qui ne connaît cet usage des premiers siècles du christianisme, qui ne permettait pas au pontife de se présenter jamais dans sa chaire qu'accompagné de son lecteur et de son diacre portant l'évangile, dont il expliquait successivement le texte sacré ? Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons trouver que très heureux ce souvenir de la liturgie des premiers siècles, dans un monument où l'on peut enseigner d'une manière nouvelle, mais jamais des nouveautés, « *nove, sed non nova* ». Puisse notre savant évêque, si familiarisé avec l'antiquité patristique, ne pas redouter de mettre en honneur un des usages les plus propres à relever l'autorité particulière du juge de la foi ! Mais c'est assez sur la structure architecturale de notre chaire ; venons à l'enseignement qu'elle présente sous les formes les plus étudiées et les plus gracieuses.

« L'Écriture, voulant donner le dernier trait à l'éloge du juste, nous dit qu'il parle malgré la mort, « *defunctus adhuc loquitur ;* » c'est le mot que je me permettrai d'appliquer, dans une certaine mesure, à l'ingénieuse décoration de la nouvelle chaire de Saint-Maurice. Elle parle dans le silence du temple, alors que la voix de l'orateur sacré, pleine de puissance et de vie, a cessé de se faire entendre ; et cette parole qu'elle répète, est vraiment aussi une parole pleine et féconde, le *verbum bonum* du Psalmiste (Ps. 44) ; la parole principe, qui résume et garantit à la fois tout l'enseignement catholique, je veux dire celui de l'Église.



« Aujourd'hui que nous périssons faute de doctrine et d'autorité, il n'échappera à personne de voir tout ce que ce thème renferme d'actualité. Mais la manière large dont l'enseignement est traité assure à l'esthétique de cette composition une valeur plus précieuse encore.

« L'artiste, en effet, n'a pas pris son sujet par son côté restreint et élémentaire, pourtant déjà si beau ; mais il l'a saisi avec toute l'ampleur du plan divin de la Rédemption. Ce n'est pas du jour de la Pentecôte qu'il date ; envisageant l'Église dans ses grandes lignes, *la société des hommes avec Dieu par Jésus-Christ*, il la voit naître au jardin de l'Éden avec la promesse d'un *Sauveur*, se développer sous la *loi*, pour prendre sa constitution parfaite de l'autre côté du Calvaire, et enfin recevoir son couronnement définitif au delà du temps, dans l'éternité. L'Église toujours jeune a des phases diverses, suivant le degré de perfection de ses rapports avec le Christ médiateur. Avant la venue du Messie, elle est dans l'enfance, placée sous les éléments primordiaux dont parle l'Apôtre : « *Sub elementis mundi ;* » elle garde la foi et les promesses du salut avec Adam ; les patriarches et la synagogue ; dans la plénitude des temps elle arrive à la virilité et toute parée des richesses surabondantes de la grâce et de la vérité, trouve sa constitution complète sous la puissante hiérarchie des pontifes romains, de l'épiscopat et du sacerdoce catholique. Puis, à l'heure où l'évangile aura été prêché sur toutes les plages, et où définitivement les bonnes volontés de la terre, sous le triple rayon de la foi, de l'espérance et de la charité, auront complété le nombre des prédestinés, l'Église, parvenue au terme de son existence militante, sera présentée à l'Ancien des jours, comme l'épouse radieuse du souverain Roi, dont elle partagera à jamais la gloire dans la vision extatique du ciel.

« Quelle splendide trilogie ! C'est la clef de l'histoire, l'unité dans le progrès, la lutte incessante du bien et du mal, l'action de la liberté sous les influences de la grâce, l'alpha et l'oméga ; c'est Dieu et l'homme, notre foi, en un mot, dont la prédication n'est que l'inépuisable développement.

« Eh bien ! c'est cette sublime et éclatante doctrine de saint Paul, des Épiphane, des Augustin, des Bossuet, que M. l'abbé Choyer a eu la hardiesse de traduire dans sa chaire, et qu'il a su rendre avec une aisance qui n'a d'égale que la perfection des détails.

« Cela dit, vous n'avez plus qu'à regarder ; tout est compris du premier coup d'œil.

« Le pédicule et le côté gauche, c'est l'Église à son premier âge, enseignant par la Loi et les Prophètes ; le côté droit, les trois cuves et le dossier, c'est l'Église sous le règne de la grâce, recevant du Christ, en la personne de Pierre, sa nouvelle constitution, et donnant par l'Apostolat de tous les siècles à son divin Époux, les nations qui lui ont été promises pour héritage ; enfin, dans ce magnifique abat-voix, au milieu de cet épanouissement de toutes les ressources du style adopté, c'est encore l'Église échangeant maintenant les combats de sa vie militante contre le repos béatifique devant le trône du Très-Haut et de l'Agneau, qui est le principe de sa gloire, *in lumine tuo videbimus lumen*, comme il a été pour elle sur la terre la source de la grâce et de la foi.

« Mais il faut finir; déjà peut-être ai-je dépassé les limites d'un article de journal. Que chacun se donne la peine, ou plutôt se procure le charme d'étudier à loisir les détails de toute cette vaste composition ; il verra que partout une idée juste et vraie, une conception vivante a dirigé les efforts heureux d'un ciseau délicat et savant.

« Quoi de plus svelte et de plus élégant, pour ne citer qu'une pièce de cet immense travail, que ce clocheton aérien surmontant notre édifice ? Ses crochets et ses découpures ne ressemblent-ils pas aux inflexions capricieuses des feuilles ténues de l'arbre le plus délicat? Ce fleuron crucifère qui le couronne, ne va-t-il pas, sous vos yeux, se balancer comme une fleur sur sa tige ? Naguère, cette merveille n'était qu'une grosse et lourde poutre ; c'est la patience de l'artiste qui l'a ainsi dégagée et mise à jour, sans permettre qu'aucune des dentelures ne soit surajoutée : toutes ont sailli, à leur place, de l'épaisseur d'une même pièce de chêne.

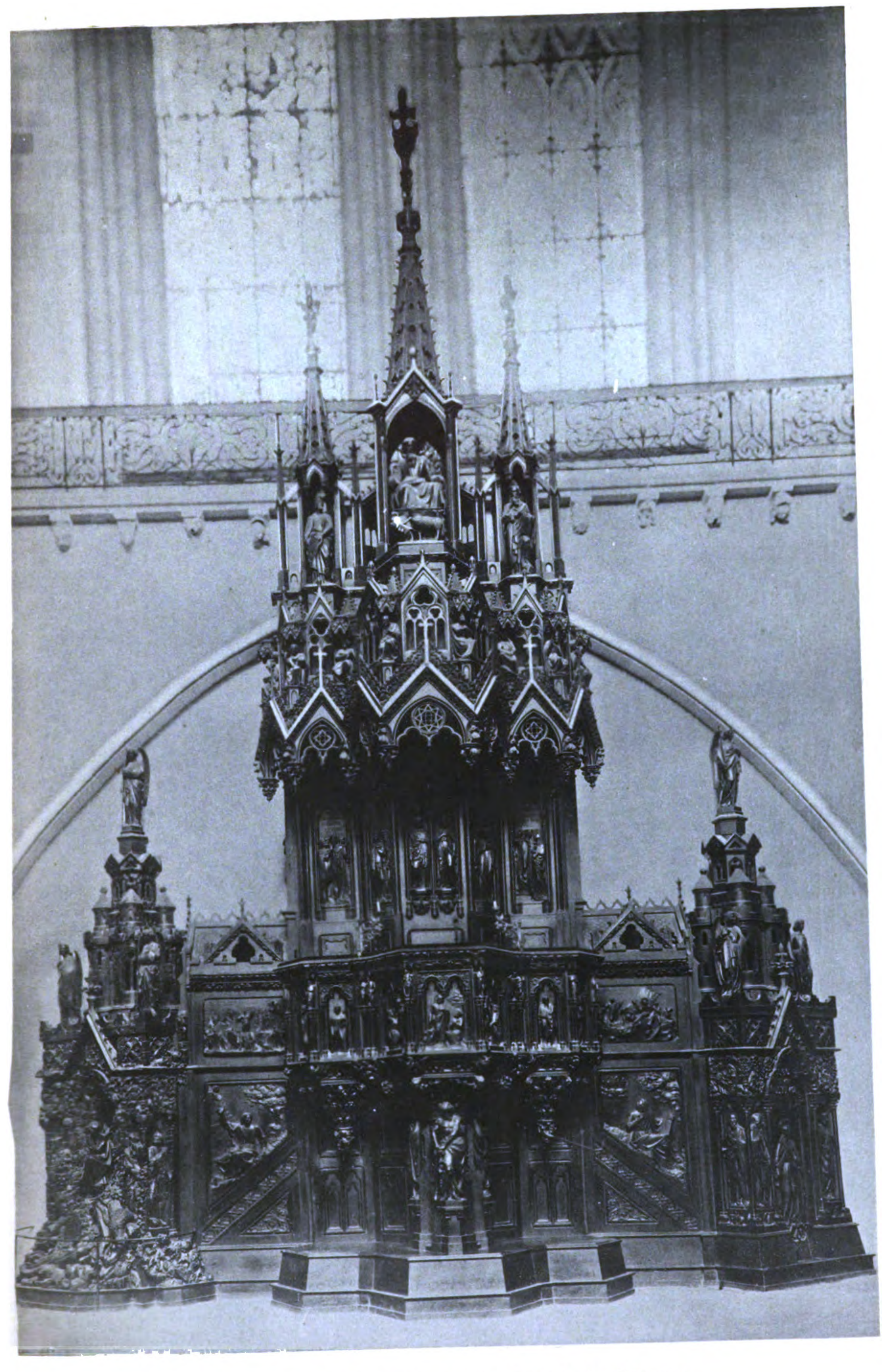
« Mais, demandera peut-être un touriste léger ou chagrin, à quoi bon ce tour de force, cet élégant bouquet lancé si haut et tout à fait hors de la portée de l'œil le plus exercé ? S'en tenir à l'effet ne devait-il pas suffire ? C'est perte de temps et de peine. — Erreur, erreur complète ! — Que peut faire de mieux, en effet, l'ouvrier, dites-moi, que d'imiter le grand architecte ? Or, par delà le pavillon étoilé des cieux, par delà le monde visible les savants n'ont-ils pas constaté à diverses reprises de nouvelles planètes jusqu'alors inconnues ? Et pourquoi, ces astres perdus dans la profondeur de l'immensité ? Le livre de la révélation tenait la réponse prête, il y a déjà nombre de siècles : ils scintillent, dit-il, de joie devant celui qui les a faits, et à leur temps ils apparaissent aux yeux d'une intelligence raisonnable pour emprunter sa voix et passer à leur tour dans le concert de la création. Ainsi en est-il de cette riche pyramide au sommet de la chaire de Vérité ; elle tressaille pour Dieu dans ses guirlandes de dentelles, sous le frémissement des pédales de l'orgue, en attendant qu'un regard plus curieux en surprenne les mystérieuses beautés et acclame définitivement le mérite complet de l'œuvre de la foi.

« Durant de longues années, cette composition magistrale à tous égards est demeurée ensevelie sous le dédain d'un parti pris (1). Elle était d'un caractère trop élevé et surtout trop religieux pour être comprise et goûtée d'un certain jury, qui avait aux jours de la fortune la prétention de régler l'opinion ; surtout, elle était trop près de nous pour ne pas vérifier le proverbe qui ne veut pas que personne *prophétise* dans son pays. — Aussi elle a bien dit, la voix indépendante qui ne regrettait, pour la chaire de Saint-Maurice, que d'être trop jeune de quatre siècles ; elle a mieux dit encore quand, faisant taire les préventions et les rivalités de l'école, elle l'a fait paraître au grand jour, et, après avoir célébré en éloquentes paroles les rapports de l'autel et de la chaire, a proclamé ce travail un bel ouvrage, un hommage hors ligne rendu à Dieu et à son Christ ; enfin elle a soulagé la conscience publique et rempli de joie de nombreux amis, quand elle a daigné associer la prédication de l'art à la science et à la vertu des vétérans du sacerdoce.

« Honneur donc et félicitations à l'artiste angevin, qui a conçu et réalisé un des plus grands travaux religieux de notre temps ! Mais honneur aussi et remerciements, au nom des arts et du clergé, au savant évêque qui a voulu récompenser par une distinction des mieux méritées, une vie toute dévouée à la décoration de la maison de Dieu, et dont les œuvres, de l'aveu de tous, ont exercé la plus heureuse influence sur l'art religieux dans nos contrées. »

---

1. Allusion aux paroles suivantes du président de l'Exposition universelle : « Les prêtres, a-t-il dit, ont déjà trop « d'influence dans leurs chaires et leurs confessionnaux, il ne faut pas les encourager dans l'industrie ! »



Ensemble de la Chaire de la Cathédrale d'Angers.
par l'Abbé Choyer.



Chaire de la Cathédrale. — L'ancienne Loi.



Chaire de la Cathédrale. — La nouvelle Loi.

Enfin pour clore la série des documents, je ne puis mieux faire que donner la parole à M. l'abbé Choyer lui-même (1).

LA CHAIRE DE LA CATHÉDRALE D'ANGERS.

A sa Grandeur Monseigneur CHARLES-ÉMILE FREPPEL, *Évêque d'Angers.*

« MONSEIGNEUR,

« Pendant plusieurs années, les principales ressources artistiques et matérielles des *Ateliers Saint-Joseph*, placés sous ma direction, furent consacrées à la confection d'une chaire monumentale. Il semblait naturel que cette œuvre, travail, à mes yeux, le plus important d'un établissement fondé, organisé spécialement pour l'Anjou, fût placée dans la principale église de notre diocèse. C'était, du reste, sa destination première. Malheureusement des difficultés de toutes sortes m'ont empêché, jusqu'à ce jour, de réaliser ce qui avait été projeté. Enfin, ces obstacles sont levés ; permettez-moi, Monseigneur, de vous en exprimer toute ma reconnaissance.

« Si j'ai été heureux d'offrir cette chaire, en pur don, à Votre Grandeur, je le suis plus encore de ce que vous ayez bien voulu en accepter l'hommage. Puisque mon œuvre de prédilection deviendra l'instrument de prédication d'un apôtre et la tribune sacrée d'un grand et puissant orateur, j'oublie tous les sacrifices qu'elle a pu me coûter.

« Vous avez pensé, Monseigneur, qu'il serait bon d'éclairer, par quelques explications, le plan général et les motifs de ma composition, un peu étendue et compliquée ; je m'empresse de répondre, comme je le dois, à ce désir de Votre Grandeur. Ces renseignements permettront d'ailleurs à la critique d'apprécier sûrement mon travail, comme aussi aux simples fidèles d'en comprendre plus aisément le sens symbolique, et d'y trouver peut-être quelque salutaire enseignement.

« L'idée générale, d'où mon œuvre est sortie, et qui en a déterminé, réglé l'exécution jusque dans ses moindres détails, est celle-ci :

« Représenter l'existence totale de l'Église ou la société de Dieu avec les hommes, société naissant avec le monde, mais lui survivant dans les demeures éternelles.

« Ce thème accepté, la division principale s'offrait d'elle-même. L'Église vit et combat sur la terre. L'Église triomphe dans le ciel. C'est la même société dans deux états différents. Aussi ai-je eu soin de les distinguer sans les séparer.

« L'Église militante est représentée dans la partie inférieure, dans la partie supérieure, l'Église triomphante.

« Parmi les symboles sous lesquels les Saintes Écritures aiment à nous représenter l'Église, les plus fréquents et les plus populaires, c'est la barque toujours ballottée et jamais submergée ; c'est l'arbre qui croît et se développe rapidement jusqu'à pouvoir bientôt donner un abri aux oiseaux du ciel ; c'est le filet rempli de nombreux poissons ; c'est le bercail et son troupeau ; c'est une ville symétriquement distribuée et régulièrement fortifiée.

« De toutes ces figures, si justes et si belles, il m'a semblé que la dernière répondait mieux à mon dessein, exprimerait mieux mon idée principale : *Société de Dieu avec les*

1. *Semaine religieuse* des 5 et 12 février 1871.

hommes ; l'Église dans son combat ; l'Église dans son triomphe. L'Église militante, c'est la cité placée sur la montagne, et que rien ne peut dérober au regard : *Civitas abscondi non potest supra montem posita* (¹) ; l'Église triomphante, saint Jean l'a vue, et s'est complu à décrire cette cité bienheureuse, toute resplendissante de lumière et de beauté. Je pouvais donc ainsi, sans recourir à deux emblèmes différents, ce qui aurait rompu l'unité de mon œuvre, représenter la vie terrestre et la vie céleste (²).

« Le seul inconvénient qui pût résulter du choix de cet emblème, c'était de me créer d'énormes difficultés d'exécution, mais qui n'étaient pourtant pas insurmontables. A d'autres de dire si mes efforts ont été couronnés de quelque succès.

« Évidemment, en effet, retracer dans son développement une ville active et populeuse, était impossible. Je devais me contenter de l'indiquer extérieurement et en partie. Pour cela j'ai reproduit, en y adossant la chaire, un pan des murs de Jérusalem, terminé par deux portes : l'une dans toute sa force et sa beauté ; l'autre obstruée et tombant en ruines. Tout à l'heure nous ferons connaître la raison de cet arrangement.

« L'histoire complète de la vie terrestre de l'Église, nous la montre naissant avec les Patriarches ; c'est la loi de nature, grandissant sous la loi de Moïse, et recevant enfin, sous la loi de grâce, son entier achèvement.

« Le premier de ces états est figuré par les trois Patriarches : Adam, Noë et Abraham, dont les statues sont adossées au pédicule de la chaire. J'ai pensé que les trois représentants de la loi de nature, premiers confidents des secrets et des promesses de Dieu, puisqu'ils portent, pour ainsi dire, toute l'Église, devaient soutenir le monument entier élevé à sa gloire.

« Cela fait, j'avais à représenter la loi mosaïque remplacée plus tard, et pour toujours, par la loi de grâce, et cette loi d'amour elle-même qui régit aujourd'hui le Christianisme, par lequel seul nous pouvons avoir accès au ciel. La porte ruinée, d'un côté, avec tous ses personnages, ses scènes diverses et ses emblèmes, appartenant à l'ancienne loi ; de l'autre, l'entrée monumentale intégralement conservée, et sur laquelle figure le Christ lui-même, conviant les âmes aux joies de la cité sainte, m'ont paru devoir traduire, à ne pouvoir s'y méprendre, la substitution de la loi nouvelle à celle de l'ancienne alliance.

« De là, sur les deux escaliers, cette opposition de faits et de symboles empruntés aux deux Testaments, et se répondant, pour ainsi parler, les uns aux autres.

« Encore une fois, dans la pensée sculptée sur ma chaire, j'offre à l'homme qui cherche la vérité, d'une part, le judaïsme impuissant à nous conduire à Dieu, et de l'autre, la seule porte désormais ouverte de la terre au ciel, laquelle n'est autre que le Christ lui-même, ainsi qu'il le dit : *Ego sum ostium.*

---

1. *Math.*, v, 14.

2. Après avoir rapporté la vision de la céleste Jérusalem par saint Jean, M. Didron ajoute : Cette Jérusalem si régulière, si propre et si éclatante, était un modèle que non seulement les ingénieurs, comme celui de Montbasier, mais encore les orfèvres du moyen âge voyaient constamment dans leurs rêves, pour ainsi dire, et qu'ils cherchaient à réaliser dans leurs œuvres. Ainsi le fondeur à qui l'on doit la couronne de lumière qui s'arrondit avec tant de grâces sous le dôme de la cathédrale d'Aix-la-Chapelle, déclare dans des vers inscrits au « frontal » de la couronne :

Cœlica Jerusalem signatur imagine tali.

(*Annales archéologiques*, t. XV.)

L'image de la cité sainte appartient évidemment au symbolisme le plus élémentaire.

« Sur les décombres de la porte mosaïque est assise une femme aux cheveux épars, à la figure triste et rêveuse. Un dragon s'approche de son oreille et semble la conseiller, tandis que d'un repli de sa queue, il lui couvre la vue comme d'un bandeau. Devant la réalité les figures se sont évanouies. L'antique Synagogue a perdu son autorité. Aussi la couronne est tombée aux pieds de la reine déchue, et de ses épaules le manteau royal s'échappe (1).

« Du même côté, c'est Daniel montrant la petite pierre qui se détache de la montagne, et va grossissant jusqu'à remplir le monde ; c'est Ézéchiel ordonnant aux ossements arides de revêtir leur chair et de reprendre une vie nouvelle. L'efficacité de la parole divine pourrait-elle être exprimée par une plus vive et plus saisissante image ?

« De l'autre côté, entre le siège et l'entrée de la chaire, saint Jean contemple la cité sainte descendant du ciel, dans tout l'éclat de sa beauté. Au-dessus de lui, Simon-Pierre regarde avec admiration, disons mieux, avec stupéfaction, les poissons innombrables qui remplissent ses filets. Il ignore, le grand Apôtre, que la pêche merveilleuse qui le ravit, n'est que le présage des multitudes d'hommes qu'on verra, un jour, se laisser prendre aux attraits de ses sublimes enseignements.

« Sur la chaire proprement dite, Jésus-Christ, le centre et la raison suprême de tout ce qui a précédé, comme de tout ce qui suivra, occupe la place d'honneur parmi les diverses figures qui décorent cette partie de mon travail. Au milieu, il remet au prince des Apôtres le soin de paître son troupeau.

« Dans les bas-reliefs latéraux, il évangélise Nicodème et la Samaritaine.

« Sur les colonnettes sont placés les Apôtres eux-mêmes, vrais soutiens et colonnes de l'Église. Enfin, dans des niches séparées, sont les Docteurs grecs et latins, interprètes des divins oracles apportés par le Fils de Dieu sur la terre.

« Cette partie de ma composition, une fois arrêtée, dans son ensemble et ses détails, je devais chercher à la rattacher à la partie supérieure, l'abat-voix, dans laquelle, suivant mon plan général, serait représentée l'Église triomphante. Il me fallait un motif secondaire, qui, s'harmonisant à la fois avec les deux parties de mon œuvre, servît de transition naturelle de l'une à l'autre. Le dossier de la chaire, par la place même qu'il occupe, et ses dimensions assez étendues, favorisait à merveille ce dessein. Le projet choisi fut le doux et chaste hymen de Jésus-Christ et de son Église.

« Pour avoir l'intelligence de cette page aussi hardie peut-être qu'elle est neuve et peu connue du monde artistique, je crois utile de rappeler, en quelques mots, ce que les divines Écritures nous font connaître de cette union conjugale et mystique.

« Rien n'égale la fraîcheur, la grâce et en même temps la majesté avec lesquelles David

1. Les figures de la Synagogue, mises en regard avec celles de l'Église, étaient on ne peut plus nombreuses au moyen âge. A Saint-Denis de Paris, à Bourges, à Chartres, au Mans, à Saint-Germer en Normandie, à Bordeaux, à Strasbourg (portail méridional), et une foule d'autres endroits, nous en voyons encore, dans un excellent état de conservation, des exemples très remarquables. La statue qui a servi de modèle à celle de la chaire, est au portail latéral de l'église de Saint-Seurin, à Bordeaux.

C'est en présence de ce double fait de la Synagogue, racine et tronc de l'Église, et de l'Église entée sur la Synagogue que pendant cinq ou six siècles, disent les monographies des stalles d'Amiens, sculpteurs, peintres, miniateurs, artistes de tout genre et de tout pays, ont composé le sujet de la vieille *loy* et de la nouvelle *loy*. M. Viollet-le-Duc a reproduit les mêmes figures sur un autel de bronze, aujourd'hui dans la cathédrale de Clermont.

et Salomon, dans leurs divins épithalames, ont célébré l'affection du Messie pour l'humanité ; aux yeux des deux poètes sacrés, le Christ n'est pas seulement le Rédempteur d'Israël, c'est l'époux divin, le dominateur des peuples, auquel les nations ont été données en héritage. Il tient le sceptre, porte la couronne et est armé du glaive et du carquois.

« A sa droite, se tient debout la Reine qu'il a choisie pour l'associer à sa gloire. Comme le Monarque, elle est ceinte du diadème, et ses épaules sont couvertes d'un riche manteau rehaussé d'or et de couleurs variées. Mais le plus bel ornement de cette chaste et suave épouse, se trouve dans la grâce et la dignité répandues sur toute sa personne, et l'enveloppant comme d'une céleste auréole.

« On sait que de tout temps et chez les divers peuples, on a offert aux jeunes fiancés des fleurs, des parures et des présents de toute sorte ; cet antique et touchant usage n'a point été omis aux noces du divin époux. Mais ici, ce ne sont plus seulement les parents et les amis qui s'empressent autour du Roi et de la Reine. L'amour et le respect qu'ils inspirent s'étendent bien au delà des relations de famille. Que dis-je? Pour le psalmiste et l'auteur du Cantique des cantiques, la famille des deux augustes majestés, c'est le genre humain tout entier, Aussi est-ce des parties les plus éloignées de la terre, que le chantre d'Israël fait converger les dons et les honneurs vers le royal couple, dont il célèbre les destinées glorieuses.

« Tout d'abord, ce sont les filles de Tyr et de Sidon qui se présentent, portant dans leurs mains ce que leurs riches et industrieuses cités produisent de plus rare et de plus exquis (1).

« Derrière elles, les grands du peuple et les personnages du plus haut rang s'inclinent devant l'épouse du conquérant des nations, et invoquent avec humilité sa puissance et ses faveurs.

« Les souverains de Tharse et des îles lointaines s'empressent aussi de déposer leurs hommages, tandis que les rois d'Arabie et de Saba couvrent les pays qu'ils traversent de leurs innombrables chameaux, tous chargés de richesses et de délicieux parfums pour le Roi et la Reine, dont ils se reconnaissent les tributaires et les vassaux (2).

« Ainsi chantent les poètes inspirés. Je n'avais donc qu'à regarder et à copier ; heureux si je l'ai pu faire avec quelque succès !

« Sur les retours de la chaire, et faisant corps avec la partie que je viens de décrire, se trouvent deux bas-reliefs importants. L'un retrace l'apparition du *Labarum* au premier empereur chrétien, l'autre traduit les paroles de saint Remi au premier roi baptisé des Francs : *Fier Sicambre, brûle ce que tu as adoré, et adore ce que tu as brûlé.*

« J'ai cru qu'aucun fait n'exprimerait mieux la réalisation des antiques prophéties et l'heureuse fécondité de l'union mystique de Jésus-Christ et de son église.

« Permettez-moi, Monseigneur, de citer ici l'appréciation de cette partie de mon travail, faite par un critique connu et qu'on n'accusera pas assurément de partialité. Elle est empruntée à la *Revue générale de l'architecture*, par César Daly :

« En ce qui touche l'exécution artistique, ce monument présente des parties excessive-
« ment recommandables, et du travail le plus soigné. La chaire proprement dite et son

1. Psaume XLII, *Eructavit cor meum.*
2. Psaume LXXI, *Deus judicium tuum regi da.*

« dossier sont un morceau des plus remarquables, parfaitement ordonnancé et du meilleur « effet. Les panneaux de toute cette partie sont décorés avec art et avec goût. Nous « signalerons, entre autres, deux excellents morceaux : les figures représentant le Mo-« narque et son épouse qui font face à la nef. Ces figures, rehaussées d'ornements dorés, « sont du meilleur style. Les têtes sont expressives, leur maintien gracieux, et la compo-« sition est tout à fait en harmonie avec le caractère et la destination du monument. »

« Je n'ajouterai qu'un mot sur les sculptures destinées à représenter l'Église triomphante.

« Nous l'avons déjà dit, c'est dans la partie supérieure et tout aérienne, que la cité céleste devait avoir sa place marquée de préférence. C'est là aussi, dans l'abat-voix et dans son couronnement, que la société des saints se trouve particulièrement représentée par un nombre considérable de statuettes rangées en ordre auprès de l'Ancien des jours, et se rapportant à des personnages ayant appartenu à tous les pays du monde, à toutes les langues, à toutes les nations. *Ex omni tribu, et lingua, et populo, et natione.*

« De chaque côté du Père éternel, assis au centre de la pyramide principale, se trouvent debout, sous les voûtes de dais spéciaux, David et le vieillard inspiré de Patmos, l'un et l'autre en témoignage de la vérité des révélations par lesquelles il a plu à Dieu d'abaisser les cieux et de nous laisser entrevoir quelques-unes des indicibles merveilles qui, dans la cité bienheureuse, réjouissent les Élus.

« Telle est, Monseigneur, la pensée qui anime et embellit l'œuvre considérable que j'ai préparée pour notre cathédrale. Si l'on me demande pourquoi j'ai attaché tant d'importance à la pensée qui se reflète jusque dans les moindres détails de ma chaire, je demanderai, à mon tour, pourquoi dans les beaux siècles de foi, les artistes religieux faisaient parler dans les temples tous les matériaux qu'ils mettaient en œuvre, la pierre, le bois et les métaux ; pourquoi ils animaient jusqu'au verre lui-même, qui n'apportait aux fidèles qu'une lumière transformée, divinisée pour ainsi dire, en passant par les scènes de l'Ancien et du Nouveau Testament, peintes dans les fenêtres ? — Je demanderai pourquoi, par exemple, dans la Cathédrale de Chartres, on a réuni plus de trois mille figures concourant toutes à l'affirmation d'une vérité principale et fondamentale ; pourquoi le chapitre de la Cathédrale d'Amiens, au XVe siècle, a fait traduire, sur les stalles du chœur, presque tous les faits de l'Ancien Testament, qu'il a mis en regard de ceux du Nouveau. Je demanderai enfin pourquoi le très pertinent décorateur des églises de son temps, le pieux moine Théophile, connu de tous les archéologues, a mis, dans un encensoir seulement, presque autant de pensées que j'ai essayé d'en traduire dans toute ma chaire [1] ?

« La raison qui a dirigé les efforts des hommes éminents que je viens d'appeler en témoignage, c'est que l'art chrétien, essentiellement fait pour conduire les âmes à Dieu, s'est transformé dans leurs mains en un puissant moyen d'enseignement. Tous se sont inspirés de nos saintes Lettres, du symbolisme parlant et si abondamment répandu dans les pages immortelles de nos Livres saints. Tous ont appris du Docteur des nations que les choses créées sont destinées, dans la pensée de Dieu, à élever nos esprits, des objets matériels et visibles aux choses supérieures et invisibles.

1. *Schedula diversarum artium.*

« Il m'a semblé qu'en suivant de tels maîtres, je ne courrais aucun risque de m'égarer.

« Pour ce qui regarde ma composition, sur les centaines de personnages mis en scène, je crois pouvoir affirmer qu'il ne s'en trouve pas un seul qui ne concoure au développement et à l'accentuation d'une pensée-mère, d'une seule et unique idée [1].

« Là s'arrête l'exposé sommaire des motifs qui ont dirigé mon crayon dans la composition artistique que je viens de décrire. Puisse, Monseigneur, cette œuvre, que je suis si heureux de mettre à votre disposition, plaire à Votre Grandeur, et lui paraître digne de la glorieuse place que vous lui avez assignée !

« Agréez, Monseigneur, l'expression des sentiments de profond respect et de dévouement avec lesquels je suis,

« De Votre Grandeur,

« Le serviteur très humble et très obéissant,

« CHOYER

« Prêtre, organisateur des Ateliers Saint-Joseph d'Angers.

« *Aux Carmes, à Angers, le jour de la fête du saint Nom de Jésus, le 15 janvier 1871.* »

Conclusion.

Les grands ouvrages de menuiserie et de sculpture en bois du commencement du XIIIe siècle sont rares; il était donc difficile de pouvoir y recourir pour tous les détails: aussi M. l'abbé Choyer est-il très excusable sous ce rapport d'avoir fait des emprunts à la sculpture sur pierre, à l'architecture et à l'orfévrerie, dont il a reproduit des types bien connus, malheureusement il n'a pas su mettre tous ces motifs à la même échelle. De même, il s'est laissé entraîner par son sujet ; il a trop multiplié les statues et les bas-reliefs et donné à l'ensemble une dimension totale exagérée. Combien le pauvre prédicateur paraît perdu et petit dans cette cuve centrale, placée si haut et surmontée d'un couronnement si élevé ! Cette dernière partie surtout eût gagné à être plus courte d'environ deux mètres.

Certaines ornementations sont d'une richesse extrême, d'autres au contraire sont trop pauvres. Voyez ces croix, si haut perchées sur les pignons de l'abat-voix : ne semblent-elles pas bien mesquines à côté des frises à jour qui garnissent les rampants ? Quel contraste entre ces sculptures si délicates et les simples crochets des pignons de l'arcature placée au-dessous! De même, quelle disproportion entre le grand fleuron terminal (imité de celui de la châsse de S. Taurin d'Évreux) et les crochets, si menus et si petits de la flèche

1. Plusieurs objets, même inanimés, ne sont pas restés indifférents entre mes mains. Pour n'en citer qu'un exemple, je parlerai des tourelles qui couronnent le dessus des portes de la chaire. Plusieurs critiques, et des plus bienveillants, ont montré de l'étonnement à la vue de cet ornement pour eux tout à fait insolite. Ils auraient semblé désirer voir à leur place un simple clocheton ou tout autre ornement analogue. La surprise que je viens de constater ne paraît pas avoir été raisonnée.

Il suffit, en effet, de rappeler qu'il s'agit du couronnement d'une *porte de ville*, qui elle-même demande à être décorée, de préférence à tout autre motif, par des emblèmes se rattachant à des engins de guerre. Un clocheton eût peut-être pu donner quelque satisfaction à l'œil, mais c'eût été sans profit aucun pour la pensée. Je crois que la première règle de l'esthétique nous oblige à contenter l'intelligence d'abord, puis l'œil ensuite. Le mieux, sans contredit, est de flatter quand on le peut, les deux à la fois.

Les anges armés de lances et de boucliers, qui veillent auprès des tours à la garde de la cité sainte, me paraissent suffisants pour prémunir le regard contre la méprise, et lui rappeler qu'il ne se porte pas sur une décoration vide de sens.

centrale ! Cette pyramide octogonale repose mal sur la grande arcature en ogive, qui encadre la statue de l'étage supérieur. Alors que les arcatures de petite dimension sont presque partout *trilobées*, il eût fallu rompre cette grande ogive par des redents. Que dire des misérables petits pinacles, sans crochets, qui séparent les trois pyramides ?

La corniche des trois cuves se prolongeant horizontalement sur les deux parties latérales, contenant les escaliers, s'arrête brusquement le long de contreforts, trop minces, découpés dans une simple planche : c'est mesquin, et surtout mal terminé.

En somme, immense effort de travail, échelle trop menue des détails par rapport à l'ensemble, désaccord de certaines parties entre elles ; voilà mes principales critiques de cette œuvre, trop rapidement exécutée par des ouvriers d'inégal talent et faite sur un plan trop peu étudié à l'origine et plusieurs fois remanié. Elle n'en est pas moins intéressante et mérite l'attention des amateurs désireux de suivre les progrès du retour aux arts du Moyen-Age, inauguré quelques années seulement avant 1855 et auquel M. l'abbé Choyer s'est dévoué avec un zèle digne des plus grands éloges.

BANC D'ŒUVRE ET BANC DU CLERGÉ.

Avant 1699, les chanoines se rendaient au jubé, élevé au haut de la nef pour entendre les sermons et se plaçaient sur deux grandes bancelles [1].

Après la destruction du jubé, l'Évêque et le Chapitre firent construire un banc, vis-à-vis la chaire. Mgr Le Peletier voulut même faire ouvrir une porte dans la chapelle Saint-Jean pour arriver à ce banc directement sans traverser la nef ; le Chapitre s'y opposa pour la sûreté de l'église.

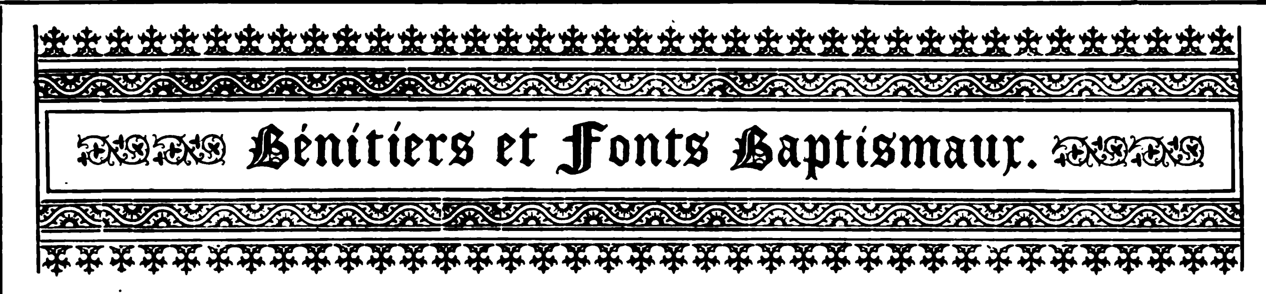
Le banc d'œuvre, commandé à Duforest, en 1806, était placé près de la grande boiserie à l'entrée du chœur, du côté de l'épître : il se composait d'un pont ou estrade de 9 pieds de long sur 8 de large. Le dossier avait 3 pieds, 4 pouces de haut sur 9 pieds de long et l'autel avait cinq pieds, 8 pouces sur 1 pied 9 pouces de large et 2 pieds, 9 pouces de haut. C'était une œuvre de vulgaire menuiserie, qui coûta 150 fr. seulement.

Le banc du clergé, exécuté à l'école des Arts et Métiers, dont le lambris rappelait en petit la disposition de la boiserie du chœur, fut posé dans la nef en 1816 et coûta 5048 fr. à la fabrique.

Il fut remplacé en 1872 par un nouveau banc, d'un style plus conforme à celui du monument, sculpté par MM. Moisseron et Ruault, du prix d'environ 8000 fr. payés par l'État. Au milieu du banc, se voit un trône pour l'évêque, avec les armes de Monseigneur Freppel et aux extrémités se dressent deux statues d'anges en chêne sculpté. Le dossier, composé de grandes arcatures, largement traitées, repose l'œil agréablement des mièvreries et des menus détails si prodigués sur la chaire à prêcher.

1. *Fabrique*, t. II, p. 353. Inventaire de 1463 : « deux grandes bancelles pour asseoir Messieurs au temps de l'Advent et du Caresme lorsqu'on prêche et sont au jubé ».





Bénitiers et Fonts Baptismaux.

I. BÉNITIERS.

ONSIEUR l'abbé Mallet, dans son *Cours Élémentaire d'Archéologie religieuse* [1], écrit ceci : « Bien que les preuves de l'existence des « bénitiers (fixes) avant le XIe siècle, ne soient pas nombreuses, il est « moralement certain qu'ils étaient en usage auparavant, probable- « ment même dès les temps primitifs. »

Viollet-le-Duc en donne quelques exemples intéressants [2], auxquels je renvoie les lecteurs, afin qu'ils puissent se figurer d'une façon approximative ce que pouvaient être ceux de notre cathédrale. Malheureusement les renseignements nous manquent à ce sujet.

Nous savons seulement que le chapitre permit à M. de Saint-Just, chanoine, de faire faire un bénitier dans l'église, à la porte des cloîtres du côté du chapitre le 17 novembre 1444 [3].

Il y en avait évidemment d'autres dans l'église, notamment au bas de la nef : plus d'une fois le curé de Saint-Maurice, tenu à le faire remplir d'eau bénite, fut condamné à l'amende pour avoir manqué à cette obligation [4].

On en voit trois aujourd'hui dans la nef :

Le premier, en entrant, à gauche est une cuve de marbre vert antique, donné en 1450 par le roi René, placée primitivement dans le chœur, où elle servait de *fonts baptismaux*. Elle fut transportée en cet endroit le 23 janvier 1699. On en trouve la description et la reproduction à la page 241 du IIIe volume, au chapitre de l'*Ancien trésor*. Ce bénitier fut entouré en 1783 d'une grille de fer [5].

Le second, à droite, est en marbre de Laval et semble dater du XVIIIe siècle. Un piédestal carré, orné de consoles dont plusieurs sont brisées, supporte une vasque ovale à gaudrons. Ici encore la perte du Ve Volume de la *Fabrique* est regrettable ; il nous eût appris la date exacte, le nom de l'ouvrier et le prix.

Le troisième, à la porte du cloître, est en granit de Lannion : il fut exécuté par *Yves Hernot* en 1876 sur les plans de l'architecte en même temps que le soubassement du monument de Mgr Angebault : il n'a rien de remarquable.

---

1. T. II, p. 34. Je lui emprunte la note suivante, extraite des *Trois Rome* de Mgr Gaume, t. IV, p. 206. « Comme a « pratique de la confession, l'usage de l'eau bénite remonte à la naissance de l'Église. (Bar., Ann. 155 ; Bellarm., *de* « *Cult. Sanct.* Lib. III, p. CIX.) Il est tout simple de trouver les bénitiers dans les catacombes ; mais, chose remar- « quable, ils ont la même forme, ils occupent la même place que dans nos temples actuels... »

2. *Dictionnaire raisonné de l'Architecture française*, t. II, pp. 201 et 202.

3. Bibliothèque d'Angers, M. N° 656, t. I, p. 130.

4. Ibidem, p. 130. Le curé de Saint-Maurice, condamné à l'amende pour avoir manqué de mettre de l'eau bénite dans le bénitier, 25 février 1453. — 6 février 1467. — 17 septembre 1473. — 2 juin 1481. — 23 mars 1486. — 9 octobre 1497.

5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 656. Supplément, t. I, p. 47.
Arrêté de faire entourer d'une grille de fer le baptistère ou grand bénitier de marbre vert (campan), le 16 avril 1783.

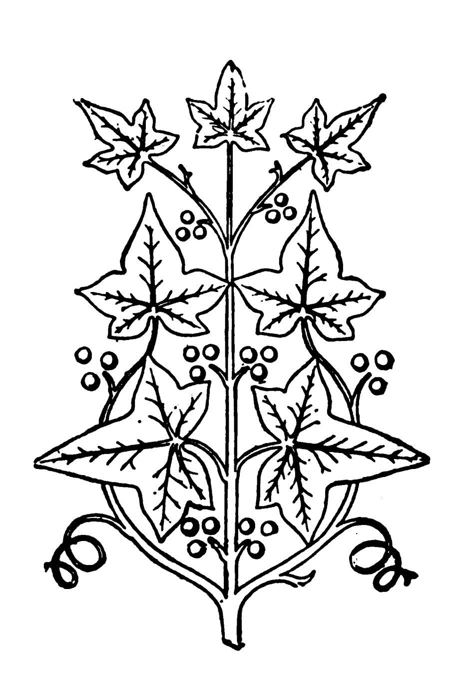
On voit encore deux autres bénitiers, l'un à la porte de l'évêché, l'autre à celle des cloîtres dans le transept : ils sont misérables et indignes de la cathédrale.

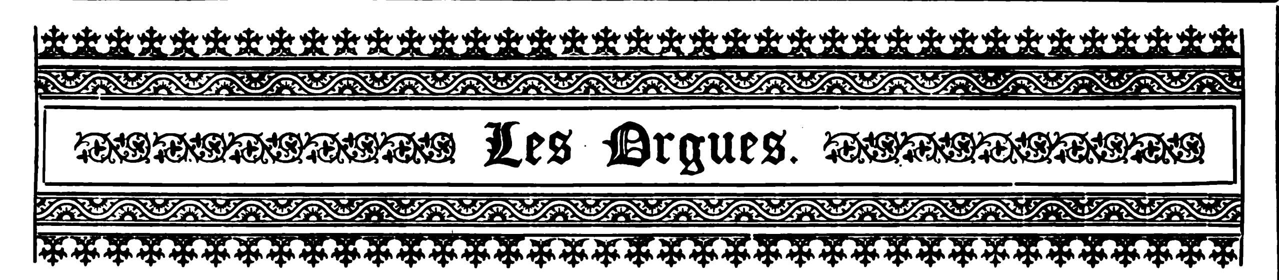
II. FONTS BAPTISMAUX.

L'église de Saint-Maurice possédait avant la Révolution des fonts ovales en marbre vert, à gaudrons, qu'on disait être très beaux [1]. Nous n'en savons pas davantage. Ceux qu'on y voit aujourd'hui, sont en marbre blanc, décorés de feuilles de laurier et de perles finement sculptées : ils datent du commencement du XIXe siècle.

La grande cuve de marbre vert antique, qui sert de bénitier dans la nef depuis 1699, était jadis placée dans le chœur sur un soubassement orné de sculptures, dont j'ai donné le dessin d'après Bruneau de Tartifume. Elle servait alors de *fonts baptismaux* en certains cas exceptionnels [2].

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 1744.
2. Le 28 avril 1585 la fille du duc de Brissac fut baptisée par l'Évêque sur ces fonts. Voir t. III, p. 241.







QUELLE année remonte l'établissement des premières Orgues dans la cathédrale d'Angers ? Me voici encore arrêté, faute de documents. Il y en avait certainement dès 1366.

Contrairement au parti pris dans certaines cathédrales (1), les Orgues de Saint-Maurice furent toujours placées au bas de la nef.

La galerie de pierre, portée par les corbeaux si bien sculptés, qu'on admire dans les travées de la nef, se reproduisait au même niveau devant la fenêtre de la façade et facilitait singulièrement la pose et l'accès de l'instrument.

Dans ma description des Orgues, souvent renouvelées, j'omettrai à dessein les détails, recueillis sur les Organistes ; ils trouveront place ailleurs.

I. LES GRANDES ORGUES.

1° EN 1366.

Je lis dans le compte de la Grande Bourse du 7 novembre 1366 au 13 avril 1367 : « Item *Guillelmo Pichoti* et *Stephano Majoris*, pro organis, emptis apud sanctum Saturninum, decima die marcii IX l. ». Aucun détail sur les dimensions, ni sur l'importance de ces Orgues, ne nous est parvenu : on ne sait même pas si c'étaient les premières.

2° EN 1416.

Le compte de Fabrique 1416-1417 nous donne les détails les plus intéressants sur la construction d'un nouvel instrument.

On établit d'abord un emplacement pour l'encorbellement qui soutiendra la charpente *(sedes carpentaturæ)* :

« *Mathæo Froumont*, lathomo, qui vacavit ad faciendum locum seu sedem carpenta-
« turæ dictorum magnorum organorum et reparando locum, in quo fuerant *antiqua*, per
« spatium XIX dietarum, pro qualibet III s, XI d. Et *Petro Jourdan*, pro viginti (dietis),
« pro qualibet II s. XI d. Et *Stephano Cordeau* pro XIX dietis cum dimidia, pro qualibet
« die II s. XI d. *Petro Herault* famulo qui etiam vacavit per XIX dies cum dimidia, pro
« qualibet die XX d. vall. XI l. XVII s. I d. »

L'emplacement préparé, on apporta les bois pour l'échafaudage :

« Item dicto lathomo pro asportando ligna necessaria ad faciendum *culfodia*, gallice
« *les chaufaux*, pro dictis organis. ... ... V s. X d.

Le serrurier scelle dans le mur des crampons et des ferrures, pour tenir l'encorbellement en charpente.

---

1. Les orgues des Cathédrales de Bayeux et de Vannes, établies primitivement en côté de la nef, comme elles le sont encore à Chartes et à Strasbourg, furent transportées plus tard au bas de la nef. Celles des Cathédrales du Mans, de Rodez et de Reims ont toujours occupé un des transepts.



« *Johanni Perier*, fabro, pro XII cavillis ferri et sex grappis pro sede carpentaturæ dic-
« torum organorum, ponderantium IX^xx VIII l. ferri, pro qualibet libra, X d.
VII l. XVI s. VIII d.

« Item dicto *Perier* pro XVIII parvis cavillis ferri ad dictum opus necessariis,
VII s. VI d.

« Item dicto *Perier* pro quatuor grappis ferri positis in lapidibus, ubi erant *antiqua*
« organa, ponderantibus quatuor libras cum dimidia pro qualibet libra X d. IIII s. VI d.

« Pro centum libris plastri necessariis pro dicta ferratura emptis a *Stephano Brecil.*
XII s. VI d.

La charpente est ensuite montée par *Jean le Flamand*, menuisier. L'escalier de l'orgue (le même qui dessert le clocher et les galeries) est nettoyé [1] : on y ouvre une nouvelle fenêtre pour lui donner plus de jour et la veille de l'Ascension des compagnons transportent les grands tuyaux.

« Cuidam carpentatori pro complendo de *lambruche*, gallice, dictam carpentaturam X s.

« Duobus hominibus, qui vacaverunt per VII dies, ad mundandum scallam, per quam
« itur ad dicta organa ... ... XXIII s. IIII d.

« *Johanni Foquet*, lathomo, qui vacavit per duos dies ad aperiendum unam fenestram in
« scalla, per quam itur ad dicta organa ... ... XI s. VIII d.

« Item in vigilia Ascensionis domini magni tuelli fuerunt apportati, pro vino dato sociis
« qui attulerunt ... ... X d.

Enfin, le serrurier garnit les quatre soufflets, le clavier des ferrures nécessaires ainsi que les volets placés sur la montre et les tourelles, volets qu'on ouvrait au moment de jouer de l'orgue. Une étoile domine le sommet du buffet [2]. Le travail se termine par l'accord, sous la direction du chantre.

« *Johanni Lecoq*, fabro, pro ferraturis necessariis, tam pro tribus suffletis, quam pro
« tenendo dicta organa contra parietes ... ... LXX s.

« Item pro octo libris plaustri necessariis pro dictis ferraturis tenendis ... ... XV s.

« *Stephano Plaisance*, pro ferratura quarti suffleti et clavigi ... ... XVII s. VI d.

---

1. Les vidanges sont emportées hors ville par la porte Toussaint : « *Haimerico Bernart*, quadrigatori pro deportando x tumbelloros extra villam de predictis immunditiis dictæ scallæ, pro quolibet tumberollo x d. vallent. VII s. IIII d.

Pro vino dato famulis constabularii pro habendo clavem Portæ seu januæ Omnium Sanctorum x d.

Item cuidam homini, qui vacavit ipsa die ad dictam januam custodiendam, pro vino, xx d.

2. Il n'est pas très facile de se figurer ce que pouvait être cette étoile. Peut-être était-elle mise en mouvement par un mécanisme quelconque, comme plus tard celles de l'orgue d'Avenières, près Laval. *Jean Dubois*, maitre menuisier, avait fait en 1590 et 1591, « *la menuyserie et autres attrafutz* » de cet instrument. Les « *attrafuts* » consistaient en plusieurs *étoiles* et un « *papotier* » (tête grimaçante remuant la mâchoire et roulant les yeux), que *Didier Duhault*, facteur de Saumur, s'engagea en 1621 à faire manœuvrer, pendant qu'on touchait l'orgue. (*Dictionnaire de la Mayenne*, par l'abbé Angot, t. I, p. 115.) On aimait singulièrement au moyen âge les personnages mécaniques dans les orgues aussi bien que dans les horloges. En voici deux exemples, entre autres :

Francis le Maire, dans son *Histoire d'Orléans*, imprimée en 1642, décrit ainsi l'orgue de cette église : «... les orgues « ès quelles il y avait des tuyaux de diverses grosseurs et neuf images des Chœurs des anges répartis en trois hiérar- « chies qui rendaient une harmonieuse mélodie par trois divers tons agréables, qui semblaient être des voix angéliques, « et la fin du chant se terminait par le son de la trompette que tenait l'image de Dieu le père, étant au-dessus des « orgues. »

Le buffet d'orgue de la cathédrale de Strasbourg, exécuté en 1489, et qui existe encore, possède deux automates, anciennement en contact avec les pédales, et dont les mouvements faisaient autrefois l'amusement du peuple. (*La Cathédrale de Strasbourg*, par F. Piton, p. 46.)

« *Petro de Chaze*, pro quatuor peciis ribani et pro clavis, pro suendo clausuram in parte anteriori ... ... V s. X d.

« *Guidoni Giraud*, pro depingendo penitus dictam clausuram, ... XXX s.

« Item dicto *Petro de Chaze*,pro factione clausuræ duorum *turrium*, dictorum organorum VIII s. VI d.

« Pro *una stella* et pro pictura ... ... XX s.

« Item domino *Cantori* pro distribuendo, tam magna organa, quam dicto *Johanni le* « *Flamant* ... ... CIII s.

L'année suivante (1418-1419), on fait quelques travaux supplémentaires. La partie postérieure du buffet est garnie d'une toile et le facteur corrige certains défauts :

« *Petro de Chaze*, pro XIII peciis ribani pro suendo telam *retro organa*, pro qualibet pecia X d. vall. ... ... XXIII s. III d.

« VII^cc parvorum clavorum, pro suendo dictam telam, carpentatori qui posuit dictam telam ... ... XXX s. III d.

« Pro faciendo duos pannos, pro *turribus* organorum.

« *Johanni, magistro organorum* pro reparando aliquos defectus in dictis organis LX s.

Quel était ce facteur (magister organorum) ? C'était *Jean Chabenbel*, demeurant à Saumur.

Une partie du compte précédent, auquel il est fait allusion dans le titre du compte 1417-1418 commençant par ces mots : « Alia misia... pro magnis organis de novo factis ultra *alias misias*,quæ *continentur in precedenti compotu* » a été perdue malheureusement. Elle nous eût, peut-être, renseignés sur le nombre des jeux.

L'*Orgue* n'excédait guère en largeur celle de la grande fenêtre (5 mètres). La charpente qui le supportait se trouvait au niveau de la galerie.

En 1872, lors du grattage de la nef, j'ai pu constater que le mur à droite et à gauche de la fenêtre avait été peint en bleu sombre, semé de grandes fleurs de lis jaunes à deux teintes pour accompagner le buffet peint lui-même, comme tous ceux de cette époque. En outre sous la galerie, le mur était semé de feuilles, en forme de crosse,dont j'ai relevé le dessin ; ces ornements vermillon, sur fond blanc.

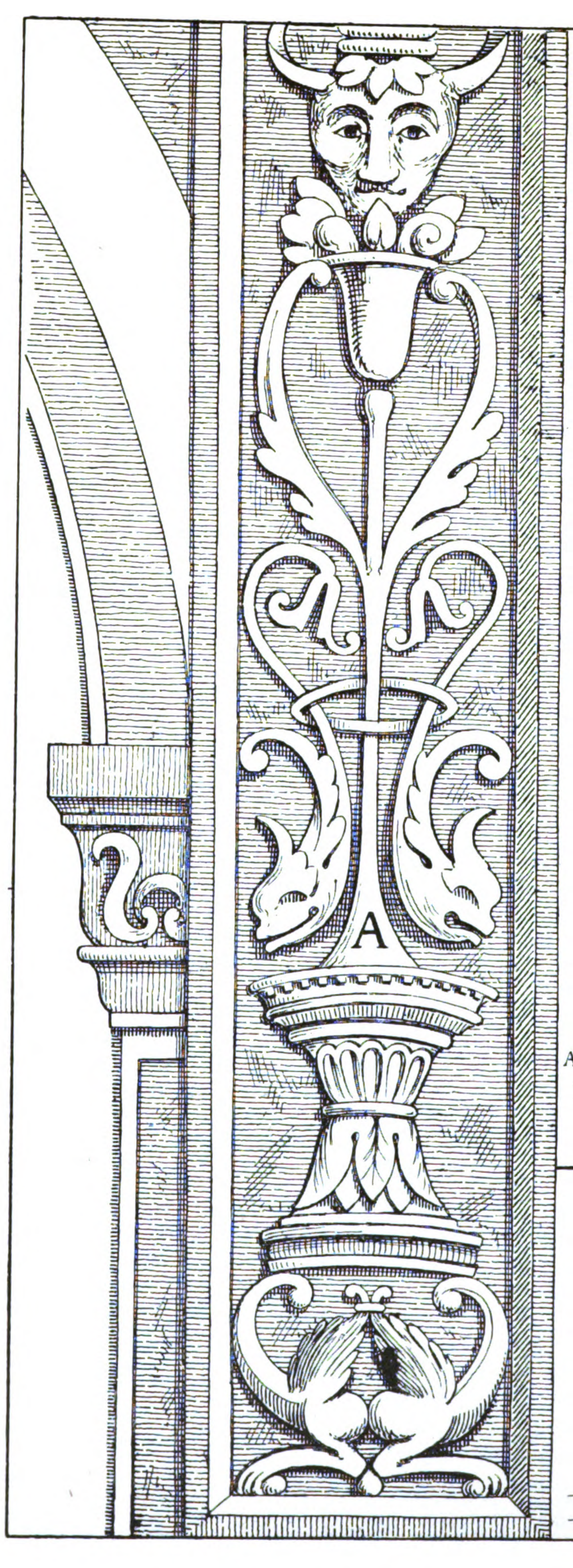
Le facteur visite les orgues en 1429 (1) : on lui offre du vin « Item die VIII augusti « presentatæ fuerunt *Johanni*, factori organorum et ejus socio duæ quartæ vini, ideo X s.

Vingt-trois ans après leur construction, *Jean Chabenbel* se charge de réparer les orgues; voici le texte du marché (2) :

« L'an mil IIIIe XL, le XIIIe d'octobre.

« Marchié fait o *Johannes Chabenbel*, demeurant à Saumur, pour présent,pour repparer « et reformer les grans orgues de l'église dangiers, lesquelles fist *pieczà* le dit *Johannes* et « remectre à point, c'est assavoir : de entonner, neytoyer, accorder, couvrir les trompes et « aultres choses où il fauldra, et aussi les souffleiz, adouber le sommier, et adoulcir le « clavier et tellement que les dits orgues soient en bon estat et deu dedans troys moys « prouchains venant, pour payer audit *Johannes* la somme de quarante-cinq livres tour- « nois et une pipe de vin. »

1. Compte de la Grande Bourse.
2. *Fabrique*, t. III, p. 5.



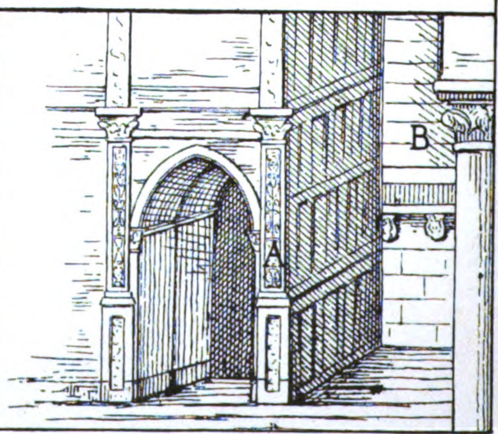
DÉTAILS.

PARTIE INFÉRIEURE
ET COTÉ DROIT DE L'ANCIEN
BUFFET DÉTAIL DU PILIER
EN A. — EN B, GALERIE
DE CIRCULATION.

RESTES DE L'ANCIEN BUFFET.
DÉCOUVERT DANS LE NOUVEAU
EN 1871 PLUSIEURS FRISES
ET PILASTRES ONT ÉTÉ DÉPOSÉS
AU MUSÉE DE L'ÉVÊCHÉ.



CUL DE LAMPE, EN BOIS SCULPTE
APPARTENANT À Mr PAVIE ET PROVENANT
DE L'ANCIENNE TRIBUNE DU XVe SIÈCLE.



L'acquit est daté du 5 avril 1440.

D'autres perfectionnements opérés en 1442, coûtèrent soixante-dix livres ; enfin, un abonnement de 3 l. 11 sous pour l'entretien de l'instrument fut conclu pour trente ans par le chapitre (1).

Malheureusement l'incendie de 1451 (2), pendant lequel elles « furent fondues et gastées totalement (3) », rendit inutiles toutes ces dépenses.

3° APRÈS 1451.

La tribune reconstruite à neuf s'étendit dans toute la largeur de l'église et non, comme auparavant, devant la grande fenêtre seulement. Elle était aussi vaste que celle d'aujourd'hui et, s'il faut s'en rapporter au dessin de Lehoreau, elle ressemblait passablement à celle de la cathédrale d'Amiens avec ses voûtes pendantes, terminées par des culs de lampe, ses festons, ses pinacles et un riche parapet orné d'anges et d'arcatures.

En 1466, le trésorier paie le transport des tuyaux du port Ligny jusqu'à l'église : « Item tradidit quadrigis, qui adduxerunt modulos gallice *moles* organorum a portu lignerii usque ad ecclesiam (4). »

En 1469, après quelques menues réparations, on procède à l'accord, puis on suspend les volets décorés d'une *Annonciation* (5) :

« Die ultima Octobris tradidit bursarius *Durocher Anatolo Prégent*, pro reparatione « magnorum organorum, XXII l. »

« ... *Petro Thorault* pro ponendo scalas et pro faciendo sustentacula, gallice *Chaufaux* « et reparando cooperturam magnorum organorum summam... ... XXVII s. VI d.

« Die VIIa mensis novembris tradidit bursarius *Johanni Millier*, qui vacavit cum « *Petro Prégent* pro flando ad intonationem dictorum organorum... ... XXVII s. VI d.

L'instrument est relevé en 1472, on transporte les tuyaux dans le Réfectoire du « chapitre : « Item die XIX mensis septembris *Guillelmo Picart*, lathomo pro ponendo modulos organorum in refectorio (6). ... ... Vs.

4° DE 1507 A 1742.

Les chanoines d'Angers cédèrent le 23 février 1507 à la Reine Anne leur maître de psallette « quia eum videre et audire cantare plurimum affectabat (7) ».

Cette condescendance et aussi l'intervention de l'évêque du Mans, le cardinal de Luxembourg et de l'abbé de la Roë, aumônier de la Reine, la disposèrent favorablement pour le chapitre. Elle se chargea de la réfection des grandes orgues (8).

Ponthus Joussaume ou *Joussaulme*, facteur tourangeau, venait de terminer celles de

1. Bibliothèque d'Angers, Papiers de Grille. Reliques de Saint-Maurice. N° 37.
2. Cet incendie brûla les clochers et une infinité de vœux de cire, exposés depuis longtemps dans l'église. (*Revue d'Anjou*, 1852, p. 346.)
3. *Histoire aggrégative d'Anjou*, de Boudigné, fol. 160vo.
4. *Fabrique*, Cte de 1466.
5. *Ibidem*, Cte de 1469.
6. *Ibidem*, Cte de 1471-1472.
7. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628.
8. Ibidem. Ms. N° 633. *Vie de François de Rohan*, par Arthaud.

N.-D. de Cléry et de Saint-Sauveur de Blois et de restaurer celles de Saint-Martin de Tours ; la reine l'envoya à Angers.

Marché fut signé le 4 juillet 1507 pour 400 écus d'or à la couronne avec *Ponthus* « pour la seule façon et main d'œuvre », le chapitre fournissant toutes les matières nécessaires, le logement et un pain par jour.

On convint avec *Jacques Colleau*, menuisier, de la somme de 400 livres pour le buffet, dont le dessin était de « *Simon... très intelligent et expert en ces sortes d'ouvrages* (1) ».

Le nouvel instrument, pour lequel 1093 livres d'étain furent achetées à 18 livres le cent, le 13 décembre 1511, fut achevé en 1513.

La tribune de 1466 fut conservée, on ajouta au buffet renouvelé deux tourelles pour loger les tuyaux des pédales (2). Ces tourelles portées sur le pavé par deux colonnes de pierre données le 15 décembre 1511 par *Olivier Barrault* (3), descendaient deux ou trois mètres plus bas que la tribune et s'élevaient jusqu'à la voûte.

Je relève dans les comptes de fabrique les détails suivants :

« Je *Jean Martin*, plombier et pintier confesse avoir eu et reçu de Messire Maistre « *Hardouin Fresneau*, chanoine et fabriqueur de l'église d'Angers, la somme de vingt « livres, deulx sols, huit deniers, pour avoir refondu huit cent seize livres de plomb et mis « en table, et pour cent-quatre livres de mon plomb, le tout en table et baillé à *Ponthus*. « Livré ainsi pour faire les taulx du grand jeu des orgues et pour sept vingt dix huyt « livres de plomb assis sur les crozilles de la menuiserie des dites orgues avec trois cents « de cloux pour les couldre... (4). »

Le 27 septembre 1512, un ouvrier d'Angers demande à être chargé de la réparation des Orgues de N.-D. de Rouen : c'est *Ponthus Joussaulme*, dont la présence est signalée à Rouen comme *compositeur d'orgues* le 29 juillet 1513. On lui donne le nom de *Ponthus Lancelin* au lieu de *Jousselin* ou *Joussaulme* (5).

Le chapitre donna aux Jacobins la couverture des vieilles orgues (en laquelle il y avait

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 633. *Vie de François de Rohan*, par Arthaud.

2. Au XVe siècle, les orgues étaient aussi considérables que celles de nos jours, bien que moins perfectionnées sous le rapport mécanique, à en juger par la description des orgues de la cathédrale de Rouen : « Je dirai que ce grand « et magnifique jeu d'orgues que l'on y voit dans la nef, fut fait par la libéralité de l'archevêque Robert de Croixmare... « Il occupe le fond de la nef et s'étend jusque sur les côtés... Il y en a peu ou point en France qui en ap- « prochent ; ce qui est vrai particulièrement à l'égard de cette double montre de grands et prodigieux tuyaux, qui « n'ont point de semblables, ayant 32 pieds de montre. Ils sont de fin étain, dorés et enrichis de divers ornements. « Pour la plupart ils se mesloient autrefois et raisonnoient avec les pédales et recevoient le vent de six grands souf- « flets séparés, qui ne servoient que pour ces trente-deux pieds. Mais les porte-vents ayant été gâtés avec le temps, ce « bel ouvrage ne sert plus que de montre pour accompagner le corps de l'orgue, qui est un saize pieds en montre avec « un bourdon de saize pieds, assorty de tous les jeux de mutation. » (*Histoire de l'Église cathédrale de Rouen*, par dom Pommeraye, Rouen, 1686, p. 303.)

On lit au sujet de cet instrument dans le manuscrit N° 2095 de la Série G. des Archives de la Seine-Inférieure : 18 juillet 1494. « Illa die obiit Robertus de Croixmare... Hic suis sumptibus organa predictæ ecclesiae tocius orbis « preciosiora et pulchriora, cum immenso sumptu componi jussit et et incoata(sic) paulo ante eorumdem complementum « et perfectionem, sicuti eorumdem compositor *Almannus*, obiit, quæ de ipsius jussu expresso, suis sumptibus ad « complementum usque perducere fecit. »

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. de Grandet. Notre Dame Angevine, p. 19vo.

4. *Fabrique*, t. III, p. 35.

5. Archives de la Seine Inférieure. Série G. N° 2148.

une Annonciation peinte [1], pour servir au nouvel instrument qu'ils faisaient faire dans leur église le 30 janvier 1513 [2].

La menuiserie était l'œuvre de Jacques Colleau.

« Tradat idem receptor fabricæ *Jacobo Colleau* mynutario sommam XL VII l. in deductione sommæ, cum eo conventæ pro factione mynuzeriæ grossorum organorum... [3] »

Le Pénitencier de l'église écrit le 5 mars 1513 au chancelier de Bretagne, « qui a une « affection particulière pour cette église et a procuré le *paiement de la réfection des grandes « orgues*, auprès du Roy, suivant l'ordre qu'en avait donné la feue Reine, » qu'il a été agrégé aux prières du Chapitre [4].

La toile et la peinture du rideau de l'orgue coûtèrent 21 liv. 14 s., le 14 avril 1513 [5].

« *Jean de Beaufort*, serrurier, fournit XLVIII bandes pour tenir les tringles et XL et VIII registres, qui pesaient trois cent XLIII t. de fer. — deux potences et piliers pour tenir les deux piliers de pierre (des pédales) [6]. »

Le buffet, orné des portraits d'Anne de Bretagne et du Roi, est assez bien représenté dans le dessin de Lehoreau [7]. On a découvert en 1872 derrière la boiserie moderne, plusieurs montants sculptés de l'ancienne menuiserie, je les ai recueillis au Musée diocésain. L'un d'eux porte l'écusson des du Pineau.

Ponthus Joussaulme s'était établi pour son travail dans la chambre des Comptes [8].

On peut se rendre compte du montant de la dépense totale par cet extrait des plaintes du Chapitre contre l'évêque François de Rohan, en date du 11 juillet 1533 [9].

« Art. 358. « *Item voyant le dit doyen et chapitre que en la dite église ils n'avaient orgues « qui fussent en valleur ès années mil cinq cens onze, douze et treze, ont fait faire de belles « grandes orgues pour la faczon desquelles leur a couté envers maistre Ponthus Jousselin « faiseur d'orgues, par composition faite avec lui, pour la dicte faczon pour sa peine seulle- « ment la somme de sept cents l. t.*

« Art. 359. *Item ont baillé et frayé le d. chapitre à Jacques Colleau menuysier demourant « en ceste ville d'angiers et aultres menuysiers pour avoir fait les sommiers et aultres menuyx- « ries nécessaires aux dites orgues la somme de 470 l. t.*

« Art. 360. *Item le chapitre pour faire la menuyserie et charpente des dites orgues a achapté « du boys pour la somme de 300 l. t.*

« Art. 361. *Item le dit chapitre avait mis et frayé pour l'achapt de l'étaing nécessaire à « faire icelles orgues jusque à la somme de 1000 l. t.*

---

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 658, p. 46.
2. Ibidem. Ms. N° 658, p. 46.
3. *Fabrique*, t. III, p. 37.
4. *Répertoire archéologique de l'Anjou*. Année 1864.
5. Bibliothèque d'Angers, Ms. de Grandet. Notre-Dame Angevine, p. 19 v°.
6. *Fabrique*, t. III, p. 45 v°.
7. Ce dernier pourrait bien être celui dont *Thorode* parle en disant : « L'Estampe des Anciennes Orgues, est dans la salle du chapitre. » Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 624, p. 115.
8. *Fabrique*, t. III, p. 57. « Acquit de messire *Pierre de Peltier*, de 7 livres, 10 sous pour le loyer et réparations de la maison de la chambre des Comptes, en laquelle avaient été faits les orgues de la dite église. » La Chambre des Comptes, créée par Louis I, occupait un bâtiment dépendant du château, démoli à la fin du XVIe siècle.
9. Archives de Maine et Loire. Série G. N° 264, p. 35.

« Art. 362. *Item le dit chapitre a fait mise pour les ferrures et garnitures de fer ès dites*
« *orgues jusques à la somme de 300 l. t.*

« Art. 363. *Item le dit chapitre a achapté le nombre de 50 cuyrs de vache grasse pour*
« *faire les soufflets des dites orgues et treize douzaines de cuyrs de mouton pour coller sur*
« *les sommiers et conduits des vents, qui ont couté la somme de cent l. t.*

Un célèbre artiste du temps, *Pierre Bert*, « faiseur d'orgues » du Mans, restaura l'orgue et reçut 90 l. pour son salaire [1]

Le 18 octobre 1533 survint un incendie terrible dans les clochers. Le métal des cloches en fusion, ruisselant au travers de la voûte, l'eau jetée à profusion, les débris enflammés tombant de tout côté sur l'orgue; c'était plus qu'il n'en fallait pour le compromettre gravement. Aussi lisons-nous dans le procès-verbal des ruines occasionnées par l'incendie [2] :

« Il fault faire lever et oster tant la menuiserie que les tuaulx des grandes orgues,
« lesquelles avaient été faites et assises depuis 18 ou 20 ans,

« ...Sous icelui arc et voûte étaient et sont une grande paire d'orgues fort magnifiques
« et somptueuses, assises sur plusieurs arceaux de charpenterie, traversans et passans
« tout au travers de ladite église, en manière de plancher de bois, laquelle menuiserie
« contient 40 pieds de longueur euviron et de largeur 8 pieds, et les clefs pendantes
« jusques à l'accoudouer 12 pieds ou environ, lequel ouvraige est porté sans pilliers par
« boys en mur et en autres lieux par la muraille du derrière. A l'encontre duquel ouvraige
« et pendant le long d'icelui à un petit corps de menuiserie ou quel il est aucuns tuaulx
« d'orgues, appelés les *positifs*, contenant de haut le nombre de douze pieds ou environ,
« et de largeur huyt pieds ou environ et de deux pieds et demi de saillie environ. Et sur
« ledit œuvre est posé un grand corps d'orgues, dont la menuiserie contient de longueur
« 33 pieds ou environ, et de hauteur 43 pieds ou environ, accompagné de deux tourelles
« estant hors ladite œuvre qui sont portées à pilliers de pierre, ès quelles tourelles sont
« trompes et aultres tuaulx d'orgues les quelles ont de hault 50 pieds ou environ, et de
« rotondité de dedans en dedans huit pieds ou environ; lesquelles tourelles, corps d'orgues
« et autres choses dessus-dites il convient de descendre en l'entier et oster pour et afin
« de assoir les chauffaux pour refaire et asseoir convenablement ledit arc... [3].

« Au-dessus des quelles orgues il y a plusieurs pertuys audit arc, par lesquels pertuys
« tomba sur lesdites orgues partie du métal des dites cloches ainsi qu'il fondait, pour lequel
« esteindre et garantir que le feu ne brulât la menuiserie et lesdites orgues, fut jecté
« grande quantité d'eaux tant par dessus les voultes que par les côtés, où sont les re-
« gards des orgues, par le moyen duquel feu et desdites eaux sont perdues lesdites
« orgues et n'en saurait s'en servir l'église comme était de coutume, sans ce que ladite
« ruine ne soit réparée tant dudit arc es voute de pierre que de la menuiserie, somiers,
« plusieurs tuaux et toute la soufflerie d'orgue et les conduits tant du grand corps que du
« positif et des deux grandes tourelles, pour lesquelles choses refaire, dit ledit *Daniel* qu'il
« ne scait ni le prix ni la somme que tout ce qui dit est pourra coûter, mais que le tout,
« selon son jugement, coûtera presque autant qu'il serait à les faire toutes neuves, fors

1. *Dictionnaire historique de la Mayenne*, par l'abbé Angot, t. I, p. 26.
2. *Fabrique*, t. III. Procès-verbal du 28 décembre 1533, p. 446.
3. *Ibidem*, t. III, p. 451.

« que l'estain et le plomb qui y sont demeurés pourront encore servir. Aussi pourront « servir aulcuns tuyaux qui ne sont pas fondus et au regard duquel *Jean Prévost*, organi- « facteur, dit qu'il en coûterait bien 2,000 livres tournois, sans comprendre la menuiserie, « ferrure, etc... ([1]) ».

Les réparations furent commencées en 1539, sous la direction de *Jean Prévost*, facteur d'orgues, et de *René Chaillou*, maistre organiste. Voici quelques détails, puisés dans le Compte de recettes et mises employées à la réfection des grandes orgues ([2]) :

« ... Le dernier décembre 1539, a été payé à *Jean Prévost*, facteur d'orgues et à *René* « *Chaillou*, maistre organiste...

« Aujourd'huy trois mars de l'an 1540, après Pâques, à *Guillaume Blouyn*, cinquante- « cinq douzaines de peaux de mouton pour les soufflets d'orgue...

« Pour monter les huyt soufflets... 27 s. 6 d.

« Journées faites par *André Cousin*, pour la charpente de soufflets de l'orgue.

« (Le 12 mars, 1540), payé 19 toyses d'essil qu'il a baillé à faire la soufflerye des orgues « de l'église.

« A *Jean Huet*, serrurier, pour avoir fait deux grans pales de fer qui sont bien épais- « ses et bien fortes, la queue bien longue et ce est pour mectre au feu pour chauffer toutes « rouges pour chauffer la colle, quand ils collent le cuyr sur les soufflets et ce pesant « XXXIII livres.

« Le 26 mai, 1543, baillé à *Roland Lagout*, peintre, pour avoir abillé les rideaux des « grandes orgues avec les *patrons* ([3]) de la tapisserie du chœur, et avoir fourni de latte et mys... pour empêcher les ratz, VIII liv.

« Le 27 novembre 1544, à *Pierre Bert*, 15 livres tournois pour LXXVII l. de estaing doulx « à quatre solz la livre, employé à 42 petits tuaux pour rechanger les pieds de la pedale « du positif, à 366 tuaulx de fourniture pour le plein jeu des grosses orgues.

« A *Robert Loysillon*, pour 42 rouleaux pour les anches des trompettes desdites « orgues... à *Pierre Bert*, pour du plomb à faire les tuaux du *tambouryn*... »

Claude Bert (peut-être le frère du précédent) travailla aussi en 1541 et 1544 aux orgues de la cathédrale ([4]).

Le 25 mai 1617, le tonnerre tomba sur le clocher de Saint-Maurice et causa de grands dégâts. Laissons parler un témoin compétent ([5]).

---

1. *Fabrique*, t. III, p. 454.
2. *Ibidem*. — Comptes de 1539-1549, passim, pp. 318, 324, 325, 327, 329, 331, 354, 338, 344 et 347.
3. Il s'agit ici des patrons sur toile peinte de deux tapisseries : l'une de la vie de saint Maurice, donnée par *Hugues Fresneau*, en 1460, et faite par un tapissier de Paris, nommé *Brice d'Espaigne*: l'autre de la vie de saint Maurille, commandée par le Chapitre en 1460 à *Guillaume Dupuys*, tapissier de Paris. Ces patrons étaient tendus jusqu'en 1543 sur le dossier des stalles des chanoines par dehors et par dedans, car on sait qu'avant 1699 ces stalles étaient isolées au milieu de l'église entre les deux transepts.

Voir dans le « *Mobilier* » (3e volume de la *Monographie*) p. 80 la description de la première et, p. 28 et p. 124 celle de la seconde.

4. *Dictionnaire des Artistes Manceaux*, par l'abbé Esnault, t. I, p. 39. — Il avait exécuté en 1536 l'orgue de la Ferté-Bernard. En ouvrant le sommier, il y a quelques années on trouva en lettres gothiques : « Priez Dieu pour celui qui l'a fait. »
5. *Fabrique*, t. III, p. 559. Procès-verbal du 13 juin 1617. Le même facteur fait le 13 avril et le 11 septembre 1619 marché pour construire un grand jeu d'orgue avec son positif pour la cathédrale de Nantes. La seconde de ces con-

« Ledit *Jacques Girardet*, facteur d'orgues, estant aagé de quarante ans ou environ, dit « qu'il a veu et visité le grand jeu d'orgues estant dans ladite église sur la porte d'icelle « et que tout le parement est discordé et rompu en plusieurs endroits, que les trois grands « pleins jeux portant chacun son clavier, dont le premier est composé de quinze jeux et « les deux aultres de chacun sept jeux, sont cassés et fracassés et est nécessaire de les « réparer, et pour ce faire, fault lever les sommiers où sont plantés les tuyaux desdites « orgues, le porte-vents et conduits d'icelle.

« Que les claviers, abrégés et molinets sont rompus en plusieurs endroits, pour réparer « lesquelles fault employer beaucoup de matières et façons délicates.

« Que les huict soufflets (placés sous la toiture du porche de l'église) et porte-vents « desdites orgues sont tout fracassés et la plupart rompus, qu'il est besoing réparer, aultre- « ment lesdites orgues seraient à l'advenir inutiles comme elles sont.

« Pour réparer tous lesquels jeux d'orgues, claviers, soufflets et porte-vents, il appar- « tient bien la somme de dix-sept cent cinquante livres et que à moings il ne le « voudrait faire... »

M. Syette, chanoine, est député le 5 nov. 1626 vers l'évêque pour savoir de lui combien il veut contribuer pour la réparation ([1]).

Cet orgue était considéré comme excellent dans son temps. Voici ce qu'en dit Bruneau de Tartifume ([2]) :

« Sortant de ladite église, se voit sur la grande porte d'icelle le meilleur clavier d'orgue « de France. Il y a un jeu de voix humaine, un jeu de sonnettes, de cornets, et enfin 47 « jeux d'orgues et plusieurs autres merveilles. »

Marin Ingout de Sainte-Honorine travailla toute l'année 1701 à réparer l'orgue. Il y ajouta « des pédales au grand orgue, depuis C sol ut fa, première touche du clavier jusqu'à C sol ut fa du milieu du clavier pour 400 livres ».

5° DE 1742 A 1870.

Les grandes orgues furent refaites tout à neuf de 1742 à 1748 par *Jean Dangeville*, facteur de Paris, établi à Angers vers 1735 ([3]).

La tribune fut consolidée, mais sa décoration extérieure et son parapet furent revêtus d'ornementations dans le goût du temps. De l'ancien buffet, il ne resta que des montants, retrouvés en 1872. Inutile de dire que les grosses tourelles furent sacrifiées.

« *Louis Hamon*, après avoir commencé la menuiserie le 10 juillet 1742, fit faillite. « Surugue le remplaça le 18 avril 1744. Ce sculpteur donna le dessin du grand buffet « d'orgue : son habileté paraît surtout dans la voussure du dessous, qu'il a fait exécuter « lui-même, à la surprise des plus habiles menuisiers de la ville ([4]). »

La dépense totale s'éleva à 26,371 livres ([5]).

---

ventions donne le détail de tous les jeux et le prix, 7500 livres. (*Bulletin de la Société archéologique de Nantes* 1888, p. 266.)

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 11.
2. Ibidem, Ms. N° 870, p. 364.
3. Il avait débuté par la restauration des orgues de Saint-Pierre d'Angers.
4. Archives de la Sarthe. Ms. contenant les Épitaphes de Saint-Maurice d'Angers.
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 638, p. 47.

Le 10 mai 1748 eut lieu la réception officielle de l'orgue. Voici la liste des jeux, dont il se composait (1) :

Clavier du Grand Orgne, d'UT à RÉ, 50 notes.

Montre de 32 pieds.
de 16 pieds.
Bourdon de 16 pieds.
— de 8 pieds.
2e Bourdon de 8 pieds.
Flûte allemande, des., 8 p.
Gros Nazard, de 5 p. 1/2.
Prestant de 4 pieds.
Nazard de 4 pieds 2/3.
1re Trompette de 8 pieds.
2e Trompette de 8 pieds.
Doublette de 2 pieds.
Quarte de 2 pieds.
Tierce de 1 pied 3/5.
Fourniture de 5 rangs.
Cymbale de 5 rangs.
Grand Cornet, 1re rangée de 8 pieds.
Grand Cornet de 5 rangs.
Bombarde de 16 pieds.
Voix humaine de 8 pieds.
Clairon de 4 pieds.

Clavier de pédales, de FA à RÉ, 34 notes.

Flûte de 8 pieds.
Flûte de 4 pieds.
Bombarde de 16 p. (Etain).
Trompette de 8 pieds.
Clairon de 4 pieds.

Clavier du Positif, d'UT à RÉ, 50 notes.

Bourdon de 16 pieds.
Montre de 8 pieds.
Bourdon de 8 pieds.
Dessus de 8 pieds.
Prestant de 4 pieds.
Nazard de 2 pieds 2/3.
Doublette de 2 pieds.
Quatre de 2 pieds.
Tierce de 1 pied 3/5.
Cymbale de 1 pied 3/5.
Fourniture de 1 pied 3/5.
Grand Cornet de 5 rangs.
Trompette de 8 pieds.
Basson et Hautbois de 8 p.
Clairon de 4 pieds.

Clavier du Récit, d'UT à RÉ, 50 notes.

Bourdon de 8 pieds.
Trompette de 8 pieds.
Cornet de 5 rangs.

Écho, de FA à RÉ, 27 notes.

Bourdon de 8 pieds.
Trompette de 8 pieds.
Cornet de 5 rangs.

Dangeville se chargea de l'entretien des deux buffets d'orgue pour 160 l. pendant sept années (2). En 1773 l'habile facteur « afin de porter l'instrument à sa perfection », y ajouta pour 3000 livres, le *ravalement de la Bombarde* (3).

L'orgue fut épargné, lorsque le 10 décembre 1794 « la cathédrale fut dégagée de tout « ce qu'elle contenait encore de propre au culte catholique, pour être rendue digne de « servir de temple à la Raison (4). »

Il traversa sans grosse avarie la Révolution et fut accordé et réglé, moyennant 24 livres, par l'organiste *Beaudouin*, pour l'entrée de Mgr Montault.

La démolition, à jamais regrettable de la Galerie en 1807, nécessita l'aménagement d'un autre local pour la soufflerie, placée depuis longtemps sous la charpente, qui recouvrait les voûtes. On défigura la chapelle Sainte-Anne en y construisant une ignoble mansarde très vaste, qui coûta 3,371 livres pour y placer les soufflets (5).

Aussitôt après, la fabrique fit entreprendre des réparations considérables.

« Le sieur *Nyssen*, facteur d'orgues, arrivé dans cette ville sur l'invitation de Monsei- « gneur l'Évêque, rend compte (à la fabrique, le 25 juillet 1807) de l'état détestable dans « lequel il a trouvé l'orgue de l'église cathédrale, par le défaut de réparation et d'entre- « tien, où il est resté depuis 16 ans. Sur quoi l'assemblée délibérante conclut avec ledit

1. *Répertoire archéologique de l'Anjou* de 1864, p. 53.
2. Archives de Maine et Loire. Série G, n° 270.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 656. Supp. Orgues. C'est, dit M. Grille, le premier orgue de France, où l'on ait adapté le gros cornet à l'octave et le ravalement de la bombarde jusqu'à FA, UT, FA. (Bibliothèque d'Angers, Carton Grille, n° 129. Angers, 4.)
4. *Angers et le Département de Maine et Loire de 1787 à 1830*, par Bordier-Langlois, t. I, p. 406.
5. *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1865, p. 212. Depuis la destruction du porche ou galerie, on a relevé les murs de la chapelle Sainte-Anne, pour y mettre les soufflets, mais le vent ne parvenant que de loin à l'orgue et par plusieurs détours, qu'on ne put éviter, l'instrument a *beaucoup perdu de son ancienne puissance*... Baugé, curé de Candé.

« sieur *Nyssen* un marché pour la restauration complète de toutes les parties dudit orgue « et de ses soufflets, moyennant la somme de 9,000 livres... »

Le 6 janvier 1810, le menuisier *Garnier* nettoya le buffet pour 50 livres.

Six jours après, eut lieu la réception de l'orgue. M. *Boyer*, organiste de Tours, qui avait joué à cette occasion, reçut une somme de *cent livres*.

Nyssen évidemment n'avait pas voulu effrayer le conseil de fabrique en demandant pour une *restauration complète* la somme de neuf mille livres : elle était insuffisante, aussi pendant les années 1810, 1811 et 1812 ce sont des travaux continuels d'amélioration ([1]).

Un facteur, nommé *Guérin*, intervint en 1818 et reçut 245 l. pour la soufflerie.

L'insuffisance de ces restaurations successives fut tellement notoire en 1821 qu'il fallut encore donner 4370 livres au sieur *Louis Lair*, facteur demeurant au Mans ([2]). Le 3 avril 1821, *Lemaire*, sculpteur, reçoit 83 l. 10 pour restauration du buffet. L'orgue laissait encore à désirer. Nouvelle convention le 14 mars 1827 avec la veuve *Lair*, associée à M. *Mathieu*, de Paris ; tous les tuyaux furent encore relevés et la soufflerie restaurée pour 2400 l. En 1830 autres réparations de détail pour 150 l.

L'incendie du 4 août 1831 causa presque autant de détériorations que celui de 1533. *Henry*, facteur de Paris, entreprit les restaurations nécessaires après avoir présenté le 13 janvier un devis de 12,650 l. ([3]).

Nouveau désastre. Le 10 mars 1832, le câble qui soutenait la grosse cloche, pendant son ascension au clocher, se brisa et celle-ci arrivée presqu'au niveau de la voûte, écrasa le positif et les claviers de l'orgue. Quatre mille francs sont accordés pour la restauration des sculptures du buffet et de la tribune et 8300 l. au facteur. Ces divers travaux furent reçus le 27 octobre 1832 par *Balthasar Troestler*, ancien organiste de la cathédrale de Nancy, *Pierre Varet*, professeur de musique à Angers et *Jean Poidevin*, organiste de Saint-Maurice. *Claude*, facteur d'orgues, demeurant à Châteaubourg, relève l'orgue tout entier pour 5,809 l., refait la montre du buffet pour 6000 l. et deux porte-vent, qui passaient de la soufflerie par-dessus les colonnes : cette restauration est examinée et approuvée le 10 février 1839 par *Félix Danjou*, organiste de Saint-Eustache de Paris.

On lit encore sur le plus gros tuyau de la tourelle de gauche le nom de *Claude, facteur*

---

1. Registre de la Fabrique depuis la Révolution, passim.

2. Voici le résumé du marché :

1°	Relever l'orgue, faire parler tous les tuyaux, les accorder...	2000 l.
2°	Séparer les huit soufflets du grand orgue, en affecter trois aux pédales et cinq au grand orgue	700 l.
3°	Relever les sommiers du positif, réparer les conduits du plomb	500 l.
4°	Changer les mouvements du cornet de récit...	400 l.
5°	Ajouter une trompette-d'écho de 27 tuyaux en étain	300 l.
6°	Changer les razettes de la trompette du positif, d'une partie de la bombarde, etc...	200 l.
7°	Resserrer en fil de laiton les vergettes du grand orgue, des pédalles du cornet, de récit et de l'écho...	150 l.
8°	Relever trois soufflets du grand orgue, restaurer les soupapes.	60 l.
9°	Relever et faire parler tous les tuyaux de la montre du Positif...	60 l.

3. Il y avait alors 49 jeux. Henry dut ajouter un jeu d'anche, à languette libre et expression au positif, avec soufflet, sommier et abrégé pour 2500 l. compris dans la somme totale. Le détail des réparations entraînerait trop loin ; il comprenait presque toutes les parties de l'orgue.



LE GRAND ORGUE, CONSTRUIT DE 1742 A 1748.

à Châteaubourg et sur le tuyau correspondant de l'autre tourelle, on a gravé ceci : « *Fait sous l'épiscopat de Mgr Charles Montault 1838.* »

M. *Harmel*, membre de la commission des orgues, visita en 1849, pour le Ministère, celui de la cathédrale.

6° A PARTIR DE 1870.

Au commencement de l'année 1869, sur la demande de Mgr Angebault, le ministère des cultes chargea le grand facteur de l'époque, M. *A. Cavaillé-Coll*, de dresser un état de l'orgue et un devis des réparations nécessaires (1). Celui-ci atteignit la somme de 55,900 fr., sur lesquels la fabrique eut à payer 10,000 francs.

Le 29 juin 1870, le devis fut approuvé : les travaux commencèrent aussitôt et furent continués pendant la guerre.

On trouva, en démolissant les soufflets du positif, un parchemin sur lequel était écrit ce qui suit :

« *L'an 1669, monseigneur l'Illustrissime et Reverendissime Michel Le Peltier, évêque d'Angers, nous a fait faire mon semblable et moy pour servir au petit orgue de l'Église cathédrale d'Angers, que sa grandeur a fait transporter du pilier qui fait le coin de la chapelle des Évêques du côté du bas de l'Église au fond du chœur, où il est présentement vis à vis du grand orgue, par le frère Crespin du Saint-Esprit, religieux Carme de la province de Touraine, facteur d'orgues, mis en place le vingt juillet.*

Fr. Crespin du S. Esprit (2). »

Ce parchemin aux armes de Mgr le Peletier, est déposé au musée diocésain. Il prouve que *Dangeville* ayant acheté l'orgue du chœur en 1771, transporta dans le grand orgue les deux soufflets du petit.

Au mois de juillet 1871, une partie du matériel de l'orgue fut expédiée de Paris (3), mais à cette époque la fabrique ayant entrepris de faire débarrasser les voûtes et les murs de la nef du badigeon dont ils étaient souillés, fit suspendre la pose de l'orgue : les ouvriers retournèrent à Paris le 20 août 1871.

---

1. Il s'agissait de réparer les anciens jeux, d'en remplacer plusieurs, de refaire tout le mécanisme, etc. M. Cavaillé Coll jugea à propos, sans consulter la fabrique, de fondre tous les tuyaux (sauf la montre) et de refaire l'instrument tout à neuf en diminuant le nombre des jeux. Le ministère ne s'opposa pas à ce changement dans ce qui avait été convenu et l'affaire passa ainsi. Par le fait, ces grandes restaurations n'auraient pas donné un aussi bon résultat, seulement l'orgue aurait été plus puissant.

2. L'orgue des Carmélites de Ploërmel, transporté en 1803 dans l'église paroissiale, avait été fait en 1684 par deux Carmes, les frères *Placide* et *Martinien*. Il fut déplacé en 1702, par le frère *Crespin du Saint-Esprit*, comme on le voit par diverses inscriptions trop longues à rapporter. On trouve au XVII[e] et au XVIII[e] siècle, plusieurs religieux bénédictins ou carmes, qui s'adonnaient à la fonte des cloches et à la facture des orgues. Ainsi en 1652, F. *Nicolas de Sainte-Cécile*, Carme, fait pour Sainte-Anne d'Auray des orgues « des plus douces et des plus délicates qui se puissent entendre. » (*La gloire de sainte Anne*, 1682, p. 83). En 1778 et 1779, F. *Florentin Quinaut de sainte Cécile*, carme de Paris, fait des augmentations et des restaurations importantes à l'orgue de la cathédrale de Vannes. (*Origines historiques de Vannes*, p. 120.)

3. Le facteur n'était pas sans inquiétude, sur le sort de son expédition. Cette lettre en témoigne : « A la garde de « Dieu et sous la conduite de S[r] Desmarets, voiturier, demeurant à Paris, avenue du Maine, n. 8. — Il vous plaira rece- « voir en un fourgon une partie du mécanisme de l'orgue, que le dit voiturier s'engage à remettre à la dite cathédrale « dans le délai de huit jours. Après avoir constaté le bon état des marchandises, vous voudrez bien en donner décharge « au voiturier et lui payer 500 fr. prix convenu du transport. Paris, 22 juillet 1871. Cavaillé-Coll. — A M. le chanoine « Machefer, custode de la cathédrale d'Angers. »

Le travail fut repris au milieu du mois de juin 1872 et livré à la fin d'août 1873. La tribune et le buffet furent consolidés ; ces dépenses s'élevèrent à la somme de 166 l.

Voici la nouvelle composition des jeux : elle est intéressante à comparer à celle de l'orgue de *Dangeville* :

Clavier du Grand Orgue, d'Ut à Fa, 54 *notes.*

1 Grand Cornet 16 p.5.r.
2 Montre 16 p.
3 Montre 8 p.
4 Bourdon 16 p.
5 Salicional 8 p.
6 Flûte harmonique 8 p.
7 Prestant 4 p.
8 Bourdon 8 p.
9 Grosse quinte 5 p. 1/3.
10 Octave 4 p.
11 Quinte 2 p. 2/3.
12 Doublette 2 p.
13 Plein jeu harm. 3 à 6 r.
14 Bombarde 16 p.
15 Trompette 8 pieds.
16 Clairon 4 p.

Clavier de pédales, d'Ut à Fa, 30 *notes.*

1 Soubasse 32 pieds.
2 Contrebasse 16 p.
3 Flûte 8 p.
4 Violoncelle 8 p.
5 Octave 4 pieds.
6 Bombarde 16 p.
7 Trompette 8 p.
8 Clairon 4 p.

Clavier du Positif, d'Ut à Fa, 54 *notes.*

1 Cornet 8 pieds 5 rangs.
2 Montre 8 p.
3 Quintaton 16 p.
4 Unda Maris 8 p.
5 Prestant 4 p.
6 Bourdon 8 p.
7 Flûte douce 4 p.
8 Quinte 2 p. 2/3.
9 Doublette 2 p.
10 Trompette 8 p.
11 Cromorne 8 p.
12 Clairon 4 p.

Clavier du Récit, d'Ut à Fa, 54 *notes.*

1 Voix humaine 8 pieds.
2 Basson et Hautbois 8 p.
3 Voix céleste 8 p
4 Flûte traversière 8 p.
5 Viole de Gambe 8 p.
6 Quintaton 8 p.
7 Flûte octaviante 4 p.
8 Octavin 2 p.
9 Trompette 8 p.
10 Clairon 4 p.

Pédales de combinaison.

1 Effets d'orage.
2 Tirasse du grand orgue au clavier pneumatique.
3 Tirasse des basses du clavier du Positif.
4 Octaves graves.
5 Anches pédales.
6 Basses }
7 Tutti } Anches et jeux de combinaison du Grand Orgue
8 Dessus }
9 Anches du Récit.
10 Copula du Grand Orgue à la machine pneumatique.
11 Copula du Positif à la machine pneumatique.
12 Copula du Récit » »
13 Tremolo agissant sur les jeux du Récit.
14 Expression.

Le 28 août 1873, M. *Vervoitte*, inspecteur de la musique religieuse, M. *Bouleau-Neldy*, organiste, experts nommés par décision du Ministre des Cultes, M. A. *Guilmant*, organiste de la Trinité de Paris, *dom Legeay*, bénédictin de Solesmes, ont procédé à l'examen de l'orgue.

La commission s'était réunie tout d'abord dans la salle du chapitre, sous la présidence de Mgr Chesneau. Là, M. *Cavaillé-Coll* exposa que « vu le mauvais état des sommiers de « l'ancien orgue et dans l'intérêt du perfectionnement de cet instrument, il avait cru « devoir modifier les plans et devis primitivement arrêtés avec le gouvernement et pren- « dre sur lui de substituer dans presque toutes les parties, sauf le buffet et la montre, des « jeux nouveaux aux anciens, différents des premiers pour le nombre et la qualité de « la matière et des sons ; soit 46 jeux au lieu de 48 et 2658 tuyaux au lieu de 3054 ; « c'est donc un *instrument neuf*. La montre de 1838 a été conservée, sauf celle du positif, « qui a été nouvelée. »

La Commission s'est rendue ensuite à la tribune et, après un examen minutieux des jeux, du mécanisme et de la soufflerie, a conclu qu'il y avait lieu de recevoir l'instrument et d'adresser des félicitations au facteur.

La cérémonie d'inauguration solennelle eut lieu le même jour 28 août 1873, sous la présidence de Mgr Freppel, avec le concours de M. *Guilmant*, organiste de la Trinité de Paris et de *dom Legeay*, organiste de l'abbaye de Solesmes.

Les artistes firent entendre les morceaux suivants.

1° *Sonate* par M. Guilmant.	MENDELSSOHN.
2° *Cantabile* par dom Legeay de Solesmes	LEMMENS
3° *Marche nuptiale*	Alex. GUILMANT.
4° *O Salutaris*, chanté par M. DRUNEAU	STRADELLA.
A *Prière* en *fa*.	Alex. GUILMANT.
5° B *Allegretto* en *si* mineur.	—
C *Fanfare*	LEMMENS.
6° *Tota pulchra es*, duo, chanté par MM. DRUNEAU et MAURAT.	LEMMENS.
7° *Marche funèbre* et *Chant séraphique*	Alex. GUILMANT.
8° *Tantum ergo*, duo, chanté par MM. MARAIS et MAURAT . .	HAYDN.
9° *Grand Chœur*	Alex. GUILMANT.

M. *Debierre*, habile facteur de Nantes, fut chargé, en 1901, de relever l'orgue en entier, c'est-à-dire d'enlever tous les tuyaux, dont quelques-uns, remplis de poussière, ne résonnaient plus, de repolir toute la montre, de vérifier le jeu de toutes les pièces de la mécanique, en un mot, de le remettre à neuf. Cette opération si minutieuse coûta 5400 fr. à la fabrique. Mgr Rumeau voulut bien y contribuer très largement. Le buffet fut en même temps nettoyé et passé à l'essence.

Espérons qu'il ne surviendra plus à ce bel instrument d'accidents aussi désastreux que ceux de 1451, 1533, 1617, et 1831.

Ceux qui ont entendu l'ancien orgue, tant de fois restauré, il est vrai, de Dangeville, résonner sous les doigts habiles de M. *Mangeon*, ont toujours regretté la puissance de ses jeux, de la bombarde de 24 pieds surtout, dont l'effet était si pénétrant. Et pourtant, d'après M. le curé de Candé, la soufflerie avait perdu beaucoup de sa force depuis qu'on l'avait installée après 1807 au-dessus de la chapelle de Sainte-Anne.

L'instrument actuel est peut-être un peu faible pour une aussi grande église, mais quelle suavité dans certains jeux, quelle variété de timbre ! La facilité du jeu et le perfectionnement du mécanisme ne laissent rien à désirer au dire des connaisseurs.

II. LE PETIT ORGUE.

1° DE 1417 A 1512.

Avant l'annnée 1417, la cathédrale d'Angers ne possédait pas de petit orgue. Celui, qu'on attacha alors au pilier du transept nord, à l'angle de la nef et de la chapelle des Évêques, lui fut donné par la duchesse d'Anjou, *Yolande d'Aragon*.

La veille de la fête de l'Ascension 1417, il fut apporté de la chapelle du château à Saint-Maurice.

Qu'était cet instrument de médiocre grandeur sans doute ? Peut-être rentrait-il dans la catégorie des orgues portatives, si souvent citées dans les inventaires. Gilles de Raiz, en particulier, possédait des orgues, que six hommes pouvaient transporter. Les

anciennes tapisseries (1) et les miniatures représentent souvent des personnages jouant des instruments composés d'un certain nombre de tuyaux d'étain, enchâssés dans une monture travaillée avec délicatesse.

Le chapitre offrit un repas à ceux qui l'avaient obtenu de la duchesse d'Anjou.

« Magistro *Petro Roberti* pro uno prandio quod dedit domino *Michæli Gueven Cesar*
» *Cesariis* et pluribus aliis qui intercesserunt ergà predictam Dominam Reginam pro
» dictis organis habendis, ... XXII s. VI. d.

» Pro organis quæ Regina Siciliæ dedit huic ecclesiæ, pro illis qui attulerunt dicta
» organa de Castro usque ad ecclesiam in vigilia Ascensionis in pane et vino ... 2 s.

» Item pro ascendendo dicta organa in pulpito, in pane et vino,... ... ... 21 6 p.

L'instrument fut placé sur le jubé, comme l'indique l'article précédent, *provisoirement* jusqu'au moment où la tribune, qui lui était destinée, fût prête. Elle se trouvait au-dessus de la *chambre du sacriste* (réduit de menuiserie, où il couchait la nuit pour la sûreté de l'église). On y montait par un escalier qui desservait en même temps l'horloge du chœur, dont je parlerai plus loin. La soufflerie fut établie du côté de la nef, dans une tourelle de bois très bien travaillée, décorée du cadran de l'horloge.

On faisait monter dans cette tribune, de huit pieds de long sur trois pieds et demi de large, entourée d'un parapet, un petit chœur de musique les jours de fête (2). En d'autres circonstances, on touchait le petit orgue au lieu du grand, mais il ne servait pas, comme c'est l'usage général maintenant, à soutenir journellement le plain-chant.

Voici quelques détails, empruntés au compte de 1416-1417 (3).

« Item domino *Cantori* XXIII augusti pro tradendo *Johanni le Flamant*, minutatori,
« qui fecit carpentaturam dictorum organorum super illud quod sibi debeatur,... LXV l.

» *Mathæo Coumeno* lathomo pro ferratura cameræ sacristi, super qua situantur parva
» organa tam pro XVII ligaturis ferri, quam pro ferratura vertevellæ et in clavibus et
» quatuor... pro decooperiendo et recooperiendo dicta organa ... ... XLV s.

» *Johanni Cahoreau*, pro una assie, gallice *aes* pro ponendo de subter parvis organis
« quæ fuerunt ascensa super dictam *caudam* continentem in longitudine otto pedes et in
« latitudine III pedes cum dimidio. ... ... VII s. VI d.

« Dicto *Johanni le Flamant* pro uno *Charlit*, gallice, pro camera sacristæ.

« *Dicto Saillart* pro uno gradu posito in camera sacriste pro ascendendo ad horologium
« et ad parva organa, ... XXX s. (4).

Le petit orgue fut réparé en 1469, l'escalier pour y monter refait à neuf, et les soufflets changés.

« Item tradidit *Petro du Perray*, minutario pro reparando minutariam dictorum orga-
« norum.

« Item die IIe mensis decembris predicto *Ancelot* pro reparatione parvorum organo-
» rum dicte ecclesiæ tradidit bursarius sommam, ... IIII l. 2 s. 6 d.

1. Voir les deux planches, représentant Madame de Rohan, jouant de l'orgue, dans le volume du *Mobilier*, p. 133. (*Monographie de la cathédrale d'Angers.*)
2. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, l. V.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 879. Cte de Fabrique de 1416-1417.
4. Fabrique. Cte de 1418-1419.

« Item die iij ejusdem mensis tradidit idem bursarius *Gervasio Tubeuf* minutario pro » reparatione sibilorum et cooperturæ dictorum parvorum organorum, ... XXXV s.

» Item predicto *Tubeuf* die XII[e] mensis februarii pro factione gradus seu scallæ ad » ascendendum ad dicta organa horologium que dictæ ecclesiæ sommam, ... IX l. (1).

« Uni minutario qui mutavit suffleta parvorum organorum pro pena et expensis, V s. (2). »

2[e] DE 1512 A 1771.

Ponthus Jousseaulme renouvela le petit orgue en même temps que le grand ; le haut et le bas chœur y contribuèrent.

Jean Valin, pénitencier, auquel la fabrique avait abandonné « *le vieil positif de la grande orgue* et cent livres de l'anniversaire du roi de Sicile (3) », fit peindre et dorer le buffet (4). Ses armes décoraient les plus gros tuyaux de la montre.

Jean de Beaufort, serrurier, fournit en 1513 six barres de fer pour les registres, trois clefs pour l'huis du bout de l'escalier, à monter « aux petites orgues, enfin une petite barre à serrure et un crochet pour fermer le clavier (5). »

Ce nouvel instrument, de la façon de *Ponthus Joussaulme*, comme je l'ai dit, revint « pour estaing, façon, menuyserie et soufflets à mil deux cents livres (6). »

Une réparation de 90[l] y est faite en 1521 par « *maistre Pierre Bert* ».

— Au changement du chœur, il fallut le déplacer. Le 14 janvier 1699, le petit orgue fut descendu « *à deux fois* (7) » et le 24 février suivant, il fut rétabli au fond du chœur, sur la charpente du nouveau jubé. On y montait par un escalier de bois, adossé au rond point de l'église (8). Les deux soufflets furent renouvelés par le frère *Crespin du Saint-Esprit*, comme nous l'avons vu plus haut. Enfin le 2 septembre 1771, clavier, sommiers, tuyaux et soufflets sont vendus à *Dangeville*, facteur du grand orgue. Le buffet du petit resta vide, comme un corps sans âme, jusqu'en 1782 (9).

3° DE 1771 A 1837.

Aucun emplacement n'avait été prévu pour un petit orgue dans les plans de la nouvelle menuiserie du chœur : de fait, il n'y en eut point jusqu'en 1837. Le chant était soutenu par les serpents, les contrebasses et les bassons, ainsi qu'en témoignent les anciens comptes de fabrique et aussi le bas-relief sculpté sur la porte de la sacristie.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. n° 666. C[te] de Fabrique de 1469-1470.
2. Fabrique. C[e] de 1470-1471.
3. Archives de Maine-et-Loire. Série G, n° 264, article 364.
4. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. I et II, p. 154.
5. *Fabrique*, t. III, p. 52.
6. Archives de Maine-et-Loire. Série G, n° 264, article 365.
7. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, I.. V.
8. Bibliothèque du Séminaire, Manuscrit de Grandet, Description du chœur.
9. *Affiches d'Angers*, 20 sept. 1782. On lit dans le même recueil, 1783, p. 14 l'annonce suivante ; je la donne ici à titre de complément sur ce qui a été déjà dit de *Dangeville*. « Un magnifique cabinet d'orgues, chef-d'œuvre de feu « M. Dangeville. Ce cabinet est renfermé dans une grande armoire, qui ouvre sur les quatre faces : sur le couronne- « ment de l'armoire sont trois soufflets. Cet instrument est composé de trois orgues, savoir grand orgue, positif et pé- « dales. Un peu trop faible pour les églises de première grandeur, il conviendrait pour toutes les autres et même à celles- « là en le plaçant dans le chœur, mais il convient surtout dans un salon de musique. Le propriétaire le céderait pour de « l'argent comptant ou pour une rente viagère à 10 °/o de la somme, dont on conviendra. S'adresser à M. l'abbé Boyer, « rue Saint-Laud, à Angers. »

4° DE 1837 A 1851.

Claude, facteur de Paris, fournit à la fabrique en 1837 un orgue du prix de 6300 francs

5° APRÈS 1851.

L'orgue du chœur fut remplacé en 1851 par un autre de 6500 francs, de la façon de *Bonn*, facteur de Tours (1).

Le mauvais effet produit par un buffet isolé au milieu du chœur et masquant une partie de la boiserie, sautait aux yeux. On imagina, pour remédier à cet inconvénient, de creuser dans le chœur un vaste caveau de $8^{m}20$ de long, sur $4^{m}70$ de large et $2^{m}50$ de profondeur. L'orgue y fut enfoncé, de manière à ne pas dépasser le niveau du dallage. Malgré les précautions prises (2), l'orgue se détériora rapidement. Où le placer ? toujours la même difficulté. On crut la résoudre en enlevant les deux portes du trésor et en l'enfonçant entre les colonnes corinthiennes en bois sculpté du fond de la boiserie. Ce fut une nouvelle dépense de près de 6000 fr., dont on profita pour augmenter l'instrument d'un jeu de *cor de chamois* et d'une boîte d'expression, sans parler d'une somme de 1100 fr. pour la façade du buffet, payée en 1858 à *M. Chapeau*, sculpteur et de 350 fr. versés deux ans auparavant à l'entrepreneur *Hamonneau*, pour avoir fait une voûte en briques, pour recouvrir le caveau, dans lequel l'orgue avait pourri pendant cinq ans, Indépendamment des dommages qu'il avait à subir du manque d'air, de la poussière et de l'humidité, on peut facilement imaginer que les sons sortaient de ce caveau, fortement altérés. Même inconvénient, un peu moindre cependant, depuis que l'instrument occupait le placard du trésor. Les sons se répandaient à droite et à gauche derrière la boiserie et parvenaient très affaiblis dans la nef.

La fabrique prit enfin le parti, en 1874, de l'avancer dans le chœur d'environ deux mètres, pour obvier à toutes ces difficultés et pour laisser libre le placard du trésor, rendu à son ancienne destination. La soufflerie fut établie en avant du trésor, dans une cave assez profonde, creusée tout exprès.

M. Debierre, facteur de Nantes, restaura l'instrument, tourna le clavier à console vers le fond du chœur et ajouta un jeu de *doublette*, sur la demande de l'organiste : le tout coûta 4400 fr. à la fabrique, sans parler de la dépense faite pour le buffet, qui dut être complété.

Actuellement l'orgue du chœur (en assez mauvais état) possède deux claviers de 54 notes, un clavier de pédales et 16 jeux.

Flûte traversière de 4 pieds.	Grand cornet.
Gambe de 8 pieds.	Nazard.
Voix céleste.	Prestant.
Cor de chamois (1856).	Bourdon de 8 pieds.
Flûte octaviante de 8 pieds.	— de 16 pieds.
Hautbois.	Montre de 8 pieds.
Clairon de 4 pieds.	Flûte harmonique.
Trompette.	Doublette (1874).

1. Le 29 janvier 1851, Marché fait avec Bonn. de Tours pour 6500 fr. La menuiserie sera sans moulure ni ornement pour le moment, le reste est remis à plus tard.

2. Les murs de la fosse de l'orgue étaient en tuffeau, garni d'une menuiserie de chêne d'un pouce d'épaisseur. Au fond de la fosse, une couche de macadam et de sable pour éviter l'humidité.



Sonnerie de la Cathédrale.



« *ONNE-T-ON toujours à Angers* » ? demandait un jour le roi Henri IV. — *Oui*, Sire, » dut-on lui répondre, tant était grand le nombre des fêtes, des processions, des anniversaires, tant aussi étaient longs et multipliés les appels à la cathédrale, dans les abbayes, les collégiales, les paroisses et les chapelles, sans parler des *Te Deum* et autres cérémonies extraordinaires (1), si bien que, retournant la question du roi, on aurait pu demander : « *Quand ne sonne-t-on pas à Angers ?* »

« *A chaque heure du jour*, écrit Thévenin dans un journal manuscrit (2), *on n'entend dans Angers que le son des cloches ; aussi, dit-on, proverbialement :*

Quant à Nantes les pluies donnent (3).
D'Angers les clochent résonnent

Dans ce concert, la « grant église » surpassait naturellement toutes les autres.

Les sonneries des abbayes de Saint-Nicolas, de Saint-Aubin et de Saint-Serge dominaient celles des collégiales, des paroisses et des couvents (4), dont les clochettes formaient une sorte de gazouillement, se mêlant agréablement aux notes gaies des cloches moyennes, aux voix graves des plus pesantes.

Le peuple ne se lassait pas de les entendre. Quelle fête pour les gens de la campagne de les mettre en branle pendant la nuit du 1 au 2 novembre et surtout à la fête-Dieu! Dans leur langage naïf, ils appelaient cette partie de plaisir « *brinbaler* »(5), jeu *dangereux* pour les cloches (6) (quelques-unes en furent victimes), *odieux* pour les habitants, *lamentable* pour la régularité des offices (7).

---

1. *Le Roi René*, par Lecoy de la Marche, t. II, p. 389. — Procès-verbal de l'ensevelissement du Roi René, 26 octobre 1481. « Incontinent les dictes lectres du Roy leues, on commencza à sonner en ladite église un cloche d'argent et ce fait, toutes les cloches de la dite église et pareillement de toutes les églises de la ville et faulx-bourgs d'Angers, par l'espace *d'une heure entière* ». Quel carillon assourdissant ce dut être.

2. *Bulletin Monumental de l'Anjou*, 1892, p. 198.

3. Il pleut presque chaque jour à Nantes.

4. On trouvera plus loin une note sur les cloches des diverses églises de la ville.

5. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 170. Les sons tant de la vigile que du jour du sacre sont tellement dérangés par les paysans et villageois, qu'on nomme *Cousins du Sacre*, qui montent au clocher pour *brinbaler* les cloches qu'on n'y connaît rien. Le son continuel rompt les oreilles et fait mal à la tête... on peut même dire que cela déshonore en quelque manière la feste. Comme ces *Cousins du Sacre* font les profits des valets de la sacristie en leur remettant 1 sol ou 9 deniers pour *brinbaler*, les chanoines empêcheraient ces abus en donnant 20 ou 25 livr. de dédommagement aux sonneurs. Ils le firent en 1718, et l'ordre fut bien observé...

6. Cet abus n'était pas particulier à la cathédrale. Je lis en effet dans les Archives de Maine et Loire, Série G. N° 650 que le 7 novembre 1625, le sacristain de l'église Saint-Julien d'Angers fut réprimandé pour avoir laissé les manants sonner la grosse cloche après les vêpres des Morts « *quod permisisset campanam per plures homines rusticos attrectari* ». La cloche fut brisée et le sacristain dut contribuer pour trente livres à la refonte.

7. Le chapitre n'aimait pas le son des cloches des églises voisines ; il interdit aux paroissiens de Sainte-Croix de grossir leur cloche. Celle de la paroisse de Saint-Maurice fut longtemps à l'intérieur, on finit par la tolérer au pignon de l'église, au grand scandale de Lehoreau qui taxe d'imprudente faiblesse cette concession.

Le chapitre de Notre-Dame de Paris n'entendait pas plaisanterie sur ce sujet. Il fit abattre le clocher de l'église

Ce goût du peuple pour les carillons (il ne connaissait alors ni les orphéons, ni les concerts) s'est traduit en mainte localité par des refrains, analogues à celui, dont on berce encore les enfants dans le Loiret : « *Orléans, Baugency, Notre-Dame de Cléry, Vendôme, Vendôme* » [1].

On fredonnait dans mon enfance à Château-Gontier, les noms des églises, dont les cloches se répondaient les jours de fête :

Grand saint Jean [2], *Petit saint Jean, Saint Rémy, Azé, les Capucins, Bazouges, Bazouges !*

Le dicton qui se chante encore à Blou (Maine et Loire) semble aussi inspiré du carillon de la paroisse : [3]

Jean Raimbault, garde tes vaches avec tes veaux.
Jean Raimbault, depuis Trèves jusqu'à Cunault.
Jean Raimbault !

L'intempérance des sonneurs, exposés à de rudes corvées de jour et de nuit, était proverbiale. Ainsi, à Rouen, le doyen *Rigaud* ayant donné avant 1341 à la cathédrale une grosse cloche, les sonneurs se dédommageaient de leur peine par de fréquentes libations ; aussi disait-on dans le langage courant : *boire à tire la Rigaud.*

A Saint-Maurice d'Angers, ils n'étaient pas plus édifiants ; il fallait les abreuver largement. L'incendie de 1533, dont je vais avoir l'occasion de parler, fut occasionné par leur intempérance. Une torche allumée, laissée par inadvertance dans le beffroi, communiqua le feu à la charpente, fit fondre les cloches et causa un immense désastre.

On donnait aux cloches, tantôt le nom d'un saint [4], tantôt celui de leur parrain ou de leur donateur [5] ; souvent aussi il était en rapport avec leur destination particulière [6].

Saint-Denis du Pas, dont les cloches « *empêchaient le service de la grande église* ». (*Le Théâtre des Antiquités de Paris*, par Jacques du Breuil, 1612, pp. 80 et 81.)

1. Symphorien Guyon, historien d'Orléans, dit à propos du pillage de N.-D. de Cléry par les huguenots en 1562 : « *ils ont joué à la boule des os de la tête du roy Louis, puis allumé un grand feu, où ils ont jetté les dits os chantant : Orléans, Baugency, Notre-Dame de Cléry, Vendôme, Vendôme...*

On pense, dit Émile Huet, dans ses *Promenades pittoresques dans le Loiret*, p. 128, que cette badinerie remontait au siège de 1428-1429 par les Anglais. Scarron la relate dans son « *Roman comique* ».

Maintenant que reste-t-il ?
A ce Dauphin si gentil ?
Orléans, Baugency,
Notre-Dame de Cléry,
Vendôme, Vendôme.

2. La sonnerie du prieuré des Bénédictins de Saint-Jean, à Château-Gontier était fort belle : elle se composait de six cloches.

3. Communiqué par le Cte Charles Lair.

4. Presque toutes les cloches de la cathédrale portèrent un nom de saint.

5. La tour la moins élevée de l'église abbatiale de Saint-Denis contenait deux grosses cloches ; l'autre tour en renfermait quatre nommées les *Mazarines*, refondues en 1656, pendant que Mazarin était abbé (*Histoire de l'abbaye de Saint-Denis*, par Dom Félibien, 1706, p. 534). — Il y avait en 1662 à Saint-Loup de Troyes quatre petites cloches, appelées vulgairement les *Andoilettes*, pour avoir été faites par l'abbé Pierre *Andoilette*, mort en 1491. (*Documents inédits sur la ville de Troyes*, t. II, p. 111). — Je citerai la *Rigaud*, de Rouen, donnée par un doyen avant 1341.

6. La cloche des Sépultures, fondue en 1514, à Notre-Dame de Rouen, s'appelait le *seing mortuaire*. (*Histoire de la ville de Rouen*, par un solitaire, 1732, p. 23.)

La sonnerie de la cathédrale du Mans, avant la Révolution, comprenait les deux grosses, *Pavace*, *Thuribe*, *Chaudron*, *Gervais*, *deux échélettes*, *la Riote*, *la Sermonière et la cloche d'argent*. (Cérémonial du Mans en 1789.)

La cathédrale de Laon avait déjà huit cloches au XIIIe siècle. Cinq ont laissé leur nom : *Marie*, *Bridine*, *Capelaine*,



L'évêque et le chapitre d'Angers attachèrent toujours à la sonnerie une grande importance ; malheureusement les documents nous font défaut pour les époques les plus reculées.

Après la mort de l'évêque Ulger (1149) il fut décidé de sonner « *tria classica* » à son anniversaire ([1]) et, le 28 août 1180, le chapitre arrêta avec les moines de Saint-Aubin, qu'à leur arrivée à la cathédrale pour les processions, les deux plus grosses cloches seraient mises en branle : « *...pulsabuntur duo majora signa ecclesiæ in adventu ipsorum...* ([2]) » Dès cette époque, elles pouvaient être d'un poids considérable ; nous lisons dans une histoire d'Orléans, au XIe siècle « ... *Robert donna à l'église de Saint-Aignan cinq grosses cloches, en l'une desquelles furent employées onze mille et six cents livres de métal, qu'il fit bénir et appeler de son nom...* ([3]) »

XIVe SIÈCLE.

Jusqu'en 1572, la grosse cloche porta le nom de *Marie*, première patronne de l'église. La seconde s'appelait *Bouvet* ([4]) ; la troisième était le *Saint Loys*, du poids de 7,420 livres, cette dernière fondue en 1315. « *Anno domini M. CCC° quinto decimo, in festo beati Renati, tradita fuerunt septem millia, IIIIor centum, XX librarum metalli ad faciendam novam campanam vocatam Saint Loys* ([5]). »

Il y en avait certainement plusieurs autres, parmi lesquelles il faut citer l'*Ordinaire* ou la *cloche de l'Université*. En 1392, le doyen payait chaque année quarante sous à la fabrique pour faire annoncer les leçons et les assemblées des professeurs de droit « *pro pulsatione campanæ Ordinarii Studii Andegavensis LX solida, reddita quolibet anno per manum decani Studii* ». Lorsque les Grandes-Écoles furent transférées de la rue de l'Aiguillerie dans un somptueux bâtiment, près de l'église Saint-Pierre, c'est-à-dire en 1472, le service fut dédoublé. La grosse cloche de Saint-Pierre, donnée par l'Université, annonça les leçons tandis que l'*Ordinaire* de la cathédrale convoqua les *professeurs de droit*, comme auparavant. On lit dans le récit des obsèques du roi René en 1481 : « *la grosse cloche sonna et avec icelle la cloche de l'Université.* » Le sacristain de la cathédrale n'était pas toujours exact, aussi voyons-nous l'Université réclamer en 1505, 1533 et 1690 ([6]). Le 15 mars de l'année suivante, les chanoines renouvellent leur autorisation de sonner l'*Ordinaire*, moyennant sept livres par an. J'ai tenu à dire ici tout ce que je savais de la cloche de l'Université, pour ne plus y revenir.

Manière et *Anieuse*. En 1286, l'évêque Guillaume de Champeaux donna *Guilemette* du poids de 18,000 livres. Une cloche se nomme *l'Abbé mort* en 1516 et plusieurs autres en 1556 sont dites *des Miracles*. (*Cinquante ans du chapitre de Laon*, par Édouard Fleury, p. 270.)

Je pourrais citer une quantité de noms de cloches curieux, empruntés à nos grandes églises ; ceci m'entraînerait trop loin.

1. Archives de Maine-et-Loire. Série G. N° 264.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N°, 672, p. 158.
3. *Histoire d'Orléans*, par François le Maire, 1648, p. 76.
4. Jean Bouvet était chanoine fabriqueur : « Pro uno missali, quod emit *Johannes Bouveti*, tum bursarius fabricæ. » Inventaire de 1391. *Fabrique*, t. I, p. 39.
5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 322.
6. *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 78. *Les saints Évêques d'Anjou*, par Rangeard. — Cet usage ayant été interrompu pendant quelques années, le chancelier Babin et le docteur Poquet de Livonnière furent députés à la cathédrale le 6 septembre 1690, pour faire sonner la cloche de l'Université et rendre à icelle les honneurs qui lui étaient dus.

Le chanoine *Thomas Loiseau*, fondateur de la chapelle de Haute-Mule en 1394 (1), donna dix écus pour couler une cloche, mais je n'ai pu découvrir quel était (2) son nom.

XVe SIÈCLE.

L'*Ordinaire* est refondue en 1408 ; on l'appelle en 1415 « *Campana Ordinaria seu Scholarum* ».

Je relève dans les comptes de fabrique de 1417 à 1419 les noms suivants : *Campana Mariæ*, *Boveti*, *Ludovici*, *Scholarum seu Ordinarii*, *magnæ calderiæ* (3), *parvæ calderiæ*, *duarum eschelette* (4), *primæ*, *argenti*. (Cette dernière dans le petit clocher couvert de plomb, au-dessus de la croisée.)

Une statue d'argent du trésor est vendue en 1418 pour la fonte des cloches (5).

Le *Saint Loys*, refondu en 1429 pour 200 écus, prend désormais le nom d'*André*. (Compte de 1439) (6).

De 1463 à 1469, je relève dans les comptes de fabrique les noms de : « *Marie*, *Bouvet*, *André*, *Ordinaire*, *Jacobin*, *Fouquet*, *Robert*, *Eschelette*, *Prime*, *cloche d'argent*.

Le vocable des cloches changeait fréquemment : ainsi en 1485, « *la grosse cloche, nommée Maurille qui paravant avait nom* BOUVET, *fut refondue et sonna à la fête de saint Maurice ; elle paise dix à douze mille-livres* » (7).

Le 28 août 1498, *Maurice* ou *Légion est coulée aux Halles* (8). Une délibération du 16 novembre de la même année nous apprend qu'on sonnera désormais l'*Ordinaire*, aux anniversaires simples, *Légion*, aux anniversaires à trois chapes, *André*, aux anniversaires à cinq chapes. En outre, le couvre-feu était annoncé par *Légion* aux fêtes à trois chapes

1. Archives de Maine-et-Loire. Série G. N° 323. Son testament est de l'année 1407.

2. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. Ms. de Dubuisson-Aubenay, p. 117. *Ex Calendario sancti Mauricii Andegavensis. December, 14 Calendas. Thomas Avis canonicus qui dedit pro reficiendo unam campanam decem scuta.*

3. Ce nom « *Calderia* » (chaudière) est à rapprocher de celui d'une cloche de la cathédrale du Mans « *Chaudron* ». Avaient-elles une forme particulière ou un son désagréable ? je ne saurais le dire.

4. On appelle encore *echelettes* aujourd'hui les clochettes, qu'on sonne en cadence en tête des processions.

5. *Fabrique*, t. I, p. 39. « Item ymago unius militis argenti, quam dedit dominus de la Valle, pondere VII marcarum, vendita fuit *pro campanis*. »

Les comptes de fabrique 1417-1418 donnent quelques détails sur des réparations faites aux cloches : *Johanni Perier*, fabro, pro faciendo de novo duas ligaturas pro campana *Ludovici*, ponderantes XVII l. ferri, pro qualibet libra X d. vall. XIIII s. III d. — *Petro Benoist*, carpentori et duobus aliis pro surgendo et levando dictam campanam, II s. V d. — *Alano Mau*, pro branchario novo, pro campana socia *Primæ* et pro reparando bracharium campanæ sociæ *Scolarum*, VII s. VI d. — Année 1418-1419. *Jacobo Pelicerii*, corderio, pro pensione sua, ratione cordarum pro campanis hujus ecclesiæ, de quibus ipse tenetur furnire quolibet anno, VI l. — *Johanni Perier*, serrureio, pro una ligatura de novo refecta in campana *Ludovici*, ponderante IX libras, VII s. VI d. — Pro XXV libris *unguentis*, pro unguendendo *axes* campanarum, XVIII s. — *Alana Mau*, pro reparando IIIIor, *baudriers* campanarum *Andrea*, *Ludovici*, *Scolarum* et *parvæ Calderiæ* XII s. VI d. — *Johanni Vauruelle*, carpentatori, pro levando *parvam Calderiam* et reponendo in culcitris. III s. IIII d. — *Stephano Plaisance*, pro refaciendo unum ligamen in campana nuncupata *Loys* et pro religando axe, gallice *lesseul campanæ Ordinarii*, IX s. — *Alano Mau*, pro branchario, pro campana *Primæ* et reparando illos *parvæ Calderiæ* et *Ludovici* XII s. VI d. — Dicto *Johanni Perrier*, pro renovando *butillum* campanæ *Boveti*, XI s.

6. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 656, t. I, p. 384. — *Musée de l'Évêché*. Compte de 1439.

7. Ibidem, Ms. N° 666... *Gervasio Vrigne*, fabro, qui apposuit duobus grossis campanis *Mariæ* et *Bouvet* sex *goupilles* gallice et sex *virelez* gallice et etiam sex cuneos ferri ad restringendum predictas campanas, XXII s. IV d. — Pro duobus cordis appositis campanis nuncupatis *André* et *Bouvet*, XXII s. VI d. — Pro una fune seu corda, pro campana vocata *Maria*, X s.

8. Ibidem, Ms. N° 879, p. 146.

et par *André* aux fêtes à cinq chapes ([1]). Il en résulte qu'*André* était plus forte que *Légion*, celle-ci plus pesante que l'*Ordinaire*. La sonnerie, presque entièrement renouvelée à la fin du XV[e] siècle, comprenait : *Marie*, *Maurille*, *André*, *Maurice* ou *Légion*, *l'Ordinaire*, *le Jacobin*, *Fouquet*, *Robert*, *les Échelettes*, *la cloche d'argent* (citée dans le procès-verbal de l'ensevelissement du roi René, le 26 octobre 1481) ([2]).

XVI[e] SIÈCLE.

Dans leur plainte contre l'évêque François de Rohan, en 1533, les chanoines exposent ce qui suit ([3]) : Art. 345. *Est requis réparer le plancher du clocher de pierre, où sont pendues* l'ORDINAIRE et la PUCELLE. Voilà un nom, que nous n'avions pas encore rencontré.

Art. 370. *Item, en l'an 1513, parce que la grosse cloche de la dite église était cassée, les dits doyens et chapitre envoyèrent quérir au Mans Julien Chevallier. fondeur, avec lesquels ils firent marché pour six vingt livres tournois et une buce de vin.*

Art. 371. *Item les dits du chappitre ont baillé et mis davantaige le métail qui était en la vieille cloche, pour lequel ils ont payé la somme de 200 livres.*

Art. 372. *Item, le 11[e] jour d'avril, ils marchandèrent avec Guillaume le Baillif, charpentier, pour conduire, monter et asseoir la dite cloche au clocher à ses périls et fortunes, la somme de soixante livres.*

Art. 373. *Item, audit mois fut baillé à Jean de Beaufort, serrurier, la somme de vingt-quatre livres, pour avoir ferré et déferré la dite cloche et fait autres ferrures pour les autres cloches.*

Autre besogne analogue quelques années après.

Art. 453. *Item, en l'an 1527, fut payé à François Frotte, fondeur* ([4]), *pour avoir fondu la grosse cloche appelée* RENÉE *et pour le métal qui lui a été baillé pour la grossir, quatre cent cinquante livres.*

Art. 454. *Item, pour la descendre, rompre et remonter, à Guillaume le Ballif, la somme de 70 livres.*

Art. 455. *Item, pour le cable pour la monter, 21 livres.*

Art. 456. *Item, pour la loge, où elle fut fondue, 25 livres.*

En 1529, le chantre est commis pour bénir la cloche, nommée *Renée* ([5]).

Le terrible incendie, survenu dans la nuit du 18 au 19 octobre 1533, anéantit presque toute la sonnerie. Écoutons le récit de *Nicolas Frotte* et de *Pierre Aubert*, maîtres-fondeurs, en date du 28 décembre suivant ([6]) :

---

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 879, p. 145. — Supplément aux Manuscrits N° 54, p. 234. « *Pro misia facta in prandio facto in domo du Cornette, in die factionis campanæ* MAURICII *fundatæ aux Halles, in quo prandio erant commissarii, videlicet domini Pinard, Jamelot et Petit, necnon major villæ et alii domini per eos vocati, die 28 augusti anno predicto (1498), viginti solidos* ».

2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 670, p. 7.

3. Archives de Maine et Loire. Série G. N° 264.

4. Ibidem. Série H. N° 1305. 1532-1533. *François Frote* fond une cloche de l'église de Beaufort, qu'il fait conduire à Angers pour la refondre. Il reçoit VII^xx IIII l. XVIII s. pour le métal et la façon. — Série G. N° 915, p. 2. *Chapitre de Saint-Laud.* — 3 août 1546. *François Frote* fond deux cloches pour le chapitre pour 71 l. 10 sous. *Olivier Frote*, frère du précédent sans doute, avait refondu en 1531 une cloche pour le même chapitre (G. N° 914, p. 141 v°).

5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 28.

6. *Fabrique*, t. III, pp. 440, 446 et 453.

« ... *Environ l'heure de dix à onze heures de nuict, le feu print audict clochier de boys, ou-*
« *quel estoient deux, les meilleures cloches et les fondit : elles pouvoient peser dix sept à dix*
« *huit mil livres.*

« *Pareillement, brula lun des dicts clochers de pierre, ouquel estoient pendues quatre autres*
« *cloches, les quelles du tout furent fondues et en l'aultre clocher de pierre, tomba une des*
« *cloches d'icelluy, la quelle est cassée... La plus grande partie du métal est gasté et perdu*
« *et ce qu'il en demeure est meslé avecques les cendres, pouldre, pierre et ardoyses brulées*
« *jusques environ cent charretées. Et comment laver le tout pour recueillir et amasser ce que*
« *pourra estre trouvé de bon du dit métal, il faudra fondre par troys fois avant de le mectre*
« *en œuvre. Aussi le fauldra allayer de bon et fin estain dangleterre et le métal, aumoyen*
« *de la consomption, affinement, fonte et déchet se diminuera de huict mille livres ou*
« *environ...* »

Le samedi 12 septembre 1534, *Cousin*, charpentier, employa cinq journées avec XX compagnons à pendre Franczoise au beffroi (1). Ce devait être, d'après cela, une fort grosse cloche, baptisée de ce nom, soit en l'honneur du roi *François Ier*, qui le 22 décembre 1533 avait accordé au chapitre pour aider aux réparations le produit des impôts sur le sel, soit pour reconnaître la générosité du doyen *François* de Châteaubriand. Montée à la hâte dans un beffroi improvisé, cette cloche fut brisée presque aussitôt. C'est d'ailleurs la seule fois qu'il en est fait mention.

Le chapitre fait marché avec *François Frotte* pour la fonte des cloches (2). Il commence par la plus grosse et reçoit du chanoine Jean le Beuf, commis *ad hoc*, un à-compte de cent écus soleil, valant 225 livres (3). Guillaume Richard fournit le 4 octobre « *trois saulmons d'estaing pesans IIIIce XIX livres pour mectre en la grosse cloche* » au prix de 79 livres (4). — La ferrure est payée XXVI l. III s. III d. à Jean Huet (5). — Allain le Tourneux, sellier, reçoit LXVII s. VI d. pour « *le grand bauldrier de la grosse cloche* Marie *et abillage de trois aultres petits bauldriers pour les autres cloches* » (6). — Le 23 juin 1535, Pierre de Taillée livre « *ung baptail* (battant) *pour la grosse cloche* Marie *du poys de trois cents quarante livres pour le moins, selon le patron, à luy baillé par François Frotte, fondeur* » (7). — Enfin, Jean Huet, serrurier, reçoit LXXVIII. XIII s. VI d. *pour la ferrure de la grosse cloche, pour l'avoir mise au baffray* (8).

Bientôt, la nouvelle cloche se fêla. Le chapitre, ayant eu quelques difficultés avec *François Frotte*, s'adressa aux maîtres fondeurs de Paris, qui répondirent par cette consultation (9) :

« Le cas est tel.

« Les Clochiers et cloches de leglise dangiers ont esté bruslés et fondues. Le métal desquelles se montoit à vingt milliers pesant ou environ. Lequel a esté depuys serré et « recueilly partie en grosses pièces non fondues ne dommaigées, aussi partie en autres

1. *Fabrique*, t. IV, p. 75. Quelques jours après, le baudrier de *Franczoise* fut payé XX sols.
2, 3 et 4. *Ibidem*, p. 113.
5. *Ibidem*, p. 113vo.
6. *Ibidem*, p. 117.
7 et 8. *Ibidem*, p. 117vo.
9. *Ibidem*, t. III, p. 473.

« pièces fondues avecque les ardoyses pour la grand force de feu, ferrailles, clous, terre et « gravoys.

« L'autre partie du dit métal estant en grenaille menue comme sable, graine de millet, « chenevys et poys, recueillie entre les charbons cendres et terriers de dessus les voultes « desdits clochiers de la dite église.

« Lequel métal estant tel comme dessus, a esté depuys lavé, undoyé ainsi comme ont « accoustumé faire les maistres-fondeurs de métal ou les orfebvres, le tout aux despens de « l'église et du chappitre.

« *François Frotte*, maistre fondeur, demourant audit lieu dangiers, ainsi qu'il dit, a eu « charge daucuns chanoynes et commis par le dit chappitre pour refondre et affiner le dit « métal et le mettre en matière loyal et marchant et que pour ce faire lui avoient promys « et promyrent lors certaine somme de deniers pour chacun cent dudit métal. Auquel « *Frotte* aurait esté baillé lieu, place, maison fermée et fourneau pour ce faire et à la vérité « en auroit et en a affiné la plus grant partie. Lequel a depuys demandé et demande « payement à la raison et selon la promesse quon luy avait faicte par les dessusdicts.

« ... Quelles promesses... il ne apparaist point par lettres, tesmoings ne autrement. Et « aussi que les dits chanoynes nommés sont depuis décédés. Lequel payement luy a esté « denyé et refusé faire au moins au prix que le dit *Frotte* a demandé et demande.

« Sur lequel différend messieurs les doyens et chanoynes et chapitre de la dite église « et le dit *Frotte* se sont soubzmys et soubzmettent a ladvis et délibéraion et de en croire « troys ou quatre jurés-maistres et anciens fondeurs de métal de la ville de Paris pour « ordonner audit *Frotte* et de luy taxer le prys et salaire quil debvra avoir pour la fonte « et affinement de chacun cent de métal, tel que dessus a esté dit eu esgard aussi quon « lui a baillé lieu, place, maison et fourneau et aussy au gros nombre d'iceluy mestal et « que tant plus il y en a quil a plus à gaignier. Lesquelz jurés, maistres-fondeurs, seront « tenuz en ce faisant faire serment solennel pardevant deux notaires du Chastellet de « Paris, lesquels recevront leur serment en la manière accoustumée et auxquels jurés « fondeurs taxeront leurs sallaires et vaccations a moins silz ne se voulaient contenter de « ce que leur seroit offert bailler pour et ou nom des dessusdits du chappitre.

« Lesquels pareillement encore se sont soubzmis et soubzmettent a ladvis, jugement « et deliberacion et croire deux maistres jurés et anciens faiseurs et fondeurs de cloches « de la ville de Paris du payement, prys et sallaire que le dit debvra et pourra avoir pour « la fonte de chacun millier de métal pour faire et fondre *huyt bonnes cloches bien accordées « et entonnées selon le dyapason de musicque à commencer à faire la plus grosse, qui sera ou « pourra estre de quatorze à XV mil livres pesant et les autres sensuyvant et diminuant « selon les mesures et dyapason dessubs dicts* en baillant et fournissant, le dit *Frotte* seulement de métal, estaing et autre aloy à ce requis. Et aussi de place, maison, fourneau, et « lieu clos et fermé à mettre ses necessités. Eu esgard aussi à si gros nombre de métal et « de rendre les dictes cloches toutes prestes, faictes et mises sur les rouleaulx pour les « mettre et monter ès clochiers de la dite église.

« Lesquels jurés, fondeurs de cloches, aussi feront serment solennel par devant les dits « notaires du Chastellet et oultre plus feront en la manière que dessubsdite.

« Lesquels notaires, après par eulx avoir prins les sermens, deppositions des dits jurés

« fondeurs de métal et aussi de cloches ensemble leurs advis, jugemens et deliberacion « pour la taxe, sallaire et payement que debvra avoir le dit *Frotte* en faisant les choses « dessus dites, les dicts notaires en baillerent acte et instrument authenticq en bonne « forme à mes dits sieurs de Chappitre selon la déliberacion faite des dits jurés sur les « articles précédents. Lesquels articles, les dits du Chappitre, après les avoir ouys et « entendus, les ont fait paraffer et signer a leur notaire ordinaire à ce qu'ils ne soient mués « ni variés...

Hat. Lenoir.

A cette pièce est jointe la suivante, fort intéressante au point de vue de l'Art campanaire :

« Dyapason de huyt cloches accordées de huyt tons à la double (1).

« A commencer à la plus grosse, du poix de quinze milliers, pour ce ...	XVm	UT
« La deuxième, fault qu'elle soit du poix de dix milliers, cinq cens, pour ce	Xm Vc	RE
« La troisième, du prix de sept milliers, cinq cens, pour ce	VIIm Vc	MI
« La quatrième, de cinq milliers, pour ce	Vm	FA
« La cinquième, de quatre milliers, pour ce	IIIIm	SOL
« La sixième, de troys milliers, deux cens, pour ce	IIIm IIc	LA
« La septième, de deux milliers, cinq cens, pour ce	IIm Vc	MI
« La huytième, de dix huit cens, pour ce	XVIIIc	FA

« Tous les dits articles du dit prix ou environ chacun.

« Somme toute XLIXm Vc livres de métal.

Les mots UT, RE, MI, FA, SOL, LA indiquent ici seulement les intervalles de tons et de demi-tons et ne représentent nullement les notes correspondant au diapason actuel. Il en est autrement pour les deux plus petites cloches. MI# et FA# donnent approximativement les notes, que comportait autrefois leur poids respectif.

La sonnerie avait été prévue, formant une octave complète, FA#, SOL#, LA#, SI, DO#, RE#, MI#, FA#. (2)

Voici le Rapport des fondeurs de Paris pour les cloches d'Angers... du 6 décembre 1535.

« Par devant Clement Lenoir et Nicolas Hat, notaires du roy nostre sire ou chastellet « de Paris, sont comparus honorables personnes *Claude Huet*, *Mathurin Prendhon*,

1. *Fabrique*, t. III, p. 472. Cette expression « *huyt tons à la double* » s'applique sans doute au nombre des vibrations de deux notes extrêmes de l'Octave, qui sont dans le rapport de 1 à 2.

2. Je lis dans l'ouvrage de Maan *(Sancta et Metropolitana Ecclesia Turonensis)*, p. 188, un passage relatif à l'accord et au nom des cloches, signalés sur l'inscription de l'une d'elles ; il me paraît intéressant de le donner ici :

« En 1515, Christophe de Brillac fit refondre la cloche nommée *Maurice*, qui, avec *Gatien* (la plus grosse), *Lidoire*, « *Martin*, *Brictius et Marie*, les plus moindres, forment un accord si merveilleux que tous s'en émerveillent. Voici son « inscription :

De trois parties la taille tians
Je, qui ay nom Mauricius,
Gatian est Baritonans
Contratenor Lidorius
Pour quart, Martin est le dessus
Faisant harmonie bien prinse
En décembre bastié je fus
Lan de Christ mil cinq cens quinze.

« *Gilles Jourdan* et *Guillaume Huxeau*, maistres-fondeurs de cloches à Paris, lesquels, « après serment par eulx faict par devant les dicts notaires à la requeste des doyens cha- « noines et chappitre de leglise cathédralle dangiers en suyvant certain accord et submis- « sion faict entre les dicts chanoines et ung nommé *François Frotte*, fondeur de cloches « demourant au dit Angiers, escript en une demye page de pappier, la quelle a esté leue « mot après autre aux dits *Claude Huet, Prendhon, Jourdan et Huxeau*, par lun des notaires, « l'aultre présent, et à eulx par cy devant communiqué, laquelle page a esté paraphée par « nous notaires subscripts et présents pour vénérables et discrètes personnes *Jacques de* « *Mandon* et *Jean Bouhic*, chanoynes de la dicte église stippulans et eulx faisant fort pour « les dits chanoynes et chappitre. Oy laquelle lecture, les dits *Huet Prendhon, Jourdan et* « *Huxeau* ont dict que pour la quantité de métal qui a esté affiné à soufflletz et fourneaux, « il appartient au dict *Frotte* pour ses mises, peines et vaccations pour chacun cent du dict « métal, le quel sera employé en la façon de huyt cloches, la plus grosse de quatorze à « quinze milliers et les autres en dyminuant de ton en ton, ainsi que faire se pourra, au dict « *Frotte* ou autres, pour chacun cent, *vingt cinq sols tournoys*, qui est pour millier, douze « livres, dix sols tournoys, le tout poix de poix de Paris. Dont et des quelles choses les « dits *ae Mandon* et *Bouhic*, acceptans, nous ont requis les dits pour les dits chanoynes et « chappitre, a eulx octroyer les présentes, pour leur servir et valloir ce que de raison. Ce « fut faict, dict et requis lan mil cinq cens trente cinq, le lundi, sixième jour de décembre. »

Le Noir. Hat.

A la suite de ces contestations, *François Frotte* fut momentanément mis de côté par le chapitre. Celui-ci fit marché, le 10 décembre 1535, pour 120 livres ([1]), « avec *Guillaume* « *Péan*, paroissien de saint Étienne de Chynon et *Pierre Aubert*, dangers, pour fondre « une cloche de XV milliers, accordante à deux tons plus bas que la grosse cloche non « cassée *(André)* étant au beffroy, en se servant du métal de l'ancienne grosse cloche « brisée... » Les chanoines ajoutèrent 4000 livres de métal, acheté à Geoffroy Guyot, de Saumur ([2]).

L'évêque Jean Olivier nomma la nouvelle cloche *Marie*, donna cent francs à cette occasion et y fit mettre ses armoiries « *ut testimonium eleemosinæ suæ habeat* », disent malignement les chanoines dans une plainte contre lui. *Péan* et *Aubert* fondent ensuite L'ORDINAIRE, SÉRÉNÉ, les deux ÉCHELETTES et la petite cloche nommée MADELEINE ([3]) : ils reçoivent, le 31 décembre 1540, la somme de X liv. X s. pour solde de cette opération ([4]).

Entre MARIE et ANDRÉ, il y avait une lacune ; elle fut comblée par les chapelains qui offrirent au chapitre la somme de cinquante livres pour fondre une cloche ([5]) « *qui sera de son audessous d'*ANDRÉ, *pour servir aux obits des dits chapelains et habitués d'icelle église* ». Le « *Claz* » de leurs obits « *se souloyt sonner avec* ANDRÉ *et deux aultres petites cloches*, ils

1. *Fabrique*, t. IV, p. 118 et t. III, p. 475.
2. *Ibidem*, t. IV, p. 199.
3. *Ibidem*, t. IV, p. 200.
4. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 667, p. 18[vo]. « Solvit *Petro Aubert*, fusori campanarum, die ultima decembri somam decem librarum, decem solidorum sibi debitam ex resta effusionis campanarum dictæ ecclesiæ. »
5. *Fabrique*, t. IV, p. 314. — Bibl. d'Angers, Ms. N° 670, p. 7. Aux enterrements du Corbelliers et autres chapelains, le secrétaire fera sonner deux petites échelettes et les trois moyennes, 4 sept. 1529.

demandent que dorénavant « ANDRÉ *sonne avec la cloche neufve et deux petites, parce que n'est décent ne honneste que ung claz se sonne avec une grosse cloche seullement...* » Le nom nous est donné dans la délibération du chapitre, acceptant cette proposition ([1]) : « *Campana* LEGIO *vocata sociaque* ANDREE ».

L'horloger Jean du Jardin surveille la ferrure de MARIE et de LÉGION et fait si bien qu'à l'avenir « *il suffira de dix hommes pour faire bransler et sonner les deux grosses cloches* », 20 novembre 1543 ([2]). Dans son marché, il se charge de les munir « *d'esseulx*, DE QUATRE ROUES, *tourillons, ferrailles, charpente, menuiserie et autres choses requises et nécessaires* ». On ne foulait pas encore les grosses cloches avec les pieds comme aujourd'hui. On les sonnait avec des cordes, attachées aux extrémités du mouton sur des roues de grand diamètre, comme on le fait encore pour les bourdons de la cathédrale d'Amiens.

Le chapitre oublia ses griefs entre *François Frotte* et lui fit refondre en 1541 VICTOR et INNOCENT pour 210 livres ([3]) : je n'ai pas trouvé de quelle année datait leur première fonte, mais l'une d'elles était rompue, puisque le chapitre paya en 1542, VII l. VI s. X d. pour la briser, la descendre et la mener au fourneau. Outre le vieux métal, on fournit 1267 l. de plomb et 6000 livres de métal neuf.

Le HARANIER ([4]) (*campana argenti* ([5]), *campana chori* dans les anciens comptes) est refondu en 1561. On me permettra de m'y arrêter un instant. Quelle peut bien être l'origine de ce nom bizarre ?

Suivant Brossier (secrétaire du Chapitre en 1761) c'était « *une petite cloche fort vieille, fêlée et même rompue en plusieurs endroits, dont le son faux et désagréable est particulièrement destiné pour annoncer l'office en Carême apparemment pour mortifier les oreilles (?)* » Thorode, son successeur en 1772, dit la même chose et conclut ainsi : « *C'est ce qui lui a fait donner le nom de* HARANIER ([6]) », sans doute à cause du hareng, qu'on mangeait en Carême. Plus anciennement (au commencement du XVIIIe siècle), Lehoreau écrit dans son *Cérémonial* ([7]) : « *Cette cloche ne servait qu'en Carême pour l'absolution et aussi pour* AVERTIR *les sonneurs, lorsqu'ils ne sonnaient pas juste. Aux processions générales, on la tinte pour* AVERTIR *le chœur de la fin du sermon et du départ en procession.* » Ici, il n'est pas question de la mortification des oreilles, c'est que la cloche n'était pas encore fêlée. Son vrai rôle était d'*avertir* les sonneurs et de leur donner *le signal.*

« Le jeudi 14 mars 1652, M. le maréchal de la Meilleraye arriva en cette ville (Angers) « et alla descendre à l'Évêché, où il est demeuré jusqu'au mardi 19 mars ; ce jour-là, il

1. *Fabrique*, p. 315.
2. *Ibidem*, p. 352.
3. *Ibidem*, pp. 387 et 388.
4. Dès le XVe siècle, et peut-être auparavant cette cloche s'appelait *Harainier.* « Le 6 novembre 1462, résolu qu'on couvrira de plomb le clocher du *Harainier.* » (Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 656, t. I, p. 388.)
5. *Le Roi René*, par Lecoy de la Marche, t. II, p. 389. Procès-verbal de l'ensevelissement du Roi René le 26 oct. 1481. « Incontinent les dites lectres leues, on commencza à sonner en la dite église une *cloche d'argent*, qui est en un « clochier couvert de plom, situé sur la dite église, ou meillieu du chœur. Et ce fait, toutes les cloches de la dite église « et pareillement de toutes les églises de la ville et faulx-bourgs d'Angiers, sonnèrent par l'espace d'une heure entière... » Voilà encore une preuve de plus du rôle de *commande*, que jouait cette petite cloche.
6. *Notice de la ville d'Angers*, réimprimée avec notes de l'abbé Longin, p. 97.
7. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial*, t. I, p. 574.

« partit fort en colère contre les habitants, parce que le jour précédent, environ 9 h. 1/2 « du soir, un de ses gardes a été tué en la rue Baudrière d'un coup de fusil, dans une « émotion populaire causée par un son de la cloche du *haranier*, qu'on tirait en tintant « pour *appeler* les sonneurs pour sonner la recommandation de l'âme de feu M. René « Bruslé, vivant chanoine de l'église d'Angers (1). »

On la sonnait autrefois (23 juin 1514) pendant le chant des Antiennes de la Vierge, à la fin des Complies : il fut décidé de sonner *Maurille* à sa place (2).

Le vieux mot français *Araisne*, *harainne* avait le sens de trompette d'*airain*. *Araisnier* voulait dire adresser la parole (3). N'était-ce pas la destination de cette petite cloche ? *Appel*, *Signal*, *Avertissement*, *Commande*.

Chose curieuse, il y avait aussi à l'église du chapitre Saint-Laud, d'Angers, un *haranier* (4).

Un rituel de Saint-Martin de Tours parle de la *campana* IRATA (5) (*Irainier*, *Arainier*, *Haranier* en mauvais français). Le peuple surnommait cette *campana* IRATA, la BRAILLARDE (6), à cause de sa voix perçante et aiguë, comme à Chartres les clochettes du chœur étaient appelées les BABILLARDES (7).

L'explication de Brossier et de Thorode est décidément mauvaise : le vrai sens de HARAINIER est celui d'*appel*, de *commande*.

Revenons aux autres cloches.

Nicolas Frotte, *Gui* et *Jean Aubert* s'engagèrent le 1er décembre 1570 *à refondre* L'ORDINAIRE, *alias* DENIS, *accordante avec sa compagne* SÉRÉNÉ, ANDRÉ, *accordante avec* MAURICE ou LÉGION *et le* PETIT SING, *pour 225 livres*. ANDRÉ fut coulée dans la maison canoniale de la Fonte et les deux autres à la porte Saint-Aubin, au domicile de *Guy* et de *Jean Aubert* (8).

---

1. Extrait de la Biographie d'Henri Arnaud par Guy Arthaud, publié par *L'Anjou Historique*. (Bibliothèque d'Angers, Ms. Supp. 129, Ms. Grille Biographie, Arnaud).

2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 62.

3. *Dictionnaire de l'ancienne langue française*, par Godefroid, t. I, pp. 371 et 372.

4. Archives de Maine-et-Loire. Série G. N° 930, p. 30. Chapitre Saint-Laud, 28 février 1659. Marché fait avec Ferraud, cordier, pour les cordes des cloches, de l'horloge, de la châsse du grand autel, de la lampe et du *haranier*, pour 9 livres par an.

5. Dom Martène, *De Antiquis Ecclesiæ ritibus*. Rouen, 1700, t. III, p. 432.

Ex ms. rituali S. Martini Turonensis. Cap. 179. — De magno clamore et reliquiis ad terram positis. — « Ad aggra- « vandam manum ecclesiæ, quandoque describitur officium altum et sit submissa voce officium ; quod debet fieri in hunc « modum. Omnes clerici descendunt de stallis suis ad terram, et in ordine dicitur totum (officium) submissa voce, nec « finiuntur antiphonæ cum neuma, nec incensatur: Septimanarii accendunt duplum tantummodo et extinguunt et sonant « in cappa chori, nec offerunt duplum clerico, nec accenduntur cerei in rastro, et hebdomadarius dicit : Benedi- « camus et versiculos et fit missa sine ordine : et debent esse clerici in presbyterio et juvenes circa altare, et clericuli in « choro sedere : sed diaconus et subdiaconus dicunt Epistolam et Evangelium in suppelliceis, et alia omnia cantantur « insimul : et sic fit in omnibus missis privatis, et sonatur tantummodo ad horas omnes *campana chori*, *quæ vocatur* « *Irata*... »

6. Lettre de M. l'abbé Bossebeuf, président de la Société Archéologique de Touraine, 9 décembre 1901.

7. *Description de la Cathédrale de Chartres*, par l'abbé Bulteau, p. 81. On voyait autrefois sur la toiture du chœur de la Cathédrale le clocher des *Nones* ou des *Babillardes*, parce qu'on y avait placé les six *commandes*, destinées à appeler les chantres et les enfants de chœur et aussi à avertir les sonneurs, du moment où ils devaient mettre en branle les grosses cloches.

8. *Fabrique*, t. IV, p. 445 et suivantes.

Céréné et Maurille furent aussi refaites en 1570 (1).

Le petit signe s'appelait Adam. Lehoreau nous en a conservé le distique (2) :

Adam vocor. Hæc Primæ campana est, illi nomen Adamus,
Hæc vigiles recreat, segnibus est odio, 1571 (3).

Au mois de juin 1572, le gros Guillaume fut coulé dans le parterre de l'évêché : on le fit entrer dans l'église par la porte de la nef voisine de la chapelle Sainte-Anne (4) : il n'aurait pu passer par une des baies de la porte principale, divisée alors en deux par un trumeau en pierre, orné de la statue de saint Maurice.

M. de Mandon, chanoine et le président de l'Esrat nommèrent cette magnifique cloche de 7 pieds 1/2 de haut et de 21 pieds de circonférence (5) Guillaume, en l'honneur de Guillaume Ruzé, nouvellement élevé à l'évêché d'Angers (6). Son poids était de 23 à 24,000 livres, d'après l'opinion générale, suivant M. Grille de 18,000 livres (7). Elle portait d'un côté les armes du roi (un écusson couronné, avec trois fleurs de lis), de l'autre le blason du chapitre. On y lisait ces vers (8) :

Quem Turonum Ligeris sinuosus noscit alumnum,
Rex confessorem, hæc an. 1572 Andia pontificem,
Indidit altisono Guillelmus Rusæus æri
Nomen huic, clarus mente, parente, fide.

C'était un don magnifique du nouvel évêque. Barthélemy Roger écrit dans son histoire d'Angers : *Les cloches sont un effet de la munificence du chapitre, qui les a toutes fait faire* (9), *à l'exception du* Gros-Guillaume, *fondu sur l'Ordre et la libéralité de Guillaume Ruzé, évêque d'Angers. Les fondeurs disent hautement qu'il n'y a point de cloche dans le royaume, qui ait le son si harmonieux que notre* Gros-Guillaume. Malheureusement le nom du fondeur ne nous est pas parvenu.

L'ancienne grosse cloche (Marie, nommée en 1535 par l'évêque Jean Olivier) ne fut pas détruite. Elle céda sa place à Guillaume et fut montée dans la lanterne récemment

1. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 572.

2. Ibidem...

3. M. Grille, dans sa *Topographie d'Angers*, dit qu'il s'appelait aussi *stultum signum* (*l'Ennuyeuse*), comme à Auxerre parce qu'il se faisait entendre trop matin pour les chanoines. On lit dans la « Déclaration de la Sonnerie ordonnée en chapitre général mil IIII^c LXXVI » à la Cathédrale de Rouen... La première sonnerie de Matines s'appelle, l'*Esmeute* (Réveil) et doit avoir VI^xx traits. » Archives de la Seine-Inférieure. Série G. N° 2088.

4. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 621, p. 20. Derrière l'autel de la Circoncision est une porte qui ouvrait sur le parterre de l'Évêché, par laquelle le gros *Guillaume* entra dans l'église.

5. Je tiens à faire remarquer la différence de hauteur et de diamètre de cette cloche : 7 pieds 1/2 de hauteur, un peu moins de 7 pieds de diamètre. Les plus anciennes cloches étaient généralement plus longues et plus épaisses que celles du XVIIe, du XVIIIe et du XIXe siècle. Aussi lisons-nous dans le cartulaire de Saint-Nicolas d'Angers (Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 756, p. 92), cette appréciation de deux fondeurs du Mans en 1629 : « Tous ceux qui ont vu les « anciennes (cloches de l'abbaye récemment refondues) les ont estimées peser 15,500 livres, aussi étaient-elles beaucoup « plus espoisses et plus longues que ces neusves cloches ; ils estiment pour ce devoir estre bientôt fellées et cassées. »

6. Bibliothèque d'Angers, *Histoire Ecclésiastique d'Anjou*, de Grandet, t. V, p. 102.

7. Ibidem. *Topographie d'Angers*, de Grille.

8. Ibidem. « Guillaume Ruzé, élevé à Tours sur les bords de la Loire, confesseur du Roi (Charles IX et Henri III) évêque d'Angers, en 1572, aussi illustre par son esprit que par sa naissance et sa piété, a nommé cette cloche retentissante.

9. *Revue d'Anjou*, année 1862, p. 78.

construite, pour servir de timbre à l'horloge. Lehoreau exprime le regret de n'avoir pas relevé son inscription, parce que, dit-il, on ne pouvait aller tout autour (1).

Cette nouvelle destination la sauva en 1793 : elle aurait même subsisté jusqu'à l'incendie de 1831 sans la mauvaise inspiration de la fabrique d'y faire adapter en 1815 un battant (trop pesant ou mal suspendu) pour l'utiliser aux sonneries des grandes fêtes. Cette transformation lui fut fatale, nous le verrons un peu plus loin.

Revenons au XVI[e] siècle. On lisait sur une des ÉCHELETTES : *je fus faite l'an 1575* (2).

Au mois de février 1589, fut baptisée à saint Maurice une grosse cloche, nommée MAURICE *par M. de Rochepot, gouverneur d'Anjou, M. Pucherie, gouverneur du château et M[e] de Daillon, marraine* (3).

C'était, d'après Rangeard, la troisième grosse cloche (4).

XVII[e] SIÈCLE.

Le 5 novembre 1608, *Jean Daussart*, fondeur de Tours (5), s'engage à descendre INOCZAIN (Innocent) compagnon du GROS-GUILLAUME, qui était brisé, à le faire transporter à la maison canoniale de la Fonte, à le refaire accordant d'un ton parfait comme de *UT* à *RE* avec GUILLAUME, moyennant sept cents livres tournois (6). Ce marché mentionne une planchette, appelée *foulant, pour faire branler la dite cloche* (invention sans doute assez récente).

INNOCENT (dont la date de la première fonte m'est inconnue), mis en morceaux, pesait 8, 466 livres. Coulé le 17 avril 1609 « *il faillit pour les ances s'être trouvées manquées et imparfaites* ». Brisé de nouveau, il se trouva du poids de 9,498 livres. On y ajouta un peu de métal et une piscine d'étain de 37 livres. Refondu le lendemain, il se trouva peser 9,485 livres. Contrairement à la convention faite avec le fondeur, il y avait *deux tons* d'intervalle entre GUILLAUME et INNOCENT : la différence de poids ne permettait pas qu'il en fût autrement. Voici l'inscription, d'après Lehoreau (7) :

Innocent fus nommée par le noble chapitre,
Mon son emporte aux cieux ce saint et sacré titre.
Accours, peuple dévot, au service de Dieu,
Quand tu oyras ma voix retentir en ce lieu.
Anno Domini 1609.
Pondere X. Mil.
J. Daussart m'a faict.

RENÉE ou la *petite Ordinaire* fut refondue par *François Lami*, après le marché fait avec

1. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 574.
2. Ibidem, t. I, p. 879.
3. *Revue d'Anjou*, Journal de Louvet.
4. *Mémoires historiques de Rangeard*, 1589.
5. *Jean Daussat* ou *Daussart*, passa un marché le 22 décembre 1607 avec les moines de Marmoutiers pour fondre quatre cloches accordantes, pour 800 l. (*Les Artistes tourangeaux*, par le D[r] E. Giraudet, p. 110.)
6. *Fabrique*, t. IV, pp. 478 et 479.
7. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 574.

lui le 7 décembre 1616 [1], baptisée le 10 février suivant et montée dans le clocher du côté du palais épiscopal. On y lisait le nom du Roi, alors régnant et celui de Monseigneur l'Évêque [2].

Séréné ou la *grosse Ordinaire*, renouvelée en 1643, pesait 4,114 livres [3].

Le 5 novembre 1683 furent bénites à Saint-Maurice, quatre des plus grosses cloches, coulées quelques jours auparavant par le frère *Jean Thibaut*, bénédictin. Ce moine était fort habile : il exécuta en 1685 la sonnerie de l'abbaye de Saint-Nicolas, dont les quatre cloches passaient pour les plus belles de la ville après celle de la cathédrale. Voici le procès-verbal de la cérémonie [4] :

« Le vendredy, cinquième jour de Novembre 1683, après Complies, les portes de « l'Église estant fermées à la réserve de celles par lesquelles on entre dans les cloîtres et « ensuite dans la chapelle des Chevaliers, où on avait posé des soldats pour empêcher les « enfants et le menu peuple d'entrer et de faire de la confusion, Mgr Henry Arnauld, « évêque d'Angers, revestu de ses habits pontificaux, la croix eslevée précédente avec « deux enfants de chœur qui portaient des encensoirs et deux autres qui portaient des « chandeliers, sortit de la sacristie de la dite église et alla droit par le milieu du chœur au « bas de la nef, où étaient les quatre cloches de la dite église nouvellement fondues, « élevées d'environ deux pieds et demy au-dessus du pavé, où mon dit sieur évesque « estant arrivé, il fit la bénédiction des dites quatre cloches avec les cérémonies ordinaires « et mondit seigneur avec madame d'Autichamp nommèrent la plus grosse d'icelles *Mau-« rice*, M. d'Autichamp et Melle de Grammont, niepce de M^e^ l'abbesse du Ronceray, « nommèrent la seconde en grosseur *André*, M. Gohin premier président au nom de « Mrs du Présidial et M^e^ la lieutenante du dit Présidial nommèrent la troisième cloche « *Maurille*, et M. le doyen de cette église avec Me Licquet, veufve de M. Lasnier « nomma la quatrième *Renée*. De tout ce que dessus le présent procès-verbal a été dressé « par nous notaire et secrétaire du dit chapitre. Signé. Potier. »

A l'issue de la cérémonie, le chapitre donna une collation superbe [5].

Lehoreau nous a conservé leurs inscriptions [6] :

1° MAURICE.

Maurici, princeps legio que tota
Digna pro Christo posuisse vitam,
Criminum veniam potenti
Posce rogatu. 1683.

2° ANDRÉ.

Andree, Christi famule,
Nostros clamores suscipe,
Tuis sacris precibus
Munda nos culpis omnibus. 1683.

3° MAURILLE.

Sancte confessor, pretiose presul,
Maurili, Jesum rogita benignum
Ignibus ne nos rapiat cremandos
Flamma gehennæ. 1683.

4° RENÉE.

Cœlestium consors virtutum, sancte Renate,
Intercede jugiter pro nostra salute
Ut mundati a sorde peccati
Sanctorum jungemur choris. 1683.

1. *Fabrique*, t. IV, p. 522.
2. *Revue d'Anjou.* Journal de Louvet.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 671, p. 8.
4. Ibidem, Ms. N° 652, p. 78.
5. Ibidem, Ms. N° 883, p. 11.
6. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 574.

Grandet apprécie en ces termes ([1]) la sonnerie de la cathédrale à la fin du XVII[e] siècle : « *On sonne en les foulant avec les pieds*, GUILLAUME, INNOCENTE, MAURICE et ANDRÉ, *les deux* ORDINAIRES *avec des cordes.* Il y a de plus ADAM ou le PETIT SING et DEUX ÉCHELETTES. (Il oublie le HARANIER). *Dans la tour du milieu est l'horloge* (le timbre), *qui est une fort « belle pièce, en sorte que la sonnerie est une des plus belles de France. On ne peut rien « entendre de plus harmonieux ni de mieux concerté, quand toutes les cloches sonnent « ensemble aux grandes solennités.* »

XVIII[e] SIÈCLE.

Lebrun des Marettes n'est pas moins élogieux, dans ses *Voyages historiques de France*, imprimés en 1718 : « *Lorsqu'on fait l'office solennel*, écrit-il, *on sonne toutes les grosses cloches, qui aussi bien que la musique, sont les* MEILLEURES *de France.* »

Le chapitre commanda de refondre MAURICE et ANDRÉ, le 4 juillet 1724 ([2]). Cinq jours après, Mgr Poncet de la Rivière écrivit au duc de Bourbon, ministre-général du royaume, pour lui demander d'être parrain de MAURICE ([3]). Le duc accepta ; la cloche fut coulée le 7 octobre et baptisée sous le nom d'HENRY, en présence de M. d'Autichamp, lieutenant du roi ([4]).

ANDRÉ prit le nom de MICHEL, en l'honneur de Mgr Michel Poncet de la Rivière, le 14 novembre 1724 ([5]). Thorode en a copié l'inscription :

Me olim Andream nuncupatum, denuo fusum anno Domini
1724 illustrissimus et Reverendissimus in Christo pater Michael
Poncet de la Rivière episcopus Andegavensis nominavit Michaelem,
memoriam abundantiæ suavitatis ejus.

Les chanoines ayant partagé en 1743 le reliquat de la bourse des anniversaires, abandonnèrent la plupart les 18 livres revenant à chacun, pour la fonte d'une cloche. Sur les entrefaites, un impôt de 2 sous, 6 deniers par livre de métal ayant été établi par le roi, le chapitre décida d'attendre un moment plus favorable ([6]). Dix ans après, son projet fut mis à exécution : Mgr de Vaugiraud accepta d'être parrain et donna le 13 août 1753 trois cents livres, sur les dix-sept cents que coûta la nouvelle cloche ([7]) ; je n'en connais ni le poids, ni l'inscription.

Le 24 décembre 1756, pendant qu'on sonnait toutes les cloches pour le baptême d'un turc du régiment de Fischer, l'une d'elles se brisa ([8]).

HENRI fut refondu en 1760 et nommée JACQUES par Mgr Jacques de Grasse ([9]) ; on y lisait :

1. *Notre-Dame Angevine.* Réimpression de M. Lemarchand, p. 53. (Grandet, né en 1646, mourut en 1724.)
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 30.
3. Ibidem. Ms. N° 658, p. 30 et 31.
4. Ibidem. Le duc donna 2000 livres.
5. *Notice de la ville d'Angers.* Réimpression avec notes de l'abbé Longin, p. 95.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 658, p 458.
7. Ibidem, M. N° 656, t. I, Cloche.
8. Ibidem, Ms. N° 656, t. I, Baptême.
9. *Notice de la ville d'Angers.* Réimpression avec notes de l'abbé Longin, p. 96.

Me olim Mauricium nuncupatum, denuo fusum, anno domini 1760,
Illustrissimus et Reverendissimus in Christo pater Jacobus de Grasse
Episcopus Andegavensis Jacobum nominavit.
Jean Lebrun, N. Poisson, F. Ferré m'ont faite.

JACQUES pesait huit milliers. Jean Lebrun, fondeur du Mans, reçut 1700 livres pour le poids de six à sept cents livres de métal, pour déchet de la fonte et augmentation de poids (1).

Au moment de la Révolution, la sonnerie se composait de huit cloches, pouvant sonner d'accord. Elles ne formaient pas une octave complète, comme l'avaient prévu les fondeurs de Paris en 1535; le tableau suivant indique la note approximative, donnée par chacune d'elles.

Dix-sept hommes étaient requis pour les mettre en branle : cinq pour GUILLAUME, quatre pour INNOCENT, trois pour JACQUES, deux pour MICHEL, deux pour les ORDINAIRES et un pour les ÉCHELETTES ou DINDELLES (2). Ni le PETIT SING, ni le HARANIER ne faisaient partie de la grande sonnerie.

Mentionnons enfin le timbre de l'horloge (ancienne grosse cloche de 1535 nommée MARIE) et quatre appeaux pour le carillon de l'*Inviolata*, fondus vers 1544 pour l'horloge, installée dans la coupole nouvellement construite.

Tableau des notes du diapason, correspondant sensiblement aux anciennes cloches.

Date	Nom	Poids	Note présumée.
1572	GUILLAUME	23,000 livres.	MI
1535	MARIE	15,000	FA ♯ Timbre depuis 1572.
1609	INNOCENT	9.845	SOL ♯
1760	JACQUES	8,000	LA
1724	MICHEL	6,000 environ ?	SI
1683	MAURILLE	4,114	DO ♯
1683	RENÉ	2,000 environ ?	MI
1571	ADAM	?	FA ♯ à l'octave de MARIE.
1574	ESCHELETTE	?	LA
1574	ESCHELETTE	?	SI
1561	HARANIER	20 livres.	

Le silence absolu des cloches après la suppression des exercices du culte à Saint-Maurice en 1791 présenta des inconvénients. Le syndic écrivit à Mgr de Lorry (3) : « *Nous sommes instruits que les ouvriers de la ville sont gênés de ce que la cloche, qui sonnait ci-devant à différentes heures du jour, ne se fait plus entendre ; nous vous prions de vouloir bien donner des ordres pour que tous les jours elle sonne à cinq heures du matin.* »

Un arrêté du conseil municipal du 19 septembre 1792 décida la réduction des cloches dans les églises conservées. Huit furent supprimées à la cathédrale. On en réserva deux : RENÉE ou la petite ORDINAIRE et le HARANIER, sans parler du timbre de l'horloge et de

1. Archives de Maine et Loire. Série G. N° 386. Délibération du Chapitre de 1759 à 1760.
2. *Notice de la ville d'Angers*. Réimpression avec notes de l'abbé Longin, p. 79.
3. Archives de Maine et Loire. *Registre Épistolaire*, t. IV, N° 174.

ses appeaux [1]. Vainement on réclama de garder MAURILLE ou la GROSSE ORDINAIRE à la place de RENÉE : on obtint seulement de remplacer le HARAINIER par une des trois petites cloches à la condition que le campanile couvert de plomb pût la contenir.

Quelques semaines après, toutes les cloches furent mises en morceaux par le charpentier *Joseph Laurent*, adjudicataire de cette sacrilège entreprise, au prix de 28 livres, 11 sols par millier de métal [2]. L'opération était terminée le 23 octobre. Transportées par bateau à Saumur, les cloches brisées furent livrées à Levêque, directeur de la Monnaie. Celui-ci expédia dès le 23 janvier 1793 à la Municipalité quatre barils de *sous-cloche*, d'une valeur de 4054 livres [3]. Le HARANIER disparut peu de temps après, quand le clocher de plomb fut abattu.

Enfin RENÉE ou la petite ORDINAIRE, conservée provisoirement pour annoncer la fermeture des portes de la ville, fut elle-même descendue, si bien qu'après les mauvais jours de la Révolution, les beffrois de la cathédrale étaient complètement vides.

XIXe SIÈCLE.

La seule cloche qui sonna l'installation de Mgr Montault en 1803, fut trouvée non sans peine (après avoir été sans doute oubliée dans quelque dépôt public), montée et ferrée par le serrurier Gautier pour 93 livres. Son poids était de 732 kilos : d'où venait-elle ? je l'ignore.

En 1804, le chanoine Lenoir ayant découvert une cloche de l'ancien chapitre de Saint-Laud, d'environ 2000 kilos, la fit apporter à la cathédrale [4].

Au mois de mai 1815, le conseil de fabrique décida de faire mettre un battant au timbre de l'horloge (ancienne grosse cloche de 1535, MARIE). Un charpentier, nommé Michel, descendit d'un étage l'ancien timbre, y ajusta un battant de 750 livres et un mouton. L'accord de ces trois cloches, de provenances différentes, réunies par le hasard, devait être des plus défectueux ; la plus grosse, dont les bords étaient usés à l'avance, se brisa au bout de quelques années.

Thomas Henry, fondeur de Doullens, fut chargé par la fabrique en 1822 de couler un nouveau timbre de 6,300 livres et quatre cloches.

La bénédiction en fut faite le 16 septembre 1822, à midi, après une messe basse, célébrée par Mgr Montault. Voici leur poids respectif et les noms des parrains et marraines :

MAURICE,	4434 livres.	M. Prégent Brillet de Villemorge, maire d'Angers.
		Me de Ramière, femme du Bon de Wismes, préfet.
HENRIETTE,	3394 livres.	M. le Vte d'Andigné de Mayneuf.
		Me de Constantin, mise de Contades.
CHARLOTTE,	2304 livres.	M. le chevalier de Champagné.
		Me Louet, Ctesse de Dieusie.

1. Archives Municipales. *Registre des délibérations*, t. IV. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 897, p. 51. Une des *Ordinaires* fut conservée pour avertir le peuple de la fermeture des portes, pendant que la ville était en état de siège.
2. Ibidem.
3. Ibidem, t. III.
4. *Lettre de M. Baugé*, curé de Candé, 5 mai 1871.

MARIE, 1770 livres. M. Prosper de Terves.
Me de Vaugirault, épouse de M. Pasqueray du Rouzay.

MAURICE se fêla deux fois et fut refondu par *Henry* le 6 février 1825 et le 25 octobre de la même année : son poids était en dernier lieu de 4170 livres.

L'incendie du 4 août 1831 détruisit le timbre de l'horloge, MAURICE et les quatre timbres de l'*Inviolation*. La fabrique, après cet accident, résolut de commander à *Labry* et à *Guillaume*, fondeurs d'Angers, une grosse cloche, comprenant le métal de l'Ancien Timbre et de MAURICE, plus quatre timbres pour le carillon. Les fondeurs reçurent 10,305 livres de métal et rendirent une grosse cloche pesant 11,492 et quatre timbres de 573 l., 448 l., 350 l. et 281 le 31 janvier 1832 : ce travail leur fut payé 6,807 francs (1). Le baptême eut lieu le 1er mars suivant : M. Alexandre Joubert fut parrain et Me Barthélemy, femme du préfet, marraine.

Le maître-charpentier Letourneau enleva plusieurs fois la cloche neuve à quelques pieds au-dessus du pavage avec le câble, qui devait la monter au clocher. Il ne parut pas faiblir : mais arrivé à huit pouces du point d'arrêt, le câble rompit. Dans sa chute, la cloche emporta un échafaudage dressé au buffet d'orgues (alors en réparation), écrasa le positif et se brisa sur le pavé de l'église : un jeune garçon fut tué, un homme et une femme blessés (2). Une foule de curieux se pressait dans l'église pour assister au montage de la cloche, il y en avait même trois dans la chaire, d'après un témoin oculaire. Cet accident coûta fort cher à la fabrique : il lui fallut payer 17,042 l. aux fondeurs et 3000 l. au charpentier pour monter la cloche neuve au beffroi, à *ses risques et périls*, cette fois.

Le 11 août 1832 la grosse cloche, pesant 13,400 livres, fut montée *sans aucune cérémonie.* Elle a 2m. 10 de diamètre et sonna pour la 1e fois la veille de la Saint-Maurice : on y voit d'un côté un Christ en relief, de l'autre une figure de saint Maurice et l'inscription suivante :

MAURICE DONNÉE PAR LE DIOCÈSE, 1832 (3).

Quatre petits timbres furent placés en même temps ; ils pesaient ensemble 1652 livres.

Chicot, fondeur de Caen, remonta la grosse cloche à bascule le 6 octobre 1839 : quatre hommes suffirent désormais pour la faire sonner : le même fit restaurer les beffrois et suspendre les trois autres cloches de la même manière.

CHARLOTTE s'étant fêlée en 1847, fut refondue l'année suivante, avec une autre d'une tierce majeure en dessous, semblable à la plus grosse antérieure à 1831, qu'on n'avait pu renouveler.

Ces deux cloches furent bénites par Mgr Angebault le 17 septembre 1848 à l'issue des vêpres. La cérémonie, précédée d'un sermon par l'abbé Bodaire, se termina par un salut solennel.

GUILLAUME, 2,038 kilos. Mgr Laurent-Louis-Guillaume Angebault.
Me de Gohin.

1. *Registre de la Fabrique.*
2. Voir l'article du *Maine et Loire*, du 2 mars 1832.
3. Mgr Montault prescrivit dans une lettre pastorale une quête dans toutes les églises de la ville le 15 août 1831 à la grand'messe et aux vêpres. Des dons particuliers lui furent aussi remis pour venir en aide à la fabrique.

CHARLOTTE, 1,107 kilos. M. Palamède de la Grandière.
M[e] de la Villeboisnet.

Les inscriptions, coulées sur ces cloches aussi bien que sur HENRIETTE (la seule de 1822, existant encore) sont si insignifiantes, qu'elles ne valent pas la peine d'être reproduites.

En 1867, les quatre timbres de l'horloge furent renouvelés et baissés d'un ton; on y adapta des battants et depuis cette époque, ces petites cloches, sur lesquelles on lit simplement un des versets de l'*Inviolata*, mêlent leurs voix argentines mais un peu faibles, à celles de leurs sœurs aînées (1).

Voici leurs poids respectifs et les notes correspondantes :

Poids actuel,	Poids antérieur,	Note actuelle,	Note antérieure.
503 k.	286 k.	SOL,	LA.
232 k.	225 k.	LA,	SI.
218 k.	175 k.	SI,	DO ♯.
201 k.	141 k.	DO	RE.

MARIE, fêlée en 1867, resta muette jusqu'en 1878. La fabrique se décida enfin à la faire refondre pour 672 francs. Cette cloche, bénite sans solennité par Mgr Chesneau, vicaire général, le 29 juin 1878, après l'office du matin, fut nommée RENÉE par M. le C[e] Henri de Saint-Pern et par M[e] de Farcy (2). On y lit cette inscription, composée par Mgr Barbier de Montault :

Olim Renata, nuper Maria, nunc Renata Henrica Gabriel vocor
Adsistentibus cl. v. Maria Bertrando Henrico com. de S. Pern
Et cl. f. Gabriele de Farcy.
Ex indulto aplico lustravit me unxitq. Ferd. Chesneau.
Ant. Rom. et Rmi. Epi. Andegaven. vic. gen.
Anno Dni MDCCCLXXVIII
Sancte Renate, ora pro nobis.
Conflata a Willelmo.

Le bourdon donne le SOL grave; les huit cloches forment une octave complète de l'UT à l'UT. Un nouveau système de suspension, très ingénieux, de l'invention de M. le Curé de Béhuard, facilite le travail des sonneurs et cause moins d'ébranlement aux beffrois. Cette amélioration date de 1867; elle coûta près de 3000 fr. à la fabrique.

En résumé, bien que la sonnerie actuelle soit passable, elle ne peut faire oublier celle d'avant la Révolution. Sous ce rapport, comme sous tant d'autres, le XIX[e] siècle a réparé très incomplètement les pertes causées par le fanatisme. Espérons que le XX[e] siècle nous rendra un second bourdon plus puissant que *Maurice*; je propose dès aujourd'hui de lui donner comme au moyen âge le nom de *Marie*, la première patronne de la cathédrale.

1. Ces quatre cloches furent montées sans aucune cérémonie ; elles n'ont eu ni parrain ni marraine.

2. Une très belle chape en brocart, dont le dessin composé de médaillons à griffons est emprunté à une ancienne étoffe du Musée diocésain, remontant au XII[e] siècle, ornée de broderies en or et soie de couleur, fut offerte à l'église à cette occasion par le parrain et la marraine.

Note sur les cloches des différentes églises d'Angers.

COMME complément au chapitre de la *Sonnerie* de la Cathédrale, j'ai réuni quelques détails sur les cloches des différentes églises d'Angers. Auparavant un extrait des *Mélanges historiques* de M. Léon Germain sur la Lorraine [1] me semble venir ici fort à sa place.

« Il y avait à Verdun plus de *trente* clochers. Sans cesse dans l'un d'eux, souvent même « dans plusieurs à la fois, retentissait quelque sonnerie, d'où le dicton si connu :

Jamais vous n'avez traversé
Verdun sans y être sonné,
Etain sans y être moqué
Damvillers sans être crotté.

« A Toul également, les cloches se faisaient souvent entendre: delà les qualifications de « *ville puissante, sonnante, puante, médisante.*

« Dans les nombreux villages, nommés Han ou Hans, du pays de Longwy, on endormait « les enfants en chantant sur un air monotone :

Ban, Ban, cloches de Han
Petite ville, méchantes gens
Grandes maisons, rien dedans...

Ces proverbes d'une autre partie de la France témoignent de l'intérêt que les habitants portaient là-bas comme en Anjou au son des cloches.

Voici les principales sonneries de la ville d'Angers avant la Révolution.

ABBAYE DE SAINT-NICOLAS [2].

Une flèche très aiguë surmontait la croisée: elle contenait deux cloches pour appeler les religieux à l'office.

Non loin de l'église abbatiale s'élevait une tour carrée, terminée par un toit disgracieux : elle renfermait les cloches de l'abbé. L'auteur du second cartulaire de St-Nicolas écrit en 1619 [3] :

« De six cloches rompues pour fondre, leurs noms et inscriptions ».

« A la tour de saint Nicolas-les-Angiers, y a tousiours eu six cloches, dont la plus « grosse estoit felléeet pour ce ne sonnoit plus. Frère Guillaume Ayrault, les fit toutes casser « bien que très bonnes et de très bon son, fors la cassée qui ne sonnoit plus depuis un an « et en passa marché avec Pierre Houdin, fondeur, qui les faillit toutes à la fois le 24 avril « 1629. Le 18 juillet, les refondant proche la dite tour, en fit cinq: la plus petite demeura, « faute de métal, qui fut faillie par troys fois. On fit venir du Mans des fondeurs pour « avoir leur advis si les dites cloches estoient recepvables. La plus petite fut rebutée à « cause que les nances avaient été adjointes et rejointées, pourquoy fut refondüe et dirent

1. Année 1888, p. 128.

2. Lehoreau nous apprend qu'après la sonnerie de la Cathédrale, celle de Saint-Nicolas l'emportait sur toutes les autres. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial*, t. III, p. 54.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 156, p. 92.

« que les dites six cloches pesoient environ de onze mil-cinq-cents livres. Pour les anciennes, « on ne pouvait parler certainement de leur poids, car elles ne furent pesées ny entières, « ny cassées. Tous ceux qui les ont vues, les ont estimées peser quinze-mille-cinq-cents « livres, aussi estoient elles *beaucoup plus espaisses et plus longues, que ces neuves cloches.* « estiment pour ce estre bientôt fellées et cassées ».

A la première fonte faillie on avait donné l'inscription suivante à la plus grosse : *Expugnata a Christianissimo Rege Ludovico XIII Rupellâ ; et consilio Henrici Arnauld abbatis commendatarii, restaurata hoc in cœnobio regulari disciplinâ, senarius et consonna hic campanarum numerus, quarum ego dei paræ virginis auspicio Maria vocor, ad majorem Dei gloriam cœnobii impensis fusus est, procurante id f. Guillelmo Ayrault ejusdem priore claustrali quarto nonas aprilis Anno domini 1629.*

Laurent Lepeletier, religieux de St-Nicolas, auteur du second cartulaire, a écrit en marge :

Non potui impetrare quod major campana hac inscriptione gauderet : « *Christus vincit,* « *Christus regnat, Christus imperat, Christus ab omni malo nos defendat. Fulgur,* « *tempestas et omnis sæva potestas, hoc cum pulsatur signum, procul hinc abigatur.* »

C'était peut-être l'inscription de l'ancienne cloche. On lisait sur la grosse, après la seconde fonte: « *Anno dominicæ incarnationis, 1629, mense maio, regnante Ludovico XIII, Claudio episcopatum andegavensem regente, omnibus hujus monasterii signis de novo conflatis, ut ad numerum classici symphonia responderet, mihi ex solemni benedictionis ecclesiasticæ Henrici nomen impositum est a venerabili D.Henrico Arnauld, ejusdem monasterii abbate commendatario, cujus eximiæ pietati et singulari benevolentiæ concentus hoc monumentum extare voluit.*

A la seconde grosse cloche est dict :

Auspice sancti Nicolai tutelarii huius loci, Nicolaus vocor, ad majorem dei gloriam fusus, quarto Nonas Aprilis Anno Domini 1629.

Sur la troisième cloche, dicte le *gros-tiers sainct* (sic pour seing).

Auspice sancti Benedicti ordinis patroni, Benedictus vocor, fusus cum sociis, quarto Nonas Aprilis Anno Domini 1629.

Sur la quatrième cloche compagne du *tiers sainct.*

Ego vero sancti Benedicti Germana, Scolastica vocor, ad dei gloriam eodem die et anno fusa, 1629.

Sur la cinquième cloche.

Ego Lazara vocor, in lucem edita quarto nonas Aprilis, 1629.

Sur la sixième cloche.

Ego Andræa vocor, fusus anno salutis 1629, mense maio.

Les dites cloches furent bénites par Monsieur Laurent Lepeletier, religieux et sacristain de cette abbaye.

En 1685, trois de ces cloches furent données à l'abbaye de Saint-Serge. *Jean Thibault,* religieux bénédictin, en fondit quatre pour Saint-Nicolas la même année. Péan de la Tuillerie (1) dit à leur sujet : Les quatre grosses cloches, qui y sont, que l'on sonne

1. *Description de la ville d'Angers.* Réimpression par Célestin Port, p. 464.

seulement aux grandes fêtes, se font entendre de fort loin et leur accord est admiré de tous ceux qui s'y connaissent.

ABBAYE DE SAINT-AUBIN.

Comme à Saint-Nicolas, les religieux avaient deux cloches pour leur service, dans le clocher placé au-dessus de la croisée: elles étaient de moyenne grosseur.

La belle tour isolée de l'église, dont on vient d'entreprendre la restauration, renfermait les quatre cloches de l'abbé « non des plus grosses de la ville, dit Lehoreau, quoique fort « grosses, entre autres deux, mais d'un son harmonieux (1) ».

Étienne et Pierre Bouchard fondirent en 1429 pour Saint-Aubin une cloche portant cette inscription (2) :

Pierre Bouchard et Étienne, son frère,
M'ont de leurs mains fait en cette manière :
Quand la Pucelle Anglais conquit
L'an mil-quatre-cent et vingt-neuf.

Messire Guillaume Oudin nous apprend que la grosse cloche de Saint-Aubin, pesant 7000 livres, fut fondue le 20 oct. 1479 (3).

Ces deux cloches furent remplacées en juillet 1628 par deux autres, l'une pesant 8000 livres, l'autre de cinq à six mille et pour les fondre d'accord on brisa celle de 1429, qui était parvenue jusque-là (4).

Dans un marché fait pour la sonnerie des deux grosses cloches en 1634 (5), il est dit qu'elles devront être sonnées au *Magnificat*, lorsqu'on *commandera* au chœur. Ce terme correspond bien à ce que j'ai dit du rôle des cloches du chœur pour avertir les sonneurs des grandes tours du moment voulu pour sonner les grosses cloches.

ABBAYE DE SAINT-SERGE.

Même disposition qu'aux abbayes précédentes. Les religieux avaient deux cloches au-dessus du chœur; les trois grosses de l'abbé étaient au bas de la nef dans une tour, construite en 1480 par François d'Orignai (6).

En 1685, l'abbaye de Saint-Nicolas céda trois de ses cloches à Saint-Serge, comme je l'ai dit plus haut.

ABBAYE DU RONCERAY.

Le clocher, au lieu de se trouver placé sur les quatre piles de la croisée, avait été bâti à l'une des extrémités du transept. Je ne sais combien il renfermait de cloches:

1. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial*, t. III, p. 50.
2. *Les Artistes Tourangeaux*, par le D. Girardet, 1885, p. 35.
3. *Revue d'Anjou*, t. I, p. 133. Manuscrit de Guillaume Oudin.
4. Archives Anciennes d'Angers, par Célestin Port, p. 428.
5. Archives de Maine-et-Loire. Série E. N° 4221.
6. *Revue des Sociétés Savantes des Départements*, 1870, t. II, p. 380. Historia Regalis Abbatiæ S. S. Sergii et Bacchi, prope Andegavum ab Alex. Fourneau scripta. « Anno 1480 et sequentibus, Franciscus d'Orignay, hujus cœnobii abbas, ecclesiæ turrim ædificari curavit, in qua *tres magnas campanas appendit* ». *Revue d'Anjou*, I, p. 133. La tour fut parachevée au mois de juillet 1479 et les cloches neuves montées le 17 juillet.

M. Grille nous a conservé la curieuse inscription de la plus grosse, que je donne ici telle quelle (1) :

Virginis ob meritum, quæ proprium peperit almum,
Cujus in ecclesia resono. Sum dicta Maria,
Anno Milleno C. (decimo) quarto preter quoque quinto :
Anglia quo populos tuebatur tempore gallos,
Ut valeam laudes et canere, pellere pestes,
Me Moniales constituerunt Andegavenses.
Prospere vivat, Prospere regnat, Prospere imperat.

COUVENT DES CORDELIERS.

La plus forte des trois cloches avait été faite en 1263, la seconde fut baptisée en 1755 (2).

CHAPITRE ROYAL DE SAINT-LAUD.

Une des cloches, sur laquelle frappait le marteau de l'horloge, est refondue en 1531 par *Olivier Frotte*, il y ajoute du métal ; après la refonte son poids était de 1700 livres (3).

Le 15 novembre 1546, *François Frotte* reçoit 71 livres peur avoir refondu deux cloches et y avoir ajouté 200 livres de métal (4).

François Lamy renouvelle en 1616 la grosse cloche, qui auparavant pesait 2150 livres et le *gros-tiers* nommé *Geneviesve* 880 livres. Il y ajouta 700 livres de métal, et réussit si mal, qu'il fit hausser la grosse d'un ton et le *tiers* de deux, tellement que le *petit-tiers* devint plus bas d'un ton que le gros (5).

Les cloches furent sans doute refondues encore plusieurs fois, puisqu'on a constaté que l'une d'elles, retrouvée en 1803 et transportée à la cathédrale, pesait quatre mille livres environ.

CHAPITRE DE SAINT-JULIEN.

Jean Paris, lorrain, refond la grande cloche le 7 novembre 1625 pour 50 livres (6) : les autres étaient passables (7).

CHAPITRE DE SAINT-PIERRE.

J'ai dit page 89 que l'Université avait, en 1472, donné à l'église Saint-Pierre sa grosse cloche.

La sonnerie, que Péan de la Tuillerie déclare passable, avait été faite par *Pierre Oudin*

---

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. Grille. Topographie d'Angers, IV.
Deux timbres d'horloge de 1788, dont M. Barbier de Montault a donné l'inscription dans son Épigraphie du Département de Maine-et-Loire, ont été longtemps conservés sous l'escalier de la bibliothèque de la ville et ont fini par être vendus.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 874, fol. 8.
3. Archives de Maine-et-Loire, Série G. N° 914, fol. 141.
4. Ibidem. Série G. N° 915, fol. 2.
5. Ibidem. Série G. N° 918, p. 125 et 129.
6. Ibidem. Serie G. N° 650, fol. 51.
7. *Description de la ville d'Angers*, Réimpression par Célestin Port, p. 156.

le 6 mars 1631 et se composait de six cloches ainsi désignées : la *grosse*, 1845 livres, la *moyenne* 1326, le *gros-tiers* 537, le *petit-tiers* 379, le *gros-signe* 282, le *petit-signe* 114 (1).

Pierre Trony, dit *Labry*, refondit les deux plus grosses en 1714; elles furent bénites par Mgr Poncet de la Rivière. En 1715, les quatre autres furent refondues et bénites le 15 mars par M. de Gouvello, trésorier de l'église d'Angers (2).

PAROISSE SAINT-MICHEL DU TERTRE.

Il y a dans cette église, dit Péan de la Tuillerie, trois cloches qui, quoique petites, sont très bien organisées ; leur accord est admiré de tous les connaisseurs (3).

Rien autre chose à signaler pour les cloches des paroisses et des couvents, fort nombreuses mais en général de petite dimension.

1. Archives de Maine-et-Loire. Série G. N° 1164 (1631).
2. Ibidem. Série G. N° 1168. (1714).
3. *Description de la ville d'Angers.* Réimpression par Célestin Port, p. 367.





Les horloges.



IL y avait autrefois à la cathédrale trois horloges : je les décrirai successivement.

I. LA GROSSE HORLOGE.

Placée dans la tour centrale au-dessus de *Marie* et de *Bouvet* au XIVe siècle, de *Guillaume* et d'*Innocent* au XVIe, la grosse horloge avait un mécanisme assez puissant pour soulever le lourd marteau des heures. On dit encore à Rennes : « *Il est telle heure au* GROS » ; cette locution était usitée à Angers dès le XVe siècle : nous lisons dans une conclusion du 9 avril 1459 « *que chacun des gens des Comptes se rendra en la Chambre à chacun jour de besogne, à telle heure que le* GROS *de saint Maurice sonnera, à l'heure de huit heures*... (1). »

La grosse horloge existait dès le XIVe siècle. « On y admirait, dit Thorode, toutes les *gentillesses*, qu'on faisait faire aux premiers temps de l'horlogerie à ces ingénieuses machines, perfectionnées depuis en les simplifiant (2). » Les comptes de 1405-1406 nous apprennent en quoi consistaient « *ces gentillesses* (3) ». C'étaient le soleil, la lune, un calendrier et un ange soufflant et cornant.

« Misia pro complemento *lunæ et solis*, factorum in horologio hujus ecclesiæ.

« Item pro compositione pargamini et scriptura ac illuminatura *Kalendarii* in dicto Horologio pincti...

« Item pro ferro et cupro, ad fortificandum canale per quod ventus vadit ad *angelum* « qui sufflat et cornat et pro aliis fortificationibus circa dictum horologium necessariis.

XV s. x d.

L'horloge de la cathédrale de Cambrai, restaurée en 1397 par *Mathieu de Soignies*, était comme la nôtre, surmontée d'un ange qui sonnait de la trompette en se tournant aux quatre points cardinaux (4). De pareilles merveilles faisaient la réputation des artistes et la joie du peuple.

Après avoir été réparée en 1466 et 1469 (5), la grosse horloge fut détruite avec le clocher dans le terrible incendie de 1533.

La tour en pierre, construite par *Jean de Lespine*, était à peine terminée, que le chapitre

---

1. *Le Roi René*, par Lecoy de la Marche, t. I, p. 453.
2. *Notice de la ville d'Angers*, par Thorode. Réimpression avec notes de l'abbé Longin, p. 98.
3. Cte de Fabrique de 1405 à 1406, fol 9vo. — Ce de la grande Bourse des Anniversaires qui, la même année, contribua pour XX livres à la dépense.
4. *Histoire artistique de la Cathédrale de Cambrai*, par Houdoy, pp. 50, 168 et 217. — En 1397, *Jacques Duprez* est envoyé à Saint-Quentin et à Marvilles « ad querendum magistrum organorum pro sonitu angeli, qui est super horologium ». — *Jacques de la Rue* reçoit X livres en 1547 pour avoir refait un soufflet pour faire corner l'ange, un portevent et un sommier sur lequel sont assis les six tuyaux de fin étain, d'accort, desquels le plus gros a trois pieds de haut.
5. Cte de 1466... « *Jousse de Largenterie*, qui reparavit aurologium hujus ecclesiæ, XXX s.

Cte de 1469 à 1470... *Johanni Noblet*, pro factione unius squille et unius pivot gallice, pro horologio X s. — *Jousse de Largenterie*, qui reparavit aurologium, XXX s.



chargea *Jean Dujardin*, demeurant à Blois, de la confection d'une nouvelle horloge, qui lui fut payée 200 l. Tournois, le 6 septembre 1544 (1). On la remontait trois fois en vingt-quatre heures : elle sonnait les heures, les demies et l'avant-quart. Quatre appeaux ou petites cloches chantaient avant les heures le premier verset de l'*Inviolata* (2) : la demie était annoncée par *O Maria, o Regina*. Les deux cadrans « *estoffés d'or, d'azur et d'autres couleurs* » étaient placés dès 1542 (3).

La fabrique attachait une grande importance à l'entretien de l'horloge. Ainsi en 1417, nous la voyons donner des gages de « *soixante sols* à *Pierre Marpaud*, qui avait le titre de « *gubernator horologii* (4) ». Même somme est octroyée en 1470 à *Jean Bélion* (5). Un horloger de la ville, *Pierre Paris*, reçoit le 22 avril 1569 quinze livres pour le quart de soixante livres convenues pour *abiller* et entretenir *les horloges* (6). Quant à la couverture de la grosse horloge et à celle des cadrans, elle était comprise dans le bail fait avec *Jean Bernard*, couvreur en 1579 (7). Refaite en 1626 par un nommé *Roger*, pour 209 livres (8), la grosse horloge est réparée par *Granger*, mort de la contagion le 22 juin 1631 (9), Je lis dans un procès-verbal du 13 janvier 1636 que l'horloge fut restaurée plusieurs fois en huit mois pour 300 livres (10). Autres travaux en 1666 (11). Cette même année, le prêtre sacristain, *Pierre Joubert*, touche 23 livres pour *l'entretien et le gouvernement des horloges*.

Bodin refait une partie du mécanisme en 1729 pour 711 livres (12). Enfin, le chapitre ordonne de transporter l'horloge chez *Diard*, demeurant rue Saint-Laud, en 1769 (13). Cet habile ouvrier réussit à perfectionner l'horloge, de telle sorte qu'on ne la remontait plus que deux fois par jour (au lieu de trois), simplification insoluble pour ses prédécesseurs. Les cadrans furent renouvelés en 1770 (14) ; au-dessus de celui de la façade, un

1. *Fabrique*, t. V, p. 353. Le paiement est du 6 septembre 1544. — Quelques années auparavant, en 1525, *Jehan Dujardin*, demeurant alors à Nantes, rue du Château, entreprit une horloge pour l'abbé de Saint-Aubin d'Angers. (Archives de Maine et Loire, Série H. N° 12.)

2. Voici un autre exemple du carillon de l'*Inviolata*. *Dictionnaire des Artistes Manceaux*, par l'abbé Esnault, t. I, p. 278. « *Olivier Gaugain*, fondeur au Mans, fit 6 appeaux ou timbres, pour l'église de Saint-Calais, qui faisaient entendre à chaque heure les premières mesures de l'*Inviolata*, 1617 à 1618. »

3. *Fabrique*, t. IV, p. 388. Le 24 août 1542, a été pris chez *Jean le Comte*, marchand, mil treize livres de plomb pour faire les quadrans, au prix de LXXV s. le cent, lequel plomb a été baillé à *Rolland Lagout*. — Le 26 mai 1543 fut payé à *Rolland Lagout*, dit *le Picard*, pour onze cens un quarterons de fin or, à raison de quarante sols le cent, XXII l., X s. — Item pour troys livres d'azur et aultres poids d'aultres couleurs, pour ses paines et salaires d'avoir estoffé, taillé et assis les deux quadrans de la lanterne, XXII l. X s.

4. Cte de Fabrique de 1416-1417.

5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 666. Compte de 1470.

6. *Fabrique*, t. IV, 440. Les trois horloges différentes de l'église sont mentionnées ainsi : ... « ...*pour abiller, entretenir les horloges tant grande que du chœur et de la petite lanterne* ».

7. *Fabrique*, t. IV, p. 453.

8. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 669, p. 33.

9. *Revue d'Anjou*, 1856, t. II, p. 306. « C'estait le seul de cette ville de sa vacation ». Messieurs de l'église d'Angers lui avaient donné la charge de rabiller et raccoustrer les ressorts et aultres pièces de la grosse horloge, qui est au hault du clocher de leur église. » Journal de Louvet.

10. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 669, p. 33.

11. Ibidem. Ms. N° 668, p. 19. « Aux compagnons de maître Michel, serrurier, payé une pièce de vingt-neuf sous pour porter et rapporter les roues et pièces du gros horloge, 31 mai 1666 ».

12. *Fabrique*, t. IV, p. 262.

13. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 666, p. 33.

14. Ibidem...

globe mobile indiquait les phases de la lune. C'était un souvenir des « *gentillesses* » d'antan.

Entretenue tant bien que mal pendant la Révolution, l'horloge était en fort mauvais état au commencement du XIX[e] siècle. La fabrique pria le conseil municipal, en 1806, de contribuer à sa restauration, comme à celle d'un objet d'utilité publique : le conseil refusa de délibérer sur ce sujet. Le cadran (un seul, celui de la façade) fut repeint et la boule placée au-dessus, dorée en 1815 ([1]).

Une horloge neuve, commandée à *M. Girard*, de Tiffauges, du prix de 6500 livres, fut terminée en 1823 ([2]). Elle sonnait les avant-quarts, les quarts, l'*Inviolata* sur quatre petits timbres et les heures sur celui de 6300 livres, fondu en 1822.

L'incendie du 4 août 1831 détruisit l'horloge et le timbre ; la boule figurant les phases de la lune fut déposée plus tard au Musée de l'Évêché, où elle est encore.

M. *Girard* reçut la commande d'une seconde horloge du prix de 10,000 francs, mais il mourut peu de temps après. Sa succession remit, moyennant 2000 l., les rouages commencés à *M. Gourdin*, avec lequel la fabrique résilia le marché, le 26 mars 1832, pour 2000 l. et confia définitivement le travail à l'École des Arts et Métiers, d'Angers.

Mgr Montault communiqua les plans le 17 janvier 1833 au conseil de fabrique, qui fit installer une horloge provisoire dans le clocher.

La nouvelle horloge fut envoyée à Paris à l'Exposition de l'*Industrie française* ([3]), installée à son retour sous une vitrine dans la grande salle de l'Évêché et enfin montée en janvier 1835, non dans la coupole comme autrefois, mais au niveau des statues de saint Maurice et de ses compagnons. Ce beau travail fut payé 9,148 francs le 14 mai 1836 ([4]).

Après le remontage des cloches en 1867, la fabrique fit réparer l'horloge par M. *Gourdin* ; on en profita pour la remettre à sa place primitive, dans la coupole et aussi pour rétablir les cadrans. Enfin d'importantes restaurations exécutées, en 1896, par M. *Gourdin*, permettent d'espérer qu'elle réglera longtemps encore les occupations des Angevins, tout en les égayant de son joli carillon de l'*Inviolata*.

II. L'HORLOGE MUNICIPALE.

En 1384, fut établie « *au dedans des pourprins et des clostures du pallays de monseigneur lévesque d'Angiers* » l'horloge de ville, œuvre de *Pierre Merlin* « *maître horlogeur du roi Charles VI* ([5]) ».

Le chapitre, ayant sans doute alors la sienne, ne laissa pas installer celle-ci dans le clocher : il fallut lui trouver un autre emplacement. Examen fait, on s'arrêta (évidemment avec la permission de l'évêque) à la plate-forme du contrefort, situé à l'angle du transept

1. *Régistre de la Fabrique*, Michel Charpentier fait en 1815 les échafaudages pour les peintres.

2. Cartons de la Fabrique. N° 28.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 896, t. I, p. 86. Elle mérite, dit *Berthe*, par la beauté de son fini l'approbation de tous les connaisseurs.

4. Cartons de la Fabrique. N° 28.

5. *Revue Archéologique*, XI[e] année. J'emprunte à l'article de M. Marchegay la plupart des détails donnés ici. L'horloge de la ville était terminée dans la première quinzaine d'août 1384. De 1401 à 1402, *Maistre Pierre Merlin* (fils sans doute du premier) vint de Poitiers à Angers pour « *dessendre et dessambler toute l'operacion du* grand horloge de la ville » et y faire les réparations déclarées en un rôle de parchemin. Il reçut 38 l. 2 s. et l'année suivante 20 l. 16 s. 7 d.

nord. *Pierre Bellehan*, couvreur, reçut le 16 janvier 1384, soixante sols « *pour paver la place de l'opération de la dite horloge* », et édifier au-dessus un appentis, couvert d'ardoise, qui s'appuyait sur le pignon de la grande salle de l'évêché. Un contrepoids descendait le long du contrefort. On accédait au mécanisme par un escalier de quelques marches, ouvrant dans celui qui fut démoli par François de Rohan en 1506 et depuis cette époque par une porte, voisine de la cheminée de la bibliothèque actuelle, construite sous Mgr Hardouin de Bueil au XVe siècle.

Il n'est pas probable que cette horloge, placée dans un coin de l'évêché, ait eu un cadran; il n'en est fait mention nulle part : elle se bornait à faire entendre les heures sur une cloche suspendue dans une lanterne en charpente, assise sur la pointe du pignon du transept nord « *de la chapelle de monsieur Jean Michel* », comme on l'appelait au XVe siècle, *de la chapelle des Évêques*, comme on dit plus tard (1). Le tableau du *Roi Mort*, au tombeau de René d'Anjou, donne le dessin de cette lanterne, fort peu élégante du reste. Quant à la cloche, qu'elle abritait, elle fut achetée 200 livres au prieur de Lesvière : on en peut conclure qu'elle était d'un poids assez considérable (2). La transmission du mécanisme au marteau de la cloche se faisait par un gros fil de fer, souvent renouvelé naturellement. D'après les comptes de la Cloison d'Angers (impôt levé sur les manants et habitants de la ville, comme l'octroi de nos jours), les gages « *du garde et gouverneur de l'horloge* » institué par Marie de Blois, veuve de Louis I, furent de XXX livres tournois jusqu'en 1406 et de XX livres seulement depuis. *Jean Fromond*, prêtre, remplit cette fonction de 1389 à 1438 : un autre prêtre, *Jean Dure*, lui succéda au moins jusqu'en 1446 (3).

Le 19 février 1450, les habitants de la ville prient Messieurs (du chapitre) *de contribuer de cent écus pour la façon d'une horloge, qu'ils auraient envie de placer dans la tour, qu'on doit reconstruire pour mettre les grosses cloches* (4). » Quelle fut la réponse des chanoines ? négative sans doute, car la ville fit placer une seconde horloge municipale sur la tour de la prison du Roi (5). Celle-ci fut transportée en novembre 1534 sur la tour de la Mairie, couronnée à cette occasion d'une élégante lanterne et décorée d'un cadran, dont Bruneau de Tartifume nous a donné le dessin (6).

L'horloge de ville au palais épiscopal n'en subsista pas moins longtemps encore. Nous voyons le roi René, dans une lettre du 20 décembre 1451 (7), relever de ses fonctions *Olivier Guillois*, auquel *son anxien eage et la débilité de sa personne ne permettaient plus de monter au hault dicelui aureloge estant sur l'église* et le remplacer par *Jean Plassoys, homme suffisant et propice*... Le rôle de ces personnages était secondaire ; il consistait à

1. Ce parti d'établir des lanternes en charpente au sommet des pignons était d'un usage fréquent. On en voit deux à Angers à l'hôpital Saint-Jean et au Ronceray. Il en était de même à Saint-Pierre et à Saint-Florent de Saumur et aussi à la cathédrale de Vannes, dont le *campanile* ou *dongeon* fut assis en 1638 et couronné d'un soleil doré. Cette dernière horloge était de maistre *Claude Georget, orloger de la ville de Rennes*.

2. *Revue Archéologique*, XIe année. Article de M. Marchegay : « Plus, autres deniers paiez au prieur de Lesvière en compensation d'*une campane*, prise ou dict prieuré pour servir à l'orloge d'Angiers, le 10 juin 1405, 200 livres.

3. Archives Municipales, CC. 3 folios 43vo, 50vo, 54, 88, 119, 234vo, 242, 253, 260, 267, 271, 278vo, 282, 292vo.

4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 656, t. II, Horloge.

5. *Description de la ville d'Angers*, par M. Péan de la Tuillerie. Nouvelle édition par M. Célestin Port. p. 355. Note 1.

6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, f° 478.

7 *Comptes et Mémoriaux du roi René*, par Lecoy de la Marche, p. 76.

fournir l' « *aureloge de fil de fer et autres choses nécessaires* ». Le *gouvernement* et *la garde* furent toujours confiés aux prêtres, concierges de l'évêché (1) : en 1452 à *Berthellot Royl*, en 1454 à *Laurent Pasquier* et à *Jean Jourdan* : celui-ci resta en titre jusqu'en 1457. *Jean Rutaut* lui succède pendant quelques mois : viennent ensuite en 1457 et 1458 *Guillaume de Caux*, en 1462 *Jean Thenault*, en 1465 *Colin Beaugendre*, de 1471 à 1491 *Jean de la Tousche* et enfin de 1504 à 1506 *Loys Nepveu*. Tous ces noms des concierges de l'Évêché ont été sauvés de l'oubli par les comptes de la cloison.

Notons encore quelques restaurations en 1431 et 1432 par *Jean Chevau* ou *Cheval*, canonnier. La ville paye à *Jean Dechien* horloger, demeurant sur les ponts d'Angers, le 9 mars 1454, la somme de 68 livres, 15 sous pour des travaux plus considérables (2). *Guillaume* MULET *reçoit (de 1503 à 1507) XII s. X d. pour avoir fait un huis tout neuf au bas de l'horloge de la dite ville estant au pallays et mis deux limandes de bois pour clore et empêcher que l'on ne puisse aller devers les mouvements de la dite horloge* (3). Un charpentier, nommé *Pellerin*, en 1506, « *reppara de son mestier le cleris de lorloge, estant au palays dangiers, qui avait esté découvert pour rompre leschalle de pierre par laquelle lon montait en la salle dudit pallays et pour joindre la muraille qui a esté encommencée de neuf avec la vieille*... (4).

Ce texte précise l'emplacement exact du mécanisme de l'horloge et montre que l'ancien escalier de l'évêché, démoli sans aucune nécessité en 1506 par François de Rohan, occupait la même position (5) que celui qu'il commença et laissa inachevé.

Les deux horloges fonctionnaient simultanément en 1541, témoin ce marché « *pour faire sonner et aller les deux horloges de la ville* », écrit au fol. 2 du recueil BB. 22 (1541-1542) des Archives Municipales. Le maire voulut faire enlever celle de l'évêché ; le chapitre s'y opposa le 24 mai 1553 (6), toutefois il y réussit peu de temps après. On peut lire dans une convention des chanoines avec le couvreur en 1569 pour l'entretien de l'église (7) : « *quant à la lanterne du palais épiscopal, où* SOULAIT *être l'horloge, elle n'est comprise au présent marché*... » Il n'en restait plus trace au XVIIIe siècle (8).

III. L'HORLOGE DU CHŒUR.

A quelle année remontait l'horloge, suspendue au côté gauche de la nef, près du jubé et destinée à régler les offices du chœur ? je l'ignore. Il en est mention pour la première fois dans un compte de fabrique de 1469 (9) : « *Item predicto Tubeuf, pro factione gradus seu scalæ ad ascendendum ad dicta organa* (10) *et horologium dictæ ecclesiæ summam IX l.* »

1. Archives Municipales. CC. 4 fol. 97vo, 106vo, 124, 163vo, 174, 185vo, 203, 210, 235, 255. — CC. 6 fol. 3, 212vo, 227vo, 236, 250vo et 307. — CC, 8, fol. 69vo et 211.
2. *Revue Archéologique*. XIe année. Article de M. Marchegay.
3. Archives Municipales. CC, 8 fol. 207.
4. Ibidem, fol. 271vo et 218.
5. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 264. Déclaration faite le 11 juillet 1533, par le chapitre. Art. 18. *Item pour monter en la grant salle y avait une eschalle de pierre, que le dit de Rohan a fait abattre et a fait commencer ung escallier qui est hors de terre de vingt ung pied ou environ, lequel est besoin de parachever pour monter ès grans chambres hautes estant sur la salle du palais*...
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 658, p. 298.
7. *Fabrique*, t. IV, p. 442. Marché du 12 juillet, 1569.
8. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 879.
9. Ibidem. Ms. N° 666.
10. Il s'agit ici des petites orgues.

Le chapitre la fit refaire le 21 juin 1494, moyennant 80 livres en argent, 5 septiers de froment et 5 de méteil. Le cadran et la cage en menuiserie furent renouvelés en même temps :

« *Eustachio Chevalier, minusario, IIII februarii* (1495-1496) *pro emptione nemoris pro faciendo lempatement horologii,* XV s. — *Matheo Leschalle, pro certis reparationibus in orologio chori novo. — Andreæ Aubert, fontori, pro quatuor poulies, gallice, cupri pro dicto parvo orologio XXXV s. — Predicto Eustachio Chevalier, minusario, pro factione impedis predicti orologii et etiam pro reparatione Cadrani LXII s. XI d.*

L'horloger se nommait *René Lepennetier.* Outre les quatre-vingts livres convenues, le chapitre lui accorda un supplément de 20 livres « *pro diligentiis suis et misiis* ». Le mécanisme était garanti de la poussière par une courtine et un rideau, Les heures sonnaient sur la cloche de l'*Ordinaire* et sur une petite cloche placée au sommet de la cage en menuiserie : « *Cuidam carpentatori pro ponendo unum bilotum super campanam ordinarii... Item pro factione cujusdam virgæ, quæ ostendit horas in cadrano et etiam pro pometa in predicto cadrano existente, XII s. VI d. — Colino des Courtis, pictori, pro pictura dicti Kadrani et aiguillæ dicti orologii* [1]. »

Placée tout près du réduit en menuiserie, dans lequel débouchait l'escalier et où couchaient pour la garde de l'église les valets du sacriste, cette horloge leur servait de réveille-matin [2]. Elle fut remplacée en 1561 [3] et enlevée vers 1596 pour être placée dans la maison de la secrétainerie [4].

La cage de menuiserie, dans laquelle elle se trouvait auparavant, servit désormais à loger les soufflets du petit orgue.

En voici une description de Lehoreau [5] :

« Le jeudi 13 janvier 1699, on descendit la lanterne où étaient les soufflets de l'orgue, qui était d'un bois très bien travaillé. Au milieu de cette lanterne était un quadran doré. Il y avait une horloge dedans qui autrefois avait été en très bon ordre, mais enfin négligée de telle sorte qu'elle était alors inutile. Au haut de cette lanterne était un ange tenant un marteau pour frapper les heures sur une cloche placée sous ses pieds. »

---

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 758, p. 49.
2. *Fabrique*, II, p. 71. *Item unum horologium cum campana et reveil matin, cum ponderibus et necessariis.*
3. *Ibidem*, II, p. 29. *Item unum horologium cum campana et reveil matin noviter confectum.*
4. *Ibidem*, II, p. 217.
5. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, L. V.



Tombeaux et Plaques de Fondation.



ANS les dessins de Bruneau de Tartifume, de Peiresc, de Gaignières, de Lehoreau et de Ballain, sans le secours de quelques manuscrits, il serait impossible d'entreprendre la description des monuments funèbres de la cathédrale d'Angers, tant il en reste peu de traces aujourd'hui.

Y voyait-on des sépultures en cuivre émaillé, du genre de celle d'Henri I, neuvième comte de Champagne, mort en 1180 (1), des tombes d'argent comme celle qui fut commandée en 1307 par Mahaut d'Artois (2), ou des statues de même métal, analogues à celle du comte d'Harcourt placée près du maître-autel de Notre-Dame de Rouen (3) ? Ce n'est pas probable.

Que pouvaient être les monuments funèbres antérieurs au relèvement du pavage de l'église, celui d'Ermengarde, femme de Louis le Débonnaire, enterrée en 818 sous le porche de notre cathédrale (4), ou encore ceux de Brient, seigneur de Martigné et de sa femme Aldegonde, inhumés à Saint-Maurice, par leur fils, l'évêque Renaud de Martigné (5), nous n'en savons rien.

L'évêque Ulger, mort en 1148, passe pour avoir été le *premier* enterré dans la nef, non encore voûtée. Ceci ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu des tombeaux plus anciens, que l'exhaussement du sol intérieur du monument (dont nous avons parlé longuement dans le chapitre de la *Construction*), aurait fait disparaître à jamais.

La gerbe, dont les épis seront cueillis à travers les siècles, est assez fournie pour diminuer les regrets et donner aux archéologues, je l'espère, quelques satisfactions.

A partir du XIIe siècle (6), la cathédrale d'Angers reçut les dépouilles de la plupart de ses évêques, d'un grand nombre de personnages illustres, ecclésiastiques ou laïques : plus tard, elle devint *le saint Denys de la maison d'Anjou ;* peu d'églises furent aussi riches en tombeaux, en épitaphes et en plaques de fondation.

Que reste-t-il de tant de monuments précieux pour l'histoire de l'Art ? Presque rien malheureusement : raison de plus pour en raviver le souvenir.

Les *Huguenots*, en 1562, brisèrent les statues de marbre du roi René et d'Isabelle de

1. *Abécédaire d'Archéologie*, par M. de Caumont, 1854, p. 230.
2. *Mahaut d'Artois*, par Jules Richard, p. 236. « C'est alors (en 1307) qu'elle commanda à *Guillaume le Périer*, orfèvre, une *tombe d'argent*, qui sera placée sur le corps de son père, transporté en 1301 de Courtrai à l'abbaye de Maubuisson. »
3. Archives de la Seine-Inférieure. Série G, N° 2115. Chapitre de Notre-Dame de Rouen. — 25 août 1367. « Fuit « deliberatum quod imago domini de Haricuria, *de argento*, que nuper erat in choro istius ecclesiæ, juxta pilam prope « majus altare, ponderetur et vendatur, et quod pondus in registro ponatur, ne forte ab amicis dicti comitis, futuris tem- « poribus, imago melior reputetur. »
4. Bibliothèque d'Angers. Ms. Grille. Biographie. La plupart des anciens auteurs croient qu'Ermengarde fut enterrée à la cathédrale. (Ms. 895, T. V. — Recherches de Bodin, T. II, p. 69.) M. Grille le dit aussi, mais il ajoute « *ou dans la nef de Saint-Aubin* ».
5. *Annales ecclésiastiques d'Angers*, par l'abbé Pletteau, p. 54.
6. Ulger passe pour le premier qui eût été dans la cathédrale actuelle (1148).

Lorraine, s'emparèrent des représentations en bronze de l'évêque Jean de Rély et du doyen du Mas, pour en faire des canons.

La *Révolution* détruisit le tombeau du roi René et mutila plusieurs sépultures épiscopales, en un mot le peu qui restait.

Mais, entre ces deux dévastations sacrilèges, se place une époque non moins funeste : le XVIII[e] siècle. Par mépris pour l'architecture *gothique*, on sacrifia tout à la manie du style classique et des dorures.

Subissant cette déplorable aberration de son époque, Mgr Le Peletier mit l'autel *à la Romaine*, renversa le jubé du XIII[e] siècle, bouleversa tout l'aménagement intérieur, supprima ou déplaça plusieurs tombeaux. Rien ne l'arrêtait. Le chapitre rivalisait de zèle avec lui. Nous le voyons, en 1725, *autoriser* les Jacobins *à vendre* au fondeur la magnifique représentation en cuivre doré et émaillé de l'évêque Michel de Villoiseau pour lui substituer une vulgaire table de marbre. En 1747, nouvel acte de vandalisme. La belle statue en bronze de l'évêque Guillaume de Beaumont est *vendue*, sous prétexte qu'elle incommodait par son relief et remplacée par une misérable pierre... Mauvaise raison, puisqu'elle était couverte d'un pupitre de bois, sur lequel les psalteurs déposaient journellement leurs livres de chant : en réalité, on voulait *battre monnaie*. Même sort fut infligé à la tombe plate de cuivre de l'évêque Nicolas Gellent.

Dès 1734, le plus grand nombre des plaques de fondation et des tombes *rases* en cuivre avaient été livrées au fondeur *par pure cupidité*, disons le mot (1).

Le reste disparut en 1747, 1784 et 1787 (2) : seules, quelques inscriptions sur pierre ou sur marbre (impossibles à convertir en numéraire) échappèrent à ces razzias successives.

Le lecteur voudra bien excuser mes récriminations d'archéologue, indigné de pareils méfaits et s'associera, j'en suis sûr, à mes anathèmes contre le parti pris du XVIII[e] siècle de sacrifier (sans égard pour les souvenirs et les fondations) de si précieux monuments, à la mode du grec et du romain.

« Le moyen âge, écrit M. Raunié (3), proscrivit dans l'Art funéraire tout ce qui peut « rappeler la triste décomposition du corps, parce que ces représentations n'étaient pas « en harmonie avec ses croyances. Le plus ancien exemple que l'on puisse citer (à Paris)

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 656. Supp. T. I, p. 175. Les épitaphes, appliquées en différents endroits de l'église, en ont été ôtées et la plupart *vendues à un fondeur*. 12 mars 1734.

2. Bibliothèque d'Angers, Cartons Grille. Angers, IIII. « Copie des inscriptions et épitaphes, qui sont encore ou qui « étaient tant dans l'église que dans les cloîtres avant 1747, que j'ai recueillies comme j'ai pu en 1778, une grande partie « ayant été transportée au chapitre et de là... où ? » — Voici la réponse, tirée des *Conclusions du Chapitre de 1784 à 1785*, p. 508. (Archives de Maine-et-Loire.) — 12 mars 1784. M. le doyen met sur le bureau la somme de 300 fr., provenant de la *vente* de différentes plaques de cuivre. — p. 530 M. le doyen remet la somme de 126 fr. reste du montant de *quatorze plaques* de cuivre, vendues 21 sols la livre et pesant 400 livres.

M. Grille ajoute : « L'année 1787 fut celle de la destruction des épitaphes, lames et tombes, qui se voyaient encore « dans l'église d'Angers. En cette année-là, on y fit des réparations considérables et toutes les *tombes rases*, *épitaphes* « et *inscriptions* furent détruites, ce qui ôte pour l'avenir la connaissance de quantité de dons et de fondations faites « par des maisons anciennes et illustres : on n'y respecta pas même alors les tombeaux des anciens comtes et ducs « d'Anjou et autres bienfaiteurs et fondateurs de la dite Église. »

Outre les épitaphes et les plaques de fondations de prières, il y en avait d'autres, notamment concernant les *fêtages*. En voici la preuve. Archives de Maine-et-Loire. Série G, N° 332, p. 50. Du 22 février 1536. « Et pareillement y a « curieuses fondations des diz festaiges, *insculpés en épitaphes de cuyvre ou de marbre*, en la dite église d'Angers, dont « ont été faicts extraicts...... »

3. *Les Épitaphiers de Paris*, par Émile Raunié. — T. I, Introduction, p. XXII.

« d'un personnage connu sous la forme d'un *cadavre décharné* est celui de Nicolas Flamel « (1416). Et encore ne saurait-il entrer en ligne de compte, car il a dû être directement « inspiré par la Danse Macabre, peinte à peu près à la même époque sur les charniers du « Cimetière des Innocents.

« Citons encore à la sainte Chapelle basse, près de la tombe de Jean d'Aigny, une « épaisse dalle de pierre, sur laquelle se voyait en bas-relief la représentation du défunt, « sous forme de *cadavre*, à demi enveloppé d'un suaire et rongé des vers (1432) (1).

« Un autre exemple, vraiment décisif celui-là, ne se rencontre plus qu'en l'année 1467, « c'est-à-dire à la veille même de la Renaissance pour le chanoine Yver (2). Morelet de « Museau, conseiller du Roi, fut enterré aux Blancs-Manteaux de Paris, 1514. Son mo- « nument le représentait à demi enveloppé d'un linceul, rongé des vers et la tête appuyée « sur une tête de mort (3) ».

Voyons ce qui se passa dans cet ordre d'idées à la cathédrale d'Angers.

L'orfèvre du XIIe siècle, auteur du riche tombeau d'Ulger, mort en 1148, l'a représenté vivant, escorté des dignités et des chanoines de son église, à l'instar du Christ, entouré des apôtres et des prophètes, placé sur la partie supérieure du monument ; en haut le modèle, en bas la copie. De même que sur la Croix, le Sauveur était alors figuré les yeux ouverts et vivant, de même les défunts semblaient encore pleins de vie sur leur tombeau.

Ce sentiment si élevé de l'artiste, qui ne pouvait se résoudre à la réalité de la mort, se reflète sur les effigies des évêques Nicolas Gellent, Hugues Odard et Foulques de Mathefelon, représentés les yeux ouverts et bénissant.

Quelquefois, le fondeur ou le sculpteur a reproduit l'image du défunt, exposé sur son lit funèbre, revêtu de ses insignes, les yeux fermés, entouré de priants ou de chanoines, qui semblent réciter l'office à son intention. Les tombeaux des évêques Guillaume de Beaumont, Jean de Rély et Jean de Beauveau, sont composés d'après ces données.

L'image de la mort dans son affreuse réalité nous apparaît pour la première fois dans le tableau du *Roi Mort*, peint sur bois au tombeau du roi René, mort en 1480. Un squelette crossé et mitré, gravé sur pierre, rappelle d'une façon lugubre l'évêque Jean de Beauveau (1502) (4).

Au cours des XVIe et XVIIe siècles, les têtes de mort, les ossements et les emblèmes funèbres se mêlent aux armoiries, aux cartouches, aux marbres éclatants pour offrir au spectateur un prétentieux assemblage d'allégories, d'épitaphes et d'inscriptions, empruntées souvent à la mythologie. Tels étaient les monuments des doyens de Châteaubriand et du Mas, des évêques Jean Olivier et Claude de Rueil.

Malgré le caractère païen, qui domine aussi bien dans l'architecture renouvelée de l'antiquité que dans la composition des pompeuses inscriptions, la représentation du défunt (statue ou tableau) attire toujours, comme il convient, les regards. Le contraire se remarque dans les tombeaux de la fin du XVIIe et du XVIIIe siècle. Une simple dalle de marbre suffit : à peine y grave-t-on quelques lignes, destinées à disparaître sous les pieds des

1. *Les Épitaphiers de Paris.* — T. II, p. 488. La sainte chapelle basse.
2. *Ibidem.* — T. I, Introduction, p. XXII.
3. *Ibidem.* — T. II, p. 46.
4. Jean de Beauveau mourut en 1479, mais son tombeau ne fut élevé que vers 1502, comme on le verra plus loin.

passants. On semble vouloir oublier promptement les morts. Le tombeau des évêques Fouquet de la Varenne, Henri Arnaud, Michel Poncet de la Rivière et Jean de Vaugirauld nous en fournissent des exemples.

C'est encore pis depuis la Révolution, qu'on dépose les restes de nos évêques dans l'ancien caveau des chanoines. Deux monuments rappellent, il est vrai, la mémoire de Mgr Angebault et celle de Mgr Freppel, mais le nom des autres n'est pas même gravé sur une des pierres de l'église. Le simple curé de campagne repose après sa mort, à l'ombre de la croix, *dans son cimetière* sous une modeste tombe. On y lit la date de sa mort ; son nom est souvent l'objet d'une véritable vénération, tant il rappelle d'abnégation, de vertu et de dévouement.

Ici, le chef du diocèse, l'époux mystique de l'église d'Angers, vient à décéder : son cercueil est descendu dans un sombre caveau ; son nom même est bien vite oublié. Ne pourrait-on pas tout au moins, dans un lieu honorable de la cathédrale, dresser une dalle de marbre contre le mur, pour y graver le nom de chaque évêque et la date de son décès ?

Je diviserai ce très long chapitre en deux parties :

I. Sépultures et Fondations ecclésiastiques.
II. Sépultures et Fondations laïques.

Chacune d'elles comprendra nécessairement plusieurs subdivisions. Un plan par terre de l'église et de ses annexes (chapelles diverses, cloîtres, etc.) donnera l'emplacement d'un grand nombre de tombeaux. La reproduction des dessins de Gaignières et autres facilitera la description et permettra de se faire une idée approximative des richesses artistiques de la cathédrale d'Angers sous ce rapport.

Ire PARTIE. — SÉPULTURES ET FONDATIONS ECCLÉSIASTIQUES.

I. Tombeaux des Évêques.

La plupart des quarante premiers pasteurs de l'église d'Angers furent enterrés hors de la cité dans l'une ou l'autre des collégiales, bâties dans le vaste cimetière, situé entre Saint-Maurille et Saint-Aubin. Cet usage cessa au XIIe siècle. De même qu'Hugues, évêque de Bayeux, fut inhumé en 1049 dans la nef de son église, dont il avait entrepris la reconstruction après l'incendie de 1046 [1], de même notre grand Ulger fut enterré *le premier* cent ans plus tard dans la nef de la cathédrale, encore inachevée. Contrairement à ce qui se passa dans les autres diocèses de la province ecclésiastique de Tours [2],

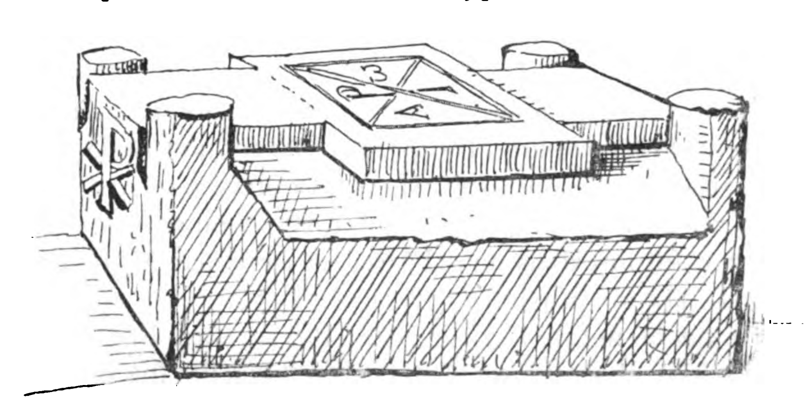
1. *Histoire sommaire de la ville de Bayeux*, par Béziers, Caën, 1773, pp. 38 et 40.
Le plus ancien des tombeaux, que l'on voyait avant la Révolution dans la cathédrale de Saint-Mammès, de Langres, était celui de l'évêque Brunon de Roucy, mort en 1014. Il se trouvait au haut de la nef, devant la grande arcade du jubé. (*Mémoire sur la fondation de la cathédrale de Langres*, par M. Henry Brocard. — Réunion à la Sorbonne des Sociétés des Beaux-Arts des Départements, année 1881, p. 146.)

2. *Bulletin de la Société Archéologique de Nantes*, 1888 pp. 113 et 114. Tableau chronologique.

Diocèse de Nantes	sur	95 prélats	jusqu'en	1667,	il y en a	17,	qui reposent dans la cathédrale.
» de Rennes	»	82	»	1636,	»	6	»
» de Saint-Malo	»	75	»	1640,	»	pas un seul.	
» de Saint-Brieuc	»	55	»	1641,	»	3	»
» de Tréguier	»	134	»	1635,	»	4	»

la plupart des évêques d'Angers reçurent, après Ulger, les honneurs de la sépulture dans leur cathédrale. Pour quelques-uns, on ignore le jour de leur décès et même l'endroit où ils furent enterrés. Il en résultera des lacunes assez nombreuses; en revanche, je suivrai la liste entière des évêques et donnerai les renseignements que j'ai pu découvrir, quand bien même leur tombeau n'aurait pas été érigé à Saint-Maurice. Il m'a paru utile aussi de joindre à ces notices, ce qui concerne leurs *coadjuteurs* ou *suffragants*, comme on disait autrefois. Un évêque d'Irlande, mort dans notre ville en 1204, repose sous les dalles de la cathédrale, j'en parlerai aussi assez longuement, quand l'ordre chronologique, suivi avant toute autre, m'amènera à cette date.

— **Defensor** († vers 374) fut, d'après la tradition, déposé dans une des cryptes de l'église Notre-Dame (1), qu'il avait bâtie dans le cimetière et qui prit plus tard le nom de Saint-Maurille. Son tombeau, en pierre dure, était orné du monogramme du Christ entre l'A et l'Ω (2); il fut brisé avec plusieurs autres, en 1826 (3). Des fouilles très profondes, entreprises pour la construction de la maison située à l'angle de la rue d'Alsace et de la Place, ont détruit ce qui restait des anciennes cryptes de Saint-Maurille.



Note écrite par Audouys, accompagnant le dessin du tombeau. — Communication de M. Michel, directeur du Musée St-Jean.

« Dans un caveau sous le chœur de l'église collégialle de S. Maurille à la gauche « du chœur en entrant il existe un monument tel qui est dessiné ci-dessus, c'est le « plus ancien monument sur lequel nous puissions fonder quelque époque de l'existence

---

Diocèse de Saint-Pol de Léon	sur	58 prélats	jusqu'en	1634,	il y en a	1 qui repose	dans la cathédrale.
» de Dol	»	71	»	1636,	»	2 qui reposent	»
» de Quimper	»	57	»	1634,	»	6 »	»
» de Vannes	»	96	»	1624,	»	1 qui repose	»

1. *Description de la ville d'Angers.* Réimpression de 1868, par C. Port. Notes aux pages 321 et 324.
2. *Dictionnaire historique et biographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, t. II, p. 18.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. Grille. *Topographie d'Angers*, t. II. Sur la fin d'avril 1826, des ouvriers de M. Boguais, creusant une cave à sa nouvelle maison, dont la façade donne sur la place du Ralliement, découvrirent un caveau sépulcral contenant quatre cercueils de pierre assez remarquables. Trois d'entre eux ayant été ouverts antérieurement, furent trouvés vides, mais le quatrième parfaitement scellé, quand on en fit l'ouverture, présenta les débris d'un squelette avec une tuile à rebord, recouverte d'un petit oreiller de paille à l'endroit de la tête. Plusieurs lambeaux d'une étoffe de laine de couleur brune et d'un tissu très grossier furent trouvés en même temps dans le cercueil.

« de la religion chrétienne à la ville d'Angers, il est l'un des seises tombeaux qui se « voyent dans les criptes, sousterrains pratiqués sous le grand autel de l'église collégialle « de S. Maurille d'Angers, on y voit le pro Christo ainsi que le grand Constantin « arbora dans l'étendard de l'empire, mais auquel sont ajoutées les lettres grecques « A et Ω, ce qui ne convient qu'au tems du tiran Magnence qui s'était fait proclamer « empereur dans les gaules où il se maintint depuis l'année 350 jusqu'en 353 et fit « ajouter ces deux lettres dans son étendart et sur les monnoyes. »

— **Saint Apothème** († vers 399), fut enterré dans le même endroit que son prédécesseur [1] : des moines bretons dérobèrent son corps et l'emportèrent dans l'abbaye de Redon [2]. L'église de Saint-Mainbœuf d'Angers possédait une partie de ses reliques [3] ; il y en avait aussi à la cathédrale [4].

— **Prosper.**

— **Saint Maurille** († vers 430) [5]. *Maurilius obiit ætatis suæ 80, pontificatus 30, die 13 Septembris. Sepultus extra urbem in cæmeterio, ubi nunc ecclesia sui nominis* [6]. Son corps, déposé dans une crypte, creusée par ses soins sous l'autel de l'église Notre-Dame, appelée ensuite de son nom [7], fut extrait de son cercueil de pierre au IXe siècle, en présence de Charles le Chauve et transféré à la cathédrale [8]. Voyez dans le chapitre de l'*Ancien Trésor* la description des châsses successives de saint Maurille et du buste de vermeil, qui contenait son chef [9].

— **Saint René** († en 452). On lui éleva une église [10] à Sorente, où il était décédé, mais les Angevins obtinrent du pape que son corps leur fût rendu et le déposèrent dans le mur de l'église de Saint-Maurille du côté droit. Il en fut enlevé en 1010 pour être transporté à la cathédrale [11]. Les Calvinistes jetèrent au feu les ossements de saint René en 1562 : ce qu'on en put sauver, fut mis dans une châsse, en 1601, par Mgr Miron, sur l'autel qui lui était dédié. Voir T. III, de la page 173 à la page 176.

« Près de la porte de la nef de l'église Saint-Pierre, écrit Bruneau de Tartifume en « 1623 [12], y a une petite chapelle soubz terre en laquelle fut enterré M^r saint René « pour la première fois et s'y voit encore la fosse, où il fut mis et celle où il ressuscita... »

J'en donne le dessin ci-dessous, d'après le manuscrit de Bruneau de Tartifume.

---

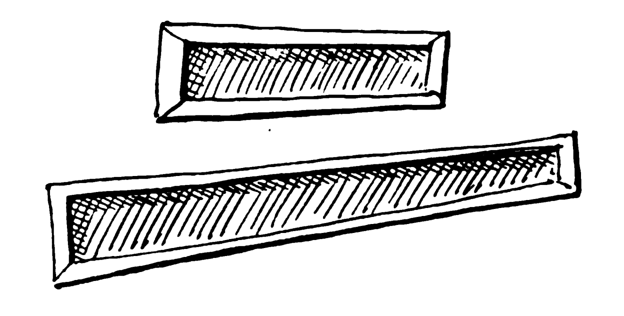
1. *Histoire d'Anjou*, de Barthélemy Roger. *Revue d'Anjou*, 1852, p. 30.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 495. t. IV. Saint Apothème. Voir le récit de l'enlèvement de son corps.
Dom Housseau (t. XVI), dit qu'il était connu sous le nom de saint Ypothème et déposé dans la même châsse que saint Benoît Maurac, confesseur et saint Mélor, martyr.
3. *Description de la ville d'Angers*. Réimpression par Célestin Port, 1868, p. 315.
4. *Monographie*, t. III, p. 181. *Reliqua beati Ypothemii in philaterio argenteo deaurato in figura episcopali.*
5. La date est incertaine. Les uns disent 427, les autres 430. Rangeard écrit que ce fut entre 444 et 446. *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 9.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 635. Chronicon Ecclesiæ Andegavensis.
7. Ibid., Ms. N° 656. t. I. Évêque. *Ædificavit cryptam duplicem sepulturæ suæ*, dans la Vita Sanctorum, écrite par saint Mainbœuf.
8. *Les saints évêques d'Angers*, par Rangeard, *Revue d'Anjou*, 1851, t. I, p. 9.
9. *Monographie*, t. III, p. 163 à 173 et p. 180.
10. *Histoire de l'église d'Angers*, par l'abbé Tresvaux, t. I, p. 29.
Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 635. Chronicon Ecclesiæ Andegavensis. 460. Die 12 decembris Renatus obiit Sorenti.
11. *Monographie*, t. III, p. 173.
12. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, pp. 266 et 273.

« Au côté gauche de l'autel des sieurs de Mandon (toujours à Saint-Pierre) se voit en « la paroy une pièce d'aissil ouvragé et taillé à jour de la longueur de trois pieds, cinq « pouces et de large de 1 pied, 4 pouces, à travers duquel se voit ce tombeau de pierre « dure de même longueur, lequel est dans la muraille et est écrit en lettres d'or sur le dit « aissil qui est peint, dans une table oblongue :

CY EST LE TOMBEAV AV QVEL Mr SAINT RENÉ FVT RESSVSCITÉ.

La crypte, dont il est ici question, fut retrouvée en 1873 et sa voûte en berceau était intacte ; elle a été recomblée au moment du nivellement de la place.

La frise en bois sculpté, et ajourée, derrière laquelle on apercevait le cercueil, accuse le commencement du XVIe siècle. J'en emprunte le dessin à Bruneau de Tartifume.





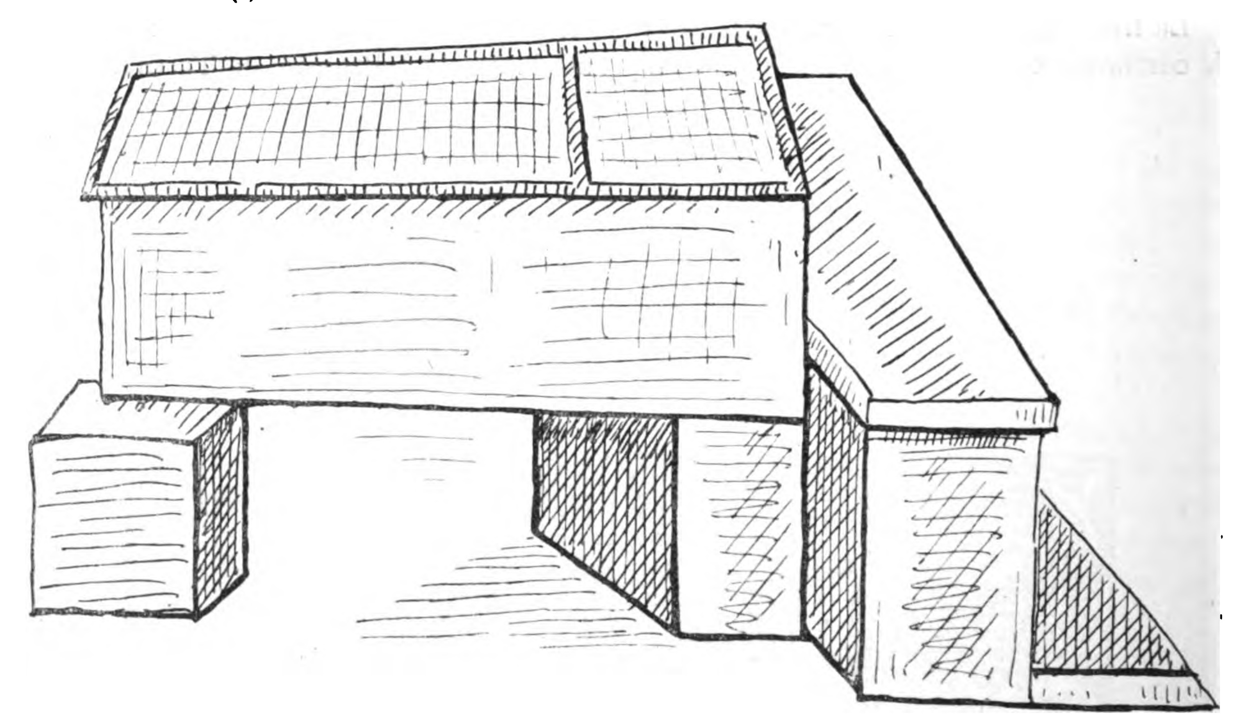
— **Talase** († en 475) [1].
— **Eumère.**
— **Eustoche.**
— **Adelphe.**
— **Saint Aubin** († le 1 mars 550 ou 552) [2], fut inhumé dans une crypte de l'église Saint-Pierre, appelée depuis *la cave saint Aubin* [3], puis transféré par Eutrope, son successeur, sous l'autel de l'église de Saint-Germain, qui prit alors le nom de Saint-Aubin [4].

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 656. t. I, Évêque. Il fut sacré le 14 oct. 453. Six évêques de la Province s'y trouvèrent et tinrent un concile à Angers.
2. Ibid., Ms. N° 635. Chronicon Ecclesiæ Andegavensis. 552. Albinus obiit 1° die martii ætatis suæ 80, pontificatus 20. Sepultus est extra urbem, ubi nunc Ecclesia divi Petri.
3. *Gallia Christiana*, t. XIV, Col. 548. Obitum ejus anno 550 adscribunt 1 Martii. Sepultus est in Ecclesia Sancti Petri, in ædem Sancti Germani deinde transvehendus.
4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653. Anno 559 Corpus sancti Albini in ecclesiam sancti Germani, nunc sancti Albini nomine nuncuputam, circa id tempus, transtulit Eutropus episcopus.

Son tombeau se composait de trois grosses pierres avec un autel (1).

« Cette translation est rapportée dans la vie de saint Aubin avec le miracle des trois « pierres, qui se détachèrent du mur du caveau où le corps du saint reposait, afin de « montrer l'endroit qu'il fallait ouvrir pour lui donner passage, attendu que le caveau était « si étroit qu'il n'était pas possible de l'en retirer.

« ...Les trois pierres auraient bien pu tomber sans miracle, mais peu importe ; je « remarque seulement que l'usage d'enterrer les morts, les pieds tournés à l'orient, est de « tous les tems (2) ».

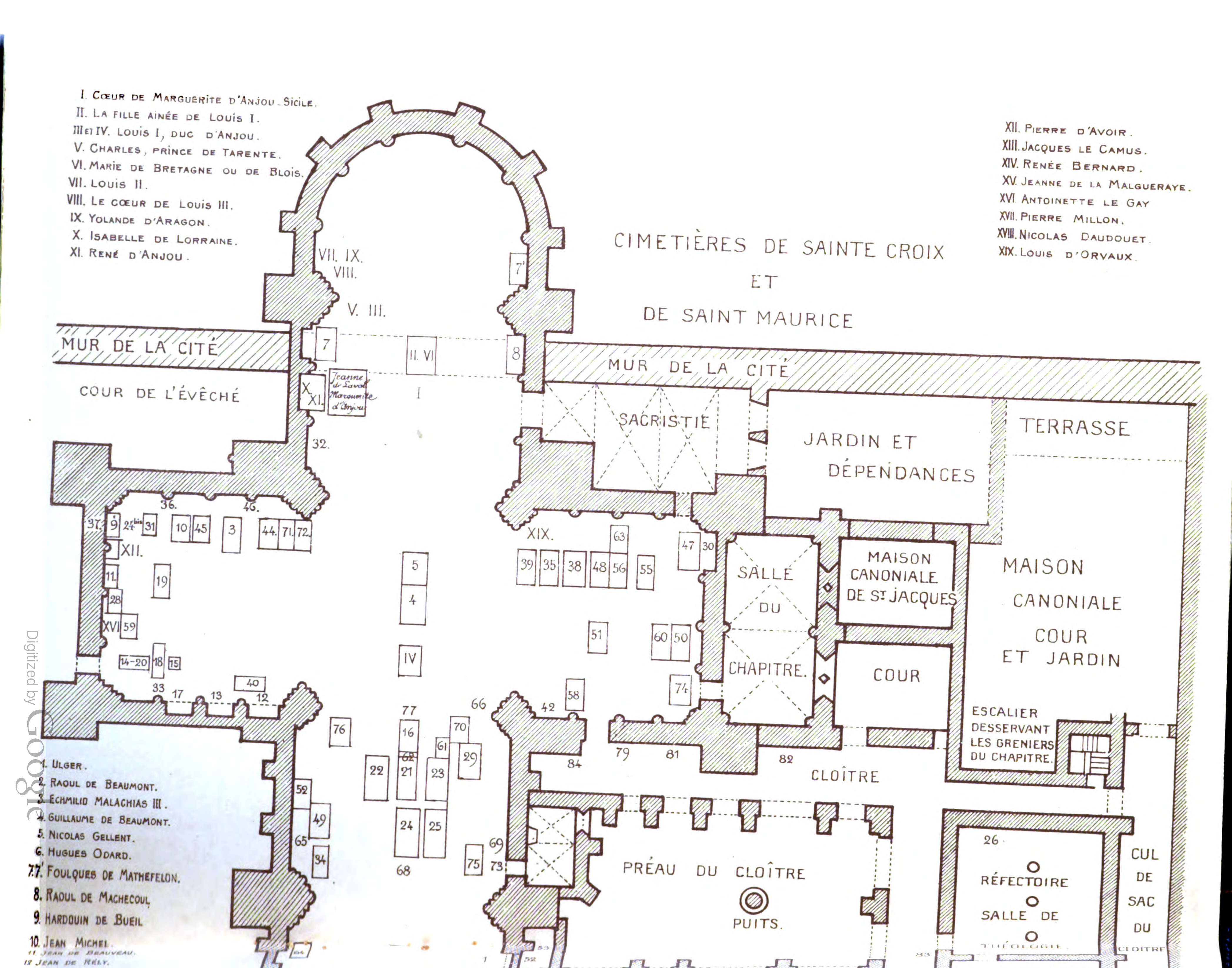


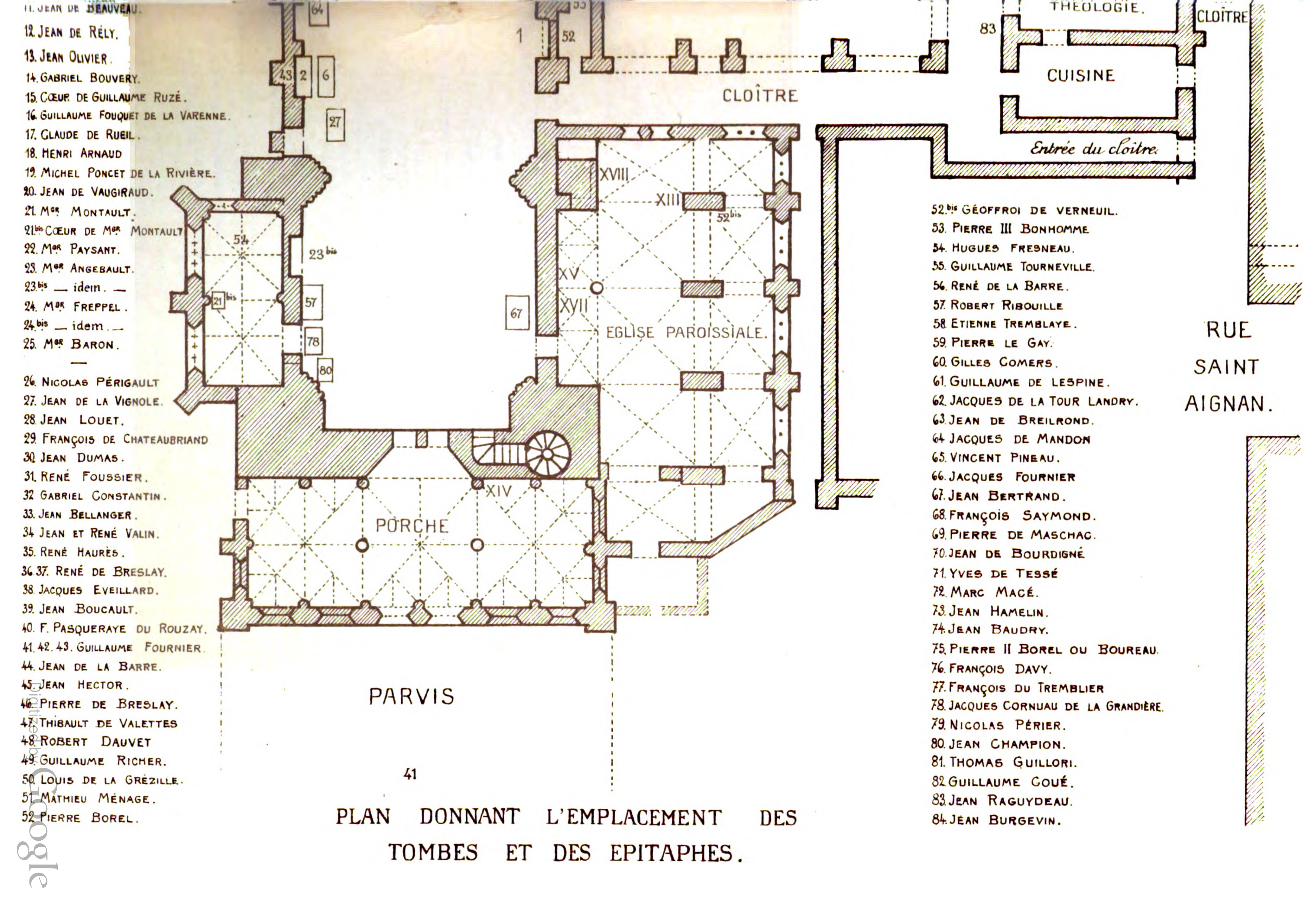
Lehoreau (3) écrit : Sous le grand autel (de l'église de Saint-Aubin) était une ancienne chapelle ou oratoire, où se trouvaient plusieurs tombeaux fort élevés.

M. Grille (4), parlant des diverses églises de saint Aubin, qui se sont succédé sur le même emplacement, les énumère ainsi :

« 1° Chapelle souterraine de Notre-Dame du Verger, bâtie par saint Hilaire en 356. « Elle a dans les titres le nom de *confession*, et aurait été tout entière conservée par saint

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, t. I, p. 186.
2. *Notice de la ville d Angers*, par Thorode, avec notes de l'abbé Longin, p. 188.
« Igitur cum sanctus Germanus Parisiorum episcopus vel comprovinciales ac pontifex successor ejus (sancti Albini), « ac populus vellent membra in *novam basilicam* devote transponere, et propter cellulæ angustiam, in qua conditus « fuerat, non daretur sacri corporis extrahendi licentia, cunctis hesitantibus et incertis quid agerent, curis popularibus « se virtus beatissimi viri mediatrix interserit. Nam expectantibus omnibus, et nichil deliberantibus, repente nutu divino, « discusso pariete cellulæ, qui erat ad pedes ejus a parte orientali, tres lapides ceciderunt, scilicet dato signo per « qualem locum se juberet educi posse, etc. Légende manuscrite de l'Église d'Angers, N° 157. Ce récit se trouve inséré « en entier dans les Bollandistes (*Acta Sanctorum*, Martii, t. I, p. 60, N° 97).
3. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial*, t. III, p. 50.
4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 1749. Cartons Grille. *Topographie d'Angers*.


I. Cœur de Marguerite d'Anjou-Sicile.
II. La fille ainée de Louis I.
III et IV. Louis I, duc d'Anjou.
V. Charles, prince de Tarente.
VI. Marie de Bretagne ou de Blois.
VII. Louis II.
VIII. Le cœur de Louis III.
IX. Yolande d'Aragon.
X. Isabelle de Lorraine.
XI. René d'Anjou.
XII. Pierre d'Avoir.
XIII. Jacques le Camus.
XIV. Renée Bernard.
XV. Jeanne de la Malgueraye.
XVI. Antoinette le Gay.
XVII. Pierre Millon.
XVIII. Nicolas Daudouet.
XIX. Louis d'Orvaux.
Cimetières de Sainte Croix et de Saint Maurice
Mur de la Cité
Mur de la Cité
Cour de l'Évêché
Sacristie
Jardin et dépendances
Terrasse
Maison canoniale cour et jardin
Salle du chapitre.
Maison canoniale de St Jacques
Cour
Escalier desservant les greniers du chapitre.
Cloître
Préau du cloître
Puits.
Réfectoire
Salle de Théologie
Cul de sac du cloître
Jeanne de Savoie Marguerite d'Anjou
1. Ulger.
2. Raoul de Beaumont.
3. Echmilid Malachias III.
4. Guillaume de Beaumont.
5. Nicolas Gellent.
6. Hugues Odard.
7.7'. Foulques de Mathefelon.
8. Raoul de Machecoul.
9. Hardouin de Bueil.
10. Jean Michel.
11. Jean de Beauveau.
12. Jean de Rély.



PLAN DONNANT L'EMPLACEMENT DES TOMBES ET DES EPITAPHES.

« Germain, évêque de Paris, quand il éleva une nouvelle église en 534. Il aurait placé « le maître-autel au-dessus de l'autel de cette antique chapelle, dont la voûte était soute- « nue par deux piliers, et dans laquelle on descendait par deux degrés parallèles d'une « douzaine de marches.

« 2° L'église, fondée en 534 par Childebert, à la sollicitation de saint Germain, fut dé- « truite en 1032 par un incendie qui dévora la ville d'Angers.

« 3° La troisième église, que j'ai vue debout, datait de la fin du XIe siècle. Elle a été « renversée de fond en comble.

La première assertion de M. Grille soulève des objections difficiles à résoudre, discutées par M. d'Espinay (1) et par M. l'abbé Longin (2) : je ne m'y arrêterai pas.

Volontiers je verrais des restes de l'église détruite en 1032 par l'incendie dans le mur du bas-côté nord en petit appareil avec fenêtres en plein cintre, formées de claveaux de pierre et de grandes briques, dans lequel on a incrusté après coup, vers la fin du XIe siècle, les piliers engagés qui s'y voient encore. Un très curieux dessin du mur (avant qu'il n'ait été enduit) se voit aux Archives de Maine-et-Loire.

La première translation des reliques du saint évêque eut lieu en 1070 (3). Alors le corps fut enlevé du cercueil placé dans la *Confession de saint Aubin* (4), pour être mis dans une châsse précieuse, renouvelée en 1128 « *in novam capsam* », par l'évêque Ulger (5). Le chef fut enchâssé à part en 1151 dans un reliquaire de vermeil, donné par l'abbé Robert de la Tour Landry (6).

Un dessin des ruines de l'église, en 1811, permet de voir au fond du chœur, une arcade cintrée, par laquelle on apercevait le tombeau de saint Aubin. Les deux portes, donnant accès dans la *Confession*, s'ouvraient sur le déambulatoire, entre le chœur et les chapelles.

On lit enfin dans la chronique de saint Aubin (7) : «... Sub altari principali, in sub- « terranea spelunca camerata sepulchrum S. Albini integrè reperitur... »

— **Eutrope.**
— **Domitien.**
— **Baudegesile.**
— **Saint Lézin** († en 606). « *Hoc anno, Kalendis Novembris, obitus Licinii, qui sepultus*

1. *Notices archéologiques*, pp. 154-156.
2. *Notice de la ville d'Angers*, par Thorode, avec notes de l'abbé Longin, p. 185 et suivantes. Note.
3. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. Ms. de Dubuisson-Aubenay, p. 118. Calendarium sancti Albini. 1070. Corpora sanctorum præsulum Albini et Clari cum aliis reliquiis translata sunt.
4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 895, t. II. Saint Aubin.
5. Ibidem. Du Martyrologe de l'abbaye : « Anno ab Incarnatione Domini MCXXVIII indictione VI in sancta Ro- « mana Ecclesia, Honorio p.p. præsidente, Ludovico Philippi Francorum regnum strenue gubernante, convenerunt « in unum Engolismensis episcopus Romanæ sedis legatus et Hildebertus Turonensis archiepiscopus cum venerabili- « bus viris episcopis Guidone Cenomanensi, Hameleno Redonensi, Ulgerio Andegavensi, Bricio Nannetensi, abba- « tibus quoque quamplurimis : atque rogatu Domini Roberti abbatis hujus loci totiusque congregationis transtulerunt « corpus S. Albini præsulis in novam capsam auro et argento mirificè adornatam, ibique præsentibus Dnô Fulcone « nobilissimo consule et Gaufrido ejus filio, multaque nobilium turba tam clericorum quam laïcorum, die Kalendarum « Martiarum, honorificè condiderunt. »
6. *Histoire d'Anjou*, de Barthélémy Roger, Revue d'Anjou, 1852, p. 121.
7. Bibliothèque Nationale, fonds latin. Ms. N° 13816, p. 20.

fuit extra urbem in ecclesia, quam construxit (1). » Il s'agit de l'église de Saint-Jean-Baptiste, appelée dans quelques actes *saint Lézin* et plus communément *saint Julien* (2).

Trente-trois ans après, saint Mainbœuf, son disciple, releva ses reliques, qui se trouvaient sous l'autel. Les ornements pontificaux avec lesquels il avait été enterré furent trouvés intacts. M. Grille affirme les avoir vus *tout entiers, jusqu'aux plus petites figures et lettres y estant*, encore que le tout ait été en terre environ trente-trois ans (3). Ils consistaient en une aube, une chape (plutôt une chasuble de forme antique), une étole et un manipule de soie rouge, sans galons. Ces précieux objets sont restés dans le trésor de Saint-Julien jusqu'à leur translation à la cathédrale le 19 avril 1791 (4). Inutile de dire qu'ils ont été perdus à la Révolution.

En voici la description, tirée d'un manuscrit de la Bibliothèque du grand séminaire d'Angers (5) :

« On expose la veille de sa fête, les ornements de saint Lézin, trouvés dans son tom-
« beau avec ses ossements sous le grand autel, lorsqu'on fit la translation dans la châsse
« de vermeil, qui est au-dessus du grand autel. Ces ornements consistent :

« 1° En une *chasuble*, d'une espèce de satinade rouge, *faite à l'antique*, c'est-à-dire
« comme une chape cousue par devant, qui n'a qu'une seule ouverture, par où passer la
« tête.

« 2° Une aube de lin, damassée, qui a quelques broderies au bout des manches.

« 3° Un amict de la même matière et une petite broderie d'un pouce tout autour.

« 4° Un manipule et une étole de la même matière en broderie (6).

« 5° Une seconde étole rouge et une ceinture de la même couleur.

« On étend tous ces ornements le long d'une perche, destinée à cet usage, qu'on suspend
« au-dessus de la balustrade de communion (7). On conservait en outre ses deux souliers,
« une chausse et un peigne d'ivoire (8). »

Eusèbe Brunon transféra les reliques de saint Lézin dans une châsse de vermeil sur le grand autel. Les évêques de Saint-Pol de Léon et de Rennes assistèrent à la cérémonie en 1069 (9). Un nouveau reliquaire fut fait en 1491 (10) ; il était brillamment illuminé pour

---

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 635, *Chronicon Ecclesiæ Andegavensis*.
Hildeberdi et Marbodi Opera, p. 1429. « Kalendis Novembris, præsul sanctissimus migravit a corpore sepultusque est magnifice, cum multa ordinum frequentia in monasterio S. Joannis Baptistæ, quod ipse a fundamentis exstruxerat, ibique Deo serviendum assidue collegium instruxerat monachorum... »
2. *Notice de la ville d'Angers*, publiée par l'abbé Longin, 1897, p. 139, note 2.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. Grille. Carton N° 129. Angers 4.
4. Archives de Maine-et-Loire. Série C, N° 42. Saint Julien.
5. *Journal des Usages du séminaire d'Angers, en 1724*, par un maître de Cérémonies, p. 289.
6. *Monographie*, t. III, p. 23. Voir la description de l'Etole.
7. On voit encore dans la cathédrale de Cantorbéry, les cottes d'armes, le bouclier et l'épée du prince Noir, suspendus à une poutre.
En souvenir de saint Piat, on tendait à travers le carrefour une corde à laquelle pendait un chandelier à bassin, devant la croix de saint Piat, pendant l'octave de sa fête. On pendait à la même corde un *drap fort antique* qui, suivant l'opinion d'aucuns, était tendu là, quand le saint prêchait. — *Histoire de Tournay*, par Jean Cousin, t. I, p. 110.
Voilà deux exemples à rapprocher de l'exposition des ornements de saint Lézin.
8. Archives de Maine-et-Loire. Série C, N° 24.
9. *Revue d'Anjou*, 1854, t. I, p. 36.
10. *Ibid.*, 1857, t. II, p. 78. Manuscrit d'Oudin : « Le mardi 21 juin 1491, la translation du vrai corps de Mr saint

la fête du saint (1). Le bras, enchâssé à part, était exposé à la dévotion des fidèles sur une petite table entre deux cierges (2).

Du temps de Ménard et d'Arthaud, on conservait un fragment de son tombeau, sur lequel était écrit en lettres barbares (3) :

Vas habet hoc fracti sinio fragmenta sepulchri
Licinii sancti quo gleba beata quievit.

— **Tardulphe.**

— **Saint Mainbœuf** († le 17 des Calendes de Novembre 644) fut enterré dans l'église de Saint-Saturnin qu'il avait fait bâtir et qui prit plus tard son nom (4). Son corps, mis sur l'autel peu de temps après sa mort dans une châsse de bois, fut transféré dans une châsse d'argent en 1214 (5). Son bras, renfermé dans un reliquaire spécial, était exposé quand la procession mensuelle de la cathédrale se rendait à Saint-Mainbœuf (6). La châsse de saint Mainbœuf fut visitée en 1524 par Jean, évêque de Rouanne (7), et le 13 décembre 1640 par Mgr Claude de Rueil, qui en donna des reliques au duc de Brissac (8).

— **Niulphe.**

— **Saint Loup** est inscrit sur les plus anciens catalogues, dont un remonte au IXe siècle (9), entre Niulphe et Aglibert. C'est donc à tort, dit M. Port (10), qu'on l'a reporté à la fin du IXe ou au Xe siècle. Son corps fut déposé dans le cimetière de Saint-Martin, à l'endroit, dit Rangeord, où l'on éleva depuis une croix, qui subsistait encore de son temps. Le texte de 1012 dit au contraire que les reliques furent trouvées *in quodam subgrondario sub*

» Lezin fut faite en l'église de Mr saint Jean Baptiste d'Angers par R. P. Mre Pierre de Laval, archevêque de Reims, » évêque de Saint Malo en Bretaigne, abbé de Saint Aubin, accompagné de R. P. Mre Jehan Tillon, abbé de Saint Serge » et de Saint Bach, d'Angers. »

1. Bibliothèque du séminaire d'Angers. *Journal des Usages du Séminaire*, en 1724, p. 290. Outre le luminaire ordinaire » quand le Saint-Sacrement est exposé, on met une quantité de cierges dessus et autour de la châsse. Au-dessus et sur » le devant, il y a une espèce de *sautoir*, qui fait à peu près le même effet que le chandelier triangulaire de la semaine » sainte. Tout autour il y a des fiches. Il faut disposer les cierges par étages pour éviter la confusion. Ceux qui sont aux » côtés vont toujours en diminuant, les plus éloignés sont les plus hauts, et les plus près, les plus petits. Lorsque les pro- » portions sont bien gardées toutes ces lumières font un effet merveilleux... »

2. Ibidem, p. 291.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 629. 3e cahier, Saint Lézin.

4. *Hildeberti et Marbodi opera*, p. 1,505... « Spiritum Deo reddidit septimo decimo Kalendarum novembris die » sepultusque honorificè, cum multa undiquè concurrentium populorum frequentià, in sacello apud basilicam sancti » martyris Saturnini, quam, ut supra dictum est, et ipse construxerat... »

5. *Mémoire des reliques de S. Mainbœuf*, 19 mars 1683, sur une feuille volante, placée dans l'un des manuscrits de Grandet, au séminaire d'Angers : « Dans la grande châsse, sur les ossements de S. Mainbœuf se trouve un billet escrit en ces termes :

« Anno 1214 ab incarnatione Dni fuit translatum corpus beati Magnobodi feretro ligneo in feretrum argenteum » Regnante Philippo rege Francorum, Joanne rege Anglorum movente guerram contra ipsum. Guillelmo de Bello- » monte Andegavis sedente episcopo die lunæ Pentecostes. Magistro Benedicto, Philippo canonicis ejusdem ecclesiæ » magistro scholarum Andegavis presentibus cum capellanis et clericis. »

Dans l'autre paquet est écrit le billet suivant : « Hic sunt fragmenta et vestimenta beati Magnobodi, quæ fuerunt » circa corpus. »

6. Bibliothèque de l'Evêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 11.

7. Bibliothèque d'Angers. Ms N° 867, p. 404.

8. Archives de Maine-et-Loire. Série G, n° 706, p. 47.

9 Bibliothèque Nationale. Fonds latin n° 3837, fol. 193.

10. Dictionnaire historique et biographique de Maine-et-Loire, t. II, p. 551.

sarcophago magno, reperto in ecclesia sancti Martini [1], sous une sorte d'*arcosolium*, recouvrant l'arcade au fond de laquelle était placé le sarcophage, à l'intérieur de l'église. Hubert de Vendôme les exposa dans une châsse d'argent sur le maître-autel de saint Martin en 1012. Voilà, si je ne me trompe, la date de la magnifique chasuble, dont je donne le dessin [2] et qu'on aura retirée de la châsse soit en 1195 [3], soit en 1499 [4], soit enfin en 1620, quand elle fut visitée par Mgr Fouquet de la Varenne [5].

Le chef de saint Loup, enchâssé dans un buste de vermeil, était exposé dans l'église en certaines occasions et porté au travers des rues en cas de calamité publique [6]. Son calice, sa tasse et ses ornements figurent sur l'inventaire du 20 Nov. 1790 [7].

— **Aglibert**, vénéré comme saint dans l'abbaye de Saint-Serge seulement, y fut sans doute enterré. Ses reliques étaient conservées dans une châsse de vermeil et portées pendant certaines processions [8].

— **Godebert** fut autrefois reconnu pour patron de l'abbaye de Saint-Serge. Ses ossements étaient renfermés dans la même châsse que ceux de son prédécesseur [9].

— **Gariac.**

— **Boson.**

— **Colatode.**

— **Bénigne** († vers 720).

— **Béat.**

— **Satrius.**

— **Mauriole.**

— **Gentien.**

— **Saint Benoît** († vers 827) reposait dans une des cryptes de l'église de Saint-Maurille [10]. Son corps fut placé dans une châsse sur l'autel de cette même église et son chef

1. *Revue d'Anjou* 1854, t. I, p. 43. Les saints évêques d'Angers, par Rangeard. Description de la ville d'Angers. Réimpression de 1868, p. 284.

2. *Monographie*, t. III, p. 68.

3. *Archiepiscoporum et Episcoporum chronologica historia*, auctore Joanne Chenu, 1621, p. 124. Les chanoines trouvèrent en 1195 dans sa chasse un parchemin sur lequel était écrit :

» Hic reliquiæ B. Lupi Episcopi Andegavensis et confessoris repertæ a venerabili Huberto episcopo in quodam sug-
» grondario sub sarcophago magno, reperto in ecclesia Sancti Martini anno Incarnationis millesimo duodecimo
» calend. Aprilis, Rege Francorum regnante Roberto. Ab Andegavensibus ipsius festum quotannis 17 octobris cele-
» bratur. »

4. *Les saints Évêques d'Angers*, par Rangeard, imprimés dans la *Revue d'Angers*, année 1854, t. I, p. 43.

5. *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 146. (Journal de Louvet.) « Le samedi 17e jour d'octobre 1620, M. Fouquet de la
» Varenne, évêque d'Angers, a fait ouvrir la châsse de M. S. Loup qui est sur le grand autel de M. S. Martin, de
» laquelle il a tiré ung des os dudit saint qui a été mis en un reliquaire d'argent fait en forme de bras, au lieu d'une
» autre relique qui avait été dérobée dans la dite église, dont le révérend évêque a fait procès-verbal. »

6. Bibliothèque de l'évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 11.

7. « Une chasuble de saint Loup, étole et manipule. — Le chef de saint Loup en vermeil, piédestal en cuivre.
» Le bras de saint Loup, feuille d'argent avec son calice et sa patène en vermeil.

8. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 47. La châsse de saint Aglibert est de vermeil doré d'un très beau travail à la moderne.

9. *Description de la ville d'Angers*. Réimpression de 1868, p. 379. Corpora SS. Godeberti et Agliberti, successive, Andegavensium præsulum, quæ in capsa argentea asservantur.

Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 48. « Il est étonnant que l'église d'Angers, qui de tout
« temps a travaillé à la recherche de ses pieux patrons, ait ignoré jusqu'à ce jour la sainteté de ces deux saints évêques,
« que la tradition dans la seule église de Saint-Serge reconnait pour saints. »

10. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 637, pièce II. « *Benedictus obiit 15 julii sepultusque est in ecclesia S. Maurilii.* »

enfermé dans un buste d'argent. Mgr Arnaud transféra les reliques de saint Benoît dans une nouvelle châsse en 1661 (1).

— **Flodegaire** († vers 829).

— **Arglehaire.**

— **Dodon** († le 9 novembre 880).

— **Rainon.** († vers 906). Cartulaire de la cathédrale : « Kalendis decembris obiit Raino, piissimus episcopus (2). »

— **Rothard** († 15 des calendes de février) (3).

— **Rainauld** I.

— **Hervé.**

— **Aymo** († le 14 des calendes de novembre) (4).

— **Néfingue** († la veille des ides de septembre 973) (5).

— **Rainauld** II quitta son diocèse pour accompagner Foulques Nerra en Terre sainte l'an 1010. Il le suivit malgré sa vieillesse et ses infirmités jusqu'à Embrun, où il mourut. Saint Imisdas l'enterra sous l'autel de la sainte Vierge, dans le transept droit de l'église Saint-Marcel (6). Cet édifice fut renversé par les Huguenots, les fondations en ont été retrouvées, il y a quelques années, quand on construisit le collège communal : malheureusement aucune recherche ne fut faite pour découvrir le tombeau de notre évêque (7). Aujourd'hui, il n'y faut plus songer.

— **Hubert de Vendôme** († le 6 des nones de mars 1046) (8), fut enterré suivant les uns

---

1. Ibid., Ms. N° 624, p. 634. « Le jour de la Madeleine 1221, Guillaume de Beaumont visita les châsses de l'église « de Saint-Maurille, où étaient les corps de *saint Benoît*, évêque d'Angers, de saint Guinganton, évêque, une grande « partie du corps de saint Genouil ou Genulphe, évêque de Cahors, le corps de saint Samson et une grande partie « du corps de saint Marcel, pape et martyr. »

Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p.12. Quand la procession du mois allait à Saint-Maurille, on y « exposait le buste de *saint Benoît* ». — Ibidem, t. IV, p. 199.

Voici le procès-verbal de l'ouverture de la châsse de saint Benoît sous Mgr Arnaud, du 9 nov. 1660, extrait du Ms. N° 687 de la Bibliothèque d'Angers : « Invenimus autem in capsa dexteri lateris corpus sancti Benedicti, confessoris, « quondam Andegavensis episcopi dempto capite, quod in eadem ecclesia thecâ argenteâ separatim asservatur, corpus « sancti Guingantonis episcopi, et magnam partem dicti corporis sancti Genulphi... In alterâ autem capsâ seu sinistri « lateris corpus sancti Samsonis, martyris, cum magna parte corporis sancti Marcelli papæ et martyris. »

Le 27 novembre 1661 eut lieu la translation dans deux châsses, l'une entièrement neuve, l'autre seulement restaurée,

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 629, p. 14.

3. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *Ms. de Dubuisson-Aubenay.* Ex Calendario Sancti Mauricii Andegavensis, p. 114.

4. Ibidem, p, 116vo.

5. Ibidem, p. 116.

6. Bibliothèque de Carpentras, Ms. N° 1784, fol. 130, d'une écriture du XVIe siècle : « Rainaldus, episcopus Ande- « gavensis in ecclesia sancti Marcelli Ebrodunensis, in dextro brachio crucis, sub ipso altari sanctæ Mariæ sepultus « est anno millesimo decimo, cum ad sepulchrum domini hyerosolimam, comitante Fulcone Andegavensi comite, « iret. »

Gallia Christiana, T.XIV, colonne 558...« Episcopus civitatis (Ebredunensis) qui non longe in montanis illis aberat, « advocatur. Ille adveniens sacerdotalibus sacerdotem exsequiis in ecclesia sancti Marcelli martyris, in dextro brachio « crucis sub ipso altari S. Mariæ sepelivit, anno ab Incarnatione D. N. J. C. millesimo decimo. »

Le récit de sa mort est donné dans l'*Histoire d'Anjou*, de Barthélémy Roger, imprimée dans la *Revue d'Anjou*, 1852, p. 141.

7. Communication de M. Joseph Roman, archéologue à Embrun, 2 janvier 1896.

8. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *Ms. de Dubuisson-Aubenay.* Ex Calendario Sancti Mauritii Andegavensis, p. 114. VI Nonas Martii obiit dominus Hubertus, præsul mitis cleroque amantissimus, anno 1046, ordinationis suæ 42.

dans le cloître ([1]) ou dans la chapelle de Saint-Brieuc, de l'abbaye de Saint-Serge ([2]), suivant les autres dans le monastère de Saint-Florent ([3]).

— **Eusèbe Brunon**, qui rapporta d'Agaune le chef de saint Innocent en 1070 ([4]), se démit de son évêché quelque temps avant sa mort, survenue le 27 août 1081. On ignore le lieu de sa sépulture. Marbode composa son épitaphe ([5]) :

BRVNO PATER, JVCVNDE SENEX, MITISSIME PRESVL,
CVIVS COR PIETAS, LINGVA MEL ET LAC ERAT ;
SI TIBI CVLPA FVIT, QVOD NVLLVM LÆDERE VELLES,
QVALE TVVM MERITVM CVM BONA CVLPA FVIT.
QVID TIBI, CARE PATER, CLERVS, POPVLVSQVE PRECEMVR ?
VT QVOD TV NOBIS, HOC TIBI SIT DOMINVS.

— **Geoffroy I de Tours** († le 6 des ides d'octobre 1093). On ne sait pas où il fut enterré. Voici son épitaphe, composée par Marbode, comme la précédente ([6]) :

HIC JACET ANDEGAVÆ GAVFRIDVS EPISCOPVS VRBIS,
SI CARO PONTIFICIS MORTVA NOMEN HABET.
AT SI SPIRITVI MAGIS HOC APTARE VELIMVS,
NON JACET HIC PRESVL, SED SVPER ASTRA SEDET.
QVOD SI CORPOREIS TANTVM SITVS EST TRIBVENDVS,
NEC STAT, NEC RECVBAT, NEC SVPER ASTRA SEDET.
GLORIA CARNALIS PERNICIBVS EVOLAT ALIS.
QVÆ MVNDVM PARET GLORIA, FINE CARET.

— **Geoffroy II de Mayenne** se retira à l'abbaye de Cluny en 1101, après s'être désisté de son évêché et mourut le 11 des calendes de mars 1103 d'après le Nécrologe de Saint-Serge ([7]).

---

1. *Gallia Christiana*, t. XIV, Colonne 559. « Decessit VI non Martii 1047 secundum recentem computum et in claustro S. Sergii sepultus est.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 656 t. I, Évêques. Hubert fut inhumé dans une des chapelles de l'église Saint-Serge, dédiée à saint Brieuc, par Gervasius, évêque du Mans, suivant le Cartulaire de Saint-Serge.

3. Ibidem, Ms. N° 636, p. 10. Anno MCVIII obiit Emma, vicecomitissa Cenomanensium II idus Octobris quæ fuit neptis domini *Huberti dulcis memoriæ Episcopi Andegavensis, cujus corpus sepultum est intra monasterium beati Florentii* per dominum Vulgrinum abbatem Sancti Sergii, postea episcopi Cenomanensium......

Chronique de l'Evêché d'Angers, p. 10. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 635.

1047. Tertio martii Obiit hubertus, sepultusque est in ecclesia sancti Florentii ut asserit illius Abbatiæ Cartulare, attamen Ecclesiæ Andegavensis Kalendarium notat obitum huberti uno anno citius accidisse ejusque elogium continet his verbis.

Sexto nonas Martii Obiit dominus Hubertus, præsul mitis, cleroque amantissimus anno ab incarnatione Dni nostri Jesu Christi 1046 ordinationis ejus 42°. Hic præ compluribus suorum prædecessorum, sedis istius præsulum, magnificus, clarus ac nobilis, canonicatum nostrum a prisca dejectione sua, quæ, partim per oppressionem tyrannorum, partim per antecessorum Episcoporum negligentiam, miserabilis contigerat, in aliquantulam restaurationem relevare studiose curavit. Ob quæ piæ paternitatis beneficia meritaque perennia specialiter præ cœteris Episcopis nostris, universis collegii nostri fratribus, jure semper memorabilis atque etiam veneratione egregia condignus est, hujus ethenim perpetuam commemorationem nos presentes et futuri successores nostri necesse habemus ex debito celebriorem in orationibus et elemosinis nostris agere, ne de tanta illius in nos et locum nostrum benedignitate judicemur indigni si appareamus ingrati.

Ex cal. Eccl. And., fol. 40.

4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 629, 1e Cahier.

5. *Hildeberdi et Marbodi opera*, col. 1619.

6. *Ibidem*, p. 1619.

7. *Annales Benedictini*, dom Mabillon, t. V, pp. 355 et 439.

— **Renauld III de Martigné** ou des Prés, transféré en 1125 à l'archevêché de Reims, mourut (idibus januarii) [1] en 1138 et fut enterré à l'abbaye d'Igny, qu'il avait fondée, au côté de l'autel vers le midi.

Devenue propriété particulière, l'abbaye existe encore en partie.

Voici ce qu'on lit dans la *Gallia Christiana* [2] :

« Corpus ejus Igniacum translatum ad latus altaris versus meridiem conditum est cum « hoc epigraphe tumulo ejus recentiori, ut credo, manu addita :

EGO RAINALDVS A PATRIS QVONDAM
ARCHIEPISCOPVS REMENSIS
PRESBYTER.
CREDO QVOD REDEMPTOR MEVS VIVIT,
ET IN NOVISSIMO DIE DE TERRA SVRRECTVRVS SVM,
ET IN CARNE MEA VIDEBO DEVM SALVATOREM MEVM.
OBIIT MCXXXVII, XIX KAL. JANVARII.

« At sequens inscriptio videtur diem et annum retulisse certius his versibus :

ANNO MILLESIMO CENTENO TER QVOQVE DENO
OCTAVOQVE SIMVL, CVM JANI DICITVR IDVS
REMENSIS PRÆSVL MEMORANDVS OBIIT RAINALDVS.

La date de 1138 paraît plus certaine. Elle est donnée dans le catalogue des Archevêques de Reims ; de plus l'abbaye de Saint-Thierry de Reims possédait une charte de Renauld, datée de 1138 [3]. On lit dans le Calendrier de Saint-Maurice d'Angers [4], ...XIX Calendas Februarii obiit Reginaldus junior, primo noster episcopus, postmodum Archiepiscopus Remensis, in cujus anniversario singulis annis tredecim pauperes edere debemus et signa pulsare.

Les anciens bâtiments et la chapelle de l'abbaye d'Igny furent reconstruits de 1779 à 1789. Ils existent encore ; on a transporté dans la nouvelle église les restes de Renauld, qu'on a recouverts d'une dalle, sur laquelle est gravé ce qui suit [5] :

SVB HOC LAPIDE
RECVNDVNTVR CINERES
DOMINI RAINALDI
ARCHIEPISCOPI REMENSIS
HVJVS CÆNOBII
PRIMI FVNDATORIS
TRANSLATÆ
ANNO D^{ni} MDCCLXXXVII.

1. Bibliothèque du M[is] de Villoutreys. *Ms. du Dubuisson-Aubenay.* Kalendarium S. Sergii Andegavensis, p. 120.
2. Volume IX, Colonne 83.
3. Lettre de M. l'abbé Bussenet, secrétaire de l'archevêché, 8 juin 1871. — Documents de l'histoire de France. Archives administratives de Reims, par Varin, t. I, p. 64. « II Idus januarii 1138 decessit dominus Rainaldus... »
4. *Metropolis Remensis Historia*, Marlot, 1679. t. II, p. 324.
5. Lettre du frère Marie-Augustin, du 9 octobre 1876.

1. [1] — **Ulger** († 17 des Calendes de novembre [2] 1149), est, dit-on, le *premier* évêque, inhumé dans la cathédrale [3]. La notice que je dois consacrer à son tombeau, étant très longue, je la diviserai en plusieurs paragraphes.

Historique. — Son cercueil de pierre fut placé non pas en terre, mais sur un soubassement de pierre de taille, érigé au fond d'une arcade de la seconde travée de la nef (non encore voûtée) [4], du côté droit. On a dit aussi qu'il avait été enterré *dans le cloître :* cette affirmation ne contredit pas la première, le cercueil de pierre étant pris dans le mur, de telle sorte que l'une des parois se voyait de la *nef* et l'autre du *cloître*.

L'arcade, sous laquelle se trouvait le tombeau, était peut-être même au XI[e] siècle la porte du cloître ; en ce cas Ulger en aurait ouvert une autre un peu plus bas pour agrandir celui-ci, comme il en fit percer une sous un des contreforts d'Hubert de Vendôme, presqu'en face, dans la direction de la rue de l'évêché. Cette arcade, remaniée par un de la Barre, quand il fit construire l'autel de Saint-Mathurin, fut stupidement murée en 1783, puis rétablie en 1872 avec un luxe de colonnes et de moulures, qu'elle n'avait jamais connu. Quelle erreur de l'architecte de l'avoir enrichie comme toutes les portes et les autres arcades, refaites par lui, d'une *archivolte en saillie sur le nu du mur* [5] ! A quoi bon cette moulure à l'*intérieur* du monument ?

Le chapitre fit envelopper la partie du cercueil de pierre, formant saillie dans le fond de l'arcade, d'une châsse de bois à un seul versant, toute couverte d'orfévrerie. Telle est la disposition de deux grands reliquaires de la cathédrale de Coire [6].

Le tombeau d'Ulger, entièrement revêtu de feuilles de cuivre doré, rehaussé d'inscriptions et d'ornements en *or sur fond de vernis brun*, couvert de statuettes artistement *repoussées*, au centre desquelles brillait son portrait en *émail champlevé*, était vraiment digne de lui. Les chanoines, reconnaissants de ses bienfaits, lui avaient érigé ce monu-

---

1. Les numéros, qui comme celui-ci, seront placés avant le nom des évêques, indiquent la place occupée par leur tombeau et correspondent à ceux du plan des sépultures et plaques de fondations.

2. Bibliothèque du M[is] de Villoutreys. *Ms. de Dubuisson Aubenay*, p. 116[vo]. Calendrier de Saint-Maurice. October, 17 Kalendas obiit Ulgerius, bonæ memoriæ episcopus Andegavensis, qui dedit decano et capitulo furnum Calumnæ (four de Chalonnes) et multas ecclesias et vivens adhuc constituit unam præbendam, quæ assidué circa ecclesiam nostram pro ejus animâ versabitur et officium faciet.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 683, T. III, p. 186... Ulger fut enterré non pas dans l'église cathédrale, car on n'y avait jamais enterré personne (?), mais dans une chapelle du cloître, sous une arcade, qui est dans la muraille de l'église.

Ibidem. — Ms. N° 624, p. 450. C'est le premier évêque et, je crois, le premier homme, qui ait été enterré dans l'église d'Angers, car anciennement on enterrait non seulement hors des églises, mais hors des villes.

Ibidem. — Carton 895, t. IV, p. 178. Obiit Ulgerius die 16 Kal. Nov. 1148 et sepultus est in præclaro et magnifico sarcophago auro gemmisque, ac variis imaginibus encausti ornato, elevato juxta murum prope altare sancti Mathurini visiturque in memorato tumulo illius effigies, circa quam leguntur sequentes versus : Hic jacet... Probabilissimum est Ulgerium primum omnium fuisse, qui in Andegavensi Ecclesia inhumatus fuerit, nam, ut observatum est sæpius, extra urbem corpora sepeliebantur.

4. Les voûtes furent commencées sous l'épiscopat de Normand de Doué, son successeur (1150-1153).

5. Les archivoltes ne sont pas de simples ornements. A l'*extérieur* de l'édifice, elles ont pour objet d'empêcher l'eau pluviale de manger les sculptures des voussures concentriques d'une fenêtre ou d'un portail : à l'*intérieur*, elles n'ont aucune utilité.

6. Voyez deux châsses à un seul versant, comme celle d'Ulger, dans le *Trésor de Coire*, par M. Molinier. Celle de Saint-Lucius est ornée de pilastres gravés ; les noms des saints sont inscrits sur les cintres. Elle est d'un travail assez grossier et d'un aspect encore roman, bien qu'elle ait été faite en 1252.



ment et s'assemblaient autour de son tombeau « *ad tumulum* » au jour de son anniversaire pour y chanter les vigiles et la messe des morts en grande solennité (1).

En 1487, il fut décidé d'ouvrir son cercueil, pour vérifier s'il ne contenait pas d'écrits importants (2). Cette délibération fut-elle exécutée ? Je l'ignore absolument.

Les Huguenots (dont nous aurons tant de fois à signaler les méfaits en 1562) et plus tard des voyageurs peu scrupuleux se permirent de temps à autre d'arracher quelques-unes des pièces d'orfévrerie rapportées, des statuettes notamment, si bien qu'en 1636, au témoignage de Bruneau de Tartifume, il ne restait plus que dix-sept des quarante-huit personnages en relief, dont les arcades du monument étaient ornées (3).

Quelques années avant la Révolution le tombeau fut ouvert (4).

« Le 20 septembre 1757 un chanoine ayant fait ôter ce cercueil de bois revêtu de « cuivre doré, on découvrit une tombe placée dans le mur à la hauteur d'environ quatre « pieds. Il y fit faire une ouverture, à la faveur de laquelle on put voir en dedans le corps « de ce grand évêque. On le trouva couvert de ses ornements pontificaux. Ses souliers « étaient quarrés (5) par les extrémités et sans talon. Le dessus était découpé à la façon « de la chaussure des anciens. Son suaire s'était conservé encore entier et presque dans « sa première blancheur. Comme je n'ai vu aucun des restes de sa soutane, j'ignore s'il « en avait une. Son rochet était d'une toile assez fine, sa chasuble d'une étoffe de soie à « fleurs rouges sur fond violet. Sa crosse de bois était dans toute sa longueur. La popu-« lace informée de cette découverte et poussée par une curiosité funeste ou par une « aveugle superstition accourut en foule le 21 à ce tombeau. On l'ouvrit par l'endroit « qu'on avait inutilement refermé dès le matin. Chacun s'empressa d'enlever quelque « partie des vêtements qui couvraient les ossements de ce grand évêque. Rien n'eût « échappé à ce pillage, si on ne se fût empressé de cacher ce précieux monument à ses « regards. On y réussit en couvrant cette pierre du cercueil du petit mausolée de bois « qui y est aujourd'hui... »

Le 15 février 1783, le chapitre, désireux de faire badigeonner la cathédrale, décida de faire murer les quatre arcades de la nef, même celle qui contenait le tombeau d'Ulger (*quod nefas*, a-t-on écrit avec raison, en marge) afin de rendre les murs *plus propres à recevoir un enduit uniforme* (6).

Cet acte de vandalisme fut exécuté avec une barbarie, que j'ai pu apprécier en 1871. On ne se donna même pas la peine d'enlever le mausolée de bois, dont il est question plus haut, on brisa à coups de hache les saillies formées par la moulure de sa base et on maçonna contre ce précieux monument.

C'est toutefois le cas de dire *felix culpa ;* si le tombeau n'avait pas été dérobé aux

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 636, p. 158... Pro his et multis beneficiis statuimus ei, in ejus anniversario, tredecim pauperes annuatim pascere et tria classica sonare et ad tumulum ejus vigiliam et missam solemniter celebrare.

2. Bibliothèque de Chateau-Gontier. — Ms. d'Audouys. Délibération du 19 décembre 1487 : Aperiatur tumba defuncti bonæ memoriæ Ulgerii quondam episcopi, ut sciatur si quid in scriptis de gestis ejus reperiatur et an ossa ejusdem ibidem requiescant.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 4.

4. Ibidem, Ms. N° 628, p. 142.

5. Les souliers n'étaient pas carrés, mais un peu pointus. Voir le croquis, que j'en donne.

6. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 656, t. II.

regards par un mur, il eût été certainement violé en 1793. Le vandalisme du chapitre l'a sauvé de la profanation.

Découverte. — Au moment de la restauration de la nef de la cathédrale en 1871, je pris l'initiative de demander à l'architecte de faire enlever quelques tuffeaux à l'endroit que je lui désignai. A peine une pierre fut-elle détachée, que j'aperçus l'antique et vénérable *mausolée de bois*, laissé en place en 1783 et recouvrant le cercueil. Ma joie fut telle que, sur l'heure, je courus prévenir Mgr Freppel de cette découverte. Il daigna s'arracher un instant à ses occupations, mais il faut bien l'avouer, cette châsse si mutilée, à peine dégagée des décombres, le laissa très froid ; je ne parvins pas à lui faire partager mon enthousiasme pour cet objet si précieux pour l'histoire de l'Art. Les moindres fragments qui s'en détachèrent furent recueillis avec la châsse elle-même au Musée de l'Évêché. L'architecte restaura l'arcade et le soubassement, non sans y ajouter une corniche, qui n'avait jamais existé (1).

Description. — L'aspect général est vraiment peu flatteur. Le « *fust* (2) » consiste en planches de chêne de 0m03 d'épaisseur, assemblées avec des chevilles, dans lesquelles l'ouvrier élégit les chanfreins d'encadrement et les cintres des arcades. Chacun des pilastres, taillé à part et garni d'une mince feuille de métal, a été rapporté et fixé avec des clous de cuivre. La longueur totale est de 1m98 ; la profondeur de 0m39 seulement, parce que la châsse recouvre un peu moins de la moitié de la largeur du cercueil de pierre, le reste étant noyé dans le mur (3). Le parement vertical a 0m77 de hauteur, y compris la moulure du soubassement, brisée à coups de hache sur le devant, mais encore entière sur les côtés. Le parement incliné a 0m66 de haut, sans compter la moulure arrondie, dont il était surmonté.

La base comprend un chanfrein de 0m08 et un boudin, sur lequel on remarque encore des rinceaux courants finement étampés et séparés par des bandes unies de vernis brun. Voir le dessin développé en F.

Une frise de 0m08 encadre tout le parement. On y voyait des quatre-feuilles tracés par un perlé en relief et des feuillages, dont il ne reste rien. Un étroit chanfrein, fond brun, semé d'étoiles à six rais, sert de transition entre la frise et vingt-quatre arcades disposées sur deux rangs, séparées par une plaque émaillée de 0m48 sur 0m30, dont les quatre côtés étaient ornés de pierreries, grossièrement enchâssées.

On lisait sur le cintre des arcades, le nom d'un des chanoines contemporains d'Ulger : les lettres d'or s'enlevaient sur un fond de *vernis brun*. Rien de plus fréquent au XIIe siècle que des inscriptions disposées de cette manière. La belle châsse de saint Potentien dans la galerie d'Apollon, au Louvre (4), un très grand nombre d'autres et des parements brodés (5) nous en offrent des spécimens.

1. Voir le dessin de Bruneau de Tartifume et celui de Gaignières. Le soubassement du tombeau, composé de simples assises de pierre, était sans doute orné de quelque riche tenture *(culcitra picta)* les jours d'anniversaire.

2. On appelait ainsi le bâtis, la carcasse en bois des parements d'autel ou des châsses d'orfévrerie.

3. La mesure fut mal prise. Quand il fallut ajuster le mausolée sur le cercueil de pierre, celui-ci se trouva trop long, on dut le retailler sur place à ses deux extrémités jusqu'au nu du mur. Cette correction est très visible aujourd'hui.

4. Musée du Moyen-Age et de la Renaissance, au Louvre. *Notice sur les Émaux et l'Orfévrerie*, par Darcel, p. 456. Les archivoltes des arcatures portent les noms des personnages, qu'elles abritent, réservés en or, sur un fond de vernis brun.

5. *La Broderie du XIe siècle jusqu'à nos jours*, par L. de Farcy, pl. 4.

Les tympans entre les arcades, sont tapissés de jolies plaques étampées toutes semblables. Les bases et les chapiteaux des pilastres sont couverts d'une façon sommaire avec une bande chevronnée. Ici l'orfèvre a fait preuve d'une certaine négligence. Cette frise chevronnée n'était pas disposée pour couvrir des parties évasées comme une base et un chapiteau ; aussi sur le retour (qu'on aperçoit, il est vrai difficilement), la moulure et ses ornements ne sont pas en rapport avec la forme de l'objet, sur lequel elles sont appliquées.

Les fûts des pilastres présentent une grande variété : rinceaux de différentes sortes, palmettes et fusées.

Le fond de chacune des arcades était occupé par une plaque de cuivre très mince, au milieu de laquelle l'artiste avait repoussé l'image d'un chanoine debout. Cette statuette n'était pas *rapportée*, mais prise dans la plaque elle-même et remplie de mastic ou de quelqu'autre substance analogue, pour soutenir les reliefs. Pas une de ces figures n'a été conservée : c'est une perte irréparable. On peut toutefois reconnaître quelle était l'habileté des orfèvres de ce temps-là en examinant une croix processionnelle N° 1813 du Musée des Antiquités d'Angers. Le corps du Christ est repoussé dans la même plaque, qui recouvre le plat de la croix et pourtant le visage et la tête n'ont pas moins de $0^{m}03$ de saillie. Le procédé d'exécution des statues de chanoines devait être à quelque chose près le même.

Entre les deux rangs d'arcatures se trouvait une épitaphe en lettres d'or sur fond de *vernis brun*, dont un fragment E subsiste encore.

Gaignières et Viollet-le-Duc [1] ont reproduit la plaque centrale : tous deux l'ont fait d'une façon inexacte en donnant à croire que l'image de l'évêque était *en relief*, tandis qu'elle était *plate* [2], en émail champlevé, comme la célèbre plaque de Geoffroi Plantagenet, du Musée du Mans.

Bruneau de Tartifume commet aussi une erreur quand il écrit : «... [3] en laquelle « tombe se voient 48 places, sans les deux principales, qui tiennent le milieu, ès quelles « places il y a eu autant de médailles de cuyvre doré et *émaillé*, comme il se peut recon- « naître par ce qui en reste... » Non, la seule *place émaillée* était la plaque d'Ulger, toutes les autres « *places* » étaient ornées de feuilles de cuivre doré et repoussé. Peut-être avait-on décoré les fonds des arcatures de tapisseries, de quadrillés ou de rinceaux d'or sur *fond brun*, mais ces fonds appartenaient aux mêmes plaques de cuivre que les statuettes des chanoines et leur faible épaisseur ne permettait pas d'y creuser l'emplacement d'émaux champlevés. Aucune trace sur le bois de clous, ayant pu fixer les statuettes, ni des nimbes émaillés (pour le Christ, les apôtres et les prophètes du parement supérieur), donc *pas d'autres parties émaillées* que le portrait de l'évêque.

La décoration consistait en feuilles de cuivre les unes estampées, les autres dorées sur

1. *Dictionnaire du Mobilier français*, de Viollet-le-Duc, t. II, p. 225.

2. Bibliothèque de l'Évêché d'Angers. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 148. Épitaphe d'Ulger, autour de sa figure d'émail *plate*...

Voyages liturgiques, par le sieur de Moléon, Paris, 1718, p.82. L'Évêque Eulger, représenté en *mignature*... *Histoire d'Anjou*, de Barthélemy Roger. (*Revue d'Anjou*, 1852,p.144).La représentation d'Eulger était en *émail et plate peinture*.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 4.

fond de *vernis brun* ou *vice-versa;* elle était égayée de quelques pierres de couleur autour des deux compartiments du milieu.

Le parement incliné supérieur présentait la même disposition, c'est-à-dire vingt-quatre arcades sur deux rangs, occupées par les figures des Apôtres et des Prophètes et au centre le Christ en majesté entouré de la moulure estampée G, entre les symboles des Évangélistes. Parallèle entre le divin modèle, environné des saints et l'évêque, accompagné de ses chanoines.

Que représentaient les faces latérales dont il ne reste rien? Peut-être en bas quelques chanoines défunts et en haut les saints patrons de la cathédrale... Peut-être n'y avait-il là que de simples ornements. Les frises d'encadrement, séparées par la plaque estampée H, sont d'un dessin remarquable. Les frises I et I', sur *vernis brun*, rappellent les bordures des carrelages de terre cuite émaillée, du XIIe siècle.

Inscriptions et date du tombeau.

On lisait au-dessus des arcatures, sur une bande de cuivre, de 0m03 de hauteur, l'inscription suivante tracée sur fond *de vernis brun*, en lettres d'or, encadrées de deux filets d'or également [1].

HIC : IACET : EVLGERIVS : QVI : PRESVL : NOMINE : QVIDQVID :
DVRA : POTEST : SORS : DARE : SVSTINVIT :
GAVDIA : NVLLA : DIES : DEDIT : ILLI : NEC : LOCA : PACEM :
SOLAMENQVE : TVLIT : NVLLVS : AMICVS : EI :
POST : RES : ABLATAS : PROPRIA : DE : SEDE : FVGATVS :
HOSPES : ERAT : MVNDI : CERTA : STATIONE : CAREBAT :

Le seul fragment qui nous soit parvenu, comprend les mots DARE : SVSTINVIT du premier pentamètre ; ils suffisent pour donner la dimension exacte et la forme des lettres.

On lit autour des arcades supérieures du parement vertical les noms suivants des chanoines, contemporains d'Ulger, en allant de gauche à droite :

				Voir la planche en couleur :
1.		PAGANVS : ENGELA	(PAGANVS ENGELAVS)	A
2.		GAVFRID' BEJVL	(GAVFRIDVS BEJVL)	B
3.	†	VALET' MAGIST' SCOL'	(VALETVS MAGISTER SCHOLARVM) . .	C
4.	†	NORMAND' ARCHIDO'	(NORMANDVS ARCHIDIACONVS) . . .	D
5.		RVAMV	(RVAMVNDVS . . . . . .) .	
6.		. . . .	. . . .	

Place occupée par le portrait émaillé d'Ulger.

7.		GAVFRIDV' POTA	(GAVFRIDVS POTA)
8.		. . . .	. . . .
9.		RADVLPH' ARCHIDO'	(RADVLPHVS ARCHIDIACONVS)
10.		HVGO DE SABLENCIA'	(HVGO DE SEMBLANCIACO)
11.	†	GVILLELM' POTA	(GVILLELMVS POTA)
12.	†	GVIDO DE PRESCENIA	(GVIDO DE PRESCENIA)

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, p. 142. Le premier pentamètre est incomplet : un mot doit manquer.

Toutes les autres inscriptions ont été arrachées. On peut supposer par analogie qu'au parement supérieur, on lisait autour des cintres les noms des apôtres et des prophètes.

D'après la position des légendes, encore en place, voici (en supposant le monument intact) l'ordre occupé par les figures dans les arcades supérieures : c'est exactement celui des dignités et chanoines, rangés autour de l'évêque dans le chœur :

Eulger avait à sa droite le *Doyen* (Geoffroy Moschet), dont le nom n'existe plus. — L'*Archidiacre* d'Angers, nommé plus tard le grand archidiacre (Ruamond ou Buamond). — L'*Archidiacre* d'Outre Maine (Normand). — Le *Maître-École* (Valet), enfin *deux chanoines* (Geoffroi Béjule et Payen Engelé).

A sa gauche,étaient rangés suivant l'ordre des préséances: Le *trésorier* (Geoffroi Pota). — Le *chantre*...... — L'*Archiadiacre* d'Outre-Loire (Raoul de Beaumont). — *Trois chanoines* (Hugues de Semblancé, Guillaume Pota et Guy de Pressigny).

M. Charles de Linas, dans une lettre à M. Rupin, pleine d'érudition [1], s'est longuement étendu sur les inscriptions du tombeau d'Ulger. Il écrit, avec sa sagacité ordinaire: « Les ✠ n'ont pas été distribuées d'une façon arbitraire; le champ des archivoltes laissait « assez de place pour en donner à tous, si on l'avait jugé convenable... Nos ✠ doivent « être prises dans l'acception de *signe obituaire*, servant à caractériser les défunts. En « conséquence, les personnages dépourvus de ✠, existaient encore à l'époque où le monu« ment fut parachevé, tandis que ceux qui en sont munis, avaient cessé de vivre. Or une ✠ « accompagne le nom de l'archidiacre Normand, très vraisemblablement Normand de « Doué, successeur immédiat d'Eulger, lequel Normand décéda le 27 avril 1153. »

Voilà la date la *plus reculée*. Buamond, archidiacre, n'est pas marqué d'une croix ; il fut remplacé par Geroni(m)us en 1160, voilà la date la *plus récente*. Le monument aurait donc été fait entre 1153 et 1160, probablement aux frais et par les soins du Chapitre en témoignage de sa perpétuelle gratitude pour l'évêque, son insigne bienfaiteur.

Portrait d'Ulger. — Épitaphe.

La plaque émaillée, de 0m48 sur 0m30, ne présentait aucun relief. L'évêque, revêtu de ses habits pontificaux, y paraissait vivant et bénissant. Autant qu'on en peut juger, la gamme des émaux champlevés était très douce. La figure se détachait en blanc sur champ bleu, semé de losanges d'or disposés quatre par quatre. Des galons d'or, relevés d'émaux rouges et bleus, imitant des pierreries, décoraient les bords de l'aube, de la dalmatique et de la chasuble. Sa coiffure étrange a vivement intrigué les archéologues. M. Viollet-le-Duc y voit un amict et non une mitre [2], d'autres une mitre de forme bizarre [3], ou une *mitre placée de côté* [4]. Comme je l'ai dit précédement la mitre n'était pas encore taillée comme au XIIIe siècle. Une bordure, rappelant celle de certaines verrières, encadre le fond bleu et suit la marche de l'inscription, comme pour en *faciliter la lecture.*

1. *Œuvres de Limoges, conservées à l'étranger et Documents relatifs à l'Émaillerie limousine.* Paris, 1805. pp. 32 à 58.

2. *Dictionnaire du Mobilier français*, de Viollet-le-Duc, t. III, p. 18.

3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 621, fol. 19vo. Sa figure est émaillée sur cuivre avec une mitre, faite en forme de bonnet carré.

Histoire littéraire de la France, t. XII, p. 305. Son corps fut inhumé dans la nef de l'église, où l'on voit encore aujourd'hui (1763) sa figure en émail avec une épitaphe attachée au mur. Il est représenté en habits pontificaux, la mitre en tête, mais une mitre singulière, moins semblable à celles d'aujourd'hui, qu'à un bonnet de docteur.

4. *Voyages liturgiques*, du sieur de Moléon, Paris, 1718, p. 82. L'évêque Eulger représenté en mignature avec *une*

Il eût été plus symétrique de tracer les palmettes en montant, par exemple, dans le sens vertical : pas du tout. Se dirigeant de gauche à droite en haut, à l'endroit où commence le premier vers, elles descendent pour suivre pour ainsi dire l'inscription, prennent en bas une marche inverse à celle de la partie supérieure et remontent à gauche jusqu'à la fin des vers. On dirait une colonne de fourmis, marchant les unes derrière les autres et faisant le tour de la plaque en suivant la tracé de l'épitaphe, dont voici le texte :

HIC · IACET · EVLGERIVS · TENERIS · CONSVETVS · AB · ANNIS ·
LINGVA · MENTE · MANV · FRVCTIFICARE · DEO ·
HVIVS · OPVS · MVLTIS · PRODESSE · MONERE · DOCERE ·
EXTIRPARE · SCELVS · CONSOLIDARE · FIDEM ·
FLENTEM · SOLARI · NVDVM · VESTIRE · SVPERBVM ·
FRANGERE · NEC · QVEMQVAM · LEDERE · RECTA · SEQVI ·

« L'alphabet de l'épitaphe marginale offre un mélange de carré et d'oncial assez diffé-« rent des lettres tracées sur les archivoltes. D'abord la boucle inférieure du G se recourbe « en volute très prononcée ; ensuite les jambages de tous les A et de la moitié des M « serpentent plus ou moins. Viollet-le-Duc a mis des Q, queue extérieure et tournée à « droite, là où Gaignières figure une queue à gauche pénétrant l'ovale... Quoi qu'il en « soit, l'épigraphie de l'émail accuse un tout autre style que les types employés sur le « reste du monument. La tête du prélat, telle que Gaignières l'a reproduite, n'est aucu-« nement fantaisiste. On y voit le portrait d'un homme entre deux âges, œil azuré, barbe « et chevelure blond ardent, presque roux. La face est large, le regard plus bienveillant que « sévère, témoigne d'une grande fermeté jointe à la mansuétude, qualité dominante « d'Eulger...

« Assurément notre portrait n'est pas une étude d'après nature, mais on y constate « la rigoureuse interprétation d'une excellente maquette inspirée par quelque image « authenthique, contemporaine et prise *ad vivum* (1).

Procédés d'exécution.

« Je partage l'avis de M. de Farcy, écrit M. de Linas (2), relativement à la technique « des plaques encastrées dans les baies des arcatures ; comme lui, j'admets des figures « repoussées sur une feuille métallique de peu d'épaisseur. Pareil travail caractérise la « châsse de saint Hadelin, à Visé, ouvrage également du XIIe siècle, et aussi d'anciens « reliquaires à Moissat-Bas, Conques, etc.

« Le procédé qui consiste à réserver des dessins métalliques (dorés) sur une lame « de cuivre *vernie en brun*, ou réciproquement, est spécial aux écoles de la Meuse et « du Rhin... »

Malgré cela, s'appuyant sur les caractères de l'inscription DARE : SVSTINVIT et sur

mitre de côté et toute cornue, ce qui est particulier *à lui seul*. — C'est une erreur : les deux successeurs d'Ulger la portaient encore ainsi : leurs sceaux en témoignent.

Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 879, p. 34. La tombe d'Ulger, qui était très riche, s'y voit encore avec sa figure d'émail, ayant une *mitre fourchue et cornue*, quasi comme un bonnet carré.

1. *Lettre de M. de Linas à M. Rupin*, p. 55.

2. *Ibidem*, p. 51.

« l'ordonnance du cénotaphe beaucoup plus limousin qu'allemand [1], » M. de Linas arrive « à ces conclusions, contre lesquelles je ne saurais m'élever [2].

« 1° Le projet du monument incombe à un artiste de l'Ouest ; la carcasse et tous les « cuivres repoussés et vernissés sont de *travail angevin ;* le montage de l'ensemble a été « fait à Angers.

« 2° Il n'est guère probable que les orfèvres angevins aient appris des émailleurs « lotharingiens, employés à Saint-Denis par Suger [3], le *procédé allemand du vernis « brun* [4]. Il peut se faire qu'Angers ait reçu la visite de quelque praticien liégeois, « qui, en retour d'un accueil cordial, aurait enseigné à son hôte la méthode du *vernis « brun* [5].

« 3° La plaque représentant Eulger fut exécutée à Limoges, d'après une maquette « angevine. Elle était en *émail champlevé dans une surface plane.*

« 4° La technique *des émaux nués*, qu'on aperçoit sur la bordure et les vêtements, dut « s'introduire en Limousin par les voies, qui amenèrent épisodiquement le *vernis brun* en « Anjou... »

Ouverture du tombeau.

Le 17 juin 1896, en présence de Mgr Mathieu, évêque d'Angers, de M. Delpech, préfet de Maine-et-Loire, de M. Vaudremer, inspecteur des édifices diocésains, de M. Marcou, inspecteur général adjoint des Monuments historiques, de M. Dussauze, architecte, de quelques chanoines et de plusieurs archéologues, le tombeau d'Ulger fut ouvert en vertu d'une autorisation du ministère des Cultes. Depuis l'année 1871, que j'avais arraché *à l'oubli* les restes du grand évêque en faisant réapparaître l'arcade murée en 1783, j'avais toujours vivement désiré la visite du cercueil. J'étais donc fort anxieux du résultat. Suivant les uns, c'était peine perdue ; on ne trouverait rien d'intéressant pour l'histoire de l'Art ; les autres (et j'en étais) avaient une opinion toute contraire. L'événement donna raison à ces derniers.

On commença par enlever les tuffeaux du fond de l'arcade, reposant directement sur le couvercle : celui-ci fut soulevé d'environ $0^{m}30$. Une poussière, fine comme de la cendre (elle avait pénétré dans l'intérieur faute d'un joint assez exact entre la pierre coquillière de Doué du cercueil et celle d'un grain beaucoup plus serré du couvercle), était étendue sur les restes du défunt et sur tous les objets déposés près de lui. Les belles étoffes, dont je parlerai tout à l'heure, disparaissaient sous cette couche de poussière. En homme prudent, j'avais apporté un large pinceau plat à longues soies. A peine eus-je

1. *Lettre de M. de Linas à M. Rupin*, p. 53. « La forme et l'ordonnance de notre cénotaphe me paraissent essentiellement limousines. A ma connaissance, aucune châsse du Rhin ou de la Meuse ne présente la *Majestas Domini*, encadrée d'une *Vesica Piscis.* Belges et Allemands ont traité ce thème d'une façon différente. En revanche, le décor des « châsses, exécutées à Limoges, montre fréquemment le Christ dans une auréole elliptique, accompagné d'arcatures en « plein cintre, abritant des personnages... Quant à la forme, le modèle allemand a un coffre plus bas, un angle de toit « moins aigu que le type limousin; or, un parement surélevé, un rampant très raide, caractérisent la tombe d'Eulger. »

2. *Ibidem*, p. 56 et suivantes.

3. Ceci répond à une hypothèse, que j'avais soumise à M. de Linas.

4. *Dictionnaire du Mobilier français*, de Viollet-le-Duc, t. II, p. 235. L'auteur y explique la technique du *vernis brun.*

5. *Histoire industrielle*, de Labarte, t. II, p. 225. Le *vernis brun* est une sorte de peinture sur métal, particulière à l'orfévrerie allemande de la fin du XIe ou du XIIe siècle.

légèrement traîné cette brosse sur les vêtements, que j'aperçus distinctement les couleurs et les dessins du tissu.

Un calice d'étain d'une hauteur de 0m11 et sa patène furent tout d'abord sortis du cercueil. Le calice, orné d'un nœud très élégant, est d'une pureté de forme remarquable. La patène, dont les bords sont détruits en partie, est en très mauvais état. Une matière gélatineuse ayant l'aspect de moisissure, se voit tout autour de l'ouverture irrégulière, qui en remplace presque tout le fond. D'où vient cette altération de la patène, tandis que le calice est relativement bien conservé ? L'usage était alors de mettre quelquefois dans les cercueils des prêtres ou des évêques du vin dans le calice et du pain sur la patène (comme pour offrir le saint sacrifice). Il a pu se produire une évaporation lente ou une décomposition du vin, qui aura attaqué et mangé l'étain de la patène. C'est une simple hypothèse, bien entendu. Ces deux objets, sans valeur intrinsèque, furent évidemment façonnés tout exprès pour ne pas en sacrifier d'autres d'un grand prix (1).

Bientôt on retire la partie supérieure d'une crosse en ivoire : elle fut séparée de la hampe, qui est en bois vulgaire, probablement en 1757, quand on fit une ouverture au couvercle du cercueil. Qu'est devenu le nœud ? peut-être est-il dans le fond du cercueil, il n'a pas été possible de s'en assurer. La volute de la crosse en ivoire, n'a que 0m12 de hauteur, y compris une douille de cuivre sur laquelle est gravé le mot BACVLVS dont le sens était sans doute complété par celui de CONSOLATIONIS, gravé en dessous du nœud. Telle était l'inscription de la crosse de Guillaume de Rotz, abbé de Fécamp, mort en 1105, BACVLVS CONSOLATIONIS, mise en opposition avec cette autre: VIRGA CORRECTIONIS (2). Une tige vigoureuse, à quatre faces, dont les angles sont arrondis et garnis de nombreux bourgeons, s'élève de la douille en cuivre et se divise en deux rameaux, ornés de feuilles perlées (3) et terminés chacun par une tête humaine d'un aspect singulier, ayant d'un côté les moustaches tombantes et de l'autre relevées. Je ne saurais préciser le sens de cette allégorie.

A gauche de la tête de l'évêque, on trouva une petite custode sphérique en bois tourné, portée sur un pied très bas comme certains encensoirs du XIIe ou XIIIe siècle. Une rainure assez large, creusée autour et remplie d'une matière colorée, la coupait par le milieu. C'était sans doute l'ouverture... Pas du tout. Le couvercle, d'un assez faible diamètre, était si bien joint, qu'il était impossible de voir où il s'arrêtait. Je me souviens de mon émotion, quand, tirant sur le petit bouton du sommet, je cherchai à ouvrir cette custode, dans laquelle en l'agitant doucement, j'avais entendu un objet rouler contre les parois. C'était un bel anneau d'or, très brillant, dont le chaton ovale portait une pierre de jaspe vert. La gravure fort soignée représente une fourmi ou un insecte analogue. Tout autour de la pierre, sur la sertissure même, on lit ces lettres séparées chacune par un point :

B · E · S · T · A · R · A ·

1. *De Antiquis Ecclesiæ ritibus*, de Martène, t. III, p. 559... « Super pectus vero sacerdotis debet poni calix loco sigilli, quidquid sit de oblata ; quod si non habetur stanneus, saltem samius (de terre cuite, comme la curieuse volute de crosse du XIIe siècle, trouvée à Saint-Maur-sur-Loire)... Episcopus debet habere annulum, quia sponsus est...

2. Communication de M. Paul de Farcy.

3. *Monuments Français inédits*, de Villemin, pl. 72. Une crosse du XIIe siècle, ornée de feuillages presque semblables, y est représentée.

Restes d'un soulier d'Ulger.

Empreinte en plomb du sceau.
Anneau d'or et custode en bois tourné.

Calice et patène d'Ulger.



A. B. Crosse en os et anneau trouvés dans le tombeau d'Hardouin de Bueil, évêque d'Angers.
C. Crosse en ivoire trouvée dans le tombeau d'Ulger, évêque d'Angers.

A l'intérieur du jonc de l'anneau, et en contact avec le doigt (quand il était porté) se lit cette autre inscription :

† THEBALGVTGVTTHANI.

Le sens de ces inscriptions n'a pu encore être exactement déterminé par différents savants, auxquels elles ont été soumises.

Quelques instants après, furent extraits les restes d'une sandale de cuir. Les quartiers manquent mais l'empeigne est découpée d'échancrures profondes et anguleuses laissant entre elles des appendices (ligulæ), sortes de languettes, dans lesquels passaient les cordons destinés à les serrer contre le bas de la jambe, comme on ferait d'une bourse de cuir. A un demi-centimètre des bords, court une ligne, formée de petits trous, au fond desquels on reconnaît des grains de plomb à facettes, enfoncés à coup de marteau. Des lignes obliques et deux croix de forme élémentaire, décorent le dessus de l'empeigne. Ces sandales, bien que d'un travail grossier, sont à rapprocher des chaussures liturgiques du XII[e] siècle de Stavelot ([1]), de celles du trésor impérial de Vienne, de saint Malachie à la cathédrale de Chalons, de saint Edme de Pontigny et de Roger, évêque de Lausanne ([2]). Je donne un dessin très exact de celle d'Ulger.

Une empreinte de sceau de 0m05 de diamètre sur une mince feuille de plomb, suspendue au cou de l'évêque par un petit cordon, attire ensuite notre attention. Elle représente Ulger assis, vêtu de la chasuble, bénissant et la crosse à la main. On lit tout autour : SIGILLV(M) VLGERII ANDEGAVORVM EPI(SCOPI). Le galon qui entoure l'ouverture de sa chasuble, la mitre avec les fanons pendant sur les oreilles et la crosse très petite (suivant l'usage) sont intéressants à étudier.

Du temps d'Ulger et pendant trente-cinq à quarante ans encore ([3]), la mitre était une coiffe en étoffe souple, formant deux cornes ou surélévations arrondies séparées quelquefois par un riche galon d'or (titulus) rejoignant perpendiculairement sur le milieu du front un autre galon d'or (circulus) qui entourait la tête. Les fanons, sorte de brides en même étoffe, mais garnies de franges, sortaient de la coiffe au-dessus des oreilles et auraient pu à la rigueur se nouer sous le menton, tandis qu'au XIII[e] siècle la mitre a une forme tout autre. Elle se compose de deux parties en forme de trapèze, dont les pointes sont élevées au-dessus du front et de l'occiput. Les fanons ont perdu leur raison d'être et rejetés derrière la tête, ils n'ont plus aucune utilité ; ils deviennent un simple ornement. Je me réjouissais singulièrement d'examiner la mitre et de voir si sa forme se rapprochait de celle figurée sur la plaque émaillée, représentant l'évêque. En effet, aucune trace de

1. *Archéologie chrétienne*, du chanoine Reusens, t. I, p. 508.

2. *La Broderie du XI[e] siècle jusqu'à nos jours*, par L. de Farcy, pp. 14, 30, 40 et planche 10.

3. A propos de la pierre tombale de l'évêque Raoul de Beaumont, mort en 1197, Bruneau de Tartifume (Ms. N° 871, p. 11) écrit : « *Remarquez la forme de la mitre* ». Bon nombre de sceaux épiscopaux de la fin du XII[e] et même du commencement du XIII[e] siècle nous montrent des mitres à deux cornes, comme celle d'Ulger.

Bibliothèque d'Angers. Carton 895, t. IV, p. 178... Et vero si quid dubium de aliquo tumulo antiquiore, maxime de eo qui (sic) est propè cornu epistolæ majoris altaris (celui de Foulques de Mathefelon, mort en 1355) ; sed sanè recentior est, siquidem forma mitræ, quæ in eo apparet, propius accedit ad figuram mitrarum hujus temporis, illa autem Ulgerii mitra videtur longe antiquior et ne quis putet *cornutam* istius mitræ figuram esse inventum pictoris seu encaustæ, sciat nos *in sigillo sæpe memorati Ulgerii* ac etiam *in sigillo sui successoris* (Normand de Doué) similem mitræ figuram vidisse.

parchemin, ni de carton ayant soutenu une étoffe ou des broderies... Un riche tissu d'or formant galon de 0m03 entourait la tête, c'est le *circulus*. Malheureusement la gaze ou mousseline de soie, qui formait la coiffe et les fanons est détruite. Il ne reste de ces derniers que l'entourage, un galon d'or en bas et une frange blanche en laine : ils ont 0m40 de long sur 0m07 à leur partie inférieure légèrement évasée.

Que dire de la chasuble et de la dalmatique ? La première est à peu près entière : une bordure de palmettes et d'oiseaux encadre le champ, sur lequel sont tissés des aigles et des lions blancs et jaunes sur fond vert (autant que j'en ai pu juger). La seconde est ornée d'imbrications (comme certains pavages) remplies de fleurs rouges.

Une bande séparée et assez étroite, tissée d'oiseaux affrontés de chaque côté d'une fleur de lis, semble provenir du manipule.

Ces magnifiques étoffes, d'origine orientale ou sicilienne, auraient dû être sorties avec précaution du cercueil, pour être photographiés. Il n'en a rien été ; il est à craindre que l'air ayant pénétré dans le cercueil n'ait altéré les couleurs encore très bien conservées. Espérons qu'on pourra plus tard en prendre des calques, permettant de faire revivre par la chromolithographie ces beaux tissus du XIIe siècle, si rares aujourd'hui.

Tous les objets découverts ont été remis dans le cercueil, par ordre de l'architecte de l'État. Je regrette singulièrement cette décision, comme aussi que le temps si court, accordé pour l'examen du cercueil, n'ait pas permis de vérifier s'il n'y a pas de gants liturgiques sous les plis de la chasuble, si le nœud de la crosse n'existe pas parmi les ossements et sous les fragments d'étoffes (ces deux points n'ont pu être éclaircis), enfin surtout qu'il ait été impossible de prendre un dessin colorié des étoffes.

— **Normand de Doué** mourut le 4 des Nones de mai 1153 [1]. Le lieu de sa sépulture est inconnu.

— **Mathieu de Loudun** « IIII idus Martii, obiit Mathæus Andegavensis episcopus [2]. » D'après le Cartulaire rouge de saint Florent, il aurait été enterré à l'abbaye du Loroux [3] ; les Anglais renversèrent sa tombe au XIVe siècle, quand ils mirent le feu à l'abbaye [4]. Arthaud étant allé en 1650 au Loroux, pria les religieux de lui faire voir le tombeau de Mathieu de Loudun ; il n'en restait pas trace.

— **Geoffroy** III **La Mouche**, après avoir fondé deux cierges devant la châsse de saint Maurille et un anniversaire, mourut le 15 des Kalendes de février 1177 [5]. Ses restes

1. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *Ms. de Dubuisson-Aubenay*, p. 115.

Maius-4-Nonas. Bonæ memoriæ Normandus de Doe, episcopus noster, qui de navi ecclesiæ nostræ trabibus præ vetustate ruinam minantibus ablatis, voluturas lapideas miro effectu ædificare cœpit, in quo opere octoginta libras de suo expendit. Ecclesiam quoque de Villaniis, quam acquisierat et domos proprias capitulo dedit. Sed et ante episcopatum, archidiaconus tabulam argenteam 30 et amplius marcharum ad altare matutinale dedit et pyxidem miri operis ad reponendum corpus domini super altare fabricare fecit.

2. Calendrier de l'Église d'Angers, *Extraits de Baluze*.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 618, t. III, p. 194vo. Cum in suscepto pontificali regimine, sex annorum curricula complesset, III idus Martii apud oratorium felici consummatione defungitur, ibique cum debita veneratione sepelitur.

4. *Annales ecclésiastiques d'Anjou*, par l'abbé Pletteau. Mathieu de Loudun, p. 18. *Histoire de Saint-Florent de Saumur*, p. 307.

5. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *Ms. de Dubuisson-Aubenay.* Ex Calendario sancti Mauricii Andegavensis, p. 113vo.

Januarius XV. Calend. Gaufridus episcopus huius sanctæ sedis, qui, inter cætera quæ contulit beneficia, non sine

furent inhumés dans la cathédrale : où ? je l'ignore. Cependant ceci ne fait pas de doute, quand on lit les trois textes suivants : « Debent ardere quatuor *cerei ad ejus tumulum quando opus fuerit* (1) ; » « Obiit Gaufridus episcopus *et* debent ardere quatuor cerei *ad ejus tumulum* » (2) et « Anniversarium Gauffridi episcopi Andegavensis, quo anniversario durante, *ad tumulum ipsius* esse debent quatuor cerei ardentes » (3). Le premier des deux manuscrits, dont je viens de donner des extraits, fut écrit vers 1360, le dernier vers 1405. Il en résulte que jusqu'à cette dernière époque le lieu de la sépulture était connu : impossible aujourd'hui d'en rien savoir.

2. — **Raoul de Beaumont**, ✠ le 3 des Ides de mars 1297 (4), fut enterré dans la seconde travée de la nef du côté gauche, vis-à-vis d'Ulger, sous une arcade, creusée dans l'épaisseur de la muraille.

Son tombeau, en forme d'autel, consistait en une pierre dure élevée de deux pieds au-dessus du pavé, sur laquelle était tracée la figure d'un évêque sans aucune *escripture* (5). L'épitaphe gravée sur une pierre incrustée au fond (6) ou à l'une des extrémités de l'arcade était à peu près illisible dès le XVII[e] siècle (7). Voici cependant ce que Grandet en rapporte d'après Arthaud (8) :

« SVB LAPIDE JACEO... RANVLPHVS ANDEGAVORVM TECTVS. MILLENO DECIMO FVIT
« ANNO... HVMATVS. ET IN VICESIMO EA... CATHEDRATVS... COGNITA MORS ILLI

---

nutu divino, imo divinâ cooperante gratia, ad suæ remedium animæ suique perpetuum et gloriosum memoriale, cum piissimi confessoris Maurilii reliquias propriis sumptibus et laboribus constituit, defectum nesciens luminare sicque beatissimi corpus confessoris quod jam longo revoluto tempore latuerat, ut ita dicam, in tenebris, nunc tandem mirà sui providentiâ et diligentia sacerdotis, gemino circumornatum cereorum splendore gaudet noctem et diem, sibi pari lucis acquisitivæ suffragio respons.

Prætereà, ipse prænominatus episcopus, remedio animæ suæ intendens providere, ex communi assensu capituli B. Mauritii dedit Ecclesiam de Andeardo ad faciendum anniversarium suum capitulo B. Mauritii, salvo tum archidiaconi et archipresbyteri (jure), ita sed quod post obitum suum singulis annis sequentibus reddent de eadem ecclesia predicto capitulo octava die ante anniversarium suum centum solidos ab Heberto archidiacono, cui prius eamdem ecclesiam dederat. Eo verò defuncto, idem capitulum in ecclesia illi constituet sivè instituet perpetuo sacerdotes, quemadmodum in aliis ecclesiis suis, qui simili modo exindè singulis annis in dicto capitulo. centum solidos prædicto capitulo persolvant. Et sciendum est quod illi denarii canonicis, sacerdotibus et clericis, qui anniversario suo aderunt, a canonicis distribuentur hoc modo : Canonici inter se 50 solidos, 4 sacerdotibus majoris altaris 4 solidos, sacristis 3 solidos, 4 cereis ardentibus ad anniversarium quantum opus fuerit, aliis verò Clericis secundum quantitatem et qualitatem personarum et sui ordinis rationabiliter distribuentur. Et quùm superdicta ecclesia de Andardo ad donationem episcopi Andegavensis dinoscebatur pertinere, ipse omnem causam odii et discordiæ inter Episcopum et Capitulum cupiens penitus abolere, in compensationem illius dedit Episcopo donationem istarum Ecclesiarum, quos laboribus multis et expensis acquisivit, Ecclesia de Burgo Tulii, Ecclesia de Mulloyo, Ecclesia de Nogento, Ecclesia de Angria, Ecclesia de Escuilleyo.

Obiit autem præmemoratus Episcopus anno 1177, ordinationis suæ anno 16°.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 661, p. 5.
2. Ibidem. Ms. N° 662, p. 4.
3. Ibidem. Ms. N° 663, p. 3.
4. Bibliothèque du M[is] de Villoutreys. *Ms. de Dubuisson-Aubenay.* Ex Calendario Sancti Mauritii Andegavensis, p. 114. Martius. 3 Idus, Obiit Radulphus de Bellomonte, venerabilis Andegavorum episcopus, pro cujus anniversario decretum fuit, ut scriptum subsequens legeretur : « Anno ab incarnatione Domini 1211... (voir t. III, p. 319). Après ces mots *gloriose servantur*, Baluze ajoute : *qui pro nobis intercedant apud Dominum Jesum Christum. Amen.*
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673. Le tombeau est parsemé de fleurs de lis.
6. Ibidem. Ms. N° 624. t. II, p. 202. Il y avait une épitaphe, écrite sur le mur, mais fort effacée.
7. Ibidem. Ms. N° 624, t. II, p. 602.
8. Ibidem. Ms. N° 618, t. III, p. 219.

« VENIT PRO NEVPMATE CHRISTI... BIS... CVM SENIS. PRÆLATI NOBILE CŒPIT « OPVS [1]. REXIT... HABITVS... ANNIS. ANDEGAVVM... PIVS ATQVE SVAVIS REVERA ».

Dans un autre manuscrit, l'épitaphe est donnée de la manière suivante [2] :

TECTVS SVB LAPIDE JACEO RADVLPHVS ANDEGAVORVM
. . . .
MILLENO DECIMO FVIT ANNO C TER HVMATVS
ET IN VICESIM. . . . . CATHEDRATVS
COGNITA MORS ILLI VENIT PRO NEVPMATE CHRISTI
BIS... CVM SENIS PRELATI REXIT HABENIS.
ANNIS ANDEGAVVM... PIVS ATQVE SVAVIS
REVERA.

En 1783 le monument fut détruit pour faire place à celui du roi René, démoli lui-même à la Révolution. On utilisa l'arcade vide sous l'épiscopat de Mgr Montault pour un autel intitulé *Memoriale mortis*, où se faisait alors le reposoir du Jeudi-Saint. Cet autel fut détruit en 1846 ; on en profita pour visiter les restes de Raoul de Beaumont.

M. Godard a fait un compte-rendu de cette fouille du 29 octobre 1846 ; elle amena la découverte d'une lampe de verre placée à la tête du défunt, de débris de cercueil, d'une crosse de bronze et de précieux restes de chasuble semée de lions, de fleurs de lis et de chimères dans des rondeaux brodés en fil d'or, conservés actuellement au musée diocésain [3]. Je la reproduis, t. III, p. 24.

Le tombeau bouleversé au moment de la Révolution fut encore ouvert en 1872, au moment de la restauration de la nef ; on y trouva quelques ossements, qui furent recueillis et enfermés dans une caisse en chêne. L'arcade mutilée à diverses reprises fut refaite en style roman et le monument rétabli dans sa forme primitive. Au-dessus du nouveau tombeau ont été peintes sur le mur les armoiries [4] et l'épitaphe de l'évêque, complétée par M. l'abbé Bellanger.

La voici :

TECTVS SVB LAPIDE JACEO RADVLPHVS ANDEGAVORVM
VNDECIES OCTO, DEIN ANNOS ADJICE CENTVM
MILLENO DECIMO HOC FVIT ANNO PRESVL HVMATVS
ET IN VICESIMO CESSIT VITA CATHEDRATVS.
COGNITA MORS ILLI VENIT PRO NEVPMATE CHRISTI
NOBILE CŒPIT OPVS, CVI DONENT TEMPORA FINEM.
HIC BIS DVM DENIS PRÆLATI REXIT HABENIIS
ANNIS ANDEGAVUM PRESUL PIVS ATQVE SVAVIS
REVERA FIVT. HVC CHRISTVS DET GAVDIA CŒLI.

1. Ces mots *Nobile cœpit opus* sont une allusion à la construction du transept-sud, commencée sous son épiscopat.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 623, p. 409.

3. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts*, année 1846, p. 418 et suivantes. Voir un dessin représentant les objets trouvés dans le tombeau, fait par M. Dainville, architecte, qui a bien voulu m'autoriser à le reproduire et celui que je donne, t. III, p. 24.

Le poids considérable de la crosse et son exécution grossière prouvent que pour n'en pas sacrifier une d'une grande valeur artistique, on fit fondre celle-ci, tout exprès pour être mise dans le cercueil.

4. M. Denais (*Monographie de la cathédrale d'Angers*, p. 121) fait remarquer l'erreur commise pour les armoiries de Raoul de Beaumont : d'après lui, elles devaient être : « *d'or, à quatre chevrons de gueules* ».

La pierre tombale, incrustée de mastic de diverses couleurs suivant les traditions du moyen âge, a été faite par M. Gaulier, sculpteur au Mans. On a reproduit pour la chasuble de l'évêque, le dessin de celle qui avait été trouvée en 1846 dans son tombeau.

— **Guillaume de Chemillé** mourut le 8 des Calendes de juin 1202 (1), après avoir choisi trois chanoines pour exécuteurs testamentaires et fait des dons au chapitre. Renaud, archevêque de Bordeaux, était son neveu ; il donna une rente de deux sols pour l'entretien d'une lampe dans la chapelle dans laquelle Guillaume avait été enterré... (2), mais où ? l'on n'en dit rien.

3 — **Echmilidh Malachias** III, évêque de Down-Patrick, archevêque nommé d'Armagh, ✠ à Angers en 1204. fut enterré dans le transept nord, près de l'autel sainte Foy.

Voilà encore un nom arraché à l'oubli, un fait historique très intéressant, élucidé en 1901 par M. l'abbé Timothée Houdebine, professeur au collège de Combrée, auquel j'adresse ici mes sincères félicitations.

Connaissant sa merveilleuse sagacité, je lui communiquai les deux passages suivants d'un manuscrit de Dubuisson-Aubenay, intitulé « *Mémoires historiques du pays d'Anjou et du duché de Beaufort* » (3), en l'invitant à résoudre l'énigme, qu'ils contenaient.

1° On y lit à la page 115 cet extrait de l'ancien *Calendrier de la Cathédrale* (dont l'original est aujourd'hui perdu) : « *Maius. Kal. 3. — Malachias, lugdunensis episcopus et Armachna electus, qui veniens ad regem Anglorum obiit Andegavis et sepultus est in ecclesia nostra juxta altare Sanctæ Fidis.* »

2° Plus loin, p. 122 est écrit : « ... *sous un autel de la chapelle de Jean Michel* (transept nord), *ainsy qu'on le démolissait, vers Pâques de l'année 1635, on trouva la sépulture d'un évesque, qu'aucuns ont estimé : un archevêque de Lyon, Malachias, qui venant à Angers vers le roi d'Angleterre, y mourut, et fut enterré en l'église de saint Maurice, joignant l'autel Ste Foy, dont l'Obituaire de saint Maurice fait mention. Il y avait encore quelques restes de sa chasuble et habits épiscopaux qui en partie s'en allèrent en poussière en les maniant. Et à peine quelques chanoines curieux en purent ils conserver quelques petits morceaux. Le peuple criait déjà à la sainteté et pensait que ce fut le corps de l'évêque Jean Michel, qui a été ensépulturé là tout proche dudit autel ; mais on empescha le concours et fit on en diligence refermer le tombeau.*

Aucun archevêque de Lyon, du nom *de Malachias*, ne figure dans la *Gallia Christiana* ni dans la *Series Episcoporum*, de Gams. M. l'abbé Houdebine a parfaitement élucidé la question dans une brochure de 12 pages (4), dont voici les conclusions :

1° Le « Malachias LugDVNENSIS episcopus » du *Kalendarium Sancti Mauricii Andegavensis*, est bien l'évêque de Down-Patrick (évêché suffragant d'Armagh, en Irlande) contemporain des Plantagenets, « Echmilidh Malachias III, DVNENSIS

1. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *Ms. de Dubuisson-Aubenay.* Ex Calendario sancti Mauricii Andegavensis, p. 115. Maius, 8 Cal. obiit Guillelmus de Camiliaco, episcopus Andegavensis, piæ et discretæ conversationis et felicis memoriæ anno 1211 (1202), qui antequam obdormisset in domino, de gremio ecclesiæ suæ tres Executores testamenti sui elegit canonicos, viros laudabiles et discretos.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. No 624, t. II, p. 610.

3. Bibliothèque du Mis de Villoutreys.

4 Publiée en 1901, chez Siraudeau, 4, chaussée Saint-Pierre, à Angers.

episcopus. » Nous connaissons son histoire par les documents irlandais, jusqu'en 1186. Les annales de Loug-Cé mentionnent sa mort, en 1204.

2° Cet évêque, dont les vraies relations avec de Courcy (seigneur anglo-normand) n'étaient point connues à la cour du roi Jean sans Terre, fut compromis auprès de ce prince par la révolte du maître de l'Ulster. Alors en 1199 ou 1200, il fut obligé de quitter son siège, qui, en 1202, passa à l'évêque Ralph.

3° Il vint en Anjou « *ad regem Anglorum* », comme dit le *Kalendarium*, très probablement pour expliquer sa conduite vis-à-vis de Courcy, et négocier sa rentrée en grâce.

4° Réconcilié avec le Roi d'Angleterre, il fut nommé au siège d'Armagh « *Armachna electus* ».

5° Il mourut à Angers, avant d'avoir pris possession de la primauté d'Irlande, et fut enterré à Saint-Maurice, près de l'autel de sainte Foy. « *Obiit Andegavis et sepultus est in ecclesia nostra juxta altare Sanctæ Fidis.* »

Cet autel occupait vraisemblablement l'absidiole X, découverte en août 1902, et qui fut démolie un peu avant 1236, au moment où l'évêque Guillaume de Beaumont fit construire le transept nord de la même grandeur que celui du sud.

4. — **Guillaume de Beaumont**, ✠ le 31 août 1240 (1), fut enterré sous la voûte de la croisée de l'église, au pied de l'aigle du chœur (2). Au-dessus du petit caveau, où l'on déposa ses restes, fut placée sa statue en bronze supportée par quatre lions de même métal. L'évêque était représenté les yeux fermés, avec sa crosse et sa mitre, tel qu'il dut être exposé après sa mort. Voici l'inscription gravée tout autour de la table fleurdelisée, sur laquelle reposait la statue (3) :

1. *Calendrier de saint Maurice d'Angers*, Baluze.

IIII. Non. sept. Obiit piæ recordationis, venerandæ memoriæ Guillelmus ille venerabilis antistes, cujus germanus eximium de illa illustri prosapia insontis sanguinis Bellomontis traxit originem. Ibi, à puero in hac ecclesia educatus sub Radulphi episcopio, ecclesiam rexit annos XXXVIII. Decessit pridie Kal. septembris, sub occasu solis, anno MCCXL. Ecclesiæ fabricam renovavit, vario suppellectile ornavit, omnibus virtutibus decoravit. Auream crucem, quam de transmarinis partibus asporterat, obtulit. Corpus beati Maurilii ex vetere mausoleo transtulit anno MCCXXIX.

Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 636, p. 179. Éloge de Guillaume de Beaumont. « Obiit piæ recordationis, memorandæ memoriæ Guillelmus iste venerandus antistes..... A domo domini sumens exordium et antiquam hujus ecclesiæ structuræ fabricam temporum vetustate et quadam caliginosà fuligine denigratam, eleganti ædificio et illustris operis novitate renovavit et tum præclaro opere exstructam preciosis ornamentis et palliis palliavit, opere complens et exemplo secutus illud davidicum *Domine dilexi decorem domus tuæ*. Salomonis quidem sagaciter investigans vestigia, caute considerans ne aliquid ad divini cultus decentiam deficeret in domo domini ad exemplum et instar tabernaculi et ritus veteris, in quo erat altare aureum et mensa propositionis posita. Sic iste modernus Salomon auream crucem in qua repositum est verum altare, non mysticum, lignum illud et signum insigne in quo agnus sine macula est immolatus nobis, de transmarinis partibus asportavit auro et lapidibus pretiosis miro artifice constructum et ante propitiatorium in quo noster latitat Cherubin, id est, ante Mausolæum sancti Maurilii, nobis suum perpetuum memoriale relinquens, tabulam argenteam in superficie deauratam loco mensæ propositionis nobis proposuit.... Præterea quam plurima munuscula nobis dederit, longum est prosequi, quot capsulas et capas sericas, cornu eburneum, pelves argenteas et in fine, in signum fœderis omnia pontificalis ordinis ornamenta, tanquam exitus ejus extrema exemia et proprium annulum pro exagillo relinquens nostro gazophiliacio delegavit....

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 618, t. III, p. 255. Il fut enterré au milieu du chœur sous une tombe de cuivre ou de laiton, sur laquelle était sa figure de même métal en relief.

3. D'après *Baluze*, cette épitaphe aurait été composée par Jean Bordum. On lit la même chose dans la *Gallia Christiana* (t. XIV, p. 574). Eum celebravit versibus Joannes Bordum, subdiaconus necnon canonicus Andegavensis Ecclesiæ. — Le texte de l'Épitaphe est emprunté aux Statuts Synodaux, p. 3.



BELLIMOTENSIS GVILLELMVS ET ANDEGAVENSIS
PRÆSVL, IN HAC TVMBA TVMVLATVR, VERA COLVMBA,
CVIVS ERAT PIETAS SIBI NESCIA PONERE METAS.
SI NVMERES NVMERIS QVATER X CVM MILLE DVCENTIS,
SCIRE OBITVM POTERIS TVMVLO PRESENTE JACENTIS.
SI SEPTEM LVSTRIS ANNVM DES TER REPLICATVM
TOT PATER ILLVSTRIS HVNC REXIT PONTIFICATVM,
QVEM CVM VICENO QVINTO QVE CEPERAT ANNO.
LVX CLERI, PRECLARE PATER, QVI PER TVA SECLA
NOSTER ERAS MOYSES, NVNC MODICVS CINIS ES,
ORE COLENDE SATIS IN TEMPORE POSTERITATIS;
QVI NVNDVM NATIS EXEMPLAR ERIS PIETATIS.
O DECVS ECCLESIÆ VETERI CONFORMIS HELIÆ,
PRETENDENS SPECIE MENTIS AROMA PIE.
ANDEGAVIS, PLORA MORTEM PASTORIS ET ORA
VT LOCVS APTVS EI DETVR IN AVLA DEI.
VRBS DESOLATA PIO PASTORE VIDVATA
GVILLELMI FATA DOLEAS NIMIS ACCELERATA.
DAT SE DIVINIS PER LVSTRA QVATER DVO REBVS
SVBLATIS BINIS ANNIS TREDECIM QVE DIEBVS.

La fabrique avait soin de faire nettoyer chaque année la statue de cuivre (1).

Ce tombeau magnifique, comparable aux sépultures de Godefroy et d'Evrard de Fouilloy, évêques d'Amiens, fut au XVIIe siècle masqué par un pupitre de bois, sur



Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, t. I, p. 73.

lequel on déposait les livres de chant. Le 10 janvier 1699, on leva du milieu du chœur la tombe de bronze de Guillaume de Beaumont, sous laquelle on trouva dans un caveau de tuf voûté en forme de berceau quelques petits ossements. Les restes de ce bienfaiteur insigne de la cathédrale furent mis avec ceux de Nicolas Gellent dans une urne de

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 666. *Compte de fabrique de* 1469 : « Item tradidit idem bursarius Johanni Noblet pro clarificando et mundando tumbas ecclesiæ, acquilam, candelabra.... »

Fabrique, t. II, p. 72. Inventaire du 1er mai 1539. « Item grandis tumba cuprea quatuor leonibus superposita sepulchro bonæ memoriæ Domini Guillelmi de Bellomonte ».

tuffeau et enterrés au bout du tombeau de ce dernier, après qu'on eut replacé, le 9 mars 1699, sa statue dans le chœur, dans la même position qu'elle occupait précédemment par rapport aux stalles (1).

La statue de bronze, enlevée du chœur le 15 mai 1747, fut vendue par le chapitre, le 31 mai 1748, pour la somme de 900 livres à un fondeur (2) et remplacée sous le prétexte *qu'elle incommodait par son relief*, par une tombe de pierre, sur laquelle on se contenta de graver :

GUILLELMVS BELLOMOTENSIS EPISCOPVS
ANDEGAVENSIS OBIIT ANNO 1240 (3).

La tombe de pierre elle-même disparut en 1783, au moment de la pose des boiseries et du pavage du chœur.

— **Michel de Villoiseau**, ✠ le 8 des ides de novembre 1261 (4), fut enterré au milieu du chœur de l'église des Jacobins, qu'il avait fait construire. On lit en effet dans l'obituaire des Jacobins ces mots : « Epitaphium domini Michaelis hujus ecclesiæ fundatoris et quondam ecclesiæ Andegavensis episcopi et rectoris » (5).

Le :7 octobre 1892, son cercueil fut mis à jour en creusant un canal dans la cour de gendarmerie.

Là se trouvait, jusqu'en 1828, l'église du couvent des Jacobins, comprenant une longue et large nef, bordée de chapelles du côté gauche seulement. Orientée comme la cathédrale, cette église datait du XIIIe siècle et renfermait plusieurs sépultures remarquables.

Après avoir brisé la pierre servant de couvercle à une large fosse, composée de tuffeaux taillés et juxtaposés, un ouvrier découvrit dans la poussière deux fémurs, des lambeaux d'étoffe brune, un anneau pastoral, une crosse, un calice et sa patène, enfin une lampe de verre, le tout au milieu des débris d'un épais cercueil en bois garni de bandes et d'anneaux de fer.

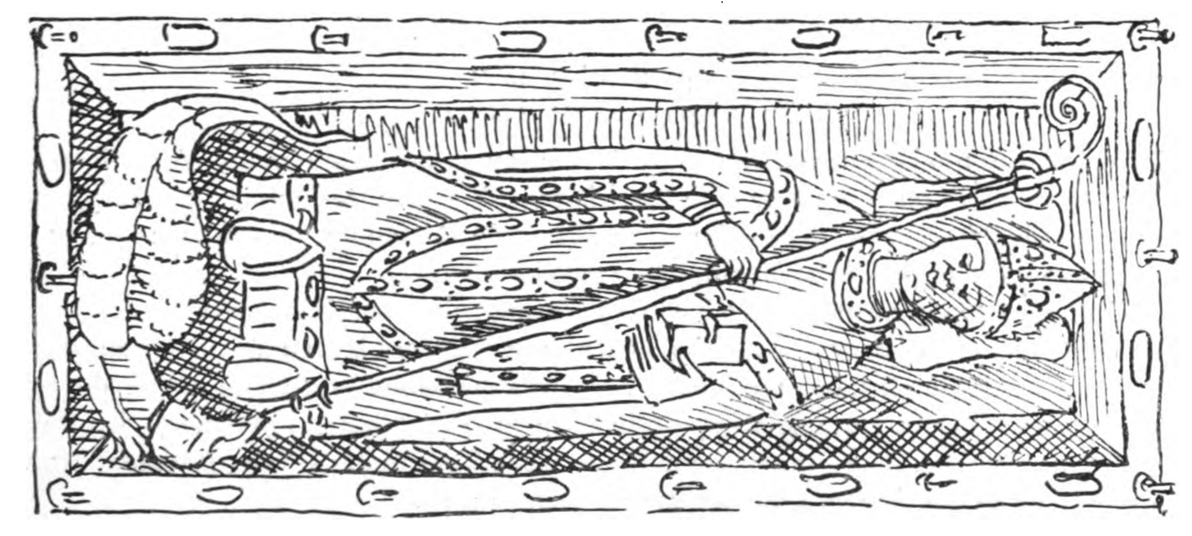
Le défunt avait les pieds tournés vers la porte de la gendarmerie, c'est-à-dire du côté où se trouvait l'autel, comme Lehoreau explique fort bien qu'on le faisait pour les évêques à la cathédrale. On venait de trouver les restes de Michel de Villoiseau, évêque d'Angers (6).

Bruneau de Tartifume décrit ainsi son tombeau : « Dans le chœur (des Jacobins) au-« dessus du pupitre (Jubé), il y a une quesse (caisse) d'aissil, de la longueur d'une tombe « laquelle se lève et laisse voir par le dedans ce qui suit... (7) ...... Cet evesque ainsi

1. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 11.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 656, t. I, Église.
3. Musée diocésain. *Chapelles d'Angers*, p. 128.
4. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *M. de Dubuisson-Aubenay*. Ex Calendario sancti Mauricii Andegavensis, p. 116vo. November, 8 Idus obiit bonæ memoriæ benignissimus Michael episcopus Andegavensis, divino presagio nomine nuncupatus, ut in terris opera exerceret cœlorum et angelorum pane frueretur in cœlo. Quod ab antecessoribus suis nunquam fuerat attentatum, instituit in Ecclesia nostra prandium quotidianum Canonicis ibidem residentibus. Et est hoc firmum ac stabile fecit de munificentia sua bonitate concessa.
5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 715. Novembre.
6. Ibidem. Ms. N° 871, p. 145.
7. Ibidem, p. 144. La caisse de bois, dessinée par Bruneau de Tartifume, est munie de grosses poignées de fer, comme le sont certaines malles.



« estendu au long dudit chœur ayant les pieds vers l'autel est en cuyvre doré. Il est « mitré et enchappé. » (Les grossiers dessins donnés par Gaignières, Lehoreau et Bruneau, montrent le défunt revêtu de l'aube, de la tunique, de la dalmatique et de la chasuble, mais non de la chape.) « Les bords de sa mitre et chasuble sont couverts de « pierres précieuses (cristal de roche probablement), grosses comme œufs de pigeon et « perles ; il est vray que plusieurs en ont été ostées. Sa crosse est de béril (pierre « précieuse, verte, couleur d'eau de mer) ; le haut d'icelle et le bout d'en bas de cuyvre « doré. Le livre qu'il tient en la main gauche est pareillement de cuyvre doré. Sous ses « pieds y a la figure d'un crocodille (dragon), et aux quatre coings quatre lyons levés « aussi de cuyvre doré. Au fond et autour dudit lieu ou gist le susdit évêque y a des « lames de cuyvre doré et enrichi de plusieurs damasquinures et figures de plusieurs



Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 145.

« évêques et religieux. Les bords de la dite sépulture font voir ces paroles escriptes en « lettres d'or très anciennes :

« VILLA CREAVIT AVIS MICHAELEM HIC TVMVLATVM
« ET DEDIT ANDEGAVIS DOMINVS SIBI PONTIFICATVM.
« DOCTRINA CLARVS, CVNCTIS DVLCEDINE CHARVS,
« ECCLESIÆ TVTOR, PATRVM PROBITATE SEQVATOR.
« SVMME DEVS CELI, QVI LÆSVS CVSPIDE TELI
« CLAMASTI TER HELI, VENIAM DES HVIC MICHAELI.
« FUNVS AVIS VILLÆ MICHAELIS SIC CAPE : MILLE
« MISCE ANNIS BIS CENTVM TRIGINTAQVE BIS VNVM. »

Le dessin indique douze petits chandeliers fixés dans la bordure autour de la statue en relief, et destinés à recevoir des cierges les jours d'anniversaire. Viollet-le-Duc signale un luminaire analogue sur les magnifiques tombes émaillées d'Alix et d'Yolande de Bretagne (1).

1. *Dictionaire raisonné d'Architecture*, de Viollet-le-Duc, t. IX, p. 63.
Dictionnaire du Mobilier, de Viollet-le-Duc, t. II, p. 225. Voir le dessin du tombeau de Philippe de Dreux, évêque de Beauvais. Il devait beaucoup ressembler à celui-ci.

Le 22 juin 1723, les Jacobins demandèrent au Chapitre de mettre au niveau du pavé le monument de Michel de Villoiseau ([1]). Les chanoines de Saint-Maurice, (qu'aucun scrupule au point de vue artistique n'avait arrêtés en 1699, lors du changement du chœur de la cathédrale,) accordèrent avec empressement cette autorisation. On fit une sorte de cave, où fut enfouie la cuivrerie, qu'on recouvrit de planches ([2]). Dès l'année suivante, elle fut honteusement vendue à un fondeur ([3]) comme de vulgaire mitraille, et une simple tombe de marbre remplaça, au niveau du pavé, les misérables planches qu'on y avait placées. Voici l'inscription qu'on y grava :

HIC JACET
D. D. MICHAEL AVIS ANDEGAVENSIS
EPISCOPVS, HVJVS ECCLESIÆ ET CONVENTVS
FVNDATOR
OBIIT
ANNO M. C. C. L. X.
REQVIESCAT IN PACE.

Le crâne est tombé en poussière, on n'a retrouvé que les fémurs. Au milieu des débris de cercueil, on a pu recueillir une lampe de verre très mince et assez grande, presque semblable à celle du tombeau de Raoul de Beaumont, ouvert en 1846, et les objets suivants d'un intérêt archéologique considérable :

1° Un calice en cuivre doré, très bas, de la forme usitée au XIII[e] siècle.

Le pied *rond* et *large (pes rotundus et antiquæ factionis)*, comme on aurait dit au XV[e] siècle, assure la parfaite stabilité du vase, très maniable, grâce à ce nœud, dont les côtes saillantes permettent aux doigts de le saisir et de l'entourer solidement. La coupe est large et profonde, d'un usage commode, et facile à purifier. Aucun ornement gravé, sauf une croix fleuronnée et à double traverse sur le pied.

2° Une patène, dont la partie creuse dessine un quatre-feuilles, au centre duquel est gravée une croix pattée dans un disque, et une main divine bénissant. Sur le bord extérieur de la patène sont disséminés six croissants et six losanges quadrillés, gravés également. Il ne faut pas s'étonner de voir ici une croix à double traverse et des croissants. Guillaume de Beaumont, prédécesseur de Michel de Villoiseau, étant allé à la Croisade rapporta une croix d'or à double traverse, contenant des reliques de la Vraie Croix, qui fit partie de l'ostensoir de la cathédrale jusqu'à la Révolution. Indéfini est le nombre des croix à double traverse, rapportées en France d'Orient, d'*Outre-Mer*, comme on disait, et de Constantinople, aux XII[e] et XIII[e] siècles : donc, il ne faut pas conclure, avec nos idées empruntées aux règles du blason moderne, que la

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 656, t. II. Jacobins.

2. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 31. « C'est un petit caveau, enfoncé en terre, qu'on « couvre de planches, qui sont au niveau du pavé. Dans ce caveau est une figure d'évêque très ancienne en bosse « couverte de lames de cuivre doré et aux quatre coins d'icelle sont quatre lions en bosse aussi couverts de cuivre « doré. »

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 629. 3[e] Cahier. Michel de Villoiseau : « La tête de la statue et la crosse, dont la « volute était en forme de serpent, tournée en trois cercles, furent rachetées par Claude Poquet de Livonnière. »

Ibidem. Ms. N° 624, p. 704. Note de Poquet de Livonnière lui-même : « On a détruit son tombeau ; j'en ai conservé « le chef et la crosse dans mon cabinet. »

croix à double traverse, gravée sur le pied du calice dont il s'agit, prouve qu'il a dû appartenir à un archevêque. Les croissants « lunulæ » sont évidemment une réminiscence orientale et un emprunt aux symboles musulmans reproduits à satiété sur les mitres, les chasubles brodées, les objets d'orfévrerie contemporains. Émailleurs, brodeurs et tisseurs, ont poussé même l'engouement pour ce qui venait de l'Orient, jusqu'à tracer des caractères arabes, dont ils ne connaissaient pas le sens, comme simples motifs d'ornement ([1]).

La mode était alors aux coffrets d'ivoire orientaux, aux tapis et aux bourses sarrasinoises, comme nous l'avons vue quelque temps aux bijoux Campana ; je crois qu'il ne faut pas chercher d'autre explication à ces croissants ([2]).

Calice et patène sont d'un travail très médiocre ; évidemment on n'a pas voulu sacrifier un vase précieux pour l'enfouir dans un cercueil ([3]). Sont-ils même de la fin de l'épiscopat de Michel Villoiseau ? Je ne le crois pas. Je les daterais du premier tiers du XIIIe siècle plutôt que du second.

3° Un anneau d'or, fort simple, orné d'un cabochon, retenu par quatre griffes au chaton. Ce cabochon, d'un blanc légèrement bleu, pourrait être un saphir. Là encore se trahit la préoccupation de ne livrer à la tombe qu'un objet de mince valeur.

4° Une crosse en cuivre doré, d'un beau travail. Il a bien fallu pour la crosse, attribut nécessaire de l'Évêque, se départir de la parcimonie, dont on a fait preuve pour le calice. Le premier calice venu, choisi entre cent, suffisait pour apprendre à la postérité le caractère sacerdotal du défunt : il était moins aisé (à moins d'en fondre une spécialement comme on l'a fait pour Raoul de Beaumont) de se procurer une crosse d'un prix peu considérable. Cette difficulté nous vaut d'avoir un beau spécimen de plus du talent des artistes du XIIIe siècle. La crosse, en effet, est d'une élégance extrême avec sa volute terminée par une tête de serpent et un joli feuillage. Au centre, sur une plaque découpée à huit lobes et semée de fleurs crucifères, se détachent les deux figures en relief du Christ bénissant et de la Vierge. Une double frise, composée de serpents qui semblent se poursuivre et s'enlacer, forme le nœud ; là, le ciseleur a fait preuve d'une grande habileté dans le rendu de la peau des serpents, dont il a su exprimer à merveille les rugosités à coups de poinçon.

Un gracieux rinceau court le long de la volute et descend sur la douille en dessous du nœud, entre des monstres, que semble mettre en fuite la bénédiction épiscopale. A remarquer, les perles d'émail animant d'une façon si vive, au milieu de toute cette dorure, les yeux des serpents, et aussi les jolies feuilles formant au-dessus du nœud une gracieuse couronne, d'où s'élance avec tant de vigueur la volute.

1. *La Broderie du XIe siècle jusqu'à nos jours*, par L. de Farcy, p. 44. Les artistes du moyen âge, frappés de la beauté des caractères sarrasins ou arabes, les imitèrent souvent sans s'occuper de leur signification. Pour eux, c'était un élément nouveau de décoration, dont ils surent composer des frises d'un grand caractère. Voir, au Louvre, l'ornement gravé entre les deux valves du ciboire d'Alpais, les peintures du trône du Christ, dans le fameux groupe d'ivoire du couronnement de la Vierge, certaines bordures des vitraux de la cathédrale de Sens et au Musée de Cluny, les lettres brodées au XIIIe siècle sur le parement N° 6,423.

2. Ibidem, pp. 40 et 48. Mitres, ornées de *croissants*. — p. 56. Manteau impérial de Metz, semé d'aigles et de *croissants*. — p. 77. Deux chasubles, l'une du XIe siècle, l'autre du XIIIe, décorées des mêmes *croissants*. — La planche 15 donne la représentation du manteau d'Othon IV, au musée de Brunswick ; il est parsemé de lions et de *croissants*.

3. Tome III, p. 205.

Une crosse conservée au musée du Louvre, et reproduite par le P. Martin dans les *Mélanges Archéologiques*, se rapproche beaucoup de celle-ci, qui a parfaitement pu appartenir à Michel de Villoiseau. Si le XIII[e] siècle a produit des crosses plus précieuses, tout émaillées comme celles de Toussaint par exemple, il n'en a guère façonné de plus élégantes.

Ces objets ont été exposés par la Commission Archéologique du département au musée Saint-Jean.

Le 8 juin 1898, jour de la sépulture de Mgr Baron, ont été déposés dans le caveau de la cathédrale les restes de Michel de Villoiseau, découverts le 17 octobre 1892, sur l'emplacement de l'ancien chœur de l'église des Jacobins.

Voici l'inscription composée par Mgr Barbier de Montault et fixée sur le cercueil.

ANNO · DOMINI · MDCCCXCII · DIE · XVII · OCTOBR.
IN · ECCLESIA · DIRVTA · F · F · PRÆDICATOR.
INVENTVM · EST · FORTE · SEPULCHRVM
RMI · IN · XPO · PATRIS · D · D · MICHAELIS · DE · VILLA · AVIS.
QVI · VTI · FVNDATOR · ILLIC · AB · ANNO · M · CC · LXI
PAVSABAT · IN · FINE · IGNOTVS
HVIVS · AVTEM · OSSA · PERPAVCA · PIE · COLLECTA
SEDE · VACANTE.
CAPITVLVM · CATHEDRALE · APVD · S · MAVRICIVM · TRANSTVLIT.
VT · GAVDEANT · HONORE · CRYPTÆ · PONTIFICVM
INSIMVLQ · ANIMA · DEFVNCTI · PRECIBVS · COLLECTITIIS
INDESINENTER · LVSTRETVR.

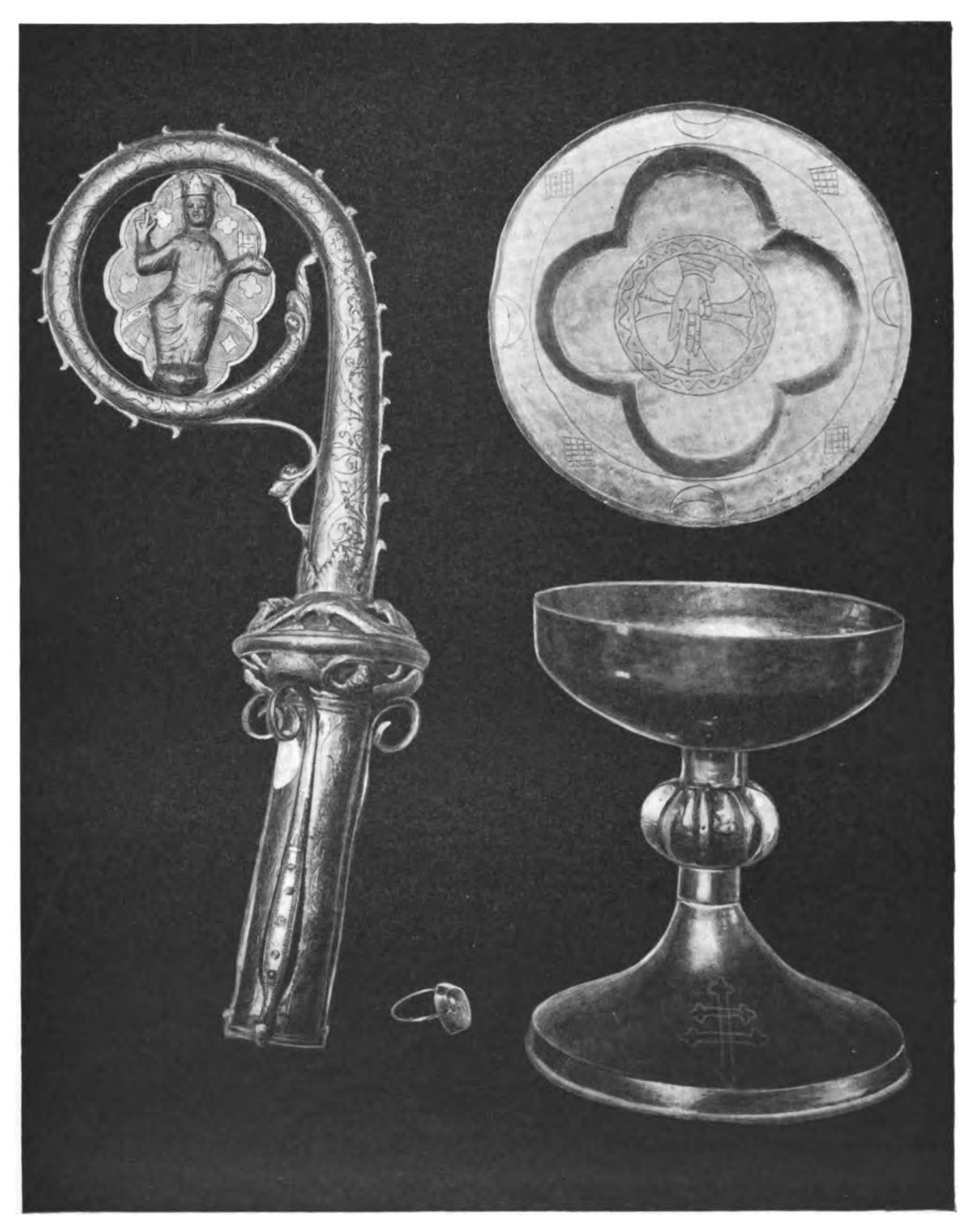
5. — **Nicolas Gellent**, ✠ à son manoir d'Éventard le VIII des calendes de février 1290 (1), fut enterré, suivant le désir exprimé dans son testament (2), aux pieds de Guillaume de Beaumont. Le chapitre devait faire placer dix cierges autour de sa tombe le jour de son anniversaire (3).

On lit dans l'éloge de Nicolas Gellent «... Tandem, in fine anni tricesimi, Deo red- « dens spiritum, in hâc matre suâ Andegavensi ecclesia, de cujus chrismate exstitit in « susceptione baptismatis, ab ipso in ecclesia beati Maurilii Andegavensis suscepti, « delibutus, elegit in choro ad pedes sui, recordationis inclytæ. Guillelmi Bellimotensis « quondam episcopi, tumulari. Qui, licet anno Domini 1290, die lunæ ante Purifica- « tionem Beatæ Mariæ Virginis in crepusculo diem clàusisset extremum et die martis « horâ nonâ in hujus ecclesiæ chorum delatus cum magno clericorum, Religiosorum et

1. Baluze. *Calendrier de l'église d Angers.* Januarius. VIII Cal. februarii, Obiit dominus Gellent, Andegavensis episcopus. Hic, in manerio suo de Esventar, diem clausit extremum die lunæ ante Purificationem Beatæ Virginis anno MCCXC, sepultus in choro ad pedes domini sui Guillelmi de Bellomonte episcopi die jovis sequente.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 636, p. 232. De la Vigile de la sainte Catherine, 1289 : « In primis sepulturam « nostram eligimus in choro ecclesiæ *ad pedes tumuli, recolendæ memoriæ, domini Guillelmi de Bellomonte*, predeces- « soris nostri,... ita quod decanus et capitulum, *decem cereos de ratello ardentes* ipsa die anniversarii, in vesperis, in « vigiliis et missis ponere circà tumulum teneantur... »

3. Voir t. III, p. 264 la vignette du livre de Guillaume le Maire représentant les funérailles de Nicolas Gellent et le récit minutieux, que j'en ai reproduit dans le t. IV à l'article des Inhumations Episcopales.



Crosse, calice, patène et anneau de l'évêque Michel de Villoiseau, découverts en 1892.

« nobilium Comitum a manerio suo de Eventard, in quo expirarat, cum psalmodiis diebus « et noctibus vigilatus, die jovis sequentis fuit ejus corpus in eodem loco terræ celeberrimè « commendatum... »

Nicolas Gellent commanda lui-même son tombeau à Paris (1) : il consistait en une table de cuivre fortement gravée, mais pas en haut relief, comme semble l'indiquer le dessin de Gaignières.

« Au plus haut du dit chœur, vers l'autel, écrit Bruneau de Tartifume vers 1623 (2), « y a encore une autre tombe de pierre dure, couverte d'une *table de cuivre gravé.* Autour « des dits pierre et cuyvre, y a de fort anciens caractères qui difficilement se peuvent « lire. Aussi que dessus (il fait allusion au tombeau de Guillaume de Beaumont) y a un « tablier d'aissil en forme de pupitre, sur lequel on met ordinairement les livres d'Église. »

Ce monument était particulièrement intéressant en ce qui concerne les vêtements épiscopaux. D'après le dessin de Gaignières, on distinguait parfaitement l'aube garnie d'une pièce de broderie tout au bas, l'étole, la tunique, la chasuble, le manipule et l'amict cousu à un parement brodé, rabattu en forme de collet sur la chasuble.

L'évêque semblait bénir de la main droite et tenir sa crosse de la gauche. Une arcade trilobée, surmontée d'un élégant pignon gothique, entourait le défunt, que deux anges thuriféraires encensaient. Enfin tout autour de cette table de cuivre, décorée des armes de l'évêque, on pouvait lire l'inscription suivante (3) :

ANDEGAVI NATVS, ET IBIDEM PONTIFICATVS
MVNDO SVBLATVS JACET HIC NICOLAVS HVMATVS
HIC QVEM TVMBA TEXIT VIVENS BONA MVLTA PEREGIT.
NEC RECTVM TEXIT, EVANTARD FONDITVS EGIT.
HIC OCVLVS CÆCO, PES CLAVDO, LINGVA QVE MVTO
HIC VESTIS NVDO, MENDICIS ESCA, PVPILLO
TVTOR, VIS VIDVIS, PIA VISCERA GESSIT EGENIS ;
HIC PIVS ET MVNDVS, MITIS FVIT ATQVE JVCVNDVS ;
HVNC LVGET MVNDVS, SVA MORS ILLI GRAVE PONDVS.
ANDEGAVIS, PLORA PASTOREM, NEC MINVS ORA,
VT DEVS ABSQVE MORA TRAHAT IPSVM VOCE SONORA.
VT PRECE SIS SVPPLEX MONET HOC AFFECTIO DVPLEX,
FILIVS ATQVE PATER FVIT HIC ; TV FILIA, MATER,
HVNC SANCTVM FLAMEN CVPIAT, DICAT CHORVS. AMEN.

Le 12 janvier 1699 on ouvrit la sépulture de Nicolas Gellent (4). Il n'y avait pas de caveau, mais des tuffeaux juxtaposés de manière à enchâsser exactement le cercueil. On y trouva quelques ossements, une petite coupe ou calice d'étain, la mitre blanche avec

1. Musée de l'Évêché. *Comptes de Nicolas Gellent*, année 1286 : « Item magistro Mathæo Pigot die lune post festum beati Nicholai estivalis pro *tumba nostra* viginti libras. — Item pro dischiratione ejusdem (tumbæ) decem octo denarios. — Item decem libras missas archidiacono Guillelmo parisiis petro de Cogles pro *dicta tumba*. — Item Johanni Lasnier pro apportagio *dictæ tumbæ* quinquaginta solidos. »

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 74.

3. *Statuts synodaux*, p. 42.

4. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 11.

laquelle il avait été consacré, une crosse de bois et d'étain, une croix de cire, douze petits pots de terre rouge, en partie remplis de charbon et une lampe de verre ([1]).

Un journal manuscrit, (sans nom d'auteur,) provenant de la vente Grille, intitulé *La Cathédrale d'Angers en 1699* et publié dans les *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers 1858*, p. 223 donne les détails suivants : «... A côté des « ossements, il y avait une petite coupe ou calice d'étain, d'environ un demi-pied de « haut et dont la coupe était assez large et peu haute, mais le tout fort gâté et usé de « rouille blanche et même la patène était tellement usée et rompue, qu'il n'en restait plus « que quelques fragments entiers.

» L'on trouva pareillement un grand bâton long fait au tour, avec quelques filets noirs en « forme d'anneaux, d'espace en espace, au bout duquel était emmanché un morceau « d'étain rond, recourbé à plusieurs replis, en forme de crosse, lequel était pareillement « fort gâté de rouille. Le bois n'avait plus que la consistance et la figure, car il était « tellement léger et la substance en était consumée au point que, quoiqu'il fût gros comme « la moitié du bras, il se rompit néanmoins presque aussi facilement qu'aurait pu faire un « jonc ou un roseau ([2]).

« Il y avait du côté de l'autel une lampe de verre, à peu près de la forme de celle dont « on se sert dans les églises, dans laquelle il y avait encore une espèce de limon ou de « lie d'huile un peu humide, sans odeur, mais le verre était très mince et tout gâté de « crasse ; en le prenant, la lampe se cassa en plusieurs morceaux. Il y avait encore du « charbon en plusieurs endroits du tombeau.... Toutes ces découvertes furent ainsi « faites en accommodant l'église pour la carreler... »

Le 3 mars 1699, la tombe de Nicolas Gellent fut replacée dans le nouveau chœur dans la même situation par rapport aux stalles que dans l'ancien, mais au niveau même du pavage.

« Elle en fut arrachée le 21 décembre 1747, quoiqu'elle fût rase et ne dépassât « pas les carreaux du chœur, PARCE QU'ELLE ÉTAIT DE CUIVRE *et transportée dans le « chapitre pour devenir ce qu'il plairait à Messieurs* ([3]). » Hélas ! on sait ce que cela veut dire.

Ce beau spécimen de l'industrie parisienne au XIIIe siècle fut misérablement vendu au poids à un fondeur avec une quantité d'autres tombes et plaques de fondation.

---

1. Le récit de Guillaume le Maire, qu'on trouve dans *les Statuts synodaux*, appendice, p. 4, est curieux à rapprocher des objets trouvés en 1699 : « Horâ debitâ, predicto episcopo Venetensi officium faciente, corpus ad tumulum « detulerunt et posuerunt honorificé in sarcophago de tufello de diversis peciis constructo, cum mitra alba in qua « fuerat consecratus, et crocia de stanno seu cupro ; super pectus ejus calix et patena plumbei cum pane et vino, et « retro caput erat quidam alveolus, in quo erat lampas cum oleo accenso, ità quod, sarcophago clauso, lumen ipsius « lampadis accensæ intus radiabat per foveam supra corpus... »

Écoutons maintenant Lehoreau (t. III, p. 385) : « M. Grandet considérant la lampe de verre, qu'on venait de « trouver dans le tombeau de Nicolas Gellent, avec toute l'attention possible, la laissa tomber et priva par là le public « d'avoir le plaisir comme lui de la considérer. Il dit dans *Notre-Dame Angevine* (Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 621) « qu'on y trouva une patène et un calice de plomb dans lequel on avait mis du vin et sur la patène du pain ; il n'en « restait aucune marque. On a encore trouvé près de sa tête une lampe avec une mèche, mais l'huile était toute « consommée. »

2. Cette crosse improvisée devait être bien grossière.

3. Archives de la Sarthe. Copie du XVIIIe siècle des épitaphes, qui étaient dans l'église et les cloîtres de Saint-Maurice d'Angers.



Mgr Le Peletier fit mettre en terre par-dessus les grandes ardoises, qui recouvraient le caveau de Marie de Blois, les ossements de Nicolas Gellent, que l'on avait soigneusement recueillis dans la sacristie. Ils ont été retrouvés le 3 décembre 1870 et reconnus pour avoir appartenu à un personnage très âgé, par le docteur Regnier : la crâne, les deux tibias et les fémurs existent encore.

— **Guillaume le Maire**, ✠ le 3 des ides de mai 1317 [1], à Bauné [2], fut enterré non dans l'église, mais dans le cimetière de Morannes [3]. Son tombeau consistait en une simple pierre sans inscription, portant en gravure la représentation d'un évêque, revêtu de ses ornements [4]. Mgr Henri Arnaud en fit l'ouverture le 2 octobre 1674 sans trouver d'inscription [5]. En 1730, on voyait encore sa tombe dans le cimetière [6].

Cette pierre, enlevée avec précaution en 1864, pour les travaux du chemin de fer lors de la démolition d'une chapelle de la Madeleine, bâtie sur l'emplacement du vieux cimetière, devait être mise dans l'église paroissiale à une place d'honneur ; malheureusement elle fut brisée par des ouvriers maladroits et employée, comme de vulgaires moellons à la construction de la base d'un Calvaire. Sans cet accident, on pourrait la voir encore [7].

« On découvrit en 1879 en déblayant le sol de l'ancienne église de Baracé un cœur, « enfermé dans une enveloppe de plomb de même forme, revêtu d'une sorte d'étoffe. On « présume que ce pouvait bien être le cœur de Guillaume le Maire [8]. »

6. — **Hugues Odard**, ✠ le 8 décembre 1323 [9], fut enterré dans la seconde travée de la nef, tout à côté de Raoul de Beaumont. Son tombeau consistait en une statue de marbre blanc, posée sur un soubassement de marbre noir, élevé d'environ deux pieds au dessus du pavé et couronnée d'un dais en marbre blanc sculpté, au revers duquel était gravé ce qui suit sur une plaque de cuivre [10].

ODARDI MORVM LEX, HIC JACET ANDEGAVORVM
PRESVL IN HAC TVMBA, REVERENDVS, VERA COLVMBA.
ANNIS NVTRIVIT POPVLVM SEX, PRESES OBIVIT
DEFESSVS MEMBRIS YDVS QVINTOQVE DECEMBRIS,
ANNO MILLESIMO CENTVM TER ET DECIMO
BIS ET TER. SAPVIT, MORS, TEQVE NON TIMVYT,

1. Bibliothèque du Mis de Villoutreys, *Ms. de Dubuisson-Aubenay.* Ex Calendario ecclesiæ Sancti Mauricii Andegavensis, p. 115.

2. *Dictionnaire historique de Maine et Loire*, de M. Port, t. I, p. 496.

3. *Revue d'Anjou*, 1852, p. 286. Histoire d'Anjou de Barthélemy Roger.

4. *Statuts synodaux d'Angers*, p. 79 : Ubi effigies tumbæ lapideæ impressum episcopum vestibus pontificalibus indutum referens adhuc in parte visitur...

5. Archives de Maine et Loire. Série GG. 15. Actes de la paroisse de Morannes 1692 et années suivantes. Ce grand évêque honora cette paroisse d'une bienveillance particulière et y séjournait tous les ans 15 jours ou trois semaines dans la maison des Grignons, appartenant au Sr Musard, son secrétaire.

6. *La Vie de Guillaume le Maire*, par l'abbé de Gouvello, 1730, p. 28. Il eut l'humilité d'ordonner qu'on enterrât son corps dans le cimetière de la paroisse, *où l'on voit encore sa tombe de pierre.*

7. Lettre de M. l'abbé Gougeon, curé de Morannes, du 26 juin 1871.

8. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 1883, p. 194.

9. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. Ms. *de Dubuisson-Aubenay.* Ex calendario ecclesiæ Sancti Mauricii Andegavensis, p. 119. December. Kalendis obiit bonæ memoriæ Hugo Odard, quondam Andegavensis Episcopus.

10. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 148.

MORTE VELVT XRI FVIT SVPRA DIES SIMVL ISTI,
LARGVS AMICVS, MENTE PVDICVS, PERGENEROSVS
DOCTVS, AMENVS, FRONTE SERENVS, NON ODIOSVS,
ISTE FVIT TALIS QVOD EVM DVM PRETVLIT VRBIS,
ANDEGAVE TVRBIS ELECTIO SPIRITVALIS.
VERVM SOLAMEN DET SIBI CHRISTVS. AMEN.

A l'époque de la construction du tombeau de Hugues Odard, l'arcade qui précédemment ne renfermait que le monument de Raoul de Beaumont fut modifiée suivant le goût du temps et décorée, d'un élégant pignon d'architecture et de deux pinacles très élancés. Un peu au-dessus des tombeaux, le fond de la muraille fut orné de peintures représentant deux ecclésiastiques (les deux évêques sans doute) à genoux, priant la sainte Vierge, aux côtés de laquelle paraissaient des angelots développant dans leurs mains de longs rubans, chargés de légendes. La décoration architecturale, bien que fort endommagée, existait encore au commencement de ce siècle ([1]).

Bruneau de Tartifume nous apprend que de son temps (1623) la statue de Hugues Odard était brisée par le bas ([2]). Le monument disparut en 1783, quand le chapitre fit transporter dans cette arcade le tombeau du roi René. Les restes de cet évêque furent profanés à la révolution; en 1846, on trouva sa fosse vide et on y déposa le cercueil de Guillaume Fournier enterré d'abord dans la chapelle du Parvis qu'il avait fait bâtir, et transporté en 1683 sous l'escalier de la bibliothèque. En souvenir de ces personnages, on a peint en 1872 sur le mur, à droite de l'épitaphe de Raoul de Beaumont, celle de Hugues Odard au milieu, et à gauche celle de Guillaume Fournier.

7. — **Foulques de Mathefelon**, ✠ le 18 décembre 1355 ([3]), fut enterré dans la cathédrale, sans qu'on sache précisément en quel endroit. Son tombeau, élevé d'environ trois

1. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, t. V, p. 429.
2. Bibliothèque d'Angers, M. N° 871, p. 10. C'était sans doute un méfait des Huguenots, qui en 1562, avaient commis de grands dégâts dans l'église.
3. *Gallia Christiana*, t. XIV, p. 378.
Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 661 p. 113.
Obiit recolende memorie dominus Fulco de Mathefelon, quondam Episcopus Andegavensis, qui nobis inter alia bona in testamento suo donavit et legavit duas capellas suas integras et fournitas de cappis pulcherrimas et decenter ornatas, videlicet alteram majorem rubeam in qua celebrari consuevit anniversarium ejusdem et aliam quasi viridi coloris necnon croczam et mitram suas sub ista condicione, quod nos eas teneremnr tradere suis successoribus primo per quelibet nobis satisffaciendo de quinquaginta libris turonensibus semel convertendis in augmentatione horarum beate Marie in nostra ecclesia et etiam nobis data cautione de ipsis nobis restituendis in equivalente statu vel meliori post honus episcopatus dimissum et etiam nobis legavit ymaginem pontificalem beati Maurilii argenteam et duas cruces argenteas, in quarum altera est de ligno vivificæ crucis et breviarium suum magnum notatum existens in craticula juxta sepulturam ipsius. Et in nostra ecclesia fundavit unam cappellaniam optimam deserviendam qualibet ebdomada de sex missis ad altare beati Renati, que est ad collationem nostram communem. Et licet ipse dictam ecclesiam nostram viriliter deffensaverit et jura ac libertates mense sue episcopalis custodierit, ulterius pro anniversario suo in dicta nostra ecclesia Andegavensi faciendo cum solempnitate qua fieri consuevit anniversarium bene memorie Nicolai Gellent, quondam episcopi Andegavensis, nobis dedit et legavit sex decim sexteria siliginis annui et perpetui redditus, que acquivisivit a domina de monte acuto in parochia de chalonnia super manerio de monte acuto cum pertinentiis ejusdem. Et duodecim libras cum sex solidis vel circa redditus videlicet centum solidos redditus, quos debet Johannes la Turbote de porta andegavina super domum suam de porta andegavina et residuum apud chalonniam. Et ultra hæc, ad augmentacionem dicti anniversarii et ad supportanda onera sacriste et ad mundandam tumbam dicti deffuncti de quibus non erat satis provisum, nobis donaverunt executores Centum solidos redditus quos acquisierunt a Colino Hubert clerico de bannereyo et quatuor sexteria frumenti redditus, quos acquisierunt a mauricio menier de mar-

pieds au-dessus du pavage, était en forme d'autel et placé le long du mur du rond-point du chœur du côté droit. Le parement, orné de plaques de marbre noir sur lesquelles avaient été fixées des statuettes de marbre blanc, était dès le XVII[e] siècle fort délabré ([1]). Au bout du tombeau, contre un des piliers du chœur s'élevait une arcade en pierre sculptée, au milieu de laquelle était fixée une plaque de cuivre ornée des armes du prélat et portant cette inscription ([2]) :

HIC JACET DOMINVS FVLCO DE MATHEFELON.
STATVRA DECORVS, LINGVA FACVNDVS,
LEGVM DOCTOR, MVLTIS SCIENTIIS
PROVIDVS, ET IN AGILIBVS CIRCVMSPECTVS
ZELATOR JVSTICIÆ, PVGIL ECCLESIÆ,
HOSPICII DECVS, HONORIS TITVLVS ;
EPISCOPVS ANDEGAVENSIS PER XXXII ANNOS
ET AMPLIVS. ET OBIIT MARTIS ANTE
NATIVITATEM DOMINI ANNO EJSVDEM
M° CCC° QVINQVAGESIMO QVINTO.
ORATE PRO EO.

On lit dans l'obituaire de la cathédrale ([3]) : «... Ad supportanda onera sacristiæ et *ad mundandam tumbam* dicti deffuncti, de quibus non erat satis provisum, executores ejusdem centum solidos redditus donaverunt... ulterius nobis dimisit unam culcitram pinctam pulcherrimam pendentem *super sepulturam suam* ([4]). »

Le 29 janvier 1699, ce monument fut démoli. On ne trouva rien en dessous, si ce n'est un roc fort dur, d'où l'on conclut que cet évêque avait été enterré dans un autre endroit de l'église et que son tombeau avait été placé là pour ne pas gêner la circulation ([5]).

Le 20 septembre 1700, on le rétablit près du reliquaire (au delà du pilier) du côté gauche ([6]). Il y resta jusqu'en 1783 et fut détruit (sauf le soubassement en pierre, qui existe encore) pour la pose de la boiserie du chœur. — Le Musée diocésain possède un fragment de tête d'évêque en marbre blanc, dont la mitre, ornée de cabochons incrustés jadis et dont il ne reste plus que l'encastrement en creux, ressemble beaucoup à

tigneio briencii supra omnibus et singulis rebus eorumdum situatis. Et tenetur unus in dignitate constitutus seu unus canonicus celebrare missam ad magnum altare de quibus habemus apud nos litteras obligatorias sigillatas. Et ulterius nobis dimisit unam culcitram pinctam pulcherrimam pendentem super sepulturam ipsius de quibus redditibus habebit sacrista pro premissis supportandis XXs et partem suam in anniversario prout alii habebunt.

Et cavetur in testamento, ipsius, quod si contingat aliquem exire chorum durante anniversario non justa causa impeditus, amitet pro illa hora duntaxat.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 102. « Il est my-rompu par le devant, car il était tout environné de lames de « marbre noir, sur le milieu des quelles étaient cymentées quelques figures, comme on peut le remarquer en voyant « les dites lames. »

2. Musée de l'Évêché. *Chapelles d'Angers*, p. 129.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 661, p. 113.

4. Elle figure dans l'inventaire de 1391. Voir t. III, p. 5.

5. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 15.

6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 627, p. 141. On ne transporta que sa statue. La table fut utilisée pour la construction de l'autel de la Ste Vierge, dans le transept nord.

celle figurée dans le dessin de Guignières. Elle a été achetée chez un revendeur d'Angers et pourrait bien provenir de la statue de Foulques de Mathefelon.

8. — **Raoul de Machecoul**, ✠ le 11 mars 1358, fut enterré dans la cathédrale : on ne sait au juste en quel endroit. Son tombeau en forme d'autel, couvert d'une pierre gravée représentant un évêque *in pontificalibus*, était situé le long du mur du chœur, au delà de la porte de la sacristie. Démoli le 29 janvier 1699, il ne fut pas rétabli : on en fit une tombe rase au niveau du pavé [1], qui disparut quand Desnoyers pava le chœur en 1784.

— **Guillaume Turpin**, ✠ le 28 janvier 1371 [2], fut enterré le 1er février dans la cathédrale [3], on ignore en quel endroit.

— **Miles de Dormans**, successivement évêque d'Angers en 1371, de Bayeux en 1373 et enfin de Beauvais en 1375, mourut le 17 août 1387 et fut inhumé à Paris dans la chapelle du collège de Beauvais, qu'il avait fait construire [4]. On admirait devant le maître-autel avant la Révolution un tombeau de marbre noir, portant deux statues en bronze, l'une de Miles de Dormans, l'autre de son frère, Guillaume de Dormans, archevêque de Sens, mort en 1405. Gaignières donne le dessin de ce monument [5], en voici la description [6] :

« Il avait 2m,20 de long, 1m,20 de large et 0m,80 de hauteur. Les deux prélats avaient la « tête posée sur un coussin que soutenait un ange placé à droite et portant une banderole « sur laquelle on lit : *Dat Nobis Dominus invenire requiem* et *Pax fratribus et charitas* : « leurs pieds reposaient sur un léopard. Tout autour était gravée dans le marbre l'inscrip- « tion suivante [7] :

HIC IACENT DOMINI MILO DE DORMANO, EPISCOPVS QVONDAM ANDEGAVENSIS, POST BAIOCENSIS ET DEMVM BELVACENSIS, CANCELLARIVS FRANCIÆ ; QVI OBIIT DECIMO SEPTIMO AVGVSTI, ANNO MILLESIMO TRECENTESIMO OCTVAGESIMO SEPTIMO: ET GVILLEMVS DE DORMANO EIVS GERMANVS, EPISCOPVS QVONDAM MELDENSIS, POST ARCHIEPISCOPVS SENONENSIS, REGIS CONSILIARIVS, QVI OBIIT ANNO 1405 SECVNDA DIE OCTOBRIS, DOCTORES LEGVM, NEPOTES DOMINI JOHANNIS CARDINALIS DE DORMANO [8] ET FILII NOBILIS VIRI, DOMINI GVILLELMI DE DORMANO, FRATRVM ET FRANCIÆ CANCELLARIORVM HVIVS COLLEGII FVNDATORVM, QVORVM CORPORA IACENT APVD CARTHVSIENSES PROPE PARISIIS. ORATE PRO EIS OMNIBVS.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 627, p. 141.
2. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *Ms. de Duhuisson-Aubenay*. Ex Calendario Sancti Mauricii, p. 114. Januarius, 2 Kal. Obiit, bonæ memoriæ, venerandus Guillelmus Turpini, Andegavensis episcopus.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 629, 3e Cahier. Guillaume Turpin.
4. *Itinéraire archéologique de Paris*, par M. de Guilhermy, p. 338. — Cette charmante chapelle avait été achetée et restaurée par les RR. PP. Dominicains, qui ont dû l'abandonner au moment de l'expulsion des ordres religieux. Elle sert aujourd'hui au culte Roumain.
5. Bibliothèque Nationale. *Recueil de Gaignières*. N° 1731.
6. *Sigillographie de la Normandie*, par Paul de Farcy, p. 311.
7. *Les Antiquités de la ville de Paris*, par Claude Malingre, 1640, p. 337.
8. Bibliothèque de l'Arsenal. Ms. N° 4627. Le testament de Jean de Dormans, cardinal de Beauvais, daté de 1373, contient les dispositions suivantes : «... Item do et lego tria millia florenos francorum auri boni charissimo nepoti meo domino *Miloni, episcopo Andegavensi*... Item eidem meum bonum calicem aureum necnon mea meliora ornamenta alba capellæ, quæ habeam parisiis et alia ornamenta de capella de mortuis, sed post ipsius Milonis decessum, volo et ordino dictum meum bonum calicem aureum et ornamenta eadem dominis et collegio Scholariorum sine difficultate venire et reverti... » Ce Jean de Dormans fut enterré dans l'église des Chartreux de Paris. *L'Épitaphier du Vieux-Paris*, t. III, p. 25.

9. — **Hardouin de Bueil**, mourut le V des Calendes de février 1438, après 66 ans d'épiscopat (1) Il fut enterré dans l'angle du transept nord le long du mur, entre l'autel Saint-Eustache, et l'enfeu de Pierre d'Avoir, décédé en 1390. Dubuisson-Aubenay décrit ainsi son tombeau (2) : « *C'était un coffre en bois élevé fort ault* (sic) *et audessus entre les paroy se voit pendu un tableau d'Évêque à camail et calote noire et sans barbe.* Au bas : *Dominus Hardouynus de Bueil LXVI annis Episcopus Andegavensis.* » L'un et l'autre disparurent en 1636 pour faire place à une épitaphe, gravée sur cuivre en l'honneur de René de Breslay, détruite au XVIIIe siècle.

Lorsque le 14 avril 1635 on établit les fondations des balustrades en pierre ou en marbre au devant des autels, construits par les soins de René de Breslay, on ouvrit le caveau, dans lequel on trouva *l'évêque* (Hardouin de Bueil) *revêtu de ses ornements pontificaux, étendu sur une grille de fer* (3).

Moins laconique est une note de M. Grille, la voici : « *On découvrit alors une cave joignant la muraille de l'église du côté de l'Évêché, longue de sept pieds, large de trois ou quatre, haute de cinq, au bas de laquelle il y avait trois barres de fer au travers et un ais, sur lequel était posé un corps avec une crosse d'ivoire, dorée en quelques endroits, un calice d'étain consommé pour la plus grande partie et une lampe de cuivre doré* (?) *où il y avait de l'huile de noix liquide pendue à la voûte* (4). »

Le 10 septembre 1898, les ouvriers occupés à préparer les fondations du monument de Mgr Freppel, découvrirent la voûte en berceau du tombeau d'Hardouin de Bueil.

L'air y ayant pénétré en 1635 avait altéré les objets signalés dans la note précédente, évidemment copiée par M. Grille sur un document ancien. La lampe n'était plus suspendue à la voûte ; elle gisait au fond du caveau. L'huile s'est solidifiée et forme avec l'appareil en fer, qui soutenait la mèche, une masse compacte analogue à du mastic desséché. Les ossements, les débris de bois pourri, ceux des vêtements sacerdotaux et de la crosse, tout est tombé au fond, entre les barres de fer. On a pu retrouver quelques fragments du calice d'étain, un anneau en cuivre doré et une quantité de morceaux d'os, ayant appartenu à la volute et à la hampe de la crosse.

Les ossements, recueillis avec respect ainsi que les restes des ornements sacerdotaux, à peine reconnaissables aujourd'hui et la lampe, ont été replacés dans un nouveau cercueil, déposé sur des barres de fer. La voûte a été recouverte de pierres d'ardoise sur lesquelles est établi le piédestal du monument de Mgr Freppel.

On ne peut imaginer à quel point la crosse est détériorée. Était-elle même bien complète, quand on la déposa en 1439 près du prélat défunt ? J'en doute. Le nœud ou la

---

1. Baluze, *Calendrier de l'Église d'Angers.* V Kal. feb. anno 1438. Obiit Hardoinus de Bueil, plus quam sexagenarius (nonagenarius ?) Præfuit 66 annos.

On lit dans son testament, en date du 17 mai 1536 (Bibliothèque d'Angers, Ms. No 635) des indications détaillées sur différentes fondations à la cathédrale, entre autres une chapelle perpétuelle « *ad altare, ante quod in dicta ecclesia sepeliemur* ».

2. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *Ms de Dubuisson-Aubenay*, p. 121. Epitaphia quædam et Obitus celebres excerpta ex libro canonicorum S. Mauricii Andegavensis et aliis.

3. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 132. — Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 627, pp. 38 et 142.

4. Bibliothèque d'Angers. Ms. Grille-Biographie. H. de Bueil.

pomme, ordinairement placé entre la hampe et la volute, manque ainsi qu'une partie du corps de l'agneau. Il est à croire qu'on a choisi cette crosse sans valeur intrinsèque, afin d'en épargner une plus précieuse en vermeil ou en cuivre doré. Le travail en est élémentaire et semble remonter à la seconde moitié du XIII[e] siècle ou au commencement du XIV[e] à en juger par les feuillages ajoutés à l'extérieur de la volute, par les trèfles à jour, qui soutiennent l'Agneau et par la décoration de celui-ci. Composée d'une quantité de morceaux d'*os* et non d'*ivoire*, ajustés tant bien que mal, réunis par des chevilles de bois et collés ensemble, la crosse sous l'action du temps et de l'humidité, s'est divisée en trente ou quarante fragments, dont plusieurs sont réduits pour ainsi dire en poussière, à ce point qu'on ne peut y toucher sans en enlever quelque parcelle.

L'Agneau, placé au centre de la volute, bien que fort peu épais, a été composé de quatre plaques, deux pour le corps et deux pour la tête : les pattes sont rapportées. La volute est formée par l'assemblage d'un grand nombre de pièces, taillées sans exactitude; il a fallu placer entre plusieurs de celles-ci des sortes de cales pour remplir les vides et suppléer au défaut de la coupe. L'artiste en somme n'a pas fait un chef-d'œuvre. Néanmoins, entière, enluminée d'or et de couleurs, cette crosse avait un aspect assez flatteur. Son origine *italienne* n'est pas douteuse. Autour et sur le plat de la volute était peinte une inscription dorée, peut-être un simple enroulement : il n'en reste plus trace.

La dorure entourée d'un filet noir dessine la tête, la toison de l'Agneau et aussi les feuilles découpées, formant à l'extérieur de la volute une jolie mais fragile décoration. Quelques traces de vermillon se voient encore dans la gueule du serpent, qui cherche à mordre la croix soutenue par l'Agneau et aussi dans celle du monstre, d'où s'élance la crosse. Plus rien sur la hampe, dont quelques pièces en mauvais état existent encore.

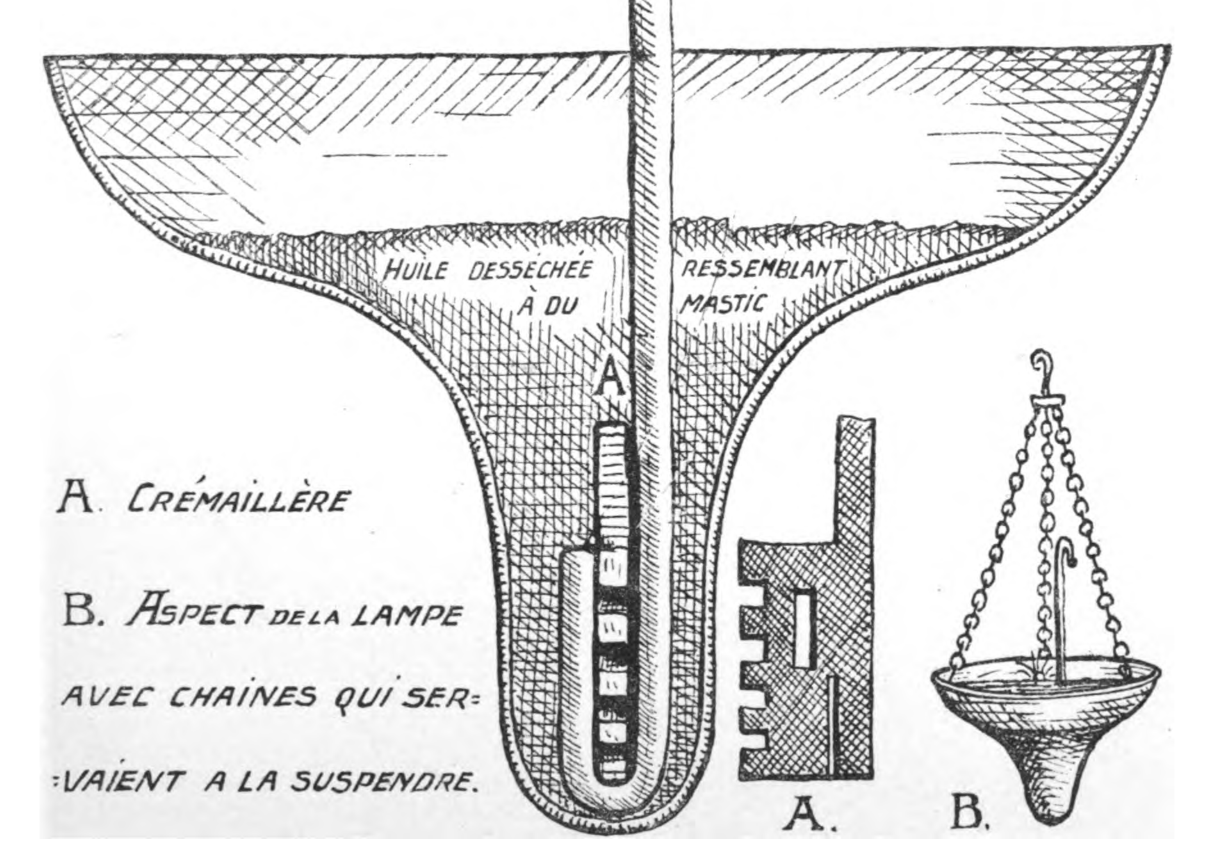
La restitution a été facile, grâce aux crosses analogues de l'abbaye du Lys ([1]), de l'abbé Gounelle ([2]), de M. Spitzer ([3]) et de celle donnée par M. Rohault de Fleury dans la *Messe* ([4]).

— **Guillaume d'Estouteville**, chanoine d'Angers, archidiacre d'Outre-Loire, prieur de Cunault, fut nommé à l'évêché de Saint-Jean de Maurienne, *d'Angers*, de Béziers, puis à l'archevêché de Rouen en 1455. Il mourut à Rome en 1483 et fut enterré dans l'église des ermites de Saint-Augustin ([5]). Son cœur, rapporté à Rouen, fut déposé dans la nef de la cathédrale sous un monument de marbre blanc, orné de sa statue de grandeur naturelle, détruit en 1562 par les Huguenots ([6]).

10. — **Jean Michel**, soutenu par le chapitre et le concile de Bâle contre le pape, fut reconnu comme évêque légitime après le départ de Guillaume d'Estouteville et mourut en odeur de sainteté le 12 septembre 1447 ([7]): il fut enterré près d'Hardouin de Bueil, devant

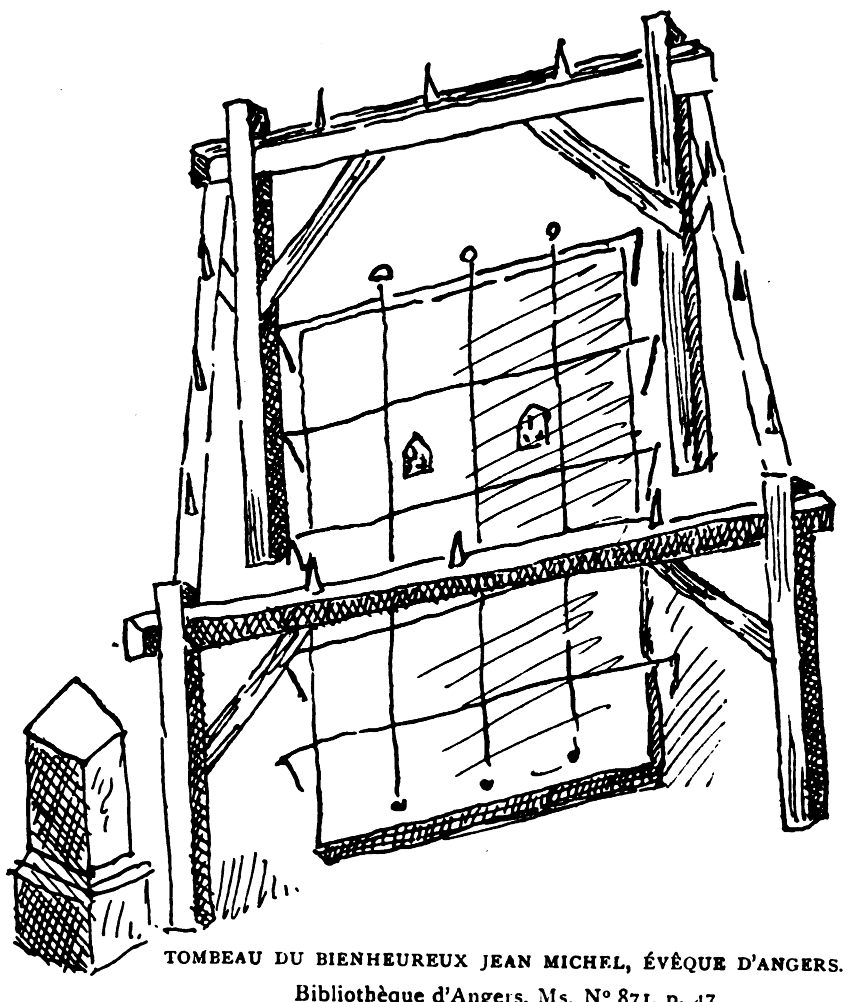
1. *Monuments de Seine et Marne*, par Aufauvre et Fichot, p. 37.
2. L'une des crosses d'ivoire, appartenant à M. l'abbé Gounelle (rue St-Sulpice, à Paris) porte sur le plat de la volute l'*Ave Maria*, écrit en lettres d'or.
3. *Catalogue de la Collection Spitzer*, t. I, pl. XIV.
4. *La Messe*, t. VIII, pl. DCXLVIII.
5. *Répertoire Archéologique de l'Anjou*, 1858, p. 253.
6. *Histoire de la ville de Rouen*, par un solitaire, 1731, t. III, p. 509.
7. Bibliothèque du M[is] de Villoutreys. M. de *Dubuisson-Aubenay*, p. 121[vo]. Epitaphia quædam et obitus celebres, excepta ex libro canonicorum S. Mauricii Andegavensis et aliis. « Johannes Michael episcopus, è Belvaco, parentibus

COUPE DE LA LAMPE DE VERRE TROUVÉE DANS LE TOMBEAU
DE L'ÉVÊQUE HARDOUIN DE BUEIL, MORT EN 1438. — AUTREFOIS
ELLE ÉTAIT PENDUE PAR TROIS CHAINES AU DESSUS DU CERCUEIL
UN CROCHET ET UNE CRÉMAILLÈRE SERVAIENT À MAINTENIR LA
MÊCHE À LA SURFACE DE L'HUILE AUJOURD'HUI DESSÉCHÉE
ET RESSEMBLANT À DU MASTIC (GRANDEUR NATURELLE)



Voir le dessin de l'anneau et de la crosse de Hardouin de Bueil, page 141.

l'autel de saint Julien. Son tombeau consistait en une dalle de pierre, ornée de ses armoiries élevée d'un pied environ au-dessus du pavage, protégé par une grille de fer



TOMBEAU DU BIENHEUREUX JEAN MICHEL, ÉVÊQUE D'ANGERS.
Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 47.

et surmontée d'une chapelle ardente, en charpente destinée à porter des cierges et peut-être des tentures aux jours d'anniversaire (1). Les fidèles venaient en si grand nombre en

mechanicis ortus, obiit 1447. 3 idus Octobris »; il prit pour armes, d'or à trois clous de sable et 1 (molette) de même en cœur. Son tombeau est au bout boréal tenant à l'Évesché, de la croisée saint Maurice d'Angers. Præfuit 9 anno. Memoria ejus est sancti apud Andegavenses.

Gallia Christiana, t. XIV, col. 580. « Venerabilis diù fuit Andegavensi populo Joannis Michaelis memoria. Regies ipsi Francorum sæpius a summo pontifice canonisationem ejus proposcerunt : quæ res exitum nullum habuit. »

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 967, t. I, p. 21. Jean Michel, sur la tombe duquel M^rs de l'église d'Angers ont fait mettre une grille de fer et une carye de bois tout autour, contre laquelle ceux qui ont reçu guérison, ont mis des attestations, qui y sont attachées.

Revue d'Anjou, 1854, t. I, p. 57. Manuscrit de Rangeard. Son tombeau fut distingué de celui des autres évêques par un grillage de fer. Il est resté longtemps couvert d'une espèce de dais, qu'on croit avoir porté la chapelle ardente, élevée lors de sa sépulture. Un tronc était attaché à l'un des piliers du dais.

Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 47.

pèlerinage à son tombeau, que le chapitre fit placer un tronc à l'un des quatre piliers de la chapelle ardente et nomma le 18 décembre 1447 des commissaires pour dresser procès-verbal des guérisons. Le 14 juillet 1449, Mouchet fut chargé d'écrire les miracles, dus à l'intercession de ce saint évêque. Le 12 du même mois la reine avait fait présent à son tombeau d'une tunique très précieuse pour obtenir la guérison de son fils.

Le roi René avait une dévotion particulière pour Jean Michel (1) et manifesta son intention de poursuivre sa canonisation le 2 avril 1472 « *suis sumptibus* » (2). Le doyen Jean Louet dans son testament du 4 août 1516 recommande son âme à Jean Michel (3).

Au XVIIIe siècle, on bénissait continuellement sur son tombeau des *chemises* destinées aux malades, pleins de confiance dans sa protection.

Son monument était encensé, après les autels, les jours de grande fête (4).

Le long du mur de l'église était attaché le portrait de Jean Michel, au bas duquel on lisait (5) :

Johannes Michael, Episcopus Andegavensis, obiit 12 sept. 1447.

Son missel, orné de ses armoiries, se voit encore au Musée de l'Évêché. Sa chaire en bois sculpté était conservée dans la salle capitulaire de l'abbaye de Solesmes (Sarthe) jusqu'à ces dernières années.

Le 19 février 1699, la tombe fut un peu reculée des deux marches, qui sont en avant des petits autels. On laissa quand même par respect la grille au-dessus (6). Plus tard, vers le milieu du XVIIIe siècle sans doute, la grille fut arrachée et la pierre enfoncée au niveau du pavage.

On lisait sur un tableau, suspendu dans la chapelle des Évêques, qui prit le nom de *chapelle de Jean Michel* des prières, que nous a conservées Grandet et dont copie, écrit-il (7), avait été envoyée à M. Pierre Louet, le 29 novembre 1608.

En voici un extrait : *Summe Sacerdos Dei et confessor inclycte, intercede pro nostra pace et salute.*

℣. *Mirabilis Deus.* ℟. *In sanctis suis.*

Oremus.

Deus, qui in populo Andegavensi, æternæ salutis beatum confessorem tuum atque ponti-

1. Archives des Bouches du Rhône. Série B. N° 2479. En 1451, le roi René fait payer « à Fabrice de Gaiecta, trente-cinq livres tournois à lui dues pour CLIX livres de cire neufve pour mectre devant feu Monseigneur d'Angiers. »
Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 627, p. 144 : « Le 15 juin 1456 le chapitre ordonna une procession générale, après « laquelle il y eut sermon pour publier les miracles qui se faisaient par l'intercession de ce saint évêque. Le 2 avril « 1472 le roi René entra au chapitre pour demander que la canonisation de Jean Michel fût proposée au prochain « concile général, qu'il en paierait les frais et qu'on en conférât avec l'archevêque de Tours... » — Voir à la Bibliothèque de la ville les cahiers (écrits au XVe et au XVIe siècle) des miracles du bienheureux Jean Michel. — Consulter les *Gesta et Miracula reverendissimi Joannis Michaelis, Andegavorum episcopi*, et l'*Abrégé de la vie, du culte et des miracles de Jean Michel*, 1739.

2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 895, t. VI. *Conclusion du Chapitre* du 2 avril 1472.

3. *Gallia Christiana*, t. XIV, Colonne 396 « .. patronos inter celestes, quibus animam suam commendat, *Johannem Michaelem*, nuncupans Andegavensem episcopum..... »

4. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, L. III, p. 48.

5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 867, p. 358.

6. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, L. V, p. 17.

7. Bibliothèque du Grand Séminaire d'Angers. *Manuscrit de Grandet*, p. 73.

ficem, ministrum concessisti, presta, quæsumus, ut quem doctorem vitæ habuimus in terris, intercessorem habere mereamur in cœlis... Per dominum....

Suivent deux autres pages de prières.

— **Jean de Beauveau**, reçu solennellement à Angers le 26 septembre 1451, fut déposé par Paul II le 5 juin 1467.

— **Jean Balue**, évêque d'Évreux, fut nommé à sa place et emprisonné par ordre de Louis XI en 1469.

— **Jean de Beauveau**, rétabli sur le siège d'Angers, le 23 mars 1476, mourut à Eventard, le 23 avril 1479, à peine âgé de 55 ans. Le chanoine Gilles Ragot fut envoyé par le M. le Grand Archidiacre, frère germain de M. l'Évêque, pour annoncer au chapitre la mort de M. de Beauveau. Il fut arrêté, dans la conclusion du 23 avril 1479, qu'il serait inhumé dans la *Chapelle des Évêques* (1) « *habito respectu, quod a juventute fuit dictus de* « *ecclesia et sponsus ecclesiæ et ut administrator decessit et ob reverentiam pontificalis* « *dignitatis parentumque suorum contemplationem...* »

Le tombeau, d'après le dessin de Gaignières, accuse la date de 1515 à 1530. L'archéologie est ici parfaitement d'accord avec l'histoire. Le 5 septembre 1502, le trésorier de Saint-Martin de Tours, neveu de feu de Jean de Beauveau, tant en son nom qu'en celui de M. et de Me de Bois-Dauphin, héritiers du dit évêque, demande la permission d'élever un mausolée sur la tombe du dit évêque. Le chapitre le permet, pourvu que cela ne nuise point aux sépultures d'Hardouin de Bueil, de Jean de Rély, dont les monuments n'étaient pas encore faits ni à celui de M. d'Avoir, écuyer (2).

Le tombeau était en forme d'autel, orné de pilastres et de niches d'architecture. « Il y a sur la face, dit Bruneau de Tartifume (3), quatre petits reliefs d'hermites ou « d'anacorettes; pareillement à chaque costé, il y en a un; sur la lame de ce tombeau est « gravée l'image d'un mort ayant la Mittre en teste et la crosse en la main gauche. » — Aux quatre angles de la table on voyait les armes de l'Évêque et tout autour l'épitaphe suivante (4) :

HIC IACET GENEROSVS VIR, REVERENDVS IN CHRISTO PATER ET DOMINVS,
DOMINVS JOHANNES DE BEAVVEAV, HVIVS INSIGNIS BASILICÆ
QVONDAM PASTOR EGREGIVS, OMNIVM SCIENTIARVM AC BONARVM
LITTERARVM PERITISSIMVS, ADEO DECORVS VT SVÆ NOBILITATIS
VIROREM AC CALIDI ACVMEN INGENII ETIAM FACIE PREFERRET.
OBIIT AVTEM ANNO DOMINI MILLESIMO QVADRAGENTESIMO
SEPTVAGESIMO NONO DIE XXIII APRILIS. CVIVS ANIMA IN
PACE QVIESCAT. AMEN.

Le monument, démoli le 20 février 1699, pour faire place à l'autel de la Vierge (sans aucune recherche des ossements), fut rétabli dans l'autre transept du côté des cloîtres, dans l'arcade la plus voisine du chapitre (5), puis supprimé au XVIIIe siècle.

---

1. Bibliothèque de Château-Gontier. Ms. d'Audouys, conclusion du 23 avril 1479.
2. Ibidem, Conclusion du 5 septembre 1502.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 39.
4. *Généalogie de la Maison de Beauveau*, par Scévole et Louis de Sainte-Marthe, 1624, p. 74.
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. M° 629, p. 146. — Bibliothèque de l'Evêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 135 :

— **Auge de Brie**, administrateur de 1479 à 1490, mourut à Rome le 3 septembre 1503 (1). Il est inscrit dans le catalogue des bienfaiteurs de Saint-Louis de Français. Mgr Barbier de Montault (2) donne son Épitaphe, conservée par Magalotti et reproduite par Forcella (Iscriz...t. III, p. 9). Son nom est altéré dans l'inscription : on a mis Angerio pour Augerio.

R. P. D. ANGERIO DE BRIE SED. AP.
PROTON. ARCH. DI. MAIORIS CALETI
IN ECCLESIA ROTHOMAGENSI. PERPETVO
COMMENDATARIO MONAS. SS.
EBRVLFI ET PETRI DE LATINIACO (Lagny, Seine-et-Marne)
OR. S. BC. EXOVIEN. ET PARISIEN. DIOC.
EXECVTORES B. M. P. (bene meriti posuerunt)
OBIIT V. NO. OCT. MDIII.

— **Jean Balue** reprit possession du siège d'Angers en 1490 et mourut à Ripatransone le 5 octobre 1491 (3). « Deux jours après, la nouvelle en arrivait à Rome et le chapitre « d'Angers l'apprenait le 15 du même mois. Le 5 novembre, en l'église Sainte-Praxède, « de Rome, eut lieu le premier jour des funérailles, qui se terminèrent le 12. Le cardinal « d'Angers fut enterré dans la chapelle des saints de l'église de Sainte-Praxède, et Antonio « Pallavicini fit graver sur une plaque de marbre, de forme ronde, sans aucune figure, « ces simples mots, qui résument fort bien la vie de Balue :

D. O. M.
HIC, INTER PROSPERA ET ADVERSA, VARIA VSVS FORTVNA
IN PICENO, SVB INNOCENTIO VIII, LEGATVM AGENS SEPTVAGENARIVS GLORIOSE
OBIIT
INSTABILITATIS HVMANÆ ET FELICITATIS EXEMPLVM.
MEMORABILE. ANTONIVS, EPISCOPVS VETERIS AMICITIE MEMOR POSVIT
D. O. M.
IOANNI ANDEGAVENSI, EPISCOPO ALBANENSI.

12. — **Jean de Rély** fut frappé d'apoplexie (4) le 2 février et succomba le 27 mars 1498 à Saumur (5). Deux jours avant, il avait demandé à être enterré dans la cathédrale, tout en se soumettant par humilité au bon vouloir du chapitre (6). Son corps fut transporté à

« On supprima à cette occasion un des deux tableaux, où était peint le système de Copernic, de telle sorte qu'il n'en « reste plus qu'un... » Voir ce que j'en dis, t. III, p. 311.

1. *Dictionnaire historique et biographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, t. I, p. 498.

2. *Œuvres complètes*, t. I, p. 234.

3. *Jean Balue, cardinal d'Angers*, par Henri Forgeot, p. 148.

4. Archives de Maine-et-Loire. Série G. N° 2523, f° 183... et le dit jour Monseigneur Darby (de Rély), évêque d'Angers, estant à Fontevrault, dit la grandmesse et fit une prédication. Après le diner s'en retourna en ceste ville (de Saumur) au soir. Près saint Vincent, derrière le chasteau de ceste ville, le dict sr Darby, évesque, cheut malade et soudain entra en la maison de la veufve feu Me Jehan Berruet, près les cordeliers, où de bref décéda...

5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 624, t. III, p. 85.

6. Archives de Maine-et-Loire. Série G. N° 342. *Testament du 25 mars, 1498...* Timemus tamen semper indignitatis nostræ et ne supra meritum nostrum non debuerimus in ecclesia tam insigni præsulari, ideo semper submittimus ordinationes nostras benevolentiæ et ordinationi dominorum de capitulo. Et ad recusationem eorum acceptamus pro sepultura dignissimam ecclesiam de Balmeto vel ecclesiam de Fixa ejusdem ordinis de observantia sancti Francisci.




s de Kely attrelatendis nobilis
ni sāguinis mēte pulescēti cor
n pauperes

Angers le 3 avril suivant (1) et enterré le surlendemain *provisoirement* entre ses prédécesseurs Hardouin de Bueil et Jean de Beauveau. L'archidiacre d'Outre-Loire, Vast de Bryois, son neveu, lui fit ériger en 1502 un beau monument, dans lequel il fut déposé.

Il occupe la première arcade du transept nord, près de la nef. La voûte surbaissée est décorée de dorures et de peintures. Au-dessus se voyait l'écusson du défunt et un peu plus haut au milieu d'un riche fronton d'architecture flamboyante un petit groupe de saint Martin, donnant à un pauvre la moitié de son manteau (2). Le parement du tombeau, en pierre sculptée, représente huit statuettes de chanoines, aujourd'hui mutilées. Il fut retrouvé, il y a cinquante ans environ, tout à fait par hasard au milieu des autres dalles du pavage. On l'avait simplement retourné: actuellement, il est conservé au musée de l'Évêché et serait d'un grand secours, si on voulait le refaire avec fidélité. Une épaisse lame de marbre noir (dont un fragment existe encore), recouvrait le parement et servait à porter une statue couchée en bronze, enlevée en 1562 par les Huguenots pour en faire des canons (3). Au fond de l'arcade était attaché au mur un tableau à l'huile divisé en deux parties : à gauche, Notre Seigneur portant sa croix, suivi de la sainte Vierge et à droite Jean de Rély, à genoux devant le Christ, auquel il est présenté par saint Paul; près de lui, se tient son frère, chanoine de la cathédrale et curé de Villelevêque. Tout au haut, la mort frappe le prélat de son dard et tient un petit tableau, sur lequel est écrit :

Quocumque intulerim, manet irremediabile vulnus. Nasceris ac omnis et morieris.

Sur l'épaisseur du marbre noir se lisait en trois lignes d'écriture gothique (4) :

> **Johannes de Rely Attrebatensis, nobilis genere, nobilior totius vitae sanctimonia, philosophorum theologorumque etatis meae longè primus, cum concionandi admiratione in me omnes convertissem conspirante procerum regii sanguinis mente pubescenti, Carolo Regi octavo confessor lectus, decanus divi Martini Turonensis, Mox Episcopus Andegavensis creatus, sanctissimum Regis pectus effeci; viciis curialibus impenetrabilissimus, in pauperes ecclesiasque liberalissimus, mihi parcus. Tum immemor senectutis, memor Christi, ardenter gregi meo evangelizo, morbo correptus obdormio. Anno Domini 1498, martii, 27.**

Une grille de fer assez élevée protégeait le devant du tombeau ; on en peut voir le dessin dans le manuscrit N° 871 de la Bibliothèque d'Angers. Les pinacles qui accompagnent l'arcade, ressemblent beaucoup à ceux du cloître le plus voisin de la place. Ici, l'architecture est encore toute gothique : les caractères de l'inscription le sont aussi.

Le tombeau, dépouillé de sa belle statue de bronze, fut badigeonné en 1783 (5) et violé

1. Ibidem. — Ms. N° 1599, p. 360. Son corps fut déposé au port Ligny au sortir du bateau, dans lequel il avait été transféré de Saumur dans cette ville le 3 avril 1499 (N. S.)

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 621, p. 21vo... *marque de la dévotion qu'il avait à ce saint, pour avoir été doyen de saint Martin de Tours.*

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 624, t. III, p. 86... J'ai ouy dire qu'un gouverneur avait fait ôter sa figure de bronze, pour faire des canons, lors des premiers troubles des huguenots, mais je crois plus vraisemblable que les huguenots, après s'être rendus maîtres de l'église en 1562, prirent cette figure avec des tombes et des plaques de cuivre.

4. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *Ms. de Dubuisson-Aubenay.* Epitaphiæ quædam, etc. p. 122vo. Tout attenant à la sépulture de l'Evesque Olivier y a une sépulture aussi eslevée dans un arceau de la muraille, contre laquelle muraille est attaché un tableau d'Evesque *priant et autour de la lame, laquelle est de marbre noir, il y a un enhardy et arrogans éloge Johannes de Rély...*

5. Archives de Maine-et-Loire. *Conclusions du chapitre* 1780-1785, p. 422. Messieurs ont payé à Pierre Borany le 7 juillet 1783 la somme de 18 livres, pour le blanchissage particulier des trois tombeaux d'Evêques, qui sont dans la chapelle des Evêques.

en 1793. Le corps du prélat fut trouvé enveloppé dans un cendal rouge, dont M. Grille avait conservé une petite relique, écrit-il, dans son cabinet. La partie inférieure du monument fut démolie en 1794. « Le corps trouvé dans un cercueil de plomb renfermé « dans un autre de bois, était entier et couleur de vieux cuir. On trouva tout près un « calice, une patène sur laquelle étaient cinq anneaux épiscopaux, ornés de pierres de « couleur, un bassin et deux burettes, qui semblèrent d'argent, un trépied de fer blanc « portant une lampe, enfin une boîte contenant sa tunique, sa mitre, sa crosse de bois « doré, ses gants et ses pantoufles (1). »

— **François de Rohan**, ✠ à Paris en 1536 après avoir renoncé à l'évêché d'Angers en 1532. La cérémonie des obsèques, à laquelle le Parlement assista en robe rouge, eut lieu à l'église des Augustins. Le corps y fut enseveli ; quelques années après on l'exhuma pour le transférer à Lyon et le placer sous une tombe plate mais fort ample (2) dans la nef de l'église primatiale (3). Ses entrailles furent enterrées dans le passage du chœur aux cloîtres des Grands-Augustins de Paris (4).

François de Rohan avait fait faire pour lui une sépulture de marbre, destinée à la cathédrale d'Angers. La lettre suivante de François I à M. du Lude, sénéchal d'Anjou, est fort catégorique sur ce point (5) :

« M. du Ludde, il y a quelque temps que j'escrivis à votre lieutenant dans la Séné- « chaussée d'Anjou, à ce qu'il eust à retirer des chanoines et chappelains de l'église « d'Angiers une sépulture de marbre, que feu mon cousin l'archevêque de Lyon avait fait « faire pour luy en la ditte église ; qui toutefois ne luy a de rien servy, parce qu'il est « inhumé aux Augustins de Paris ; pour icelle mettre en mon château d'Angiers, affin de « après en faire ce que j'adviseray ; laquelle néantmoins les dits chanoynes et chappelains « ne luy ont jamais voullu bailler ne delivrer... 3 sept. 1540.

Serait-ce la même statue qu'on voyait jadis dans la chapelle de Sainte-Croix du Verger et dont Gaignières nous a conservé le dessin (6) ? Non : c'est plutôt celle que le maréchal de Gié avait fait placer en souvenir de son sacre (7) La voûte de la sépulture avait même

---

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. Grille, Biographie. Jean de Rély.

2. Ibidem. Ms. N° 624, t. III, p. 162.

3. *Annales ecclésiastiques d'Anjou*, par l'abbé Pletteau, p. 225. « Il n'y avait autrefois, dit Quincarnon, à la cathédrale de Lyon aucune tombe monumentale, sinon celle du cardinal de Saluces, brisée en 1562 par les huguenots.

4. *Histoire générale de Paris. Épitaphier du Vieux-Paris*, par Emile Raunié, t. III, p. 169.

Couvent des Grands-Augustins, N° 268. Epitaphe de marbre noir, près de la sacristie.

Diane ✠ François de Rohan.

Le samedy, veille de Pasques, XXe jour d'apvril 1585 trespassa, à neuf heures du matin, aux faulx-bourgs Sainct-Germain des Prés, lés Paris, rue de Seine, haute et puissante dame Diane de Rohan, femme et épouse de haut et puissant seigneur, Messire François de la Tour Landry, chevallier de l'ordre du Roi, comte de Chasteauroux et baron du dit lieu de la Tour Landry ; de laquelle dame les entrailles sont ci-devant enterrées avec celles de feu illustrissime et réverendissime Prélat, François de Rohan, son grand-oncle, en son vivant archevêque de Lion, Primat des Gaules et Evêque d'Angers. Priez Dieu pour eulx.

5. *Bulletin monumental d'Anjou*, 1852, p. 126.

6. Collection Gaignières à la *Bibliothèque nationale*. Portraits, vol. VII, p. 105.

7. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 892, fol. 157vo. En mémoire du sacre de François de Rohan (17 juin 1504) son père fit placer la statue du prélat, vêtu de ses ornements pontificaux dans le sanctuaire de l'Église de Sainte-Croix, près du château. Il est représenté de grandeur naturelle et à genoux.

été faite en 1522 (1) : ce pourrait bien être celle qui fut utilisée plus tard pour le tombeau de son successeur, puisqu'elle « *ne luy a de rien servy* ».

— **Jean Lambert**, dominicain, nommé suffragant de François de Rohan par Léon X, le 28 mai 1518, eut le titre d'évêque « *Voriensis ecclesiæ* (2) » ; j'ignore la date exacte de sa mort et le lieu de sa sépulture.

— **Jean Rouault**, religieux augustin, nommé en 1520 coadjuteur de l'évêque d'Angers et évêque de Rouenne *Rovanensis*, en Angleterre, mourut le 8 juin 1537 et fut inhumé aux Augustins d'Angers sous une tombe de pierre blanche où on le voyait représenté en habits épiscopaux.

Voici son épitaphe d'après Bruneau de Tartifume (3) :

Au-dessus de sa tête, MORT QVI TOVT MORD PAR LA LOY ANCIENNE
FAICT CY GÉSIR L'EVESQVE DE ROVENNE

Au côté gauche, FEV FRÈRE JEHAN ROVAVLD DOCTEVR AFFABLE
AVGVSTIN FVT ET SVFFRAGANT NOTABLE
ET TRÈS PARFAICT EN CHAIRE, MEVRS ET VYE
DE TOVT ANG ERS. DIEV EVT DE LVY ENVYE.

Au côté droit, QVI DES MONDAINS LES SIENS OSTE ET RECEPT
COMME IL A FAICT MIL CINQ CENS TRENTE ET SEPT
HVIT JOVRS EN JVIN JESVS CHRIST PAR SA GRACE
AVEC LES SIENS LE VOYE FACE A FACE.

Au rouleau, qui sort de sa bouche : MORTVVS SVM ET DEO VIVAM. Ad Galat. 21.

13. — **Jean Olivier**, ✠ le 14 avril 1540 à Eventard, fut enterré par Raoul du Bellay, évêque du Mans (4), dans le tombeau qu'il s'était fait construire (5). Jean Olivier utilisa pour son monument la voûte de la sépulture, préparée, comme je l'ai dit plus haut, par François de Rohan. Ce tombeau était d'une très grande richesse. Le style de la première Renaissance, sous François Ier, s'y montre dans les moindres détails : le flamboyant a vécu : nous en avons un des derniers spécimens dans le tombeau de Jean de Rély, commencé après 1512.

1. *Fabrique*, t. III, p. 380. Le 30 août 1522. « Item reçeu du maistre maczon le penultième jour de mars avant Pâques pour vendition de trente barrauldes et sablon et chaux prins par le commandant de monseigneur le chantre pour faire la voulte de la sépulture de monseigneur d'Angiers, pour ce CXII sous. »

2. Fontana, *Theat. Dominic.*, pp. 123 et 326.

Licet nobis Andegavensis Ecclesia, in Gallia, sub Metropolitana Turonensi, nullum proprium Pastorem Dominicanum obtinuerit, *suffraganeum* tamen accepit P. F. *Joannem Lambertum*, doctorem Parisiensem, a Leone P. P. decimo creatum die 28 Maii anno millesimo quingentesimo decimo octavo, tituloque Voriensis insignitum qui, verbo ac exemplo Andegavenses per salutis semitam dirigere, quoad vixit, non destitit...

... a Leone creatum datumque *suffraganeum* Francisco de Rohan Andegavensi episcopo, qui Pontificalia ibidem exercens, vitæ suæ integritate ac sermonibus Andegavensem populum per viam salutis dirigens, tandem, carnis onere dimisso, spiritum direxit ad Christum.

3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, t. II, p. 204bis.

4. Ibidem, Ms. N° 618, t. IV (Jean Olivier).

5. *Fabrique*, t. II. Inventaire de 1539. On y ajouta ce qui suit : « Die decimâ aprilis anno domini millesimo quingentesimo quadragesimo, fuit ablata una parva mitra vetus, tradito defuncto Reverendo Patri Johanni, episcopo tumulato ». Dans un autre inventaire des ornements de la cathédrale, j'ai relevé cette mention, écrite après la description de plusieurs anciennes mitres sans valeur *deputatæ ad sepeliendum episcopum*. En cas d'incertitude sur une sépulture épiscopale, il ne faudrait pas s'en rapporter, pour décider l'époque de l'inhumation, au style accusé par la mitre : on risquerait de se tromper.

Quelle différence ! Ici plus d'arc, même en anse de panier, mais un plat fond horizontal porté par quatre pilastres et pris dans l'épaisseur du mur. La frise, chargée d'arabesques et de têtes de mort, qui en fait le tour, rappelle les pentes de dais, en usage alors à l'intérieur des chapelles ardentes [1], dressées pour les funérailles au-dessus de la représentation. Un fastueux frontispice s'élève au-dessus et remplit presque toute l'arcade.

Sur un piédestal, en forme d'autel, composé de panneaux de marbre rougeâtre, séparés par d'étroits pilastres, est étendue la statue de marbre blanc de l'évêque. Son portrait, peint à l'huile, ses armes, de nombreuses inscriptions, les unes en lettres blanches sur fond de pierre noire, les autres gravées sur cuivre décorent l'intérieur du monument, tandis que les pilastres principaux en pierre dure, finement sculptée, incrustés de médaillons de marbre et couverts de figures et d'inscriptions, charmaient le visiteur. On ne se lassait pas d'admirer l'érudition du prélat, qui avait composé la plupart de ces inscriptions, indiqué les textes, tirés des écrits des philosophes de l'Antiquité ou des saints personnages de l'Ancien ou du Nouveau Testament [2].

Aussi, ce tombeau jouissait-il autrefois d'un tel renom, que Nathan Chytré en reproduisit dans ses *Deliciæ*, imprimées en 1606, presque toutes les inscriptions [3]. Je les donne ici, aussi complètes que possible.

« Au côté droit de la dite figure, y a une table de pierre noire en laquelle sont écrits ces vers en lettres blanches :

IANVS OLIVARIVS JACEO HIC SVB MARMORE DVRO
ISTIVS ÆDIS ERAM PRÆSVL ET IMMERITVS.
PECCAVI FATEOR (QVIS ENIM OFFENDISSE NEGABIT ?)
AST VENIÆ IN CHRISTO SPES MIHI FIRMA FVIT.
QVI NOSTRVM GRATIS ABSTERGIT MORTE REATVM,
ET NOS NON NOSTRIS JVSTIFICAT MERITIS.
HANC SPEM VOS FRATRES PRECIBVS VOTISQVE JVVATE,
MANIBVS VT NOSTRIS PAX SIT ET ALTA QVIES.
AC MORTIS MEMORES BENE VIVITE, ET VSQVE VALETE,
SITQVE EADEM VOBIS POST OBITVM REQVIES.

» Au-dessus du chef de la dite figure, sur pareille pierre en pareilles lettres y a :

MORTVVS ECCE LICET JACEAM, VIVO TAMEN, ET TE
HOSPES NIL SVPER HAC MORTE TIMERE VELIM.
IPSE ABII, HAVD OBII, NEC MORS HÆC VERA PVTANDA EST,
PARTE EGO CVM VIVAM NVNC MELIORE MEI.
MORS OCVLOS TANTVM PREMIT, ET SOPOR OCCVPAT ARTVS,
PVRIVS AC MELIVS MENS ANIMVSQVE VIGENT

1. On les appellera au XVII[e] siècle « *Castrum doloris* » *château de douleur* et au XVIII[e] *Mausolée* ou *Catafalque*.

2. *Archiepiscoporum et Episcoporum Galliæ chronologica historia*, auctore Chenu, 1621, p. 125 : « De eodem « episcopo sic loquitur Scævola Sammarthanus questor Franciæ in elogio Francisci Olivarii Francie cancellarii : « ...fuit et Olivario patruus Joannes Andium pontifex, omni liberali doctrina politissimus idemque magni nominis « poeta, cujus effigies cum latino epitaphio, quod argutè et eleganter sibi fecit, apud Andes in æde mauritiana « conspicitur... »

3. Ce livre me sera d'un grand secours, pour compléter les inscriptions des pilastres, qui manquent aujourd'hui. En voici le titre : *Variorum in Europa itinerum* DELICIÆ, *seu ex variis manuscriptis selectiora tantum inscriptionum maxime recentium Monumenta.*

MEMBRA OPERIT TELLVS, EA DONEC CHRISTVS AB ALTO
EXCITET : HÆC SPES EST, QVÆ PIA CORDA FOVET.
HANC PRECOR HOSPES HABE : HAC DISCAS CONTEMNERE LETHVM,
ET MELIVS VITÆ NOXIA QVÆQVE FERES.

« Au côté droit, plus lesquelles dites pierres noires, y a deux lames de cuivre enchas-
« sées et un tableau à l'huile de pareille grandeur, où est dépeint au naturel le dit
« Olivier.

« En la première lame, y a :

REVERENDI PATRIS DOMINI JOHANNIS OLIVARII ANDIVM
PONTIFICIS, EPITAPHIVM QVOD IPSE DE SEIPSO PAVLO
ANTE MORTEM CONSCRIPSIT.
INQVIRIS HOSPES QVI SIM ? NON SVM AMPLIVS.
QVID AGAM ? PVTRESCO, ET VERMIVM GREGES ALO.
QVI FVERIM ? INEPTVS JANVS OLIVARIVS,
PECCATOR VNVS OMNIVM PRÆMAXIMVS.
VNDE ? VRBE NATVS NOBILI IN LVTETIA.
QVO FONCTVS OLIM MVNERE IN REPVBLICA ?
PRIMVM ARCHIABBAS, ANDIVM POST PONTIFEX.
QVÆ OTIA ? SACRATAS PAGINAS EVOLVERE.
QUID HAC IN VRNA SVPERAT ? OSSA ET CINIS.
AT QVO ANIMVS ? HOSPES CONTINE, SCIRE HOC NEFAS,
ARCANA DIVVM NON DECET SCRVTARIER,
NEV QVID NEGOTII SIT JOVI CVM MANIBVS,
SATIS SVPERQVE NOSSE ERIT, FIDELIVM
POST FATA MENTES NON MORI : AT QVIESCERE,
DONEC RESVRGANT IN PRIORE CORPORE,
AVGVSTIORE QVAM ANTEA, FELICIVS
VICTVRÆ IN ÆVVM CVM BEATIS OMNIBVS,
JAM NOSTI ABVNDÈ QVI FVERIM, AT ALTISSIMIS
QVANDO IN TENEBRIS NEQVEO NVNC TE AGNOSCERE,
SALTEM HOSPES VNVM HOC TETE VT AGNOSCAS, ROGO :
OPTESQVE, VERAM MORTVIS PACEM OMNIBVS.

Præfuit monasterio divi Medardi Suessionensis quod divus Gregorius in suo registro dicit se constituisse caput monasteriorum totius Galliæ.

« En la seconde (au milieu) :

PEDEM VIATOR SISTE, SPECTA PAVLVLVM.
HÆC ALTA MOLES, QVAM VIDES, NON TOLLITVR
SVRGITVE IN AVRAS MORTVI HVJVS GRATIA.
CVJVS CADAVER JAM SOLVTVM IN PVLVEREM,
PENITVSQVE ADESVM VERMIBVS, NON INDIGET
TOT ARTE SCVLPTIS LAPIDVM ACERVIS OBRVI,
CVI DEESSE TELLVS NEVTIQVAM POTERAT LEVIS.
SED NEC SOPORE IN TAM PROFVNDO SENSVVM
PICTIS CHIMÆRIS AVT NOTIS INANIBVS
AFFICITVR, UT VOS VITAM ADHVC QVI VIVITIS,
ET QVANTVM AD VMBRAS LVCE CASSAS ATTINET,
TVMVLI LEVIS JACTVRA, ET VRNA QVI CARET,
CŒLO JOVEQVE, MELIVS TEGITUR, VT DICTITANT.

HIC TOTVS ERGO TRAGICVS ORNATVS TIBI,
VIATOR, POSITVS EST, ET OB CAVSAM TVAM,
OCVLOS VIDELICET HVC VT OBVERTAS TVOS,
ET HAS SOPHORVM PERLEGAS SENTENTIAS.
QVEIS SVBEAT ANIMO, TEMET ESSE OBNOXIVM
FATO, ATQVE VITÆ TŒDEAT MISERRIMÆ:
QUÆ NE HORVLAM QVIDEM OBTINEAT VNQVAM SATIS
TVTAM AC QVIETAM MORTIS AB INSVLTIBVS.
QVÆCVMQVE SPECTAS SCILICET, EO MAXIMÉ
SPECTANT, VT HÆC MEMORIA MORTIS TE INSTRVAT.
OMNIA CADVCA ET FLVXA, QVÆ CEV MAXIMA
STVPIDI, LEVES, ET INSCII TAM MAXIMÉ
MIRANTVR HOMINES, MORE MAGNANIMI HERCVLIS,
VT MONSTRA TORVA PERDOMARE, AC FORTITER
CALCARE, FLOCCI, NAVCI, NIHIL PENDERE,
VITAMQVE PVRAM HEROÏCAMQVE DVCERE,
ET QVÆ AD SVPREMAM ILLAM ET PERENNEM GLORIAM
JVGITER ANHELET, QVAM DEVS SPERANTIBVS
IN SE PARAVIT, VT OPTIMVS SIC MAXIMVS:
COLLIGE VIATOR, SI HÆC SAPIS, QVID DIDISCERIS,
OCVLISQVE, QVANTVM DEBEAS HODIE TVIS.
I JAM, PRECARE MANIBVS PACEM, ET VALE.

« Au bas de ces deux dernières épitaphes sont les armes dudit Jean Olivier ».

Dubuisson-Aubenay fait la remarque suivante : dans aucune de ses épitaphes ne se trouvent son âge, ni le temps de son pontificat ou de sa mort (1).

Décrivons maintenant les principaux motifs d'architecture et les inscriptions, gravées de tout côté sur le monument lui-même.

Deux bases, ornées sur leur face principale des armes de Jean Olivier, supportent de forts pilastres carrés, dont trois côtés seulement sont visibles : de semblables piliers, dont seule la face antérieure paraît, se voient au fond de l'arcosolium.

Les trois côtés visibles des pilastres, en pierre très dure, étaient ornés chacun d'un médaillon en marbre rouge, incrusté dans une moulure, d'arabesques et des bustes de quelques personnages de l'antiquité. Leurs noms et les sentences qu'ils sont censés prononcer, ont été gravés dans la pierre et remplis de mastic noir. Voici, autant que j'ai pu le rétablir approximativement, l'ordre dans lequel se trouvaient les inscriptions. Bruneau de Tartifume n'est pas exact, j'ai pu m'en rendre compte en comparant son énumération avec les fragments de pilastres, conservés au Musée Saint-Jean, notamment avec le n° 60.

A.	IVVENALIS	MORS SOLA FATETVR, QVANTVLA HOMINVM SINT CORPVSCVLA.
	VIRGILIVS	VBIQ; LVCTVS, VBIQ; PAVOR ET PLVRIMA MORTIS IMAGO.
	HIOB	HOMO QVASI FLOS EGREDITVR ET CONTERITVR.
(2)	PERSIVS	VIVE MEMOR LETHI: FVGIT HORA.

1. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. Ms. de Dubuisson-Aubenay, p. 122.
2. La partie inférieure de la face A du pilastre de gauche n'était probablement pas décorée, parce que le devant de la colonne voisine était déjà masqué par un des piliers du tombeau de l'Évêque Jean de Rély, construit antérieurement.

B.	SOLON	ANTE OBITVM NEMO FOELIX.
	PLATO	TOTA VITA SAPIENTIS, MORTIS EST MEDITATIO.
	LINVS	NON VIXIT ILLE PARVM QVI VIXIT BENE
	MVSÆVS	MORTVVS IN PORTV EST; AT NOS NAVIGAMVS IN VNDIS.

Muraille de l'église.

D E

Muraille de l'église.

NOSCE TEIPSVM

Plafond orné des armes peintes de l'évêque.

DISCE MORI

Muraille de l'église.

A C SPES MEA DEVS A IVVENTVTE MEA F H

B G

A	B	C	D		E	F	G	H
IVVENALIS	SOLON	PAVLVS	MOSES	Inscriptions gravées en dessous des trois frises, portées par les pilastres.	PLVTARCHVS	ORPHEVS	ORATOR	CATO
VIRGILIVS	PLATO	ARISTOTELES	PRIAMVS		TERENTIVS	HOMERVS	HORATIVS	IVDAS MACAB
HIOB	LINVS	OVIDIVS	EPICVRVS		ESCHYLVS	PINDARVS	PTOLEMÆVS	SENECA
PERSIVS	MVSÆVS	CICERO	SALOMON		PAVLVS	HESIODVS	BOETIVS	EVRIPIDES

		DIOGENES	Disposition des bustes des personnages et des sentences sur chacune des faces des pilastres d'après les anciens auteurs et ce qui en reste, soit au Musée Saint-Jean, soit à la cathédrale.	TRISMEGISTVS		PAVLVS
	blason				blason	
		PYTAGORAS		DAVID		PAVLVS

C.	PAVLVS	MORTE CO... IS . . . .
	ARISTOTELES	HOMO. CVM. NATVRALITER GENERATVR NECESSARIO FIT VT CORRVMPATVR.
	OVIDIVS	MORTE CARENT ANIMÆ.
	CICERO	NEMO LVGENDAM CENSET MORTEM, QVAM IMMORTALITAS SEQVITVR.
	DIOGENES	QVID EST MORS ? DEPOSITIO CORPORIS ADIECTIO SARCINÆ GRAVIS.
	PYTAGORAS	MORS ALTERA NATIVITAS.
D.	MOSES	PVLVIS ES ET IN PVLVEREM REVERTERIS.
	PRIAMVS	FVIMVS TROËS : FVIT ILIVM.
	EPICVRVS	VITA MALIS PLENA EST : PER MORTEM VERA VOLVPTAS
	SALOMON	LAVDAVI EGO MAGIS MORTVOS QVAM VIVENTES.

E.	PLVTARCHVS	BONAZ [1] VITAM MORS BONA COMMENDAT.
	TERENTIVS	OMNIVM RERVM VICISSITVDO EST.
	ESCHYLVS	PRIOR EST MORTE TIMOR IPSE MORTIS.
	PAVLVS	. . . . [2]
F.	ORPHEVS	CONCILIAT DIVOS PIETAS ET TARTARA VINCIT.
	HOMERVS	MORS OPTANDA VIRIS : REQVIES EA CERTA LABORVM.
	PINDARVS	QVID EST VLLVS? QVID NVLLVS? VMBRÆ SOMNIVM HOMO.
	HESIODVS	CORPVS HVMVM, CŒLOS MENS, SPIRITVS APPETIT AVRAS.
	TRISMEGISTVS	BONI MORTEM, VT BONORVM OMNIVM MAXIMVM, OPTANT.
	DAVID	QVIS EST HOMO QVI VIVET ET NON VIDEBIT MORTEM.
G.	ORATOR	QVI MORTEM METVIT PHILOSOPHVS NON EST QVIPPE ALIAM NESCIT VITAM.
	HORATIVS	DEBEMVS MORTI NOS NOSTRAQ ;
	PTOLEMÆVS	NEMO MORTEM HYLARIS EXCIPIT NISI QVI SE AD EAM DIV COMPOSVERIT.
	BOETIVS	MORS HOMINVM FOELIX.
H.	CATO	SPEM RETINE : SPES VNA HOMINEM NEC MORTE RELINQVIT.
	IVDAS MACAB	SANCTA ET SALVTARIS EST COGITATIO, PRO DEFVNCTIS EXORARE.
	SENECA	NEMO TAM DIVOS HABVIT FAVENTES, CRASTINVM VT POSSET SIBI POLLICERI.
	EVRIPIDES	O QVAM MISERVM EST NESCIRE MORI !
	PAVLVS	MIHI VIVERE CHRISTVS EST : ET MORI LVCRVM
	PAVLVS	CVPIO DISSOLVI ET ESSE CVM CHRISTO

Le Musée diocésain possède une des têtes de mort en marbre blanc, provenant du cabinet Mordret, un fragment de chapiteau, retrouvé par moi en 1871 en démolissant l'autel de saint Sébastien au haut de la nef, enfin une partie de la belle frise sculptée et rehaussée de peintures de la façade. On y lit sur le marbre noir, auquel étaient jadis appliquées des têtes de mort :

HELENA — TOB. Les deux autres manquent.

A l'intérieur de l'Arcosolium on lit à gauche ALEXANDER, à droite RHEA.

Il y avait *deux* têtes de mort à droite et *deux* à gauche dans l'épaisseur du mausolée ; aujourd'hui on n'en aperçoit plus qu'une. La description de Léon Godefroid [3] ne laisse aucun doute à ce sujet :

« ...De plus, y est le tombeau d'Olivier, évêque, couché de son long et revêtu pontifi-
« calement, le tout en marbre et avec bien de la façon.

« A l'entour d'iceluy, tant en dedans qu'en dehors sont *une douzaine* des plus fameux « personnages de l'antiquité, advantagez de quelque notable qualité pardessus les autres. « Leurs noms sont ROMVLVS, PARIS, CŒSAR, CLEOPATRE, HELENE, SEMIRAMIS et autres,

1. Sic, mis pour BONAM.
2. La tête de la statue de l'évêque, masquant complétement la partie inférieure du pilastre, il semble n'y avoir eu jamais d'inscription en cet endroit.
3. Bibliothèque Nationale. Fonds français. Ms. N° 2,759, page 362. *Relation d'un voyage fait depuis la ville de Thoulouze inclusivement jusqu'à Amboise, qui cy après se doit continuer jusqu'à la ville de Paris*, par Léon Godefroid.

« chacun d'iceulx représenté par une *tête de mort*, couronnée et environnée de l'un des « susdits noms. Et ce, pour représenter la misérable condition de ceux même qui ont été « les plus advantagés de la nature, qui, terrassez par la mort, deviennent semblables en « difformité et pourriture aux moindres, qui ont vescu au monde. Au reste s'y lisent « plusieurs vers et épitaphes... »

Enfin, tout au fond : ROMVLVS — SEMIRAMIS — HERCVLES — CLEOPATRA.

Dans l'épaisseur des trois frises, on a tracé horizontalement ces mots :

SPES MEA DEVS A IVVENTVTE MEA
NOSCE TE IPSVM et DISCE MORI

Le tympan du fronton, appliqué dans l'arcature, porte une coquille, autour de laquelle, si on s'en rapporte au dessin de Bruneau de Tartifume (qui semble en cela plus exact que celui de Gaignières), on lisait ces mots grecs :

ΕΛΠΙΣ ΜΟΥ Ο ΘΕΟΣ ΕΚ ΝΕΟΤΗΤΟΣ ΜΟΥ

Et en dessous, sur la plate-bande :

BEATI QVI IN DOMINO MORIVNTVR (1).

Gaignières place à tort cette inscription autour de la coquille.

Deux anges, la main droite appuyée sur un rondeau de marbre rouge, renversent une torche de la main gauche et tiennent une banderole, sur laquelle on lit :

D. M. S. Diis Manibus Sacrum.

Deux autres anges soutiennent l'écusson du défunt, et un phylactère avec ces lettres :

V. S. F. Ut Salvus Fiam.

Enfin, on lit dans un cartouche, tout à fait au sommet du monument la devise :

SPES MEA DEVS A IVVENTVTE MEA

Le culte, que Jean Olivier avait « pour les lettres antiques éclate, dit M. Port (2), dans l'ordonnance de son tombeau, qu'il prit soin *pendant quatre années d'édifier en sa cathédrale...* »

J'engage beaucoup ceux qui pourront le faire, à rapprocher le dessin du monument de Jean Olivier de celui de Renée d'Orléans-Longueville, enterrée en 1515, aux Célestins, de Paris (3), mieux encore de celui de Pierre Filhol, archevêque d'Aix, inhumé en 1540, au grand couvent des Cordeliers, de Paris (4). On dirait ce dernier tombeau dessiné par le même architecte qui composa celui de Jean Olivier.

Guy, évêque de Rouanne, suffragant de Mgr d'Angers, fut enterré auprès du grand autel de l'église de Saint-Aignan (5).

Olivier le Presteur (Prestoris, Sydoniensis episcopus) fut de 1508 à 1530 le fondé de

1. Dans une note de la page 193 de sa *Monographie*, M. Denais relève l'inexactitude du dessin des chapiteaux reproduits dans la lithographie, que j'ai donnée. Matériellement il a raison, mais il sait fort bien que ma lithographie est faite non sur l'original, mais sur le dessin de Gaignières, dont je ne suis pas *responsable*.
2. *Dictionnaire Historique, Géographique et Biographique de Maine et Loire*. T. III, p. 32.
3. *Histoire générale de Paris*. Épitaphier du vieux-Paris, par Emile Raunié, t. II, p. 398.
4. *Ibidem*, t. III, p. 295.
5. Archives de Maine-et-Loire, série GG, 12-14. *Paroisse de Saint-Aignan*.

pouvoirs de François de Rohan. Il était profès du couvent des Cordeliers d'Angers, dans l'église desquels il fut inhumé le 21 avril 1550 ([1]).

14. — **Gabriel Bouvery** (✠ le 10 février 1572), fut enterré dans le transept nord devant l'escalier de l'évêché, disposé alors en retour le long du mur et transformé en 1699. On lit dans son testament du 8 février 1572 ([2]) : « *Je désire mon corps être ensepulturé en l'église cathédrale en tel lieu, que par les doyen, chanoines et chapelains d'icelle avecque mes dits exécuteurs testamentaires sera advisé à la moindre pompe funèbre, que faire se pourra, mais en toute dévotion et humilité...* »

Son monument fut des plus modestes ; c'était « un *tombeau d'aissel*, autrefois couvert « de velours noir, sur lequel pendait un tableau à l'huille où est peint un évesque au « naturel avec le bonnet quarré, le roquet et le surplis, tenant un livre entr'ouvert en la « main droite ([3]) ». Au bas du tableau était écrit en lettres jaunes :

GABRIEL BOVVERY CVM IN PONTIFICALI DIGNITATE VIXISSET
ANNOS 32, OBIIT 10 FEBRVARII, ANNO DOMINI 1572.
ÆTATIS SVÆ 66.

Ici étaient peintes les armoiries, et plus bas :

HOSPES, QVID SIT VIDES,
QVID FVERIT, NOSTI.
FVTVRVS IPSE QVID SIS, COGITA.

Le cœur de cet évêque fut déposé à l'entrée du sanctuaire de l'église de Saint-Nicolas d'Angers, dont il était abbé ([4]). Le tombeau fut enlevé en 1699, et le caveau fut ouvert en 1758 pour y ensevelir Mgr de Vaugirauld. On y trouva son cercueil de plomb presque entièrement pourri et les ossements en partie consumés ([5]).

14. — **Guillaume Ruzé** ✠ le 28 septembre 1587 à Paris, fut inhumé à Saint-Paul, derrière le grand autel, dans l'enfeu de sa famille ([6]). Le 3 novembre suivant, *son cœur fut enterré à la cathédrale d'Angers, devant l'autel de Christophe de la Barre, c'est-à-dire de sainte Catherine, dans la chapelle des chevaliers* (2e autel à partir du chœur) ([7]). Ce détail me paraît inexact, à moins de supposer qu'il n'ait été transporté ensuite près de l'escalier de l'Évêché, car Claude de Rueil, par son testament du 7 juillet 1648 ([8]), demande que l'on « fasse déterrer le cœur de Mgr Ruzé, qui est en plomb, vers le pied de l'escalier de « la chapelle des Évêques et qu'on nous mette dans le même tombeau. » Quoi qu'il en soit, après la mort de Mgr de Rueil, son vœu fut exaucé et le portrait de Guillaume Ruzé, posé vis-à-vis de celui de Martin Ruzé, accompagna celui de Claude de Rueil au fond du tombeau de ce dernier. On lisait en dessous :

---

1. *Dictionnaire historique et biographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, t. III, p. 184.
2. Archives de Maine-et-Loire, *Jacobins*, tiroir 8.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 36.
4. Ibidem. Ms. N° 629, 1e cahier (Gabriel Bouvery). — Archives nationales, Ms. 722. Sépultures principales de l'abbaye de St-Nicolas d'Angers.
5. Bibliothèque d'Angers. M. Grille, Biographie (Gabriel Bouvery).
6. *Les Épitaphiers des églises de Paris*, conservés à la Bibliothèque de l'Arsenal, que j'ai consultés pour l'église Saint-Paul, ne donnent aucune inscription spéciale à notre évêque.
7. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 658, p. 344.
8. *Description de la ville d'Angers*, réimpression de 1868, p. 78.

GUILLELMVS RVZÉ EPISCOPVS ANDEGAVENSIS
CHARVS OMNIBVS. ORATE PRO EO (1).

— **Charles Miron.**

— **Pierre de Ragane,** évêque *in partibus* de Rouanne, doyen en 1562 et suffragant des évêques Gabriel Bouvery, Guillaume Ruzé et Miron, mourut le 3 novembre 1595 et fut inhumé le lendemain en l'église Saint-Laud (2). Bruneau de Tartifume donne le dessin de sa pierre tombale (3).

Voici son épitaphe :

DOMINVS PETRVS DE RAGANE CENOMANVS DVM IN ORDINE FRATRVM MINORVM DOCTRINA ET PREDICATIONIBVS CLARERET CONVENTVMQVE FLEXIENSEM AC BALMETANVM SVCCESSIVE FELICITER GVBERNASSET A REVERENDISSIMO GABRIELE EPISCOPO ANDEGAVENSI A SVFFRAGANS ASSVMTVS EST : ET AD MVNERIS HVJVS EFFECTVM EPISCOPVS RAVANENSIS CONSECRATVS ORDINATVS. DEINDE CAROLI 9 REGIS FRANCIÆ AC CATHERINÆ REGINÆ MATRIS EJVS AB ELEMOSINIS CREATVS: DECANATVM PRESENTIS ECCLESIÆ A DICTO REGE, EX DISPENSATIONE APOSTOLICA, SVIS EXIGENTIBVS MERITIS, OBTINVIT. ABBATIÆ QVOQVE SANCTI MENNII MACLOVENSIS DIOCESIS, PRÆFVIT. MVNIA EPISCOPALIA SVB EODEM GABRIELE, ET SVB DOMINO GUILLELMO RVZÉ AC ETIAM QVIBVSDAM ANNIS SVB REVERENDISSIMO DOMINO CAROLO MYRO EPISCOPO ANDEGAVENSI, PIÉ ET LAVDABILITER EXEQVVTVS EST. ANNIS CIRCITER TRIGINTA SEX. OBIIT DIE 3a NOVEMBRIS ANNO DOMINI MILLESIMO QVINGENTESIMO NONAGESIMO QVINTO. CVJVS CORPVS SVB HAC LAPIDEA MOLE PROXIMA SITA CONDITVM EST. EJVS ANIMA REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

16. — **Guillaume Fouquet de la Varenne,** ✠ le 10 janvier 1621 dans sa maison priorale de Lesvière, âgé de 35 ans, 11 mois, 15 jours, laissant le chapitre son héritier (4), fut enterré au haut de la nef, devant le crucifix sous une tombe rase en marbre noir (5), posée le 26 octobre 1623 aux frais du chapitre. On y lisait au-dessus de ses armes :

GVILLELMVS FOVCQVET
DE LA VARENNE EPISC-
OPVS ANDEGAVENSIS HIC
IACET · OBIIT DIE X IAN
AN · DOM · M · VI · C · XXI.

Les ossements et la tombe furent déplacés en 1763, quand on creusa le caveau des chanoines. Ceci explique bien comment Mr Grille a pu écrire (6) : *son tombeau se voyait anciennement près de la porte du cloître dans la nef ; c'était une tombe de marbre rase.* On n'en voit plus trace aujourd'hui.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 627, p. 41.
2. Archives de Maine et-Loire, Série GG, 12-14. *Paroisse Saint-Aignan.*
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871.
4. Ibidem. Ms. N° 624, t. III, p. 321.
5. *Revue d'Anjou*, 1826, t. I, p. 7. « Le jeudi 26 octobre 1623 MM. du chapitre d'Angers ont fait mettre et poser à « leurs frais une pierre de marbre, qu'ils ont fait venir de Laval, sur la sépulture de défunt Mgr Fouquet de la « Varenne. »
Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 621, p. 20vo. Guillaume Fouquet de la Varenne enterré sous le crucifix sous une tombe plate de marbre noir.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. Grille. Biographie. (Guillaume Fouquet de la Varenne.)

— **Charles Miron** revint à Angers en 1621. Transféré à l'archevêché de Lyon en 1626, il conserva l'évêché d'Angers et mourut à Lyon le 6 août 1628 étant le plus ancien évêque de France [1]; il repose dans l'église primatiale près de l'archevêque Claude de Bellièvre [2].

17. — **Claude de Rueil**, ✠ le 20 janvier 1649, institua le chapitre son légataire universel. Dans son testament du 7 juillet 1648, il écrit [3] : « Je désire que le lieu de ma « sépulture soit à la suitte de celle de M. Olivier et de la même façon et structure, « qu'autour de mon portrait, le chapitre écrive ces mots : *Claudius de Rueil, Episcopus « Andegavensis, Omnia omnibus, Orate pro eo.* Je désire encore que les dits sieurs fassent « déterrer le cœur de feu Mgr Ruzé, évêque d'Angers, qui est en plomb vers le pied de « l'escalier de la chapelle des Évêques et qu'ils nous mettent dans un même tombeau : « qu'autour de son portrait l'on écrive ces paroles : *Guillelmus Ruzé, episcopus Andega- « vensis, charus omnibus.* Je désire aussi que le portrait de monseigneur de Beaulieu y « soit mis, autour du quel soient écrites ces paroles : *Martinus Ruzé a Secretioribus « Consiliis Consiliarius, regiorum mandatorum secretarius, nec non ordinum supremus « quæstor magnus in regno et regi fidelis. Orate pro eo.* »

Il veut que « ses anniversaires soient communs à messeigneurs d'Angers Ruzé et Beaulieu Ruzé, secrétaire d'Estat *ses bons oncles* [4], qui on daigné prendre soin de son institution pour faire du bien. »

Le chapitre exécuta de point en point ces prescriptions, comme on va le voir et dépensa plus de quatre mille écus à son monument. Provisoirement, la bière de plomb fut mise sous une des châsse de bois de Louis II ou de Louis III [5].

Le tombeau, construit à la suite de celui de Jean Olivier, fut établi dans une ancienne porte communiquant avec la terrasse de l'évêché, par laquelle les huguenots avaient envahi la cathédrale en 1562 et qui avait été murée depuis ce triste événement.

Voici le marché fait par le chapitre le 4 février 1650 avec Buyster, ratifié par délibération du 18 février suivant [6] :

« Nous soubsignéz René Brechen et Pierre Valtere chanoines en l'église d'Angers.... et Philippes de Buyster sculpteur du Roy, demeurant aux galleries du Louvre, reconnaissons avoir fait le marché que s'en suit :

« C'est à scavoir que moy Buyster promets et demeure tenu de faire une figure d'une seule pierre de marbre blanc et non d'albastre ny autre pierre representant feu Révérend père en Dieu Messire Claude de Rueil vivant evesque dudit Angers, dont M. l'abbé Lucas m'a fait voir le pourtraict qui me sera mis en main et que je promets rendre lors-

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 627, p. 43.
2. *Les Antiquités et la Fondation de la Métropole des Gaules ou de l'église de Lyon et de ses chapelles*, par Quincarnon, p. 93.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. Grille, Biographie. Claude de Rueil.
4. Voir t. III, pp. 35 et 54 le don d'une chapelle et d'un corporalier de broderie par M. de *Beaulieu-Ruze* (Inventaire de 1599).
5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 882, p. 280.
6. Ibidem, Ms. N° 652, p. 9.
Archives de l'Art Français, t. V. *Documents*, t. III, p. 221. Détails sur Buyster, sculpteur. Les belles statues, qu'on admire dans la crypte de la cathédrale de Bourges, sont de cet artiste.

que la dite figure sera achevée, la quelle figure aura six pieds de long depuis la pointe de la mitre jusqu'à l'extrémité des pieds et de largeur et epesseur compétente pour y estre les proportions du naturel exactement observées et laquelle figure sera comme d'un Evesque vivant et priant, le corps un peu couché sur le costé gauche, pour estre veüe plus aisément au lieu ou elle sera posée, revestu de chasuble, dalmatique et manipule ou fanon, et au regard de l'étolle, les extrémités seulement en parroistront. La mitre en teste et la crosse auprès de luy, les mains jointes et gantées avec croix dessus et des houpes à l'extrémité vers le poignet, et sur le premier doigt de la main droite une forme d'anneau Episcopal. La Mitre sera comme les pretieuses dont les ornements représenteront des perles ou pierreries, la Chasuble en façon de Velours à fonds d'or à fleurs, comme on les fait à présent avec l'orfrois au devant d'une façon riche et différente de celle de la dite chasuble, aubas de la quelle seront les armes du feu Seigneur Evesque; soubs la tête de la dite figure y aura un careau sur lequel on figurera un passement avec les houpes aux coings d'iceluy, sur les sandales y aura des croix, au bout de la dite chasuble on représentera un gallon et aux extrémités de l'estolle et du manipule une grande frange avec sa crespine; ce qui paroistra des dalmatiques pourra estre d'ouvrage plain, fors les bords ou il y aura une petite frange ou molet; au bas de l'aube sera représenté un passement de flandres le plus beau que faire se pourra, et laquelle figure bien et düeement achevée et polie représentant au naturel le dit feu seigneur Evesque, moy Buyster je promets et demeure tenu de la rendre faite et placée à mes frais, despens, périls et fortune dans l'Église Cathédrale d'Angers dans le sepulchre du dit feu seigneur Evesque, non rompüe, viciée ni altérée en quelque façon que ce puisse être dans la fin du mois d'aoust prochain, moyennant la somme de treize cent livres que nous Brechen et Valtère promettons au dit sieur Buyster lui faire payer en cette ville de Paris... le quatrième febvrier mil sixcent cinquante. Signez Brechen, Valtère et Buyster. »

Un sculpteur, nommé Corbineau fut chargé de l'exécution du monument et reçut le 4 mars 1650 un premier acompte de cent livres [1].

Le dessin de Gaignières, assez soigné, nous montre le tombeau tel qu'il était avant la Révolution; on en a démoli alors la plus grande partie. Les portraits en ont été arrachés, le sarcophage de marbre noir renversé et rétabli de pauvre pierre blanche en 1851 pour supporter la statue mutilée; on est encore heureux de posséder celle-ci telle quelle aujourd'hui.

Inutile d'attirer l'attention des lecteurs sur l'interprétation d'un même programme dans des styles bien différents pour les trois tombeaux de Jean de Rely (1502), de Jean Olivier (avant 1540) et de Claude de Rueil (1650) [2].

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 652, p. 18.

2. Voici ce qu'écrit en 1650, François Bonichon dans sa *Pompa episcopalis*, p. 132, en l'honneur de Claude de Rueil. ... Nec te hic silebo, Claudi, dum in terris viveres Ecclesiæ Andegavensis Præsul, quippe *quæ per se sunt vilia, tua fides effecit pretiosa :* Quam etenim unice diligebas, cui semper defixus corpore, et animo ineras, non tantum, quibus eras abondantissimus, ornamentis ditasti : non solum auratà, purpureàque supellectile, qua diebus sanctioribus uteretur, præmunisti; sed cum scires, eam tibi sponsam, ut in æternum communis esset memor amoris, eam ad superos abiens, omnium aliorum immemor, cum *Deo reddenda, quæ Dei erant* diceres, hæredem ex asse reliquisti, jam præsumpta æternæ fælicitatis parte, te frui credens, si gloriam illi, ornatumque conciliare posses.

On lisait, en dessous de la statue, sur le devant du sarcophage :

HIC SACER ANTISTES IACET
ILLVSTRISSIMVS D. CLAVDIVS DE RVEIL,
PER QVEM SACRA PAX, QVÆ JACEBAT, STETIT,
STABITQVE, STANTE ILLO, MELIVS.
PACIFICATORI SVO ANDES CANONICI
SACRO IN MARMORE
ÆTERNA PONENT TERMINALIA.
REQVIESCAT IN PACE.

A droite de la statue, une plaque de marbre noir, fixée au fond de l'arcade, portait l'inscription suivante ([1]) :

MORARE VIATOR, ET MIRARE
HOC IN SEPVLCHRO EXPERTEM SEPVLCHRI MEMORIAM
REVERENDISSIMI D. CLAVDII DE RVEIL ANDIVM EPISCOPI.
ANNO CIƆDCXLIX JAN. XX. ÆT. LXXIV.
VIXIT, QVI MORI NON DEBVIT, NISI VT IMMORTALIS VIVERET
VNIVS IN LVCRO, JACTVRAM OMNIVM LEGE ;
SI ANDEGAVVS ES, LVGE.

Au-dessus de cette inscription, trois portraits décoraient la muraille ([2]) : au milieu celui de l'évêque, à droite celui de Martin Ruzé, et à gauche celui de Guillaume Ruzé, évêque d'Angers ([3]).

A la tête de la statue, on lisait sur une plaque de marbre noir ([4]) :

PIIS MANIBVS PONTIFICIS SVI,
CAPITVLVM ECCLESIÆ ANDEGAVENSIS
HOC GRATI ANIMI MONIMENTVM
POSVIT.

STA, VIATOR, HIC VBI STETIT ILLVSTRISSIMVS PRESVL
CLAVDIVS DE RVEIL, COMMVNEM VITÆ TERMINVM ADEPTVS,
HAVD COMMVNI VIA LVTETIÆ PARISIORVM NATVS, AC PRIMIS
ANNIS ORBATVS VTROQVE PARENTE, IN ANDEGAVENSI ACADEMIA
ENVTRITVS, IN CARNOTENSI ECCLESIA CANONICATVM, IN TVRONENSI
ARCHI-DIACONATVM GESSIT. HENRICI QVARTI POST ELEEMOSYNARIVS,
A LVDOVICO DEMVM TERTIO DECIMO BAIONÆ CREATVS ANTISTES,
AVLAM REGIAM SINE ILLECEBRA ET MORA DESERVIT, OMNIVM
ILLECEBRAM ET MORAM BAIONA EVOCATVS ANDEGAVVM, SVÆ
MANSVETVDINIS ET PRVDENTIÆ FRVCTVM, PVBLICVM ECCLESIÆ
POST LIMINIO RESTITVIT ANNOS JAM PLVRES EXVLEM. GVILLELMO
RUZÆO, ALTERI AVVNCVLO, FACTVS IN PONTIFICATV E INTERVALLO
SVCCESSOR, EIVS COR HIC RECONDI VOLVIT ; UT CVI EPISCOPALI
SOLIO DIVINA SORTE JVNCTVS FVERAT EIDEM ET TVMVLO JVRE
PROPINQVITATIS SOCIARETVR. ALTERI MARTINO RVZÆO, LONGA REGNI

1. Musée de l'Évêché. *Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 135.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 621, p. 21.
3. *Description de la ville d'Angers*, réimpression de 1888, p. 78.
4. Musée de l'Évêché, *Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 136.

ADMINISTRATIONE ET PVBLICIS CONSILIIS CLARO, SACRATA IN IMAGINE MEMORIA, VICEM BENEFICIORVM GRATVS NEPOS REDDIDIT, DVM REBVS SACRIS ET OVIVM SALVTI PASTOR INVIGILAT, ECCLESIÆ SVÆ JVRA MAGNO ANIMO VINDICAVIT, ÆDES DECIDVAS INSTAVRAVIT, AC SPLENDIDIVS INSTRVXIT, DOMESTICA QVIETE DIVES, BASILICAM HANC, SACRA SUPPELLECTILE ET VESTE ORNATAM, NE QVID DEO NON REDDERET, ETIAM EX TESTAMENTO EX ASSE HÆREDEM RELIQVIT. FATO FVNCTVS EST ANNO ÆTATIS SEPTVAGESIMO QVARTO, SALVTIS HVMANÆ CIƆIƆCXLIX JANVARII DIE XX. TOT BENEFICIIS PERPETVAM FRATERNÆ CHARITATIS MEMORIAM PROMERITVS, PRECES PRO PACE ANIMÆ A TE, QVISQVIS HÆC LEGIS, POSTVLAT.

REQVIESCAT IN PACE.

Au pied de la statue, en face de ce qui précède, était gravé [1] :

CONTINVVS IBAT PRÆSVLIS SANCTI LABOR, NVLLAM QVIETIS PRO GREGE ALTERNANS VICEM DEVS QVIETEM, PACIS AVCTORI DEDIT SIBIQVE HABERE VOLVIT, VT DEDERAT GREGI. PRÆSAGVS ERGO LVCIS EXTREMÆ, DEVM MENTE HAVRIT AVIDA, CAPTAT ÆTERNAM DOMVM, VICINVS ASTRIS. PATRIAM QVALIS SVBIT REDVX, ORATQVE ; TALIS EXTREMO MIGRAT OLIVO IVNCTVS ET SACRO PASTVS CIBO MERITISQVE PLENVS, VIXIT VT PLENVS DEO, ET TOTVS VNI, CVIVS EST, ANIMVS REDIT. SVO SENATV CORAM, ET IN CŒTV SACRO NATORVM, VT ÆGROS INTER AMPLEXVS PARENS LACRYMASQVE, GAVDENS VNVS, IMPERTIT SVIS CŒLESTE MVNVS, VLTIMVM DICENS BENE VALEQVE, STANT MŒSTI, OMNIVM HÆREDES LICET EX ASSE LINQVAT, NEMPE THESAVRVM SIBI PLVS ÆSTIMABANT ÆRE, PLVS AVRO VIRVM. COR HOSPITALE VIVVS ET MORIENS DEDIT, IVNCTASQVE CORDI TRADIDIT CVNCTAS OPES ; THESAVRVS ET COR VINCVLO AFFECTANT PARI COMMVNE TECTVM PRO TOT ACCEPTIS BONIS, DIVINE PRÆSVL, MVNVS HOC ANDES FVERVNT ; SACROS IN ŒDE QVOS SENATORES HABES, TVVS PERENNI MARMORE IMPRESSVS FAVOR TVI QVE AMORIS HIC AMOR NOSTER MEMOR STABIT, COLVMNIS QVAMDIV HÆC STABIT DOMVS CVM QVA CADENTE NON TAMEN GRATVS CADET ANIMVS TVORVM, QVEMQVE NON POTVIT VOLENS SERVARE VITÆ, VIVVM AMORI VINDICAT, AMORE VIVES, SEMPER IN NOSTRO RECENS DVM MEMORE SAXO CORPVS ORNATVR, TVÆ MEMOR QVOTANNIS ARA STANS ANIMÆ FREQVENS PACEM ORAT, ET TV PERGE PACATO GREGI ORARE, QVOD NOS PRINCIPI PACIS DECET.

REQVIESCAT IN PACE.

L'arcade qui renfermait ce tombeau, est ornée, à l'intérieur, de deux têtes d'anges et de caissons dans le goût du temps. Avant la Révolution, deux colonnes de marbre noir, supportaient un riche entablement d'architecture, décoré de trophées et des armes de l'Évêque.

1. Musée de l'Évêché, *Chapelles de l'église d'Angers*, p. 137.

Ce tombeau, badigeonné en 1783 [1], fut démoli à la Révolution.

Le 12 décembre 1850, au cours des travaux faits pour le restaurer, on trouva à $0^m,45$ environ au-dessous du sol, le cercueil en plomb de Claude de Rueil, de $0^m.50$ de large. Il ne fut pas ouvert [2]. La statue avait été recueillie en 1793 par Mr de la Boulaye à Saint-Serge. Rendue à l'église, lors du rétablissement du culte, elle fut déposée sous une arcade du parterre de l'Évêché, puis du temps de Mgr Angebault, portée sous les arcades du logis Barrault, enfin remise à sa place en janvier 1851.

18. — **Henri Arnaud** ✠ en odeur de sainteté [3], le 8 juin 1692, à l'âge de 95 ans, fut enterré le 14 du même mois, par l'abbé de Saint-Aubin, au pied de l'escalier de l'évêché [4]. Une simple dalle en marbre noir, renouvelée en 1851, couvre ses restes. On y lit :

HIC IAGET
HENRICVS ARNAVLD
EPISCOPVS ANDEGAVENSIS
OBIIT
DIE VIII · IVNII
AN · DOM · M · DC · XC · II
REQVIESCAT IN PACE.

Le 3 janvier 1851 fut ouverte sa sépulture. A moins d'un mètre de profondeur parut un cercueil de bois vermoulu ; à l'intérieur, à gauche du corps, les débris d'une crosse de bois doré et les restes de franges argentées provenant des fanons de la mitre. Le cercueil avait $0^m,45$ de large et $2^m,15$ de long, eu égard à sa grande taille et surtout à la hauteur de sa mitre. Il était en face et tout près du mausolée de Claude de Rueil, la tête du côté de l'est et les pieds à l'ouest [5].

— **Michel le Peletier**, nommé le 3 avril 1706 à l'évêché d'Orléans, ✠ à 45 ans avant d'avoir pris possession de son nouveau siège, en arrivant à Paris le 9 août suivant.

Son corps fut enterré sans pompe dans l'église Saint-Gervais. Inutilement, j'ai cherché à la Bibliothèque de l'Arsenal dans les *Épitaphiers des églises de Paris*, une inscription à sa mémoire.

Son cœur fut porté à Villevêque, près Paris, où se trouvait la propriété de son père [6]. Le caveau qu'il s'était fait préparer dans le transept nord de la cathédrale, au bout de celui de Jean Michel, ne lui servit point [7].

19. — **Michel Poncet de la Rivière**, ✠ le 2 août 1730 [8], fut enterré dans le caveau

1. Archives de Maine-et-Loire. *Conclusions du Chapitre* de 1781 à 1785, p. 422.
2. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d Angers*, 1851, p. 47.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. Grille Bibliographie A, François Grandet, seigneur de la Plesse, ancien maire d'Angers, et contemporain de l'évêque, dit dans un mémoire sur la vie de ce grand évêque : « Il mourut à l'égard de « bien des gens en odeur de sainteté, si vray qu'étant en l'église, j'ai vu nombre de fois quantité de gens à genoux sur « son tombeau et y porter des chandelles allumées pour lui adresser leurs prières. »
4. Ibidem. Ms. N° 627, p. 46 : « On mit le corps dans un serqueil de bois avec tous les ornements pontificaux, sa « crosse et sa mitre, et fut ainsi enterré au pied de l'escalier de l'évêché. »
5. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 1851, p. 58.
6. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 627, p. 49.
7. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 17. « Le 19 février 1699 Mgr Le Peletier fit faire son tombeau au bout de celui de Jean Michel, pour y être ensépulturé. »
8. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 762, p. 115. On y lit son éloge en ces termes : « Dominus Michaël Poncet de la

construit par son prédécesseur dans la chapelle des Évêques (1), où on peut voir son épitaphe, gravée sur une simple table de marbre noir.

MICHAELI
PONCET DE LA RIVIÈRE
EPISCOPO ANDEGAVENSI
INGENIO, FACVNDIA
DEFENSIONE
FIDEI ORTHODOXÆ
PERILLVSTRI
MVNIFICENTIA, ELEEMOSYNIS
COMITATE
OMNIBVS CHARISSIMO.
CAPITVLVM
HVIVS ECCLESIÆ
MŒRENS POSVIT.
OBIIT 2 DIE AVGVSTI
ANNO DNI 1730
ÆTATIS 59
EPISCOPATVS 24.

20. — **Jean de Vaugirauld**, ✠ le 21 juin 1758 dans son palais épiscopal (2) fut inhumé au bas des marches de l'escalier de l'Évêché dans le caveau de Gabriel Bouvery. En mémoire de ses dons, le chapitre lui fit élever une pyramide dont il ne reste aucun dessin, à ma connaissance, et qui coûta 373 livres. Elle était en marbre, décorée d'un écusson en plomb à ses armes (3). Voici l'inscription, gravée sur sa tombe :

HIC IACET
IOHANNES DE VAVGIRAVLD,
EPISCOPVS ANDEGAVENSIS,
TEMPLI EXORNATOR,

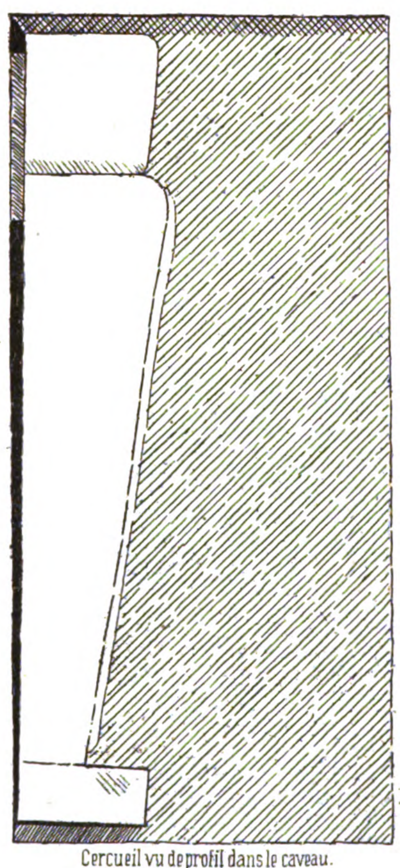
« Rivière qui episcopus Andegavensis, egregius regum factus a juventute concionator, fanaticorum que secundum « gehennas apostolus. Hunc exindè diæcesim cum miro fidei catholicæ zelo, erga pauperes generoso amore, nec « minus sollicita in ægrotos charitate, Abbatiæ isti præsertim impensissimus, pastor mansuetudine et pietate insignis « administravit ; laboribus pro ecclesia strenue susceptis fractus, ex ipsa suæ diœceseos lustratione vix redux mortem « fere subitaneam, attamen valde pretiosam obiit. »

1. Ibidem. Ms. N° 636, pièce 17. « Depositum est in tumulo lapideo, quem Dominus Michael le Peletier sibi « fodi et extrui curaverat, juxta septum altaris marmorei Beatæ Mariæ, ac prope tumulum Johannis Michaelis bonæ « memoriæ. »

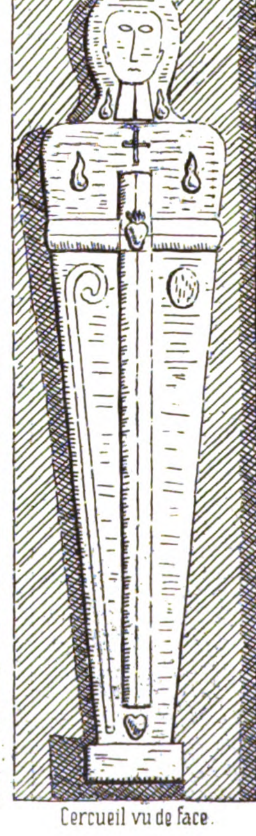
2. Archives de Maine-et-Loire, Analyse, Série GG. N° 28. Baugé. « Le vendredi 21 juin 1758, haut et puissant « seigneur, Mgr de Vaugirauld, évêque d'Angers, décéda dans son palais épiscopal. Sa piété, sa sainteté, la pureté de « sa doctrine, sa charité, son zèle, sa douceur, son humilité lui ont mérité ce que le Saint-Esprit dit autrefois de « Moyse : *Dilectus Deo et hominibus*. Il fut inhumé le 26 juin, au bas des marches de l'évêché, avec toute la simplicité « d'un particulier, ayant fait les pauvres légataires universels de ses effets. »

3. Archives de Maine-et-Loire. Série G. N° 385. Compte de fabrique de 1758-1760. « Pour les frais du mausolée, « élevé dans l'église à la mémoire de Mgr de Vaugiraud, la somme de 373 livres à divers ouvriers, savoir : au sieur « Pointier, architecte, la somme de 134 livres ; au sieur Lesner, sculpteur, la somme de 96 livres ; au sieur Landeau, « marbrier, la somme de 87 livres : au sieur Belgrade, doreur, la somme de 56 livres. » Compte de fabrique de 1759-1760 : « Reçu 18 livres 16 sols du sieur Gaudriau, plombier, en retour de 604 livres de plomb que je lui ai livré par « ordre du chapitre en payement de l'écusson qu'il a fourni pour le Mausolée de Mgr de Vaugiraud, suivant quittance « du 29 janvier 1760. »

EXEMPLAR CLERI,
PAVPERVM PATER,
AMOR OMNIVM,
OBIIT DIE XXI JVNII · ANN · MDCCLVIII
ÆTATIS LXXVII
REQVIESCAT
IN
PACE.



Cercueil vu de profil dans le caveau.



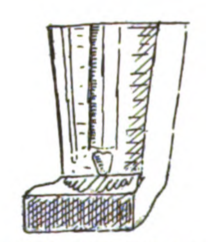
Cercueil vu de face.



Armoiries de Mgr Jean de Vaugirauld moulées en plomb, du côté gauche du cercueil, *Grandeur d'exécution.*



Dessous des pieds



Partie inférieure, vue de trois-quarts. *Echelle de 0,10 par mètre.*

Le vendredi, 12 septembre 1902, son caveau fut ouvert. On y trouva un cercueil de plomb, en forme de gaîne de momie égyptienne, si étrange, que j'en crus devoir prendre le dessin. Le visage, encadré d'une sorte de perruque est sommairement indiqué par des traits dessinant les oreilles, un nez très long et des yeux fort rapprochés. Le rabat, taillé dans une feuille de plomb, est rapporté entre deux larmes dorées et en relief. Une grande Croix, légèrement en bosse, s'étend jusqu'aux pieds. Le plombier l'a décorée d'un cœur enflammé et doré entre deux grosses larmes. En haut, il a tracé une croix pectorale, à droite une crosse, à gauche les armes du défunt en relief. Au-dessus des pieds, voici un autre cœur, sans flamme et non doré. Le plombier a gravé les doigts de pied sur le dessus de la saillie, destinée à les recevoir; il a cru faire un chef-d'œuvre en imitant *de loin* la forme des cercueils des momies d'Égypte.

En 1894, on découvrit à Challain (Maine et Loire) des cercueils « avec figures « modelées, celui d'Élisabeth Barin de Bois-Geoffroy, décédée à Paris en 1627 et celui « de son mari, Christophe Fouquet, Cte de Challain. Sur le premier, il y avait une « inscription latine et ses armes en losange, entourées de la cordelière de veuve. Sur le « second se trouvait une grande croix latine en relief [1]. »

— **Jacques de Grasse**, ✠ à Paris, rue du Pot de Fer, le 24 juillet 1782. On ne fit aucun service à son intention à la cathédrale [2]. Il fut inhumé à Saint-Sulpice, dans le caveau réservé aux évêques, le 27 juillet suivant, en présence de M. de Grasse, comte de Bar, de MM. Crespin de Saint-Hilaire, l'abbé Clément du Mez, vicaire-général de Senlis, ses cousins et des abbés Barbier, comte de Seinepont et Amaléric, vicaires-généraux d'Angers [3].

— **Michel François Couet du Vivier de Lorry**, après avoir refusé le serment en 1791, donna sa démission le 24 janvier de la même année, et se retira à Rouen, puis à Paris [4], où il mourut en 1803 après avoir refusé l'évêché de la Rochelle, auquel il avait été appelé le 6 avril 1803 [5].

Il fut enterré au cimetière du Père Lachaise, dans la chapelle de sa famille.

Depuis la Révolution, le caveau, construit dans la nef en 1763 pour les chanoines, est affecté à la sépulture des Évêques. Pour se rendre compte de la place occupée par chaque cercueil, il faut se reporter au plan du caveau, donné dans le 1er volume.

Là fut déposé, le 15 février 1822, le cœur de Mgr Louis-Jules-François d'*Andigné de Mayneuf*, évêque de Nantes :

« Vendredi, 15 février. Il est authentiquement reconnu par tous les membres de la « Fabrique présents, ci-soussignés, qu'aujourd'hui 15 février 1822, vers midi, le cœur « d'illustrissime et révérendissime père en Dieu, Mgr Louis-Jules-François d'Andigné « de Mayneuf, évêque de Nantes, y décédé le 2 de ce mois, a été déposé après un ser- « vice solennel, dans le caveau de l'église cathédrale d'Angers, pour y demeurer à la « disposition de la famille du défunt, jusqu'à ce que la chapelle domestique, dans laquelle « ses proches se proposent de le recueillir, soit convenablement préparée.... »

1. Communication de M. l'abbé Houdebine.

2. Archives de Maine-et-Loire. Série G. Compte de fabrique de 1780-1785, p. 291, 26 août 1782 : « Lectis in « capitulo litteris domini Marchionis de Grasse, fratris defuncti Jacobi de Grasse, episcopi Andegavensis ad D. « Decanum directis, quibus constat D. Marchionem de Grasse nullam velle pumpam funebrem impensis suis pro « requie animæ fratris sui in hac ecclesia fieri. Domini statuerunt nullam pumpam nullumque servitium fore « celebrandum. »

3. *Histoire du diocèse et de la ville d'Angers*, par l'abbé Tresvaux, t. II, p. 342, note. — Lettre de M. l'abbé Lemesle, vicaire de St-Sulpice de Paris, datée du 9 novembre 1875 : « Mgr Jacques de Grasse, évêque d'Angers, est compris « dans la liste de NN. SS. les évêques inhumés dans le caveau de l'église St-Sulpice, comme étant décédé le « 24 juillet 1782... Il n'y a pas d'épitaphe, pas même son nom, dans le caveau comme pour quelques autres « évêques. »

4. *Angers et le département de Maine-et-Loire de* 1787 à 1830, par Blordier-Langlois, t. I, pp. 170, 171 et 172. — *Le Journal du département de Maine-et-Loire*, 1791, p. 105 : « Le dimanche 6 février eut lieu l'élection de Michel « Pelletier, en remplacement de M. Couet, qui a donné sa démission le 24 du mois dernier. Le lundi 7 Michel Pelletier « est proclamé évêque *(constitutionnel)* du département de Maine-et-Loire. »

5. *France ecclésiastique*, de 1806. Le registre-nécrologe de l'Archevêché de Paris ne commence qu'en 1806 : rien par conséquent sur la date exacte de la mort de notre évêque.

On lisait sur la boîte de plomb, en forme de cœur, l'inscription suivante [1] :

ICI REPOSE
LE CŒVR D'ILL. ET REV. Mgr
LOVIS JVLES FRANÇOIS D'ANDIGNÉ
DE MAYNEVF, EVEQVE DE
NANTES, NE LE 4 MAI 1756
DÉCÉDÉ LE 2 FEV. 1822.

Le 21 septembre 1888, le cœur de Mgr d'Andigné a été remis au général Marquis d'Andigné pour être définitivement déposé dans la crypte de la chapelle du château de Monet [2].

21. — **Charles Montault-Desilles**, ✠ à l'évêché d'Angers le 29 juillet 1839 : le 3 août furent célébrées ses obsèques, sous la présidence de l'évêque de Luçon.

Je laisse la parole à M. Dumont, auteur de la *Vie de Mgr Montault*, en 1842, p. 272.

« Sous les dalles de la nef de Saint-Maurice, se prolonge un caveau funéraire, restauré « (construit) par le chapitre, il y a quatre-vingts ans et vide aujourd'hui des tombes nom- « breuses qu'il renfermait. C'est là que notre prélat avait choisi sa sépulture. Nous y « descendîmes à la lueur des flambeaux et ce ne fut pas sans une impression profonde, « que nous vîmes cet asile de la mort, sillonné dans tous les sens et labouré comme avec « la charrue. Des débris osseux perçaient çà et là cette terre dévastée et attestaient « l'insouciance des mains impies qui les avait bouleversés. En effet, le vandalisme de « 1793 avait passé par là, et pendant que les tombes royales étaient violées à Saint-Denis, « la soif des trésors, qu'on ne trouva pas, précipita des profanateurs dans cet étroit « réduit, où reposaient dans le silence de la mort quelques saints prêtres, que des siècles « avaient respectés. (Simple figure de Rhétorique, puisque la crypte datait de 1763 « seulement.)

« Au milieu du mur oriental de ce caveau, sur une assise de pierre, sont placés les « restes de Mgr Charles Montault, renfermés dans un triple cercueil de chêne et de « plomb. Depuis bientôt un demi-siècle, que le silence avait succédé aux coups de bêche « et du marteau révolutionnaire, rien ne l'avait interrompu dans cet obscur séjour. Le « 3 août 1839, un mouvement inaccoutumé troubla ces voûtes paisibles. Une nouvelle « génération de saints recommençait son sommeil et, bien digne de se placer à leur tête, « notre vénérable évêque se reposait de ses longs et apostoliques travaux dans le temple « même, qui pendant trente-sept ans, fut chaque jour le témoin de ses vertus.

« Les travaux de l'inhumation furent longs et difficiles. Le dirons-nous? la présence « de ce corps saint imposait aux nombreux ouvriers que nous dirigions, une gravité « respectueuse, que la sainteté même du lieu n'aurait peut-être pu obtenir. La nuit était « avancée, quand tout fut terminé. Le dernier, nous restâmes près de ce tombeau, que « les ténèbres allaient bientôt environner à jamais : jusqu'à ce moment nous ne l'avons « pas quitté. Quand il nous fallut franchir le seuil du funèbre réduit, nous crûmes que

1. *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1860, p. 401.
2. Cahier des Délibérations du Conseil de Fabrique. Séance du 15 octobre 1888.
L'ouverture du caveau eut lieu le 2 août : l'urne de plomb, dans laquelle était enfermé le cœur, resta dans le cabinet du trésorier de fabrique, jusqu'au 21 septembre, qu'elle fut remise au général Marquis d'Andigné.

« c'était alors seulement que nous perdions un protecteur et un père. Sur la bouche « béante de ce caveau, se balança bientôt en équilibre, l'énorme pierre, qui devait le « sceller. Minuit sonnait à ce bourdon, dont le tintement lugubre avait effrayé et « attendri toute la ville. La corde qui soutenait encore le bloc pesant se rompit tout à « coup et la pierre, sans attendre le signal, se plaça comme d'elle-même sur cette ouver- « ture, que nos yeux ne pouvaient abandonner. Un mouvement involontaire saisit tous « les assistants. Les regards se portèrent vers le ciel ; c'était là désormais, que nous « devions chercher notre inimitable prélat. »

Le cercueil est placé au milieu et au fond du caveau (voir le plan inséré dans le 1er volume, nº 13), on y a fixé une plaque de plomb sur laquelle est gravée l'inscription suivante (1) :

CORPVS CAROLI MONTAVLT DESILLES ANDEGAVENSIS
EPISCOPI DIE VICESIMA NONA MENSIS JVLII
TRICESIMO OCTAVO EPISCOPATVS INEVNTE ANNO
DEFVNCTI MDCCCXXXIX.

Un monument de marbre noir fut élevé à la mémoire du vénérable prélat par son neveu, M. l'abbé Mossion, chanoine titulaire, dans la chapelle du Christ sans doute vis à vis de l'autel. Je lis en effet dans une délibération du conseil de fabrique du 20 mars 1850 que Gandon, marbrier, déposa et reposa le tombeau de Mgr Montault et en repolit la croix.

On profita de ce travail pour y enfermer le cœur du vénérable prélat, resté pendant plusieurs années à l'évêché.

Actuellement ce monument, tout en marbre noir, et d'un aspect vulgaire, est placé entre les deux fenêtres de la chapelle; on y lit cette inscription :

CAROLVS MONTAVLT

ECCLESIÆ ANDEGAVENSI
XXXVII ANNOS,
APOSTOLICA SOLLICITVDINE PRÆFVIT :
PARVM CONSENTIENTES ANIMOS,
MANSVETVS ET HVMILIS CORDE, CONCILIAVIT :
CLERICALEM MILITIAM IMPIIS TEMPORIBVS
LABEFACTAM
CVRIS ET IMPENSIS INSTAVRAVIT,
SANCTISQVE INSTRVXIT EXEMPLIS ;
CATHOLICÆ VNITATIS, IN CONCILIO PARISIENSI,
ASSESSOR STETIT INVICTVS ;
DEO ET OMNIBVS DILECTVS,
MAGNO OMNIVM LVCTV
OBIIT
DIE XXa IXa JVL. ANN. MDCCCXXXIX
EX PIETATE NEPOTIS SVI DNI MOSSION
CANci T. LARIS.

1. *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1860, p. 401.

22. — **Louis-Robert Paysant**, ✠ d'une attaque d'apoplexie, âgé de cinquante-cinq ans à Bocé, près Baugé, le 6 septembre 1841. Ses obsèques, présidées par Mgr de Hercé, évêque de Nantes, eurent lieu le 11 septembre.

Son cercueil est déposé dans le caveau des évêques, à gauche de celui de Mgr Montault. N° 14. On lit, sur la plaque de plomb, qu'on y a fixée :

CORPVS RR. DD. LVDOVICI ROBERTI PAYSANT
EPISCOPI ANDEGAVENSIS NATI XXV MAII MDCCLXXXVII
DEFVNCTI VERO DIE VI SEPTEMBRIS MDCCCXLI ANNO
PONTIFICATVS SVI SECVNDO VERTENTE.

Son cœur, transporté à l'hospice de St-Louis à Caen, fut placé solennellement par l'évêque de Bayeux, au pied de l'autel sur lequel il offrait autrefois le saint sacrifice de la messe au milieu des pauvres de Jésus-Christ ([1]).

Voici l'inscription gravée sur le marbre qui le recouvre :

HIC
INTER CHRISTI PAVPERES,
INFANTESQVE DERELICTOS,
AC SANCTIMONIALES,
VTRISQVE CVRANDIS FOVENDISQVE ADDICTAS
COR
ILL. AC. R. R. P. D. LVDOVICI ROBERTI PAYSANT
ANDEGAVENSIS EPISCOPI,
ANTEA VICARII GENERALIS BAJOCENSIS,
REQVIESCIT.
INDE ECCLESIÆ CAVSA ET JVSSV
ABSCEDERE POTVERAT, NON AVELLI.
OBIIT BOCÉ,
SVAM DIOCŒSIM VISITANS,
DIE VIª SEPTEMBRIS,
MDCCCXLI.

23, 23bis. — **Guillaume-Louis-Laurent-Angebault**, ✠ à Lesvière, le 2 octobre 1869, aimé et regretté de tous. La cérémonie de ses obsèques, présidée par Mgr Guibert, archevêque de Tours, assisté des évêques de Laval, du Mans, de Luçon, de Carcassonne et de Limoges, eut lieu le 6 octobre ([2]).

Après le service solennel, son corps fut descendu dans le caveau des évêques et déposé tout au fond, à droite de celui de Mgr Montault. Voir le plan du caveau 15.

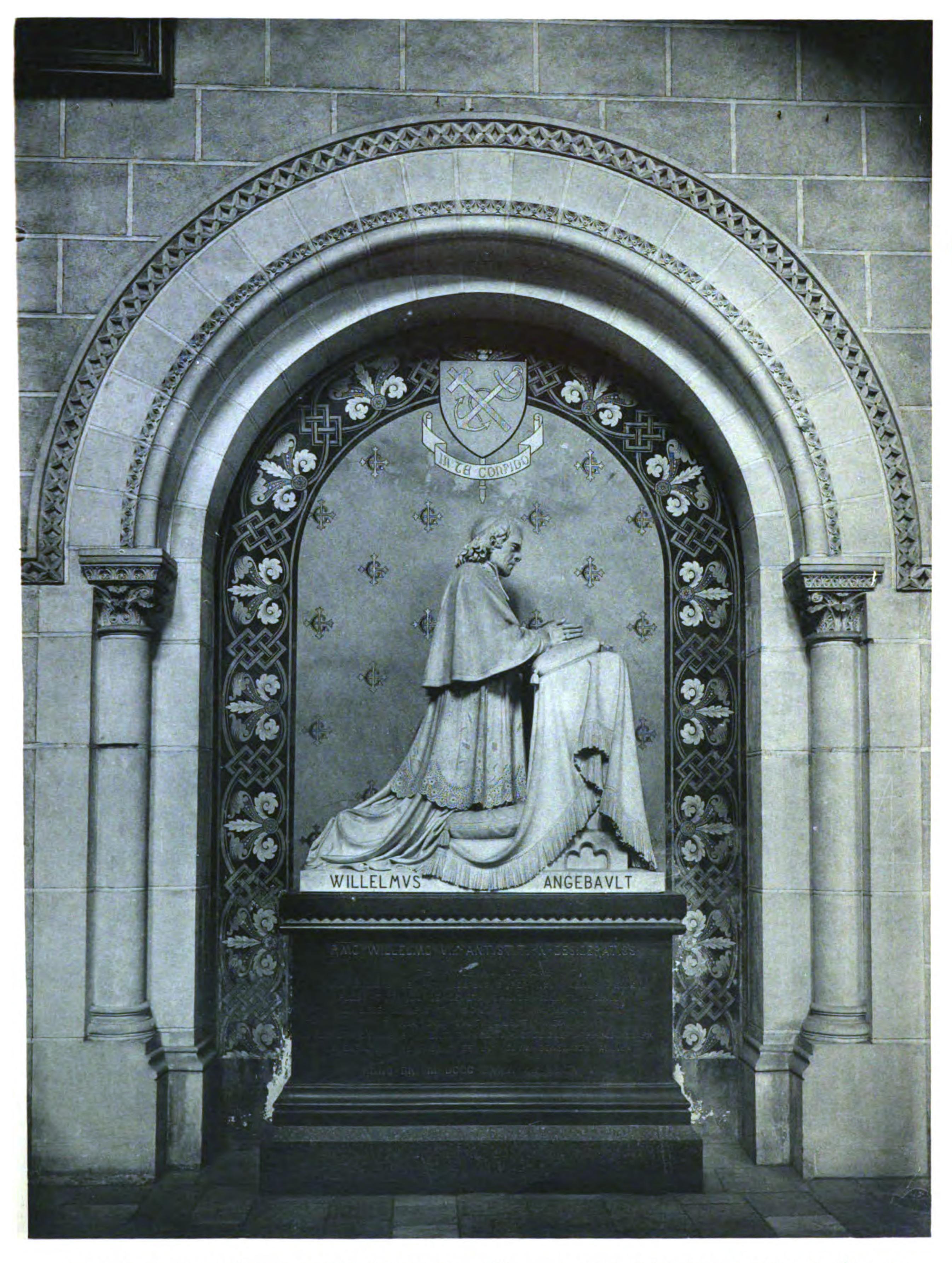
Aucune inscription ne fut mise sur le cercueil, couvert de velours violet.

Son cœur, transporté le 14 octobre, à la communauté de Saint-Gildas-des-Bois, au diocèse de Nantes, fut placé, le 16 du même mois, dans un enfoncement pratiqué dans le mur du sanctuaire, à droite du maître autel.

On lit sur la plaque de marbre noir qui le recouvre :

---

1. *Notice biographique sur Mgr Louis-Robert Paysant, évêque d'Angers*, par l'abbé Laffetay, Caen. 1842, p. 30.
2. L'oraison funèbre fut prononcée par M. le chanoine Subileau, supérieur du petit séminaire Montgazon.



TOMBEAU DE MGR ANGEBAULT, DÉCÉDÉ LE 2 OCTOBRE 1869. — STATUE, EXÉCUTÉE PAR BOURICHÉ, D'ANGERS.

ICI REPOSE AV MILIEV DE SA FAMILLE
SPIRITVELLE, LE CŒVR DE MONSEIGNEVR GVILLAVME
LAURENT LOVIS ANGEBAVLT, ÉVÊQVE D'ANGERS
ASSISTANT AV TRÔNE PONTIFICAL, COMTE ROMAIN,
SVPÉRIEVR ET PÈRE DE CETTE CONGRÉGATION.
NÉ A RENNES LE 17 JVIN 1790; DÉCÉDÉ A
ANGERS LE 2 OCTOBRE 1869.

En 1875, une commission nommée par Mgr Freppel, fut chargée d'élever à la mémoire de Mgr Angebault, un monument, dont les tristes années précédentes avaient retardé l'érection.

Il se compose d'un socle en granit de Plouaret et en pierre de Kersanton, poli et sculpté, sur lequel s'élève la statue du prélat, dans l'attitude de la prière. Elle est due au ciseau de M. Bouriché, sculpteur à Angers.

On lit sur le socle cette inscription, composée par Mgr Barbier de Montault :

RMO · WILLELMO · VIII · ANTISTITI · N · DESIDERATISS.
TIBI · PATER · AMANTISSIME.
QVAM · SANCTE · SEMPER · INDEFESSVS · PER · XXVII · ANNOS · REXISTI
PLEBS · TOTA · CORDE · DEVOTA · SPONTE · COLLATA · PECVNIA
IN · SEDE · HONORIS · TVI · SIGNVM · HOC · MARMOREVM · DICAT
VT · VNA · CVM · VVLTV · DILECTO · MEMORIA
KLERO · MONIALIBVS · IVVENTVTI · SEDI · APOSTOLICÆ · APPRIME · CHARA
AD · EXEMPLVM · REVIVISCAT · ET · ÆVVM · BENEDICTA · MANEAT
ANNO · DNI · M · DCCCLXXVI · AB · OBITV · VII.

L'arcade, dans laquelle se trouve le monument, fut creusée dans l'épaisse muraille de l'église.

24, 24 bis. — **Charles-Emile Freppel**, ✠ au palais épiscopal, terrassé par une courte maladie, le 24 décembre 1891. Ses obsèques eurent lieu le 29 décembre.

On lit sur son cercueil, placé dans le caveau de la nef au milieu et avant celui de Mgr Montault 16.

ICI REPOSE LE CORPS
DE NOTRE ILLVSTRISSIME ET
REVERENDISSIME PÈRE EN DIEV
CHARLES-EMILE FREPPEL
MORT APRÈS VINGT-DEVX ANS
D'ÉPISCOPAT
DANS LA SOIXANTE-CINQVIÈME ANNÉE DE
SON AGE
REQVIESCAT IN PACE.

Son cœur, par une attention toute filiale pour sa chère Alsace, est déposé près du corps de Me Freppel, sa mère, dans une chapelle du couvent de la Retraite d'Angers, jusqu'au moment, où il plaira à la Providence de rendre à la France l'Alsace et la Lorraine : le cœur devra alors être transporté dans l'église d'*Obernai*, sa paroisse natale.

Le monument, qui le renferme, est en marbre blanc et d'une forme élégante : il porte le buste du grand évêque, par M. Charron. En dessous de ses armes, sculptées en relief, se lit cette inscription :

ICI
REPOSE LE CŒVR
DE R. P. CH. EM. FREPPEL
NÉ A OBERNAI EN 1827
ÉVÊQVE D'ANGERS
DE 1870 A 1891.

Mgr Mathieu résolut d'élever à la mémoire de son prédécesseur un monument digne de lui et nomma une commission à cet effet.

Aussitôt, un angevin de grand talent, M. Georges de Chemellier, esquissa un projet, dont la maquette fut exposée à Paris et à Angers. Elle lui fit grand honneur, mais les dépenses considérables qu'eût entraînées ce mausolée, excédaient des deux tiers environ les sommes recueillies par souscription. On dut renoncer de suite à l'espoir de réaliser ce beau projet. L'artiste a fait don de sa maquette à l'Université catholique d'Angers ; elle est placée dans l'escalier qui conduit à la Bibliothèque.

M. Paul Dubois, le célèbre sculpteur auquel la cathédrale de Nantes doit le monument de Lamoricière, fut sollicité par Mgr Mathieu d'exécuter celui de son prédécesseur. Des engagements antérieurs ne lui permirent pas d'acquiescer à cette demande, il déclina cet honneur et proposa M. Falguière, auquel l'exécution fut confiée.

Je n'ai point à entrer dans l'historique des discussions, qui s'élevèrent dans la commission au sujet de l'emplacement, de la pose à donner à l'évêque, de la convenance de représenter l'ange de l'Alsace sous la forme d'une femme, etc... chacun soutint son avis de son mieux évidemment. Au public d'apprécier le monument, le choix de l'emplacement et le style du soubassement : tout le monde sera d'accord sur ce point que rarement M. Falguière fut moins bien inspiré [1].

Le monument fut inauguré le 13 novembre 1899, sous l'épiscopat de Mgr Rumeau.

On lit sur le soubassement l'inscription suivante :

ILLVSTRISS · ET · REVERENDISS · IN · X^to PATRI
CAROLO ÆMILIO · FREPPEL

1. On lit dans *La Vérité Française* du 22 avril 1900 :

Falguière.

La mort quasi soudaine, l'on pourrait presque dire tragique du célèbre sculpteur a pénétré d'une certaine émotion la plupart des jugements consacrés à sa mémoire et à son œuvre.

En réalité, peut-on parler de *son* œuvre, en présence de tant de sujets si variés et même si dissemblables produits par un ciseau, qui fut exceptionnellement fécond ?

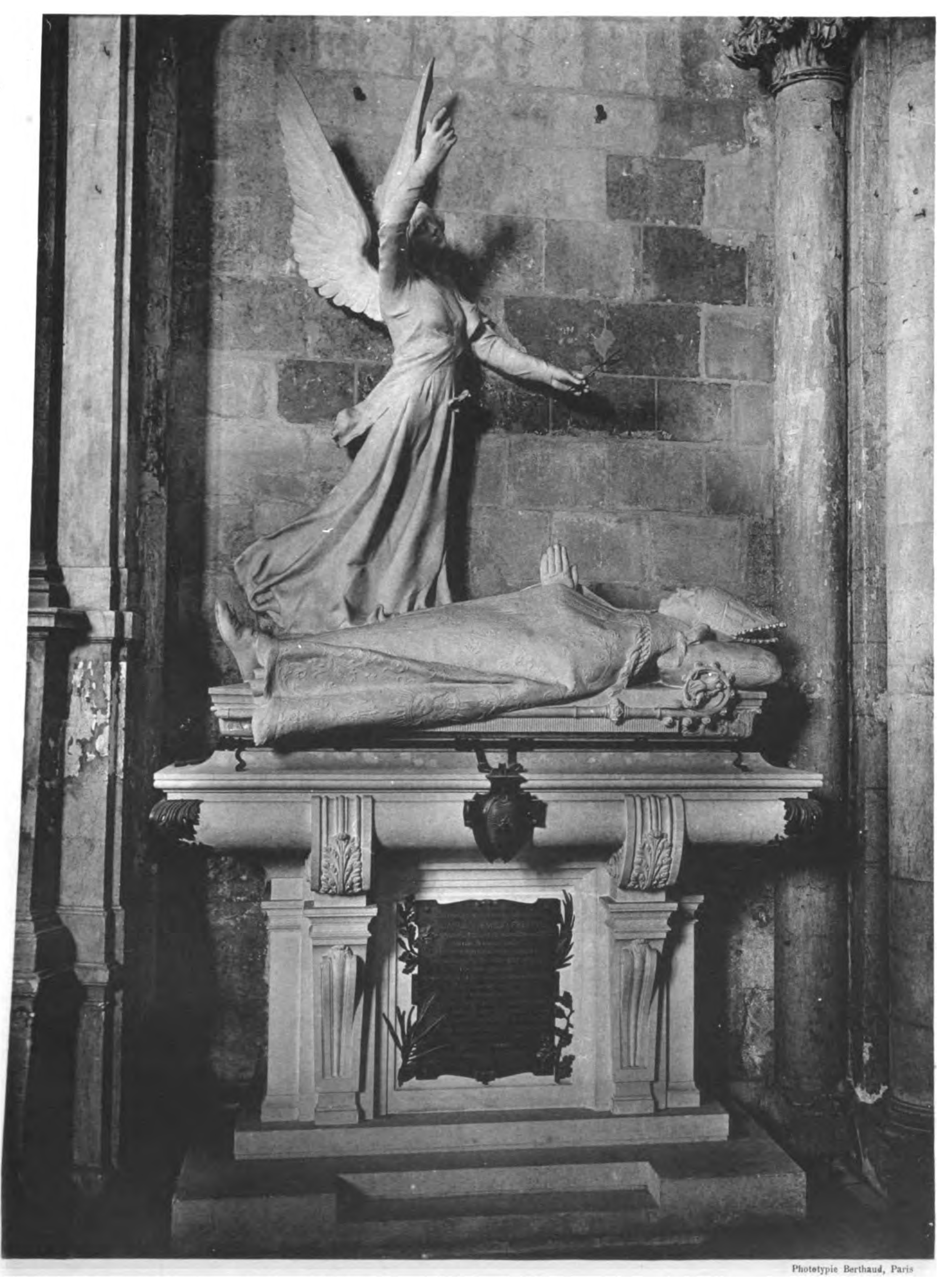
Il faut savoir le dire. Pour être un grand artiste vraiment digne de ce nom, il manqua au célèbre sculpteur qui vient de mourir cette élévation et cette unité de vue qui sont vraiment la marque du génie. Parfois, il semblait s'élever vers les hauteurs de l'idéal et il créait: Tharsicius, Saint Vincent de Paul, La Rochejacquelein, ou quelque autre belle figure, dont l'exécution correspondait aux meilleures inclinations de sa nature. Mais trop souvent il se glissait sur la pente des voluptueuses visions et, comme on l'a si bien dit, il ne sortait plus alors de ses mains faites pour de plus nobles ouvrages que « des Dianes sans chasteté, des femmes sans décence, des Galathées, sous des saules, qui dérobent à la vue leurs trésors ».

Parfois il y avait deux hommes en cet enfant gâté de l'art et dans le déséquilibre moral, dont il ne sut jamais se délivrer, ce n'est pas l'idéal qui l'emporta le plus souvent sur le réalisme.

C'est ce qui fait qu'avec des dons merveilleux il laissa tant de prise à la critique, du moins aux yeux de ceux qui ne pardonnent pas à un maître artiste le sacrifice de la beauté morale au profit d'un réalisme complaisant, poussé parfois à ses derniers excès.

Auguste PONSART.





Phototypie Berthaud, Paris

TOMBEAU DE MGR FREPPEL, DÉCÉDÉ LE 24 DÉCEMBRE 1891, ŒUVRE DE FALGUIÈRE.

EPISCOPO · ANDEGAVENSI (MDCCCLXIX MDCCCXCI)
PASTORI · PERVIGILI GREGIS
DEFENSORI CIVITATIS PATRIÆ EKKLESIÆ
DOCTORI INVICTO ERRORVM · PROFLIGATORI
FIDEIQVE COLVMNÆ
INSTAURATORI · ALMÆ · VNIVERSITATIS · ANDEGAV · REDIVIVÆ
ET LITTERARVM PATRONO
ORATORI EXIMIO IN · CŒTV · DEPVTATORVM
BONO ET INDEFESSO MILITI X^sti IESV
KLERVS POPVLVSQVE GRATISSIMVS
CVRA DD. FRANCISCI · DESIDERATI MATHIEV
ET · LVDOVICI · JVLII · BARON
EJVS SVCCESSORVM
AD ÆTERNITATEM · MERITORVM
D · D · D.

Une statue, représentant Mgr Freppel, prêchant à l'occasion du couronnement de N.-D. du Folgoët fut érigée dans ce sanctuaire célèbre ; elle est en pierre de Kersanton et sortit des ateliers d'Yves Hernot, de Lannion [1].

— **François-Désiré Mathieu** fut transféré à l'archevêché de Toulouse en 1896, puis nommé cardinal de Curie en 1899.

25. — **Louis-Jules Baron**, ✠ à Paris le 28 mai 1898, fut inhumé le 8 juin 1898 dans le caveau des évêques, à droite de Mgr Freppel. Sur son cercueil est fixée une plaque de cuivre, portant ces mots :

ICI REPOSE
ILLVSTRISSIME ET RÉVÉRENDISSIME PÈRE EN DIEV
MONSEIGNEVR LOVIS-JVLES BARON
ÉVÊQVE D'ANGERS
DÉCÉDÉ A PARIS LE 28 MAI 1898.

II. TOMBEAUX DES MEMBRES DU HAUT-CHŒUR.

Les *dignitaires*, appelés dans quelques documents anciens *majores canonicorum*, composaient avec les *chanoines* ce qu'on nommait le *haut-chœur*.

Bien que les *dignités* n'aient pas été toujours rangées dans le même ordre [2], je suivrai

1. On lit dans *La Vérité Française* du 7 juillet 1902 :

Le Monument de Mgr Freppel.

De *La Semaine Religieuse de Quimper :*

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que la statue de Mgr Freppel, ancien député de la 3e circonscription de Brest, vient enfin d'être placée sur le piédestal qui l'attendait depuis plusieurs années.

Cette statue, qui par suite d'incidents fâcheux, était restée jusqu'ici dans les ateliers du sculpteur, a été acquise par Mgr l'Évêque de Quimper et de Léon.

La statue en pierre de Kersanton, œuvre de M. Hernot à Lannion, représente le grand orateur avec la mitre et la crosse prêchant le couronnement de N.-D. du Folgoët. L'œuvre est majestueuse dans sa simplicité et fait honneur au talent de l'artiste. Elle sera un attrait de plus pour tous ceux qui aiment à venir prier Marie dans ce sanctuaire, illustré par son histoire aussi bien que par ses richesses artistiques.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 1. Ce doyen (Reginaldus) fut le premier, qui signa dans les actes publics avant le trésorier, le chantre et l'archidiacre. Jusqu'à son temps, la dignité de doyen n'était pas la première du chapitre.



celui qui a prévalu. Les épitaphes des personnages inhumés *dans la cathédrale*, seront insérées dans le texte même du chapitre, les autres figureront en note.

A. Tombeaux des Doyens.

Je suivrai la liste de la *Gallia Christiana*, en la complétant à l'occasion.

Boso, sous l'évêque Rainon, 890 (1). — **Adalhardus**, 929 (2). — **Isacharius**, 940. — **Arnulphus**, sous l'évêque Néfingue, 969 (3). — **Lebertus**, vers 1005. — **Rainaldus**, 1027 (4). — **Goslenus**, 1028. — **Ansaldus**, 1030. — **Goslenus**, 1040 (5). — **Reginaldus**, 1077-1082 (6). — **Normannus**, 1082 (7). — **Hubertus**, 1089-1095 (8). — **Geoffridus Martin**, 1095, ne fut pas doyen un an (9). — **Gosbertus**, 1096-1099 (10). — **Goffridus**, 1099 (11). — **Stephanus de Chernos**, 1100 (12). — **Albericus**, 1102 (13). — **Richardus**, 1103-1109 (14). — **Guillelmus**, archidiacre d'Outre-Loire et doyen 1110-1117 (15). — **Normandus de Doué**, archidiacre et doyen, 1117-1120 (16), ensuite évêque d'Angers, voir page 142. — **Geoffridus**, 1123-1134 (17). — **Richardus**, 1134 (18). — **Radulphus**, archidiacre et doyen, 1135. — **Richardus**, 1136-1142 (19). — **Guillelmus**, sous Ulger. — **Enjubaudus**. — **Hugo**. — **Geoffridus**, 1160, depuis évêque d'Angers (20). — **Mathoeus**, 1162, puis cardinal. — **Stephanus de Cernac**, 1177-1180. — **Guillelmus des Valleaux**, 1183-1193 (21). — **Geoffridus**, 1202. — **Hugo de Semur**, 1209. — **Aegidius**, 1215-1231. — **Bernardus**, 1232-1236 (22). — **Guillelmus de Curia Caesaris** (de Courceriers), 1252-1262. — **Ivo**, ✠ en 1268, fut enterré « *sub lampade chori* »

1. Dom Housseau, t. I, N° 107. Boso archidiaconus et *decanus*. Entre 880 et 905.
2. *Cartulaire de Saint-Aubin*, t. I, p. 203-204... Adhalardi *decani*. Année 929.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 624, t. I, fol. 269vo... Ernulphus *decanus*. Année 969.
4. Ibidem. Ms. N° 636, p. 2... Rainaldo *decano*. Année 1027. *Histoire de l'Université d'Angers*, par Rangeard, t. II, p. 159. Année 1027.
5. *Gallia Vetus*, t. IV, p. 697... Goslenus *decanus* et presbyter. Année 1049.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 1. — *Cartulaire de Saint Aubin*, t. I, p. 33-35. Rainardo *decano*. Année 1076.
7. Ibidem. Ms. N° 624, t. I, fol. 361. — Normanno *decano*. Année 1082.
8. Ibidem. Ms. N° 623, p. 312... Huberto *decano*. Année 1093. — Ms. N° 624, t. I, p. 360... Hubertus *decanus*. Année 1097. — Ms. N° 624, t. I, p. 365vo... Hubertus *decanus*. 6 Avril 1095.
9. Ibidem. Ms. N° 628, t. II, p. 2. — Ms. N° 624, t. I, p. 365vo... Gosfridus *decanus*. Année 1095.
10. Ibidem. Ms. N° 622, n° 50, pièce 11.... Gosbertus *decanus*. — Année 1096.
11. Ibidem. Ms. N° 624, t. I, p. 363vo... Goffrido *decano*. Année 1099.
12. Ibidem. Ms. N° 622 N° 50, pièce 17. Stephano *decano*. Année 1100.
13. *Cartulaire d'Azé*, publié par M. du Brossay, p. 60. Alberico *decano*. Entre 1102 et 1104.
14. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, II, p. 18, année 1103. Richardo *decano* — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 623, p. 332. Richardo *decano*. Année 1104. — Ms. N° 636, p. 66. Richardus *decanus*. Année 1109.
15. Ibidem. Ms. N° 623, p. 338. Willelmus *decanus*. Année 1113 — Ms. N° 623, p. 339. Guillelmus Salmuriensis *decanus* et archidiaconus Ecclesiæ nostræ. — Dom Housseau, t. XVI, fol. 141vo. Guillelmus *decanus* et archidiaconus transligeriensis. Année 1116.
16. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 624, t. I, p. 419. Normanno de Doe *decano*. Année 1120.
17. Ibidem. Ms. N° 636, p. 113. Goffridus de Engria *decanus*. Année 1125. — Ms. N° 636, p. 119. Goffrido *decano*. Année 1131.
18. Dom Housseau, t. IV, N° 1534. Richardo *decano*. Année 1134.
19. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 635, p. 151. *Richardo decano*. Entre 1130 et 1149.
20. Ibidem. Ms. N° 673, N° 22, fol. 4bis. Gaufridus *decanus*. Année 1161.
21. *Cartulaire de l'Évêché du Mans*, publié par M. de Broussillon, p. 13. Lettre de Raoul de Beaumont. Testes: Willelmus *decanus*.
22. Bibliothèque d'Angers. *Martilogium Ecclesiæ Andegavensis*. Aprilis III. Obiit Bernardus *decanus*. Année 1236.

dans l'église des Cordeliers d'Angers ([1]). — **Odo**, 1268-1277. — **Aegidius de Marolio**, 1270. — **Aegidius Rigault**, 1291. — **Aegidius de Cerizay**, 1298. — **Thomas d'Anast**, 1312, évêque de Quimper en 1321, ✠ le 19 juin 1322, fut enterré dans sa cathédrale ([2]). — **Girardus de Tabeston**, 1325-1332. — **Briccius**, 1339. — **Radulphus de Machecolio**, 1340, évêque d'Angers, voir page 158. — **Guido**, 1355. — **Fulco Bardoul**, 1356, évêque d'Avranches en 1358, ✠ le 22 août 1380 ([3]). — **Guillelmus de Gubello**, reçu le 19 juin 1368, se démit la même année ([4]). **Petrus de Correyo** (de Corzé), 1368-1378, demanda dans son testament du 5 décembre 1378 à être enterré devant l'autel de sainte Catherine et de saint Martin ([5]). — **Guillelmus de Jumelle**, 1379. — **Joannes de Cherbeyo** (de Cherbaye ou de Cherbée), 1382-1938, ✠ le 25 août 1412, fut enterré dans la cathédrale devant l'autel saint Michel. Le calendrier de l'église d'Angers lui consacre les lignes suivantes ([6]) : « Augustus. « VIII kal. Obiit Dominus Johannes de Cherbeyo, utriusque juris famosissimus profes- « sor, hujus ecclesiæ decanus, vir venerabilis et circumspectus, consilio pollens, providus « et expertus, qui inalma civitate (universitate) hujus civitatis, 30 annos ordinavit *(pour* « ordinatim) regens fuit decanatumque ecclesiæ nostræ prelibatæ sex de lustris rexit circa « gregem sibi subditum diligenter instituendo, humiles fovendo, rebelles compescendo, « nocte surgendo, cotidie celebrando, sobrie vivendo, vinum lymphatum sumendo. Duas « autem capellanias instituit et testamento suo ordinavit ipsasque dotavit, unam scilicet « in hac sancta matrice ecclesia ad *altare B. Michaelis, ante cujus conspectum jacet inhu-* « *matus*, aliam vero in ecclesia parochiali B. Mariæ de Durostallo (Duretal), unde origi- « nem sumpsit, duo etiam anniversaria solemnia hic fundavit. Item *festagium* solemne « in die Nativitatis Joannis Baptistæ. Post hæc et alia, tributum naturale, senio deductus, « ab hac luce migravit 25 Augusti 1412. » — **Johannes de Tegula** (de la Tuile), 1399-1414, ✠ en 1415. — **Guillelmus de Monte-Gaudio**, 1415-1421, nommé évêque de Saint-Papoul, en la province de Toulouse ([7]).

---

1. *Ex Calendario Fratrum Minorum Andegavensium :* VI nonas Martii, obiit dominus Yvo, *decanus* sancti Mauricii, qui fecit fieri capellam infirmariæ et est sepultus sub lampade chori, anno 1268.
2. *Gallia christiana*, t. XIV, col. 882.

PONTIFICIS THOMÆ, LECTOR, PRÆCONIA PROME.
FAMA PROBAT CASTVM, CVI DAT COGNONEM ANASTVM,
IVSTVM, FACVNDVM, SINE FASTV, IVRE PROFVNDVM.
JVDEX LEMOVICVS FVIT HIC, ET PACIS AMICVS,
SOBRIVS, VRBANVS, PIVS ANDEVAGISQVE DECANVS.
HIC SVBLIMATVS EST AD THRONVM PONTIFICATVS,
CORISOPITENSIS FVIT IN GREGE PASTOR ET ENSIS.
ASPERA MORS TALIS NOTIS DOLOR EST GENERALIS.
PATRIA QVEM PLANGIT, QVIA MVLTOS MORE TVO TANGIT.
DVX DOLET ET BRITONES, CORNVBIA TOTA, BARONES.
ANNO MILLENO BIS QVATER OCTVOGENO
GERVASII FESTO, TVMVLATVS FVNERE MŒSTO,
AD VENIAM PRÆSTO, DEVS, ILLI, TE PRECOR, ESTO (*).

* Pone primo mille, dein quater ductum numerum octoginta et binos tandem annos, erit annorum tota summa 1322.

3. *Gallia Christiana*, t. XIII, p. 305. « Ortu Redonensi in Aremorica, Fulco, ex *decano* Andegavensi præsul Abrincensis creatus anno 1358. Codex Ms. abbatiæ Sancti Michaelis de Monte, Fulconem perperam sequenti post positum docet et mortuum anno 1380, die 22 Augusti.
4. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 628, p. 6vo.
5. Archives de Maine et Loire. Série G. N° 341. Testament du 5 décembre 1378... ante *altare beatæ Katherinæ* et *altare beati Martini*. Item ordino quod super sepulturam meam ponatur una tumba similis in qualitate et pretio, sicut est illa quæ est super tumbam magistri *Guillelmi Valleaux*.
6. Bibliothèque du Mis de Villoutrys, Ms. du *Dubuisson-Aubenay*, p. 115vo.
7. *Gallia Christiana*, t. XI, col. 491.

26. — **Nicolas Perigaldus** (Périgauld), 1421, ✠ à Naples en 1432. Le chapitre fit placer en son honneur dans le Réfectoire ou Salle de Théologie, l'épitaphe suivante, composée par *Jean Bohalle* (1) :

CVLTOR VIRTVTIS, ÆQVI SINCERVS AMATOR NICOLAVS, CVI NOMEN PERIGALDVS ERAT,
HVJVS ÆDIS DECANVS SICVT REGISQVE FIDELIS CONSCIVS ARCHANI, TRITVS OBIVIT HOMO
ÆVO TRANS REGNVM, QVI EPIGRAMMA LEGIS, SODES ORO HONESTVM HAVD PIGEAT DICERE CARE VALE.
ECCLESIÆ PRO ŒDIBVS, QVAS CERNIS MAVRICIANÆ, AVRI MILLE DVCATVS IS SVAPTE DEDIT.
EDIXERE OMNES DELVBRI HVIVS COLLEGIATI FESTAGII IN CALCE DENVO CANENDA FORE
MAVRICII SIC MAVRILII DOMINIQVE NATALATIS VNVM SVBVENITE SOLITAQVE SVFFRAGIA.
CEDITE, OPES FLVXÆ, FVGE GLORIA, ABITEQVE HONORES POST RVINAM, VIRTVS SOLA SECVNDA MANET.
OBIIT AVTEM ANNO DOMINI MILLESIMO QVADRINGESIMO XXXII° OBIIT NEAPOLIS.

Joannes de Bailly, 18 septembre 1432, en même temps doyen d'Orléans à partir de 1436.

Reginaldus Cornilleau, official en 1398, doyen le 11 avril 1445, ✠ le 1 septembre 1462. L'Archevêque d'Aix, célèbre la grand'messe au maître-autel le jour de sa sépulture et pour son service de septime (2).

Petrus de Laval, frère de Jeanne, reine de Sicile, élu le 3 septembre 1462, fut reçu le 17 du même mois. Abbé de Saint-Aubin en 1463, évêque de Saint-Brieuc, de Saint-Malo, il devint archevêque de Reims en 1472, ✠ dans son logis abbatial le 14 août 1493 et fut enterré à Saint-Aubin, à droite du grand autel, où se lisait son épitaphe (3).

27. — **Joannes de la Vignolle**, 1er février 1465, ✠ le 4 novembre 1495, fut enterré devant l'autel saint Claude, dans le nef de la cathédrale (4).

28. — **Joannes Louet**, 10 novembre 1495, ✠ le 5 août 1516, fut inhumé à la cathédrale dans le transept nord. Son épitaphe, gravée sur une lame de cuivre, était attachée au pilier qui sépare la 6e arcade de la 7e ; la voici :

DORMIT IOANNES ISTA LOVETVS IN VRNA,
VITA, ANNISQVE SENEX, QVIQVE DECANVS ERAT.
DOCTVS PACE FRVI, DOCTVS SVCCVRRERE EGENIS,
DOCTVS CÆSAREVM CANONICVMQVE SOPHOS.
AVGVSTI QVINTA, MILLE ANNIS ADDE BIS OCTO
QVINQVENTOSQVE HOMINES LIQVIT, ADITQVE DEOS.

Une couronne ou chapeau de triomphe entourant ses armoiries était portée au-dessus de l'épitaphe par deux angelots. L'un d'eux tenait l'inscription : HIC PIVS IN PACE, et l'autre : DORMIAT ET REQVIESCAT (5).

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 28.
2. Bibliothèque de l'évêché. — *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 190.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 627, p. 51.

ASPICE, MORTALIS, GRESSVS QVI DIRIGIS ISTHVC,
PROH SPECVLVM MORTIS CERNIS, ME VERMIBVS ESCAM,
REGIA CVM FVERIM PROLES, DVX, PRÆSVL ET ABBAS,
OCTAVI CAROLI VNCTOR, DEQVE LAVAL DECVS OMNE,
ARRISIT LVDENS MIHI SORS MEA FRAGILE DONVM,
QVOD DEDIT, HOC RAPVIT CLOTHO, NVNC PRO ÆDIBVS VRNA EST,
LVSTRA DECEM MENSESQVE DVOS MEA VIDIT ET ÆTAS,
DISCE MORI, QVI REGNA PETIS, MORS OMNIA STERNIT.

4. *Revue d'Anjou.* T. II, p. 83. — Archives de Maine et Loire. Série G. N° 342. Testament du 10 avril 1494... Ante altare beatissimi Claudii confessoris, noviter constructum, quod est primum a parte capellæ beatæ Annæ.
5. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, T. II, p. 137.

Autour de sa tombe de cuivre rase, située au-dessous de la précédente épitaphe, on lisait :

IOHANNES LOVET PRESBYTER, DECANVS ANDEGAVENSIS,
AC CANONICVS PARISIENSIS, NON MINVS VITA, MORIBVS
ET DOCTRINA, QVAM SANGVINIS NOBILITATE CONSPICVVS,
AMATOR PIETATIS ATQVE IVSTITIÆ, PAVPERVMQVE PATER,
OBIIT LVCE QVINTA AVGVSTI, ANNO SALVTIS MILL° CCCCC°
DECIMO SEXTO.

Au-dessus de sa représentation gravée :

NOBILIS ET GENERE ET VIRTVTE ET MORIBVS, ŒQVI
CVLTOR ERAM FIDVS, PAVPERIBVSQVE PARENS

Enfin sur les côtés : REQVIEM ÆTERNAM DONA EI, DOMINE
ET LVX PERPETVA LVCEAT EI.

29. — **Franciscus de Châteaubriand**, abbé d'Evron de 1481 à 1519, doyen d'Angers le 18 août 1516, ✠ le 20 décembre 1535, fut enterré dans la même fosse que son neveu Nicolas de Chateaubriand [1], devant l'autel de Notre-Dame, au haut de la nef du côté droit. Sa tombe en cuivre gravé le représentait couvert d'une chape fleurdelisée (à ses armes) et les mains jointes. On lisait en dessous :

CASTOBRIA DE GENTE DVO, DVO LVMINA TEMPLI
EN TIBI, FRANCISCVS NICOLEVSQVE NEPOS.
HIC SYMMISTARVM CLARISSIMVS, ILLE DECANVS
EBRONNENSISQVE SVA PRESVL VTERQVE VICE.
PAR COGNOMEN EIS, EADEM SVNT IVRA SEPVLCHRI,
QVID SVPEREST, NISI VIVAT VTERQVE DEO.
MORS VLTIMA LINEA RERVM. 1535.

Au-dessus de la tombe, était fixée au mur l'épitaphe suivante.

SVB HAC ÆNEA MOLE, QVAM ADVERSAM VIDES, SI QVIS
RECVMBAT INQVIRAS, (AMICE LECTOR) REM TOTAM SIC
PAVCIS ACCIPE. VENERANDA CANITIE SENEX FRANCISCVS
DE CHASTEAV-BRIAND GENERIS QVIDEM NOBILITATE INSIGNIS,
VITA VERO MORIBVS ET VIRTVTE ILLVSTRIS, ISTO RECVNDITVR
TVMVLO. QVIBVS OLIM MVNERIBVS IN RE PVBLICA FVNCTVS
EST ? PRIMVM QVIDEM EBROÏNI CENOBRIARCA NON
IMMERITVS, NECNON AMPLISSIMÆ ÆDIS MAVRICIANÆ
DIGNISSIMVS DECANVS. FACVLTATES SVAS QVIBVS
SVMPTIBVS EROGAVIT ? SVÆ SANE MVNIFICENTIÆ PRIMAM
DONATIONEM PECVLIAREM CONTVLIT IN CONSTRVCTIONEM
AMBVLACRI SPLENDIDISSIMI DEXTRÆ ARCI PRÆDICTÆ ÆDIS
CIRCVMPONENDI, HOC IDEM VT DE SINISTRA FIERET, IPSE
PRIMO LAPIDE ADMOTO, FVNDAMENTA IECIT, CVIVS REI
PRVMPTVM PARATVMQVE VT HABEAS TESTIMONIVM, RESPICE

1. *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, par l'abbé Angot, t. I, p. 574. Nicolas de Chateaubriand, neveu de François de Chateaubriand, eut le titre d'abbé d'Evron dès 1519, mais laissa à son oncle l'administration spirituelle et temporelle de l'abbaye jusqu'en 1529. Il mourut à Angers des suites d'une chute de cheval en 1532.



NOBILITATIS IPSIVS INSIGNIA TVIS OBIECTA OCVLIS. SECVNDO
IN EADEM HAC ÆDE ANNIVERSARIVM QVOTANNIS CELEBRANDVM
COLLATIS IN HOC TRECENTIS DVCATIS REDEMIT ; DEINDE DIVI
GABRIELIS FESTVM DIEM ANNVATIM RECOLENDVM, DATIS
AVREIS QVADRAGENTIS, CVRAVIT. POST HÆC, CVM TVRRIS
MEDIA FLAMMIS INCENSA, CORRVISSET, VIGINTI SVPRA
DVCENTIS AVREIS PROTINVS EAM RESTITVIT ; SED NEC ISTA
SATIS AD EXPLENDAM TANTI VIRI PIETATEM EXIMIAM,
AC RELIGIONEM ; PRÆTER HÆC ENIM, VT DIES DIVO FRANCISCO
SACRATVS OMNIBVS INNOTESCERET, SVA (QVÆ MAXIMA
ERAT) BENEFICENTIA SEPTINGENTAS ET QVINQVAGINTA
LIBRAS CVM MANVARIO RELIQVIT. TANDEM DIE SVI OBITVS
VIGINTI SVPRA CENTVM MISSAS ANNVAS PERPETVO
CELEBRANDAS INDIXIT. QVAS SANE LARGITIONES IMMENSAS
TOTVM EIVS PATRIMONIVM EXHAVSSE, NE CREDAS, SVPEREST
ENIM ADHVC ET RERVM NON INOPS ABVNDANTIA ; QVAS TAMEN
RES, HŒREDITARIO IVRE AD VIRGINES POST HÆC LEGITIMIS
NVPTIIS COPVLANDAS, QVAS SIBI HŒREDES FECERAT, TRANSMISIT.
CVIVS CANOS INDE MIRABERIS QVOD SEX ET NONAGINTA TRANSEGERIT ANNOS
OBIIT ENIM ANNO DOMINI MILLESIMO QVINGENTESIMO TRICESIMO QVINTO
ÆTATIS VERO NONAGESIMO SEXTO.

Les religieux d'Evron lui avaient élevé un monument funèbre, dont Gaignières fit prendre le dessin dans le chœur de l'église abbatiale. « Ce tombeau, en forme de socle vu à plat, sur lequel est couché un abbé crossé sous un dais, est de François de Chateaubriand, ✠ après 1519. » [1]

Une plaque de cuivre, où furent gravées les indulgences qu'il avait obtenues du pape dans un voyage fait à Rome en 1515 et ses fondations pieuses, fut appliquée à l'un des piliers [2].

Gaignières l'a reproduite sous le titre suivant : « Plaque de cuivre, sur laquelle est « gravée l'effigie d'un abbé aux pieds de Notre-Dame. Au bas d'un tableau représentant « l'Annonciation, on voit une inscription commémorative en français des fondations de « l'abbé François de Chateaubriand [3]. »

30. — **Johannes Dumas de Mathefelon.** — Élu doyen le 17 mars 1536 [4], fut ensuite nommé à l'évêché de Dol, dont il prit possession par procureur le 25 septembre 1557 [5], et mourut le 12 octobre de la même année [6]. Il fut enterré à la cathédrale dans la

1. Bibliothèque Nationale. Estampes. *Portefeuille de Gaignières*, Oa 9, fol. 2849.
2. *Dictionnaire historique, topographique et biographique de la Mayenne*, par l'abbé Angot, I, p. 574.
3. Bibliothèque Nationale. — Estampes. *Portefeuille de Gaignières.* fol. 2850.
L'inscription commence ainsi : Au nom de Dieu et de sa digne mère sieur
Franczois de Chateaubriand abbé de cyens pour son
salut, ses parents et amys aussi pour les fondateurs a fondé
la messe de Saint Gabriël......
4. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 1.
5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 628, p. 20. Il jouit 13 ans de l'évêché, mais ne voulait se faire sacrer que dans sa cathédrale, et le duc de Mercœur tenant la Bretagne pour la Ligue, il mourut avant ce prince et la reddition de cette province.
6. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 1.

chapelle de Notre-Dame de Pitié, construite à ses frais en 1544. Une balustrade en bronze, scellée sur un socle de pierre dure, en formait l'enceinte à l'angle sud-est de l'aile méridionale ([1]). Au-dessus de la porte de cette chapelle, vulgairement appelée la *chapelle de bronze*, se voyaient les armes de Jean Dumas, *d'argent, fretté de gueules, au chef eschiqueté d'or et de gueules*. Son tombeau, sculpté avec une grande finesse, existe encore en grande partie : le cercueil, enfermé dans un sarcophage, fut découvert en 1861, quand on eut la malheureuse idée d'ouvrir une porte au travers du monument, pour entrer au vestiaire des chanoines, démoli depuis quelques années. Primitivement une statue en bronze le représentait debout au-dessus du cercueil sous l'arcade, qui existe encore entre deux colonnes de marbre. Elle fut volée en 1562 par les Huguenots et remplacée par une autre statue de marbre blanc, qui auparavant se voyait debout sous un édicule à jour, que Bruneau de Tartifume appelle une *échauguette*. On eut la mauvaise idée de coucher cette statue au-dessus du cercueil ; elle était trop longue pour la dimension de l'arcade : que fit-on ?... un enfoncement dans l'épaisseur du monument vers la sacristie pour lui loger les pieds. On voit encore très bien le ceintre creusé à cette fin.

En 1699, autel et échauguette furent démolis pour ouvrir la petite porte de la sacristie, après que le chapitre eut vendu à un fondeur 900 livres la belle clôture de bronze, qui en avait coûté plus de 4000. Le tombeau proprement dit, surmonté d'une urne, contenant trois têtes de mort au pied d'une croix, subsista tel qu'il fut modifié après le pillage des huguenots jusqu'au moment où, après la destruction de la statue de marbre blanc. l'arcade vide désormais fut utilisée pour en faire un placard pour les saintes huiles, transformation dont témoigne l'inscription AVE OLEVM SANCTVM.

Le sommet de l'arcade, dans laquelle s'élevait le monument, était peint en noir et décoré de squelettes en grisaille.

Voici, d'après Bruneau de Tartifume, les nombreuses inscriptions, qu'on lisait en diverses places de ce tombeau ([2]).

« A. Cet endroit est enrichi d'une table de marbre noir.

« B. Là est écrit : MORS PŒNA MALIS.

« C. MORS VITA BONIS.

« En la table D, il y a en relief une mort, qui tient un dard de la main gauche, dont « elle s'appuie et de l'autre une âme, qu'elle élève en haut. »

« E, en ce plinthe : CHRISTOPHO HOMO TERRA ET CINIS, CARO, SANGVINE, FŒNVM, FLOSCVLVS, HERBA, VMBRA, FVMVS, VANITAS ET SI QVID IIS QVODQVE EXILLIVS, VILIVS ATQVE PROIECTIVS.

F. En cette table est assemblé ce qui suit :

EXILIVM AVTEM TERRIBILE HIS QVIBVS QVASI CIRCONSCRIPTVS EST HABITANDI LOCVS. NON EST IN INFERNO ACCVSATIO VITÆ. FILII ABOMINATIONVM FIVNT FILII PECCATORVM. ET QVI CONVERSANTVR SECVS DOMOS IMPIORVM FILIORVM. PECCATORVM PERIBIT HEREDITAS ET CVM SEMINE ILLORVM ASSIDVITAS OPPROBRII. VE VOBIS, VIRI IMPII, QVI DERELIQVITIS LEGEM

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 628, p. 20. La représentation était en bronze près de l'autel. M. de Rochepot, gouverneur, la fit piller.
2. Ibidem, Ms. N° 871.

DOMINI. ET SI NATI FVERITIS, IN MALEDICTIONE NASCEMINI ; ET SI MORTVI FVERITIS, IN MALEDICTIONE ERIT PARS VESTRA. TVNC DICET HIS, QVI A SINISTRIS ERVNT, DISCEDITE A ME, MALEDICTI, IN IGNEM ÆTERNVM, QVIA PARATVS EST DIABOLO ET ANGELIS EIVS ET IBVNT II IN SVPPLICIVM ÆTERNVM ; IVSTI AVTEM IN VITAM ÆTERNAM.

G. Cette autre table fait voir : PRETIOSA IN CONSPECTV DOMINI MORS SANCTORVM EIVS. MORS TERRIBILIS EST HIS, QVORVM CVM VITA OMNIA EXTINGVVNTVR : NON ENIM HIS QVI APPREHENDERINT EAM. ET QVI TENVERINT (pour timuerint) EAM BEATI ET NON EGEBVNT LVMINE LVCERNÆ, NEQVE LVMINE SOLIS. QVONIAM DOMINVS DEVS ILLVMINABIT ILLOS ET REGNABVNT IN SÆCVLA SÆCVLORVM, VINCENTI DABITVR CORONA VITÆ ET DE LIGNO VITÆ EDERE, QVOD EST IN MEDIO PARADISI DEI ET VT SEDEAT IN THRONO DEI.

H. En ce lieu on aperçoit : CVM OMNIS NATVRA MORTE DISSOLVITVR, CETERVM RERVM PERSPICVVM EST QVOQVE DISCEDANT, ABEVNT ENIM OMNIA VNDE ORTA SVNT. ANIMVS AVTEM, SOLVS NO... ARET (NON CARET), CVM DISCEDAT. IDEO MEMENTO NOVISSIMORVM ET NOLI OBLIVISCI.

I. Ce lieu contient trois mots : MORS VLTIMA RERVM.

K. En cet autre, se trouve : MORS EXITVS LABORVM.

L. C'est la figure en relief de celui qui a ordonné le tombeau... Cette représentation de marbre blanc avait été élevée sur pied en la place cottée par S, mais elle fut mise couchée pour certaines causes... *probablement liturgiques*, rapporte M. Denais (1). Ne serait-ce pas plutôt que la statue érigée debout aurait été trop haute pour l'arcade du monument ? Celle de bronze, pillée par les huguenots, devait être debout aussi...

M. « Les deux colonnes sont de marbre roux, blanc et rouge. » Aujourd'hui, elles sont en marbre noir, renouvelées sans doute vers la fin du XVIIIe siècle.

N. En ce rond il y a une tête de mort autour de laquelle est écrit : MORS PECCATORVM PESSIMA.

O. En ce rond il y a une semblable garniture mortelle et en son contour : MORS SANCTORVM PRECIOSA IN CONSPECTV DOMINI.

P. Cette table est garnie de quatre vers :

QVÆ PENÆ MANEANT FONTESQVE PRŒMIA IVSTOS,
HAC MORTIS FAMA DISPARE NOSCE POTES,
DVLCE MORI EST ILLIS QVIBVS EST MENS CONSCIA RECTI ;
TRISTE SED CONTRA QVOS MALEFACTA PREMVNT.

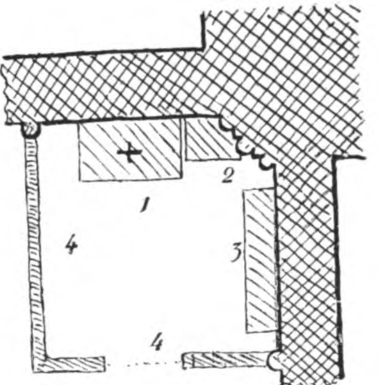
Q. Le haut de ce vase est chargé de trois têtes de mort. »

L'arcade tout entière était peinte en noir, semée de larmes et décorée à la partie supérieure du monument de squelettes armés de dards. Le dessin de Gaignières représente bien l'ensemble de cette décoration funèbre, très en rapport avec les inscriptions et tout à fait dans le goût du temps.

« Entre le tombeau et le côté de l'autel de Notre-Dame de Pitié se trouvait un « *accompagnement ou échauguette* » qui au lieu coté par R faisait voir ce qui suit :

1. *Monographie de la cathédrale d'Angers*, p. 242.

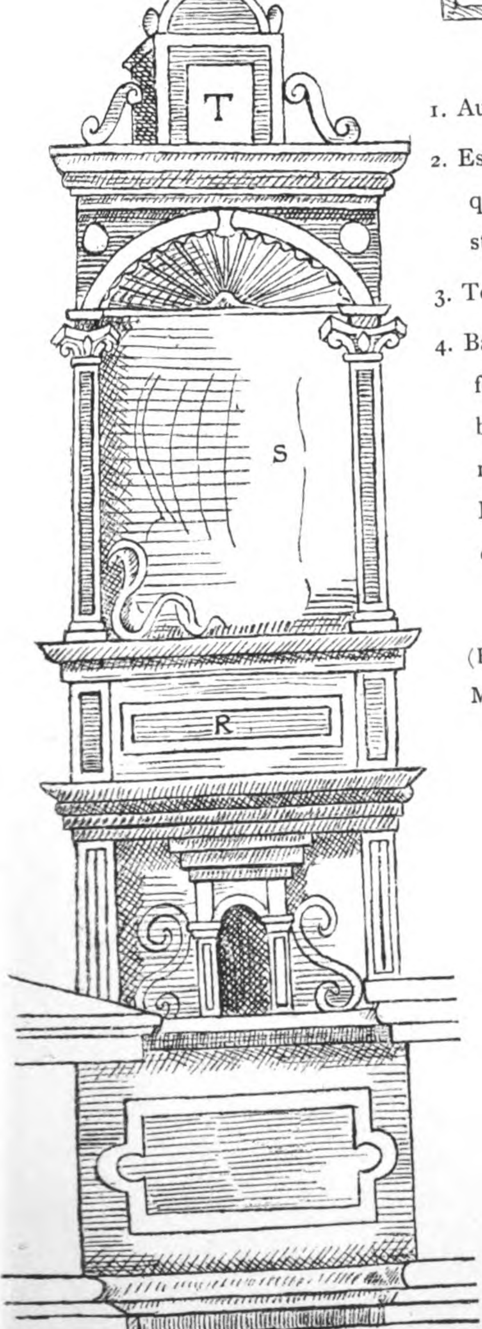
PLAN DE LA CHAPELLE
DE NOTRE-DAME DE PITIÉ
DITE CHAPELLE DE BRONZE
érigée par le doyen Dumas dans l'angle du transept-sud.

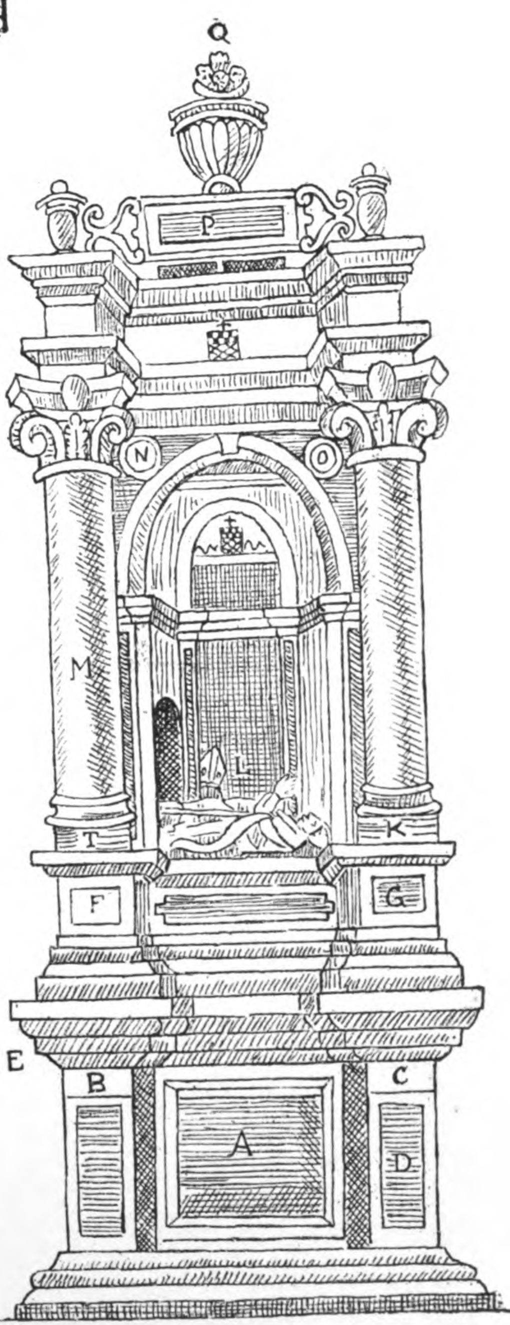




1. Autel de Notre-Dame.
2. Eschauguette dans laquelle se trouvait la statue de marbre blanc.
3. Tombeau.
4. Balustrade ou clôture formée de colonnes de bronze et porte surmontée des armes de Duretal pour entrer dans la chapelle.

(Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 62 et 63.)





VIDEN, VTROQVE COMPLICATO POPLITE,
DECANI VVLTVM, QVÆ REFERT IMAGINEM.
PRECANTIS INSTAR, FRONTE TRISTIVSCULA
EXEMPLA CVNCTIS HÆC SINT MORTALIBVS.
IN SAXA RVRSVS VNDE NATI VERTIER
TRIBVSQVE MORTEM POSSE DEVITARIER
EXPRESSIT ÆRE, QVÆ PENITVS ARTIFEX
HIC MODO CERTAM COLLOCET QVISQVE FIDEM
JVGI PRECATIONE, PŒNITENTIA
PIOQVE CORDE, NEC SVPERBO, NEC TRVCI
TOTIS DECANVS ISTA VIRIBVS COLIT
COLENDA SEMPER OMNIBVS MORTALIVM
VT PRÆTER ISTA QVI COLAT, NIHIL COLAT.

En l'endroit, coté par S, avait été élevée la susdite représentation, comme dit est.

Au haut de la dite échauguette, au lieu coté par T, sont les armes et alliances de Durtal. »

Le cœur de Jean Dumas fut déposé dans l'église de Durtal. On lisait sur la pierre qui le recouvrait :

PIÉTÉ, VERTV ET BONHEVR
PASSANT, ORNAIENT LE NOBLE CŒVR,
QVI FVT PRESSÉ DE CETTE LAME,
SOVDAIN AV SORTIR DE SON AME ;
SI TV T'ENQIVERS, TROP SOIGNEVX,
POVRQVOI LE TOMBEAV SOMPTVEVX
QVI LE RESTE DU CORPS ASSEMBLE
CE CŒVR NE RETIENT TOVT ENSEMBLE
ON TE DIRA QV'AVLTRE TOMBEAV
NE LVI A PAS SEMBLÉ SI BEAV
QV'ESTRE DEDANS SA PROPRE TERRE,
LAQVELLE AVTREMENT NE L'ENSERRE
QV'ATTENDANT QVE LA DÉITÉ,
LE TIRE A L'IMMORTALITÉ.

Le tombeau avait été transformé comme je l'ai dit en placard pour les saintes Huiles, probablement après la pose des boiseries, qui avait masqué l'ancienne armoire ayant la même destination, creusée dans le mur, du côté de la sacristie. Toutes les inscriptions signalées par Bruneau de Tartifume avaient disparu, les colonnes avaient été renouvelées en marbre noir et on avait gravé l'inscription : AVE OLEVM SANCTVM, qu'on y lit encore.

Mgr Barbier de Montault composa l'épitaphe suivante, gravée sur la plaque de marbre, qui recouvre depuis 1861 les restes de Jean du Mas :

✠

HIC. IACET. RDVS. D.D. IOHANNES. DV MAS.
INSIGNIS. ECCLESIÆ. ANDEGAVEN. DECANVS
ET. BENEFACTOR
QVI. EPISCOPVS. DOLENSIS. ELECTVS.

OBIIT. ANNO. DNI. M° D°. LVII.
CAPITVLVM. S. MAVRICII. AD MEMORIAM
ANNO. DNI. M° DCCC°. LXI.

Philippe du Bec, abbé de Pontron, neveu de Jean Dumas, lui succéda par résignation en 1557. Nommé évêque de Vannes en 1559, il n'obtint ses bulles qu'en 1566. Il devint ensuite évêque de Nantes, puis archevêque de Reims et reçut l'abjuration d'Henri IV à Saint-Denis. Il mourut après une longue maladie à 85 ans, le 4e jour des ides de janvier 1605 et fut enterré dans la cathédrale de Reims (1).

---

1. *Metropolis Remensis Historia.* Marlot, 1679, t. II, p. 854.

Philippus, cum reconditæ esset scientiæ, linguarum peritus et infula episcopali dignus, *ex decano S. Mauritii Andegavensis*, ad Venetensem cathedram primum ascendit, cessione Sebastiani de L'Aubespine anno 1559, quo nomine Concilio Tridentio adfuit, ubi doctrinæ et pietatis absolutissimum exemplum præbuit. Tum, Antonio de Crequi ad episcopatum Ambianensem translato, successor ipsi datur in Episcopatu Nannetensi, quem Capellæ regiæ ac Musicæ magisterio cumulavit. Ordinis Sancti Spiritus Præceptor postea factus, comes consistorianus ac postmodum, Rege in ecclesia reverso, Remensis archiepiscopus 1578.

P. 856.

Ea igitur ætate receptus Philippus, quæ in occasum vergebat, vix aliquid dignum operari potuit in commodum suæ diocesis vel ecclesiæ, multis enim laboribus a pueris perfunctus, vires sic attriverat, ut membris omnibus captus videretur : morbum hunc seu paralysim ipsam invasisse ferunt apud Sanctum Mauritium Andegavensem, cum Regis Confessionem exciperet.

P. 857.

... Per tres annos tabescens et langore fractus in suo palatio tandem expiravit ætatis anno octuagesimo quinto, quarto idus januarii, anno 1605.

Corpus depositum est ad latus altaris Sanctæ Crucis, prope claustrum seu sepimentum chori, e regione tumuli Nicolai de Pellevé, cardinalis, ad dextram positi ; ita ut horum Archiepiscoporum tumuli cum Caroli Cardinalis cænotaphio ad caput Ecclesiæ, *trianguli formam* representent, ad quam epitaphii sequentis auctor alludit, eo quod hi tres Archiepiscopi Concilii Tridentini definitionibus interfuerint quibus sua doctrina adminiculo fuerunt, *velut anguli in triangulo*, qui seipsos fulciunt, sustentant et respiciunt in æquali distincta.

Epitaphium sic se habet :

ADES CIVIS OPTVME, SPECTA ADVENA,
NEC MIRARE, SI MORARIS REMORVM AD MEMORIAS
TRIA SVNT OMNIA.
SI TIBI COR, SENSVS, ANIMVS ;
TERGEMINIS HONORIBVS.
MONVMENTA VISE, QVIBVS IN TRIANGVLVM CONDITI IACENT.
HEV ! TERNI ARCHIEPISCOPI.
CAROLVS CARDINALIS A LOTHARINGIA,
NICOLAVS CARDINALIS DE PELLEVÉ,
PHILIPPVS DV BEC.
EHEV ΠΑΝΤΑΘΟΙ
LVXERVNT VT SIDERA, VIXERVNT VT NVMINA,
DIXERVNT IN TRIDENTINO VT ORACVLA.

DEO DILECTI	SVBDITIS AMABILES.	SIBI CONSPICVI
FIDE.	MVNIFICENTIA.	ERVDITIONE.
PIETATE.	MANSVETVDINE.	SAPIENTIA.
SANCTIMONIA.	IVSTITIA.	GLORIA.

VNDE TALES ? A CŒLO. QVANDO TALES ? ÆTATE AVREA
CVI TALES ? REMENSIBVS.

ERGO QVOS SVPERSTITES DE CORAVIT ECCLESIA ? { INFVLIS. CANDIDA. PVRPVREA.

FATO FVNCTOS ORNAT EMPYREVM { LAVREOLA. AVREOLA. PALMA.

HIS VITA VITALI FRVENTIBVS { SVSPIRIA PANDE LAVDES PANGE. VOTA PLANGE.



Jean Hector, reçu doyen le 5 octobre 1558, ✠ vers les premiers mois de 1575. — Il avait élu sa sépulture dans la chapelle de Jean Michel « au plus près de la sépulture de Jean Hector, son oncle, comme il vivait chantre et chanoine (1). »

Jean Pierre Duplessis Beaudouin, en 1575 fut enterré le 11 février 1585 aux frais du chapitre dans la chapelle des Évêques (2).

Adam de la Barre, doyen de Saint-Maurice, élu le 14 février 1585. Dans son testament du 6 septembre 1599, il écrit : « J'eslis ma sépulture en la chapelle des chevaliers en la fosse de deffunt M. Christophe de la Barre, mon oncle et mon parrain, vivant chanoine de la dite église si faire se peut, sinon le plus près possible... et ne veulx aucun sceau ni effigie (3)...

28 — **Georges Louet**, 15 mai 1600, nommé évêque de Tréguier, ✠ en 1608, avant d'avoir été consacré (4).

« Le samedy, 25 octobre 1608, M. Georges Louet, conseiller du roy en la grande « chambre du Parlement de Paris, chanoine de l'église Notre-Dame, abbé de Tous- « saints et grand doyen de l'église d'Angers a été inhumé dans la chapelle des Évêques « dans la fosse, où avait enterré Jean Louet, doyen de l'église d'Angers, au droit de « laquelle est son effigie en cuivre contre la muraille, en la face duquel il y a un mo- « nument de pierre dure, dans lequel le corps du dit deffunt Georges Louet a esté « mis... (5) Dubuisson-Aubenay le décrit ainsi : Autre tombeau, élevé de trois piés « sur terre, de pierre plastrée soustenant une lame de marbre (6). Et au-dessus, il y a

ID ABS TE FLAGITAT HIC SITVS VNVS E TRIBVS
PHILIPPVS DVBEC.
QVI BECCIORVM CRISPINORVM EQVITVM PERVETVSTA NEV-
-STRIÆ FAMILIÆ ET DECANO ANDIVM, VENETVS, POST NAN-
-NETENSIS EPISCOPVS, TANDEM INAVGVRATVS REMONEM
ARCHIEPISCOPVS CATAPHRACTÆ SPIRITVS SANCTI MILITIÆ
PRÆFECTVRAM GERENS OCCVBVIT ANNOS NATVS LXXXV. IV.
ID. IANV. CIↃ. DC. V.
VT RITE FVERIS APPRECATVS { REMORVM CORCVLO
GALLIÆ GENIO
BENE MERENTI { ECCLESIÆ MENTI
ITA TIBI BENE SIT, CVM EO ORDINE, QVO NATVRA
PERMISERAT, SEQVERIS,
SALVE, VIVE, VALE, DEO TVISQVE.
ALIVD A SEBASTIANO ROÜILLARD EXARATVM.
PONTIFICVM ISTA TRIVM, QVÆ TRINA TRIANGVLOS AMBIT,
MARMORE, ET AVRATIS SCVLPTA SEPVLCHRA NOTIS.
SACRA TRIDENTINI RENOVANT ENCYCLIA FESTVS,
CVI MERITO HÆC PRÆSENS TRIGA BEATA FVIT.
CVIVS ET AVXILIO NACTA EST ECCLESIA PACEM,
ÆQVORIS VT RABIES ICTA TRIDENTE RVIT.
ERGO AGE QVISQVIS ADES, TRIADIS TER NVMEN ADORA,
ET TRIBVS HIS REQVIEM TER PETE PRÆSVLIBVS.

1. Archives de Maine et Loire. Série E., N° 2831. Testament du 30 mai 1571. Voir plus loin l'épitaphe de ce Jean Hector, chantre.
2. Bibliothèque d'Angers. — Ms. N° 658, p. 629. Archives de Maine et Loire. Série C. N° 2224
3. *Gallia Christiana*, t. XIV. Col. 1135.
4. *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 17.
5. Bibliothèque du Mis de Villoutreys. M. de Dubuisson-Aubenay, p. 122.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 41. C'est sans doute la tombe, faite de muraille, couverte d'une lame de marbre noir, épaisse de quatre doigts et fendue en plusieurs endroits, sans écriture, que Bruneau de Tartifume a dessinée et qui se trouvait dans la 7e arcade du transept.

« une plaque de cuivre attachée à la paroy, chargée d'une armoirie à trois coquilles et
« cest escript :

MEMORIÆ
GEORGII LOVET PRESBYTERI, HVIVS BASILICÆ DECANI,
CVRIÆ SVPREMÆ CONSILIARII, BASILICÆ PARISIENSIS
CANONICI, TVSSANENSIS ABBATIS, ET TRECORENSIS EPISCOPI
DESIGNATI
HAVE VIATOR, HIC STA, ET HVNC TVMVLVM INSPICE
MERITOSQVE MANIBVS REFER HONORES PIIS.
IBI ENIM QVIESCVNT OSSA NOBILIS VIRI
GEORGII LVETII ; A VETERI DOMO
LVETIORVM, ILLVSTRIVM, OBBE IN GALLICO
CLERO FOROQVE, SALTEM IN ANDINO SOLO,
LVCESCIT VBI LVETIORVM IVDICVM
ANTIQVA SERIES, CLARIOR NVNC REDDITA
LIBRIS GEORGII, CVRIÆ IVRIS EX HYPPOMNEMATIS
TRITIS FORENSIVM PER OMNIVM MANVS.
HIS COGNITIS, ABI, VIATOR, ET VALE,
VIROQVE TANTO, ET BENE PRÆCARE MORTVIS.
OBIIT ANNO CHRISTI 1608.
PATRVO SVO CHARISSIMO CAROLVS LOVET PATRVELIS
PARENTANS HOC MONVMENTVM POSVIT.
JOANNES OLIVIER sculpsit.

31. — **René Fougsier**, 22 octobre 1608, jouissait de la cure des Cheffes. Il fut enterré dans la chapelle des évêques devant l'autel de la Résurrection, près de la balustrade ([1]). Un fragment de monument de médiocre grandeur, en marbre rouge, retrouvé dans les démolitions de l'autel de saint Sébastien en 1871, portant le nom de RENE FOVCIER promet de supposer que son buste en marbre blanc ou en bronze se détachait à la partie supérieure sur le marbre rouge.

« Le samedi 14 août 1621, le corps de défunt M. de Cheffes, doyen de l'église « d'Angers, a été inhumé en la dite église dans la chapelle de feu Jean Michel ([2]). » Il avait résigné son doyenné à *Claude Taillebois*, mais celui-ci ne put recevoir de Rome ses provisions à temps et Marie de Médicis, alors à Angers, donna le doyenné en régale à M. de la Motte qui s'y fit installer.

Daniel du Plessis de la Motte-Houdancourt, 18 février 1621, fut nommé évêque de Mende et consacré à Paris le 19 février 1625 par J. F. de Gondy. Il mourut au siège de la Rochelle le 5 mars 1628 et fut enterré, suivant son désir, dans l'église de Sainte-Marguerite de la Rochelle, n'étant jamais entré dans son diocèse ([3]). Il avait résigné son

1. *Règlement de la Sacristie*, p. 60. A son anniversaire, on mettait quatre chandeliers de fer dans la chapelle des évêques devant l'autel de la Résurrection, près de la balustrade.
2. *Revue d'Anjou*, 1855, t. II, p. 258 (Journal de Louvet).
3. *Gallia Christiana*, t. I, col. 107.
La chapelle de Sainte-Marguerite ou de l'Oratoire, fut la seule ouverte au culte catholique pendant le siège de la Rochelle. Lorsque la ville ouvrit ses portes au roi et à Richelieu, c'est là que les vainqueurs vinrent assister solennellement au « *Te Deum* ». Aujourd'hui elle est transformée en salle des fêtes. Le dallage a disparu sous un épais parquet,

droit à son frère, qu'on nommait l'abbé de Souillac, depuis évêque de Rennes et ensuite d'Auch. Celui-ci le résigna à son tour à Gabriel Constantin, dont Richelieu connut le mérite, étant à Angers et prit les intérêts (1).

32. — **Gabriel Constantin,** doyen, le 11 octobre 1624, fut inhumé dans la chapelle du Saint-Sacrement de l'ancienne cathédrale de Rennes, démolie après 1755. Le procès-verbal des fouilles opérées à cette époque, nous a conservé son épitaphe gravée sur une plaque de marbre noir, encadrée de sculptures en pierre et portant son buste et ses armes *d'azur, au rocher d'argent, planté dans des ondes de même* (2), ✠ 19 juillet 1661.

Sa fille lui fit ériger dans le chœur de la cathédrale d'Angers, dans l'arcade qui précède

---

mais les sépultures, fort nombreuses, ont été respectées. Impossible de lire les inscriptions des dalles funéraires, s'il y en a encore, à cause du parquet. (Lettre de M. le chanoine Barthe, de la Rochelle). L'école des Frères de la Doctrine chrétienne fut établie le 4 janvier 1819 dans les bâtiments de l'Oratoire et remplacée par l'école normale des filles et une salle des conférences inaugurée en 1882 par l'Association française pour l'avancement des Sciences.

Les seules sépultures qui aient été retrouvées et transportées à la cathédrale, sont celles des supérieurs de l'Oratoire et du Père Arière, l'historien de la Rochelle... (Lettre de M. de Richemond, archiviste, 18 décembre 1902.)

On lisait dans l'église de Sacy-le-Petit, ces vers gravés en son honneur, sur une plaque de marbre, au-dessus desquels on avait tracé ses armes, un chapeau d'évêque et une couronne de comte. *(Gallia Christiana*, t. I, col. 107.)

QVI VIVVS OLIM CVNCTA TENTASTI ACRITER
INVICTVS, OMNI MOLE CVRARVM ALTIOR,
FACIES LABORVM NVLLA CVI FVIT NOVA,
NVLLIS PERICLIS ANXIVS TERRA AVT MARI,
VRBS VT REBELLIS IMPIA SECTA FVRENS
MITES HABENAS DISCERET REGIS PATI.
TERRAM NEGASTI CORPORI MORIENS TVI,
RVPELLA SI NON CAPTA, QVAM DARET TAMEN
MANES CORONANS POSTVMA VICTORIA,
NVNC, MAGNE PRÆSVL, FATA QVOD MERITO VOLVNT
OPTATA TELLVS TE CAPIT SINV SVO.
SI FATA MALLENT, MALLET ET SVPERSTITEM
SVPERSTES IPSA, POST FAMIS DIRÆ MORAM,
CERVICE PVLSVM POST BRITANNICVM JVGVM
QVOD INFEREBANT CLVNCVLVM DEMENTIBVS,
SCEPTRIS HIANTES GALLICIS ODIO PATRVM,
SED QVOD VIDERES PERSPICAX EST HÆC NIMIS
ET QVOS PARABANT REGIIS PACTIS DOLOS,
REGINA QVORVM NVPSERAT SANCTA FIDES
TE CVIVS ARIS PRÆFVISTI PONTIFEX
FALSI BRITANNI FINIBVS IVBENT SVIS
EXIRE CONTRA FŒDERIS PACTAM FIDEM.
INGRATVS ILLIS, GRATIOR REGI REDIS,
REGNA ET MINISTRIS REGIIS MAGIS PLACES
FIDVS MINISTER, SEDVLVS, PRVDENS, VIGIL,
DOCTA PERITVS ET GRAVI FACVNDIA
TRACTARE SACRAS LITTERAS ET ELOQVI.
CELSVM TRIBVNAL FVLMINIS MODO REGENS
IPSA STVPENTE BARBARA BRITANNIA,
MIRANTE CVLTA GALLIA, ET STVDIVM TENAX
QVOD NON VETABAT IMPROBVS RERVM LABOR
MAJORA SPONDENS OMNIA ERIPERIS TVIS.
CVRREBAT ÆTAS BIS TRIBVS LVSTRIS CELER,
VIX DVM PERACTIS, FEBRIS ARDOR ABSTVLIT,
CVRÆ ÆSTVANTES, SEV LABOR NIMIVS DEDIT
VTRISQVE FVNVS ASPERVM PARENTIBVS.
LACRYMAS SVORVM PVBLICVS VICIT DOLOR
VERTENTIS ANNVM SOLIS AN QVISQVAM POTEST
VIAS MORARIS? IVSTA QVÆ FATIS PLACENT
HOC TV TROPHÆO NON TVMVLO VICTOR IACES.
VIVAT PERENNE NOMINIS TANTI DECVS,
ANIMÆ BEATÆ LÆTA SIT CŒLO QVIES.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628. p. 28vo.

2. *Procès-verbaux des fouilles de la cathédrale de Rennes en 1755*, p. 40. — *Pouillé historique de l'archevêché de Rennes*, par l'abbé Guillotin de Corson, t. I, p. 280.

SISTE, VIATOR, LEGE, MIRARE
QVOT IN VNO HOMINE DOTES
NATVRA GRATIAQ. CONCESSERVNT.
VIXIT ILLVSTRISSIMVS DOMINVS
D. GABRIEL CONSTANTINVS
AVORVM PIETATE
IN FAMILIA CLARVS, IN SE-
-NATV MAIORIBVS CLARIOR,
MORIBVS IN RELIGIONE CLARISSI-
-MVS, IN CONIVGIO PAVCORVM
ANNORVM FELIX FVIT, IN
ORBITATE QVAM SACERDOTIO CON-
-SECRAVIT FELICIOR, SED IN TOTA
VITA QVA NON SIBI SED ALIIS
NON OTIO, SED PVBLICIS NEGOTIIS
NON SÆCVLO SED DEO VACAVIT
FELICISSIMVS; IN TVMVLO VBI
FILIO CHARISSIMO IVNGITVR
BEATVS, IN MORTE IVSTORVM
PRETIOSA BEATIOR, IN CŒLO DE-
-NIQVE, VBI SPERAMVS, CORO-
-NATVR, BEATISSIMVS.
PARENTI OPTIMO AC BENEMERENTI
POSVIT PIISSIMA FILIA; ANNOS... MENSES...
DIES... VIXIT FERE OCTOGENARIVS, OBIITQ.
19 IVLII ANNI 1661 INGENTI
PAVPERVM LVCTV IN QVOS LI-
-BERALIS ERAT AC MVNIFICVS.
HIC PATER, HIC NATVS TVMVLO
IVNGVNTVR EODEM, VT SOCIET
TVMVLVS QVOS SOCIAVIT AMOR-
-QVISQVIS ES, BENE ILLIS
PRECARE.

le monument du roi René, une épitaphe, entourée d'ornements en pierre sculptée et décorée de son buste. Le tout existe encore derrière la boiserie du chœur. Le dessin de Gaignières est assez fidèle ; voici le texte de l'inscription, placée au-dessous d'un cartouche contenant son nom CONSTANTINVS et ces mots : MAGNO MAIOR NOMINE VIRTVS.

ÆTERNÆ MEMORIÆ
CLARISSIMI VIRI D. D. GABRIELIS
CONSTANTIN
HVIVS INSIGNIS ECCLESIÆ ANDEGAVENSIS
ET AREMORICI SENATVS DECANI.
LEGE VIATOR ET MIRARE.
VENERANDA OCTOGENARIVM PROPE SENEM FACIE, OMNIB'
ANIMI CORPORISQ' DOTIB' ILLVSTREM VNVM QVOD SCIAM
POST MAGNVM CONSTANTINVM RELIGIONE PIETATE MORVM
GRAVITATE SAPIENTIA, BENEFICENTIA MAGE INCLYTVM HOC
MAGNO SVPERIOREM QVOD CLERO ET POPVLO PLVRES ANNOS
PROFVIT HVIVS QVIPPE INSIGNIS ECCLESIÆ VT ET AREMORICI
SENATVS DECANVM MERITISSIMVM ET CLERVS ANDEGAVENSIS
ET POPVLVS AREMORICVS SVMMO SEMPER ET AMORE ET HO-
NORE COMPLEXVS EST VTRIVSQVE IN ORE ÆTERNVM VICTVR
NON TAM IGITVR MORTVVM QVERERE QVAM BEATE VIVEN-
TEM ASSERE ANNIS MERITISQVE PLENVM ET QVO DIGNVS
NON ERAT MVNDVS CÆLVM SIBI IVRE VINDICASSE DE
BENE PARTIS PAVPERES IVVIT INSIGNEM HANC ECCLE-
SIAM PARI SYNPHONIACORVM PVERORVM AVXIT PIIS FV-
NDATIONIBVS AMPLIAVIT DENIQVE QVI SIBI OMNES CONCI-
LIAVIT OMNIBVS INGENS SVI DESIDERIVM RELIQVIT
DEVIXIT ANNO SALVTIS 1661
ÆTATIS 78 DIE 19 IVLII
PONEBAT CLARISSIMO PARENTI FILIA AMANTIS
SIMA ET OBSEQVENTISSIMA AMORIS PIETATIS
QVE MONIMENTVM

Plouvier fecit

Claude Denyau remplaça Gabriel Constantin, son oncle, par résignation le 3 août 1660, ✠ le 14 novembre 1690, âgé de 80 ans ; il fut enterré devant l'autel de la Vierge, au haut de la nef ([1]), d'autres disent dans la chapelle des évêques ([2]).

Jean Martineau, élu le 16 novembre 1696, céda sa dignité à son cousin et successeur Joseph Constantin.

Joseph Constantin, petit-neveu de Gabriel Constantin, fut reçu doyen le 16 janvier 1697 sur la résignation de Jean Martineau, mais Mgr le Peletier l'obligea de quitter le doyenné ; il mourut vers 1740 ([3]).

Jacques de Vaugirauld fut reçu le 31 juillet 1705, par résignation du précédent. Il mourut le 25 mai 1718 et fut enterré le lendemain par l'évêque d'Angers dans la chapelle des Évêques.

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 673, p. 43.
2. Ibidem. Ms. N° 628, p. 28.
3. Ibidem. Ms. N° 628, p. 31. — M. Port dit le 26 nov. 1741.

François de Beaumont d'Antichamp, fut élu le 31 mai 1718. Il était frère du Cte d'Antichamp, lieutenant du roi à Angers; il devint grand vicaire de Mgr Poncet et de Mgr Vaugirauld, puis fut élevé au siège épiscopal de Tulle le 14 juin 1741 et mourut le 11 novembre 1761.

Joseph Frain de la Brillière, auparavant chantre, fut reçu le 7 août 1741.

Joseph-François de Montéclerc, grand archidiacre, fut reçu en 1753, ✠ le 7 juin 1768, âgé de 44 ans et fut enterré le 9 juin suivant par Mgr de Grasse (1), dans le caveau des chanoines, dont il avait posé la première pierre en 1763.

César Scipion de Villeneuve, ci-devant jésuite, reçu le 13 juin 1768, fut déporté en Espagne en 1792 et mourut à Angers le 10 avril 1809.

B. Tombeaux des Archidiacres d'Angers.

Les Archidiacres ou vicaires de l'Évêque étaient au nombre de trois. Chacun d'eux faisait la visite dans les paroisses de son territoire: de là, les noms d'Archidiacre d'*Angers*, d'*Outre-Loire* et d'*Outre-Maine* (2).

Celui d'*Angers* signait dans les chartes avant les deux autres et même avant le doyen et le trésorier (3). A partir de 1558, il prit toujours le nom de *Grand Archidiacre* (4): auparavant, il était appelé : *Cardinalis Archidiaconum*, *Archidiaconus Major* par rapport à ses confrères, ou encore *Archidiaconus Urbis*.

Hermenulphus, nommé le premier dans la charte « De Areis Salvatoris », vers la fin du IXe siècle, est le plus ancien, que l'on connaisse (5). — **Burchardus**, sous l'évêque Nefingue, en 969 (6). — **Ansaldus**, en même temps doyen, avant 1027. — **Bérenger**, en 1027, ✠ le 1 janvier 1088 dans l'île de Saint-Cosme, près Tours. Sous Hildebert de Lavardin, archevêque de Tours (1125-1134), son corps fut transféré dans l'église du prieuré de saint Cosme (7) en un tombeau, près duquel les religieux se rendaient au jour anniversaire de sa mort pour y faire des prières. Le monument et l'épitaphe (8), composée par

---

1. Archives de Maine et Loire. Série G G. N° 33-34. Saint-Evroul, 1786. Le 7 juin, Messire Joseph-François de Monteclerc, docteur en théologie, doyen et chanoine théologal de l'église d'Angers, abbé commendataire de l'abbaye royale d'Uzerche et des 30 de l'Académie de cette ville, est décédé d'une mort subite, le 7 juin 1768, à 6 heures du matin, âgé de 44 ans. Son corps fut enterré dans l'église cathédrale le 9 du même mois.
2. *Notice de la ville d'Angers*, par Thorode. Réimpression de 1897, p. 112.
3. L'ordre observé dans le rang des signataires des chartes n'est pas toujours le même.
4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 57. René Haurès, archidiacre en 1558, fut le premier à porter le nom de *grand archidiacre*.
5. Collection de Dom Housseau, t. I, N° 187. Charte entre 880 et 905, sous l'évêque Rainon. — *Notice de la ville d'Angers*, par Thorode Réimpression de 1897, p. 110.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 624, t. I, p. 269vo.
7. *L'archidiacre Bérenger et le prieuré de Saint-Cosme-lez-Tours*, par M. Nobilleau, 1878, p. 7 et suivantes.
8. Ibidem. Ms. N° 804, p. 35.

QVEM MODO MIRATVR, SEMPER MIRABITVR ORBIS
ILLE BERENGARIVS NON OBITVRVS OBIT.
QVEM RECTÆ FIDEI VESTIGIA SVMMA TENENTEM
JAM PRIMA DIES ABSTVLIT, ILLA NEFAS.
ILLA DIES DAMNOSA DIES ET PERFIDA MVNDO,
QVA DECVS ET RERVM FORMA RVINA RVIT,
QVA STATVS ET VIRTVS, QVA SPES ET GLORIA CLERI,
QVA CVLTOR JVRIS JVRE RVENTE RVIT.
QVIDQVID PHILOSOPHI, QVIDQVID CECINERE POETÆ
INGENIO CESSIT ELOQVIOQVE SVO.
CVI VESTIS TEXTVRA RVDIS, CVI FVIT VNQVAM
ANTE SITIM POTVS, NEC CIBVS ANTE FAMEM.
QVEM NATVRA PARENS CVM MVNDO CONTVLIT, INQVIT
DEGENERANT ALII, NASCITVR ILLE MIHI.
QVÆQVE VAGABATVR ET PÆNE RELIQVIERAT ORBEM,
INCLVSIT SACRO PECTORE JVSTITIAM.

Hildebert furent détruits, comme tant d'autres, en 1572. — **Rainauld**, grand archidiacre, chantre et maître-école à la fois, en 1074. — **Marbode**, auparavant maître-école « *cardinalis archidiaconum* » avant 1082, nommé évêque de Rennes en 1096, se démit de son siège en 1120 pour se retirer dans l'abbaye de Saint-Aubin, d'Angers, où il mourut le 11 septembre 1123. Son tombeau creusé dans la muraille de la chapelle Saint-Clair de l'église Saint-Aubin, existait encore au XVIII[e] siècle ([1]). — **Hubert**, de 1103 à 1113 ([2]). — **Guillaume la Mouche « Musca »**, en 1113 ([3]). — **Guillaume de Saumur**, doyen et archidiacre, en 1113 ([4]). — **Etienne**, chantre et archidiacre, ✠ en 1116 ([5]). — **Ulger**, maître-école en 1112, archidiacre d'Outre-Maine en 1113, archidiacre d'Angers en 1119, devint évêque en 1125. Voir page 132 et suivantes. — **Richard**, en 1125. — **Gaufridus**, en 1132 ([6]). **Raoul**, en 1138. — **Boamond**, de 1138 à 1149. — **Stephanus**, en 1160. — **Geoffroi de Saint-Saturnin**, en 1161 ([7]). — **Richard**, en 1162 et 1177. — **Guillaume**, en 1196. — **Gilbert**, en 1215. — **Guillaume le Baacle**, ✠ en 1256 ([8]). — **Rainauld**, en 1265. — **Olivier**, en 1270. — **Normand**, en 1291 ([9]). — **Raimond Goth de Villandrau**, depuis cardinal, en 1300 ([10]). —

SANCTIOR ET MAJOR SAPIENTIA MAJVS ADORTA
IMPLEVIT SACRVM PECTVS ET ORA DEO.
LECTVS EAM VOLVIT, VOX PROTVLIT, ACTIO PROMPSIT :
SINGVLA FACTORI SIC STATVERE SVO.
VIR SACER ET SAPIENS, CVI NOMEN CRESCIT IN HORAS
QVO MINOR EST QVISQVIS MAXIMVS EST HOMINVM.
QVI CENSVS PEPERIT, PARTOS SERVAVIT HONORES ;
CVI POTIOR PAVPER DIVITE, JVSQVE LVCRO,
CVI NEC DESIDIAM, NEC LVXVM RES DEDIT AMPLA,
NEC TVMIDVM FECIT MVLTVS ET ALTVS HONOR,
QVI NEC AD ARGVMENTVM NEC AVRVM LVMINA FLEXIT,
SED DOLVIT QVOTIES CVI DARET HÆC ABERANT
QVI NON CESSAVIT INOPVM FVLCIRE RVINAS,
DONEC INOPS DANDO PAVPER ET IPSE FVIT.
CVJVS CVRA SEQVI NATVRAM, LEGIBVS VTI,
ET MENTEM VITIIS, ORA NEGARE DOLIS.
VIRTVTES OPIBVS, VERVM PRÆPONERE FALSO ;
NIL VACVVM SENSV DICERE, NIL FACERE
LÆDERE NEC QVEMQVAM, CVNCTIS PRODESSE, FAVOREM
ET POPVLARE LVCRVM PELLERE MENTE MANV,
QVEM PVDOR HOSPITIVM STATVIT SIBI, QVAMQVE LIBIDO
INCESTOS SVPERAVIT, TAM SVPERAVIT EAM
VIR SACER A PVERO, QVI QVANTVM PRÆMINET ORBI
FAMA, TAM FAMÆ PRÆMINET IPSE SVÆ
FAMA MINOR MERITIS, CVM TOTVM PERVOLVAT ORBEM
CVM SEMPER CRESCAT, NON ERIT ÆQVA TAMEN
VIR PIVS ATQVE GRAVIS, VIR SIC IN VTROQUE MODESTVS
LIVOR VT IN NEVTRO RODERE POSSIT EVM
LIVOR ENIM DEFLET QVEM CARPSERAT ANTEA, NEC TAM
CARPSIT ET ODIT EVM, QVEM MODO LAVDAT, AMAT.
QVAM PRIVS EX VITA, JAM TVNC EX MORTE GEMISCIT,
ET QVÆRITVR CELERES HVJVS ABISSE DIES,
VIR VERE SAPIENS, PARTE BEATVS AB OMNI
QVI CŒLOS ANIMA, CORPORE DITAT HVMVM.
POST OBITVM VIVAM SECVM, SECVM REQVIESCAM
NEC FIAT MELIOR SORS MEA SORTE SVA.

1. Bibliothèque d'Angers, *Biographie*, *notes de Grille* à la lettre M. « Son tombeau, d'après la tradition, est celui « qui est élevé de terre sur deux colonnes de pierre, attachées à la muraille, au-dessus de la croisée, du côté du sep- « tentrion entre la chapelle de Saint-Clair ou de Sainte-Praxède et celle de Saint-Martin, proche de l'abbé Lucas. On « ne voit plus son épitaphe faite par Ulger. »

2. Dom Housseau, t IV, 1222 et 1230. Année 1103, *Huberto archidiacono. Cartulaire noir*, fol. 56 v°, année 1108. *Huberto archidiacono.* — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 636, p. 66 Année 1109, *Huberto archidiacono.* — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 623, p. 338. Année 1113. *Hubertus archidiaconus.*

3. *Cartulaire noir*, fol. 63. Année 1113. *Guillelmus Musca, archidiaconus.*

4. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 623, p. 339. *Guillelmus Salmuriensis decanus et Archidiaconus Ecclesiæ.*

5. Ibidem. *Topographie d'Angers*, par Grille, de Martyrologio Ecclesiæ Andegavensis : « XV Kal. Novembris 1116 obiit *Stephanus cantor et archidiaconus*, propter servitium hujus ecclesiæ ab hostibus interemptum ».

6. *Cartulaire du Ronceray*, p. 47.

7. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 636, p. 130. Geoffroi de Saint-Saturnin signe comme simple chanoine un acte d'Ulger. — Ms. N° 673. N° 22. fol. 4bis. Année 1161. Il est mentionné comme *archidiacre d'Angers*.

8. Ibidem. *Topographie d'Angers*, par Grille, de Martyrologio Ecclesiæ Andegavensis « XV Kal. Novembris ab anno incarnationis Domini MCCLVI, obiit piæ recordationis *Guillelmus le Baacle, cantor et archidiaconus*.

9. Ibidem. Ms. N° 653, p. 87. *Normanus archidiaconus andegavensis. Normana Romain* était chanoine en 1290.

10. Ibidem. M. N° 828, t. II, p. 49. Donation du chapitre d'une maison voisine de la Fontaine Pied Boulet, en 1345, et p. 50 v°. *Ex Necrologio Ecclesiæ Andegavensis :* « III Nonas Octobris obiit Reverendus in Christo Domino « *Raymondus*, cardinalis Sanctæ Mariæ Novæ et *Archidiaconus Andegavensis*, qui dedit pro anniversario suo « undecim libras super domo Gaufredi le Bernart ante fontem de Podio Boleti rotundum... » *Gallia Purpurata*, 1638, p. 264. Raymond, cardinal en 1305.

Mortem oppetiit Raymundus Avenione, die vicesima quinta junii anno MCCCXX.

Raymond de Farges, en 1330, depuis cardinal ([1]). — **Pierre Roger**, fils du Comte de Beaufort, en 1345, depuis pape sous le nom de Grégoire XI ([2]). — **Petrus**, en 1355 ([3]). — **Gilles de Bellemère**, « pulchrae matris », en 1371 ([4]), ensuite cardinal. — **G. magnus archidiaconus**, 1378-1379 ([5]). — **Bertrand de Chanac**, en 1380 et 1400, depuis cardinal ([6]). — **Thibault le Moine**, en 1400, puis évêque de Chartres, ✠ en 1441 ([7]). — **André Cotten**, avocat général au Parlement, en 1415 et 1420 ([8]). Dans son testament du 18 mai 1422 ([9]), il demande à être enterré « *in capella porticus ipsius ecclesiæ (sancti Mauricii Andegavensis), prope colendæ memoriæ Philippum Nicolas, ipsius fundatorem* ». Il ajoute : « *Si vero de loco sepulturæ difficultas* (extat), *in ecclesia inhumari volo ante aram sancti Martini, in loco tumba vacuo, de parte Capituli* ». — **Jean Bernard**, en 1434, archevêque de Tours en 1441, ✠ le 18 avril 1481 ([10]). — **Alain de Coëé**, en 1441 ([11]). — **Guy Bernard**, neveu de Jean Bernard, en 1448, évêque de Langres en 1453, ✠ le 28 avril 1481 ([12]). — **Pierre de Beaubeau**, en 1459. — **Pierre Garnier**, en 1485. — **Jean Balue**, neveu du cardinal du même nom, depuis curé de Saint-Denis d'Anjou, en 1488.

33. — **Jean Bellanger**, en 1492, ✠ le 16 mars 1511, âgé de plus de 80 ans. Il fut enterré à la cathédrale dans le transept nord ([13]). Son éptaphe, gravée sur cuivre, se voyait près du tombeau de Claude de Rueil, la voici :

QVI TV HVC TRANSIS, GRESSVM TV SISTE, VIATOR,
PERLEGE SACRATO CARMINA FIXA LOCO.

1. *Gallia Purpurata*. 1638, p. 276. Raymond, cardinal en 1310.
Mortuus fertur Raymundus paulo post Clementis V obitum, dum sedes vacabat, nimirum die decima nona julii.
2. *Ibidem*. 1638, p. 87. Moritur sexto calendas aprilis anno MCCCLXXVIII, sepultus tumulo marmoreo Diaconia Sanctæ Mariæ viâ novâ.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 654, p. 8. — 1355. P. Archidiaconus Andegavensis.
4. Ibidem, p. 180. — 30 avril 1371. *Gilles de Bellemère*, reçu archidiacre.
5. Comptes de Fabrique 1378-1379. G. magnus archidiaconus.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 654, p. 130. — Comptes de Fabrique, 1399-1400. Bertrandus, Archidiaconus Andegavensis. *Gallia Purpurata*, 1638, p 396. Bertrand de Chanac, cardinal en 1371, ✠ le 20 mai 1404, à Avignon, et fut enterré dans l'église des Dominicains.
Voici son épitaphe : HIC IACET REVERENDISSIMVS IN CHRISTO PATER DOMINVS BERTRANDVS DE CHANACO LEMOVICENSIS DIŒCESIS, GENERE NOBILIS, QVI DOCTOR VTRIVSQVE JVRIS, ARCHIEPISCOPVS BITVRICENSIS, POSTMODVM PATRIARCHA HIEROSOLYMITANVS ET ADMINISTRATOR ECCLESIÆ ABRINCENSIS EXTITIT, ET DEINDE IN SANCTÆ ROMANÆ ECCLESIÆ, TITVLI S. PVDENTIANÆ PRESBYTERVM CARDINALEM ASSVMPTVS ET DEMVM SABINENSIS EPISCOPVS EFFECTVS, OBDORMIVIT IN DOMINO, DIE VIGESIMA MAII ANNO DOMINI MCCCCIIII.
7. Comptes de Fabrique, 1423. Theobaldus Monachi, Archidiaconus Andegavensis.
Gallia Christiana, t. II, col. 49. Jacet Parisiis in capella ædis Prioratus militiæ Hierosolymitanæ Sancti Johannis de Laterano sub hoc epitaphio : « Hic iacet Reverendus in Christo Pater dominus Theobaldus Monachi, cœnomanensis diœcesis, dudum dei gratia Carnotensis Episcopus, utriusque juris doctor et Referendarius Domini Eugenii IV, qui obiit anno domini 1441, die 28 mensis Junii, cujus anima requiescat in pace.
8. Comptes de Fabrique, 1419. André Cotin, Archidiaconus.
9. Archives de Maine-et-Loire. Série G, N° 342. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 665. En 1421, il occupait la maison canoniale de Saint-André.
10. *Gallia Christiana*, t. XIV, Col. 129. Decessit Johannes Turonibus, die 28 aprilis 1466, non pauca relinquens egregii pastoris pignora. Sepultus est in medio navis sancti Gatiani.
11. *Le Livre de Guillaume le Maire*, réimpression, p. 353.
12. *Gallia Christiana*, t. IV, Col. 631... Demum ex vita sublatus est 28 Aprilis anno 1481, sepultus in choro, non longe a pontificali cathedra sub lamina cuprea.
13. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 343. Dans son testament, il écrit ceci : « Je veulx qu'à l'autel devant lequel je serai enterré, il soit fait, s'il ce peult faire, une moye representation en laquelle y ait une ymaige de la Trinité et de M[r] S[t] Jean Baptiste, me présentant à la dite Trinité. »

HIC BELLENGARIVS FVLGENS VIRTVTE IOHANNES
CLAVDITVR ANDEGAVE MAXIMVS VRBIS HONOR.
HVIVS ERAT SANCTE PRIOR ARCHIDIACONVS ÆDIS;
IVRIS VTRIVSQVE NON MEDIOCRE DECVS.
OCTOGENARIO LACHESIS SIBI FILA PEREGIT,
FVNDE PRECES SVMMI SCANDAT VT ASTRA POLI.
OBIIT DIE MARTII 16 AÑO DÑI 1511.

François Barrault, en 1512. — **Rabant Bouchetel**, en 1515. — **Gaston Olivier**, neveu de l'Évêque, du 28 avril 1537 jusqu'en 1548.

34. — **René Valin**, en 1548, ✠ en 1557, fut enterré dans la cathédrale, près de la chaire. On lisait sur une lame de cuivre, fixée au mur, au haut de laquelle « étaient gravés une Résurrection et un prêtre à genoux, suivi d'un saint Jean-Baptiste », cette épitaphe (1) :

IN OBITVM PIISSIMI ET ORNATISSIMI VIRI RENATI VALLINI
AD VIATOREM.
SI MEMINISSE PIVM EST, HOMINVM POST FATA PIORVM
ET MERITOS MEMORI MENTE TENERE VIROS;
ISTE, VIATOR, ERAT SVMMA PIETATE SACERDOS,
ISTE PIVS VIVVS, MORTVVS IPSE PIVS.
VIVVS ENIM PIA SACRA COLENS, PIA JVRA MINISTRANS,
VERSATVS VARIVM EST PER PIETATIS OPVS.
AT MORIENS POST PARTA PIO BONA MVLTA LABORE,
SERVIRE HÆC VOLVIT VSIBVS ILLE PIIS.
ILLORVM PARTIM FIDIS PARTITVS AMICIS,
PAVPERIBVS PARTIM, SACRIFICISQVE VIRIS.
NOMEN EI VALLINVS ERAT, PROPRIVMQVE RENATVS,
STIRPS VALLINA, GENVS, PATRIAQVE ANDEGAVVM.
HIC RATVS AD MAGNOS MERITIS PERVENIT HONORES,
ILLE JVVAT MERITIS SI QVIS HABETVR HONOR;
SED MERITI PARS VNA ILLI TRIBVATVR HONORIS,
PARS PATRVO, PVERVM TAM BENE QVI INSTITVIT.
PATRVVS HVIC FVERAT VALLINA E STIRPE JOHANNES,
ILLE ORNAT STVDIIS, MORIBVS ILLE BONIS.
ILLO HORTANTE MAGISTER IN ARTIBVS, ET FVIT ILLO
HORTANTE IN JVRIS DOCTOR VTROQVE GRADV:
DOCTOR ET OBTINVIT MVNVS, MOX JVRA DOCENDI
QVOD VICTORI ILLI MVLTA PALESTRIA DEDIT.
ALTER AB ILLO ANNVS TEMPLI VIDET ESSE SODALEM
ANDEGAVI ET REBVS CONSVLVISSE SACRIS.
TANTA VIRIQVE FVIT VIRTVS, VT EPISCOPVS ILLVM
JVSSERIT OFFICIIS RITE PRÆESSE SVIS;
MVNERIS HOC ILLI DEDIT VNVS EPISCOPVS, ALTER
SUCCEDENS MVNVS CONTINVARE DEDIT,
DONEC (ET HOC FATVM SVASIT PIA CAVSA) PRIORE
MVNERE MISSO, ALIVD CLARIVS AGGREDITVR.

1. Bibliothèque de l'Évêché, *Livre des Chapelles*, p. 146.

CONSILIIS ETIAM PRÆFECTVS PRINCIPIS OLIM EST
CVM JVRE ANDEGAVO QVI DARET, ANNVS ERAT.
DICTVS HONOR, DICAM MOX QVÆ NATVRA, QVOD ILLI
INGENIVM ; CVNCTIS REBVS HIC APTVS ERAT.
NATVS ERAT CVNCTIS STVDIIS ET REBVS AGENDIS
VICTOR ET E CVNCTIS PRÆMIA GRATA TVLIT.
PRÆMIA CVM FERRET, MENS VSQVE MODESTA MANEBAT,
DESIDIÆ FVGIENS ATQVE LABORIS AMANS.
NVNQVAM ILLVM (MIRVM DICTV) SOL MANE JACENTEM
SVRGENS, NEC VIDIT SOL CVBVISSE CVBANS.
CVNCTA LABOR VINCIT, NISVS PRÆSTANTE LABORE,
VIXIT DIVES OPVM, DIVES AMICITIIS,
DIVES HONORIBVS, ET DIVES FŒLICIBVS ANNIS,
ET VITAM SIMILIS MORS COMITATA SVAM EST.
VIXERAT ET FŒLIX, SIC FŒLIX MORTE PERENNES
PRO FLVXIS RETINET DIVITIAS OPIBVS,
QUAS VT HABET PROPRIAS, HABEAT SINE FINE PRECARE
ET FŒLIX RELIQVVM PERGE, VIATOR, ITER.

« Plus bas, sont écrits les bienfaits du dit Valin en la dite Église et encore y sont ses armes : »

LES BIENFAITS DV DIT VALLIN A L'EGLISE DE CÉANS.
IL FONDA TROIS STATIONS, VNE AV SAMEDY A VESPRES, L'AVTRE LE DIMANCHE AVANT LA GRANDE MESSE, LA TIERCE AVX VESPRES D'ICELVY DIMANCHE AV DEDANS DES OCTAVES DE LA FESTE DV SACRE AVEC LES VERSETS, REPONS PROPRES A LA FESTE ET POVR CE DONNA 650 LIVRES POVR ACQVÉRIR RENTE PROPRE.
FONDA QVATRE LYTANIES A LA FESTE DE LA TRANSLATION DE ST RENÉ QVON A DE CÔVTVME SOLEMNISER LE DIMANCHE D'APRÈS LA FESTE DE L'ASSOMPTION NÔTRE DAME, DITE MY-AOVST, A SCAVOIR AVX STATIONS D'APRÈS LES PREMIÈRES ET SECONDES VESPRES, APRÈS MATINES, ET APRÈS TIERCES, POVR CE DONNA 500 LIVRES POVR ACQVÉRIR RENTE PROPRE.
FONDA VNE PROCESSION A L'ENTOVR DES CLOISTRES DE LA DITTE EGLISE ET VNE STATION EN LA NEF OV SE DOIT DIRE LE REPONDS Sta ET IMMACVLATA VIRGINITAS ET VNE GRANDE MESSE DE L'OFFICE DE VIRGINE MARIA AV GRAND AVTEL IN MODVM CRASTINÆ AVEC LE SON DES ORGVES TANT A LADITE STATION QVA LA DITE MESSE APRÈS MATINES PAR CHACVN AN LA VIGILE DE NOEL, POVR CE FAIRE DONNA A LVSAGE DE LA BOVRSE DES ANNIVERSAIRES 400 LIVRES POVR ACQVÉRIR RENTE PROPRE.
AVSSI A DONNÉ POVR LA FONDATION DE L'ANNIVERSAIRE DE DEFFVNCT VÉNÉRABLE ET DE BONNE MÉMOIRE MAISTRE JEAN VALLIN, SON ONCLE CY APRÈS AVEC LVY INHVMÉ 400 ESCVS SOL POVR AVOIR RENTE CONVENABLE A L'ENTRETENEMENT DVDIT ANNIVERSAIRE. REQVIESCANT IN PACE. LE QVEL Me RENÉ VALIN ESTAIT EN SON VIVANT OFFICIAL ET GRAND ARCHIDIACRE D'ANGERS.

Jean Jousselin, reçu le 24 février 1558 (1).

35. — **René Haurés**, en 1558, ✠ le 27 février 1574 et fut enterré devant l'autel Saint-Louis, qu'il avait fait bâtir. Voici son Épitaphe :

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 57.

EN L'ENCLOS DE CET AVTEL, GIST LE CORPS DE DEFFVNCT VÉNÉRABLE
ET DISCRET MESSIRE RENÉ HAVRÈS PBRE LICEÑ ÈS DROITZ
VIVANT ARCHIDIACRE ET CHANOINE PRÉBENDÉ EN CETTE ÉGLISE,
VICAIRE GÉNÉRAL ET OFFICIAL DV RÉVÉREND EVESQVE D'ANGERS
ET SEIGr DE LA FERRONNIÈRE, PAROISSE DE BRIOLAY, LEQVEL
EN SON VIVANT, A POVR LAVGMENTATION & HONNEVR DE LÉGLISE
FAIT DE SES PROPRES DENIERS CONSTRVIRE & ÉDIFIER CE Dt AVTEL AINSI
QVIL EST, A DONNÉ POVR AYDER ET ENTRETENIR VN BON ET DOCTE
PRÉDICATEVR PAR CHACVN CARESME EN L'EGLISE DE CÉANS OV AVX
JACOBINS, A LA DISCRÉTION DE MESSIEURS DE CESTE De EGLISE LA
SOMME DE CENT LIVRES TOVRNOYS DE RENTE, A FONDÉ SON
ANNIVERSAIRE A CINQ CHAPES DOVBLES ET CINQ ABSOLVTIONS.
LES CINQ VENDREDIZ DEPVIS LE DIMANCHE DE INVOCAVIT JVSQVES
AV VENDREDY DE DEVANT PASQVES FLEVRIES OV DOIVENT
ASSISTER MESSIEVRS LES DOYEN & CHANOINES PRÉBENDEZ DE
CETTE De EGLISE AVEC TOVS LEVRS OFFICIERS DV CHŒVR, & AVX
EGLISES SAINT PIERRE ET SAINT MAVRILLE, DESQVELLES IL
A ESTÉ DOYEN & CHANOINE A PAREILLEMENT FONDÉ A
CHACVNE D'ICELLES VN ANNIVERSAIRE A CINQ CHAPES
DOVBLES ET VN SVBVENITE SVR LA FOSSE DE SES DEFFVNCTS PÈRE ET
MÈRE EN L'EGLISE DV Dt S. MAVRILLE, QVI SE DIT PAR LE CHŒVR DE
CETTE De EGLISE LE JOVR, QVE LA De EGLISE VA EN CARESME EN PROCESSION
AVDIT SAINT MAVRILLE, PLVS A FONDÉ EN LA De EGLISE DE SAINT
PIERRE VNE ABSOLVTION ET MESSE A HAVTE VOIX CHACVN AN
LE MERCREDY DES CENDRES POVR ESTRE DITTE ET CÉLÉBRÉE AV
CHŒVR DE LA De EGLISE PAR LES DOYEN, CHANOINES & HABITVÉS
DICELLE ET A DONNÉ A LA De EGLISE S. PIERRE VN FORT BEAV
CALICE D'ARGENT DORÉ AVEC LES CHOPINES ET CANDELABRE
D'ARGENT, OVLTRE A DONNÉ ET LÉGVÉ PAR TESTAMENT BEAVCOVP DE
SES BIENS TANT AVX HOSPITAVX QVE FILLES A MARIER ET FAIT
PLVSIEVRS AVTRES ŒVVRES CHARITABLES, LEQVEL APRES TANT
DE BIENSFAICTS A RENDV SON AME A DIEV LE 27 FÉVRIER 1574 (1).

Adam de la Barre, en 1574, depuis doyen, voir page 199. — **Pierre Bohic**, en 1585. 36 et 37. — **René de Breslay**, en 1599, fut nommé évêque de Troyes en 1604. J'ai dit à la page 25 de ce volume qu'il avait fait reconstruire trois autels dans le transept nord. Léon Godefroid écrit à ce sujet au XVIIe siècle (2) :

« — Tandis que vous êtes à cette main, qui est la gauche, allez voir en un bien grand « espace deux ou trois chapelles refaites à neuf d'une façon fort superbe et magnifique, « où le marbre (il y a entr'autres *dix belles et hautes colonnes*) n'y manque aucunement, « non plus que d'excellents et ravissants *tableaux* au nombre de *six*. Jugez-en par « l'inscription suivante, qui est icy gravée en lettres d'or, quelle est la beauté du lieu, que « je vous décris » :

1. Bibliothèque de l'Evêché, *Livre des Chapelles*, p. 150.
2. Bibliothèque Nationale. Fonds français. N° 2759, p. 362vo. *Relation d'un voyage fait depuis la ville de Thoulouze inclusivement jusques à Amboise, qui cy après se doit continuer à la ville de Paris*, par Léon Godefroid (XVIIe siècle).

MIRARIS HOSPES HÆC TANTO CVLTV NITENTIA : MIRARE POTIVS
O INDIGENA, QVI NON ITA DVDVM MVTILA IBIDEM AC LACERA
DIVVM SIMVLACHRA, ARAS TANTVM NON DIRVTAS, CVNCTA DENIQVE
FŒDO SITV SQVALLENTIA HORRESCEBAS. VERVM MIRATVS
ABVNDE HASCE PENE DIXERIM RVINAS QVANTO POTVIT
SPLENDORE AC ELEGANTIA SARTAS ET INSTAVRATAS DE INTEGRO.
IPSIVSMET EXSTRVCTORIS MVTABILITATEM AC CADVCITATEM
QVOD ET ILLE FACIT COGITA. QVIN TV IISDEM OCVLOS QVIBVS
ILLA VELVT RENASCENTIA CONTVERIS, LVGE AVCTORIS
IPSORVM (QVAE HVMANA FRAGILITAS EST) FORSAN NON LONGE
ABFVTVRVM FACTVM (1).

Ce généreux bienfaiteur, ✠ le 2 novembre 1641, fut inhumé le 7 dans la chapelle de Saint-Sauveur, à la cathédrale de Troyes. Son épitaphe (dont on n'a pas de copie), disparut avec sa tombe en 1778 (2).

Étienne Benault, chanoine d'Angers et son neveu, fit ériger en son honneur une belle plaque de fondation, dans l'arcade du transept nord voisine des autels ; je la reproduis, ainsi que l'inscription, d'après un dessin de Gaignières. Le tympan de la même arcade était orné d'initiales et des armes de Breslay. Cette décoration, très altérée, a été aperçue sous le badigeon, au moment de la pose du monument de Mgr Freppel. Sur un fond bleu sombre étaient semées les initiales D et B entrelacées, deux R et une rose à double rang de pétales. Vers le haut le blason de l'Évêque de Troyes dans un grand cartouche.

Georges Louet, en 1599, doyen en 1601 : voir page 199.

38. — **Jacques Eveillard,** en 1601, ✠ le 24 juillet 1604, fut enterré devant l'autel Saint-Louis, sous une tombe de marbre noir. Voici son épitaphe :

CY GIST Mre JACQVES EVEILLARD P. VIVANT GRAND ARCHIDIACRE ET
CHANOINE DE CÉANS VICAIRE GÉNÉRAL DES ILLVS. ÉVÊQVES D'ANGERS
RVZÉ ET MIRON, ET PHILIPPE DV BEC ÉVÊQVE DE NANTES,
CONer AVMer DES ROYS HENRY III ET IV QVI DECEDA LE 24 JUIL. 1604.
IL LAISSA SVCCESSEVR AV CANONICAT M. CLAVDE TAILLEBOIS
SON NEPVEV PRIEVR DE CHEMILLÉ ET COSSÉ LE VIVIEN AVSSI
VICAIRE GÉNÉRAL DE FEV RDme EV. D'ANGERS DE RVEIL QVI A FAIT
POSER CE TOMBEAV LE 26 JVIL. 1650, SOVS LEQVEL IL A CHOISY
SA SEPVLTVRE.
REQVIESCAT IN PACE.

Pierre des Bois, en 1608. — **Amauri l'Advocat,** en 1612. — **Pierre Garande,** le 16 septembre 1616, démissionna le 28 octobre 1649. — **Alexandre Garande,** neveu du précédent, le 28 octobre 1649, ✠ le 26 septembre 1694 et fut enterré près de l'évêque Jean-

1. Cette inscription, gravée sur marbre et posée près des autels, est aussi donnée par Lehoreau, dans son *Cérémonial*, t. II, p. 134.

2. Lettre du chanoine Lalore, en date du 6 nov. 1875. On lit dans l'*Obituaire de la cathédrale de Troyes* ce passage : « Ce jour (3 novembre) est l'anniversaire de M. René de Breslay, LXXXIIIe evesque de Troyes, décédé le 2 au soir, « 1641. Il y a recommandise *(sic)*, station et contenance à la chapelle du Sauveur. On se doit servir du parement, « chasuble, tuniques et chappe, où sont ses armes. M. M. reçoivent 20 sols chacun. Il est au nombre des bien- « faiteurs et légua 1500 livres au chapitre. Il avait donné aux hospitaulx 3000 livres et par testament leur laissa « encore 1500 livres. »

Michel [1]. — **Denis Léger**, du diocèse de Bayeux, abbé de Bellozane, au diocèse de Rouen, en 1694. — **Jean de Vaugirauld**, neveu du doyen Jacques de Vaugirauld, fut archidiacre de 1706 à 1730, nommé évêque d'Angers le 12 octobre 1730, sacré à Paris le 28 janvier 1731. Il mourut le 21 juin 1758. Voir son épitaphe et le dessin de son curieux cercueil à la page 182.

39. — **Jean-Joseph Boucault**, auparavant curé de la Trinité d'Angers, en 1731, ✠ le 26 mars 1738 et fut enterré entre la grille du chœur et l'autel de Saint-Louis, sous une tombe de marbre, avec l'inscription suivante :

CY GIST
MESSIRE IEAN IOSEPH BOUCAULT,
DOCTEVR EN THÉOLOGIE,
GRAND ARCHIDIACRE ET CHANOINE DE CETTE ÉGLISE, VICAIRE GÉNÉRAL
DE MGR L'ÉVÊQVE ET VN DES TRENTE DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE.
MORT LE 26 MARS 1738.
REQVIESCAT IN PACE.

40. — **François Pasqueraye du Rouzay**, en 1738, ✠ en mars 1750, fut enterré près du tombeau de l'évêque Jean de Rély. On lit encore avec peine sur une dalle de marbre noir cette inscription à moitié effacée :

CY GIST
MESSIRE FRANÇOIS PASQVERAY
DU ROUZAY, DOCTEUR
DE SORBONNE, GRAND ARCHIDIACRE,
CHANOINE THÉOLOGAL DE
CETTE ÉGLISE, VICAIRE GÉNÉ(RAL)
DE MONSEIGNEVR L'ÉVÊQVE,
OFFICIAL DU DIOCÈSE ET VN
DES TRENTE DE L'ACADÉMIE
DE CETTE VILLE MORT LE
... MARS 1750 AGÉ DE 62 ANS
REQVIESCAT IN PACE.

Joseph François de Montecler, en 1750, depuis doyen. (Voir page 203.) — **Henri Prosper Pocquet de Livonnière**, en 1753, ✠ le 2 mai 1766, fut inhumé dans le caveau des chanoines. — **Paul de Carpilhet**, en 1766. — **Dominique Balthasar Dalichoux**, le 21 avril 1769, était en 1790 vicaire général du diocèse.

C. Tombeaux des Trésoriers.

Baltharius, entre 880 et 905 [2]. — **Walterius**, 969 [3]. — **Gaufridus**, 1027 [4]. — **Burchardus** [5]. — **Wido**, 1030 [6]. — **Berengarius**, *archiclavis* et archidiaconus 1050 [7]. —

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673, p. 43. Die 26 septembris 1694 Dominus Garande, *archidiaconus major*, et theologa ab anno 1649, obiit ; sepultus in capella episcoporum prope tumbam Joannis Michaelis.
2. Dom Housseau, t. I, N° 107.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 624, t. I, p. 269vo.
4. *Histoire de l'Université d'Angers*, par Rangeard, t. II, p. 159.
5. *Cartulaire du Ronceray*, publié par M. Marchegay, p. 3.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 624, t. I, p. 273.
7. Ibidem, p. 217vo. *Cartulaire du Ronceray*, publié par M. Marchegay, p. 140.

Guido, 1073. — **Gaufridus**, 1074 [1] à 1093 [2], devint évêque d'Angers en 1094. Voir page 130. — **Eudo**, 1099 [3]. — **Goffridus Guidonis**, thesaurarius 1100 [4], 1103 [5], 1116 [6], 1120 et archidiaconus transligeriensis [7]. — **Tetbaudus**, 1125 [8]. — **Hildericus** 1130 [9]. — **Radulphus**, 1130 [10]. — **Chetbaldus** [11], 1130-1135. — **Audoeus**, 1140 [12]. — **Gaufridus Pota**, 1149 [13]- 1164 [14]. — **Jean** III, **de Vendôme**, fut trésorier du vivant de son frère, décédé en 1206 [15]; il vivait encore en 1214. — **Hugo**, en 1215 [16].

Mathieu de Villoiseau figure en qualité de trésorier, dans l'acte de la translation des reliques de saint René dans une nouvelle châsse en 1255 [17]. On ne sait pas exactement l'année de sa mort. Le 16 juin 1766, en refaisant le carrelage de la salle du chapitre, on trouva deux grandes pierres de rairie, sur l'une desquelles étaient écrits ces mots:

HIC IACET MATHÆVS DE VILLA AVIS QVONDAM
ECCLESIÆ ANDEGAVENSIS THESAVRARIVS CVIVS
ANIMA REQVIESCAT IN PACE.

Sous ce tombeau, furent découverts des ossements et des morceaux de bas et de souliers [18].

Guillaume Bonnet [19], trésorier jusqu'en 1290, devint évêque de Bayeux et mourut le 3 avril 1312 à Angers; il voulait y être enterré [20]. On ne sait pas en quel endroit. — **Guillelmus**, 1290 [21] et 1294 [22]. — **Petrus**, 1294 [23]. — **Stephanus Alberti**, 1300, depuis pape sous le nom d'Innocent VI [24]. — **Stephanus de Pileo** (Bonnet), en 1317. — **Foulques de**

1. *Cartulaire de Saint-Aubin*, t. I, pp. 33-35. — *Histoire de Sablé* de M. Ménage, p. 7.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 624, t. I, p. 360vo.
3. Ibidem. Ms. N° 886, t. I, p. 273.
4. *Cartulaire de Saint-Nicolas*, par Lepelletier, p. 38.
5. Dom Housseau, t. IV, pp. 1222 et 1230. — *Cartulaire de Saint-Laud*, pp. 15 et 61.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 623, pp. 332 et 338.
7. Ibidem. Ms. N° 624, t. I, p. 419.
8. Ibidem. Ms. N° 636, p. 113.
9. Dom Housseau, t. IV, N° 1534.
10. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 634, p. 151.
11. Ibidem. Ms. N° 622, p. 46, fol. 2. — *Cartulaire du Ronceray*, publié par M. Marchegay, p. 47.
12. Ibidem. Ms. N° 622, N° 49, fol. 1 et 2.
13. Son nom figure sur le tombeau d'Ulger, voir page 136.
14. *Cartulaire de Saint-Laud*, p. 51.
15. *Histoire de Sablé*, par M. Ménage, 1683, p. 47. *Jan* III du nom, comte de Vendôme, fut du vivant de son frère *Jan* II (décédé en 1206), trésorier de l'église d'Angers et prieur de l'église collégiale de Vendôme. Il vivait encore en 1214.
16. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 378, p. 64.
17. *Monographie de la Cathédrale*, t. III, p. 174.
18. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 656, t. I. Supplément, p. 79.
19. Archives de l'Oise. Série G, N° 16. Sentence d'Arbitrage prononcée par *Guillaume Bonnet*, trésorier d'Angers, à la suite d'une sédition, pendant laquelle l'Évêché de Beauvais avait été saccagé.
20. *Dictionnaire historique et biographique de Maine et Loire*, t. I, p. 414.
21. *Livre de Guillaume le Maire* (réimpression), pp. 31 et 34.
22. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 373, p. 67.
23. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 92. *Petrus*, thesaurarius, pro domo deffuncti Simplei.
24. *Gallia purpurata*, 1638, p. 77. Obiit pridie Idus Septembris anno MCCCLXII Avenione in palatio Apostolico. In Carthusianorum templo Villæ Novæ, quod condiderat, sepultus fuit cum hoc epitaphio:

HIC IACET BEATISSIMVS PAPA INNOCENTIVS SEXTVS, PRIMVS FVNDATOR
HVIVS DOMVS, QVI OBIIT MCCCLXII, DIE VERO XII MENSIS SEPTEMBRIS,
CVIVS ANIMA IN PACE QVIESCAT. AMEN.

Mathefelon en 1319, évêque d'Angers en 1323. Voir page 156. — **Jourdan de l'Isle** 1332, jusque vers 1356 ([1]). — **Jean de Caraman**, cardinal en 1350, ✠ en 1361 ([2]). — **Jean Haussepié**, en 1385 ; il écrit le 3 avril 1386 dans son testament :

« Eligo sepulturam meam in capella quam de novo ordinari construi, prout domini mei de capitulo mihi concesserunt ([3]) ».

Thomas Amatan 1391, depuis cardinal ([4]). — **P... thesaurarius**, 1400 ([5]). — **Thibault de Lucé** 1420, 1423 ([6]), depuis évêque de Mallezais. — **Jean de la Grange**, 1434, évêque d'Amiens et ensuite cardinal ([7]). — **Jean de Beaubeau** ([8]). depuis évêque d'Angers. Voir page 163. — **Thibault de Vitry**. 1442, 1444. — **Jean Balue**, du 23 mars 1463 au 14 août 1465, qui fut nommé à l'évêché d'Évreux, à celui d'Angers en 1467, puis cardinal ([9]). Voir page 164. — **Geoffroy Siron**, 1465, auparavant chantre. — **Charles Paon**, 1469. — **Jean Chaubeau**, 1473.

41, 42 43, **Guillaume Fournier**, trésorier le 21 nov. 1485, mourut en 1490 et fut enterré le 29 octobre dans la chapelle qu'il avait fait construire en 1469 ; sur le parvis de la cathédrale ([10]). Le Chapitre, voulant la faire démolir, prit, le 7 septembre 1683, une délibération « touchant le transport des ossements du dit Fournier dans la chapelle des Chevaliers, le service solennel qui se devait faire le jour du dit transport et une plaque de cuivre en mémoire dudit transport, qui se devait mettre au-dessus du lieu, où seront les dits ossements ([11]) ».

Après la démolition de l'escalier, les restes de Guillaume Fournier furent transférés pour la troisième fois dans la tombe vide (depuis la Révolution) de l'Évêque Hugues Odard, le 29 octobre 1846.

Le souvenir de ces divers changements a été conservé par l'épitaphe suivante, peinte en 1874 sur le fond de l'arcade du tombeau de Raoul de Beaumont.

GVILLELMVS FOVRNIER, CANONICVS ET
THESAVRARIVS ECCLESIÆ ANDEGAVENSIS

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 654, p. 27. Année 1356. *Jordanus de Insula*, thesaurarius, nuper defunctus.

2. *Gallia purpurata*, 1638, p. 363. *Joannes de Cormain*, 1350. Interiit peste in urbe Avenionensi, Calendis Augusti, anno 1361.

3. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 341.

4. *Histoire générale des Cardinaux*, par Aubéry, 1642, t. I. *Abrégé des Anti-cardinaux*, p. 113 *Thomas Ammanato*, cardinal du titre de Sainte-Praxède, mourut à Avignon, le 9 décembre 1396.

5. *Compte de fabrique de l'année 1400.*

6. *Gallia christiana*, t. III, p. 636. Il vivait encore en 1450.

7. *Histoire générale des Cardinaux*, par Aubéry, 1642, t. I, p. 574. Il mourut à Avignon le 24 avril 1402 et fut enterré dans l'église de Saint-Martial. Plus tard, ses cendres furent transportées dans la cathédrale d'Amiens. D'après la *Gallia purpurata*, p. 407, il serait décédé à Amiens.

Voici son épitaphe :

HIC IACET REVERENDISSIMVS IN CHRISTO PATER D. D. JOHANNES DE GRANGIA, ABBAS FISCANENSIS, DEINDE EPISCOPVS AMBIANENSIS, POSTREMO VERO SANCTÆ ROMANÆ ECCLESIÆ CARDINALIS TVSCVLANVS, QVI OBIIT ANNO D. MCCCCII, DIE VIGESIMA QVARTA MENSIS APRILIS. ORATE DEVM PRO EO VT REQVIESCAT IN PACE IN PARADISO.

8. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673. Note d'Audouys, p. 50 v°

9. *Éloge historique des Cardinaux*, avec portraits, par le P. Henry Alby, 1644, p. 147. Portrait de *Jean Balue*, créé en 1464, mort en 1491.

10. *Revue d'Anjou*, 1857, t. II, p. 74.

11. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. 88. Conclusion du 7 septembre 1683.

DIE VICESIMA NONA MENSIS OCT. ANNO
MCCCCLXXXX MORTVVS, PRIMO IN CAPELLA
QVAM ANTE PORTICVM ISTIVS ECCLESIÆ
EREXERAT, DEIN ANNO MDCLXXXIII,
CAPELLA EVERSA, SVB SCALA
BIBLIOTHECÆ SEPVLTVS, TANDEM
ANNO MDCCCXLVI IN SEPVLCHRVM
RADVLPHI DE BELLOMONTE
ORATE DEVM PRO EO.

Cette inscription contient une erreur : c'est dans le tombeau de Hugues Odard et non dans celui de Raoul de Beaumont, que furent déposés les restes de Guillaume Fournier, en 1846. Ces deux tombes se touchent, il est vrai.

L'éloge suivant du calendrier de saint Maurice [1] est trop intéressant, pour que j'omette de le reproduire ici :

Vir clarissimius Guillelmus Fournier, utriusque juris doctor, decanus Camasensis, Canonicus et *Thesaurarius* Andegavensis, magna pluribus vicibus, huic Ecclesiæ dona concessit.

Cùm, dum adhuc sola præbenda potiretur, ducenta auri scuta cum vini sex doliis ad constructionem Parvisii donavit, in quo juxta pedem crucis suam elegit sepulturam et pro precibus ad ejus tumbam recitandis, 20 solidos annui redditus.

Tum factus penitentiarius, duas missas fundavit, unam ad altare sancti Sebastiani, omnis prima die jovis cujusque mensis, alteram ad Sere edi (altare) secunda die martis cujuslibet mensis ornamentaque dedit de panno serico viridi et figurati.

Demum præbendam assecutus, tamdiu eam tenuit, ut post annum quinquagesimum jubilæum splendidum fecerit, cui tunc supervixit et officialis dignitatem assecutus, multis episcopis inserviit.

Tandem *Thesaurarius* factus, anniversario suo faciendo quingenta auri scuta ad coronam largitus est in subsidium animæ patris sui 17 augusti mortui. (Qui pater, cum in humanis ageret, amplissimus fuit dignitatis et Andegavensem et Cenomanensem judicaturam rexit et Cameræ Compotorum Regis primam præsidentiam ac in ejusdem principis magno consilio obtinuit consulatum. Deindé Turonis defunctus, apud Ecclesiam Eremitarum Sancti Augustini sepultus est).

Tum anno 1408, die 24 septembris, cum ex infirmitate gravi sanatus (fuisset), dedit Ecclesiæ pelves duas seu bassinos, ponderis 14 marcarum, sex unciarum cum quinque grossis argenti. Item, duos potos seu stamallos ex argento, ponderis 12 marcarum cum 2 grossis et candelabrum hastilibus sex munitum undique ex argento per totum, ponderis 35 marcarum, exquisito labore confectum eidem ecclesiæ dedit, quod ante sacraria Eucharistiæ sive sancta sanctorum sanctique pignus Maurilii colendissimum, inter chorum et majus altare suspensum, teneri voluit. — Item vasa duo dedit in modum navis ex argento, ponderis 3 marcharum ½, ut in eis thus offeratur per choristas [2].

1. Bibliothèque du M[is] de Villoutreys. M. de *Dubuisson-Aubenay*. Ex Calendario Sancti Mauritii Andegavensis, p. 116.
2. Voir t. III de la *Monographie*, pp. 214, 215, 216 et 229.

44. **Jean de la Barre**, 1490, « donne à l'église d'Angers la propriété de sa chapelle à dire messe, c'est assavoir son calixe doré, son chandelier d'argent et choppines et sa chasuble de damas cramoisy » par son testament du 14 mars 1502 (1). Il mourut le 10 juillet 1503. Il fut enterré dans le transept nord de la cathédrale. Voici son épitaphe, placée près de celle d'Yves de Tessé, à côté de l'autel de saint Nicolas (2) :

SESSILVS HIC DE BARRA JACEO QVI TEMPLI
HVIVS CLAVES CALAMVMQVE REGALEM GESTARE
SOLEBAM, NVNC TACEO. SISTE PRO ME, VIATOR, ET
ORA MEVMQVE TVVMQVE MEDITARE FINEM. MCCCCCIII
DECIMA IVLII.

Louis Pucelle, 1503, fut sans doute le donateur de la cloche du même nom, voyez page 91. Il devint évêque de Meaux.

Jean Meucret, 1511.

Louis du Bellay, archidiacre et chanoine de Paris, fut reçu le 8 octobre 1511 par résignation du précédent, qui posséda la trésorerie un mois seulement, ✠ en 1541.

René Bourgault, abbé de Saint-Melaine, 1541, ✠ en 1547 (3).

Nicolas Bouvery, abbé de Toussaint, 1547, ✠ le 25 mars 1598, fut enterré dans l'église Toussaint d'Angers. Son parent, Louis Bitault, lui fit élever un tombeau magnifique, dont on voit encore quelques vestiges (4).

---

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 343.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871.
3. Ibidem. — Ms. N° 628, t. II, p. 383; M. N° 871, p. 160 et suivantes.
4. Ibidem, Ms. N° 628, t. II, p. 91.

Répertoire archéologique de l'Anjou, 1860, p. 269. Chaque année le vendredi de la semaine de la Passion, le clergé de la cathédrale se rendait processionnellement à Toussaint, où l'on chantait le *Libera* devant la tombe de *Nicolas Bouvery*.

Le tombeau consiste en un soubassement en forme d'autel, surmonté de deux colonnes, entre lesquelles est établie une arcade cintrée, abritant la statue couchée de l'abbé et surmontée d'une corniche. La clef de l'arc porte la date de 1598.

Bruneau de Tartifume a dans son manuscrit (N° 871, t. I, p. 160 et suivantes) relevé toutes les inscriptions gravées sur les différentes parties du monument.

Le soubassement était orné d'un grand écusson armorié du défunt, accompagné de deux anges.

On lisait à droite des armoiries :

QVI · STAS · SEDESVE · VEL · GENV · FLEXO · LEGIS · HOC
TRISTE · SAXVM · SISTE · PAVLVLVM · PRECOR · QVI · SIM · VIDE,
TALIS · FVTVRVS · ES · BREVI · QVALEM · SEPVLCHRO · CERNIS.
HOC · MOESTO · TEGI.

A gauche :

BEATVS · AN · MISER · TV · SIS · MINVS . ROGO · TECVM.
PVTA · NEC · SORTIS · IMMEMOR · TVÆ · FATVM · LACESSAS.
MORTISVE · AMARÆ · VICES · QVAS · ME · SENTIS.
ET · FORSAN · GENVS. PAX · TIBI.

Au-dessus du blason, sur une moulure, se lit ce titre :

MANES · DEFVNCTI · AD · PIVM · VIATOREM.

Au fond de l'arcade, près de la statue :

QVI PROPERAS, COMPESCE GRADVM, MEMOR ET BREVIS ÆVI,
QVO FRVERIS VELVT IN SPECVLO, SIC MARMORE IN ISTO
CERNE VICES QVAS FERVNT, MODO VIVVS AGEBAM,
QVÆ PRÆSTAS CASSVSQVE FERES, QVÆ PVLVERE PRESSVM
FERRE VIDES, NICOLAVS ERAM BOVERIVS ALTI
SANGVINIS, ANDINVS PATRIA, CVI MVLTA BENIGNI

Louis Bitault, 1582 (1). — **René Ogier,** 1619. — **René Lanier,** 1622 (2), ✠ le 30 novembre 1687, âgé de 85 ans et fut enterré à Saint-Michel du Tertre, dans l'enfeu de ses ancêtres. — **Jean Jacques Lanier,** neveu du précédent, 16....

DONA DEI SVBLIMIS ATQVE PIÆ CERTISSIMA REGVLA VITÆ
PLVRA MANENS TIBI FAMA CANET, TV FORTIS ACERBÆ
VSQVE MEMOR BONA VERBA REFER. SEMPERQVE VALETO.

Au-dessus sur une moulure, seconde invitation au passant, à continuer la lecture des inscriptions :

MANES DEFVNCTI AD PIVM VIATOREM.

Dans le fond de l'arcade et dans sa partie supérieure sur une lame de marbre noir, était écrit en grosses lettres d'or ce qui suit :

QVIETIQVE ÆTERNÆ NICOL. BOVVERY, PRIMVM CŒNOBII
S. CYPRIANI PICTONVM, MOX SANCT. OMNIVM ANDIVM
ABBATIS COMMENDATARII MAGNO CANCELLARIO GALLIÆ
GVILLELMO POYET EX SORORE NEPOTIS GABRIELI
BOVVERY ANDIVM EPISC. ET RENATO BOVVERY
CONSIL. REGIO ET LIBELLOR. SVPLIC. MAGISTRO FRATRIS,
CVIVS EX SORORIBVS MARGA BOVVERY. STEPHA. JOVSSELIN
TVRONVM VICE BAIVLO, ET RENATA BOVVERY
RENA DE PELVE DNO DE IOVY. SANCT. MICHÆLIS
EQVITI REGIO NVPSIT, QVI ANNO ÆTATIS 78 RECESSIT
8 K. APRIL. ANO DEI NATI M. D. XC. VII.

LVDOVICVS BITAVD DOMINVS DE HAVTEBERGE IN
SVPREMO BRITAN. SENA. REGIS CONSILIARIVS, & IN
ANDEGA. ECCLE. THESAVRARIVS, ILLIVS PER SOROREM
EIVSDEM IOVSSELIN VXOREM PRONEPOS, MŒRENS HOC
MONVMENVTM CVRAVIT.
PARÆNESIS AD VIATOREM CHRISTIANVM.
FLOS ORITVR TERRA, FLOS DECIDIT. INDE RESVRGET
HOSPES AVE : & SI VIS VIVERE, DISCE MORI.
SPIRITVS INTVS ERAT NOBIS, QVI MOLE SOLVTVS
CORPORIS, HIC CINERES LIQVIT, & ASTRA PETIT
ILLA DIES OLIM VENIET QVA IVDICE CHRISTO
ÆTERNA CORPVS VIVERE LVCE DABIT.
PAX TIBI
REQVIESCAT IN PACE.
SISTE ET DORMITVRVS DE DORMIENTIBVS
COGITA.
HOC IACET EXACTIS ANOSVM MORTE SEPVLCHRO
QVI INDENIS LVSTRIS SOLSTITIISQVE TRIBVS
BOVVERII CORPVS SED MENS NON SVBDITA MORTI
IVBILAT IN CŒLIS, PERFRVITVRQVE DEO.
ABBAS ANTIQVVS, MAGNVS VIRTVTE SACERDOS
STRENVVS EXCVLTOR QVI PIETATIS ERAT.
DVM VIXIT, MORIENS QVE DEDIT. TERRA SEPVLTVS
DAT, SESE HOC SOLVM QVOD DET HABERE RATVS.
LVGET EVM PAVPER RAPTVM. DEFLENTQVE RELICTI
HVNC MONACHI, TOTA ECCLESIA LVGET EVM
HIS SOCIIS LACRIMAS MŒSTI DANT ATQVE PARENTES,
QVOS IVVAT, ET FLENTES TALEM HABVISSE VIRVM.
SIS PAVPER VITÆ MEMOR, ÆTERNASQVE IACENTIS
REDDE PRECES, MERITIS DIVES EVM SEQVERE.
PAX TIBI.

On lisait autour de l'archivolte :

NE REMINISCARIS DOMINE DELICTA NOSTRA
NEQVE VINDICTAM SVMAS DE PECCATIS NOSTRIS. Tob. 3.

Enfin, sur la frise du couronnement du tombeau, était gravé ce qui suit :

BOVVERY · RESOLVTA · IACENT · HOC · OSSA · SEPVLCHRO.
MENS · ADIIT · CŒLOS · FAMA · PER · IMA · VOLAT.

1. *Dictionnaire historique et biographique de Maine-sur-Loire*, t. I, p. 353.
Il avait fait élever dans l'église des Augustins d'Angers un monument à son père, surmonté d'un buste en marbre blanc, et dans l'église de Toussaint un tombeau magnifique à l'abbé Nicolas Bouvery, son parent.
2. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 307. Année 1633. — Série G, N° 308. Année 1655.

Dreux Lanier, frère du précédent, 1670. — **Claude Avril** 1687, depuis doyen de l'église de Nantes. — **René Lanier**, pour la seconde fois, âgé de 80 ans, 1687. — **Charles-Philibert de Pas de Feuquières**, vers le 13 décembre 1678. — **Denis Léger**, depuis longtemps grand archidiacre, qui permuta son prieuré de St-Barthélemy de Beaulieu avec le précédent (1). — **Regnault de Gouvello** 1701-1734 (2), 1744 (3). — **Joseph de Saint-André, de Marnay de Vercel**, 1748, depuis évêque de Conserans. — **Jacques de Cresles de Kerbernard**, 1752.

D. Tombeaux des Chantres.

Berno, cantor, 927 (4). — **Stabilius**, præcentor, 969-970 (5). — **Girard**, fonde vers 1030 l'abbaye de Toussaint, à Angers, et fut enterré dans l'église de ce nom (6). Sa tombe fut découverte en 1845 par M. Godard. Elle renfermait avec ses ossements un bâton de 1 m. 90, surmonté d'une croix pattée en étain, de 0m,14 de large, des chaussures et divers objets recueillis au musée Saint-Jean. A droite du cercueil se trouvait un calice d'étain et à gauche une lampe de verre (7).

Gaufridus, 1027 (8). — **Girard**, 1030, 1049 (9). — **Gaufridus**, 1076, 1085 (10). — **Guido**, 1094 (11). — **Hubertus**, 1096, 1100 (12). — **Stephanus**, 1108, 1109 (13). — **Albericus**, 1113, 1120 et 1125 (14). — **Guidoneus**, cantor, 1130 (15) — **Grafio**, 1131, 1134 et 1140 (16). **Hugo de Semblanciaco**, 1161, 1177 (17). — **G**... cantor, 1190-1197.

---

1. Bibliothèque d'Angers, M. N° 628, t. II, p. 97vo.
2. Archives de Maine et Loire. *Répertoire général des titres du Chapitre*, fait en 1734. *Regnault de Gouvello*, trésorier.
3. Ibidem. Série G, N° 378, p. 76.
4. *Cartulaire de Saint-Aubin*, I, 203 à 204.
5. *Notice sur la ville d'Angers*, par Thorode, réimpression, p. 111. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 624, t. I, p. 269vo.
6. *Notice sur la ville d'Angers*, par Thorode, réimpression p. 242. Note de l'abbé Longin.
7. *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1860, p. 249.
8. *Histoire de l'Université d'Angers*, par Rangeard, t. II, p. 159.
9. Bibliothèque d'Angers, t. I, pp. 217vo et 273.
10. *Cartulaire de Saint-Aubin*, I, p. 33 à 35.

Hildeberti et Marbodi opera, col. 1619. A la suite de l'épitaphe de Geoffroy de Tours, ✠ en 1093, se trouve celle du chantre d'Angers, composée par Marbode.

CANTOR GAVFRIDVS, CANTORVM NOBILE SIDVS,
DIVES AGRIS, DOMIBVS, SERVITIIS, OPIBVS,
PRVDENS, FAMOSVS, PROBVS, IMPIGER, INGENIOSVS,
TRANSIVIT VT FVMVS, HVC IN HVMO FIT HVMVS ;
ACTIO CAVSARVM, CIVILIS DICTIO IVRIS,
IN QVIBVS INGENIVM FIXERAT ET STVDIVM.

11. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 624, t. I, p. 360vo.
12. Ibidem, Ms. N° 622, pièces 11 et 17. — Ms. N° 624, t. I, p. 363.
13. *Cartulaire noir*, fol. 56vo. — Dom Housseau, t. IV, 1222 et 1230. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 623, p. 334. — *Cartulaire du Ronceray*, publié par M. Marchegay, p. 121.
14. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 623, p. 339. — Ms. N° 624, t. I, p. 419. — Ms. N° 636, p. 113. — *Cartulaire du Ronceray*, publié par M. Marchegay, p. 53, et 146.
15. Cartulaire de la Roë. Charte XXV.
16. Dom Housseau, t. IV, N° 1534. — Bibliographie d'Angers, Ms. N° 622, N° 66, pièce 1. — Ms. N° 636, p. 153.
17. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 449, p. 4.

Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673, n° 22, fol. 4 bis. — Ms. 653. Obituaire, p. 132. *Hugo de sancto Blanceio*, præcantor...

Guillaume le Baacle, ✠ le 15 des calendes de Novembre 1256 ([1]). — **Michel de Saint-Albin**, ✠ le 4 des nones de Septembre 1258 ([2]).

Jean, 1290 ([3]) et 1315 ([4]). — **Jean l'Agneau** (Agni), 1314 ([5]). — **G. Boni**, en 1319. — **Pierre de Craon**, 1331. — **Geoffroy de Mathefelon**, 1341. — **Guillaume le Juge**, 1342, cardinal, ✠ en 1374 ([6]). — **André Raoul**, 1349 ([7]). — **Jean de Rochechouard**, en 1355, cardinal ([8]). — **Geoffroi Beauciel**, 1364. — **Geoffroi le Bouteillier**, 1366 ([9]), 1375, ✠ en 1390 et enterré devant l'autel saint Jean. — **Jean Flandrini**, en 1390, cardinal ([10]). — **Olivier**, 1399-1400 ([11]). — **André Potier**, 1419 ([12]). — **Guillaume Fillastre**, 1400, cardinal, ✠ en 1428 ([13]). — **Jacques Levêque**, en 1441 ([14]). — **Guillaume de saint Just**, en 1446 demande

Gallia Christiana, t. II, p. 135. Gauffridus la Mouche, 1177... Eo sedente, *Hugo de Semblenceyo*, *Cantor* Andegavensis, fenestras navis Mauricianæ vitris adornavit.

Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 569, du Calendrier de l'Église d'Angers :

Quinto idus Martii, anno... obiit Hugo de Sanblanciaco, qui moriens legavit singulis canonicis hujus dictæ ecclesiæ quadragintos solidos et illi qui habebat prebendam de communi et singulis cappellanis altaris viginti solidos, singulis vere clericis de stallo et de secunda forma decem solidos et clericis quinque. Dedit etiam dictæ ecclesiæ *textum*, cujus alter alterum sex marcharum auri est, cum lapidibus preciosis, alter argenteus, et calicem aureum... (Voir la *Monographie*, t. III, pp. 205 et 218).

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 636, p. 214. De Guillelmo le Baacle, cantore.

Decimo quinto Calendas Novembris, die Mercurii in festo beati Lucæ Evangelistæ, anno ab incarnatione domini millesimo ducentesimo quinquagesimo sexto, obiit piæ recordationis Guillelmus le Baacle, Cantor Ecclesiæ Andegavensis.

Hic, inter cætera quæ huic Ecclesiæ contulit bona, quod diu devotis visceribus a Spiritu sancto conceperat parere cupiens thecam argenteam miræ pulchritudinis auro et gemmis ornatam de proprio construxit, in qua repositum est cum magno honore, tempore ipsius, translatum requiescit sanctissimum beati Renati corpus in ecclesia Andegavensi et in eodem loco veneratur a populo ac ibi multa beneficia, meritis ipsius largiente domino, reputantur. (*Monographie*, t. III, p. 174). Instituit præterea quamdam capellaniam in eadem ecclesia, cujus collationem ad Cantorem ipsius ecclesiæ voluit pertinere.

2. *Extrait de Baluze. Calendrier de l'église d Angers.*

IIII. Non. Sept. anno MCCLVIII, obiit memorandæ memoriæ *Michael de sancto Albino* hujus ecclesiæ cantor venerabilis, vitæ semper laudabilis et honestæ, vir discretus et prudens, ingenio pollens, facundiâ clarus, consilio providus, utriusque juris peritus, omni morum honestate preditus, omnibusque bonis moribus adornatus, cujus laudes nec stylus scribere nec lingua sufficit enarrare, qui, meritis suis exigentibus, illustris regis Francorum Ludovici consiliarius et secretarius est effectus.

3. *Livre de Guillaume le Maire* (réimpression), année 1290, p. 31 et année 1309, p. 285.

4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 51. Anni 1295. *Johannes*, cantor.

Histoire de Sablé, par M. Ménage, 1683, p. 382. Année 1313. *Johannes*, cantor.

5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 39. Année 1314. Cantore, *Johanne Agni*.

6. *Gallia Purpurata*, 1635, p. 347. Guillelmus le Juge, 1342. Vita privatur Avenione quarto Calendas Maii, anno 1374.

7. *Documents inédits sur l'histoire de France*, 1899. Journaux du trésor de Philippe VI de Valois, N° 1801. Année 1349. Johannes Chauvelli, pro simili, magistro *Andreæ Radulphi*, cantori Andegavensi, pro XXXVI pipis vini...

8. *Recueil des Cardinaux douteux*, par Aubery, p. 118.

9. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 654, p. 176.

Compte de Fabrique de 1366 à 1367. *Gaufridus*, cantor.

10. *Gallia Purpurata*, 1635, p. 493. *Johannes Flandrin*, 1390.

11. *Compte de Fabrique*, 1399-1400. *Olivier*, chantre.

12. *Compte de Fabrique*, 1419. ANDREAS FIGULI, cantor.

13. *Gallia Purpurata*, 1635, p. 465. Romæ octogenarius animam exhalavit octava Idus Novembris, anno 1428 sepultus apud sancti Chrysogoni (ecclesiam) cum epitaphio sequenti :

SEPVLCHRVM GVILLELMI, TITVLI SANCTI MARCI, PRESBYTERI CARDINALIS, CŒNOMANENSIS DIŒCESIS, MINISTRI ECCLESIÆ SANCTI CHRYSOGONI, OLIM DECANI RHEMENSIS. I. V. DOCTORIS.

HABEAT DEVS, QVAM CREAVIT, ANIMAM, HABET NATVRA QVOD SVVM EST, EXPECTANS RESVRRECTIONEM ET VTRIVSQVE VITAM ÆTERNAM ; OPORTET ENIM CORRVPTIBILE HOC INDVERE (IN)CORRVPTIONEM, ET MORTALE HOC INDVERE (IM)MORTALITATEM.

OBIIT ANNO DOMINI 1428 MENSE NOVEMBRIS, DIE VERO SEXTA, ÆTATIS SVÆ OCTOGESIMO.

14. *Compte de Fabrique*, 1429. *Jacobus episcopi*, cantor. — *Seconde partie de l'histoire de Sablé*, par Gilles Ménage, p. 82. En 1443 *Jacobus Levêque* était chantre.



dans son testament du 24 février 1456 à être inhumé « *ante altare sancti Martialis* » (1). — **Geoffroi Siroy**, 1459, depuis trésorier. — **Olivier le Prince**, en 1465, élit sa sépulture, dans son testament du 19 sept. 1485 « *ante altare beatæ Mariæ Virginis in introitu chori* » (2). — **Jean le Prince**, neveu du précédent. 14.... — **Jean Bellanger**, en 1488, ensuite grand arc hidiacre. — **Marc Travers**, en 1489.

45. **Jean Hector**, 1492, ✠ le 15 septembre 1521, fut enterré dans la chapelle des Évêques, devant l'autel du milieu, sous une tombe de cuivre rase, sur laquelle on lisait :

HIC DORMIT CVM FRATRIBVS DOMINVS IOANNES HECTOR
HVIVS MAVRICIANÆ ÆDIS CANTOR ET CANONICVS, NECNON S^ti
IOANNIS BAPTISTÆ DECANVS QVI DIEM CLAVSIT EXTREMVM
XV^a SEPTEMBRIS 1521. CVIVS ANIMÆ SIT DEVS PROPITVS.
AMEN.

Près du même autel, était attachée au mur l'épitaphe suivante. C'était une lame de cuivre « en laquelle est gravée une salutation angélique, derrière laquelle il y a un prêtre enchappé ».

SVB HAC MOLLE CVPREA QVAM E REGIONE CERNIS
QVIESCIT VIR PIÆ MEMORIÆ DNS IOANNES HECTOR
HVIVS SACRÆ ÆDIS CANTOR ET CANONICVS QVI OB DIVINI
CVLTVS INCREMENTVM HVIC PREFATÆ CATHEDRALI ECCLESIÆ
MILLE LIBRAS PRIMVM, ET SVBINDE QVINGENTAS
SVPRA ALIAS MILLE EROGAVIT. TANDEM PLENVS VIRTVTE
MORIBVSQVE SENEX OBDORMIVIT IN DNO, ANNO VERBI
INCARNATI MILLESIMO CCCCC VICESIMO PRIMO. LVCE
SEPTEMBRIS VICESIMA PRIMA. PRO SVDORE LABORVM
MERCEDEM SVSCIPIAT IN ÆVVM · AMEN .

Hardouin Fresneau, 1521. — **Pierre Ernault**, 1524, auparavant archidiacre d'Outre-Loire. — **Jean Bohic**, 1546. — **Aubin Noguette**, 1563.

46. **Pierre de Breslay**, frère de René, évêque de Troyes, en 1577. Il mourut de la peste, le 16 sept. 1583, pendant le concile de Tours, qui se tenait à Angers, dans la chapelle sainte Anne de la cathédrale. Cette circonstance lui valut les prières de l'archevêque de Tours et des évêques assistants au concile, qui se réunirent dans la salle du Chapitre pour réciter le *Subvenite* à son intention. Il fut enterré devant l'autel de saint Nicolas, au retable duquel son portrait fut placé en 1635, comme le fut celui de son frère, René de Breslay, à l'autel voisin de l'Évêché.

Le Musée diocésain possède une plaque ovale, en marbre noir, rachetée il y a quelques années chez un revendeur et sur laquelle fut gravée son épitaphe en lettres d'or :

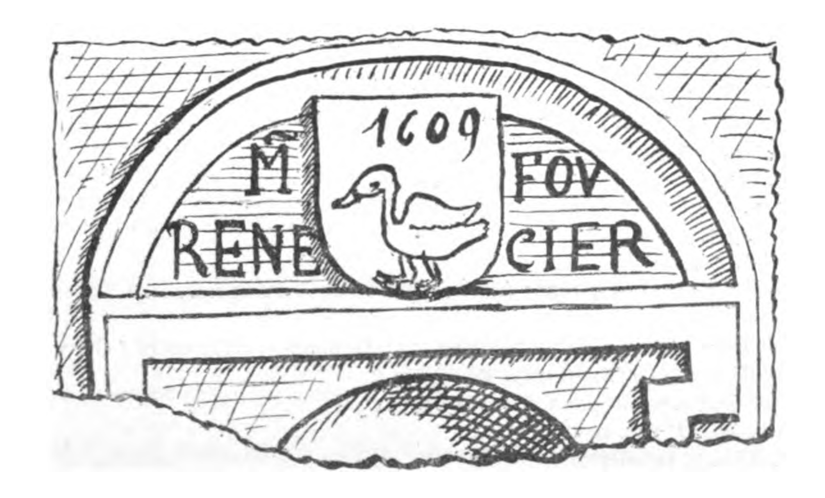
HIC IACET PETRVS DE BRESLAY PRÆ-
CENTOR ET CANONICVS HVIVSCE ANDEGA-
VENSIS BASILICÆ, D. PETRI DE CAMILIACO MONA-
STERII CŒNOBIARCHA, LITERARVM NECNON RERV̄

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 343.
Voir précédemment, p. 22.
2. Archives de Maine et Loire. Série G. N° 343.
Voir précédemment, p. 24.

GERENDARVM PERITIA CLARISSIMVS, CONSILII
TVRONICI ACTVARIVS ELECTVS, QVIQVE GRAS-
SANTE PESTE, EXTINCTVS EST, IDQVE AGENS OCTA-
VVM & VIGESIMVM ÆTATIS ANNVM, PER SEX
IPSE QVIDEM NOTVS PER FRATREM VERO SVVM
ILLVSTRISSIMVM D. RENATVM DE BRESLAY TRECEN
ANTISTITEM NOTIOR ERIT, QVIQVIDEM PROPRIE DE
FATO SOLLICITVS FRATREM CARISSIMVM INPARTEM
OFFICIORVM SVORVM ALIVNDE CVRAVIT EVOCARI, VT
QVI TANTVM TEMPVS PER MORTEM DISIVNCTI FVE-
RANT, ITERVM PER MORTEM COPVLENTVR. PIETATĒ
LAVDA, VIATOR, ET FRATREM FRATRIS MEMOREM IPSE
PARIBVS OBNOXIVS FATIS DEO COMMENDA
ET HVMANITATEM MEDITARE AC VALE.
REQVIESCAT IN PACE.

L'épitaphe est entourée d'un chapelet, composé de dix dizaines, dont la croix, placée à la partie supérieure, repose sur un cadavre étendu à terre et figurant le défunt; au bas se voit une tête de mort.

René de Breslay, frère du précédent, 1583, fut nommé grand archidiacre le 15 mars 1599, puis évêque de Troyes en 1604. — **Martin Davy**, 1583. — **René Foussier**, 1607, depuis doyen. Le Musée diocésain d'Angers a recueilli en 1871, lors de la démolition des petits autels du haut de la nef, un morceau de marbre rouge de 0m60 de large et d'environ 0m30 de haut, qui devait faire partie de son monument, appliqué sans doute en quelqu'endroit de la cathédrale. Sur l'écusson ont été gravés la date de la mort, 1609, et le nom à côté. En-dessous, devait se trouver le buste, aujourd'hui détruit.



Jacques Joret, 1609. — **Pierre Suette**, 1629, ✠ vers 1671. — **Pierre Suette**, neveu du précédent, 1671. — **Nicolas Martineau de la Fosse**, 1672, ✠ subitement le 8 janvier 1722. — **Joseph Frain de la Grillière**, 1722, ensuite doyen. — **Jean Jacques Courault du Pressiat**, 1741. — **Pierre Ambroise Goustille**, 1749. — **Germain François Guillaume Poulain de la Guerche**, 1780.

E. TOMBEAUX DES ARCHIDIACRES D'OUTRE-LOIRE.

Dans un grand nombre de chartes et autres documents des XI[e] et XII[e] siècles, les archidiacres sont nommés sans désignation spéciale, aussi on trouvera ici beaucoup de lacunes.

« Le premier, qui ait pris la qualité d'Archidiacre d'Outre-Loire, dit Thorode (1), est « *Guillaume*, signataire de la donation, faite au chapitre par Raoul, vicomte, le 14 juillet 1095. » C'est une erreur.

M. Port se trompe aussi, quand il écrit (2) : « Geoffroy de Mayenne accrut de deux « prébendes le chapitre de sa cathédrale. *C'est à cette date qu'on place la constitution des* « *deux archidiaconés d'Outre-Maine et d'Outre-Loire*, collègues nouveaux du grand archidiacre. »

En effet, je trouve dans le *Cartulaire de Saint-Aubin* (3), le nom d'**Otberti**, *archidiaconi transligeriensis*, dès l'année 929.

Willelmus 1095 (4), 1096 (5), 1099 (6), 1109 (7). — **Goffridus**, thesaurarius et archidiaconus tranligeriensis 1113 (8). — **Guillelmus**, decanus et archidiaconus transligeriensis, 1113 (9), 1116 (10).

Benoit, 1221 (11), 1227 (12), 1240. — **Guillaume**, 1243 (13). — **Michel**, 1255. — **Laurent**, 1275 (14). — **Geoffroy de la Haye**, 1290 (15), 1295 (16), depuis archevêque de Tours ✠ en 1323 (17).

Guimar (**Guidomarus**), 1300. — **Pierre Bili**, 1312. — **Raymond-Bernard de Durfort**, 1314 (18). — **Foulques**, 1319. — **Jordan de Colonne**, 1322 (19). — **Guimar**, 1340 (20), 1349 (21), 1352 (22), 1355 (23), — **Guido**, 1355 (24), 1362.

1. *Notice de la ville d'Angers*, par Thorode, Réimpression avec notes de l'abbé Longin, p. 112.
2. *Dictionnaire historique et biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port. T. II, p. 631.
3. Tome I, pp. 203 et 204.
4. *Notice de la ville d'Angers*, p. 112.
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 622, pièce 11.
6. Ibidem. Ms. N° 624, t. I, p. 363.
7. Ibidem. Ms. N° 623, p. 334.
8. Ibidem. Ms. N° 623, p. 338.
9. Ibidem. Ms. N° 623, p. 339.
10. Dom Housseau, t. XVI, fol. 141[vo].
11. *Cartulaire de la Haie des Bons Hommes* près Angers, Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 768, p. 147.
12. Ibidem, p. 1110.
13. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 337, année 1243, Guillaume, archidiacre d'Outre Loire et official.
14. *Cartulaire d'Azé*, publié par M. du Brossay, p. 99.
15. *Livre de Guillaume le Maire*, publié par Célestin Port, p. 31.
16. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 51.
17. *Gallia Christiana*, t. XIV, p. 116 et 117.
.. Ex *archidiacono transligeriano*, Turonensis elevatus antistes anno 1312 desinente... Obiit die 6 aprilis 1323.
18. *Livre de Guillaume le Maire*, publié par Célestin Port, p. 314.
19. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 859, t. II, p. 5.
20. Ibidem, Ms. N° 653, p. 10.
21. Ibidem, p. 338.
22. Archives de Maine et Loire, Série G, N° 341, du 4 sept. 1352. *Guidomarus*, Archidiaconus Transligeriensis.
23. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 654, pp. 4 et 5.
24. Ibidem, pp. 2 et 8.

47. — **Thibauld des Vallettes** 1370 (1), ✠ le 5 mars 1373 et fut enterré devant l'autel de saint Thibauld dans la chapelle des Chevaliers. Une lame de cuivre, décorée à sa partie supérieure de l'image du Christ entre la sainte Vierge et saint Jean, et de la représentation du défunt, accompagné de son patron, placée sur le mur de la 6e arcade du transept sud en partant du chœur, portait l'inscription suivante (2) :

CY DEVANT L'AVTEL S. THIBAVLD GIST ET REPOSE LE CORPS
MORT DE NOBLE ET DISCRETTE PERSONNE MAISTRE THIBAVLD DE
VALLETTES PBRE LICENTIÉ ÈS DROITS, NATIF DE LA PAROISSE
DE BOCÉ PRÈS BAVGÉ EN ANJOV EN SON VIVANT CHANOINE
PRÉBENDÉ ET ARCHIDIACRE D'OVLTRE LOYRE EN L'ÉGLISE
D'ANGIERS A LAQVELLE IL DONNA PAR SON TESTAMENT
SOIXANTE FRANCS D'OR POVR SON ANNIVERSAIRE, AVSSI
LORS ESTOIT ONCLE GRANT MATERNEL DE CEVX DV NOM
ET MAISON DE MANDON EN LA DITE PAROISSE, ET DÉCÉDA
EN SA MAISON DE L'ARCHIDIACONÉ EN LA CITÉ LE CINQVIESME
JOUR DE MARS L'AN MIL TROYS CENS SOIXANTE TREZE
EJVS ANIMA REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

Cette inscription, aux armes de Vallettes et de Mandon paraît avoir été placée au XVIe siècle, probablement par les soins du chanoine *Jacques de Mandon*, mort en 1555 (3).

Vincent de Nantiac. — **Guillaume Mathieu**, 1375 (4), 1378 (5). — **Jean Papin**, 1398. — **Hervé Nicolas**, 1410 (6), 1419, 1423 (7), devint archidiacre de Saint-Pol de Léon en 1428. ✠ le 9 septembre 1432 et fut enterré dans la galerie « *in galeria seu porticu* ». — **Jean d'Auberge**, 1433 (8), après la mort d'Hervé Nicolas. — **Guillaume d'Estouteville**, 1435 (9), devint archevêque de Rouen, puis cardinal en 1439, ✠ à Rome en 1483 (10). — **Prégent Milet** ou **Chevalier**, 1445 (11). — **Jean de la Jumellière**, 1451 (12). ✠ à Paris en 1464. — **Guy de Beauveau** 1464 (13), fut enterré le 21 mai 1464 dans la chapelle des Évêques (transept nord de la cathédrale). — **Guy Thomas** et **Geoffroy Cathelinais**, reçus tous les deux, le

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 341, du 27 août 1362. *Guido*, Archidiaconus Transligeriensis.
2. Musée de l'Évêché, Livre des Chapelles, p. 153.
3. *Monographie de la cathédrale d'Angers*, par M. Denais, p. 235.
4. *Compte de Fabrique* de 1378-1379. Guillaume Mathieu, reçu archidiacre d'Outre-Loire après la mort de *Vincent de Nantiac.*

Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 654, p. 176. Il avait été reçu chanoine en 1371.

5. *Compte de Fabrique* de 1378-1379.
6. *Revue d'Angers*, 1877, p. 28.
7. *Compte de Fabrique* de 1419 et 1423. — Archives de Maine et Loire, Série G. N° 342. Année 1433.
8. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 129.
9. Ibidem, p. 129vo.
10. *Gallia purpurata*, 1638, p.485. Romæ terram reliquit, cœlum petiturus, octogenario major, decimo sexto Calendas februarii anno 1483, tumulatus in sancti Augustini Ecclesia a se fabricata. Cum funus efferetur, lis exorta et contentio inter canonicos S. Mariæ Majoris et patres Augustinianos quorum essent annuli, quibus digiti radiabant et vestes aureæ quibus tectum corpus insigniter emicabat, ità ut annulis et aliis detractis, parum abfuerit, quin nudus Cardinalis ignominiose relinqueretur.

Voir aussi l'*Histoire des Archevêques de Rouen*, de dom Pommeraye 1667, p. 52.

11. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673, p. 32.
12. Ibidem. N° 628, t. II, p. 132.
13. Ibidem, p. 132.

28 mai 1464 dans l'archidiaconé d'Outre-Loire [1], vacant par la mort de **Guy de Beaubeau.** — **Pierre Guyllier**, reçu le 15 juin 1464 dans l'archidiaconé [2]. — **René Chabot**, reçu le 26 septembre 1464 [3]. — **Guillaume Fournier**, nommé le 2 sept. 1467, par le chapitre, devint [4] pénitentier en 1477, puis trésorier en 1485. — **Eustache l'Huillier**, le 2 sept. 1467, par provision de l'archevêque de Tours.

48. — **Robert Dauvet**, reçu le 20 janvier 1468, après la mort d'Eustache L'Huillier, ✠ le 31 décembre 1498 et fut enterré dans la chapelle des Chevaliers le mardi suivant. Sur sa tombe en cuivre rase, était gravée la représentation d'un chanoine en chape et joignant les mains. On lisait tout autour [5] :

IACET SVB SILICE VIR LAVDABILIS MEMORIÆ LIBERTATVM
ZELATOR ECCLESIÆ DN̄S ROBERTVS DAVVET PRIMVS DVM VIVET
ET REMENSIS ET HVIVS BASILICÆ TRANSLIGERI ARCHIDIACONVS,
CANONICVS QVOQVE PARISIENSIS QVI LONGVA FEBRE CORREPTVS
SACRIS ECCLESIÆ DONIS PRÆMVNITVS, DIEM CVM DECEMBRIS
SVVM VNA CLAVSIT EXTREMVM ANNO DN̄I 1498.
REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

Pagt de Brioys, doyen de Saint-Martin de Tours et vicaire général de l'évêque d'Angers fut reçu le 1er janvier 1499 [6]. Il fit ériger en 1502 le tombeau de l'évêque Jean de Rély son oncle (voir à la page 165), ✠ en 1518 [7]. — **Michel de Savoie** en 1518, ensuite évêque de Sisteron-en-Savoie ✠ en 1523. — **Pierre Ernault**, reçu le 23 juin 1523, fut chantre. — **Arthur du Parbas**, reçu le 31 octobre 1530, après avoir évincé le précédent par arrêt [8].

49. — **Guillaume Richer**, reçu le 8 juillet 1553. Il fut enterré dans la nef, au-dessus de la chaire. Pierre Syette, chantre de la cathédrale en 1629 et neveu de *Guillaume*, Thomas et Pierre Richer, fit placer au XVIIe siècle une tombe de marbre noir, sur laquelle on lisait :

CY GISENT
DEFVNTS VÉNÉRABLES ET DISCRETS
MAITRE GVILLAUME, THOMAS ET PIERRE LES RICHES
ET PIERRE GAIGNARD
CEVX-CY NEVEVX DV PREMIER.
TOVS ONT ESTÉ PRESTRES ET CHANOINES SVCCESSEVRS
LES VNS DES AVTRES, EN CETTE ÉGLISE.
POVR LA RECOMMANDATION DE LEVR AME ET POVR L'HONNEVR DE
LEVR MEMOIRE CES TOMBE ET EPITAPHE ONT ESTÉ MIS EN CE LIEV
PAR LE SOING ET AVX FRAIS DE VENERABLE ET DISCRET Me PIERRE
SYETTE, LEVR NEVEV, AVSSI PRETRE-CHANTRE ET CHANOINE DE LA
DITE EGLISE.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 132vo.
2. Ibidem, p. 132vo.
3. Ibidem, p. 131.
4. *Revue d'Anjou*, 1857, t. II, p. 86.
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 135vo.
6. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 343.
7. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 138.
8. Ibidem, p. 138vo. — Ms. N° 673, il figure le 15 février 1585 dans le chapitre pour l'élection d'un doyen.

François de la Hune, doyen de Saint-Laud, reçu le 19 septembre 1556, par résignation de Guillaume Richer, ✠ le 11 février 1561, fut enterré en église collégiale de Saint-Laud, dans une chapelle voisine du chœur ([1]).

René Callou, reçu le 25 mars 1562 ([2]). — **René de l'Esperonnière**, 18 avril 1565, enterré le 27 juillet 1572 dans la chapelle des Chevaliers, à la cathédrale ([3]). — **Adam de la Barre**, reçu le 12 septembre 1572 *grand archidiacre* le 20 mars 1874, *doyen* le 14 février 1585, voir page 199.

38. — **Jacques Eveillard**, reçu le 23 mars 1574, fut vicaire-général des évêques Ruzé et Miron, aumônier de Henri III et de Henri IV ([4]), ✠ le 24 juillet 1604, et fut enterré devant l'autel saint Louis, dans la chapelle des Chevaliers, voir page 209.

50. — **Louis Cottereau de la Grézille**, 15... ([5]), en 1608 ([6]), ✠ le 26 juin 1633 et fut enterré sous une tombe de marbre devant l'autel de saint Thibault, près de la porte du chapitre : on y lisait cette épitaphe :

SOVBS CETTE TOMBE DE MARBRE PROCHE CET AVTEL GIST
NOBLE ET DISCRET M. LOVIS DE LA GREZILLE PTRE VIVANT
ARCHIDIACRE DE L'OVLTRE LOYRE CHANOINE EN L'ÉGLISE DE CÉANS
ET SEIGNEVR DE MAVREPART QVI A FONDÉ VN ANNIVERSAIRE
EN MVSIQUE A CINQ CHAPES AVEC LA LIBERA A LA FIN
DE LA MESSE POVR ESTRE DIT ET CELEBRÉ A PERPETVITÉ EN
L'ÉGLISE DE CÉANS A PAREIL JOUR DE SON DECÈS QVI FVT LE
26 DE JVIN 1633.
REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

Timoléon Langevin, reçu le 13 août 1613 par résignation du précédent ([7]). — **Louis le Guerdoys**, 7 juillet 1622 ([8]). — **Timoléon Langevin**, pour la seconde fois, le 23 juillet 1622 ([9]). — **Guy Arthaud**, le 5 janvier 1637 ([10]), ✠ le 23 mai 1688 et fut enterré dans la chapelle sainte Anne, à la cathédrale. — **Joseph Goddes de Varennes**, le 12 décembre 1684, auparavant maître-école ([11]). — **Jacques François Fabier de Brussy**, abbé de Toussaint, 1722 ([12]). **François Pasqueraye du Rouzay**, en 1737 ([13]), *grand archidiacre* en 1738 ([14]), voir page 210. — **Henri Prosper Pocquet de Livonnière**, 1738 ([15]), grand archidiacre en

1. Archives de Maine et Loire, Série GG, 12-14. Paroisse Saint-Aignan, d'Angers, 1561.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 141.
3. Le 24 février 1572, « René de l'Esperonnière, s[r] du Montail, archidiacre en l'église d'Angers était présent au contrat de mariage de sa nièce, Françoise de l'Esperonnière, qui épousait noble homme Loys Suriette, écuyer, s[r] de l'Aubraye. » Communication du Marquis de l'Esperonnière.
4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 141[v°].
5. Ibidem, p. 144.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673, pièce 21, p. 27.
7. Ibidem. Ms. N° 628, t. II, p. 144.
8. Ibidem, p. 144.
9. Ibidem, p. 144.
10. Ibidem, p. 147.
11. Ibidem, p. 147.
12. B. Musée diocésain. Ms. écrit par M. le Breton, conseiller au présidial d'Angers, p. 18.
13. Ibidem.
14. Ibidem.
15. Ibidem.

1753. — **René Guy de la Haye Montbault** en 1753 [1]. — **Gaspard Brossier**, 31 août 1772 [2] ✠ à Nantes le 25 mars 1823. Son portrait se voit au Musée Saint-Jean à Angers.

F. TOMBEAUX DES ARCHIDIACRES D'OUTRE-MAINE.

Garnerius, 1096 [3], 1099 [4], 1104 [5], 1109 [6]. — **Stephanus**, 1113 [7].

F. de Roez, 1233 [8].

Laurent d'Arcé 1274, 1285 [9], — **Robert le Coubreur**, 1285, 1287 [10], 1290 [11], 1295 [12].

Fulco 1309 [13], 1312 [14].

Mathaeus 1324, 1325 [15]. — **Brient de Machecoul**, 1349 [16].

Pastor d'Aubenas 1350, depuis cardinal ✠ [17] d'Avignon, le 5 du mois de juillet 1354, et fut enterré chez les frères Mineurs.

Olivier de Harcutret 1361 [18]. — **Michel Roi** 1366 [19], 1375 [20], 1377 [21], 1378 [22].

Hugues d'Aigrefeuilles 1393 [23].

Jean Gytier 1445 [24] 1464, ✠ le 3 des Calendes d'août 1464 et fut enterré sous une tombe de bronze devant l'autel de la Sainte-Vierge : il fonda une chapelle et construisit la maison canoniale du *chapeau rouge* [25].

Olivier le Prince, reçu le 20 septembre 1464, chantre l'année suivante. Dans son testament du 19 septembre 1485, il demande à être enterré devant l'autel de la sainte Vierge.

1. B. Musée diocésain. Ms. écrit par M. le Breton, conseiller au présidial d'Angers, p. 18.
2. *Dictionnaire Historique de Bibliographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. I, p. 523.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 622. N° 50, pièce 11. *Garnerius transmeduanensis archidiaconus.*
4. Ibidem. Ms. N° 624, t. I, p. 363.
5. Ibidem. Ms. N° 623, p. 332.
6. Ibidem, p. 334.
7. Ibidem, p. 338. *Stephanus archidiaconus transmeduanensis*
8. Archives de la Mayenne. Série H, *Cartulaire de la Roë*, fol. 185, année 1233.
9. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 768, p. 111. *Cartulaire de la Haie des Bons Hommes.* — Archives de Maine et Loire. Série G, N° 340.
10. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 335.
11. *Livre le Guillaume le Maire*, publié par M. Célestin Port, p. 31.
12. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 51.
13. *Livre de Guillaume le Maire*, p. 285.
14. *Histoire de Sablé*, par M. Ménage, p. 382.
15. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 241 et 57.
16. Ibidem. Ms. N° 613, p. 338.
17. *Gallia purpurata*, p. 378. Hac luce privatur Avenione, quinto Nonas Julii anno 1354, apud Minores sepultus.
18. Musée diocésain, Ms. de M. le Breton. *Liste du clergé d'Angers*, p. 19.
19. Comptes de fabrique, 1366-1367.
20. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 654, p. 176.
21. *Livre de Guillaume le Maire*, publié par M. Port, p. 314.
22. Comptes de Fabrique, 1378-1379.
23. Musée Diocésain. Ms. de M. le Breton. *Liste du Clergé d'Angers*, p. 19.
24. Comptes de fabrique, 1419.
25. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673, p, 32.

Son testament est du 16 avril 1461. Archives de Maine et Loire, Série G, N° 342.

Bib. du Mis de Villoutreys, Ms. de Dubuisson-Aubenay. Ex calendario Sancti Mauritii Andegavensis, p. 116. Augustus. 3, kal. Anno 1464 Obiit Joannes Gytier, *archidiaconus transmeduanensis*, qui testamento facto, omnem bonorum suorum mobilium substantiam tum in obsequiis divinis quam piis usibus partiendam præcepit, tumulatus sub ærea tumbâ ad altare beatæ Virginis, in quo fundavit capellaniam, quam 24 librarum proventu dotavit. Cujus Capellaniæ patronem voluit dominum Cœi de la Guytière, collatio ad capitulum. Item construxit domum canonialem in civitate andegavensi, dictam de Capello rubeo.

— **Mathieu Planczon**, reçu le 20 septembre 1464, choisit pour sa sépulture la chapelle de Jean Michel, à la cathédrale (1). — **Jean le Commandeur**, reçu le 15 août 1465 (2). — **Jean de Pesco**, reçu le 13 décembre 1490 (3). — **Adrien Bryoys**, reçu le 7 avril 1494. — **Vedaste** ou **Vast Bryoys**, reçu le 8 août 1498, après la mort du précédent, devint *archidiacre d'Outre-Loire*, le 7 janvier 1499 (4). — **Louis de Voltan**, reçu le 8 octobre 1498, fut ensuite nommé évêque de *Rieux*, en Languedoc ✠ en 1518 (5). — **Jean Olivier**, le 24 février 1518, après la mort de Louis de Voltan (6) : il était neveu de l'évêque *Jean Olivier* et mourut le 26 octobre 1533. — **Gaston Olivier**, frère du précédent, du 13 mars 1534 au 28 avril 1537 (7). — **Jacques Olivier**, reçu le 29 août 1537, évêque de *Lombez* en 1556, ✠ vers 1561 (8). — **Jean de la Barre**, reçu le 3 mai 1562. — **Nicolas de la Planche**, reçu le 23 octobre 1577 (9), fut enterré le 4 octobre 1581 dans la chapelle de Jean Michel, à la cathédrale (10).

Georges Louet, reçu le 31 octobre 1581, fut nommé grand archidiacre, puis doyen le 15 mai 1600, évêque de Tréguier, ✠ en 1608 (voir page 199) — **René Foussier**, reçu le 20 septembre 1597, fut nommé chantre, puis doyen, ✠ en 1621 (voir page 200) — **Jacques Millet** 1599 (11), 1608 (12), 1619 (13). — **Guy Lasnier**, reçu le 13 février 1629 (14), ✠ à Saintes, où il s'était retiré, le 20 avril 1681 (15). — **Jean Martineau**, reçu le 31 décembre 1644 par résignation de Guy Lasnier (16). — **Jean François Martineau**, son neveu, reçu le 13 octobre 1671, par résignation du précédent, doyen en 1696, ✠ le 11 décembre 1719 (17). — **Joseph Frain de la Vrillière**, 1719, chantre en 1722, doyen en 1741.

Jérôme le Febvre de l'Aubrière, en 1722, depuis évêque de Soissons (18), ✠ le 25 décembre 1738.

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 343.
Voir le testament de *Jean Bellanger*, en date du 11 février 1511, dans lequel il demande à être enterré en la chapelle de Jean Michel, auprès de la sépulture de son maistre *Mathieu Macé Planzon*, archidiacre d'Outre-Maine.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 158vo.

3. Ibidem, p. 158vo.

4. *Gallia Christiana*, t. XIV, p. 182. — Doyens de Saint-Martin de Tours. — Vedastus Bryois, neveu de Jean de Rély, élevé à l'épiscopat d'Angers en décembre 1491, lui succéda comme doyen de Saint-Martin le 17 mars 1492. Decessit Turonibus 17 julii 1518 et in basilica sancti Martini sepultus est.

5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 160vo.
Gallia Christiana, t. XIII, p. 193.

6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 164.

7. Ibidem, p. 164.

8. *Gallia Christiana*, t. XIII.

9. Ibidem. Ms. N° 628, t. II, p. 167.

10. Archives de Maine et Loire GG, 12-14. Saint Aignan. Année 1581, 4 octobre.

11. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673, pièce 21, p. 25.

12 Ibidem, p. 27.

13. Ibidem. Ms. N° 378, p. 137.

14. Ibidem. Ms. N° 628, t. II, p. 167vo.

15. *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. II, p. 454.

16. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 171.

17 *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. II, p. 611.

18. *Gallia Christiana*, t. IX, p. 383... Sacerdotio initiatus 1 oct. 1719, uxore defuncta (Maria Anna de Blair) nominatur a rege episcopus Suessionensis 26 julii 1731, sacratus 14 januarii 1732, moritur 25 decembris 1738, annum agens 51 sepultus est in sanctuario (ecclesiæ Suessionensis) prope armarium reliquiarum.

Joachim Louis Hubert de Lassé de la Rochefordière, en 1736. — **Pierre Nicolas de Caqueray** en 1774. — **Charles François de Creny**, en 1782.

A mon grand regret, j'ai dû laisser de côté dans la liste des *Archidiacres*, quelques noms relevés dans les anciens documents, faute d'une désignation assez explicite.. Tantôt, ils sont énumérés sous le nom général d'*Archidiaconi* (1), tantôt celui d'Angers signe dans un acte avant ses confrères, lesquels portent simplement le titre d'*Archidiaconi* (2).

Signalons aussi quatre tombeaux en pierre dure, situés avant 1699 aux angles de la nef ; au dire de Bruneau de Tartifume et de Lehoreau, ils passaient pour ceux des *Archidiacres*, mais lesquels ?... ici encore une lacune. Je reviendrai un peu plus loin sur ces tombeaux.

G. Tombeaux des Maitres-École.

Bernard, disciple de Fulbert de Chartres, est le premier qui ait pris le titre de *maître-école*, au commencement du XI[e] siècle (3). — **Bernier**, « *levita scolasticus Andegavensis* » souscrit une charte de l'évêque Hubert de Vendôme en 1030 (4). **Marbode**, ensuite grand-archidiacre, 1067. — **Geoffroi Babion**, anglais, lui succède en 1096 ; il occupe cette dignité jusque vers 1111 (5). — **Ulger**, successivement archidiacre d'Outre-Loire, grand archidiacre et *maître-école*, est nommé évêque d'Angers en 1125 ; voir pour son tombeau p. 132. Dans une charte, écrite vers 1125, il a le titre d'*archidiaconus* et *archicolaster* (6). — **Paglet**, en 1132 et 1138 (7). — **Pierre**, en 1161 (8). — **Guillaume de Doé**, 1161, 1177 (9). — **Hubert**, en 1205 (10). — **Bernard**, 1219, 1215, 1218, 1221 (11). — **M.** 1223 (12).

1. *Cartulaire du Ronceray*, publié par M. Marchegay, p. 41, vers 1080. Garnerius et Rainuldus, *Archidiaconi*, p. 47. Année 1132 Buamundus, Normannus, Richardus, *Archidiaconi*, p. 56. Entre 1028 et 1062 Raginaldus, *Archidiaconus* et Gaufridus, *Archidiaconus*. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 378, p. 64. Année 1215, Wilbertus et Guillelmus, *Archidiaconi*, p. 66. Année 1218, Gilbertus et Engenulphus, *Archidiaconi*.

2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 636. Actes de divers évêques d'Angers, p. 3. Année 1049, Gosselinus, *Archidiaconus*, p. 11. Année 1062, Rainaldus, *Archidiaconus*, Goffridus Stonicus, *Archidiaconus*, p. 115. Année 1129, Normannus, *Archidiaconus*.

Cartulaire de l'abbaye de la Roë, t. XXV. Année 1130. Ruellonus et Rogerius, *Archidiaconi*.

3. *Notice de la ville d'Angers*, par Thorode, réimpression, p. 112. Note 3 de l'abbé Longin. Les évêques d'Angers dirigeaient auparavant eux-mêmes leurs écoles. (*Privilèges de l'Université d'Angers, dissertation*), p. 4. *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. I, p. 320.

4. *Ibidem*, p. 112, note 3. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 624, t, I, p. 273.

5. *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. p. 184. Dom Housseau, t. IV, p. 1222 et 1223. — La bibliothèque de l'abbaye de Jumièges renfermait un manuscrit intitulé : *Galfridi Babion* sermones de tempore ab adventu domini et ad clericos et sacerdotes, ad synodos, ad populum varii status et auditionis. Notes Biographiques de Grille, t. II à la bibliothèque d'Angers.

6. *Cartulaire du Ronceray*, publié par M. Marchegay, p. 142. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 623, p. 339.

7. Voir plus haut, p. 136. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 636, p. 130.

8. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 673. Pièce 22, fol. 4 bis.

9. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 449, p. 4, ibidem. Série G, N° 334. Willelmus de Doeio magister scolarum.

10. *Inventaire des Archives de l'hopital St-Jean*, par Célestin Port, 1870, page XXXIII[e] Carton, année 1205. Hubertus, magister scolarum.

11. Bibliothèque d'Angers, M. N° 378, p. 64 et 66. — Ibidem. Ms. N° 768, p. 7 et 147[vo].

12. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 340. Année 1223.



— **Simon**, 1230. — **Berger**, 1255 [1]. — **Jean Marembert**, 1290, 1295 [2]. — **Jean du Bois**, 1295, évêque de Dol en 1311 ✠ le 25 janvier 1323 [3]. — **Nicaise**, 1308. — **Simon le Coq (Galli)**, ou **le Jau**, 1333 [4]. — **Robert Helye**, 1340; il est nommé dans le codicille de Maurice de Sizun, chanoine, en 1351 [5]; son testament est daté de 1369 [6]. — **Nicolas Gibout**, 1355 [7]. — **Pierre Bertrand**, 1362, 1375 et 1380 [8].

Thomas Girou ou **Giron**, 1412, 1414 [9] ✠ en 1422 [10]. — **Jean Bohalle**, 1423 [11], ✠ le 18 octobre 1465 [12], et fut enterré devant l'autel Saint-Martin.

Guy I Pierres, 1473 à 1509, ✠ en 1512 [13]. — **Guy II Pierres**, neveu du précédent, lui succède en 1509, ✠ le 19 mars 1550 [14]. — **Jean Pierres**, neveu du précédent, de 1549 à 1575, qu'il occupa la dignité de doyen (voir page 199) [15]. — **Jean de la Cour**, 1575. — **François Boylesve**, 1602, ✠ le décembre 1637 et fut enterré aux Cordeliers d'Angers, [16]. **Gabriel Boylesve**, reçu le 29 février 1625, nommé évêque d'Avranches le 1er janvier 1651, ✠ subitement à Paris le 2 décembre 1667, fut inhumé aux Cordeliers d'Angers dans l'enfeu de Boylesve, qui est au bas des marches de la chapelle de S. Bernardin [17]. — **Charles Surhomme**, reçu le 4 novembre 1638, se démit en 1649 [18]. — **François de la**

1. Bibliothèque Angevine, à l'Évêché, *Clergé de la ville d'Angers*, par M. le Breton, p. 20.
2. Bibliographie d'Angers, Ms. N° 653, p. 51. — *Livre de Guillaume le Maire*, réédition, p. 24 et 31.
3. *Gallia Christiana*, t. XIV, p. 1056. — Archives de Maine et Loire. Série G, N° 340.

Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 661 p. 12vo. Obiit bonæ memoriæ, *Johannes de Bosco*, quondam episcopus Dolensis, pro cujus anniversario bursa ecclesiæ solvere debet octo libras pro vineis, quas legavit ad usum anniversarii sui faciendi, sitis apud sanctum Dyonisium de Andegavi (S. Denis d'Anjou), quas capitulum tradidit annui redditus per idem capitulum recepturas, et hoc fuit ordinatum in capitulo generali Purificationis Beatæ Virginis. Anno domini millesimo CCCmo vicesimo quinto per canonicos in eo existentes, quorum nomina sunt scripta in martyrologio.

4. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 628, t. II p. 180vo. — Bibliothèque d'Angers Ms. N° 653, p. 10. Archives de Maine et Loire, Série G, N° 341. Simon le Jau, chanoine et maître escholle enterré devant l'autel Notre-Dame, d'après le testament de Jean Bonnet, en date du 27 août 1362. Il demanda à être enterré « *jouxte et auprès de la sépulture de maître Simon le Jau, chanoine et maître-Escolle.*
5. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 341, année 1351. Codicille de Maurice de Sizun.
6. Ibidem. Année 1367.
7. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 654, p. 8.
8. Ibidem, p. 45, 130 et 176. Sa maison se trouvait *ante Crucem et plateam Sti Mauricii*. — Ctes de fabrique 1366-1367, *Petrus scolasticus*. — 1378 à 1399 *P. scolasticus*, *Livre de Guillaume le Maire*, réédition, p. 350. Année 1377.
9. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 1172.
10. *Revue d'Anjou*, 1877, p. 28. — *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. II, p. 269.

Bibliothèque du Mis de Villoutreys. *Ms. de Dubuisson-Aubenay*. Ex calendario ecclesiæ sancti Mauricii Andegavensis, fol. 115vo. Augustus. Calendis obiit venerandus ac bonæ memoriæ Thomas Gyron, utriusque juris egregius professor, magister scholasticus, canonicus officialisque et origine andegavensis, qui, tanquam zelator sacræ scientiæ, primus inceptor fuit et principiator librariæ in hac andegavensi ecclesia in capella Beati Johannis Baptistæ institutæ. Ad cujus librariæ initiationem 17 libras seu volumina sacræ theologiæ dedit et concessit anno domini 1422. — Voir le volume III de la *Monographie*, p. 267.

11. Bibliothèque d'Angers, Ms. 628, t. II, p. 180.
12. *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. I, p. 384.
13. *Ibidem*, t. III, p. 92.
14. *Ibidem*.
15. *Ibidem*.
16. *Ibidem*, t. I, p. 470.
17. *Revue d'Anjou*, 1900, p. 377. D'après son testament du 2 décembre 1667, « Il veut son corps être enterré en l'église des Cordeliers d'Angers dans sa chapelle et qu'il soit dit et célébré à son intention en la dite église à perpétuité un annuel de messes basses de Requiem et pour ce donne et lègue à ce dit couvent 300 l. de rente annuelle ». Son corps arriva à Angers le 26 juin 1668. Mgr d'Angers officia.
18. *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. III, p. 551.

Barre, reçu le 14 juillet 1649. — **Joseph Goddes de Varennes**, reçu le 23 juillet 1684, après la mort du précédent, archidiacre d'Outre-Loire le 12 décembre suivant, refusa la signature du formulaire et abandonna ses fonctions, ✠ le 27 juin 1720 [1].

François Babin, reçu le 12 décembre 1684, ✠ le 25 janvier 1734, fut inhumé dans la cathédrale, où Poquet de Livonnière lui fit poser une épitaphe au pied du tombeau de l'évêque Jean de Rély [2].

HIC
FRANCISCVS BABIN,
SACRÆ THEOLOGIÆ DOCTOR
ET DECANVS, SCHOLASTICVS
ET CANONICVS, RESURRECTIONEM
ET MISERICORDIAM EXPECTAT,
EPISCOPORVM CONSILIIS,
DIŒCESIM CONSVLTATIONIBVS
ATQVE COLLATIONIBVS,
UNIVERSITATEM ET ACADEMIAM
DOCTRINA HOC TEMPLVM
ET ORPHANOTROPHIVM
FOVIT. OBIIT DIE 25
JANVARII 1734.

Cette épitaphe disparut avec tant d'autres en 1778 [3].

Jacques Girault de Mozé, conseiller, clerc au Présidial, auparavant chanoine de Saint-Pierre, 1731. — **Georges, Gabriel, Guillaume Louet**, nommé le 26 mai 1766 par la résignation du précédent, fut déporté à Jersey en 1792 [4].

H. Tombeaux des Pénitenciers.

« La Pénitencerie a été longtemps tenue pour office et non pour dignité [5] ». Le titulaire était chapelain de l'évêque « *capellanus episcopi* » plutôt que membre de l'église [6]. *Jean Tréandelly*, reçu le 15 février 1443, prit place dans le chœur et dans la salle du chapitre *après le chantre :* toutefois *Jean le Commandeur*, son successeur, reçu le 15 décembre 1466, passe pour le premier, qui ait eu titre de *dignité* [7]. La prébende S. Séréné fut unie à la Pénitencerie par décret de Charles Miron, évêque d'Angers, le 30 avril 1601 [8]. — Enfin, ce n'est que le 1er novembre 1643, que *Charles Ogier*, pénitencier, commença à porter la robe rouge les jours des grandes fêtes à l'instar des autres dignités [9].

1. *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. II, p. 268.
2. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 289. Année 1699.
Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire, par Célestin Port, t. I, p. 183.
3. Bibliothèque d'Angers, *Topographie d'Angers*, par Grille, Manuscrit, p. 17.
4. *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. II, p. 548.
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 186.
6. *Notice sur la ville d'Angers*, par Thorode, p. 113. Note 4.
7. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 628, t. II, p. 201.
8. *Notice sur la ville d'Angers*, par Thorode, réimpression, p. 113
9. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 628, t. II, p. 186.

Bernardus, capellanus episcopi, 1028 et 1062 (1). — **Goffridus Martin**, 1087 (2). — **Albericus**, 1103. — **Jonas**, 1162-1178 (3). — **Benedictus**, capellanus noster, 1215 et 1218 (4).

Guillaume le Maire, 1290, ensuite évêque d'Angers, voir page 155. — **Gervais Homedé**, 1293. — **Gaufridus Regis**, 1294. — **Gervasius**, 1295. — **Herbert**, 1297. — **Garin de Poncé**, 1329. — **Nicaise Blondel**, 1334-1337 (5). — **Franciscus P. de Guillorio**, 1345 (6). — **Girard le Juge**, 1355 (7), 1356 (8). — **Etienne Guérut**, 1358, 1368 et 1369 (9). — **Pierre de Marlhac**, 1377, 1389 (10). — **Jean Anfroy**, 1421 (11). — **Pierre Louet**, — **Jean de Dinan**, reçu le 12 mai 1413 (12). — **Jean Créandelly**, reçu le 15 février 1443. On lui marqua sa place dans le chœur et dans le chapitre après le chantre (13).

Pénitenciers dignitaires : **Jean le Commandeur**, reçu le 15 décembre 1466.

41, 42, 43. — **Guillaume Fournier**, reçu le 15 décembre 1477 après la mort du précédent, fut trésorier, voir page 212. — **Hardouin Bréhier** reçu le 22 novembre 1488, 1504 (14), ✠ le 30 janvier 1505, fut enterré dans la chapelle des Chevaliers. Il avait demandé par son testament du 28 juillet 1501 (15), « *son meschant corps être ensépulturé en la chapelle des Chevaliers joignant la tombe de feu son prédécesseur, vis-à-vis de l'autel monseigneur saint Martin, et au lieu où fut mis M. le maître-escholle Bohalle et lequel lieu, j'ai montré autrefois, à monsieur le sacristain* ». Il était représenté les mains jointes et en chape sur sa pierre tombale. On lisait autour de sa tête :

IN SOLA MISERICORDIA DEI SPERO SALVTEM.

Sous sa représentation était gravée cette épitaphe :

PALIDA SVB SILICE HIC JACET EXTINCTVS VIRTVTE ET SCIENTIA
SPLENDIDVS HIC DOMINVS BREHEYER, OFFICIALIS, DIVINI CVLTVS SEMPER
AMATOR, JURIS PONTIFICII CESAREIQVE AVREA FVLGENS, FACVLTATIS
ARTIVM DECANVS ET PENITENTIARIVS ET CANONICVS HVJVS... ECCLESIÆ
ANDEGAVENSIS, MODERABATVR ARCHIPRESBYTERATVM QVVM MORS
ARRIPVIT AD SVPEROS, ANNO DNI MILL° QVINGENTESIMO QVINTO
XXX JANUARII.

34. — **Jean Valin**, reçu le 22 mars 1509 (16), ✠ le 19 janvier 1522 et fut enterré dans la

1. *Cartulaire du Ronceray*, publié par M. Marchegay, p. 56.
2. *Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. II, preuves, p. 159.
3. *Cartulaire d'Azé*, par M. Dubrossay, p. 77.
4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 378, p. 66.
5. Archives de Maine et Loire. Série G, 341. Année 1337. Testament de *Nicaise Blondeau*, qui élit sa sépulture auprès de celle de son frère Jean dans la chapelle du prieuré de la Papillaie, près Angers et fonda deux chapelles à Saint-Maurice, l'une sous l'invocation de S. Victor, l'autre sous celle de S. Nicolas.
6. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 6.
7. Ibidem, Ms. N° 654, p. 8.
8. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 341. Du 10 août 1356. Acquit fait par les exécuteurs testamentaires de Girard le Juge, pour son anniversaire.
9. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 636, p. 97.
10. Ibidem, p. 90.
11. *La cathédrale Saint-Julien du Mans*, par l'abbé Le Dru, p. 340. « Il se signala par sa générosité pour l'œuvre de la cathédrale du Mans (construction du transept nord). »
12. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 628, t. II, p. 201.
13. Ibidem.
14. *Seconde partie de l'Histoire de Sablé*, par M. Ménage, p. 136.
15. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 635, p. 10.
16. Ibidem, Ms. N° 919, p. 207.

nef sous une tombe de cuivre raze, au-devant de son épitaphe, fixée au mur de l'église.

On lisait autour de sa tête ces mots :

HIC EXPECTO RESVRRECTIONEM MORTVORVM

A ses pieds :

REGNET JOHANNES SITVS HIC VALLINVS IN ASTRIS,
SPES INOPVM, ET TEMPLI, SANGVINIS OMNE DECVS
NON PEREAT, CHRISTVS STYGIOSUM COMPRIMAT HOSTEM,
QUESITVM REDIMANT HVIC PIA FATA SCELVS.

Voici son épitaphe :

HIC LICET IN MINIMO CONCREVIT CORTICE RAMVS
MAXIMVS ANDEGAVI CREDITVR ORBIS HONOS
SE FECIT ARGVTE CELEBREM VIRTVTIS ALVMNVM,
VIXIT ET INSIGNES INCLYTVS INTER AVOS,
EXIGVVM CLAROS EREXIT NOMEN AD AXES,
ET QVATIT EMPIREAS CANDIDA FAMA FORES.
MARTIA VIX TALEM PEPERERVNT RVRA QUIRITEM,
TANTVM PIERIDES NON GENVERE DECVS.
DIRA TAMEN LACHESIS FELICES ABSTVLIT AVRAS
UT SVA CŒLICOLAS GLORIA NOSCAT OPES,
JAMQVE PANOMPHŒAS CORONENT NVMINA SEDES
RESTABAT SVPERAS HVNC SVPERIRE DOMOS,
COGITA, VIATOR ET ORA.

EXTREMVM CLAVSIT DIEM SUBINHVMATVS M. JOHANNES VALINVS, PALATIN COMES, IN PONTIFICIO JURE CANDIDATVS, HVJVS ECCLESIÆ INSIGNIS CANONICVS PŒNITENTIARIVS MERITISSIMVS, ORGANORVM ET INDULGENTIARVM PROCVRATOR DILIGENTISSIMVS, 19 JANVARII 1522.

34. — René Valin, neveu du précédent, reçu le 18 juin 1523, grand archidiacre le 11 juillet 1548, ✠ en 1557, fut enterré dans le même tombeau que son oncle [1].

35. — René Haurés, reçu le 11 juillet, par résignation du précédent, fut aussi grand archidiacre, ✠ le 27 février 1574 et fut enterré devant l'autel Saint-Louis. Voir page 207.

Jean de la Barre, reçu le 31 octobre 1558. — Jean I Salmon, reçu le 6 mars 1562. — Jean II Salmon, 28 août 1573, après la mort de son oncle, qui précède. — Etienne Rabineau, 24 mai 1585. — René Girault, 3 août 1587. — Christophe Robin, 27 octobre 1598. — Christophe Ogier, 29 avril 1602, 1608 [2]. — René Ogier, 14 octobre 1624, par résignation. — Charles Ogier, 16 juin 1642 [3], 1645 [4], ✠ le 21 août 1669 [5]. — Charles I Tendron, 8 mars 1666 par résignation du précédent, son oncle, ✠ le 15 septembre 1696. — Charles II

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 628, t. II, p. 204vo. Testament en date du 2 mars 1522, aux Archives de Maine et Loire, Série G, N° 343.
2. Bibliographie d'Angers, Ms. N° 673, p. 27.
3. Ibidem, Ms. N° 628, t. II, p. 786.
4. Ibidem, Ms. N° 652, p. 3.
5. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 69. Charles Ogier mourut le 21 août 1669. Il s'était défait de sa pénitencerie en faveur de son neveu, Charles Tendron, deux ans auparavant. Il fut enterré par le chapitre de la cathédrale, sans participation du curé de St-Léonard, quoiqu'il ne fût qu'honoraire.

Tendron, 26 février 1695, par résignation de son oncle. — **Simon Belot** ou **Blot**, reçu le 1er avril 1728.

39. — **Jean Joseph Boucault**, reçu le 27 juin 1728, grand archidiacre en 1731, ✠ le 26 mars 1738, voir page 210. — **Jean François Saudubois de la Chalinière**, le 1er février 1730 (1), ✠ le 6 août 1759. — **Dominique Balthazar Dalichoux**, en 1760, ensuite grand archidiacre, voir page 210. — **César-Louis-Marie Hubino de Bourgheilles**, en 1782. — **François Félix Béguyer du Marais**, en 1788.

I. Tombeaux des Chanoines.

Dès 1096, il y avait à la cathédrale d'Angers trente *Canonicats* ou *Prébendes*.

L'une d'elles fut unie à l'abbaye de Toussaint en 1352, une autre à la Psallette en 1441, une troisième à la Pénitencerie en 1601. La première seule fut éteinte : les deux autres subsistèrent, mais comme la Pénitencerie devint une dignité en 1466 (voir p. 228) il n'y eut plus à partir de cette époque, que 28 chanoines (y compris l'abbé de Toussaint) (2).

Je n'ai pas la prétention de donner la liste complète des chanoines qui se sont succédé jusqu'à la Révolution : c'est une tâche impossible, faute de documents. Siècle par siècle, j'ai recueilli, autant que je l'ai pu, leurs noms, dans les comptes de la Grande Bourse ou de la Fabrique, ailleurs encore. Avant de commencer la publication de cette longue série, je donnerai celle des *chanoines théologaux*.

Le prébende de St-Jacques ayant été érigée en *théologale*, par l'évêque Jean Michel, conformément au concile de Bâle, un des chanoines de la cathédrale prit désormais le titre de *chanoine théologal*. C'était le seul bénéfice du diocèse, qui exigeait dans son titulaire des degrés en théologie.

Chanoines Théologaux.

51. — **Mathieu Ménage**, reçu bachelier en théologie à l'Université de Paris, après avoir été élu en 1417 recteur de celle d'Angers, s'établit dans notre ville. Le chapitre lui prêta le réfectoire le 17 décembre 1432 pour enseigner la théologie. La même année il fut député par l'église d'Angers au concile de Bâle et par le concile de Florence auprès du pape Eugène IV. Il revint en Anjou en 1437. L'évêque Jean Michel lui attribua le 10 août 1441 la charge de *théologal* et lui donna le canonicat, vacant par la mort de Jacques de Chateau-Giron. Il mourut le 16 nov, 1446 et fut inhumé à la cathédrale d'Angers dans la chapelle des Chevaliers (3). Voici son épitaphe (4) :

MATTHÆVS ISTO CONDITVR SVB MARMORE
CENOMANENSIS PATRIA MENAGIVS.
STAGIRÆ ALVMNI DOGMATA INGENTI OMNIVM

1. *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, II, p. 471.
2. *Notice sur la ville d'Angers*, par Thorode. Réimpression par l'abbé Longin, p. 114.
3. *Vie de Mathieu Ménage*, traduite du latin par Gilles Ménage, publiée par Blordier-Langlois, 1844, p. 155 et 164.
4. *Vita Mathæi Menage*, primi canonici theologi Andegavensis. Scriptore Ægidio Menage, 1674, p. 32.
Ibidem, p. 107. Des registres de l'Église d'Angers : « Die XVI Novembris MCCCCXLVI, hac die, hora quarta « post meridiem vel circa, obiit *Mesnaige*. Et conclusum fuit ejus corpus inhumari coram *altare beatæ Catharinæ* « vel *beati Martini*, ad electionem Guillelmi Hoquedé et Radulphii Bouverii executorum. »

PLAVSV DOCENTEM VIDERAT LVTECIA:
SVÆ SVPREMVM VIDERAT ACADEMIÆ
DVCEM: ANDEGAVENSIS PRÆSVLIS CVM NOMINE,
HVJVSQVE TEMPLI FLAMINVM, VIS MAXIMVS,
MISSVS BASILIAM EST CONGREGATOS AD PATRES.
A CONGREGATIS MOX ET IPSE PATRIBVS
AD EVGENEM, QVI TVM SEDEBAT PONTIFEX
SVPREMVS, VRBEM MISSVS EST FLORENTIAM.
ANDES REVERSVS, FLAMINES INTER PIOS
PRIMVS THEOLOGI DIGNITATE FVNGITVR.
ET INDE SACRAM INTERPRETARI PAGINAM
CŒPIT SVORVM CŒTVI SODALIVM:
ET CONCIONES HABVIT AD PLEBEM FREQVENS,
FACILES, DISERTAS, ERVDITAS, FERVIDAS.
POST TOT LABORES PIO DEO EXHAVSTOS, DEVS
ANNO SALVTIS REDDITÆ MILLESIMO,
CVM BIS DVCENTIS, BIS TRIBVS, ET QVATER DECEM,
DECIMA NOVEMBRIS, CVM DIEBVS SEX, EVM
TERRIS ADEMIT, ET REDONAVIT POLO.

Pierre Belin, en 1446.

47. — **Robert Daubet**, en 1459, reçu archidiacre d'Outre-Loire le 20 janvier 1468, ✠ le 31 décembre 1498. Voir p. 222.

Jacques Charlery, en 1465, par éviction du précédent. — **Jean Gaillard**, en 1497.

52. — **Pierre Boureau ou Borel**, en 1515, ✠ le 10 février 1531, fut inhumé dans la 3e travée de la nef, du côté gauche. Au moment de la restauration des murs en 1871, on découvrit sous le badigeon l'encadrement peint en gris sur fond rouge de l'épitaphe, gravée sur cuivre, au haut de laquelle se voyait « *un Jésus étendu mort sur le giron de* « *la Vierge, au devant du quel y a un prestre avec la chappe, de genoux* (1) ». Voici le texte de l'épitaphe :

HVNC QVEM TRAXERVNT TENVI DE RVRE PVELLÆ
DOTIBVS ORNARVNT QVÆLIBET VNA SVIS.
THEOLOGVM MVSÆ CHARITES FECERE DISERTVM
ANDEGAVVM VIRTVS CANDIDA CANONICVM.
QVEIS CELEBER FACTVS, NOBIS HIERONIMVS ALTER,
ALTER EVANGELICO MVNERE PAVLVS ERAT.
VIRTVTVM REVERENS, VITIORVM ACERRIMVS HOSTIS,
TVRPE VOLVPTATVM CREDIDIT OMNE GENVS.
OMNE GENVS SOPHIÆ PERNOVERAT, ARTE VALEBAT,
CONSILIO, LINGVA, MORIBVS, INGENIO;
VIVERE NOS DOCVIT, VIXIT BENE, FLETVS OBIVIT:
NVNC ANIMAS INTER CREDITVR ESSE PIAS.

Dns PETRVS BORELLVS, ANDEGAVVS, FACVLTATIS THEOLOGIÆ DOCTOR ET DECANVS, FIDEI INQVISITOR, ET HVJVS ÆDIS CANONICVS, OBIIT FEBRVARII 10a ANNO DNI 1531. REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

1. *Dictionnaire Historique et Biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. I, p. 421.
Il est parlé de lui en tête du livre de Ch. de Bourdigné, dans l'*Épître*, écrite des Champs-Élysées par Pierre Faifeu :

Il a esté la fleur de vos docteurs,
Prédicateur et de si sainte vie, etc.

Guillaume Bonhomme, en 1531. — **Michel Nouais**, en 1546. — **Georges Girard**, en 1580. — **Jean Salmon**, en 1580, en même temps pénitencier [1].

René Benoist, en 1585, depuis curé de St-Eustache à Paris, nommé évêque de Troyes en 1594, ne put obtenir ses bulles. Il mourut le 7 mars 1608 et fut enterré dans son église de St-Eustache. Une colonne portant sa statue lui fut élevée au côté droit du maître autel avec une pompeuse épitaphe, rédigée par le curé Tonnelier, son successeur [2].

René Girault, en 1587. — **Jean Surhomme**, en 1590, ensuite abbé de Saint-Serge, ✠ en 1620 [3]. — **Pierre Cornilleau**, en 1609. — **Pierre Garande**, en 1621, devint grand archidiacre, voir page 209. — **Alexandre Garande**, en 1649, grand archidiacre, voir page 209. — **Claude Clabel**, en 1694, ✠ en juin 1738 [4]. — **Simon Belot**, en 1704, ensuite pénitencier, voir page 231. — 40. **François Pasqueraye du Rouzay**, en 1728, grand archidiacre, voir page 210. — **François de Montecler**, en 1750, doyen, ✠ le 7 juin 1768, voir page 203. — **Pierre Claude Vaillant**, en 1768, ✠ à Angers le 2 décembre 1807 [5].

---

1. *Vita Matthæi Menagii, primi canonici theologi Andegavensis*, Scriptore Ægidio Menagio, 1674, p. 109. La bibliothèque (du chapitre) fut augmentée de plusieurs livres imprimés, donnés par *J. Salmon*, pénitencier et théologal.
2. *L'Église Saint-Eustache de Paris*, par Victor Calliat, 1850, p. 14.

Son successeur, Étienne Tonnelier, lui avait fait élever une statue, à droite du maître-autel. Sur le piédestal était gravé en lettres d'or, sur deux tables de marbre noir, ce qui suit :

D. O. M. D. Q. M.
RENATO BENEDICTO
S. (sta)
VIATOR

ECCE TIBI EFFIGIES MAGNI ILLIVS DOCTORIS REGNI, RENATVS, COGNOMINE BENEDICTVS APPELLATVS, ANDIBVS IN GALLIA NATVS, SACRIS JVXTA AC PROFANIS LITTERIS ERVDITVS VIR, QVA DICENDI FACVNDITATE, QVA SCRIBENDI FACILITATE MVLTVM EXERCITATVS SVPEREMINVIT, RATIONIS VT OPPVGNATOR, ITA PROPVGNATOR QVI, QVA TEMPESTATE GALLIÆ VRBES HÆRETICA CONTAGIONE LABORARENT, PERICLITANTIBVS ANIMIS MANV MEDICA EST OPITVLATVS, COMMISSOS SIBI GREGES QVI AD CANENDVM CHRISTO CARMEN IN HANC ÆDEM CONFLVEBANT, CVM PRIVATIS STVDIIS, TVM PVBLICIS CONCIONIBVS PER ANNOS QVADRAGINTA LABORE INDEFATIGATO SERVAVIT. EO PIETAS HOMINEM EVEXIT, VT IN SACRIS EXPIATORIIS HENRICO MAGNO REGI CHRISTIANISSIMO FVERIT AB AVRE DELECTVS, EXPVRGANDÆ VITÆ CENSOR ACCERRIMVS, ET AB EODEM TRECARVM EPISCOPVS DESIGNATVS ; CVI, SI AD HONORES VENERANDA SENECTVS PERTINET, DIGNITATVM CVMVLVM AVCTORITAS SENILIS ACCESSIT ; NAM EX HAC SOCIETATE AD FELICIOREM VITAM VOCATVS EST, ANNOS LXXXVII AGENS ET THEOLOGORVM COLLEGIVM EXTVLIT, CVM DECANVS DECENNIVM SEDISSET ; MORTVVS EST NONAS MARTII, ANNO DOMINI MDCVIII.

HIC JACET : IMMO EJVS ANIMVS SVPEREST ET INTER BEATOS VIVIT, EAQVE QVAM EXPECTAMVS VITA FRVITVR, ETIAM INTER MORTALES, FAMA ET RERVM GESTARVM GLORIA. CORPVS VERO
ΙΕΡΟΝ ΥΠΝΟΝ ΚΟΜΑΤΑΙ ΘΝΗΣΚΣΙΝ ΜΗ ΛΕΓΕ ΤΟΥΣ ΑΓΑΘΟΥΣ.
M. STEPHANVS TONNELIER, DOCTOR THEOLOGVS ET AB EODEM RENATO BENEDICTO HVJVS ECCESIÆ PASTOR DESIGNATVS VIRO ILLI DE SE MERITO SEPVLCRVM HOC
D. S. P.
CY GIST VÉNÉRABLE ET SCIENTIFICQVE PERSONNE, MAISTRE RENÉ BENOIST, PRESTRE, DOCTEVR EN LA FACVLTÉ DE THEOLOGIE DE PARIS, CVRÉ DE CÉANS, CONSEILLER DV ROY EN SES CONSEILS D'ESTAT ET PRIVEZ ET CONFESSEVR ORDINAIRE DE SA MAJESTÉ
QVI DECEDDA LE VII MARS MDCVIII.
REQVIESCAT IN PACE.

Épitaphiers manuscrits de Paris. Ms. A[2] et Ms. B[4] à la Bibliothèque Nationale signalés par M. Raunié, dans son grand ouvrage intitulé « l'*Epitaphier du Vieux Paris* ». 1er vol., p. XXXVIII et XLI.

3. *Dictionnaire historique et géographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, t. III, p. 551.
4. *Ibidem*, t. I, p. 716.
5. *Ibidem*, t. III, p. 649.

Chanoines. — Bien que la plupart des chanoines aient été enterrés dans la cathédrale, le souvenir de l'emplacement de leur sépulture a disparu, sauf de rares exceptions, avec leurs épitaphes et leurs tombes, enlevées les unes après les autres. Les dignitaires du chapitre ayant été aussi *chanoines*, je n'y reviendrai pas.

Tous les noms des chanoines, non suivis de renvois, indiquant où je les ai trouvés, sont empruntés au Manuscrit de M. Lebreton, conseiller au Présidial d'Angers, en 1765, reçu de l'Académie d'Angers le 18 novembre 1767, décédé le 1er fructidor an XIII à l'hôpital civil. Ce cahier, de 57 pages in-f°, est intitulé *Clergé de la ville d'Angers :* il est conservé au Musée diocésain. En maint endroit, j'en ai constaté l'exactitude au moyen de manuscrits anciens. Il est précieux pour mes recherches, parce qu'il a été composé sur des notes, prises dans des registres, aujourd'hui détruits.

J'aurais voulu donner pour chaque chanoine la date de son entrée en possession et celle de sa mort : il m'a fallu y renoncer pour le plus grand nombre et me contenter d'indiquer à quelle année vivait tel ou tel.

En 1077 ([1]), **Durandus**. — **Ancierius**. — **Girardus**. — **Robertus**. — **Garnerius**. — **Aligo**. — **Herbertus**. — **Gedeo**. — Vers 1080 ([2]), **Gaufridus**. — **Martinus**. — En 1087 ([3]), **Hugo**, subdiaconus. — Avant 1113 ([4]), **Suardus**. — **Willelmus Musca**. — Vers 1113 ([5]), **Richardus de Valle**. — Après 1119 ([6]), **Bernerius de Camilliaco**. — **Engebaldus**. — **Paganus**. — **Guillelmus Potard**, ✠ entre 1153 et 1160 ([7]). — Vers 1124 ([8]), **Obertus**. — **Aimericus**. — En 1125 ([9]), **Girardus**. — En 1131 ([10]), **Guillelmus de Camilliaco**. — **Guillelmus de Poenceio**. — Vers 1140 ([11]), **Gordo**. — **Odo Pelloquinus**. — **Hugo**. — **Goslenus de Baugeio**. — Vers 1154 ([12]), **Gaufridus Bibens vinum** (**Bévin ou Boivin.**)

De 1162 à 1178 ([13]), **Gofridus Bibens solem** (**Boisoleil**). — **Stephanus de Calderio**. — En 1177 ([14]), **de Neverceio**. — **Bertholotus de Castrogonterii**. — **Garinus**. — **Yvo**. — **Buchardus**. — **Paganus de Ostelleio**. — **Henricus Robert**. — **Guillelmus Picau**. — **Bricius**. — **Guillelmus Saget**. — De 1190 à 1197 ([15]), **R. Grillo**. — **Philippus de Bosco**. — En 1209 ([16]), **Guillaume de Montrevault**. — **Guillaume de Montendre**. — En 1215 ([17]), **Robertus de Semblenciaco**. — **Girardus**. — **Gaufridus de Aquila**. — **Reginaldus archipresbyter**. — **Reginaldus parvus**. — En 1218 ([18]), **Guillelmus de Spineto**. — **Cosinus**. —

1. *Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. II, preuves, p. 159.
2. *Cartulaire du Ronceray*, par M. Marchegay, p. 41.
3. *Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. II, preuves, p. 159.
4. *Cartulaire d'Azé*, par M. Dubrossay (de 1102 à 1108).
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 623, p. 339.
6. Ibidem, p. 337.
7. Son nom figure sur le monument d'Ulger. Voir p. 136.
8. *Cartulaire du Ronceray*, p. 142.
9. Bibliothèque d'Angers, Ms. 636, p. 113.
10. Ibidem. Ms. N° 622, pièce 46, p. 2.
11. Ibidem. Ms. N° 622, pp. 49 et 60.
12. *Cartulaire du Ronceray*, p. 167.
13. *Cartulaire d'Azé*, pp. 75 et 77.
14. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 378, p. 268.
15. *Cartulaire de l'Évêché du Mans*, par M. de Broussillon, p. 13.
16. *Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. II, p. 112.
17. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 378, p. 64.
18. Ibidem, p. 68.

Hugo de Fenna. — Fulo de Clareiis. — Guillelmus de Leonio (1). — Petrus de Cenomanno; ✠ en 1236 (2). — En 1221 (3), Petrus Silvester. — Willelmus Ma quet. — En 1230 (4) Gaufridus le Baacle.

Avant 1236, Stephanus de Azerio, fabriqueur, fit construire la croisée, le transept nord et la partie antérieure du chœur. On lui dut aussi les stalles et sans doute le jubé, situé au haut de la nef. Il donna un reliquaire d'argent pour renfermer la fiole du sang de saint Maurice (voir volume III, p. 189) et une lampe de même métal, qu'il fit suspendre au-devant. Ce bienfaiteur mourut en 1249 (5) et fut enterré dans la cathédrale.

En 1248 (6), décéda le 5 des Kalendes d'août Johannes Bordani, subdiaconus et canonicus. — En 1250 (7) Jean de Barbetorte.

En 1259 (8), Gaufridus II le Baacle. — Nicolas Geslant, plus tard évêque (Voir p. 152). Philippus Bardon. — Johannes de Hudria. — G. de Comers. — Guillelmus Pontart. — Raymundus Jannienseue. — G. Bardon. — P. de Mastario.— Suczon. — Robertus Forreau. — Hugues Cortin. — G. Baril (9). — Vers 1261 (10), Gilles de Vautorte. — En 1263 (11), Guillelmus de Braio, de Bray, depuis cardinal du titre de Saint-Marc, ✠ le 3 des Calendes de mai 1283 à Orviéto.

En 1270, Eudes de Chenillé. — Garin le Simple. — Garin le Raale. — Odon de Gennes. — Pierre do Villemaure (12). — En 1172, Nicolas Barbetorte fonde une chapelle à l'autel de saint Martin (Voir page 27). — En 1290, Guillaume de Cléré. — Jean du Maine. — Guillaume de Chaufour. — Raoul de Cheneberg. — Normand Romain. — Jean de la Haye. — Jean du Plessis. — Raymond de Narbonne. — Jean le Picart.

Clément Audemart, official et doyen de Saint-Pierre. — Guillaume Geslant, neveu de

---

1. *Cartulaire de la Haie des Bons Hommes*, Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 768, p. 147vo. Il vivait encore en 1221.

2. *Calendrier de Saint-Maurice.* Pridie Calendas Septembris, anno 1236, obiit Petrus de Cenomania, canonicus et presbyter.

3. *Cartulaire de la Haie aux Bons Hommes*, fol. 147vo.

4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673. *Chanoines de la cathédrale*, p. 76.

5. *Calendrier de Saint-Maurice*, anno 1249. Kalendis Octobris, obiit *Stephanus de Azerio*, venerabilis sacerdos et canonicus ; sepultus est in Ecclesia... tria anniversaria in ista ecclesia instituit.

6. *Calendrier de Saint-Maurice.*

7. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 673. *Chanoines de la cathédrale*, p. 76.

8. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 378, p. 65.

9. *Livre de Guillaume le Maire*, par C. Port, p. 39. Ces trois derniers vivaient encore en 1290.

10. *Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. I, p. 168.

11. *Gallia Purpurata*, p. 236. Morti solvit debita ; urbe veteri Orvieto tertia Calendas Maii 1283, marmoreo donatus sepulchro et elogio apud Prædicatores.

SIT CHRISTO GRATVS HIC GVILLELMVS TVMVLATVS
DE BRAIO NATVS, MARCI TITVLO DECORATVS.
SIT PER TE, MARCE, CŒLI GVILLELMVS IN ARCE,
QVÆSO, NON PARCE, DEVS OMNIPOTENS, SIBI PARCE.
FRANCIA, PLANGE VIRVM, MORS ISTIVS TIBI MIRVM
DEFECTVM PARIET; QVIA VIX SIMILIS SIBI FIET.
DEFLEAT HVNC MATHESIS, LEX ET DECRETA, POESIS,
NEC NON SYNDERESIS, HVC MIHI QVAM THEMESIS!
BIX SEX CENTENVS BINVS, BIS BISQVE VICENVS
ANNVS ERAT CHRISTI, QVVM MORS AFFVIT ISTI.
OBIIT TERTIO CALENDAS MAII.

12. *Livre de Guillaume le Maire*, par M. Port, p. 39. Les trois derniers vivaient encore en 1290.

l'évêque. — **Matthieu Picot ou Piquot** ([1]). — **Raymond de Chateauneuf.** — **Girard de Montrebault** ([2]). — **Philippe du Plessis** ([3]). — **Martin de Herba Curia Sicca** ([4]). — **Michel de Ruel.** — **Thomas de Nogent** ([5]). — **Guillaume Bili.** — **Hémeric le Baacle** ([6]). — **Guillaume,** doyen de Saint-Martin. — **Jean de Areolis.** — **Jean de Mauni** ([7]). — **André de la Haye** ([8]). — **Olivier de Mareuil.** — **Gervais Homo Dei de la Martinière.**

Je relève encore dans le manuscrit N° 673 les noms suivants pour l'année 1299 : **Jean d'Angiac.** — **Geoffroi de la Haye.** — **Hervé le Baacle.** — **Aimeri de Candé.** — **Jean de saint Aubin.** — **Nicolas de Valle.** — **Jean de Condé.** — **Benoit Geslant.** — **Etienne II d'Azé.** — **Simon des Arènes.**

En 1293, **Jean le Maire,** frère de l'évêque Guillaume le Maire ([9]). — En 1295, **Etienne de Bourgueil,** depuis archevêque de Tours ([10]). — En 1298, **Jourdan Léopard.** — **Foulques de Boyné.** — **Aimeri de Thouars.** — **Léonard de la Chesnaye.** — **Pierre de Mauneiac.** — **Pierre de Monthiello.** — **Hervé de Hénon** ([11]). — **Guillaume Odard** ([12]). — **Geoffroi du Plessis.** — **Garin de Poncé** ([13]).

Beaucoup d'autres chanoines vécurent au cours du XIIIe siècle. En voici encore deux, mais je ne saurais préciser ni la date de leur nomination, ni celle de leur décès.

Jean de Kaer, chanoine, possédait des Décrétales, écrites au XIIIe siècle, qui se trouvaient dans la bibliothèque de Sir Thomas Philippes ([14]).

52. — **Geoffroi de Verneuil** fut enterré au XIIIe siècle, dans la cathédrale, derrière le tombeau d'Ulger, sous une arcade, décorée de colonnettes, qui existe encore. Sa belle pierre tombale servait de seuil à la porte du vestiaire des Chantres. En 1846, elle fut transportée dans l'église paroissiale de Saint-Maurice, où elle se voit encore, dressée contre un pilier dans la chapelle, appelée autrefois *In sanctis suis*. Elle a 2m40 de hauteur sur 1m15 de large. Le chanoine, en chasuble, tient le calice : sa tête est appuyée sur un coussin. Le fond de la pierre est semé de fleurs de lis. On lit tout autour, ces restes d'inscriptions, à laquelle manque la date :

HIC IACET GAVFRIDVS DE VERNOLIO QVONDAM CANONICVS ANDEGAVENSIS
.... REQVIESCAT IN PACE.

1. *Histoire de Sablé*, par M. Ménage, 1682, p. 382. *Matthieu Picot* vivait encore en 1313.
2. *Livre de Guillaume le Maire*, par M. Port, p. 26.
3. *Philippe du Plessis* existait encore en 1298.
4. *Livre de Guillaume le Maire*, par M. Port, p. 29.
5. *Ibidem*, p. 30.
6. *Ibidem*, p. 39. — Bibliographie d'Angers, Ms. N° 653, p. 87. *Emeric le Baacle* en 1294. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 289. Il mourut un peu avant 1313.
7. *Jean de Mauni* vivait en 1313.
8. *Monographie*, t. III, p. 162. *André de la Haye* rédige l'inventaire des joyaux en 1297.
9. *Livre de Guillaume le Maire*, par C. Port, p. 130.
10. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 51.
11. *Livre de Guillaume le Maire*, par C. Port, p. 200. — *Histoire de Sable*, p. 382. Il vivait encore en 1304.
12. *Livre de Guillaume le Maire*, p. 200.
13. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 673. Chanoines de la cathédrale, p. 76vo.
14. *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1889, p. 182... Has decretales pro sexaginta decem solidis, et sunt *Johannis de Kaer*, canonici in Ecclesia Andegavensi.

En 1304, Pierre de Valleux [1]. — Raoul de Beuson [2]. — Hugues de la Fresnaye [3]. — En 1310, Mathieu Gobin [4]. — En 1312 [5] Gilbert de Tillé. — Jean de Cerisai. — Hugues II de Semblancé. — Guillaume II de Lespine. — Geoffroi de Bouloire. — Nicolas Barberote. — Payen des Pins. — Guy Fraimbault. — Michel Caterin. — Jean Barberote. — Hugues le Vicil. — Geoffroi de Cosmes. — En 1313, Bernard de Rhodes. — Guillaume Richer. — Jean le Poignour. — Nicolas Cerisier. — Olivier de Machecoul. — Guillaume de Millemère. — Hugues Odard, depuis évêque d'Angers (voir page 155). — R. Pellipárius. — M. de Royssel. — Guillaume Crochet. — Raoul de la Flèche, ensuite évêque de Saint-Brieuc, ✠ en 1335 [6].

En 1314, A. de Armeigniaco. — Renon Quaré. — En 1315, Hervé le Blanc. — En 1317, Yves de Lamballe [7]. — Robert le Bouteiller [8]. — Matthieu de la Haye. — Thibault Silvain. — Jean Galiot [9]. — En 1319, Petrus de Monte Spiculatorio [10]. — Jacques de Spolay. — Jean le Chaucier. — Guillaume de Pollié. — Guy de Laval. — H. de Ronce. — Robert de la Brunesche. — Martin de Tillé [11]. — M. de Chemol. — Jean des Barres. — Guillaume le Lormier.

En 1320, Franciscus de Cuderto [12]. — Jean Barbes — En 1323, Jean de Millencour [13]. — En 1324, Jean de Noyda. — En 1325, Guillelmus de Rama. — Milon de Thouarcé. — Pierre de Saint-Denis [14]. — Hemeri de Chalus, évêque de Chartres en 1332, cardinal, ✠ en 1349 [15]. — En 1328, Aimeri de Maurone. — Simon de la Mothe. — En 1330, Matthieu d'Anjou. — Matthieu Guillemin. — Jean de Bourgueil. — En 1351, Jean de Craon. — Jean Bouvet [16]. — En 1332, Guillaume de Machecoul. — En 1334, A. Burnel. — Nicolas d'Ebron [17].

En 1335, Jean Silvain. — Jean de Campet. — Jean de Beuson. — Charles de Breise.

---

1. *Livre de Guillaume le Maire*, p. 200. Il vivait encore en 1319.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 241.
3. *Histoire de Sablé*, p. 382. Il vivait encore en 1313.
4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 289. Il habitait en 1313 une maison canoniale.
5. Ibidem, Ms. N° 673. *Chanoines de la cathédrale*, p. 76vo.
6. *Gallia Christiana*, t. XIV. Col. 1094. — Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 289. Il fait construire la maison du doyen.
7. Bibliothèque d'Angers Ms. N° 653, p. 10. — Il vivait encore en 1343. — *Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. I, p. 204.
8. *Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. I, p. 207.
9. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 42.
10. Ibidem, p. 5.
11. Ibidem, Ms. N° 654, p. 10. Le 28 janvier 1356, les exécuteurs testamentaires du Pénitencier *Gérard le Juge* remettent au chapitre quelques ornements légués à la chapellenie, fondée à l'autel Saint-Martial « a *domino de Tilleyo* deffuncto ».
12. Il vivait encore en 1349 et même longtemps après. Sa maison canoniale fut donnée le 27 juillet 1391 à *Nicolas Kerantret.* (Bibliothèque d'Angers, M. N° 653, p. 338.)
13. *Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. I, p. 207.
14. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 7. Il était mort en 1349. — *Monographie*, t. III, p. 41.
15. *Gallia Christiana*, t. VIII, p. 1173.
16. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 42. Année 1331. Tradidimus *Johanni Bouveti*, concanonico nostro unum celerium seu rocham de domo Simpley...
17. *Monographie*, t. III, p. 12. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 62. Chapitre de la Purification 1329. Actum est quod quædam imago auri, infixa in cassula sancti Maurilii deperdita ob defectum custodie *Nicolai de Ebronio*, sacriste nostre ecclesie restituatur ibidem ad expensa dicti sacriste secundum pondus et figuras aliarum imaginum ibidem infixarum. (Voir la description de la châsse, t. III, p. 164.)

— Jean Frezepain (1). — Jacques de Cambray ✠ vers 1352 et inhumé devant l'autel Saint-Martial, construit en partie à ses frais (2). — André Porcher. — En 1337, Renatus de sancto Remeo. — En 1339, André le Roux. — Gualbert de Saint Paterne. — Nicolas Roger. — Jean Martin. — François Barbes. — Olivier de Vorcet. — Guillaume de la Voûte, professeur en droit, puis évêque de Marseille, de Valence, de Dié, enfin d'Alby en 1383, ✠ en 1397 (3).

En 1340, Pierre de Guillois. — En 1341, Etienne Burnel. — Gervais Menestin. — En 1342, Philippe Nicolas fit construire la chapelle de Notre-Dame de Moult-Joye, sous le porche, ✠ en 1349 (4). — En 1343, Maurice de Sizun (5). — Guy de Mathefelon (6). — En 1344, Aimeri de Maure. — Eudes Roger, auparavant scholastique du Mans. — En 1350, Charles de la Brosse. — Vincent le Sueur. — Guillaume de Fabas. — En 1353, Jean de Rouen. — Yves le Tourneur. — Alain de Cohan. — Alain Vital — Raymond Pélerin. — En 1355, Olivier de Cerzet (7). — Jean de Eharcempoule (8). — Matthieu Bernard. — Simon Chevalier. — Jean Rainald. — Alain de Coetmohan. — Pierre du Luc. — Jean Bégut (9). — Guillaume, abbé de Toussaint (10). — Geoffroi Lavache. — Etienne Guerrut. — P. Baculi. — Jean Fouchier. — Geoffroy le Vayer. — Rainauld Davy.

Le 9 novembre 1357, Guillaumme Turpin (11), évêque d'Angers en 1358, ✠ le 28 janvier 1371 (Voir page 158). — Henri Boye. — Pierre Bonhomme (12) — En 1358, Guillaume Foucher. — Golfert Teilfont (13). — En 1360, Etienne Laurent. — Jean de Damloup, reçu le 8 février (14). — Jean de Forges (15). — En 1361, Thomas Mahaut. — Nicolas de Kerentret (16). — En 1362, Guillaume Martin (17). — Mathieu de Sévigné. — Elie du Pin — Geoffroi de Roye. — Guillaume de Chanac (18). — En 1363, André Bessonneau. — Guillaume Daubet. — Thomas Péan (19). — Jean Vernon. — En 1364, Hugues de Kerou-

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 338. Il vivait encore en 1349.

2. Ibidem, Ms. N° 661, p. 51. 11 Novembris « Obiit *Jacobus de Cameraco* ou *de Cambray*, canonicus noster... legavit nobis viginti solidos redditus ad augmentationem gaignagii beatissimi Marcialis, ante *altare cujus* inhumatus existit et de cujus bonis dictum altare pro parte fuit edifficatum anno domini millesimo CCC° quingesimo secundo ».

3. *Gallia Christiana*, t. I, col. 29.

4. *Monographie*, t. III, p. 5, note 1.

5. Archives de Maine-et-Loire. Série G, N° 341. *Maurice de Sizun* s'en remet au chapitre pour le lieu de sa sépulture. Testament du 26 décembre 1351.

6. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 7.

7. Ibidem, p. 8.

8. Ibidem, p. 2.

9. *Monographie*, t. III, p. 27.

10. *Ibidem*, p. 5.

11. Bibliothèque d'Angers, M. N° 654, p. 198.

12. Ibidem, p. 34. *Monographie*, t. III, p. 41. Il était boursier de la Celererie en 1367. Archives de Maine-et-Loire, Série G, N° 341. Dans son testament du 16 fév. 1391, il demande à être enterré devant l'autel de Sainte-Catherine.

13. Ibidem, p. 198.

14 et 15. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 654, p. 194.

16. Ibidem, p. 197.

17. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 341. Testament de Guillaume Martin, du 15 mars 1374. Il demanda à être enterré à St-Tugal, de Laval. L'inventaire de ses biens est fait le 24 mai suivant par *Etienne Constantin*, chanoine d'Angers.

18. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 654, p. 46.

19. Ibidem, p. 187.

lay. — **Simon Chevalier.** — **Pierre de Morlac** (1). — En 1365, **Etienne Constantin**, reçu le 13 août (2). — En 1366, **Thomas de l'Orme**. — **Jean François**. — **Jourdanus de Placen** (3) — **Guillaume Valleaux**. — **Simon Milet**. — **Guillaume Vigier**.

En 1367, **Hardouin de Bueil**, ensuite évêque d'Angers, ✠ en 1438 (voir page 159). — **Jean Rouer** (4). — En 1368, **Joannes Renerii**, « bursarius magnae et parvae bursarum insimul (5) ». — En 1369, **Sigo de Recoulé**. — **Petrus de Montoreo**. — **Joannes Tinerii**. — **Stephanus Caslini** (6). — En 1371, **Pierre Goyon**. — En 1372, **J. Fèvre**. — **Geoffroi Gogard**. — En 1373, **Geoffroy Aubert**. — En 1375, **Nicolas Bertrand**. — **Girard Estin**. — **Thomas Loiseau**. — En 1377, **Jean de la Forest**. — **H. de Broc**.

En 1378, **Etienne de Méjoc**. — **Geoffroi Guillopin**. — **Gérard du Jaf** (7). — **Gui de Cléré**. — **Pierre Primaud**. — En 1388, **Pierre de Bohac**. — **Pierre Bégut**. — **Simon de Mauregart**. — **Mathieu de Braye**. — En 1390, **Maurice Esgage**. — En 1399, **Jean II Bégut**. — **Jacques Bouguereau**. — **Pierre Boreau**. — **Jean Vye**. — **Jean Boucher**. — **R. Hastelou**. — **Denis de la Medern**. — **Nicolas de Mellay**. — **Aimeri de Connoz**. — **Guillaume Milet**. — **Geoffroi de Brézé**. — **H. de Gayac**. — **P. Michon**. — **Jean de Fresne**. — **Abbé de Toussaint**, reçu le 10 mars 1399.

Symon de Mauregart, 1400. — **Michel Goupil**, 1400. — **Guy de Connoz**, 1400. — **Jean Montanier**, 1400.

Jean de Launay (**de Alneto**), archidiacre de Laval, au diocèse du Mans, ✠ le 29 novembre 1418 à Rome, où il fut enterré dans l'église de Saint-Chrysogone (8).

Jean Guérin, 1418. — **Nicolas le Duc**, 21 avril 1418. — **Robert le Vieux**, 22 août 1418 ✠ en 1418 (9). — **Jean de Taillée** 1418. — **Jean Gourdin**, 1418, fait son testament le 21 avril 1420 (10). — **Guillaume Leaval**, 1418. — **Yves le Barbu**, 1418. — **Hervé, abbé de Toussaint**, 1418. — **Yves de la Vieuville**, 1418. — **Jean Pinguez**, 1418. — **Pierre le Roy**, 1418. — **André Gendrot**, 1418. — **Jean Fleuriau**, 1418. — **Jean le Maçon**, 1418. — **Jean de Vandeguybert**, 1418. — **Hervé de la Perrière**, 1418. — **Jean Boutin**, 1418. — **Jacques de Chateaugiron**, 22 octobre 1418. — **Amauri du Rocher**, 1418. —

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 654, p. 62.
2. Archives de Maine-et-Loire. Série G, Cte de Celererie en 1367.
3. Ibidem. Compte de la Quasimodo 1367 à la St-Jean 1368.
4. Ibidem. Ce de la Grande Bourse, 1368-1369.
5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 636, p. 97.
6. Archives de Maine-et-Loire. Série G. Cte de la Ge Bourse en 1378.
7. Ibidem.
8. *Histoire de Laval*, par Couanier de Launay, 1856, p. 152.

Voici son épitaphe :

HIC SVBTVS IACET QVONDAM IOHANNES
DE ALNEDO, IN VTROQVE IVRE
LICENTIATVS, ARCHIDIACONVS DE LAVALLO IN ECCLESIA
CENOMANENSI, EIVSDEMQVE ET ANDEGAVENSIS
CANONICVS, QVI OBIIT ANNO DOMINI MCCCCXVIII
DIE PENVLTIMA NOVEMBRIS
ANIMA EIVS IN PACE QVIESCAT. AMEN.

9. La date de réception de chaque chanoine (indiquant le quantième du mois) et aussi celle de l'année de sa mort sont tirées du manuscrit N° 627, p. 77 et suivantes, à la Bibliothèque d'Angers.
10. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 342.

Jean de Sellier, 1418. — **Guillaume Legné**, 1418. — **Guillaume Connain**, 1418. — **Jean Bonnet**, 1418. — **Jean de Kerlant**, 1418. — **Jacques de Coaquis**, 1418. — **Pierre de Guibert**, 1418. — **Regnier Selle**, 1418. — **Mathurin Géraldo**, 1418, fait son testament le 19 octobre 1428. — **Jean Bertol**, 1418. — **Jean Robert**, 1418. — **G. de Saint-Martin**, 1418. — **Barthélemy Garnier**, 1418. — **Jean Tillon**, 1418. — **P. Guyton**, 1418.

Jacques Bouguereau, 1419. — **Pierre Robert**, 1419. — **Robert Boutevillain**, 1419. — **Richard Eudes**, 1419. — **Guillaume Perrichet**, 1419. — **Jean Brocet** fait son testament en 1421 (1). — **Jean Picherot**, 1419. — **Pierre II Bonhomme**, 1419. — **Robert II le Vieux**, 1419 ✠ 1427. — **Aimé Marcadé**, 1420. — **Jean Jocale**, 1420. — **Guillaume Maligner**, 1420. — **Denis Pierre**, 1421. — **Jean Bélart**, 1421. — **Jean Porcher**, 1421. — **Guillaume Hocquedé**, 1421. — **Jean Préhérot**, 1421. — **Guillaume Maugendre**, 1423. — **Guillaume Aufré**, 1423 ✠ 1434. — **Jean II de Launay**, 1423. — **Thibault de la Croix**, 1423. — **Jean Brindel**, 1426. — **Raoul le Mitier**, 1426. — **Alain Chevalier**, 4 octobre 1426. — **Jean Ferrand**, 1429.

53. — **Pierre III Bonhomme**, 1432 ✠ le 5 des Calendes de décembre 1446 (2), fut enterré dans la chapelle de Notre-Dame des Cloîtres, près du tombeau d'Ulger (3).

54. — **Hugues Fresneau**, 1432, fit bâtir la chapelle de Sainte-Anne au bas de la nef et y fut enterré au pied de l'autel. Voici son épitaphe (4) :

> SVB HAC MOLE JACET HVGO FRESNEAV, PRÆSVLIS HARDVINI DE BVEIL INTENTISSIMVS, SACRIS SCRIPTVRIS ET LITTERARVM STVDIO ATQVE OMNIBVS ACTIBVS VIRTVTVM DEDITVS PERSEVERAVIT. CHARITATIVAM INOPVM CVRAM SOLLICITE GESSIT, PIORVM OPERVM VT EXEMPLAR ECCLESIASTICIS RECOLENDVM : BONA A CHRISTO SIBI CREDITA PRVDENTER AC FIDELITER DISPENSAVIT : TAPICERIA PRECIOSA HVJVS ECCLESIÆ CHORVM DECENTER ORNAVIT (5), DENIQVE CAPELLAM HANC BEATÆ ANNÆ A FVNDAMENTIS SVMPTV PROPRIO ERIGI FECIT ET DOTAVIT, AD HONOREM DEI ET ECCLESIÆ PREDICTÆ DECVS : CVI PER ANNOS TRIGINTA NOVEM ET MENSES OCTO CANONICVS LAVDABILITER SERVIENS, VLTIMA LVCE JANVARII DIEM CLAVSIT EXTREMVM ANNO DOMINI 1472. ORETVR PRO EO VT REQVIESCAT IN PACE.

Jean Bouju, 1433. — **Jean Mouschet**, 1433. — **Pierre Marteau**, abbé de Toussaint, 24 février 1436. — **Etienne Durand**, 1436. — **Jean de la Croix**, 16 septembre 1437. — **Gérart Huguet**, 1441. — **Jean de Laillé**, 22 juin 1442 fait son testament en 1467. — **Guy Barbu**, 11 février 1444. — **Geoffroi de Clefs**, 1445 ✠ en 1464. — **Jacques de la Croix**, 18 octobre 1445. — **Jean Brandel**, 1445. — **Jean Anfric**, 1446. — **Antoine Crespin**, 1446, depuis évêque de Léon. — **Etienne Cilleau**, 1446 ✠ 1466. — **Pierre Belin**, 29 novembre 1446. — **Pierre Pichon**, 1447. — **Michel de la Roche**, 11 février 1448.

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 342. Il élit sa sépulture aux pieds de *Pierre Michon*.
2. *Calendrier de l'église d'Angers*... « Quinto calendas decembris anno 1446, obiit *Petrus Bonhomme*, qui capellam claustri cum parte ejusdem claustri suis sumptibus ædificavit et in dicta capella inhumatus est. »
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 20. Extrait de son testament : « Corpus meum ordino tradi ecclesiasticæ sepulturæ videlicet in parva capella claustri ecclesiæ andegavensis, quam, cum aliqua parte dicti claustri, nuper feci construi et ædificari... »
4. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 160.
5. *Monographie*, t. III, p. 80.

Jean Mulot, 20 mars 1450 ✠ 1477. — **Simon Bordier**, 1450. — **Jean Dure**, 1451. — **Robert le Breton**, 1452, fait son testament en 1481 (1). — **Herman de Vienne**, doyen de Saint-Martin en 1453, fut enterré dans une chapelle de cette église le 21 avril 1490 (2).

Gilles de la Rivière, 1453. — **Jacques Traverse**, 1454. — **Jean Fresnaye**, 1455 ✠ 1463. — **Jean Herberge**, 1455 ✠ 1469. — **Pierre Turpin**, 1455, ensuite évêque d'Évreux. — **Jean Marques**, 1455. — **Guy Sangoigne**, abbé de Toussaint, 30 janvier 1457 ✠ 1464. — **Guillaume le Boucher**, 1458. — **Guillaume Maireau**, 1460. — **Guillaume Tolosan**, 4 octobre 1461 ✠ 1465. — **Jacques Charlery**, 1461. (Voir t. III, p. 269 et suivantes). — **Guillaume Chomart**, 1462. — **Guy Briand**, abbé de Toussaint, 28 décembre 1463 ✠ 1466. — **Thibault de Rieux**, 6 juillet 1463. — **Simon Essirart**, abbé de Toussaint, 30 septembre 1464. — **Guillaume Briand**, abbé de Toussaint 28 décembre 1464. — **Raoul de la Jaille**, 1464. — **Raoul de Laillé**, 21 septembre 1461 ✠ 1482 (3).

55. — **Guillaume Tourneville**, 17 septembre 1465 ✠ le 9 juillet 1477 et fut enterré devant l'autel de Saint-Martin sous une tombe de pierre dure, autour de laquelle on lisait:

JACET HIC GVILLELMVS TOVRNEVILLE HVIVS
ECCLESIÆ MAVRICIANÆ ARCHI (PRESBYTER) ANDEGAVEN
OBIIT DIE NONA JVLII ANNO DOMINI
MCCCCLXXVII.

Ses armes étaient gravées sur des morceaux de marbre blanc, incrustés au milieu et aux quatre coins de la pierre, comme il l'explique dans son testament en date du 6 septembre 1476. Il demande à être enterré (4) « devant l'autel monsieur saint Martin, c'est « assavoir de quelques VII pieds loin de la cloison de bois joignant les marches de l'autel « saint Maurice, mais d'un bout joindra la dite tombe à l'autre cloison de boys, joignant « les marches devant l'autel saint Martin et sur la fosse devra être assise la tombe « que j'ai fait mettre ès cloîtres, sur laquelle j'entends que faites engraver et escrire telle « épitaphe que verrez à faire à l'entour sans quelconque ymaigerie ne ouvrage. Bien ay « volonté de faire tailler V pierres de marbre blanc que j'ay, c'est assavoir quatre en un « petiz escusson à mes armes pour être mis aux quatre quantons de la tombe et la Ve « qui est un peu plus grande servira à mes armes et sera assise au milieu de cette tombe. »

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 342.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 223.

Au second pilier du dict côté droit (de la chapelle adossée au chœur de l'église de Saint-Martin du côté de l'évangile) il y a une aultre lame de cuyvre, en laquelle ces mots sont gravés :

Sub hoc altari jacet magister Hermannus de Vienna, parisiensi ex urbe, huius ecclesiæ, dum viveret, decanus qui beatissimo Martino semper tam perseveravit devotus, ut de eo loquens aut loquentem audiens, nunquam a lacrimis continere valuit. In... quoque huius basilicæ librisque atque ornamentis erogandis quantum fuerit liberalis et munificus in hac presenti tabula merito penderemus, nisi ipse vanam istius seculi gloriam fugiens, fieri prohibuisset. Hic medendi arte summi edoctus, egros pauperes simul ac divites gratuito libenter visitans, ipsis sine ullo percepto questu opem ferre et maximo charitatis zelo salubri consilio eisdem subvenire satagebat. Cujus anima pro tantis benefactis cum Christo requie perfruatur sempiterna. Amen. Pater Nr Ave Mrā.

Au bas, sont les armes du dit de Vienne et en plusieurs endroits de la dicte chapelle.

En 1903, cette curieuse chapelle, du commencement du XIIIe siècle, a été restaurée avec le plus grand soin par M. le chanoine Pinier, directeur de l'externat Saint-Maurille. Le tombeau de Herman de Vienne a été retrouvé sous les fondations d'un autel.

3. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 342. Année 1482. Testament de *Raoul de Laillé.*
4. Ibidem, N° 342. 6 sept. 1476. Testament de *Guillaume Tourneville.*

Guillaume Racineau, abbé de Toussaint, 24 janvier 1466. — **Jean Baudoynière**, 19 janvier 1466. — **Guillaume Pelé**, 10 juillet 1467. — **Jean Baraton**, 1468. — **Gilles de Laval**, 1468. — **Pierre de Fontaines**, 25 juillet 1469. — **Jean Rocher**, 31 janvier 1469 ✠ 1478. — **Jean le Maçzon**, 7 juillet 1470. — **Philippe de Boutillac**, 1450 ✠ 1482. — **Guy du Pineau**, 22 mars 1471 ✠ 1506, avait fait son testament le 16 janvier 1506 (1).

Jean de la Réaulté, 25 janvier 1472 ✠ le 29 octobre 1481 et fut enterré dans la chapelle des Chevaliers entre la 10e et la 11e arcade sous une tombe de pierre, avec cette épitaphe (2).

HIC JACET IN TERRA SUB GRANDI MOLE JOHANNES DE REGALIS, REDONENSIS PRESBYTER, EXIMVSQVE DOCTOR TEMPLIQVE HVJVS CANONICVS, CVI LVX CLAUSIT VIGESIMA NONA MENSIS OCTOBRIS 1481. VIVAT CELESTI SEDE RECEPTVS SPIRITVS ANGELICIS SOCIATVS CIVIBVS. AMEN.

René Tardif, 3 février 1472 ✠ 1472. — **Foulques de Clefs**, 13 février 1472. — **Gilles Ragot**, 2 juin 1473 ✠ 1489 (3). — **Pierre Lopin**, 1473. — **Guillaume de Clérembault**, 18 novembre 1473 ✠ 1477. — **Georges Blosset**, 1473. — **Antoine Cheminard**, abbé de Saint-Serge 21 mai 1473 ✠ 1473. — **Jean Perrot**, abbé de Toussaint, 8 novembre 1473 ✠ 1475. — **François de Babalan**, 1473 ✠ 1485. — **Jean Petit**, 26 décembre 1474 ✠ 1476. — **Robert de Chemans**, abbé de Toussaint, 20 septembre 1475 ✠ 1504. — **Nicolas le Loup**, 1476. — **Aubin Dubois**, 10 octobre 1476 ✠ 1488. — **René le Loup**, 23 mai 1477 ✠ 1477 (4). — **Guillaume Jamelot**, 1 novembre 1477 ✠ 1503.

Jean Bennereau, 1477 fit son testament le 2 mars 1492 (5); en voici un extrait : « Je « veux et ordonne mon corps estre mis et ensepulturé en terre sainte en l'église d'An-« giers devant l'autel Monsieur saint Christophe, dessoubz une tombe cassée qui est « devant le dit autel et le plus près du mur vieil de la dite église que faire se pourra et « que soit mise une tombe neufve de celles qu'on fait à Paris. » (Voir t. III, p. 304.)

Jean de la Morinière, 24 décembre 1477. — **Jean de Beaubeau**, neveu de l'évêque, 1478 ✠ 1500 (6). — **Jacques Maugny**, 16 avril 1482 ✠ 1484. — **Pierre de Beaubeau**, 18 octobre 1482 ✠ 1501. — **Gilles de Brie**, 1482. — **Francois Picart**, 9 octobre 1482. — **Jean de la Saussaye**, 15 janvier 1483. — **Jean Binel**, 13 octobre 1484. — **Nicolas Guichard**, 4 juin 1485. — **Thomas Quentin**, 1485. — **Jean Deslandes**, 30 septembre 1485 ✠ 1501. — **Jean Balue** le jeune, 29 novembre 1485. — **Thomas Charpentier**, 9 juillet 1487. — **Jacques Bouguereau**, 1488. — **Guillaume Bechet**, 1488. — **René de la Vignole**, 5 mai 1489. — **Simon Petit**, 10 juillet 1489.

56. — **René de la Barre**, 11 janvier 1490 ✠ le 1 septembre 1502 et fut enterré dans la chapelle des Chevaliers devant l'autel de sainte Catherine sous une tombe de cuivre rase, sur laquelle on lisait :

1. Archives de Maine et Loire, Série G, N° 343, il demanda à être enterré « *ante altare sancti Michaelis* ».
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, fol. 170vo.
3. Ibidem, Ms. N° 658, p. 643. M. Gilles Ragot, chanoine de Saint-Maurice, fut enterré à Saint-Pierre, le 14 juin 1489.
4. Ibidem. M. René Lupi (Le loup), chanoine de Saint-Maurice et de Saint-Maurille, fut enterré à Saint-Maurille, le 17 décembre 1477.
5. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 342. Testament de Jean Bennereau.
6. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 71.

SVB HAC MOLE JACET... E PRESTĀTI PRVDECIA PATER DN̄S
RENATVS DE BARRA LEGVM PROFESSOR EXIMIVS. MELLINĒSIS
MONASTERII COMĒDATARIVS INCVLPATVS NEC NON HVIVS
PRECELLENTIS ECCLESIÆ CANONICVS MERITISSIMVS QVI DIEM SVVM
CLAVSIT EXTREMVM MENSIS ANNO DNI MILLE^mo^ QVINQE^mo^ 2°
P^mo^ SEPTEMBRIS.

Pierre de la Pierre, 2 mai 1491. — **Pierre de Glandève**, 13 septembre 1491. — **Olivier Bégouin**, 1491. — **Louis de Crouillon**, 11 septembre 1492, fait son testament le 28 mai 1502 (1). — **Mathieu de Brie**, 3 novembre 1492. — **Pierre Petit**, 30 décembre 1493, fut enterré à Saint-Pierre le 12 août 1516 (2). — **Jean le Roy**, 27 juillet 1495 ✠ 1519. — **Jean Gallart**, 8 mai 1497. — **Laurent de Bouillon**, 1497. — **Thibault Binel**, 1498. — **Pierre de Cerizay**, 1498.

Jean Dumesnil, 16 mars 1501. — **Ambroise de Saint Mars**, 1501, enterré le 23 avril 1502 (3).

57. — **Robert Riboulle**, 17 mai 1501 ✠ le 6 mai 1517, fut enterré près de la porte de la chapelle Sainte-Anne sous une table de cuivre « sur laquelle était ciselé de son long « un prêtre enchappé, joignant les mains. Tout autour était gravé ce qui suit (4) :

QVIS IACET HIC? HVMILIS CENOMANA E PLEBE ROBERTVS
RIBOVLLE, INGENIO, MORIBVS, ARTE VIGENS.
QVIS FLET? PVRVS AMOR, PLEBS, TOTA ECCLESIA, TANTVM
VIDE, AGE, CORDOLIVM EST LENE, FACTA CIENT
CŌMODVS IN TOTVM DVM VIXIT, PRETER HONESTVM
NIL CVRÆ ELECTI, NIL MINIS INSTAR ERAT.
PAVPERIE PRESSOS. PATRESQVE NVRVSQVE LEVAVIT
NEC MODICA SVMMI TEMPLA TONANTIS OPE
CŒLI ANIMAM CŒPERE, ROGATO, IN PACE QVIESCAT.
HOSPES, HVIVS TVM SVRDI CADAVER HABET.

On lisait aux pieds de son image :

HIC RO... RI... INTVS CANONICVS ET EPISCOPI SECRETARIVS OBIIT
VI^a^ MAII MCCCCCXVII ANIMA EIVS SIDEREAS TENEAT MANSIONES.

Une table de cuivre, fixée au mur, portait l'inscription suivante (5) :

SI SCIRENT PIIS CITRA DECRETVM PARCE PERDVCERE DIES,
NVNDVM CESSISSET FATIS: ROBERTVS RIBOVLLE INTVS
CANONICVS DN̄IQVE ANDEGAVENSIS A SECRETIS : EIVS PIETATEM
EGENI EXPERTI SVNT ; SACRA HÆC ÆDES LIBERALITATEM :

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 343. 28 mai 1502. « Corpus meum molle et ineptum inhumari volo juxta ymaginem sanctorum Jeronimi et aliorum sanctorum doctorum ecclesiæ. » Voir page 53 de ce volume.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 643.
3. Ibidem, Ms. N° 673. Brossier, secrétaire du chapitre, sous le titre *Enterrement* a relevé sur des registres, *aujourd'hui détruits*, la date des inhumations faites dans l'église, tant des chanoines que des autres membres du clergé et même des enfants de chœur et psalteurs. J'ai cru devoir à la date de leur prise de possession du canonicat (quand j'ai pu la trouver), ajouter la mention *enterré le...* empruntée au Ms. N° 673. Cette dernière à un ou deux jours près fixe la date de leur mort.
4. Musée Diocésain, *Livres des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 175.
5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 8.

INVICTÆ ÆQVITATIS STVDIOSVS FVIT, CVLTOR HONESTI.
ILLIVS CINERES CVPREA PREMVNTVR, QVÆ E REGIONE EST MOLE
EXTINCTVM IVVA PRECIBVS. VALE.
OBIIT 6ª MAII ANNO DNI 1517.

On lit dans le manuscrit de Dubois, appartenant à M. Godard-Faultrier, p. 17: « Cette « tombe de cuivre fut enlevée le 5 mai 1683 par un maçon, sur l'ordre du sieur Cornuau « de la Grandière, sans qu'il en fût chargé par le chapitre ce qui est une entreprise et un « sacrilège horrible... »

René Goybault, 5 juillet 1501, enterré le 12 novembre 1508. — **Barthélemy Foucher**, 15 décembre 1501. — **René de Montejean**, 7 février 1502. — **Jean du Vivier**, 19 octobre 1502. — **Jean de Meignan**, 1er juillet 1503. — **Antoine de Champagne**, 14 juillet 1503, enterré le 16 décembre 1518. — **Nicolas de Cerizay**, 1503.

58. — **Étienne Tremblay** 1504, ✠ le 16 mars 1516, fut enterré dans la chapelle des chevaliers, devant le bénitier de la porte du cloître. Une lame de cuivre était fixée à la muraille. On y voyait le chanoine en chape, agenouillé devant Jésus portant sa croix et l'inscription suivante :

HIC JACET DNS STEPHANVS TREMBLAY CENOMANVS, HVJVS ECCLESIÆ
CANONICVS MERITISSIMVS, QVI SVO TEMPORE ET JVRIVM DOCTRINA
ET RERVM MAXIMA EXPERIENTIA TOTA IN PROVINCIA FACILE
PRINCEPS FVIT. CONSILIO ENIM FIDELIS EXTITIT JVDICIO RECTVS
ET ÆQVVS. IN HAC ECCLESIA VNAM CAPELLANIAM AD ALTARE BEATÆ
KATHERINÆ DESERVIENDAM ET VNVM ANNIVERSARIVM DVCENTORVM
AVREORVM FVNDAVIT. PSALTORES QVADRAGINTIS LIBRIS DONAVIT
VT EORVM RECEPTA COMMVNIS ET ÆQVALIS FIERET AD ONVS TAMEN
CELEBRANDI QVALIBET HEBDOMADA VNAM MISSAM PER QVEMLIBET
DVORVM PSALTORVM PBRALIV (1), ET VNAM ALIAM MISSAM SEMEL
TANTVM IN ANNO, VIDELICET IN DIE OBITVS SVI PER OMNES DICTOS PSALTORES
AD PRÆDICTVM ALTARE SANCTÆ KATHERINÆ CELEBRANDAM ET IN FINE
EIVSDEM SVBVENITE CVM INCLINA ET COLLECTIS ASSVETIS, ET
VT PROCESSIONES GENERALES CVIVSLIBET MENSIS MAJORE CVM
COMITIVA ET DEVOTIONE FIERENT SEXAGINTA SEX LIBR'
ANNVI REDDITVS INTERESSENTIBVS DISTRIBVENDAS, HVIC
ECCLESIÆ DEDIT. BENE MERITVM JVVEMVS PRÆCIBVS, CVI PARCAT
ALTISSIMVS. AMEN. OBIIT DIE 16 MARCII 1516 (2).

Barthélemy Huet, 1er février 1505. — **Pierre de Rostaing**, 1er février 1506. — **Étienne d'Alencé**, 20 juillet 1506. — **Jean de la Chesnaye** 14 mai 1507, enterré le 29 octobre 1541. — **G. Fourrier**, 1507. — **Jacques de Bernay** 12 juin 1507.

59. — **Pierre le Gay**, 15 novembre 1508, ✠ le 29 novembre 1533, fut enterré sous une tombe de cuivre dans la chapelle des Évêques, près de l'escalier de l'Évêché.

Voici son épitaphe, gravée sur une lame de cuivre, fixée au mur près du portrait de Gabriel Bouvery (3) :

1. Presbyteralium.
2. Musée Diocésain, *Livre des chapelles de l'église d'Angers*, p. 155.
3. *Ibidem*, p. 142.

HIC PETRVS EST GAIVS, LOVETI QVEM SOROR ACRI
EDIDIT INGENIO, MVSIS MELIORIBVS APTVM,
JVS BAVGEIANIS DIXIT, DEINDE OFFICIALIS
CANONICVSQVE FVIT MAVRICII, CVIVS ET AMPLAM
REM SEPTINGENTIS AVRI SOLARIBVS AVXIT ;
INDE SORORIS VBI PROVEXIT VTRVMQVE NEPOTEM,
DEFECTVM CVPERET CORPVS EVM REDDERE TERRÆ
PYRAMIDES TEMPLI RAPVIT VVLCANVS. VT VMBRA
CANDIDA PVRGATAS VOLITARET AD ASTRA PER AVRAS.
OBIIT D. PETRVS LE GAY 29 NOVEMBRIS ANNO 1533.

On lisait sur sa tombe, sur laquelle était gravée l'image d'un chanoine revêtu d'ornements sacerdotaux:

DOMINVS PETRVS LE GAY PRESBYTER, IN LEGIBVS LICENTIATVS,
ET ECCLESIÆ ANDEGAVENSIS CANONICVS ATQVE OFFICIALIS OBIIT
VICESIMA NONA MENSIS NOVEMBRIS ANNO DNI MILLESIMO
QVINGENTESIMO TRICESIMO TRIGESIMO TERTIO.

Enfin autour de sa tête, était gravée cette devise :

IN SOLA DEI MISERICORDIA SPERO SALVARI (1).

Thibault Motays, 29 mai 1509. — **Boybin**, 1510. — **René II de la Vignole**, 15.... — **Jacques Robertel**, 1512. — **Simon de Pobiant**, 14 août 1512.

Jacques de Maschac, 3 juin 1513 ; ✠ le 12 août 1513 et fut enterré dans la chapelle des chevaliers. Son épitaphe, placée seulement après la mort de son neveu *Pierre de Maschac* en 1537, commune à tous les deux, était fixée au milieu de la 3me arcade, voisine de la porte du cloître. On la trouvera plus loin.

Georges Cheminard, 16 novembre 1514. — **Etienne de Boisrond**, 6 mai 1516. — **Husson de Tonnerre**, 8 août 1516, évincé en 1521.

60. — **Gilles Commers**, dit **Lenglade**, 5 avril 1516, ✠ le 25 mai 1522, fut enterré dans la chapelle des chevaliers, devant la 3me arcade, à une petite distance de la porte du chapitre. Son épitaphe, gravée sur cuivre, avec sa représentation, était fixée au mur de l'église (2) :

ÆGIDIVS COMERS, COGNOMINE LANGLADE, VESTROS
SVPPLICAT ANTE OCVLOS, SVB PEDIBVSQVE JACET.
LEMOVICENSIS ERAT, JVRIS LEGVMQVE PROFESSOR,
PRÆCLARVS DOCTOR, FRVCTIFICVSQVE REGENS.
HVJVS CANONICVS TEMPLI, VADATIVS ABBAS,
NOBILITATE PROBVS, RELLIGIONE PIVS.
JVS STVDIIS, VSV SOPHIAM, DECVS ARTE PROBATA
VITA NACTVS OPES, FLORVIT ANDEGAVI.
CREDIDERAS DECIES REPETITO VVLNERE CÆSVM,
NON PERIIT LÆSVS PARCA, QVID ERGO PVTAS?
MORTVVS, OCEANO, GANGI, LIBYEQVE GETISQVE

1. Ce fut Antoinette le Gay, sa sœur, qui fit dresser cette épitaphe.
2. Musée diocésain, *Livres des chapelles de l'église d'Angers*, p. 154.

VIVIT, FAMA POTEST VIX PRETIOSA MORI.
OBIIT DIE MAII XXV ANNO DNI MCCCCCXXII.

61. — **Guillaume III de L'Espine**, 2 mai 1517, ✠ le 5 août 1522, fut enterré au haut de la nef, devant l'autel de la Vierge : son épitaphe, gravée sur cuivre, était placée au-dessus de la porte de la chapelle Saint-Jean [1].

HIC ANTE ARAM VIRGINIS TVMVLATV̄ VIR MEMORATV DIGNVS
DOMINVS GVILLERMVS DE SPINA HVJVS INSIGNIS BASILICE
CANONICVS BENEMERITVS ET PRESVLIS EJVSDEM VICARIVS
AC PRECLARE FACVLTATIS ARTIVM DECANVS QVI PIVS
APVD OMNES PLVRIMA VIRTVTE CLARVS FLATVM EMISIT
VITALEM AVGVSTI LVCE QVINTA M° CCCC° VICESIO SECVNDO.
EJVS AĪA FELICE VIVAT CV̄ BEATIS. AMEN.

Germain Malabry, 1518, enterré le 14 janvier 1532. — **Etienne Bléreau**, 24 mars 1518. — **Antoine André**, 30 décembre 1519. — **Charles le Marchand**, 19 mai 1520, enterré le 14 octobre 1529. — **Briand le Marchand**, 7 septembre 1520. — **Jean le Bœuf**, 7 septembre 1520, ✠ en 1538. — **Raoul Cailleau**, 20 mars 1521, enterré le 2 janvier 1530. — **Abel de la Jaille**, 28 juin 1521, enterré le 10 juillet 1553. — **Antoine de Andeis**, 1521.

62. — **Jacques de la Tour Landry**, 11 août 1522, ✠ le 7 avril 1535, fut enterré au milieu de la nef dans la 3e travée : une petite lame de cuivre marquait le lieu de sa sépulture. On y lisait [2] :

HIC JACET MORTVVS DO. JA. DE LA TOUR...
DIE VII APRILIS. ANNO DNI M Vc XXXV POST PASCHA.

Bertrand Bouthier, 2 janvier 1523, enterré le 16 mai 1535. — **Louis le Roux**, 27 juin 1523, enterré le 5 mai 1546. — **Jean de Percé**, 6 juillet 1523. — **Nicolas de Chateaubriand**, 1523, ✠ à Angers d'une chute de cheval et fut enterré le 3 mars 1532, au haut de la nef devant l'autel de la Vierge, à l'endroit où fut déposé en 1535 son neveu, le doyen François de Chateaubriand. (Voir à la page 193.)

Jean le Blay, 13 mai 1524 [3], enterré le 18 février 1546. — **Gaspard Foncher**, 6 juin 1524, enterré le 3 septembre 1544.

René Moschac, 16 septembre 1528. — **Ponthus de Brie**, 9 avril 1539.

63. — **Jean de Breilrond**, 18 novembre 1529 ✠ le 23 octobre 1562, fut enterré dans la chapelle des chevaliers près de l'autel de l'Annonciation, sous l'image de l'Ecce Homo, placée dans un élégant monument de pierre. En dessous de la statue de l'Ecce Homo, était fixée une lame de cuivre, portant cette épitaphe [4] :

CY GIST LE CORPS DE FEV JEAN DE BREILROND
BON CATHOLICQVE, A BIEN FAIRE TRES PROMPT
VERTVEVX PRESTRE ET CHANOINE HONORABLE,

PROTONOTAIRE ET PARTOVT VÉNÉRABLE,
QVI DE SON TEMPS FVT DE TOVS RÉVÉRÉ
ET DES PLVS GRANDS A BON DROICT HONORÉ,

---

1. Musée diocésain, *Livres des chapelles de l'église d'Angers*, p. 162.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 24.
3. Ibidem, Ms. N° 656, t. I, p. 213. Ordre à M. le Blai, chanoine, de sortir du chapitre, parce qu'il y manquait de respect. Il en appelle comme d'abus 1er mars 1534.
4. Ibidem, Ms. N° 871, p. 68.



Monument de Jean de Breilrond

CHANOINE

DÉCÉDÉ LE 23 OCTOBRE 1562.

Bruneau de Tartifume le décrit ainsi :

« Entre la 10e et 11e arcade, se voit une « eschauguette ronde entre deux autels, « (celui de l'Annonciation et celui de saint « Christophe) au milieu de laquelle il y a « un *Ecce Homo*, et plus bas se découvre « une lame de cuyvre, en laquelle est gravée « cette épitaphe :

CY GIST LE CORPS DE FEU JEHAN DE BREILROND. . . . . . .

(Bibliothèque d'Angers, Ms. No 871, p. 67.)

IL FVT TOVJOVRS AVX PAVVRES CHARITABLE
AVX ESCOLLIERS DE SES BIENS SECOURABLE
ET ENTRE TOVS IL EVT SOING EN TOVT LIEV
DV VRAY HONNEVR ET SERVICE DE DIEV.
SE TENANT FERME AU SEING DE SON ÉGLISE
QVE JÉSVS-CHRIST A SVR LA PIERRE MISE
PAR SES VERTVS IL S'OPPOSA TOVSIOVRS
A L'HÉRÉSIE ÉCCLOSE DE NOS JOVRS.
ET A FONDÉ POVR MIEVX A SON DIEV PLAIRE
VN SOLENNEL ET BEL ANNIVERSAIRE
QVI TOUS LES ANS SE DOIBT DIRE A JAMAIS
DANS CETTE ECCLISE AV JOVR DE SON DÉCÈS
ET A LA FIN IL A VOVLV QV'ON FACE
LA STATION, OV TOVT LE CHŒUR S'AMASSE
POVR CHANTER HAVLT ENSEMBLE LIBERA
COMME EN SA VYE IL LE DELIBERA.
ET A DOTTÉ TOVS LES MOIS DE L'ANNÉE
VNE GRAND MESSE A CHANTER ORDONNÉE
DEVANT CE SAINCT ET SOMPTVEVX AVTEL
QVI FVT ROMPV ET DEPVIS REFAICT TEL
AYANT FAICT DON D'ARGENT A SUFFISANCE
POVR L'ENGARDER DE CHOIR EN DÉCADENCE
AINSI VESQVIT ET MOVRVT CE SEIGNEVR
NOBLE RHENOYS, GENTILHOMME D'HONNEUR
EN LAN CINQ CENS SOIXANTE DEVX ET MILLE
QVAND COMMENCA NOSTRE GVERRE CIVILE.
REQVESCAT IN PACE. AMEN.

Hervé Poyet, 26 novembre 1529, enterré le 5 novembre 1572.

64. — **Jacques de Mandon**, 1er juin 1530, ✠ le 25 novembre 1555, fut enterré dans la nef, près de l'autel de saint Seréné. Voici son épitaphe, gravée sur une lame de cuivre, fixée sur le mur (1) :

CV GIST DE CEST AVTEL BIEN PRÈS
JE LE NOMME PAR NOM EXPRES
FEV MESTRE JACQVES DE MANDON
NOBLE DE CVEVR, DŒVVRE, ET DE NOM
PRESTRE ESTAIT, CHANOINE, CVRÉ,
L'HONNEVR DE DIEV A PROCVRÉ,
DE LA VIERGE ET DE TOVS LES SAINCTS
VACQVANT TOVSIOVRS A ŒVVRE SCT
IL AVOIT EN VN TEL HONNEUR
LE CORPS ET SANG DE NRE SEIGNEUR
QV'IL A FODÉ TOVS LES JOVRS MESSE
A CEST AVTEL A HEVRE EXPRESSE
LE DIMANCHE DEVX ON EN DICT
CEST PAR SEPMAINE NOBRE DE HVICT
CE BEL AVTEL QV IL AVOIT COSTRVICT
PAR LES HVGVENOTS FVT DESTRVICT
MAIS SON NEPVEV DE BON RENOM
MAISTRE GVILLE DE MANDON
LA FAICT REFAIRE PVYS APRÈS
AINSI QVE VOVS VOYES QVIL EST
AVX ENFENS DE CVEVR ORDONNA
CINQVANTE SOLS PAR AN DONNA
POVR ANCRE ET PAPIER ACHAPTER
ET LEVRS AVLTRES NÉCESSITÉS
AVX NOVICES FRÈRES PRESCHEVRS
CENT DIX SOLS A FONDÉ POUR EVLX.
CENT SOLS AVX PETIS CORDELIERS
POVR LEVR ACHEPTER DES SOVLIERS
QVE DOILT LA GRANDE BOVRCE PAYER
SANS QVE CONVET BAILLE DENIER
OVLTRE DE SES BIENS A RENTÉ
LE MISSVS EST, QVI EST CHATE,
TOVS LES SABMEDIS DE LADVETS
A LA MESSE SALVE PARES
IL A FODÉ PAREILLEMENT
DONNÉ DE SES BIES LARGEMET
POVR DIRE EN CARESME IN PACE.
DICTES QVIESCAT IN PACE
LAN MIL CINQ CENS CIQVATE ET CINQ
DE NOVEBRE LE VINGT CINQ
DE CE MONDE L'AME PASSA
ET LE CORPS ICY NOVS LAISSA.
GENS DÉVOTS QVI PAR CY PASSEZ
NOVBLIEZ PAS LES TRESPASSEZ
ET VOVS QVI CEST ESCRIPT LIREZ
LE PATER ET AVE DIREZ
L'AN MIL CINQ CENS SOIXATE ET SIX
CE TABLEAV FVT ICY ASSIS
POVR SON DICT NEPVEV DE MANDON
PRIONS DIEV LVY FAIRE PARDON
SA PAIX ET AMOVR DEMANDON.
AMEN.

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 10.

Dans l'enclos de l'autel de S. Séréné se voyait un tableau, où on lisait ce qui suit [1] :

SEQVVNTVR NOIA EORVM, QVI VICISSIM CELEBRATVRI SVNT
STATIM POST SONITVM PRIME MISSAS DEFVNCTI JACOBI
DE MANDON PBRI CANONICI.
DIE LVNE CVSTOS RELIQVIAR' MISSA DE ANGELIS, ORATIONES
INCLINA ET DE DIE.
DIE MARTIS SVBDIACON' OSTIARIVS, MISSA DE DIE, INCLINA
ET DE STO MAVRICIO OMPS.
DIE MERCVRII CVSTOS SACELLI DNI JO. MICHAELIS, MISSA
DE DIE CVM INCLINA ET ORAONE BTI JACOBI MAIORIS.
DIE JOVIS SVCCETOR TRIV LECTIONV MISSA DE DIE, INCLINA
ET ORAOE DE CRVCE.
DIE SABBATI SACRISTA MISSA DE DIE CV INCLINA ET ORAOE
DE BEATA.
DIE DNICA CVSTOS RELIQVIAR' MISSA DE DIE CVM INCLINA
ET ORAOE DE TRINITATE.
DIE ITERV DNICA SACELLANVS SACRISTE, MISSA DE DIE CV
INCLINA ET ORONE DE OIBVS SANCTIS.
QVI OES PREDICTAS MISSAS CELEBRATES TENETVR VIGILLATIM
MVNIRE AQVA LVSTRALI, SIVE BENEDICTA VASCVLV PESILE QUOD
BEDICTORIVM VOCAT CV ASPERGILLO IVXTA ALTARE DIVI SERENEDI
POSITV, ET ILLVD QVOTIES OPVS FVERIT MVDARE ET RVRSVS AQVA
BENEDICTA IMPLERE, ET IN FINE MISSE CVJVSL ; DIEI TENET'
CELEBRAS ALBIS VESTIB' ADHVC INDVTVS ASPERGERE SEPVLCHRV
PDICTI JACOBI DE MANDON DICEDO. AN' OIVM FIDELIV DEFVCTOR'.
P. MIAM DEI SINE FINE REQVIESCAT IN PACE. TENET' ETIA
HORTARI PRESENTES DICERE, PATER ET AVE, PRO DEFVNCTIS VT
PER FVNDATIONEM VIDERE EST. QVIA DNS GVILLELMVS DE MANDON
NEPOS PREFATI DNI JACOBI AVXIT SINGVLAS MISSAS SVPRASCRIPTAS
AD VALOREM VII LIBRAR' TENEBVT' CELEBRANTES IN QVALIBET MISSA
DICERE PSALMVM DE PROFVNDIS POST OFFERTORIVM CV COLLECTIS
INCLINA ET FIDELIVM SEPARATIM.

Antoine More, 27 mai 1530. — **Christophe de la Barre**, 7 septembre 1530, enterré le 5 avril 1568 dans la chapelle des Chevaliers. — **Jean de Percé**, 1531. — **Guillaume Bonhomme**, 22 février 1531, enterré le 26 janvier 1580 [2]. — **Jean de Chateaubriand**, 15 mars 1531. — **Pierre Clentin**, président aux enquêtes du Parlement, 20 mai 1531.

65. — **Vincent Pineau**, 13 avril 1532, ✠ le 4 décembre 1532 et fut enterré dans la 3e travée de la nef. Sur une lame de cuivre, était représenté « Un Crucifiement avec une « Vierge Marie et un saint Jean, devant lequel était un prestre enchappé, estant de genoux ». Au-dessous l'épitaphe [3] :

PAVPER ET OBSCVRVS, DIVES CLARVSQVE PINELLVS
EVASIT STVDIO MVLTO, VIRTVTEQVE MVLTA.

1. Musée diocésain, *Livre des Chapelles de l'église d'Angers*, p. 170.
2. Archives de Maine et Loire, série E. N° 2224, Testament d'Adam de la Barre du 6 sept. 1599. Il demande à être enterré dans la chapelle des chevaliers, dans la fosse de *Christophe de la Barre*, son oncle et son parrain vivant chanoine de la dite église.
3. Musée diocésain, *Livre des Chapelles de l'église d'Angers*, p. 161.

PRÆLVXITQVE SVIS, MAGNVMQVE PARAVIT HONOREM
CONSCIA MENS RECTI, JVRISQVE PERITIA FORTI
ESSE ANIMO FECIT, NEC NON INTRARE POTENTVM
NOBILIVMQVE DOMOS, QVAS MVLTAS IPSE REGEBAT.
CONSILIO, AFFLICTIS REBVS SVCCURRERE PROMPTVS,
AVXIT REM TEMPLI, SORTEMQVE RELIQVIT AMICIS.
SACRORVM MVLTAM, TANDEMQVE ÆTATE SENILI
COMPOSITIS REBVS, VITA INCVLPATVS OBIVIT.

D. VINCENTIVS PINELLVS JVRIS LICEN MAVGIÆ PATRIÆ SVÆ DECANVS & IN HAC ÆDE CANONICVS, OBIIT DIE QVARTA MENSIS DECEMBRIS ANNO DNI 1532.

Jean Esnault, 30 novembre 1532, enterré le 15 décembre 1567.

66. — **Jacques Fournier**, ✠ le 25 juin 1532 et fut enterré dans la nef, près de la petite porte de fer pour entrer dans la chapelle des Chevaliers. Voici son épitaphe :

MVSICVS INTVS EGO PRIMVM PVER, INDE MAGISTER
SVCCENTOR TANDEM, CANONICVSQVE FVI.
ET VETERES DOCVI RITVS SERVARE SACRORVM,
QVÆQVE FORENT INTVS QVAQVE CANENDA DIE.
MVNDITIEM COLVI, ET CONSORTIA SANCTA BONORVM,
INGENVAS ARTES, JVRAQVE PONTIFICVM.
VT LICVIT, JVVI FORTVNIS MEQVE MEOSQVE
ET RELIQVVM TEMPLO, PAVPERIBVS QVE DEDI.
ME TERRÆ TANDEM MANDAVIT ADVLTA SENECTVS,
NVNC MEMORES ANIMÆ VOS PRECOR ESSE MEÆ (1).

HIC ILLE FVIT D. JACOBVS FOVRNIER QVI DEO SERVIVIT HAC IN ÆDE ANNOS PAVLO PAVCIORES 80. OBIIT DIE 25 JVNII ANNO 1532.

HEV NOS, HEV MISEROS, HEV NVLLOS, PATRE SEPVLTO.
QVO LACHRYMAS ? LACHRYMIS PARCITE, MALO PRECES (2).

« La dite épitaphe avait été mise, comme bien d'autres, au panier des retailles, mais « M. Péan, un des aumôniers de Mgr l'Évêque, la fit remettre au jour et placer au bas de « l'escalier qui mène de l'Église à l'Évêché. »

Olivier Valin, 1533.

67. — **Jean Bertrand**, 21 mai 1533, ✠ le 22 septembre 1534 et fut enterré dans la nef devant l'autel de saint André « sous une tombe de pierre au bout de laquelle il y avait « une lame de cuyvre longue d'un pied, quatre doigts et large d'un demy, où sont les « mots qui suivent (3) : »

SEDVLA DE MEDIA TVLIT HVNC VIGILANTIA PLEBE
INTER HONORATOS CONSTITVIT GRADVS.
CVI DVM NITENTI MELIOR FORTVNA FAVERET
MORSQVE CITA SVCCESSVS, NON TVLIT AVLA NEPHAS.
SED TAMEN EXTINCTVS SVCCESSIT HONORIBVS HERES
CVI PATREM SACRO CONDERET OSSA NEPOS.

1. Musée diocésain, *Livre des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 156.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 50.
3. Ibidem, p. 21.

D. JOHANNES BERTRANDVS HVIVS ECCLESIÆ CANONICVS
OBIIT DIE BEATI MAVRICII EXISTEN̄. XXII SEPTEMBRIS 1534.

Jean le Mesle, chanoine de Saint-Maurice et de Saint-Jean-Baptiste d'Angers le 28 juillet 1533 (1). — **Julien Renard**, 17 septembre 1533. — **Étienne Bertrand**, 5 octobre 1534.

68. — **François Saymond**, 2 décembre 1534, ✠ le 10 juillet 1558, fut enterré dans la nef sous une tombe de cuivre gravé « *traversée de deux barres de fer pour la conservation de la couverture de cuivre* ». Tout autour on lisait ce qui suit :

HIC JACET DEFVNCTVS DN̄S FRANCISCVS SAYMOND
CANONICVS HVIVS ECCLESIÆ, RECTOR PAROCHIÆ DE
SOVLANIES & PERPETVVS (COMM)... ENDATARIVS
PRIORATVS DE JVIGNÉ SVPRA MEDVANAM, QVI OBIIT
DECIMA JVLLII AN̄O DN̄I MILĒSIMO QVINGENTESIMO
QVINQVAGESIMO OCTAVO. EJVS ANIMA (REQVIESCAT IN)
PACE.

Aux pieds de la dite tombe était écrit :

VNDECIES SEPTEM MVNERA TOT TRAXIT IN ANNOS
VITAM SAIMVNDVS VIR PIVS ATQVE BONVS.
INTER SACRIFICOS COLLEGAS MAVRICIANI
TEMPLI, FRVGALIS PACIFICVSQVE FVIT.
LEGIS AMANS CHRISTI, QVÆ PACEM DATQVE SALVTEM
COMMODA MVLTA SVIS, PAVPERIBVSQVE TVLIT.
HIS GRADIBVS CÆLOS POST FVNERA, MENTE PETIVIT.
SEXTOQVE QVAS IDVS JVLIAS VSQVE REFERT.
CORPVS HVMO MANDAT SOCIIS GRATOQVE NEPOTI
PER QVOS CVM PRECIBVS CONDITVS HOC TVMVLO.

René Cadu, 10 janvier 1535. — **Pierre de la Jaille**, 17 mars 1535. — **Antoine de la Béraudière**, 16 juin 1535. — **Élie Cadu**, 1er septembre 1535.

69. — **Pierre de Maschac**, 1537, ✠ le 20 juin 1537, fut enterré dans la 3e travée de la nef, du côté gauche. Sur le mur, enchâssée dans un encadrement en pierre, était fixée une lame de cuivre, représentant *Jacques et Pierre de Maschac*, agenouillés et en chape, devant une *Ascension*. On lisait en-dessous (2) :

HIC PETRVM GEMINA, PATRVVMQYE JACOBON IN VRNA
ELATAS VARIO FVNERE, TERRA TEGIT.
AMBO SYMNISTÆ, MASCHAC, COGNOMEN VTRIQVE
EX LEMOVICORVM NOBILITATE FVIT.
AMBO PROFVSIS EXHAVSTA ERARIA NVMMIS,
MVNERIBVS CREBRO RESTITVERE SVIS
VNDE CHORV̄ & PVEROS, ANNO VERTENTE, VIDERES
MISTICA SOLEMNI SACRA REFERRE DIE.
INTEGRITAS MORVM & VITÆ PVRISSIMVS ORDO
CLARVM VIRTVTIS NOMEN VTRIQVE DEDIT.
CONCESSIT FATO PATRVVS PRIOR, INDE NEPOTEM

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 643.
2. Ibidem, Ms. N° 871, p. 20.

JAMQVE SENEM SVPERIS PARCA SEVERA DEDIT.
QVID MIRVM, SIC LEX NASCENDI TRADITA NOBIS
VT VITAM LICEAT VIVERE, DEINDE MORI.
OBIIT PATRVVS DIE 12 AVGVSTI 1512. NEPOS VERO 20 JVNII 1537.

Guillaume Poulain, 16 octobre 1538, enterré le 10 mai 1545. — **Olivier Valin**, 1538.

70. — **Jean de Bourdigné**, 16 novembre 1538, mourut le 15 avril 1445 et fut enterré dans la nef devant l'autel de la Vierge (1). On lit sur une feuille de garde de l'*officium pro defunctis*, manuscrit du XVe siècle (2), la mention suivante ajoutée au moment de la mort du chanoine : « Anno Domini MDXLVI ante Pasquam, obiit dominus *Johannes de* « *Bourdigné*, in legibus doctor et canonicus hujus ecclesiæ andegavensis, cujus anima « requiescat cum bonis. Amen. »

Pierre Barrault, 1539. — **Jean le Maczon**, 16 février 1540, enterré le 7 novembre 1566. — **Antoine Olivier**, 6 mars 1541. — **Pierre le Comte**, 6 octobre 1543 ✠ en 1539 (3).

71. — **Yves de Tessé**, 1543 ✠ le 3 juin 1551, fut enterré dans la chapelle des Évêques devant l'autel de saint Nicolas, sous une tombe de pierre et sans qu'on ait sonné les cloches, à cause de la réception solennelle du roi Henri II. On voyait au pilier de l'entrée du chœur du côté gauche son épitaphe, gravée sur cuivre (4) :

HAC SCROBE CONDITA SVNT YVONIS NOBILIS OSSA
COGNOMEN CVJVS DVLCE DE TESSÉ FVIT.
VIR FVIT HIC SOLERS, HAC PREBENDATVS IN ÆDE
SCRIBAQVE ROMANA PROTHOS IN VRBE FVIT.
PAVIT OVES CHRISTI NON TANTVM VELLERA QVÆRENS
PAVPERIBVS VIVENS MVNERA LARGA DEDIT.
MVNERA LARGA DEDIT TEMPLO, SIMVL ATQVE MINISTROS
ALTARI MAJORI ADDIDIT IPSE DVOS (5).
QVÆ NVNC FESTA DIES AGITVR DE NOMINE JESV
ILLIVS IMPENSIS ANNVA FACTA FVIT,
ET POPVLO VT FIAT DEINCEPS HAC CONCIO LVCE,
QVADRAGINTA ASSES PRO RECITANTE DEDIT.
EXEQVIAS FVNDAVIT, ET, O PIA BARBARA, FESTVM
ILLE, TVVM. TENEAT SPIRITVS ASTRA, PRECOR.

CY PRÈS AVDEVANT DE CE PROCHAIN AVTEL SOVS VNE
TVBE DE PIERRE, GIST LE CORPS DI DEFFVNCT NOBLE HOMME
M. YVES DE TESSÉ, PBRE PROTHONOTAIRE, CHANOINE DE
CÉANS, LEQVEL DÈS SON VIVANT DONNA AV CHAPITRE VNE
CLOSERIE APPELÉE BEAVREGARD SISE PRÈS LA BALMETTE
INDENE A SES COVTS & MISES AVECQ, CENT ESCVS
SOLEIL PO' LÉRECTION RECENTMT FCTE DE DEVX OFFICES
DE DYACRE ET SOVDIACRE SECONDS EN CETTE ÉGLISE, FONDA
LA FESTE DV TRÈS SAINT SACRÉ NOM DE JÉSUS A CINQ

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 54.
2. Ibidem, Ms. N° 658, p. 662.
3. Ibidem, M. N° 133.
4. Ibidem, M. N° 871, p. 46.
5. Musée Diocésain, *Le Livre des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 148.

CHAPES DOVBLES, LE SERMON CELVY JOVR LES SECONDES
VESPRES ET STATION D'ICELLES. FONDA LA FÊTE DE
SAINTE BARBE, A TROIS CHAPES, & ANNIVERSAIRE
SOLEMNEL POVR LA FONDATION DES QVELS A DONNÉ LA
SOMME DE MIL CINQVANTE ESCVS SOLEIL CONVERTIS
EN ACQVITS AV PROFIT DES DITES FONDATIONS
MANVELLES. IL DÉCÉDA LE TIERS JOVR DE JVING
L'AN MIL V[c] CINQVANTE VN.
REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

René Collas, 23 janvier 1544. — **Pierre de la Panouze**, 12 septembre 1544. — **Jean II Hector**, 1545. — **Henri Poyet**, 1546. — **René Bouvery**, 4 juin 1546. — **Simon de Maillé**, 1546 évincé en 1548, depuis archevéque de Tours. — **Claude de Pineau**, 16 janvier 1547, embrassa le calvinisme et fut destitué en 1562. — **Pierre Maubiel**, 12 février 1547. — **Charles Frontault**, 2 avril 1547, enterré le 4 mars, 1575. — **François Moreau**, 20 juillet 1547, enterré le 11 novembre 1551 (1). — **René de Vaugirauld**, 22 octobre 1548. — **Pierre de Cleray**, 30 janvier 1549, enterré le 13 mars 1564. — **Jean Chandouault**, 19 octobre 1549. — **Olivier Daudouet**, 29 décembre 1549, enterré le 27 avril 1588. — **Guillaume de Mandon**, 26 mai 1551 ✠ le 4 novembre 1582. On lit à son sujet dans *le Calendrier des Jacobins d'Angers :* « IIII Nov. Hac die obiit venerabilis et nobilis dominus *Guillelmus de* « *Mandon*, canonicus ecclesiæ Andegavensis, benefactor hujus domus, anno domini 1582. « Requiescat in pace (2) ». — **Pierre Mauclerc**, 1553, enterré le 23 février 1553. — **Grégoire Bodineau**, 1553, enterré le 13 mars 1586. — **François Maubiel**, 13 novembre 1553.

Jean II Esnault, 2 septembre 1556. — **René le Maczon**, 1556, enterré le 11 janvier 1577. — **Jean de la Barre**, 1557. — **Jean de Charnières**, 6 septembre 1557. — **Jean Jousselin**, 1558. — **Guy de Lesrat**, 19 juillet 1558. — **Jean Cothereau**, 1558, enterré le 6 juillet 1566. — **Jean II Chandouault**, 1558, enterré le 11 mars 1568.

François le Lesrat, 1[er] juillet 1560, enterré le 12 juin 1579. — **René de Charnières**, 25 février 1562. — **Adrien de Broc**, 1562. — **Christophe le Maczon**, 13 juillet 1562. — **Hervé Poyet**, 1562.

Thomas Richer, 1563, enterré le 16 mars 1576. Voir son épitaphe à la page 222. — **Jean Croneau**, 17 mai 1564. — **Louis de Boisjourdan**, 18 octobre 1564, enterré le 17 août 1598. — **Simon Jousselin**, 18 avril 1565, enterré le 11 août 1604 — **Michel le Sourd**, 26 février 1566, enterré le 2 août 1577. — **Bertrand de Cleray**, 10 février 1567. — **Jean III Chandouault**, 28 février 1568. — **François de la Barre**, neveu de Christophe de la Barre, 15 avril 1569, enterré le 31 mars 1595. — **Georges Girard**, 15 avril 1569. — **Aufroy Maubiel**, 15 novembre 1569.

Philippe de Boire, 11 janvier 1570. — **Jean Chailland**, 21 août 1571, enterré le 16 septembre 1584 — **Guillaume Dolbeau**, 8 novembre 1572. — **Antoine Millet**, 1573. — **Jean II Haurés**, 3 mars 1574, enterré le 3 novembre 1575. — **François le Coq**, 8 juillet 1574, enterré le 27 décembre 1580. — **René Guilloyseau**, 30 mars 1575, enterré dans la

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 680. Dans son testament du 30 juin 1547 il demande à être enterré au plus près de l'autel de saint Mathurin et au-dessus de deffunct de bonne mémoire maistre Mathurin de Brye.
2. Ibidem, Ms. N° 715, novembre.

nef le 17 avril 1594. — **Ambroise Forbeille**, 7 novembre 1575, enterré le 22 juin 1620. — **Pierre Richer**, 27 mars 1576. (Voir son épitaphe à la page 222.) — **François II Saymond**, 1576, enterré le 13 janvier 1595. — **Jean le Boucher**, 25 octobre 1576, enterré le 22 septembre 1585. — **François de Boussac**, 18 juin 1576, enterré le 4 juin 1584. — **Nicolas Boureau**, 6 août 1577, enterré le 2 août 1589. — **Jean II Bertrand**, 28 avril 1579.

— **Jean Boyvin**, 4 mars 1580, enterré le 18 novembre 1604. — **René Gaignard**, 17 janvier 1581, enterré le 18 janvier 1622. — **Philippe Germys**, 5 janvier 1581. — **Guillaume Boureau**, 26 février 1582, enterré le 26 octobre 1631. — **François Abril**, 17 septembre 1583, enterré le 25 août 1625. — **Nicolas Joubert**, 1584.

Simon Viguier, 12 juillet 1584. — **Jean Chevallot**, 18 septembre 1584. — **Eustache Rondeau**, 1584. — **Jacques Moriceau**, 18 novembre 1585, enterré le 25 décembre 1620. — **Jacques Berthier**, 5 février 1586. — **Antoine Bodineau**, 7 juillet 1586, enterré le 26 août 1598. — **René Fouin**, 9 juillet 1586. — **François le Monnier**, 17 octobre 1587. — **Christophe Mousteul**, 14 avril 1589. — **René Pinault**, 1589. — **Philippe Tessier**, 1590. — **Jean Saymond**, 24 décembre 1594, enterré le 20 juin 1608. — **Antoine Baslin**, 4 août 1595. — **François Cupif**, 10 octobre 1596, enterré le 11 décembre 1629 (1). — **Abel Gallichon**, 18 novembre 1595. — **Jean Taulpier**, 13 janvier 1596, enterré le 26 août 1602.

72. — **Marc Macé**, 4 juin 1597, ✠ le 4 octobre 1623, fut enterré devant l'autel de saint Nicolas. L'inscription suivante était fixée au mur (2) :

> CY GIT ET REPOSE LE CORPS DE DEFFVNCT Mre MARC MACÉ
> VIVANT CHANOINE EN CETTE ÉGLISE, LEQVEL POVR LE REPOS
> DE SON AME & DE SES PARENTS & AMIS TRESPASSÉS A FONDÉ
> EN CETTE ÉGLISE VN ANNIVERSAIRE A CINQ CHAPES DOVBLES
> CHASCVNS ANS LE SIXIÈME OCTOBRE, PLVS A FONDÉ VNE
> MESSE A CINQ CHAPES DOVBLES LE JOVR DE LA VISITATION
> DE NOTRE DAME DE L'OFFICE DE LA DITE FETE, POVR LE
> REPOS DE SON AME VOVS DIREZ, S'IL VOVS PLAIT, VN
> REQVIESCAT IN PACE. IL DÉCEDA LE QVATRIÈME OCTOBRE
> MIL SIX CENT VINGT TROIS AGÉ DE QVATRE VINGT
> CINQ ANS TROIS MOIS.

Michel de Villemereau, 1598. — **Pierre II de Cleray**, 1598. — **Antoine le Barbier**, 28 août 1598, enterré le 19 février 1631. — **Claude de la Barre**, abbé de Pontron, 10 septembre 1598. — **Pierre Gaultier**, 23 décembre 1598. — **Mathieu Pouppé**, 1599. — **François Boucault**, 1599. — **Jean Bigault**, 1599, enterré le 11 juin 1599. — **François le Boucher**, 1599, enterré le 16 juin 1599. — **Jean II de la Barre**, 1599, enterré le 18 février 1662 (3). — **Christophe l'Advocat**, 1599.

---

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 662, p. 56vo.
2. Musée de l'Évêché, *Livres des Chapelles*, p. 147.
3. Inventaire du Musée Saint-Jean, à Angers, p. 152, N° 83. On lit au bas d'un portrait peint à l'huile :

MESSIRE JEAN
DE LA BARRE, ABBÉ DES VAUX, CHANOINE
ET OFFICIAL DE L'ÉGLISE D'ANGERS
AUMONIER DE LA RAYNE MÈRE
AAGÉ DE 84 ANS, DÉCÉDÉ
LE 18 FÉV. 1662.

73. — **Jean Hamelin**, reçu le 14 juillet 1603, ✠ le 29 mai 1608, fut enterré près de la porte de la chapelle Saint-Jean. Voici son épitaphe, gravée sur une lame de cuivre, fixée au mur de l'église [1] :

CY GIST VÉNÉRABLE ET DISCRET M. JEAN HAMELIN VIVANT
CHANOINE EE L'ÉGLISE D'ANGERS, LEQVEL DÉCÉDA LE XXXIX MAY
1608, AGÉ DE XXX6 ANS, A FONDÉ EN LA DITE ÉGLISE UNE CRASTINE
POVR ESTRE CÉLÉBRÉE CHASCVNS ANS A PERPÉTVITÉ AV JOVR
DE SON DÉCÈS, LE CONTRACT PASSÉ PAR BAVDRY NOTĒ LE IXe
FÉBVRIER AVD. AN, ITEM PAR TESTAMENT DV XXe DES DICTS
MOIS ET ANS ATTACHÉ A LA MINVTTE DV CONTRACT CY DESSVS,
ET CODICILLE DV XXVII MAY ENSVIVANT PASSÉ PAR
ALAIN NOTĒ A FONDÉ EN LA DICTE ÉGLISE VNE SALVTATION
SOLEMNELLE POVR ESTRE CHANTÉE A JAMAIS LE DIMANCHE
DE L'OCTAVE DV SACRE A SEPT HEVRES DV SOIR, A LAQVELLE
A ESTÉ AVGMENTÉ PAR SON FRÈRE LE SON DE LA PLVS
GROSSE CLOCHE, VNG LIBERA SVR SA FOSSE ET L'ORAISON, PAR
AVLTRE CONTRACT PASSÉ PAR LE D. BAVDRY LE XXIX APVRIL 1609.

HEVS VIATOR
SI TIBI VLLA PIETAS, VERTE HVC, ORA
JANVS HAMELINVS HIC SVM,
OLIM HVIVS BASILICÆ CANONICVS,
ILLIC SVNT CINERES,
QVOD HAC URNA, HOC MARMORE,
QVOD È REGIONE CERNIS
CHARISSIMVS FRATER TEXIT, HOSPES,
QVOD MIHI QVISQVE OPTAVERIT,
ILLI PERPETVI EVENIAT.

Et plus bas :

RENATVS HAMELINVS, CAVSARVM PATRONVS, JANI HAMELINI
QVEM INTRA ÆTATIS PRIMORDIA, DVRA NIMIVM FATA PRÆSIPVERE
FRATRIS FVNERA LAMENTABILI FLETV CVRAVIT :
CVR IN FLETV, SI QVÆ SOLENT
SENIORIBVS ADVENIRE ORNAMENTA PROMERVERIT.

Guillame Ampys, 1604. — **Pierre Deneschau**, 14 janvier 1604. — **Claude Taillebois**, 23 juillet 1604. — **René Bruslé**, 22 novembre 1604. — **François Boucault**, 1604. — **Etienne Quetin**, 29 août 1605. — **Etienne Benault**, 12 mai 1606, ✠ en 1652. — **Catherin de Chebeure**, 19 mai 1608. — **Pierre Hiret**, 13 décembre 1608. — **Martin Pommier**, 1610, enterré dans l'église le 11 juin 1630 [2]. — **Germain Merceron**, abbé de Toussaint, 26 avril 1610. — **François de Gentian**, 7 mars 1611. — **François Miron**, 1614, évincé en 1619.

74. — **Jean Baudry**, 1er mars 1619, ✠ le 11 octobre 1642, fut enterré devant la porte du Chapitre [3], sous une tombe de marbre rose, sur laquelle on pouvait lire, jusqu'en 1787 [4]:

1. Musée de l'Évêché, *Livre des Chapelles*, p. 162.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 658, p. 662.
3. Ibidem, N° 628, t. II, p. 3.
4. Les tombes de pierre et de marbre disparurent presque toutes à cette époque.

CY GIST LE CORPS DE NOBLE ET DISCRET Mre JEAN BAVDRY
PB̄RE VIVANT CHANOINE DE CESTE ÉGLISE PRIEVR DE MERON
ET DES ALLVZ, QVI DÉCÉDA EN SON LOGIS CANŌAL DE S^te
CATHERINE LE XI OCTOBRE 1642, LE 64e DE SON AGE.

Pierre Forbeille, 29 juin 1620. — **Noel Beaufils**, 31 juillet 1620. — **Jacques Eveillon**, 24 décembre 1620, ✠ en décembre 1651 (1). — **Ambroise II Forbeille**, neveu d'Ambroise et cousin de Pierre, 22 avril 1621. — **François Macé**, 26 juillet 1623.
— **René Avril**, 22 novembre 1623. — **Jean Bernard**, 23 novembre 1626. — **Charles de la Barre**, 9 décembre 1626. — **Étienne II Quetin**, neveu d'Étienne, 23 avril 1627. **René Paubert**, 23 août 1627.

75. — **Pierre II Boureau**, 23 novembre 1627, ✠ le 24 octobre 1673 fut enterré entre la porte de la chapelle Saint-Jean et la tombe du doyen de Chateaubriand; voici son épitaphe:

VENERABILIS VIR MAGISTER PETRVS BOVREAV PRESBITER CANONICVS
ECCLESIÆ ANDEGAVENSIS BENEMERITVS, ZELO CVLTVS DIVINI ET
PIETATIS INTVITV, HANC DOTAVIT SVMMA QVATVOR MILLIVM LIBRARVM,
VT DEINCEPS DIES FESTVS S^ti PETRI RITV SOLEMNIORI AGATVR, ET MISSA
SINGVLIS DIEBVS DOMINICIS, PER ANNVM IN POSTERVM, POST STATIONEM
AD ALTARE BEATÆ MARIÆ CELEBRETVR, QVÆ SVMMA, IIS QVIBVS
SVPRA CONDITIONIBVS A CAPITVLO ACCEPTA EST, VT PATET EX INSTRVMENTO
PVBLICO AD FORMAM TESTAMENTI REDACTO PER ANTONIVM CHARLET
NOTARIVM REGIVM ANDEGAVI COMMORANTEM, DIE 4° MENSIS FEBRVARII
ANNI 1673. ET NE QVID DEESSET PIÆ LIBERALITATI MISSAM PRIMA
QVAQVE DOMINICA MENSIS FVNDAVIT IN ECCLESIA PAROCHIALI S^ti
PHILBERTI DE POPVLO HVIVS DIŒCESIS, QVÆ NASCENTEM EXCEPERAT,
QVI PLENVS BONIS OPERIBVS, OCTOGENARIO MAIOR OBDORMIVIT IN
DOMINO DIE 7° EIVSDEM MENSIS, ANNO QVO SVPRA.
REQVIESCAT IN PACE.
MADELLAIN FECIT.

Charles Beautru, célèbre par ses bons mots, 8 mai 1628, vivait encore en 1638 (2). — **Guillaume Bautru**, neveu du précédent, 7 octobre 1628. — **Arthus de Bonchamps**, 12 mai 1629, ✠ en 1642, fut enterré sous une tombe bordée de marbre noir devant l'autel de saint Maurice (3). — **Pierre Costard**, 1630. — **René Brécheu**, 19 février 1631.

76. — **François Davy**, 21 février 1631, ✠ le 18 mars 1656, fut enterré devant l'autel de saint-Luc : son épitaphe était fixée au mur (4) :

QVO TE PEDES, VIATOR,
QVI PROPERE FESTINVS PROPERAS
HOSPES SISTE GRADVM.

1. Il était né à Angers en 1572. Nommé chanoine en 1620 par le bienfait de Guillaume Fouquet, qui se servit de lui pour la réfection du Bréviaire (Voir tome III de la *Monographie*, p. 288) et le fit son grand vicaire. — Il le fut aussi de M. de Rueil et de M. Arnauld. — Il a fait en français, *l'Apologie du Chapitre*, — *la Réponse du même chapitre*, — Un traité en latin des *Excommunications*, — *Des Processions*, — *Du chant de l'Église* et *l'Apologie du chapitre d'Angers pour saint René contre les deux dissertations de M. de Launay*.
2. Bibliothèque d'Angers, *Biographie*, par M. Grille, t. III.
3. *Règlement de la Sacristie de 1763*, au Musée de l'Évêché.
4. Musée de l'Évêché. *Livres des Chapelles*, p. 163.

IN HAC VIA, QVÆ AD SACELLVM EPISCOPORVM STITIT GRADVM
NOB. ET DISCRETVS M. FRANCISCVS DAVY PBR JVRIVM
LICENTIATVS, HVIVS ÆDIS CANONICVS ET PRIOR DE CHEFFES,
IN SEXAGESIMI SVÆ ÆTATIS ANNI CVRSV, DIE XVIII MARTII
ANNI DNI SEXCENTESIMI QVINQVAGESIMI NONI SVPRA
MILLESIMVM ; QVA DIE ANNIVERSARIVM FVNVS
SACRVM SIBI FIERI TESTAMENTO JVSSIT. RELIQVA SICVT
FVMVS. ÆTERNVM DIEM ILLI PRÆCARE. HÆC TE SOLVM VOLO.
ABI.
VLTRA AMPLIVS NON TE MOROR, SED DIC SALTEM
REQVIESCAT IN PACE. AMEN.
POSVIT CLAVDIVS DAVY FRATRIS EJ. PRIMOGENITI FILIVS
ET SVCCESSOR.

A. MAGDELLAIN FECIT.

Julien Rivière, 1631. — **Etienne Rivière**, 25 juin 1631. — **Guillaume Bouteau**, ✠ le 24 octobre 1631 (1). — **Jean le Febre**, 17 novembre 1631. — **François Guyet**, 25 mai 1632. — **Robert Constantin**, fils du doyen Gabriel Constantin, 29 novembre 1636. — **Jacques de Montrouge**, 18 avril 1637, depuis évêque de Saint-Flour (2).

Pierre le Febvre de de Luzeau, 1639. — **Nicolas le Febvre de Luzeau**, 11 avril 1639. — **Louis de la Court de la Grise**, abbé de Toussaint, 5 août 1639. — **René Boylesve de Goismard**, 1640. — **Jean Hiret**, neveu de Pierre, 9 août 1641. — **François Valtère**, 25 octobre 1642. — **Nicolas de Gentiau de Lancrau**, 29 octobre 1642. — **Jean Pelletier**, 31 mars 1644. — **Louis du Bois**, 1646. — **Pierre de Broc**, abbé de Toussaint, 27 mars 1646. Il fut évêque d'Auxerre, en 1640, ✠ le 7 juillet 1671 et fut enterré dans sa cathédrale (3).

Jean Valtère, neveu de François, 13 août 1647. — **Pierre Valtère**, frère du précédent, 31 décembre 1647. — **Maurice Martineau**, 1648. — **Guillaume Bautru**, neveu de Charles, 1646. — **Nicolas Guérin de Ferrières**, 15 février 1648, ✠ le 18 septembre 1696 (4).

77. — **François du Tremblier**, 28 novembre 1648, ✠ le 24 septembre 1648, fut enterré sous une tombe de marbre devant le Crucifix ; voici son épitaphe :

FRANCISCVS DV TREMBLIER PRESBITER. HVIVS ECCLESIÆ
CANONICVS HIC RESVRRECTIONEM EXPECTAT.
OBIIT DIE 24 SEPT. 1682.

Etienne Lusson, 1er juillet 1650. — **Maurice Bruslé**, 1651. — **François Hiret**, neveu de Jean, 6 février 1651. — **François Macé** II, 19 septembre 1651. — **Jacques le Febvre**, 9 décembre 1651 ✠ le 1er janvier 1688, fut enterré dans l'église de la paroisse, près des

1. *Revue d'Anjou*, t. II, p. 324.
2. *Gallia Christiana*, t. II, colonne 434. Il fut consacré évêque de St-Flour à Paris en 1647 et mourut le 10 avril au château de Gannat.
3. *Ibidem*, t. XII, col. 348. Nommé évêque d'Auxerre en 1639, il fut consacré à Paris le 4 mars 1640 et décéda le 7 juillet 1671. On l'inhuma dans la crypte de la cathédrale *(in cryptis subterraneis.)* Son corps fut transféré le 16 septembre 1730 dans la nef, la sépulture des évêques de Dinteville, ses prédécesseurs (François I de Dinteville, ✠ en 1530 et François II, neveu du précédent, ✠ en 1554).
4. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial, de Lehoreau*, t. II, p. 40.

fonts (1). — **Jean Couraut du Prétiat**, chanoine honoraire, 1er septembre 1655, ✠ le 20 août 1711 (2). — **Robert de Langan**, petit-fils de Gabriel Constantin, 16 janvier 1658. — **Charles Richard**, le 11 mars 1658, ✠ le 29 septembre 1700. — **Claude Davy du Chiron**, neveu de François, 3 août 1660. — **Martin Dumesnil**, 4 avril 1663, ✠ le 26 février 1696 et enterré dans la chapelle des Évêques (3). — **Jean le Bouvier**, juin 1663. — **Ambroise Froger**, 29 octobre 1663. — **Antoine Arnauld**, neveu de l'Évêque, 27 décembre 1663, ✠ en février 1698. — **Arthus II de Bonchamps**, neveu d'Arthus, 31 décembre 1663. — **Mathurin Camus**, 17 juillet 1665, enterré le 12 février 1689 « in capella episcoporum (4) ». — **Claude le Marié**, 15 mars 1667, ✠ le 23 octobre 1725.

78. — **Jacques Cornuau de la Grandière**, 1er juillet 1667, ✠ le 30 juin 1695, fut enterré dans la nef, devant la porte de la chapelle Sainte-Anne, sous une tombe de marbre, sur laquelle on lisait (5) :

HIC JACET
JACOBVS CORNVAV
DE LA GRANDIÈRE
CANONICVS HVJVS ECCLESIÆ
OBIIT
ANNO 1695, DIE 30 JVNII
REQVIESCAT IN PACE.

Jacques Denyau, neveu de Claude, 16 septembre 1670, ✠ au Mans le 20 février 1692, enterré devant l'autel de la Vierge (6). — **Jacques Avril de Lancrau**, neveu de Claude, doyen de Nantes, 4 février 1673. — **Louis Boureau**, 4 février 1673. — **Jacques Buignet**, 1er juillet 1677. — **Pierre II Valtère**, 13 avril 1677, ✠ en 1694. — **François le Clerc**, neveu de Pierre Brécheu, 28 novembre 1678, enterré près de Mgr Arnauld en 1717. — **Jacques Bault de la Mare**, 8 janvier 1681.

Charles le Testu de Pierre-Basse, abbé de Toussaint, 3 janvier 1681, ✠ 30 décembre 1709. — **René Jamet du Tremblier**, 12 septembre 1682, ✠ le 2 mars 1729. — **Gabriel II Boylesve de la Gillière**, 19 mars 1683. — **Joseph d'Andigné**, 11 juillet 1684. — **François Louis Frain de Marolles**, 22 juillet 1684. — **Guy de Gentian**, petit-neveu de Guy Arthaud, archidiacre d'Outre-Loire, 29 octobre 1684. — **Janain**, 29 octobre 1684. — **Louis Boylesve de la Gillière**, frère de Gabriel, 28 juillet 1685, enterré en 1716 dans la chapelle des Évêques (7).

Alexandre le Febvre, neveu de Jacques, 25 janvier 1687, enterré dans l'église de la paroisse le 6 juillet 1709. — **Pierre III François Valtère**, neveu de Pierre II, 3 mai 1687, ✠ le 5 août 1700. — **René Héard de Boissimon**, 14 juillet 1687, ✠ à Angers le 25 mai 1698,

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 628, t. III, p. 611.
2. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 40.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 673, p. 43. Dominus Dumesnil, canonicus, sepultus in Capella Episcoporum.
4. Ibidem, p. 43. D. Mathurinus Camus obiit 12 februarii 1689. Sepultus in Capella Episcoporum.
5. Musée de l'Évêché. *Livre des Chapelles*, p. 172.
6. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 671, p. 41. Jacobus Denyau obiit Cenomanni 20 februarii 1692. Corpus translatum est in ecclesiam Andegavensem et sepultum in navi ecclesiæ coram altari Beatæ Mariæ.
7. Bibliothèque de l'Évêché *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 40. Il légua tous ses livres, évalués 10,000 florins, aux Jésuites de la Flèche.
8. Ibidem, p. 50.

âgé de 25 ans. — **Pierre Ripoche**, 12 janvier 1689, ✠ subitement le 21 novembre 1697, enterré « in Capella Episcoporum [1] ». — **Claude Héard de Boissimon**, frère de René, 2 juin 1690, ✠ le 15 avril 1724. — **Joachim de Gentian**, frère de Guy, 10 juillet 1690, tué d'un coup d'épée le 5 janvier 1699, enterré dans la chapelle Sainte-Anne [2]. — **René Christophe Rousseau de Pantigny**, neveu de Nicolas Guérin, le 7 octobre 1690.

Antoine Charles Davy du Perron, du diocèse de Langres, 14 janvier 1693, ✠ le 16 février 1695 [3]. — **Henri Charles Denyau**, petit-neveu de Claude, 30 décembre 1693, ✠ à Rennes le 28 février 1701 [4]. — **Jean Dupont**, du diocèse de Carcassonne, 28 février 1695. — **Alexandre Bertrand Palu**, clerc de Paris, 19 septembre 1695. — **Etienne Dumesnil**, frère de Martin, 28 décembre 1695, ✠ le 2 juillet 1712 [5].

Gabriel Jacquereau, du diocèse de Troyes, 23 novembre 1697, ✠ le 21 mai 1752 [6]. — **François le Royer**, 7 janvier 1699, évincé en 1701. — **Jean Jacques Boureau**, 30 janvier 1701. — **Gabriel Boylesve du Planty**, 9 août 1700, ✠ le 9 décembre 1725. — **Thomas Malfilâtre**, 16 octobre 1700, ✠ le 24 avril 1737. — **François Dupont**, 31 janvier 1701. — **Charles Rocle**, 18 mars 1702. — **Louis Boilesve des Essarts**, 2 mai 1704, ✠ le 17 juin 1711. — **Michel Gohin**, 11 juin 1704, ✠ le 8 janvier 1721.

Bonaventure Jabary, sindic du Clergé, 27 février 1705, ✠ le 8 août 1750. — **Guillaume Ménage**, 1705. — **René II Avril de Boutigné**, ✠ le 25 avril 1709 [7]. — **Simon Corbin**, 9 août 1709, enterré le 12 avril 1716 près de la chapelle Sainte-Anne, devant l'autel de la Circoncision [8].

François René Boylesve de Goismard, petit-neveu de Louis, 12 juin 1711, enterré le 15 octobre 1767 dans le caveau des chanoines [9]. — **Charles-Louis du Bailleul**, 1712. — **Jean François Aytault**, 4 janvier 1712, ✠ le 7 avril 1731. — **Nicolas II Alexandre Martineau**, 2 août 1712, ✠ le 5 janvier 1756. — **Jacques Charles-Lallemant**, 5 septembre 1712. — **René Cohon**, 4 septembre 1713, ✠ le 21 août 1751. — **Jean de Taschar**, enterré le 12 août 1714 devant l'autel Saint-Jacques [10].

François II Davy du Chiron, 13 mars 1715. — **Daniel René Neveu**, 9 mars 1716. —

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 672, p. 43. Die 21a Novembris 1697. Dominus Petrus Ripoche canonicus obiit. Sepultus in Capella Episcoporum.

2. Ibidem, Ms. N° 628, t. II, p. 555.

3. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 70. M. Dupairon, chanoine, mourut le 16 février 1695 au logis Barault, paroisse de Saint-Michel la Palud, qui était alors palais épiscopal, à cause des réparations qu'on devait faire au vrai palais épiscopal. Il fut enterré le lendemain à la cathédrale, sans participation du curé de Saint-Michel, sans entrer dans son église, ni arrêter devant.

4. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 591.

5. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 12.

6. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 260. Répertoire général des titres du chapitre. Liste des membres du chapitre en 1734.

Quelques noms de ces chanoines (dont l'année du décès m'est inconnue), seront suivis de la date (1734). Elle indiquera qu'ils vivaient encore en 1734.

7. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, pp. 4-9.

8. Ibidem, p. 18. M. Simon Corbin, étant au service le jour du samedi saint, se trouva mal et mourut le lendemain, jour de Pâques, à 4 heures. Il fut enterré le lundi, près de la chapelle Sainte-Anne, devant l'autel de la Circoncision.

9. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 270, p. 125. — 15 octobre 1767. — Hier mourut M. de Boilesve, chanoine, à l'âge de 74 ans.

10. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 662.

Nicolas Boylesve de Noirieux, 13 décembre 1719 (1734). — **Guillaume Michel Ayrault**, neveu de Michel Gohin, 5 janvier, 1721, ✠ le 19 mars 1744. — **Mathias Poncet**, neveu de l'évêque Michel Poncet, depuis évêque de Troyes, 21 septembre 1722 (1). — **François-Anne Constantin**, 17 avril 1724, ✠ à Paris le 17 avril 1731.

Paul Augustin de Fresne, 16 août 1724, ✠ le 6 février 1733. — **Barthelemy de Raphaelix**, 24 août 1724, ✠ le 11 décembre 1747. — **Charles Poulain de la Tirlière**, 30 octobre 1725, ✠ le 21 juin 1755. — **Eléazar de Beaubeau**, 30 décembre 1725, ✠ le 29 novembre 1728. — **Ange Gluc d'Epainville**, 11 août 1728, ✠ le 20 mars 1730. — **Charles Jean Marie de Chérité**, 24 décembre 1728 (1734). — **Louis du Bois de Maquillé**, 14 mars 1729, enterré dans le caveau des chanoines le 15 avril 1776. — **Joseph Eslys des Roches**, 21 avril 1730 (1734).

Olivier Claude Bruneau, procureur du chapitre, 23 avril 1731, ✠ le 1 décembre 1759. — **Antoine Périnette**, 19 mai 1731 (1734). — **Florent Viger**, 6 août 1731 (1734). — **Nicolas Rousseau de Pantigny**, 16 février 1732, enterré le 1er mars 1787 dans le caveau. — **Jean Ferchaud**, 7 avril 1732, ✠ le 4 février 1753. — **Hector Eugène Gaspart Hullin de la Selle**, 30 mars 1733, ✠ à Paris le 7 mars 1738. — **Delaunay** (1734).

Urbain Elie Cassin (1734), enterré le 5 septembre 1783 dans le caveau des chanoines. — **André Estard de Bascardon**, veuf (1734), existe encore en 1744. — **François Denis Vaulthier** (1734), fut enterré le 28 février 1765 dans le caveau des chanoines (2). — **Joseph Houdebine** (1734), fut enterré le 1er mai 1770, dans le caveau des chanoines.

Gabriel Antoine Trochon des Gaudrez ✠ le 8 février 1753. — **Louis du Tertre des Roches** (1734) vivait encore en 1789. — **Antoine Poulain de la Forestrie**, 13 avril 1750, enfermé le 8 septembre, ✠ 1792. — **Pierre Mezeray** (1734) fut enterré le 4 mars 1785 dans le caveau des chanoines. — **Antoine Gervais** (1734), fut enterré le 4 octobre 1782 dans le caveau. — **Joseph de Vaugirauld**, 21 mars 1735. — **François René de Vaugirauld**, 1735. — **Henri de Broca**, 15 avril 1737. — **Gabriel de Launay de la Mottaye**, 1er mai 1737, ✠ le 25 janvier 1773.

Antoine Grandhomme, abbé de Toussaint, 13 novembre 1737, enterré le 5 avril 1783 « *in conditorio* » dans le caveau. — **Labbé**, en 1748, vivait encore le 14 avril 1786. — **Martin**, en 1750. — **Louis Joachim Cosnier**, 16 janvier 1753. — **René François du Tremblier de Chaudigny**, 7 février 1753, renfermé le 17 juin 1792, puis noyé (3). — **Paul Adolphe Constantin**, 4 décembre 1756, ✠ à Rome le 24 août 1777, fut enterré à Saint-Pierre du Mont. — **Charles Viot**, 23 janvier 1759. — **Charles de Maillé de la Tour-landry**, 3 octobre 1760.

Alexis Pioche de la Brosse, 29 décembre 1760, ✠ le 8 octobre 1791. — **Edme François Chaussard**, 3 septembre 1763, enfermé au Séminaire le 17 juin 1792 (4). — **de Crussol**, le 3 juillet 1765, ✠ à 54 ans. Le chapitre chante un service à son intention

1. *Gallia Christiana*, t. XII, Col. 524. Anno 1758 ab episcopo Trecensi abdicavit.
2. C'est le premier qui y reçut la sépulture. Archives de Maine et Loire. Série G. No 268, p. 182vo. « ... *in cryptâ novissime excavatâ*. »
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. 644.
4. Ibidem.

le 25 juin 1789 ([1]). — **Jean David Gilly**, 16 mai 1766, emprisonné en 1792 ([2]). — **Marc Antoine Henri**, 16 mai 1767. — **Thugal François Hullin de la Maillardière**, 2 août 1766, enfermé le 8 septembre 1792 ([3]). — **René Cosnier**, neveu de Jean, 9 janvier 1767, ✠ le 8 janvier 1789, fut enterré le lendemain dans le caveau. — **Henri Jacques Depuch**, 18 avril 1768 depuis chanoine du Mans.

Godefroid Boulnoy, 18 avril 1769, emprisonné le 8 septembre 1792. — **Pierre Guillon**, 7 mars 1770, enfermé le 17 juin 1792 ([4]). — **François Bardoul**, 5 juillet 1770, vivait encore le 3 avril 1789. — **Jean Pottier**, 15 février 1773. — **Marie Claude Davy d'Ernemont**, 15 octobre 1774. — **Joseph Chalopin**, 4 janvier 1776, fut déporté en Espagne au mois de septembre 1792 ([5]). — **François Gasnault**, 26 octobre 1778, enfermé le 17 juin 1792 ([6]).

François Lenoir, 11 décembre 1780. — **Sébastien du Bois**, 31 octobre 1782. — **Guillaume Jourdan**, 5 septembre 1783, ✠ à Paris le 18 septembre de la même année et enterré le lendemain. — **Louis Esprit de Sapinaud**, 27 septembre 1783. — **Fayon**, chapelain de la chapelle du Roi, 13 mai 1784, vivait encore en 1790. — **de Percochel**, abbé de Toussaint en 1784, déporté en 1792, fut chanoine de Notre-Dame de Paris après la Révolution, ✠ en 1822 ([7]). — **Bernard Mongeot**, 23 juin 1785. — **Lucien François de la Corbière**, 14 juin, caché ou émigré en 1792 ([8]). — **Jean-Baptiste du Mouchet**, 13 février 1789.

La dernière délibération du chapitre, datée du 18 septembre 1790, est signée de Messieurs **de la Haye, du Tertre, Poulain, du Tremblier, Gilly, Hullin, Waillant, Guillon, Chalopin, Gasnault, Lenoir, Sapinaud, Mongeot et de la Corbière.**

Aucun des chanoines, nommés depuis le commencement du XIXe siècle, n'ayant été inhumés dans la cathédrale, j'ai cru inutile d'en donner la liste jusqu'à nos jours.

III. — TOMBEAUX DES OFFICIERS DE L'AUTEL ET DES MEMBRES DU BAS CHŒUR.

Les évêques, les dignitaires et les chanoines avaient seuls droit aux honneurs de la sépulture dans l'*intérieur de la cathédrale* et encore chacun de ces privilégiés, en élisant sa sépulture dans tel ou tel endroit de l'église, ajoutait-il ordinairement une formule analogue à celle-ci : *avec l'agrément du chapitre.*

« *Par grâce espéciale et sans tirer à conséquence pour l'avenir* », la même faveur fut accordée à quelques autres membres du clergé et même à des laïques, comme nous le verrons plus loin. Parmi les ecclésiastiques citons **Jean Champion**, enterré le 14 septembre 1529 dans l'église « *avec sonnerie et autres choses solennelles, comme un*

1. Archives de Maine-et-Loire, Série G, N° 273. Délibération du 15 juin 1789.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 644.
3. Ibidem.
4. Ibidem.
5. Ibidem, Ms. N° 641.
6. Ibidem, Ms. N° 644.
7. *Dictionnaire historique et bibliographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, t. III, p. 81.
8. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 644.

chanoine (1) », **G. Richer**, en 1577 (2), **François Patrin**, en 1578 (3), **Mathurin Corbin** en 1762 (4), etc. Tous ceux-là étaient *simples chapelains*.

Jusqu'au XVIe siècle, les membres de chacune des catégories, dans lesquelles je dois ranger les nombreux personnages dont j'ai retrouvé les noms, ne semblent pas avoir eu de lieu de sépulture bien fixe (5). A partir de l'année 1500, un ordre précis fut établi : Lehoreau nous l'indique dans son *Cérémonial* (6) :

Emplacement des Sépultures.

A. Les quatre Corbelliers,	dans la Galerie, du côté de la chapelle de Notre-Dame de Moult-Joye ou de sainte Tanche, dans l'enceinte même de cette chapelle, s'ils le désirent.
B. Les quatre Maire-chapelains,	comme les quatre Corbelliers.
C. Les deux sous-chantres,	dans la Galerie, du côté de l'Évêché.
D. Les deux Diacres et les deux Sousdiacres,	dans le Cloître.
E. Les Chapelains,	dans le Cloître, du côté de la chapelle des Chevaliers (Est).
F. Le Sacriste, le Sous-sacriste et les Psalteurs,	dans le Cloître, du côté de la salle de Théologie (Sud).
G. Le Maître de Psallette et les enfants,	dans le Cloître, du côté de la Psallette (Ouest).
H. Le Curé de la Paroisse,	dans son église.
I. Les prêtres étrangers,	dans le Cloître.

S'il a été impossible de découvrir les noms de tous les évêques, dignitaires et chanoines, *enterrés dans la cathédrale*, à plus forte raison faut-il renoncer à dresser une liste complète des très nombreux officiers et membres du bas-chœur, inhumés ici ou là autour de l'édifice. Les noms et les épitaphes de ceux que j'ai pu arracher à l'oubli, sont extraits des Comptes de la Grande-Bourse, et de la Fabrique, de nombreux manuscrits des *Archives de Maine-et-Loire* ou de la *Bibliothèque de la ville*, parmi lesquels il faut citer en première ligne le N° 673, qui m'a fourni au mot *enterrement*, la date d'un grand nombre de cérémonies funèbres, accomplies le lendemain ou le surlendemain des décès. Jusqu'ici je me suis servi du signe ✠ pour remplacer le mot *décédé ;* désormais, je l'emploierai également pour traduire le mot *enterré*, qui reviendrait à satiété.

1. *Dictionnaire historique et topographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, t. I, p. 192.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 658, p. 753. « Accordé à *G. Richer*, chapelain, sa sépulture dans l'église, à cause de sa bonne vie, 8 may 1577. »
3. Ibidem, p. 753. Il fut enterré devant l'autel saint André.
4. Ibidem, Ms. N° 652, p. 40. Die mercurii 27 decembris 1662 *Maturinus Corbin*, presbyter major corbicularius hujus ecclesiae, dum viveret, extremum vitae diem obiit... corpus ejus in hac ecclesia sepulturae mandabitur ante altare sancti Andreae, quod quidem *præter consuetudinem* sed per *specialem gratiam* a dominis concessum est in gratiam assiduæ illius in servitio divino residentiæ, vitæ et morum spectatæ integritatis... *citra tamen consequentiam.*
5. Archives de Maine-et-Loire. Série G, N° 341. Testament de Raoul le Fèvre du mercredi après la Résurrection, 1349: « Corpus meum uolo ecclesiastiæ sepulturæ tradi *in cimeterio capellanorum* ecclesiæ sancti Mauricii, ubi meam eligo sepulturam ».
6. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial*, t. II, p. 63.

Il eût fallu donner pour chacun des personnages cités la date de son entrée en fonction et celle de sa mort. Pour quelques-uns, j'ai pu les retrouver. Le plus souvent j'ai dû extraire leur nom de telle ou telle donation, sans pouvoir connaître une autre date, que celle de la pièce, dans laquelle il figure.

On voudra bien m'excuser de n'avoir pas mieux réussi dans un labeur si difficile.

Indiquer en note la page et le numéro du manuscrit, auquel j'emprunte chaque nom, eût été tellement fastidieux, que j'y ai renoncé le plus souvent, dans la crainte de rallonger indéfiniment ce volume.

A. Les Corbelliers.

Stephanus de Loup, capellanus, corbellarius et sacrista quondam (XIVe siècle).

Pierre Cholet, en 1366 et 1392. — **Pierre de Beaumont, Jean Labbé, Gervais Mintier** et **Robert Jourdan**, en 1392. — **Alain Taillecote**, en 1399, ✠ en 1400. — **Jugon Mabille** en 1400. — **Jean Normand**, de 1400 à 1419. — **Etienne Vendac, Jean Lefèvre. Jean Bourgault** et **Olivier Pelet**, en 1404. — **Yves Ménard**, en 1423. — **Guillaume Chevalier, O. Pelet, Jacques le Gaigneur, Etienne Tilleau** et **Jean des Banes**, en 1429. — **Etienne Letaud**, en 1467. — **Laurent Chymier**, en 1482. — **Pierre Guérin**, en 1495.

Nicolas Vaupier, ✠ dans la chapelle de la Galerie, le 12 avril 1517. — **Nicolas Poisson** élit sa sépulture le 16 octobre 1521 « *en la chapelle de la Galerie* ». — **Etienne Martin**, ✠ dans le Cloître, le 6 septembre 1529. — **Julien Cormier**, ✠ dans la chapelle de la Galerie, le 23 janvier 1530. — **Mathieu Chartier**, en 1513, ✠ dans la chapelle de la Galerie, le 15 octobre 1538. — **René de la Vignolle**, en 1560. — **Jean Joubert**, en 1563. — **Jacques Bouchard**, le 17 avril 1572.

Michel Talart, ✠ dans la Galerie le 3 décembre 1583. — **J. Poulin**, ✠ dans la Galerie, le 31 janvier 1593. — **Livache**, en 1603. — **Joubeuf**, en 1608. — **Mathieu Corbin**, ✠ le 27 décembre 1662, ✠ devant l'autel Saint-André, dans la nef. — **Huchet**, en 1654. — **Maurille Peigné, Jean Roupelin** et **Daniel Lecomte**, en 1655. — **Edon**, en 1684. — **Gervais Doyen**, le 18 avril 1692, ✠ le 25 juin 1706. — **Baraize**, le 16 novembre 1694. — **Genais**, le 20 novembre 1694. — **Urbain Bodard**, ✠ le 22 octobre 1694.

François Pineau, 21 mai 1706. — **Loysif**, le 23 décembre 1706. — **Paul Cardinau**, ✠ le 10 août 1710. — **Joseph Gervais**, ✠ le 30 mars 1714. — **Jean-Baptiste Tronchon**, ✠ près de la chapelle de la Galerie le 12 juin 1716. — **René Chassier**, le 18 juillet 1718. — **Charles Gannes**, le 2 décembre 1718, ✠ le 12 septembre 1730. — **François Belot**, le 29 septembre 1719, ✠ le 14 janvier 1743. — **François Maubé**, le 20 octobre 1728 — **François Raimbault**, le 3 février 1731. — **Antoine Mitouard**, le 23 mai 1731 abandonne la grande Corbellerie en juillet 1746. — **Richard le Beurier**, le 21 janvier 1743, ✠ dans la Galerie le 29 avril 1783. — **François Anri**, le 17 août 1747, ✠ dans la Galerie le 5 décembre 1775. — **François Blondeau**, le 28 avril 1749, ✠ dans la Galerie le 21 octobre 1786. — **Griffart**, en 1750. — **Noël Veau**, le 23 septembre 1751. — **René Jouet**, le 9 août 1756, ✠ en 1790. — **Jean Charles Caullier**, le 6 novembre 1756, ✠ dans la galerie le 4 août 1783. — **Pierre le Gau**, le 9 janvier 1784, enfermé le 17 juin 1792. — **Pierre Delaune**, le 21 mai 1787. — **Pierre Chenouard**, le 17 juillet 1789, ✠ en 1790.

B. Les quatre Maire-Chapelains.

Pierre de Cherré, Michel Goupil, Michel Garnier et Alain de la Madeleine, de 1366 à 1379. — Macé Charité, Guillaume le Moulnier et Jean le Norman, le 29 octobre 1404. — Pierre Picart, Jean Bingaud, Guillaume Mouton (Multoris) et Michel Renard, Pierre Guiton, Michel Dolbeau et Nicolas de la Croix en 1419 et 1421. — Gervais Mauboisin et Raoul Fèvre, en 1423. — Jean le Gagneur, en 1424.

Guillaume Richard, ✠ le 9 août 1504. — Guillaume Bucheron, ✠ le 3 décembre 1504. — Mathurin Bloye, en 1510. — Pierre Chesneau, en 1513, ✠ dans la chapelle de la Galerie le 6 septembre 1546. — Guillaume le Comte, en 1513. — Etienne Richard, ✠ dans la chapelle de la Galerie, le 29 octobre 1550. — Jean Hodéard, en 1551. — Mathurin Morin, ✠ le 29 octobre 1565. — Tullard, en 1583. — René Plessis, ✠ dans la chapelle de la Galerie, le 19 août 1584. — Tite Renou, ✠ dans la Galerie le 16 décembre 1584. — Michel Joubert, le 11 avril 1588, ✠ le 2 mai 1597. — Michel Hucher, Pierre Hourdrille, et François Preteville, le 11 avril 1588.

Guillaume Bréaud, le 10 décembre 1604. — Germain Chastelain, François Legendre et Guillaume Armange en 1655. — Séverin Gasnereau, en 1655, ✠ à Saint-Aignan le 28 juin 1704. — Cosnard, en 1690.

René Lehoreau, (auteur du *Cérémonial* manuscrit, en trois volumes, de l'Évêché), le 2 avril 1695, ✠ vers le mois de septembre 1724. — Nouri, lègue le 2 juin 1721 « quinze livres pour donner chaque premier dimanche du mois deux douzaines de petites pâtés aux enfants de chœur, à la condition qu'ils chanteront le dit jour, le verset *Requiescat in Pace*, sur sa tombe, près le bénitier de la porte du Cloître ». — Jacques Elye, le 6 juin 1721, ✠ dans la Galerie le 22 mai 1765. — Nicolas Jambin, le 17 novembre 1721, ✠ le 30 janvier 1751. — Léonard Chaisnes, le 23 septembre 1724. — Charles Ragueneau, le 23 septembre 1729, ✠ dans la Galerie le 9 mars 1767. — Jean Gervais Bontemps, ✠ le 29 novembre 1769. — Pierre Richard, le 20 décembre 1784 et le 13 août 1787. — Marie Benoit, le 8 juillet 1785, se retire le 6 juillet 1787. — Cornelis Omahoni, irlandais, le 5 juin 1789. — Pierre Séguin, le 1er juillet 1789. — Pouliquen, le 6 novembre 1781, enfermé le 8 septembre 1792.

C. Les deux Sous-Chantres.

Jean Basogeau, en 1366. — Guillaume de Querconet et Alain Bélidat, vers la fin du XIVe siècle. — Jean du Bois, 1399 à 1400.

Jean Neveu et Michel Guérit, 1419 à 1420. — Jean Bourdais, en 1429.

Jacques Fournier et Michel Poisson, le 19 novembre 1513. — Nicolas Poisson, en 1520. — Pierre Foliot, ✠ le 19 octobre 1532 dans le Cloître. — Mathieu Salmon, ✠ aux Jacobins le 5 juillet 1563. — Guillaume de la Vignolle, en 1569. — Maucourt, ✠ dans l'église paroissiale le 26 juin 1571. — Volaige, ✠ dans la Galerie, le 10 octobre 1584. — François Beauchamp, ✠ dans la Galerie le 13 juin 1587. — Marc de Lestang et Jean Bonfou, le 11 avril 1588. — Galliot, en 1645.

Louis Jolly, ✠ le 10 novembre 1703. — René Péchin, le 14 novembre 1703, ✠ le 9 février 1742. — Julien Trouillard, le 4 août 1708. — François Benesteau, le 23 mai 1731. — Antoine Gervais, le 2 août 1737. — René Davoust, le 15 janvier 1776. — Jean

Pancheron, le 23 septembre 1779. — Jean Jacques Rivière, le 24 décembre 1779. — Anthelme Fornier, le 12 mai 1782. — Hugues François Martin, le 13 juin 1783. — Antoine Laurent, le 15 septembre 1786.

D. Les deux Diacres et les deux Sous-Diacres ou Epistoliers.

Jacques Bourgeolois, sous-diacre ✠ dans le cloître le 17 septembre 1501. — Jean Lucas, sous-diacre, ✠ le 22 avril 1521. — Jean Bélier, épistolier, ✠ le 22 septembre 1521. — Jean Merchant, diacre, ✠ le 2 février 1535. — Jean Duchesne, diacre, ✠ le 7 septembre 1550. — Denis Guiot, sous-diacre, ✠ le 18 février 1572. — Hardouin Landelle sous-diacre ✠ le 24 novembre 1572. — Guillaume Guy, diacre et Jean Doussart, sous-diacre, en 1588.

Maugin, ✠ le 18 décembre 1685. — Rabeneau, le 7 janvier 1686, ✠ dans le cloître, le 24 mars 1700. — Moron, le 9 janvier 1686. — Goujon, le 20 mars 1690. — Tardif, le 7 avril 1693, ✠ le 15 mars 1704. — Morin, le 25 septembre 1698. — Denis Vallée, le 9 août 1700. — Soyer, le 21 novembre 1700. — Belnoe, le 9 mars 1701. — Jean Meignan, le 21 novembre 1711. — Moulineuf, le 6 juin 1721. — Richard, le 18 août 1721. Laurendeau, le 12 juillet 1723. — Pierre Guymard, en 1730, ✠ le 8 juillet 1744. — Alain Benoit, le 13 septembre 1737, ✠ le 16 novembre 1778. — Jérôme Saint-Gilles, le 6 juillet 1764. — Pierre Amiard, le 22 mai 1767. — Ambroise Meignan, le 12 juillet 1779. — Etienne Aubert, le 4 janvier 1759. — René Marchant, le 22 mars 1784. — Alexis Michel Lasnier, le 15 septembre 1784. — Jean André Loir Montgazon, le 7 janvier 1785, vivait encore en 1790. — Augustin Delalaine, le 10 novembre 1787.

E. Les Chapelains.

Garnerius, capellanus en 1154 (1).

Raoul le Fèvre, en 1349 (2). — André Mintier, Jean de la Vergnolle et Jean Tardivel figurent avec le titre de *chapelains perpétuels* dans un acte du 10 août 1356 (3). — Guillaume de la Mausselière et Geoffroi Chesneau, chapelains, font leur testament l'un le 1er septembre 1373, l'autre le 7 mars 1390 (4).

Je relève dans le manuscrit N° 644 de la bibliothèque de la ville, écrit en 1392, la longue liste de chapelains, qui suit : Yves Taillecote. — Jean Montanier. — Robert Ernault. — Jean Patenotre. — Olivier le Bannier. — Pierre Mercier. — Jean Thibault — Josserand Fèvre. — Jean Prévost. — Jacques Hurin. — Jean Verrier. — Jean Bouvier. — Jean Guyomar. — Jean du Tertre. — Thomas Delorme. — Raoul Mercier. — Etienne Veau. — Jacques Touyn. — Jean Boucher. — Mathieu de Valleaux. — Jean Jourdan. — Jean Vye. — Jean Heredis. — Jean de la Roche. — Etienne Rapin. — André Gaudin. — Olivier d'Ardenne. — Pierre Forfet, curé de Saint Évroult. — Ezechiel de Douremeville. — Raoul Bougant. — Guillaume de Mellet. — Gautier de Grange. — Jean Marie. — Geoffroi du Caron. — Jean Robert. — Thomas Diseau. — Guillaume de

1. *Cartulaire du Ronceray*, publié par M. Marchegay, p. 167.
2. Archives de Maine-et-Loire. Série G, N° 341. Testaments.
3. Ibidem.
4. Ibidem.

Kernou. — Yves Choisel. — Pierre Durand. — Jean Bourgeois. — Pierre Touchalaume. — Maurice Kortelle.

Le manuscrit N° 662 fournit encore les suivants, vivant à la fin du XIVe siècle :

Mathieu de Longon, chapelain du grand-autel. — Marteau. — Jacques de Haute-cour. — Jean Marembert. — Raoul de Sobrodio (Souvré ?) — Bernard. — Hélie de la Chapelle, curé de Sainte-Croix. — Jean de Hahuyello. — Jamet Mabille. — Julien Crochet. — G. Mouchal. — Yves de Tullepo.

Alain Tribulan et le Goellec en 1401.

Jean Bourigault, en 1404. — Pierre Doanne, en 1409. — Guillaume Legné, en 1417.

Le compte pour 1419 de *Jean du Rocher*, boursier, indique une distinction entre les *Capellani eleemosynarii* (chapelains aumôniers) et les *capellani* (chapelains). Voici la liste des premiers: Johannes Duglas, Guillaume Miles, Johannes Theobaldus, Mathæus Tertoris, Egidius Vaureau, Guillaume de la Soucelle, Bertrandus de Haya, et celle des seconds: Johannes Paumier, Petrus de Thuscalermi, Yves Ménard, Johannes Symon.

François le Tort et Pierre de Blois, le 21 décembre 1436. — Jean Jahot, en 1441. — Jean de la Touche, fait son testament le 29 décembre 1497; il vit encore le 8 avril 1518.

Jean Malabry et Guillaume Emery. Le premier mourut le 28 avril 1500 et le second le 20 novembre 1508. Leur sépulture se trouvait dans l'allée du Cloître, du côté de la salle de Théologie (1).

Voici leur épitaphe commune (2).

MAGISTER GVILLELMVS EMERI PRESBYTER
AVVNCVLVS OBIIT 20
NOVEMBRIS ANNO DOMINI 1508.

MAGISTER JOHANNES MALABRY
PRESBYTER NEPOS OBIIT 28
APRILIS ANNO DOMINI 1500.

MORT A MEVRTRI DEVX GENS DE GRAND SCAVOIR
LONCLE ET NEPVEV COMME A CLER POVEZ VEOIR
QVI CY DAVANT GISENT L'ORDRE TROVBLÉ
LE NEPVEV PREMIER BIEN ENTABLÉ
ET LONCLE APRÈS QVI PAR LOY DE NATVRE
PREMIER DEVAIT A MORT PAYER DROICTVRE
TOVS DEVX CÉANS CHAPPELAINS ONT ESTÉ
DIEV LES RECVEILLE ÈS CIEVX PAR SA BONTÉ.

ME DVO FECERVNT ALIQVEM QVIBVS, VT FVIT ÆQVVM
HANC POSVI TABVLAM, VIVAT VTERQVE DEO. I. R.

Guillaume Bellanger ✠ le 27 juillet 1502 et Trenaunay, font leur testament, le premier en 1502, le second en 1515 (3).

Mathieu Mulet, gardien du tombeau de Jean Michel et habitué, ✠ le 20 octobre 1503. — Pierre Dumesnil, chapelain et psalteur ✠ le 25 juin 1504. — Jean Chauneau, ✠ le 20 décembre 1510. — André Périer et Mathurin Lemoyne, le 19 novembre 1513. — Mathurin Chartier, ✠ le 29 juillet 1514. — Guillaume Taupier, chapelain psalteur ✠ le 31 mars 1514.

1. Musée de l'Évêché, *Livre manuscrit des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 178.
2. Les abréviations ont été négligées, pour rendre la lecture plus facile.
3. Archives de Maine-et-Loire. Série G, N° 343. Testaments.

79. — **Nicolas Périer**, ✠ le 27 juillet 1515, fut enterré dans le Cloître, près de la porte du transept. On lisait au-dessus de la tombe (1) :

SVB HOC FVNEBRI PAVIMENTO, EXTINCTVS JACENS VERMICVLIS
FOMENTA MINISTRAT SPECVLVM BONORVM OPERVM DOMINVS
NICOLAVS PERIER IN ARTIBVS MAGISTER. MAIORIS ALTARIS
CAPELLANVS DEVOTISSIMVS, QVI CVLTVI DIVINO IVGITER
INTENTVS VT HVIVSCE DYOCESIS ANDEGAVENSIS SACERDOTES
SVI MEMORES IN ORATIONIBVS REDDERET, BREVIARIA,
DIVRNALIA, MISSALIA, MAGNO QVIDEM LABORE,
DEHINC ORDINARIVM MENSIS TERSVM ARTE PERPVLCHRA
AD VSVM SINGVLORVM, MANV PROPRIA CONSCRIPSIT, QVEM
SEPTVAGENARIVM MORS INOPINA RAPVIT AD SVPEROS
XXVII JVLII ANNO A PARTV VIRGINEO MILLESIMO
QVINGENTESIMO QVINTODECIMO.

QVI LEGIT TITVLVM HVNC VELIT DISSOLVERE LABRA
ORANTES SEMITAM VENDICET ILLE POLI
GESTAQVE PONTIFICIS DIVI NOSTRI MICHAELIS
QVI QVONDAM CLARO CONDIDIT ELOQVIO
QVEM MORS EXTINCTVM TENEAT LICET CARCERE LETI
ATTAMEN IN POPVLO FAMA PERENNIS ERIT.
PATER NOSTER ET AVE MARIA.

René Guilloteau, ✠ le 8 octobre 1516. « Le VIIIe jour d'octobre l'an mil cinq cent et seize trespassa maistre René Guilloteau, lequel avait été enfant de cueur, par l'espace de XV ans et serviteur et chapelain par VII années. Dieu lui face pardon. Amen (2). »

Jean de la Touche, ✠ le 22 avril 1517. — **Jean Cartin**, ✠ 19 juillet 1518. — **Jean, Touzellais**, ✠ 31 août 1518. — **Jean le Maître**, ✠ 25 février 1518. — **Guillaume Aveneau** ✠ le 25 avril 1522.

Jacques de Percé fait son testament le 13 août 1523 : il élit sa sépulture en l'église de Notre-Dame de Cunault. — **Gaspard Gigois**, ✠ le 5 juillet 1523. — **Pierre François**, ✠ le 10 avril 1524. — **Jean Aubry**, ✠ le 20 mars 1525. — **Jean de Tressaurai**, ✠ le 24 février 1526. — **Jean Bouton**, ✠ le 28 juin 1529.

80. — **Jean Champion**, ✠ 14 septembre 1529, fut enterré « *avec sonnerie et autres choses solennelles, comme un chanoine au bas de la nef, près de la chapelle Sainte-Anne* (3). »

Il était représenté à genoux, au haut de son épitaphe, que voici (4) :

EST SVB EA SAXI, QVAM CALCAS, MOLE SEPVLTVS
CHAMPION ANDEGAVÆ GLORIA MAGNA SCHOLÆ ;
QVO NEC ERAT QVISQVIS MEDICA PRÆSTANTIOR ARTE,
NEC MELIOR CVRIS INTEGRIORVE FIDE,
IMPENSÆ CVRIS OPERÆ, DE DIVITE VICTVS,
GRATIA DE VVLGO PAVPERE, QVÆSTVS ERAT.

---

1. Musée de l'Évêché, *Livre manuscrit des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 173.
2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 133. Mention écrite sur les gardes.
3. *Dictionnaire historique et topographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, t. I, p. 192.
4. Musée de l'Évêché, *Livre manuscrit des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 171.

SOLARES AVRI SOLIDOS DEDIT IPSE DVCENTOS,
EXIMAT VT STYGIIS SEQVE, SVOSQVE REIS,
ET SVPERIS FIANT SOLEMNIA SACRA PIORVM
OCTAVO PENDET QVAM DEVS ANTE DIE.
QVI LEGIS HÆC, ORO, MEDICI MEMOR ESTO SALVTIS,
SEDVLA CVI NOSTRÆ CVRA SALVTIS ERAT.
DO. JO. CHAMPION, DOCTOR MEDICVS OBIIT 14 SEPTEMBRIS 1529.

Vincent Pineau « élit sa sépulture avec ses confrères chappelains, ès cloistres, vis à-vis l'image de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle en 1531 (1).

81. — **Thomas Guillori**, ✠ le 10 juillet 1531, fut enterré dans le cloître, près la clôture d'un autel du côté de la chapelle des chevaliers au transept sud. On lisait cette épitaphe (2) :

DOCTVS ADEST HVMILI THOMAS GVILLORIVS ORTV,
QVEM TVLIT EXIMIVM SACRA MINERVA VIRVM.
ANDEGAVVM CELEBRIS VOLITAVIT FAMA PER ORBEM,
ET RECTO AD SVPEROS TRAMITE CEPIT ITER.
NESTORA CONSILIIS VICIT, GRAVITATE CATONEM,
ELOQVIO CATVLOS, ATTILIVMQVE FIDE.
ALTER ERAT DIVVS THOMAS, PAVLVSQVE SECVNDVS
INTONVIT PLEBI VERBA SACRATA SVÆ.
INVICTVS POTVIT, NISI MORS VICISSET, HABERI ;
HÆC QVOQVE NON VICIT SED SVPER ASTRA TVLIT.
VIVAT APVD SVPEROS VERE VIRTVTIS ALVMNVS,
ET FIDEI CVSTOS ET PROBITATIS HONOS.

FATO CESSIT. 1531. DECIMO JVLII.
OPTIMA PHILOSOPHIA MEDITATIO MORTIS ASSIDVA.
REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

Jean Piron fait son testament le 18 janvier 1531, ✠ le 19 août 1531. — **Philibert Pichot** élit sa sépulture « *ès cloitres* » le 18 août 1531. — **François le Gonche**, ✠ 11 juillet 1531. — **Reynard Soyer**, ✠ le 29 août 1534. — **Jean Jact**, ✠ le 1er mars 1534. — **Pierre Nourri**, ✠ le 9 mai 1537. — **Guillaume Beaufils**, fait son testament le 10 août 1540, ✠ le 16 mars 1540 (3).

René Pelerin, ✠ le 25 mars 1540, fut enterré dans le cloître, du côté de la chapelle des Chevaliers (4).

SPES MEA DEVS.
HIC IACET MAGISTER RENATVS
PELERIN, DVM VIVERET,
CAPELLANVS HVIVS ECCLESIÆ
QVI OBIIT DIE XXV MARTII ANNO 1540.
EJVS ANIMA REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

1. Archives de Maine-et-Loire. Série G, N° 344.
2. Musée de l'Évêché, *Livre manuscrit des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 176.
3. Archives de Maine-et-Loire. Série G, N° 344.
4. Musée de l'Évêché, *Livre manuscrit des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 177.

Jean Fruschaud, ✠ aux calendes d'octobre 1540, fut enterré dans l'allée du Cloître du côté de la chapelle des chevaliers (1).

CORPVS JOANNIS FRVSCHALDI HAC MOLE SEPVLTVM
MAVRICIANORVM QVI FVIT VNVS, ADEST.
PORTA DIV HVNC CELEBRAVIT FERREA, QVEM DECORARAT
SVMMO DOCTORIS MVSA SACRATA GRADV.
POST INTER SARTAM ET MEDVANAM, CREDE, DECANVS
ACTAQVE VIRTVTIS QVI PIA GESSIT, ERAT.
HVIC SEX ET CENTVM SOLATOS OBTVLIT ÆDI,
VIVAX EXTINCTIS PAX VT AMICA FORET,
PASTOR ET ECQVVLEI POSVIT REDITVM ILLE, QVOTANNIS,
CHRISTO, VT IBI DOCEANT, QVID FVIT VSQVE PATI.
TORMINIBVS DIRIS IPSVM PRESSERE SORORES:
MORS, QVÆ LANGVENTEM SÆVA VORAVIT, ERAT.
SISTE IGITVR GRESSVS, CHRISTVMQVE PRECARE, VIATOR,
DEFVNCTO DETVR NON PERITVRA QVIES.
OBIIT CALENDIS OCTOBRIS 1540.

Jean Jallu élit sa sépulture « *ès cloitres* », le 5 juin 1542.

82. — **Guillaume Coué**, ✠ le 21 octobre 1543, fut enterré dans le cloître, près la clôture d'un autel (2).

CY DEVANT GIST LE CORPS DE DEFFVNCT MAISTRE GVILLAVME
COVÉ EN SON VIVANT PRÊTRE LICENCIÉ ÈS DROICTZ ET AVLTRESFOYS
CHANOINE EN LÉGLISE DE MONSIEVR SAINT LAV LÈS ANGIERS, CVRÉ
DE LA SALLE PRÈS VIHIERS, ET CHAPELAIN DE CÉANS
LEQVEL POVR LA RÉDEMPTION ET SALVT DE SON AME A FONDÉ
VNE CHAPPELLENIE PERPÉTVELLE EN L'HONNEVR DE MONSIEVR
SAINCT FRANÇOIS DESERVIE EN CESTE DITE ÉGLISE ESTANT EN LA
PLANIÈRE ET TOTALLE COLLATION ET DISPOSITION DE MESSIEVRS
LES DOYEN ET CHAPITRE DE CESTE DITE ÉGLISE OVLTRE A
FONDÉ LA DISTRIBVTION MANVELLE AVX HABITVEZ DE
CESTE DITE ÉGLISE QVI ASSISTERONT AV VENI CREATOR QVI
A ACOVSTVMÉ ESTRE DICT LE JOVR DE LA PENTHECOVSTE
HEVRE DE TIERCE A LA CHARGE DE DIRE PAR LE
SOVBSCHANTRE DICELLE ÉGLISE A HAVLTE VOIX A LA FIN
DV DIT VENI CREATOR REQVIESCAT IN PACE PATER NOSTER
AVE MARIA PRO FVNDATORE. AVSSI A FONDÉ A LA DITE ÉGLISE
DE SAINT LAV GAIGNAGE MANVEL AVX FESTES DES QVATRE
DOCTEVRS DE LÉGLISE SAVOIR SAINCTS GRÉGOIRE, AMBROYS,
AVGVSTIN ET HIEROSME ET VNE CRASTINE MANVELLE
ÊTRE DICTE EN LA DICTE ÉGLISE DE SAINT LAV AV JOVR DES OCTAVES
SAINCT MARTIN PVYS DÉCÉDA LE XXIe JOVR DOCTOBRE
L'AN MIL VcXL TROYS, DVQVEL DIEV VEILLE AVOIR
L'AME.
REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

1. Musée de l'Évêché, *Livre manuscrit des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 175.
2. Ibidem, p. 175.

Renaud des Rames, ✠ 6 mai 1545.

83. — **Jean Raguydeau**, ✠ le 10 juin 1545, fut enterré dans le cloître près de la porte de la salle de Théologie ([1]).

INFIMA SVB HVMO DIGNISSIMVS VIR, JOHANNES RAGVYDEAV
PRESBYTER SEPVLTVS, ARTIVM LIBERALIVM, MILES PLVSQVE
EMERITVS, MAGISTERQVE REGENS EGREGIA DOCTRINA :
AC THEOLOGIÆ LICENTIATVS, INSIGNI PROBITATE, NECNON
LARGISSIMA CHARITATE IN PAVPERES PRÆFVLGENS, POST
EVICTAM APVD SENATVM PARISIENSEM TRIBVS FACVLTATIBVS
THEOLOGIÆ MEDICINE ET ARTIVM IN HONORIBVS
VNIVERSITATIS ANDEGAVENSIS PARTICIPATIONEM, ANNO
THEOLOGICO EIVSDEM VNIVERSITATIS RECTOREM PRIMVS
CELEBERRIME GESSIT. PAROCHIALIS ECCLESIÆ TITVLO
NOSTRE DOMINE A ROSARIIS ET SACELLANO IN HOC
MAGNIFICENTISSIMO TEMPLO INSIGNITVS, BEATE MARTHE
SPLENDIDAM STATVIT IMAGINEM EJVSQVE SOLEMNIA
VICESIMA NONA JVLII DVCENTIS DVODECIM AVREIS
SOLATIS INSTITVIT SIMVL ET DOTAVIT, FACVLTATVM
ETIAM THEOLOGIE ET ARTIVM MEMOR FVIT NEMPE
HONESTAM VTRIQVE DISTRIBVTIONEM INIVNXIT, DEMVM
SENECTVTE MAGISQVE MORBO DISSOLVTVS VNDE OCTOGESIMO
SVE ETATIS ANNO ANIMAM DOMINO REDDIDIT DECIMA
JVNII, ANNO DOMINI MILLESIMO QVINGENTESIMO QVADRAGESIMO
QVINTO
EIVS ANIMA REQVIESCAT IN PACE. AMEN.

André Baron, ✠ le 5 avril 1548.

84. — **Jean Burgevin**, ✠ le 31 décembre 1549, fut enterré dans le cloître, près de la chambre des sonneurs, à côté de la fenêtre de laquelle était attachée son épitaphe ([2]).

CY AVDEVANT GIST DEFFVNCT VÉNÉRABLE ET DISCRET
MAISTRE JEHAN BVRGEVIN PRÊTRE, EN SON VIVANT CVRÉ
DE CHAVDRON, CHAPPELAIN DE LA CAPPELLE DES HOMMEAVLX
FONDÉE EN L'ÉGLISE DE CÉANS, ET AVTREFFOYS SECRETAIN
DICELLE LEQVEL A DONNÉ DEVX CENS ESCVS SOLEIL OVLTRE
LÉ MANVEL POVR CELEBRER EN LA DITE ÉGLISE CHACVN AN
LE XXIIIe JOVR DE DECEMBRE VNG ANNIVERSAIRE A TROYS
CHAPPES, AVSSI CENT ESCVZ SOLEIL OVLTRE LE MANVEL
A CHARGE DE CÉLÉBRER CHACVN AN VNE MESSE A NOTTE
APRÈS MATINES A L'AVTEL MONSIEVR SAINCT JEHAN BAPTISTE
LE JOVR DE LA DECOLLATION DVDICT SAINCT ET APRÈS
LA DICTE MESSE VNG SVBVENITE AVEC LES ORAISONS
ACCOVSTVMÉES SVR SA SÉPVLTVRE. PLVS A DONNÉ A
SES SVCCESSEVRS CHAPPELAINS DE LA DICTE CHAPPELLE
DES HOMMEAVLX DEVX QVARTIERS DE TERRE SIZ PRÉS

1. Musée de l'Évêché, *Livre manuscrit des Chapelles de l'Église d'Angers*, p. 179.
2. Ibidem, p. 174.



LES BANCHETZ, POVR DIRE DEVX MESSES, L'VNE LE JOVR
DE LASSVMPTION NOTRE-DAME ET L'AVLTRE LE JOVR SAINCT
JACQVES ET SAINCT PHILIPPES, LEQVEL BVRGEVIN DECEDA
LE DERNIER JOVR DE DÉCEMBRE L'AN MIL CINQ CENT
QVARANTE ET NEVF.
REQVIESCAT IN PACE.

Jean Molinet, ✠ le 23 octobre 1550. — **Pierre Potier**, ✠ le 29 janvier 1550. — **Tambonneau**, ✠ le 14 juin 1550. — **Pierre Bertrode**, ✠ le 22 juillet 1550. — **Marin Cousin**, ✠ le 23 avril 1552. — **Jean Richard** fait son testament en 1551 (1). — **Nicolas Trottier**, ✠ le 12 juillet 1554. — **Jean le Blanc**, le 14 avril 1556. — **Pierre Virette**, ✠ le 14 novembre 1556. — **François Blesnaye**, ✠ le 28 juin 1557. — **André Perrier**, ✠ le 13 septembre 1557. — **Guillaume le Breton**, ✠ le 3 novembre 1557. — **Jean Bastonnier**, ✠ le 7 mars 1557.

Gilbert, ✠ le 29 octobre 1559. — **Thomas Maden**, le 15 mars 1559. — **Jean Esnault** fait son testament en 1562. — **Briand Perreau**, ✠ en 1563. — **Robert Treton**, ✠ le 22 avril 1565 (2). — **Jean Minot**, recteur de l'Université d Angers et chapelain, ✠ dans le cloître le 1er mai 1569 (3). — **Jean Pierre**, ✠ le 12 janvier 1570. — **Jean Chaubet** fait son testament en 1571. — **Jean Traumier**, ✠ le 22 août 1571. — **Jean Bourguignon**, le 13 juillet 1572. — **Jacques Bidoire**, ✠ le 7 mai 1573. — **Jean Pichot**, ✠ le 2 avril 1574. — **Chevreulle**, ✠ le 26 mai 1574. — **Mathurin Gaigneau**, le 26 juin 1574. — **Michel Pichon**, ✠ le 11 avril 1575.

Guillaume Richer, ✠ dans l'église, près de la chaire, « *à cause de sa bonne vie* » le 27 mai 1577. Son épitaphe est donnée à la page 222. On voyait autrefois dans la nef des Cordeliers d'Angers une plaque de fondation, faite par le même **Guillaume Richer** (4). — **Léon Aubineau**, fait son testament en 1579. — **François Patrin**, ✠ le 24 mai 1578, fut enterré au bas de la nef devant l'autel Saint-André (5). — **J. Lebreton**, ✠ le 8 octobre 1578. — **Guy Aubineau**, ✠ le 14 septembre 1579. — **Nicolas Bascher**, ✠ le 29 janvier 1580. — **Michel Rousteau**, ✠ le 29 juillet 1580. — **Pierre Henriet**, ✠ le 16 septembre 1580. — **Pierre Joussaulme**, ✠ le 20 janvier 1581. — **Barbot**, ✠ le 24 février 1581. — **Jean Coucault**, ✠ le 26 août 1581. — **Gilles Cartin**, ✠ le 13 mars 1583. — **Perchau le Marié**, ✠ le 27 septembre 1583.

René de Roins, ✠ le 6 mai 1585 (6). — **Guillaume Frémont**, ✠ aux Jacobins le 29 juillet 1592. — **Jean Téard**, ✠ dans le cloître le 3 septembre 1592. — **Auguste Moreul**, ✠ le 15 janvier 1593. — **J. Haque**, ✠ le 10 février 1598. — **Laurent Rhétoré**, ✠ le 20 avril 1598. — **Pierre Mahé**, ✠ le 4 mars 1599. — **René le Royer**, ✠ le 30 avril 1599.

Pierre Noupan, ✠ en 1603 (7). — **Mathieu Rousseau** fait son testament en 1613. —

1. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 344.
2. *Cartulaire du Ronceray*, Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 761, fol. 27vo.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 658, p. 162.
4. Ibidem, N° 871, t. I, p. 371.
5. Ibidem, N° 658, p. 753.
6. Ibidem, N° 133.
7. Ibidem.

— **Siméon Potier**, chapelain et secrétaire du chapitre, ✠ à Saint-Maurille le 11 juillet 1699, sans participation de la cathédrale [1].

Les noms des chapelains du 23 mai 1650 au 7 décembre 1724 sont tirés du *Livre des Chapelles de l'Église d'Angers*. A la fin de manuscrit, appartenant au Musée Diocésain, se trouve « *Le Catalogue des chappelains, suivant leur réception.* » Je le reproduis, en ajoutant la date de la mort, quand j'ai pu la découvrir ailleurs.

Gervais Chollet, 9 août 1647, ✠ le 22 janvier 1706 dans l'église de la paroisse. — **Jean Hybert**, 23 mai 1650. — **Claude Ligier**, 23 juin 1663. — **Daniel Cerqueur**, 14 décembre 1668. — **Pasqual Jarry**, 4 juillet 1670. — **Antonin Tamponnet**, 7 décembre 1671. — **François Caternault**, 21 septembre 1674. — **René de Chailles**, janvier 1675. — **Guy Théard**, 16 novembre 1675. — **Piffard**, 28 août 1676. — **Etienne Ribiers**, 24 février 1677. — **André le Masson**, 2 juin 1677. — **Joly**, 11 octobre 1677. — **Buygnet**, 8 novembre 1677.

Michel Gremond, 15 mars 1680. — **Martial le Breton**, 5 juin 1580. — **Gilles Limier**, 12 juin 1680. — **Urbain Briand**, 9 septembre 1680. — **Jean Gault**, 10 mai 1681. — **Tristan Jacques d'Arthuis**, 19 juin 1681. — **Jean-Baptiste Varice**, 12 août 1682. — **Bachelier**, 25 octobre 1682. — **Malyn**, 3 décembre 1682. — **Chaudon**, 8 mars 1683. — **Pierre Le Royer**, juillet 1683. — **Pierre Moron**, 30 août 1682. — **François Rebillière**, 23 février 1684. — **Paul Cardinau**, 2 janvier 1685. — **Mathurin Priot**, 6 avril 1685. — **Richardeau**, octobre 1685. — **Chevreux**, mars 1686. — **Mathieu Abril**, 30 mai 1686. — **Le Monnier**, 28 juin 1686. — **Chauvet**, 1er juillet 1686. — **Sébastien Valtère**, 2 mai 1687. — **Boutault**, décembre 1687. — **Pierre Chevau**, 21 janvier 1688, ✠ à Saint-Évroult le 19 février 1712. — **Turpin**, 9 mars 1688. — **Chevallier**, 16 juin 1688. — **Pierre-François Potier**, 28 janvier 1689. — **Charles Vallée**, 21 mars 1689. — **Le Barbier de la Potherie**, 16 juillet 1689. — **Etienne Maugars**, août 1689, ✠ le 13 juillet 1712 dans le cloître. — **Michel-Louis Baranger**, 20 septembre 1689, ✠ le 12 février 1731. — **Pierre David**, 10 novembre 1689. — **Etienne Desbarres**, 5 décembre 1689. — **Pierre Buret**, 23 décembre 1689.

Pierre Geslin, 20 octobre 1690. — **Louis Geslin**, 20 octobre 1690. — **Jean Fermy**, 20 novembre 1690. — **Baraize**, 5 mai 1691. — **Trouillard**, 11 mai 1691. — **Périeur**, 29 novembre 1691. — **Jacques Bouclier**, 7 février 1692. — **Margariteau**, 17 juin 1692. — **Jauneaux**, 24 septembre 1692. — **Jouas**, 15 novembre 1692. — **Bournan**, 24 novembre 1692. — **Macé**, 17 décembre 1692. — **Trochon**, 24 février 1693. — **Briand**, 12 mars 1693. — **Plennery**, 13 avril 1693. — **Michel Corbin**, 25 septembre 1693. — **Hermend Masseilles de Milon**, 20 octobre 1693. — **Bigot**, 4 novembre 1693. — **Mathurin Guittet**, 22 mars 1694. — **Lafosse**, 11 mai 1694. — **Le Pilleur**, 13 août 1694. — **Charles Jauneaux**, 30 mars 1695. — **Gouin**, 2 avril 1695. — **Bagon**, 21 mars 1695. — **Stric**, 4 juin 1695. — **Jean René Tessé**, 29 juillet 1695. — **Gabriel Jacquerau**, 7 février 1696. — **Nicolas Carré**, 6 avril 1696. — **François Bondu**, 22 mai 1696. — **Louis Thaillon**, 29 septembre 1696. — **Paul Charles de la Saugère**, 29 novembre 1696. — **du Tremblier**,

1. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 70. Lorsque les chapelains se faisaient enterrer dans une autre église, le Chapitre n'assistait pas à la cérémonie.

21 janvier 1697. — Nicolas Gabau, 22 février 1697. — François Boucault, 30 avril 1697. — Joseph Cochon, 18 mai 1697. — Gilles Hubert, 24 septembre 1697. — Jacques Denyau, 19 novembre 1697. — Pallu, 18 décembre 1677. — François Poisson, 27 novembre 1697. — Vincent Godivier, 14 février 1698. — Sonseure, 18 avril 1698. — Luc Rouillier, 18 mai 1698. — Pierre Cardinau, 30 juillet 1698. — Gabriel Potier, 27 septembre 1698. — Mathurin Bigotière, 23 décembre 1698. — Moyré, 21 janvier 1699. — Pierre Davy, 31 janvier 1699. — Péchin, 11 avril 1699. — Rabineau, 6 juin 1699. — Gauld, chanoine de Thouars, 16 novembre 1699. — Baraize, 6 juin 1699.

Vallée, 29 octobre 1700. — Rangeard, 14 février 1701. — Mathurin Noury, 12 mars 1701. — Laurent Daux, 18 mai 1701. — Mallet, 2 juin 1701. — Mathurin Goupil, 29 octobre 1701. — François Gurés, 29 octobre 1701. — René Briffault, 1er février 1702. — Michel Boumard, 26 avril 1702. — François Pélisson, 28 avril 1702. — René Herault, 11 août 1702. — Joseph Pichon, 16 mai 1703. — Jean Baraise, 30 juin 1703. — Claude Gaudineau, 16 novembre 1703, ✠ le 1 juillet 1705. — Joseph Grignon, 13 décembre 1703. — François Négrier, 5 avril 1704. — Dupont, 5 mai 1704. — Pelage Bigottière, 25 octobre 1704. — Guinebert, 27 octobre 1704. — Savary, 28 février 1705. — Jean Henry Bordère, 19 septembre 1705. — Laurent Chaudeau, 28 novembre 1705. — Coiffier, 1er décembre 1705. — Julien Trouillard, 20 février 1706. — René Limier, 26 février 1706. — Jean-Baptiste Brizot, 27 octobre 1706. — Hyppolite Bouclier, 20 juin 1707. — Jean Barguin, 1er septembre 1707. — François Chatelain, 14 octobre 1707. — Michel Bouchard, 16 novembre 1707.

Joseph Dolleau, 23 février 1708. — Louis Brisard, 30 avril 1708. — Claude Tendron, 28 juin 1708. — Simon Gaultier, 8 août 1708. — Christophe Edon, 22 août 1708. — Boillot, 19 novembre 1708. — Jean Dubois, 14 février 1709. — François le Baillif, 27 février 1709. — Guy Legon, 16 février 1709. — Jacques Moiré, Jacques Helye, Pierre Lehoreau, le 21 mai 1709. — Hélie Berthelot, 11 juillet 1709. — Louis de Vieuval, 29 août 1709. — René Pichard, 18 octobre 1709. — Etienne Dumenil, 11 novembre 1709. — Yves Ragot, 13 novembre 1709. — Barthélemy Tousseau, 14 novembre 1709. — François Puantin, 19 décembre 1709.

Nicolas Diasny, 18 janvier 1710. — Michel Babin, 28 avril 1710. — François Huault, 12 juin 1710. — Jean Stuart de Chasteaurenau, 14 août 1710. — Louis Rondeau, 21 septembre 1710. — Jean Duboissin, 24 décembre 1710. — Symphorien Pigeon, 31 décembre 1710. — Guillaume Fenant, 23 janvier 1711, ✠ le 15 juin 1712. — Louis Vigné, 16 février 1711. — Jean Bellanger, 9 juillet 1711. — André Gault, 15 juillet 1711. — Claude II Ligier, 27 octobre 1711. — Pierre Du Vaux, 14 mars 1711, ✠ le 24 février 1712. — Laurent Moutardeau, 1er avril 1712, ✠ le 25 juin 1745. — Gabriel Denyau, 14 mai 1712. — Théodore Bodet, 20 juillet 1712. — Pierre Guittet, 13 août 1712. — Janneaux, 20 janvier 1713. — Labie, dit Boosson, 17 février 1713. — Guittet, frère de Pierre, 10 mai 1713. — Alexandre Laurent, 13 mai 1713. — Charles Gannes, 12 juin 1713. — Joseph II Esnault, 20 novembre 1713. — Charles Gaignard, 17 novembre 1713. — François Saulay, 5 janvier 1714. — Louis Hardy, 12 février 1714. — Léger Moutet, 28 septembre 1714. — Germain Belot, curé de Saint-Laud, 18 décembre

1714. — **René de Letanduère**, 18 décembre 1715. — **René Daburon**, 8 janvier 1716. — **Georges de Percy**, 10 avril 1716. — **Jean Chalumeau**, 17 juillet 1716. — **de Goussault**, 24 décembre 1716. — **Jean-Michel Adam**, 1er mars 1717. — **Florent Viger**, 26 mai 1717. — **François-Maurille Dumesnil**, 26 mai 1717. — **Maurice Lehoreau**, 17 septembre 1717. — **Charles de Longbois**, 25 septembre 1717. — **Guillaume Rougue**, 9 octobre 1717. — **Christophe Davy**, 14 février 1718. — **Louis-René Ragot**, 13 mai 1718. — **François le Baillif**, 21 février 1719. — **René-Nicolas Nepveu, de la Hamardière**, 23 août 1719. — **François-Denis Vaulthier**, 1er octobre 1719. — **Guillaume-Michel Ayrault**, 7 octobre 1719. — **Mathieu Berthelot**, 27 octobre 1719. — **Charles Persil**, 18 novembre 1719. — **Pierre Camus**, 27 novembre 1719. — **Louis Coignard**, 15 décembre 1719.

Cohon, 18 janvier 1720. — **François Ménard**, 8 juillet 1720 — **André Bertrand**, 4 novembre 1720. — **Barthélémy le Preux**, 25 novembre 1720. — **Jean-François Rogatrix**, 13 janvier 1721. — **Yves Drouault**, 4 juillet 1721. — **Joseph Mondain**, 10 novembre 1721. — **Joseph Boisard**, 1er décembre 1721, — **Poisson**, 28 janvier 1722. — **Denis Péan**, 1er juin 1722. — **François-Pierre Rogue**, 11 août 1722. — **Charles-Jean Leroy**, 18 août 1722. — **Pierre Bon**, 14 septembre 1722. — **Joseph Saudubois**, chanoine de Saint-Pierre, 13 octobre 1722. — **François Nicolas de Bediers**, 19 novembre 1722. — **Charles Poulain de la Tirlière**, 14 août 1722. — **Urbain Hervé**, 14 août 1722. — **Michel Leroy**, 7 décembre 1722. — **Hervé**, 20 septembre 1724. — **Bonnet**, octobre 1724. — **Poisson**, 10 janvier 1725. — **Baron**, 26 novembre 1725. — **Bachelier**, janvier 1726. — **Joseph Gallichon de Courchamps**, 3 septembre 1726. — **Alexis Roustille**, 25 novembre 1726.

Antoine Renault, 18 juin 1731, ✠ le 25 septembre 1739. — **René Pinot**, ✠ dans le cloître le 28 décembre 1782. — **Le Gau**, en 1791, déporté en Espagne en 1792. — **Saint-Gilles**, enfermé le 17 septembre 1792. — **Joseph Bourigault** et **Louis d'Alençon**, déportés en Espagne en septembre 1792.

F. Le Sacristain, le Sous-sacristain et les Psalteurs.

Nicolas d'Evron, chanoine en 1334, avait été auparavant sacristain (1). — **Mathurin Cogan**, à la fin du XIVe siècle.

Gilles Varruau, en 1418. — **Jean Bélion**, en 1421.

Michel Burgevin, ✠ dans le cloître le 21 mai 1503. — **Jean Chevalier**, en 1540 ✠ le 30 octobre 1560. — **Jean le Blanc**, en 1562 (2) — **Jean Poisson**, ✠ le 1er mai 1569. — **Jacques Guérin**, ✠ le 5 juillet 1578. — **Germain Guichou**, chapelain le 16 juillet 1684, sous-sacriste, maître sacriste en 1706, ✠ le 7 avril 1724 (3).

David Brault, 29 avril 1744, ✠ le 6 octobre 1746. — **Pierre Amiard**, ✠ dans le cloître

1. Voir page 237.
2. *Revue d'Angers*, 1854, t. I, p. 259. Le 4 avril 1562, le secrétaire *Jean le Blanc* et ses serviteurs, après avoir sonné le toque-saint se sauvèrent pour éviter la rage des Huguenots.
3. Bibliothèque de l'Évêché, *Règlement de la Sacristie*, en 1757, p. 60...
Sa mémoire doit être en recommandation pour tous les services qu'il a rendus. Il décéda en 1724. Il écrivit exactement tout ce que les sacristains ont à faire et toutes les cérémonies extraordinaires depuis 1690 jusqu'à 1724. Après avoir chanté le graduel le jour de saint Étienne, il tomba dans l'escalier du jubé et se cassa la tête.

le 2 février 1784. — **André Roger**, avant 1788. — **Jean de Radix**, le 7 novembre 1788, déporté en 1792.

Edme Kéarin, reçu sous-sacristain, le 22 décembre 1788.

Pierre Giraet, psalteur, ✠ le 11 août 1550.

François Laurent, basse contre, ✠ dans le cloître le 16 juin 1764. — **Christophe le Jolivet**, musicien, ✠ dans le cloître le 16 décembre 1754. — **Jacques Isembert**, psalteur, ✠ dans le cloître le 13 octobre 1782.

G. Le Maitre de Psallette et les enfants de chœur.

Henri de Moulin, (de Molendino) est installé dans la maison de la Psallette le 17 février 1393 (1). — **Jean Guppard**, après 1399 (2).

« Discret et vénérable Maître » **Louis Henry**, le 2 août 1554 (3). — ... **de Létang**, ✠ dans la chapelle Sainte-Anne, le 30 janvier 1598.

Maître Jean Fossard, maître de psallette, le 27 avril 1676 (4).

Urbain Grondeau, ✠ le 26 septembre 1740. — **Bachelier**, en 1741 (5). — **Rose**. — **Voillemont.**

Vignolle, enfant de chœur, ✠ le 11 septembre 1510.

Joseph Ragot, ✠ dans le cloître le 6 décembre 1764. — **Paul Croissant**, ✠ dans le cloître le 16 décembre 1764. — **Alexandre Chanmon**, ✠ le 21 août 1767. — **Pierre Trillot**, ✠ dans le cloître le 19 octobre 1779. — **Pierre Richomme**, ✠ dans le cloître le 4 juin 1783.

H. Le Curé de Saint-Maurice.

Mathieu de Langon, en 1271 (6).

Bernard Mignot, recteur de la chapelle du Crucifix (on désignait ainsi la paroisse autrefois), ✠ le 18 janvier 1355 (7).

Lefaucheur, reçu le 4 août 1501. — Le curé de Saint-Maurice... enterré dans son église le 20 août 1518. — Le curé de Saint-Maurice... enterré dans son église le 20 décembre 1531. — **Thomas Volvète**, ✠ dans l'église paroissiale le 31 juillet 1532. — **Olivier Daudouer**, en 1550 (8). — **Etienne Babineau**, nommé dans le testament de **Jean Salmon**, en 1584.

René Bruneau, en août 1620 ✠ dans son église le 24 février 1669. — **Michel Corbin**, 8 mai 1667 ✠ le 27 septembre 1693 (9), par Claude Denyau, doyen.

---

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 654, p. 151.
2. Compte de la Toussaint à la Purification 1399, « Magistro Sellette, videlicet *Johanni Gupparii,... Henrico Molendino*, nuper magistro puerorum psallette.
3. Archives de la Mairie d'Angers. Série GG. N° 99, p. 49.
4. Bibliothèque d'Angers, Ms. 652, p. 67.
5. Archives de Maine et Loire, série GG. N° 268. Le 23 septembre 1765 *Bachelier* distribue 178 livres aux musiciens étrangers, qui ont joué le jour de la Saint-Maurice.
6. Archives de Maine et Loire. Série G. N° 339, fol. 50. Accord entre Mathieu de Langon, curé de Saint-Maurice « *persona crucifixi beati Mauritii* » et Raoul le Picard pour le service d'une rente en juillet 1271.
7. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 654, p. 8.
8. Archives de la Mairie d'Angers. Ms. GG. N° 99, p. 1.
9. Ibidem, 27 septembre 1693.

Jacques Edon, en octobre 1693 ✠ dans son église le 29 août 1708. — **Dubois**, en mars 1709, ✠ le 16 novembre 1712. — **Rondeau**, le 30 novembre 1716, ✠ le 14 novembre 1742. — **François Halnault**, le 32 novembre 1716, ✠ le 14 novembre 1742 au cimetière. — **François II Halnault**, neveu du précédent, en 1740. — **Michel Lepron**, 2 avril 1748 ✠ le 23 décembre 1776 au cimetière. — **Follenfant**, en 1777 ✠ le 4 octobre 1790.

I. Les Prêtres étrangers.

Le curé de Saint-Évroult, ✠ dans le cloître le 27 avril 1536. — **Jean Flennier**, curé de Chanzeaux, ✠ dans le cloître du côté de la salle de Théologie, le 13 décembre 1571. — **Pierre Bougler**, curé de Juigné-sur-Maine, et chanoine de Saint-Pierre, ✠ dans le cloître le 7 juillet 1572. — **Jean Bourguignon**, curé d'Érigné, ✠ dans le Cloître le 13 septembre 1572. — **Pierre Drouart**, curé de Saint-Germain, près Daumeray, ✠ le 1er août 1589 (1). — **Guy Pifard**, curé de Montjean, ✠ dans l'église paroissiale le 11 novembre 1720. — **Joseph Saudubois de la Chalinière**, prieur de Montreuil-sur-Maine, ✠ dans le cimetière de Saint-Maurice, le 7 janvier 1765 (2). — **Louis Vérel**, ancien curé de la Cornouaille, ✠ dans le cimetière le 23 octobre 1786. — **Antoine Foucqueteau**, ancien curé de Bressuire, ✠ dans le cimetière le 8 novembre 1788.

Le nombre des membres du clergé, enterrés dans la cathédrale, les chapelles-annexes, les cloîtres et la galerie, du milieu du XIIe siècle au déclin du XVIIIe peut s'évaluer à près de cinq mille, sans exagération: on ne s'étonnera donc pas du relèvement du pavage et du sol, non plus que des ossements découverts chaque fois qu'on fait une fouille tant soit peu profonde dans la cathédrale ou aux environs.

IIe PARTIE. — SÉPULTURES ET FONDATIONS LAIQUES.

L'exhaussement du pavage, opéré à différentes époques, fit disparaître toutes les anciennes sépultures, antérieures à la transformation de la nef aussi bien qu'à la reconstruction des transepts et du chœur (3).

Où se trouvaient les tombeaux d'*Hermengarde*, femme de Louis le Débonnaire, ✠ à Angers le 30 octobre 819, inhumée, dit-on, sous le porche, de *Geoffroi*, ✠ à la bataille de Passavent en 1093, enterré *ad gradus ecclesiæ* (4), enfin ceux de *Brient* et d'*Aldegonde de Martigné*, déposés dans l'église et pour lesquels *Thomas de Martigné* donna en 1107 ses prairies du Coudray (5) ? Nul ne le sait.

Combien d'autres personnages furent enterrés sous le porche ou dans le voisinage, sans même que leur nom, comme pour les précédents, nous soit parvenu?

---

1. Archives de la Mairie d'Angers. Paroisse St-Aignan. Actes de Baptême, etc.
2. Le cimetière de Saint-Maurice et celui de Sainte-Croix étaient autrefois situés au pied du mur de la cité, entre la rue Saint-Gilles et l'église Sainte-Croix. Au cours du XVIIIe siècle, on renonça à faire des sépultures dans l'église paroissiale, les curés eux-mêmes furent enterrés dans le cimetière.
3. Voir dans le volume I le plan, dressé après les fouilles de 1902 et le texte qui s'y rapporte.
4. Voir précédemment p. 117.
5. Dom Housseau, t. II, N° 965. Cartulaire noir de Saint-Maurice, fol. 39.

Afin de mettre plus d'ordre dans ce long chapitre, je commencerai par les *sépultures princières*, en suivant l'ordre chronologique.

I. Sépultures princières.

On se contenta le plus souvent d'une simple châsse de bois, couverte de somptueux draps d'or ou de velours, remettant à une époque ultérieure (qui ne vint jamais) l'exécution d'un monument durable.

La tradition et les anciens documents nous apprennent que tel ou tel personnage repose à côte ou en arrière du grand autel, sans préciser davantage.

De temps à autre, une fouille jette sur ce sujet quelque lumière, mais on est loin d'être fixé sur bien des points. Le récit de témoins oculaires exige même un contrôle sévère : en voici un exemple. En 1783, des ouvriers soulevèrent la pierre d'un caveau, très voisin du tombeau du roi René, qu'ils étaient occupés à démonter pour le transporter dans la nef. A la lueur de quelques copeaux enflammés, ils aperçurent *trois* cercueils et en conclurent que c'étaient ceux du roi *René*, d'*Isabelle de Lorraine* et de *Marguerite d'Anjou*. Cette opinion fut acceptée ; leur affirmation fut répétée depuis à satiété.

Les fouilles de 1902 la contredisent pourtant formellement. Dans la fosse voûtée, *deux* cercueils ont été découverts (celui de *René* et celui d'*Isabelle*) ; les dimensions restreintes de cette fosse ne correspondent nullement à celles du caveau entr'ouvert en 1783 (douze pieds de long et douze pieds de large) : c'est donc un autre caveau, voisin de la fosse voûtée, qui fut aperçu par les ouvriers, mais ce n'est pas celui de *René*.

Trois observations préliminaires me semblent encore nécessaires.

1° Le mot *tumba* est employé dans les anciens documents indifféremment pour désigner la sépulture du *cœur* ou celle *du corps* d'un défunt. Pour la cérémonie des obsèques, le *cœur*, enfermé dans un réceptacle d'argent ou de plomb, était déposé dans un cercueil, couvert d un riche parement, afin de pouvoir placer par-dessus la *représentation* du mort, « *son portrait au vif* » en relief. Quelquefois on élevait deux monuments en forme de sarcopnage l'un pour le *cœur*, l'autre pour le *corps :* c'est ce qui arriva pour le Roi René et Isabelle de Lorraine.

2° On trouvera à la page 14 et aux suivantes du tome III la description des « *panni paramenti pro sepulturis* ». Cette marque d'honneur, accordée à trois évêques, Guillaume de Beaumont, Nicolas Gellent et Jean Michel, le fut aussi aux princes et aux princesses d'Anjou, et enfin à Pierre d'Avoir, Sr de Châteaufremond, à titre d'insigne bienfaiteur.

3° Reportons-nous à l'ancienne disposition du chœur, avant 1699 et rappelons-nous qu'à part l'espace occupé par le maître-autel précédé d'un sanctuaire d'environ 6 mètres de largeur sur 4 de profondeur et l'emplacement de l'autel saint René, toute la surface du chœur était libre, puisqu'à cette époque les stalles occupaient la croisée de l'église.

I. **Le cœur de Marguerite d'Anjou-Sicile**, femme de Charles de Valois, en 1299.

Marguerite d'Anjou-Sicile, comtesse de Valois, fille aînée de Charles II, roi de Navarre et de Sicile et de Marie de Hongrie, épousa Charles de France, Comte de Valois, à Corbeil, le 16 août 1290. Elle fut mère de Philippe, roi de France, dit de Valois, et mourut le 30 décembre 1299. On l'enterrra aux Dominicains de la rue Saint-Jacques, à Paris.

Son *cœur* fut déposé dans l'église de Saint-Maurice d'Angers, devant le *maître-autel* (1). La cérémonie eut lieu le lendemain du dimanche *(Misericordia Domini)* de l'année 1299, sous la présidence de l'évêque Guillaume le Maire (2). Le cœur avait été déposé à l'abbaye de Saint-Serge, d'où il fut apporté processionnellement à la cathédrale pour être enterré devant le maître-autel. En quoi consistait le monument élevé au-dessus, recouvert d'un parement de velours, décrit dans l'inventaire de 1391 ? Nous n'en savons rien.

Il est probable qu'il fut remplacé, après la mort de Marie de Bretagne, par celui de marbre noir, placé tout auprès sur les restes de cette princesse, puisque le parement de velours auquel je fais allusion plus haut, est employé d'après l'inventaire de 1505 à recouvrir, les jours de fête, la tombe de cette dernière princesse ; on en peut conclure que le monument du cœur de Marguerite n'existait plus.

J'eus le bonheur de découvrir cette précieuse relique au mois de septembre 1902.

Après avoir trouvé dans l'axe du chœur, à 20 centimètres environ du pavage actuel, les restes d'une belle rosace en brique émaillée de deux mètres de diamètre, je remarquai que toute la partie centrale avait été mutilée (3).

Seul le rang circulaire le plus éloigné était encore en place ; il ne restait rien des autres rangs. J'eus l'idée de pratiquer au milieu de cette « *roue* » (dont les briques, ornées d'une reine tenant une fleur de chaque main (4), sont absolument semblables à celles qui furent employées pour la confection des deux rosaces du chœur de l'abbaye d'Asnières), une fouille, dans l'espoir de trouver ce qui avait occasionné la mutilation de la partie centrale du pavage émaillé.

Ce fut une heureuse inspiration : à 0m,65 au-dessous du pavage, se rencontra au milieu des décombres une pierre dure, longue d'un mètre, large de 0m,55, épaisse de 0m,15, placée

1. *Histoire de la Maison de France*, par Scévole et Louis de Sainte-Marthe. Paris, 1628, t. I, p. 445.

Par son testament, fait en avril 1296, elle eslit la sépulture de son corps en l'église des Frères-Prêcheurs à Paris, et celle de son *cœur* en celle de Saint-Maurice d'Angers.

P. 449. Charles de Valois mourut le 9 octobre 1325 et gist en l'église des Jacobins de Paris entre ses deux premières femmes, on voit son tombeau et son effigie de marbre derrière le grand autel.

Jacques du Breul, dans ses *Antiquités de Paris*, imprimées en 1612, p. 506, nous apprend que ce tombeau, primitivement érigé dans la chapelle de Notre-Dame de Grâce, à côté du grand autel, fut transporté en 1611 derrière le grand autel.

2. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 653, p. 150. Obituaire écrit au XIVe siècle.

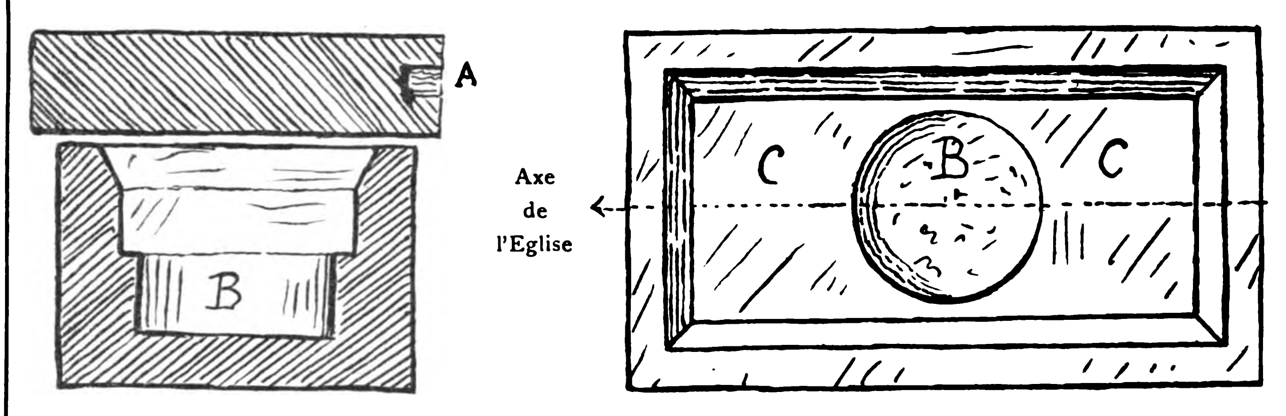
VI Nonarum Maii obiit Margareta, comitissa Andegavensis, cujus *cor jacet ante altare istius ecclesiæ*, quæ dedit nobis centum libras ad anniversarium suum faciendum singulis annis et sunt in archa thesauri.

On peut lire aux Archives d'Angers. Série G, N° 334, pp. 86 et 87, une lettre du Comte d'Anjou (24 janvier 1327) et une autre du roi de France (du mois d'avril 1328) par lesquelles ils autorisent le chapitre à placer en rente, *sans payer d'amortissement*, 300 l. dont 200 données par testament par Charles de Valois, comte d'Anjou, décédé en 1325 pour son anniversaire à la cathédrale et 100 données par Marguerite d'Anjou-Sicile, laissées pour le même motif. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 658, p. 140.

3. Dans un article donné à la *Revue de l'Art chrétien*, en janvier 1903, j'avais émis une opinion, que je crois erronée aujourd'hui. Je supposais la rosace d'une date postérieure à 1290 et j'imaginais qu'elle avait été posée, *après* l'enfouissement du cœur. Il eût été tout naturel de croire qu'au centre se trouvait une épitaphe, gravée sur cuivre ou même en briques émaillées. Après avoir vu depuis la découverte du cœur, deux rosaces émaillées à peu près semblables et complètes à Asnières, j'ai pensé que celle d'Angers était comme ses sœurs, antérieure à 1299, qu'elle avait dû être posée aussitôt la construction du maître-autel après l'achèvement du rond-point et qu'on en aura arraché les rangs de brique les plus voisins du centre pour enterrer le cœur, sauf à recouvrir le tout d'une châsse provisoire en bois, sur laquelle on tendait le drap de parement, signalé dans l'inventaire de 1391.

4. Voir le dessin des briques émaillées, dont on a retrouvé des spécimens dans le Volume I.

dans l'axe de l'église. Peu de temps après, elle fut enlevée ; on aperçut sur sa tranche deux trous A de 0m,05 de diamètre et de 0m,08 de profondeur, creusés sans doute pour en faciliter la pose. Elle recouvrait une autre pierre, de 0m,85 sur 0m,47 d'un grain très fin, taillée avec un soin minutieux en forme de cuvette oblongue, au fond de laquelle se



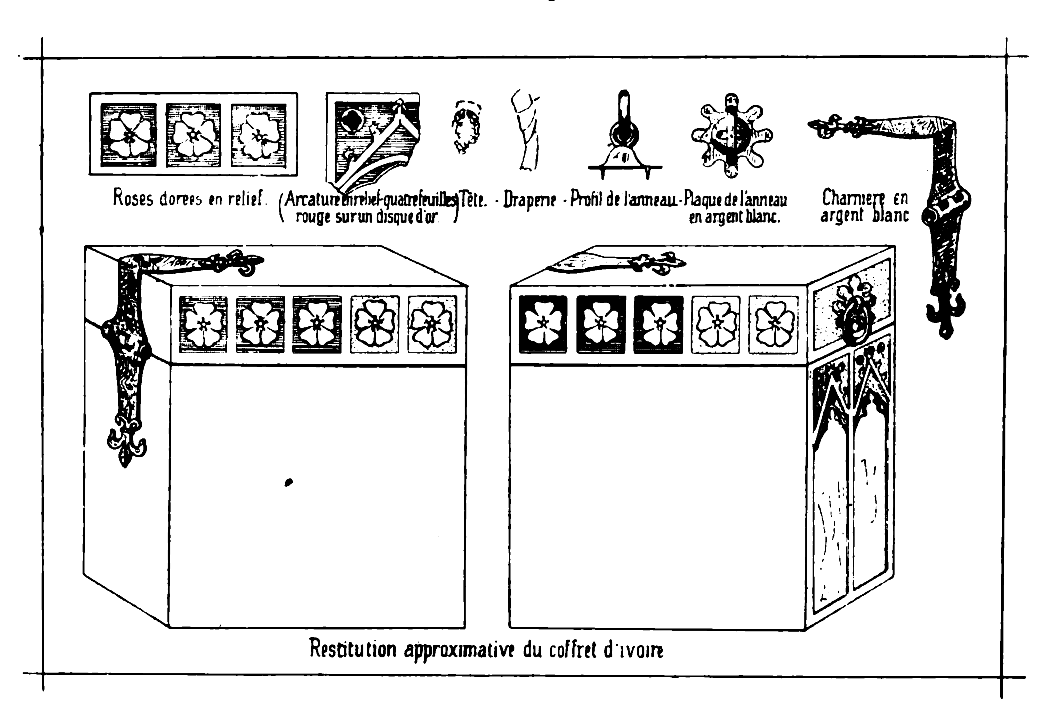
Coupe transversale.

Plan de la pierre inférieure.

Échelle de 0m,10 pour mètre.

trouvait une cavité B de 0m,39 de diamètre et de 0m,11 de profondeur. Les deux parties étaient lisses et protégées par la première pierre.

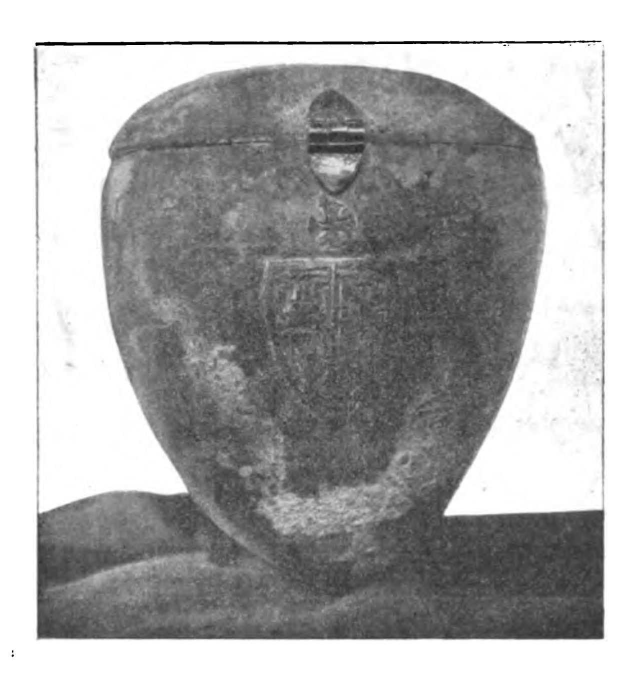
Au fond de la cavité B, une couche de poussière et des débris de menus objets,

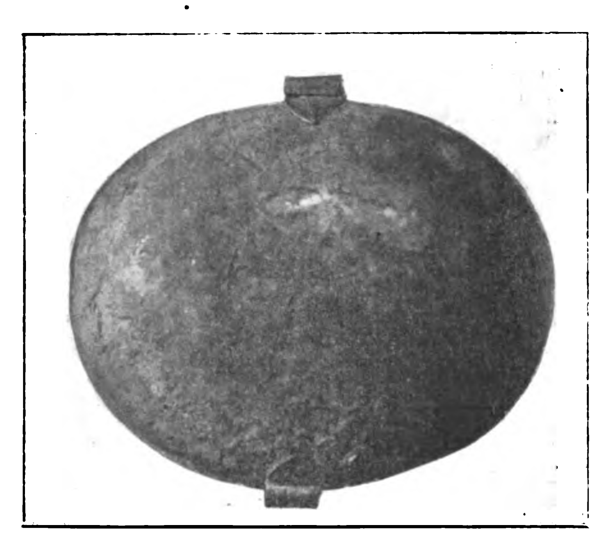


Restitution approximative du coffret d'ivoire

affaissés par suite de la décomposition. C'étaient de petits fragments d'ivoire, débris d'un coffret, dont les parois très minces s'étaient brisées et contournées sous l'action du temps. Presque tous étaient recouverts d'une cristallisation verte, ressemblant à

du givre. Parmi ces fragments, dont quelques-uns montraient encore des sculptures délicates, relevées d'or et de vermillon, on recueillit des lambeaux de tissu et une houppe de soie, fort petite. L'étoffe était double (une soie mince sur une toile grossière). C'était vraisemblablement une bourse ou un sac, enfermé jadis dans le coffret d'ivoire, dont je trouvai la charnière et la boucle, l'une et l'autre en argent. Les clous, adhérents à ces garnitures, ont à peine $0^m,003$ de longueur, ils sont aussi en argent : c'est dire combien les parois du coffret étaient minces et par suite sa fragilité. Enfin, voici que de ces objets, mêlés de poussière, on retire un objet plus volumineux : *un cœur en argent doré*, fortement oxydé du côté où il gisait sur la pierre, après l'affaissement du coffret. Deux écussons y avaient été rapportés : l'un tellement détérioré, qu'il était méconnaissable ; l'autre, émaillé avec soin et représenté ici, est *parti d'Anjou*, *parti de Sicile*. Chose curieuse, l'émail rouge est bien conservé, tandis que l'émail bleu du fond fleurdelisé, est





Cœur de Marguerite d'Anjou-Sicile, épouse de Charles de Valois, comtesse d'Anjou, décédée en 1299.

devenu jaunâtre. On a gravé au-dessus de l'écusson une croix pattée : de même, une croix plus grande se voit sur le couvercle du cœur de vermeil, s'ouvrant par une double charnière.

Le cœur humain, renfermé dans ce joli réceptacle, le remplit entièrement : il est brun et serré. Il faut attribuer aux matières employées pour l'embaumer, la ruine du coffret, dont j'ai tenté la reconstitution. Ses dimensions approximatives étaient : hauteur, $0^m,09$; largeur $0^m,07$; profondeur $0^m,07$. La forme de la charnière et des fragments d'ivoire, sculptés de petites roses, encadrées d'un champ uni, correspondant à la distance qui sépare la charnière de l'angle droit placé à la partie supérieure de la ferrure d'argent, détermine la disposition du couvercle. Au lieu d'être plat, il avait un rebord de $0^m,022$ de haut. L'anneau servant à le relever se trouvait sur le devant (du côté opposé à la

charnière) probablement au-dessus des arcatures, dont j'ai recueilli un fragment, ainsi qu'une petite tête vue de profil, qui devait se trouver en dessous. Le style accusé par les restes du coffret, le blason émaillé, la position occupée par le cœur de vermeil au milieu de cette rosace de briques, sorte de tapis étendu devant l'autel (placé jadis un peu en arrière), toutes ces circonstances me permettent de le reconnaître pour le cœur de *Marguerite d'Anjou-Sicile*, enterré en 1299 par l'évêque Guillaume le Maire. Après avoir été examiné avec soin et photographié, le cœur de vermeil, enveloppé de nouveau d'une étoffe de soie rouge, a été respectueusement placé sous la pierre. Deux croix, gravées sur le pavé, en marquent désormais l'emplacement exact.

II. **La fille aînée de Louis I et de Marie de Bretagne.**

Un cercueil d'enfant fut découvert en 1850 dans la caveau de *Marie de Bretagne ;* c'est sans doute celui de cette princesse, morte en bas âge et dont le décès nous est connu par le don fait à l'occasion de sa sépulture d'un drap de parement, ainsi décrit en 1391 : « Unus pannus paramenti, continens duos pannos deauratos, insimul consutos... quem dedit dominus dux Andegaviæ *pro sepulturâ filiæ suæ primogenitæ.* » Il est fait allusion à cette princesse dans l'acte de fondation d'un anniversaire, par Marie de Bretagne pour son mari, le 15 mars 1388 (1).

III et IV. **Louis I duc d'Anjou.** 1384.

« L'an mil III^c LXXXIIII, le 20 septembre, trespassa Loys, père de Loys second, « jadis (duc) d'Anjou et depuis roy de Sicile (2).

Louis I, fils de Jean le Bon et de Bonne de Luxembourg, nommé régent pendant la minorité de Charles VI, roi de France, fut le premier, qui porta le titre de *duc d'Anjou.*

Il mourut à Bari le 20 septembre 1384, comme le constate la lettre suivante (3) :

De obitu domini ducis Andegavensis, Ciciliæ et Jerusalem regis. Florence, 4 oct. 1384.

Illustris et metuende domine, amice carissime,

De cunctis successibus, qui et honorem vestrum concernerent et ad tranquillitatem præsentem pervenirent, certissime teneatis nos totis affectibus contentari.

Ceterum novit excellentia vestra illustrem principem quondam Dominum Ducem Andegavensem in civitate Carrensi (Barrensi) die XX mensis septembris morbo subito tumoreque gutturis decessisse, et comitem Geben atque plures ejusdem domini proceres jam attigisse Venetias et in Franciam remeare ; quæ tanta regiæ progeniei regalium Franciæ devotissime servitores vobis cum ingenti doloris acculeo nuntiamus. Nec sit quare de his dubitationem faciatis. Scimus etenim et ordinem mortis et pro magna parte seriem testamenti. Debemus tamen in omnibus, quæ gubernatoris illius arbitrio disponuntur (licet secundum carnem et hos sensus corporeos nos afficiant) consolari.

Datum Florencii IIII° die Octobris, anno M° CCC^mo octogesimo quarto.

---

1. « Louis I, informé du notable et honorable service que par chaque jour estoit faict et célébré (en l'église d'Angiers) ordonna nostre première fille et enfant (y) estre ensépulturée »...

2. Cette note et celles qui commencent chacun des articles suivants sont tirées des marges du Calendrier d'un beau livre d'Heures manuscrit à l'usage du roi René, conservé à la bibliothèqne d'Aix, sous le numéro 19.

3. Bibliothèque de Cambrai, Ms. N° 840, fol. 18vo. Recueil de lettres et de documents, dont plusieurs du Florentin Coluceio Salutati.

Par son testament, daté de Tarente le 26 décembre 1383, Louis I demandait à être *enterré* dans la Sainte-Chapelle de Paris, léguant ses *entrailles* à Saint-Martin de Tours *et* son *cœur* à Saint-Maurice d'Angers.

Il ne fut pas inhumé dans la chapelle basse de la Sainte-Chapelle de Paris, comme il l'avait demandé.

Ses *entrailles* furent déposées solennellement dans le chœur de Saint-Martin de Tours, le 23 décembre 1384.

Son *cœur* arriva de Tours aux Ponts-de-Cé le 28 décembre, accompagné par la reine-mère, l'abbé de Saint-Aubin, l'évêque d'Angers et Jean Lefebvre, chancelier de l'Université et évêque de Chartres, qui fut chargé de prononcer l'oraison funèbre (1).

« Le 29 décembre 1384, les corps et communautés ecclésiastiques s'assemblèrent et « marchèrent processionnellement jusqu'à mi-chemin des Ponts-de-Cé, où ils reçurent le « *cœur de Louis I*. Ils vinrent à Angers en même ordre et marchèrent droit à l'église de « Saint-Maurice. Le service parachevé, le cœur fut déposé et inhumé au côté droit du « grand autel (2). »

Le *cœur* était dans une boîte d'argent, enfermée dans une autre boîte de cyprès, placée dans un cercueil de plomb. Les pompes funèbres furent si magnifiques tant pour le luminaire que pour les tentures, qu'on ne croit pas qu'il y en ait eu jamais de semblables à Angers (3).

Les détails de la translation des entrailles et du cœur sont donnés dans le *Journal de l'évêque de Chartres;* ils trouveront leur place dans le quatrième Volume de la *Monographie.*

Quant à son *corps*, il resta longtemps enfermé dans un cercueil de plomb à Bari, d'où on le transféra à Saint-Maurice d'Angers (4). Bruneau de Tartifume écrit en 1623 (5): « A l'entrée d'icelui chœur, y a un grand pavement d'aissil, dont le chef est en forme de banc sur le quel s'assied le chantre et le souschantre de la dite église. Sous ce pavement gist et repose *le corps de hault et puissant seigneur Loys de Calabre, roi de Sicile et de Jérusalem* (6). »

Marie de Bretagne, reine de Jérusalem et de Sicile, duchesse d'Anjou, fonda, par lettres patentes, données au Mans le 15 mars 1388, un anniversaire solennel « *à être fait dorénavant par chacun an, en l'église d'Angers, pour le Roy Louis, son mari, défunt au 20 du mois de septembre, auquel jour il alla de vie à trépassement* » moyennant 50 livres de rente sur les recettes ordinaires d'Anjou, au terme de l'Ascension (7).

Henri de Blois, en décembre 1400.

Ce prince, troisième fils de Charles de Blois, frère par conséquent de Marie de Bretagne ou de Blois, femme de Louis I, ✠ à Angers en décembre 1400 et fut enterré à la cathédrale, d'après le texte suivant, tiré du compte de la Célérerie pour 1400-

1. *Dictionnaire historique et biographique de Maine-et-Loire*, par Célestin Port, t. II, p. 549.
2. *La Calende de l'Église d'Angers* citée par Lehoreau, t. III, p. 28.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 621, p. 22.
4. *Histoire générale de Provence*, par l'abbé Papon 1784, t. III, p. 253.
5. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 870, p. 73.
6. *Trésor de Chronologie*, par le Cte de Mas-Lastrie. Col. 1994. Louis I, duc d'Anjou, porta d'abord le titre de *duc de Calabre* et ne prit le titre royal qu'en 1383. Il avait été couronné roi de Naples, le 30 mai 1382.
7. Archives de Maine et-Loire. Série G, N° 334, fol. 90, voir aussi le N° 324, *Anniversaires*, p. 84.

1401. « *Pro pulsatione campanarum pro deffuncto H.* (Henrico) *fratre dominæ Mariæ reginæ Jherusalem et Siciliæ* (1). »

L'évêque de Chartres nous apprend dans son *Journal* qu'*Henri de Blois se chargea de la conduitte des entrailles et du cœur de Louis I*, transportés d'Italie à Angers. Il le nomme le *Dispot*, parce que le Roi de France. son beau-frère, lui avait donné le titre de *Despote de Romanie*.

V. **Charles prince de Carente**, le 18 mai 1404.

« *L'an mil IIIIc IIII, le 18 mai, trespassa au château d'Angiers, Monseigneur Charles, jadis prince de Tharante, fils du Roy Loys premier et frère du roy Loys second.* »

Il fut inhumé en l'église de Saint-Maurice, près du cœur du roi Louis, son père. Voir page 14 du troisième Volume la description du drap de parement de sa tombe.

VI. **Marie de Bretagne ou de Blois**, le 8 novembre 1404.

« *L'an mil IIIIc IIII, le 8 novembre, trespassa Madame Marie de Bretagne, jadis royne de Sicile et espouse du roy Loys premier et mère du roy Loys second.* »

Elle mourut suivant les uns à Angers, suivant les autres à Saumur et fut enterrée à la cathédrale d'Angers, devant le maître-autel. Je reproduis d'après le dessin de Gaignières son tombeau.

Voici ce qu'en dit Peiresc (2): « Au devant du grand autel de l'église de Saint-Maurice, est le tombeau de Marie de Blois, relevé de *trois pieds* de haut, de *sept* de long et de *trois* de large, le tout de *marbre noir*, excepté la figure qui est *blanche*, et gravée dans le marbre. Il ne se voit pour le jourd'hui autour du tombeau aucune lettre, sinon, les marques. » L'inscription à laquelle il est fait allusion, devait être gravée sur cuivre ou sur une bande de marbre blanc, incrustée comme la figure et les mains dans la lame de marbre noir.

Bruneau de Tartifume écrit de son côté (3) : « Sortant d'iceluy chœur (ensemble des stalles placées alors entre les piliers des transepts) on rencontre entre icelui et l'autel un tombeau de marbre noir, élevé *d'un pied et demi* ou environ, défendu tout autour d'une forte quarrée de limandes, ayant en le dit tombeau gravé sur une lame aussi de marbre noir la figure d'une femme, dont ne paraissaient plus que les principaux traits du visage et les deux mains jointes de *marbre blanc*, semblent tenir je ne sais quel rond. »

Piton, dans son histoire d'Aix, écrit : « Le tombeau de Marie de Blois est dans le chœur, fait de marbre noir, à la réserve de la *statue de très beau marbre blanc.* » Ceci est inexact : la figure et les mains étaient en *marbre blanc*, incrusté dans la table de marbre noir.

Lehoreau nous fait connaître pour quelle raison le tombeau de Marie de Bretagne, élevé d'après Peiresc de *trois pieds*, ne l'était plus, d'après la description de Bruneau de Tartifume, que d'un *pied et demi :* on l'avait enfoncé dans le pavage de moitié pour le transformer en un vulgaire banc (4).

1. Archives de Maine-et-Loire. Manuscrits cédés par la Fabrique.
2. Bibliothèque de Carpentras. Ms. N° 782, p. 497.
3. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 879, p. 76.
4. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. I, p. 55.

« Avant 1699, les quatre aisles (assistants) du chantre se plaçaient pour chanter alter-« nativement le *Venite* sur la tombe de marbre noir... *Tous quatre assis sur le tombeau,* « se tournaient le dos... chacun chantait le *Venite* sur son pupitre de bois placé sous le « cierge pascal, situé au bout du tombeau. »

Nous avons vu pp. 147, 150, 154, 158 et 163 comment furent traités dans la suite des temps quelques tombeaux d'évêques : ceux des princes ne le furent pas mieux. Suivant l'utilité du moment, ils furent transformés en sièges ou en tables, sur lesquels on déposait les livres de chant ou les mitres, pendant les offices pontificaux.

En 1699, on ouvrit le caveau de Marie de Bretagne : voici le récit de cette visite (1) :

« Vers le sanctuaire, on trouva fortuitement une cave souterraine, dont la moitié était « dans le sanctuaire et la moitié vers le tombeau de marbre noir, dans laquelle fut faite « une ouverture, large d'un pied carré, par un ouvrier en béchant. Il rompit une grande « pierre d'ardoise, posée sur des barres de fer. Assez bas, l'on aperçut avec une bougie, « une bière de bois, renfermant un cercueil de plomb, rompu en divers endroits. Dans « ce cercueil, il y avait encore la forme d'un corps fort entier et dont on distinguait « encore les membres, sans aucune odeur que de terre... Monseigneur l'Évêque (Le « Peletier) fit mettre dans la même tombe les fragments des os de Nicolas Gellant, « recueillis précédemment et fit refermer le caveau.

« On a cru que le tombeau de marbre noir, autrefois mis sur cette sépulture, avait été « reculé en descendant, pour établir le grand autel, puisqu'après avoir sondé sous le dit « tombeau, il ne s'est trouvé qu'un terrain solide (2). »

Après 1699, le tombeau fut rétabli dans le nouveau chœur et y resta jusqu'en 1793. L'aumônier de l'évêque y déposait les deux mitres sur des coussins, placés eux-mêmes sur un tapis de velours violet (3).

Terminons ce long article, par le résumé d'une lettre du docteur Rénier, datée de 1850, lors d'une nouvelle visite du caveau (4).

« 1. Sur le dessus des pierres d'ardoise, recouvrant le caveau, on découvrit dans les « vidanges un crâne, deux fémurs et deux tibias appartenant à une personne très âgée « (l'Évêque Nicolas Gellant, ✠ en 1290).

« 2. Un squelette de femme, de $1^{m},70$ à $1^{m}75$ dans un cercueil de plomb. Les poumons « avaient été embaumés avec des aromates et du mercure : ni cœur, ni entrailles (Marie « de Bretagne).

---

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 672.

2. Lehoreau dit de son côté dans son *Cérémonial*, t. III, p. 10. En démolissant le grand autel (en 1699) on trouva dans le sanctuaire un sépulcre, couvert de grandes pierres d'ardoise, soutenues par de grosses barres de fer, dans lequel il y avait un serqueil de bois garni de plomb par le dedans, qui renfermait un cadavre, qui n'était pas encore tout consommé. On croit que c'était le corps de Marie de Blois, dite de Bretagne, à cause de sa mère, veuve de Louis Ier duc d'Anjou, décedée l'an 1404, qui comme bienfaitrice de cette église aurait été mise dans un lieu si honorable. Cela répugne au bon sens de dire qu'on ait enterré une femme dans le sanctuaire. Je laisse au lecteur d'en croire ce qu'il voudra.

Lehoreau aurait dû réfléchir que l'autel fut avancé vers le bas de la nef, quand on le reconstruisit en 1474. Le caveau de Marie de Blois fut alors compris en partie dans le nouveau sanctuaire: c'est en ce temps-là qu'on recula un peu le monument.

3. Musée de l'Évêché. Règlement de la sacristie en 1753.

4. *Commission archéologique de Maine-et-Loire*, 1866, p. 270.

« 3. Un peu à côté, la mâchoire supérieure et les restes d'un enfant de six à huit ans « (La fille aînée de Louis I et de Marie de Bretagne).

M. Godard nous donne encore les détails suivants (1) : « Le cercueil de plomb avait été « déposé dans un autre en bois, à chaque extrémité duquel se voyait un anneau de fer. « Des barres de même métal et les restes d'une applique de serrure nous prouvèrent que « le cercueil de bois avait été fermé à clef. Quant au cercueil de plomb, son couvercle « était légèrement convexe. Il mesurait 1m90 de long, 0m43 de large vers la tête et 0m32 « vers les pieds.

« Ouverture faite du cercueil, l'aspect général du corps, long de 1m70, fut celui d'une « momie entourée de ses bandelettes.

« Une croix, dont le pédoncule était en bois et la traverse en cuir, reposait sur la poi- « trine et s'élevait jusqu'au milieu du visage. Cette croix, longue de 0m36 sur 0m20 de « large, portait cinq taches rouges, l'une à ses bras, l'autre à son sommet, sur son « milieu et sur son pied. A-t-on voulu représenter ainsi les cinq plaies de Notre- « Seigneur ?...

« Les bandelettes soulevées, une odeur balsamique se répandit et prouva que le corps « avait été embaumé. La face et les mains avaient été couvertes d'étoupes de coton, « mais ce qui piqua vivement notre curiosité, ce fut de voir sortir des poumons encore « conservés, un assez grand nombre de globules de mercure. Évidemment, cette matière « entrait autrefois dans le procédé des embaumements ; l'absence du cœur fut constatée. « La tête avait été rasée ; l'état des dents et de la mâchoire assignait à la défunte un « âge fort avancé...

« Au côté gauche du dit cercueil, on aperçut les débris d'une très petite bière, qui « renfermait les ossements d'un enfant, entr'autres le crâne, qui avait été scié, il pouvait « avoir 6 à 7 ans, lors de son décès. Quelques débris de charbon, placés vers les pieds, « prouvèrent que, suivant l'usage très répandu alors, de l'encens y avait été brûlé.

« Les bandelettes (du corps de Marie de Bretagne) furent rapprochées, le cercueil re- « fermé, puis redescendu dans la fosse. Le lendemain, 4 décembre, les ardoises replacées « et le chapin éparé rendirent à ces précieux restes leur séculaire obscurité. »

Aujourd'hui, l'emplacement de la sépulture est marqué sur le pavage du chœur par des croix, incrustées en mastic rouge. Il m'a paru tout à fait inutile d'ouvrir une troisième fois le caveau en 1902.

VII. Louis II, 1417.

« *L'an mil IIIIc XVII, le 27 avril, au chasteau d'Angiers trespassa Loys second, fils du roy Louis I.* »

Il fut inhumé, à droite du grand autel, avec une pompe extraordinaire. Charles VII assista à ses obsèques.

Louis II était modeste, il écrit dans son testament (2) : « En premier lieu, considérant « la folie et la poussière de toutes ces choses, je veulx que mon corps soit mis en sépulture « dans l'église de Saint-Maurice d'Angers et qu'il me soit fait un sépulchre non haut ny « trop élevé, mais de moyenne et non superbe apparence et rencontre »...

1. Mémoires de la *Société d'Agriculture, sciences et arts*, 1851, p. 37. Rapport de M. Godard.
2. *Histoire de Provence*, de Nostradamus, p. 588.

Son vœu fut accompli. Dans son histoire d'Aix, Piton dit que son tombeau était *sans aucun ornement*.

Peiresc décrit ainsi les tombeaux de Louis II et d'Yolande d'Aragon, sa femme (1).

« Au derrière du grand autel, sont les tombes de Louys second et d'Yolande d'Aragon, « sans aucune figure ou statue, n'y ayant que deux grandes chasses de bois costé à costé « contre la muraille, enfermées d'une barrière de boys. Il n'y a autre chose à remarquer, « sinon qu'au bout de ces chasses est despeint sur la muraille un gendarme, revestu « d'une cotte armoyée des armes de Beauveau, tenant en ses mains un guidon, où « sont depeintes les armes de Louis II et « de Yolande sa femme, et tient icelluy un « genou en terre, la face tournée vers un « autel, qui est là contre appelé l'autel saint « René, le tout sans aucune inscription ou « remarque. Ce qui rend témoignage que « ce sont leurs vrayes tombes, c'est que « tous les lundis, il se dit une grand messe « et vespres des Morts, où l'on pare et « couvre le grand autel et leurs tombeaux « de velours noir enrichi de leurs armes. « Le prêtre après la messe dite, accompagné de tous les chanoines, qui ont « assisté au service, vient chanter le *De profundis* et *Miserere* près de leurs tombeaux. »



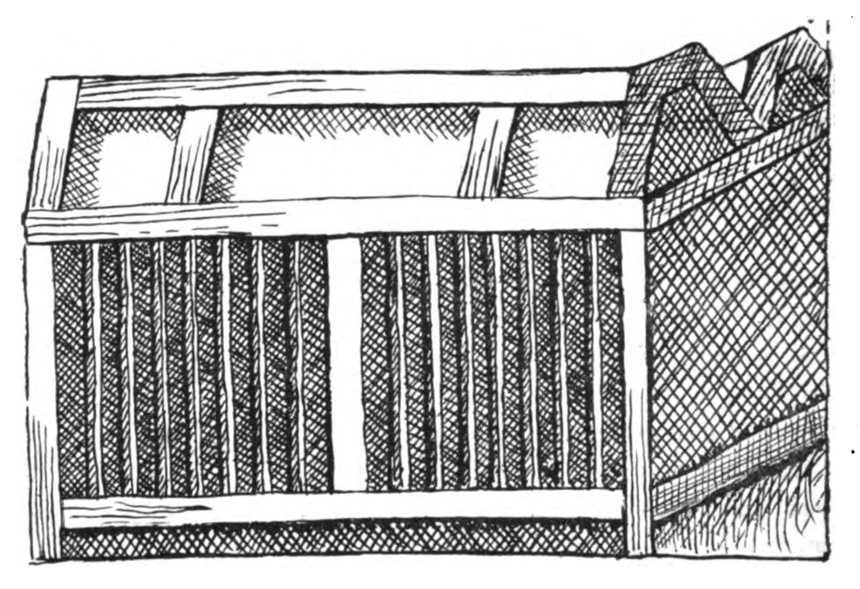
De son coté, Bruneau de Tartifume écrit : « passant oultre ledit grand autel, au mesme costé gauche, y a deux grands tombeaux d'aissil en forme de cercueil, deffendus tout autour d'une clouaison de « limandes et de barreaux... Aussi qu'en « la paroy, proche des dits deux tombeaux « est dépeind à huille un homme sousternant une bannière, où sont les armes de « Hierusalem, d'Orléans et d'Anjou, lequel « est armé et couvert et en la posture, qui « s'en suit. J'estime qu'il devait représenter à cause des dite lyons, qui sont de gueules, « quelqu'un de la maison de Beauveau... »

A cette description, l'auteur ajoute les dessins, qui suivent. On aperçoit encore derrière la boiserie, sous le badigeon, le héraut d'armes, figuré par Bruneau avec plus de bonne volonté que de succès.

1. Bibliothèque de Carpentras. Ms. N° 782, p. 490.

Au-dessus de ces châsses de bois, on voyait autrefois des rateaux suspendus au mur, comme aussi de l'autre côté du chœur où on attachait les vœux de cire, présentés à l'autel de saint René par les pèlerins et les fidèles ([1]). Ces vœux de cire furent détruits par un incendie en 1451.

Le chapitre nomma des commissaires le 27 avril 1429 pour convenir avec la reine de Sicile d'un lieu dans l'église pour y placer le mausolée de son mari ([2]). Ce monument fut-il exécuté ou resta-t-il à l'état de projet ? je n'en sais rien. M. Grille parle d'une épitaphe en vers français ([3]), qui donne à penser que le tombeau a été exécuté : j'en doute cependant.



VIII. **Louis** III, en 1434.

« *L'an mil IIII*[c] *XXXIIII, le 12 novembre, mourut Loys Tiers, roy de Sicile, duc* « *d'Anjou, frère aîné du roi René, à Cusance, en Calabre* ».

« Après sa mort, les gentils hommes angevins supplièrent la reine Jeanne de Naples « de souffrir qu'ils pussent emporter son corps en France pour le faire ensevelir au « tombeau de ses ancêtres, ce qu'elle ne voulut pas accorder, oüy bien son *cœur* seule- « ment qui fut porté et ensevely à Saint-Maurice d'Angers » ([4]) près du corps de Louis II, son père.

Le chapitre prêta un drap d'or, le 23 mars 1453, pour couvrir le vase, renfermant le *cœur* du roi Louys III, et décida d'aller processionnellement jusqu'à l'église Saint-Laud le chercher, pour l'inhumer dans le lieu qu'il plairait au duc d'Anjou ([5]).

---

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 624. — L'usage de vœux de cire était alors fort répandu. On lit dans les *Preuves de l'histoire de Bretagne*, de Dom Maurice, t. II, p. 20, dans l'enquête faite à Angers en 1371 pour la canonisation de Charles de Blois : « Multa sunt intersignia appensa ad sepulchrum ejus, ut naves ceree, domus homines, pedes, tibia, aves, brachia, etc... ac etiam camisie in signum ressuscitatorum. »
2. Bibliothèque de Tours, Ms. N° 1168, p. 2.
3. Bibliothèque d'Angers. Cartons Grille. N° 129-4. *Biographie* t. III. Angers.
4. *Histoire de Provence*, par Honoré Bouche, t. II, p. 405.
5. Bibliothèque de Tours. Ms. N° 1168, p. 2.

IX. **Yolande d'Aragon**, en 1442.

« *L'an mil IIII*[c] *XLII le 14 novembre, trespassa au chasteau de Saumur, madame* « *Yolande, fille du roy d'Aragon et depuis espouse du roy Loys second.* »

Ses obsèques (pour lesquelles le chapitre avança la somme de deux cents livres) eurent lieu le surlendemain, en présence du duc d'Alençon. Le clergé, la noblesse et le peuple allèrent en procession recevoir le corps, hors la porte Saint-Aubin. L'évêque d'Angers Jean Michel officia aux vigiles, et l'archevêque de Tours, ayant pour diacre l'abbé de Saint-Serge et pour sous-diacre celui de Saint-Nicolas, célébra la messe. Vers midi, le corps fut inhumé dans le tombeau de Louis II, son mari.

Le samedi, 27 novembre, Jean Michel, évêque d'Angers, célébra un service pour le repos de son âme (1).

Voir page 16 du volume III, la description du drap de parement de sa tombe.

X. **Isabelle de Lorraine**, en 1453.

Au moment de la mort d'Isabelle de Lorraine, le 28 février 1453, le monument magnifique entrepris par le roi René pour sa sépulture, était loin d'être achevé. La reine était décédée à Saumur, âgée seulement de 44 ans. Il est probable que la *fosse voûtée en berceau*, prévue dans le marché de 1450, que je donne plus loin, n'était point encore faite, puisqu'on ne commença la pose du tombeau dans l'église qu'en 1464. Aussi, pris au dépourvu, dut-on pour enterrer Isabelle creuser la fosse à la hâte, la murer sommairement et enfin la recouvrir d'une voûte improvisée, composée des tuffeaux à peine dégrossis, que nous avons été surpris d'y trouver le 16 septembre 1895. Le récit de cette visite est donné à l'article qui concerne le Roi René. Celui-ci offrit à la cathédrale un riche drap d'or, destiné à parer la tombe (provisoire et probablement en bois) de cette princesse. Voir page 16 du volume III.

René d'Anjou ne voulut-il pas, aussitôt après la mort d'Isabelle, consacrer une plaque funèbre ou une épitaphe gravée sur cuivre à sa mémoire ? Je serais fort tenté de le croire en lisant ce passage du compte de là *chambre noire* (de deuil) du roi, dressé le 10 mars 1453 : « *A Colin de Hurion, 13 livres 15 sous à lui ordonnez estre bailléz pour achabt d'une table de cuivre pour faire une sépulture, ou faire pourtraire telle que on vouldrait* (2) ».

XI. **René d'Anjou**. 1480.

La note, consacrée au tombeau de René d'Anjou, devant être très longue, j'ai dû la diviser en plusieurs parties.

Testament du roi René, écrit le 22 juillet 1474 (3).

« ... Item, ledict seigneur roy testateur veult que en quelconque lieu que il tres-« passera, selon la voulenté de Dieu, son corps soyt pourté en l'églize d'Angiers pour « estre en icelle sevely et inhumé ou lieu qu'il la ja esleu et préparé pour sa sépulture, « et ouquel est jà sevely le corps de la feue royne Isabel de très noble mémoire, en son « vivant son espouze.

« Item, le dict seigneur toy testateur veult et ordonne que a tousjours mais chascun

1. Bibliothèque de Tours. Ms. N° 1168, p. 3.
2. Archives de l'Isère. Série B, N° 2479. Comptes de René de 1351 à 1454.
3. *Œuvres du roi René*, par le C[te] de Quatrebarbes, t. I, p. 84.

« jour perpetuellement soit dicte célébrée une messe basse pour son entencion *à l'autel*, « qu'il a faict édiffier et ériger devant sa dicte sépulture en ladicte églize d'Angiers.

« Item, ledict seigneur veult et ordonne que chascun an mais a tousjours soient dictes « et célébrées deux messes solemnelles *audit autel*, l'une pour son entencion et a tel « jour qu'il trespassera de ce monde ; l'aultre a tel jour que trespassa ladicte feu royne « Isabeau pour le remède et entencion de leurs âmes et de leurs parens et amys tres- « passéz, et les vigiles solempnelles des trépasséz le jour devant a vespres.

« Item, ledict seigneur veult et ordonne que chascun an, mais a tousjours, le second de « Novembre, qui est le jour de la commemoracion des mortz, soit faicte solempnelle « commemoracion et oraison des trespassez devant les dictes sépultures et aussi devant « les sepultures de feu le roy Loys second son père de très digne mémoire, et de la feue « royne Yoland sa mère et de la royne Marie son ayeule : et que devant chascune des « dictes sepultures soit chanté ung respond des morts, ensemble les verset et collecte « accoustumés, c'est asçavoir *Inclina* et *Fidelium*. Et pour les services dessus dictz, le dict « seigneur laisse, ordonne, et baille à la dicte église d'Angiers la somme de cinquante « livres tournois de rente annuel et perpétuel..

« Item, le dict seigneur veult et ordonne que son cœur soit pourté, le lendemain de « son obit, a léglise des frères minneurs dudict lieu d'Angiers pour estre inhumé et « sépulturé en la chapelle de Sainct-Bernardin, qu'il a fait ériger, édiffier, parer et fournir « contigue à l'églize des dicts frères minneurs.

« Item veult et ordonne le dict seigneur, que ou cas que tous et chascuns les ouvrai- « ges, édiffices, paintures et aultres choses par luy commencées ou commandées à « commencer en aulcune églize, comme à sainct Pierre de Saulmur, à la chapelle de saint « Bernardin d'Angiers, à sa sépulture érigée à sainct Maurice d'Angiers, n'estaient « accomplies et parfaictes ou temps de son décèz, ses héritiers qui tiendront les terres et « seigneuries des dictz lieux soient tenuz de les accomplir et parfaire en la manière, que « elles sont commencées et selon son intencion, et sa volonté. »

Mort du Roi René.

« René mourut le 10 juillet 1480, sur la 73e année de son âge et la 47e de son règne. « Le corps demeura trois jours entiers à la salle du palais (d'Aix) où après luy avoir rendu « toutes les solennitez requises à la Majesté Royale, on fit le service funèbre au temple « de saint Sauveur en grand honneur et magnificence avec grands pleurs et lamentations « merveilleuses et publiques (1). » On trouvera plus loin après les épitaphes, la complainte sur la mort du Roi René en 1480.

Le corps et le cœur furent déposés provisoirement dans la muraille, au côté droit de l'autel de saint Sauveur d'Aix (2) : les entrailles furent inhumées dans la chapelle de

1. *Histoire de Provence*, par Cæsar de Nostradamus. Lyon, 1614, p. 644.
2. *Histoire de la ville d'Aix*, par Pitton, Aix 1666, p. 644.
Martyrologe de Saint-Sauveur : Anno Incarnationis Domini nostri Jhesu Christi millesimo IIIIc LXXXo die lune, decima mensis julii, hora secunda post meridiem vel circa, serenissimus et inclitus dominus noster rex Renatus, cujus anima in requie sempiterna remaneat, amen, princeps pacis et misericors, cum plausu et ploratu Provincialium et insuper Aquensium, obiit, et suos dies clausit extremos ; cujus viscera in capella sua regali nostre domine de Monte Carmelli, ejusdem civitatis Aquensis, ante altare ejusdem capelle, sepeliuntur ; corpus vero ad latus majoris altaris ecclesiæ sancti Salvatoris, ad manum dextram respiciendo chorum ecclesie predicte honorifice et regaliter humatur.

N.-D. des Carmes d'Aix. Pourquoi, puisque les dispositions testamentaires du Roi étaient formelles? c'est que le prieur de Saint-Maximin élevait la prétention de l'inhumer dans son église, comme en témoigne la lettre de Jeanne de Laval du 10 octobre (1) :

« A Vénérables, nostrés frères et espéciaulx amys, les doyen et chapitre de l'église « d'Angiers.

« Vénérables très chers frères et espéciaulx amys, Nous recommandons vous tantost « après le trespassement du Roy de Sicille, à qui Dieu fera pardon, vous escrivimes « comme il avait ordonné par son testament, que son corps fust ensépulturé en l'église « d'Angiers et que si vous prétendiez y avoir droit, vous eussiez à le poursuivre ainsi « que verriez estre à faire. Considéré que le prieur de Saint Maximin disoit qu'il devoit « avoir (droit) parce que le dit sr roy voulut depuis son dit testament d'être ensépulturé « en l'église du dit lieu de Saint-Maximin, ce que le dit prieur offrait et offre encore de « de prouver et montrer par témoins, dignes de foy.

« Et pour icellui diffèrent, en attendent d'avoir sur ce votre réponse fut le dit sr Roy « mis en la grande église de la citée d'Aix par manière de *deppoust* jusqu'à ce que en fut « autrement ordonné et parce que le dict prieur a tousiours poursuivy et encore poursuit « cette matière en grant instance, nous en avons bien voulu écrire de rechief, vous priant « que sur ce veuillez faire savoir votre vouloir et intencion en bonne diligence, car en « votre deffault conviendra garder la raison au dit prieur.

« Vénérables et très chers frères et espéciaulx amys, Notre-Seigneur vous ait en sa « sainte garde.

« Escript en la Cité d'Aix le Xe jour d'octobre... »

Auger de Brie, administrateur du diocèse (voir page 164), écrit le 22 novembre au chapitre (2) :

A mes très chers seigneurs et frères, mrs les doyen et chapitre de l'église d'Angers.

« Messieurs, je me recommande à vous tout comme je puis. Le Roy (Louis XI) m'a « baillé les lettres, que luy avais escript et depuys lui en ay parlé par deux fois et finale- « ment m'a dit que si le roi de Sicille, que Dieu absout, a ordonné par son testament son « corps estre ensépulturé en l'église de Monsieur Sainct-Maurice, que c'est bien raison « que sa dernière voulunté soit accomplie et qu'il lui plaict bien et vieult que faciez « diligence de recouvrer le dit corps... »

Le 20 décembre, les chanoines décident de députer vers le Roi de Sicile (Charles III, comte de Provence) et la veuve de René, un écuyer alerte « *scutiferum et levem* », de lui donner lettres et instructions, concernant le transport du corps du roi défunt et aussi une lettre pour le seigneur de la Jaille, gouverneur de Provence. *Jean Chesnon* est chargé de cette mission (3).

---

1. Bibliothèque Nationale. Fonds latin, Ms. N° 22450, p. 141.
2. Ibidem, p. 142.
3. Ibidem, p. 145. Ordinatum fuit mandari hominem scutiferum et levem erga regem Siciliæ (Carolum tertium) et relictam deffuncti Regis Siciliæ cum litteris et instructione concernante corpus deffuncti Regis Siciliæ, qui per suum testamentum ordinavit apportari a quocumque loco decederet et inhumari in hac ecclesia, pariter litteras fieri desuper domino de la Jaille seneschallo de Provincia.

Vocatus fuit Johannes Chesnon.

Quatre jours après, il est question d'une lettre à faire au roi de Sicile et à la veuve de René pour leur parler du s[r] de la Jaille et leur demander de fixer le jour et l'endroit, où une députation du chapitre pouvait se rendre pour recevoir le corps du roi René (1).

Le 21 mars, deux chanoines sont envoyés à Beaufort, conférer avec Jeanne de Laval, qui leur fit bon accueil et leur confia la lettre suivante :

« A nos très très chers et bien amez les doyen et chapitre de l'église d'Angiers (2).

« La royne de Sicille, duchesse d'Anjou.

« Très chers et bien amez, aujourdhuy avons eu vos lettres par deux de vos frères, « chanoines de leglise d'Angiers, aux quelz aviez donné charge de nous offrir les prières « et oraisons de notre dite église, de quoy vous escriptvistes pieczà, sur lesquelles ne « vous fismes aucune réponse à cause que estions sur nostre partement de Provence pour « revenir par decia, néanmoins le plus grand désir que avons est que lordonnance de feu « mon très redouté seigneur soit ensépulturé en votre église, fût accomplie, comme sur « ce avons plus amplement parlé à vos dits frères.

« Donné à Beaufort le 18[e] jour de mars. JEHANNE. »

Transport du corps et du cœur d'Aix à Angers.

Jeanne de Laval chargea deux serviteurs fidèles *Jehan de Pastis*, huissier de salle, et *Jacquemin Mahieu*, son valet de chambre, d'aller en Provence, pour s'entendre avec l'archevêque et le chapitre. Il s'agissait d'enlever à l'affection des Provençaux les restes du roi René et de les mettre « *dans une garde-robe* » pour les amener à Angers. Ils devaient replacer la représentation (sorte de bière recouverte d'un parement) au devant du mur, dont on tirerait le corps et le cœur du défunt. Les choses se passèrent la nuit « *sans esclandre* » avec l'appui du chanoine Pinchenat. Le procès-verbal de la translation, les lettres de Jeanne de Laval et de Louis XI, le programme et le récit de la cérémonie des obsèques et tout ce qui s'y rapporte, seront donnés dans le IV[e] Volume : je ne m'y arrête pas pour l'instant.

Je dirai seulement que le cœur du roi fut enfermé dans une boîte d'argent (3).

Construction du tombeau, du Reliquaire ou Trésor et de l'autel de Marbre, sous la direction de René, 1444 à 1472.

Les premières démarches « *touchant le fait de la sépulture du roi René* » remontent au 28 juillet 1444. Jean Bernard, archevêque de Tours, s'en chargea près du chapitre.

René pensa tout d'abord à bâtir une chapelle, contiguë au chevet, soit dans l'axe de l'église, soit près du tombeau de l'évêque de Mathefelon, dans laquelle il ferait construire son monument et d'y faire une fondation (4).

---

1. Bibliothèque Nationale. Fonds latin, Ms. N° 22450, p. 145. Dictum fuit fieri litteras ad Regem Siciliæ et ad Reginam relictam de domino de la Jaille ut dignentur mandare tempus et locum ad quæ dominus se reddent atque numerum dominorum pro eundo quesitum corpus.

2. Ibidem, p. 145. Domini G. Dupineau et Gm. Glosset canonici, commissi cum litteris capituli ad Reginam Seciliæ apud Bellum Fortem, fuerunt bene recepti.

3. Archives des Bouches du Rhône. Série B, N° 2510, f. 62.

A *Jehan Locblin*, la somme de XXVII fl. VI gr. pour un marc, cinq onces, six gros d'argent fin à couvrir la boëte ou à esté mys et enchassé le cueur de feu Monseigneur, à raison de XVI florins pour marc, et pour faczon de la dite boëte la somme de VIII fl. VIII gr.

4. Bibliothèque Nationale. Fonds latin. Ms. N° 22450, p. 97.

R[mus] P. Joannes archiepiscopus Turonensis, ex parte regis Siciliæ, exposuit quod ipse rex, cum beneplacito hujus



Le chapitre remercia l'archevêque de sa communication et nomma des commissaires, pour examiner si la construction d'une chapelle ne nuirait pas à la solidité du chevet de l'église. Ceux-ci firent quelques objections. René renonça à son projet et fit prévenir le chapitre le 20 novembre suivant qu'il choisissait pour le lieu de sa sépulture l'emplacement, où elle fut construite et qu'il allait prochainement *(in brevi)* commencer l'érection du monument.

En même temps, il demandait le prix d'un anniversaire et celui d'une messe quotidienne, à dire à perpétuité à un autel, qu'il se proposait de faire élever près de son tombeau [1].

Le chapitre s'en remit à sa générosité, en lui offrant de lui communiquer pour servir de base, les chartes des fondations analogues.

A qui doit-on attribuer le *plan de la sépulture*, comprenant trois monuments distincts: 1° le tombeau placé dans la 2e arcade du chœur, 2° le sacraire ou reliquaire, s'élevant dans la 3e arcade, 3° l'autel, adossé au pilier du chœur et faisant face à la nef ? On ne le sait exactement: s'il ne fut pas l'œuvre du roi René lui-même, il fut assurément exécuté sous son inspiration. C'est ce plan qu'on appelle « *la pourtraicture de la sépulture du roy* [2] ». Maître Guillaume Cauquelin, président des comptes, le transporte le 12 octobre 1450 « du petit coffret de la grant chambre » en la chambre des comptes. Mais il est probable qu'il fut dessiné de 1445 à 1447. Malheureusement les comptes de 1444 à 1447 ont été perdus. Ceux de 1447, 1448 et 1449 existent encore ainsi que le *papier journal* de la Chambre des Comptes de 1450 à 1489.

Voilà les sources précieuses où M. Lecoy de la Marche a puisé les matériaux de son intéressant volume ; je lui ferai de nombreux emprunts.

Maistre *Guillaume Ruelle*, chargé « *de soy prendre garde de l'œuvre de la sépulture dudit seigneur et de la royne* » étant allé de « *vie à trespassement* » fut remplacé le 6 mars 1453 par Guillaume Robin, « *maistre des œuvres du seigneur roy de Sicile* ». Ces deux personnages furent successivement les *entrepreneurs* de la sépulture [3].

Sous la surveillance du premier, *Jean Poncet* l'imagier et son fils *Pons* commencent le travail. Un à-compte de V florins pour les œuvres de Launay et de la sépulture figure dans le compte de (septembre) 1447. Ces mots qui suivent : *mis ès chappitres des euvres,*

---

modi capituli, devocionem habet edificandi quamdam capellam huic ecclesiæ contiguam in altero dictorum locorum, videlicet in superiore parte *in directo altaris beati Renati*, aut in dextra parte in *sepultura defuncti episcopi de Mathefelon* et ibidem eligere suam sepulturam et ipsam capellam dotare... dominus voluit quod murus ecclesiæ perforetur ad hoc quod per ecclesiam ad eamdem pateat aditus... Ce texte fixe l'emplacement de la sépulture de l'évêque Foulques de Mathefelon ✠ en 1355 et dont le tombeau fut transporté pour faire place au reliquaire et à l'autel de marbre de l'autre côté du chœur le long du mur. Voir ce que j'ai dit page 157.

1. Bibliothèque Nationale. Fonds latin, Ms N° 22450, p. 97vo.

Archiepiscopus Turonensis et dominus de Laval, ex parte Regis Siciliæ, quod intencionis dicti Regis est sepulturam suam fieri facere in *brevi* in hujus modi ecclesiæ in parte dextra, coram altari Beati Renati et ibidem edificare facere quiddam altare et fundare ad illud missam quotidianam horâ de quâ sibi videbitur dicendum nec non suum anniversarium in hujus modi ecclesia perpetuo celebrandam et dixerunt dominis capitulantibus quod advisarent inter se quam summam redditus habere vellent pro premissis.

Deliberatione super hæc pro habita, conclusum fuit omnia premissa remitti voluntati dicti Regis et sibi remonstrentur fundationes majorum anniversariorum ad ipsum judicandum super hoc remunerandum.

2. *Extrait des Comptes et Mémoriaux du Roi René*, par Lecoy de la Marche, p. 49.

3. *Ibidem*, pp. 49 et 51.



semblent indiquer le premier versement fait pour le tombeau [1]. La même année II^m V^c florins, sont encore payés pour les mêmes motifs [2].

Les premières conventions avec *Poncet* ne nous sont pas parvenues. M. Lecoy de la Marche donne un devis du 31 août 1450 [3], qualifié de *darrain* (dernier) *marchié de la sépulture du roy*, dans une annotation, inscrite en marge, avec quelques observations le 14 juin 1452 après la mort de *Jean Poncet* [4]. Cette pièce de 1450 décrit si bien les diverses parties en cours d'exécution, que je n'hésite pas à la reproduire en y joignant les commentaires et explications nécessaires.

31 août 1450. — *Cy après s'ensuit le pris fait des choses qui sont encore à faire en la sépulture et une table d'autel pour hault et excellent prince le roy de Jherusalem et de Secile.*

Premièrement.

Il n'a encores rien-fait ès phillatières et pilliers des espondes de la dite sépulture, sinon que la pierre est siée ; dont il a, en l'esponde devant, sept phillatières, et en chascun bout III, Et y aura escussons et lozanges es dites phillatières, armoyées aux armes du roy et de la royne et pour ce faire et acomplir ... ... III^c escus.

Phillatière est employé dans le sens de compartiment, panneau séparé de son voisin par un *pillier*. *Esponde* est pris ici dans le sens de massif du tombeau, destiné à porter les statues du roi et de la reine.

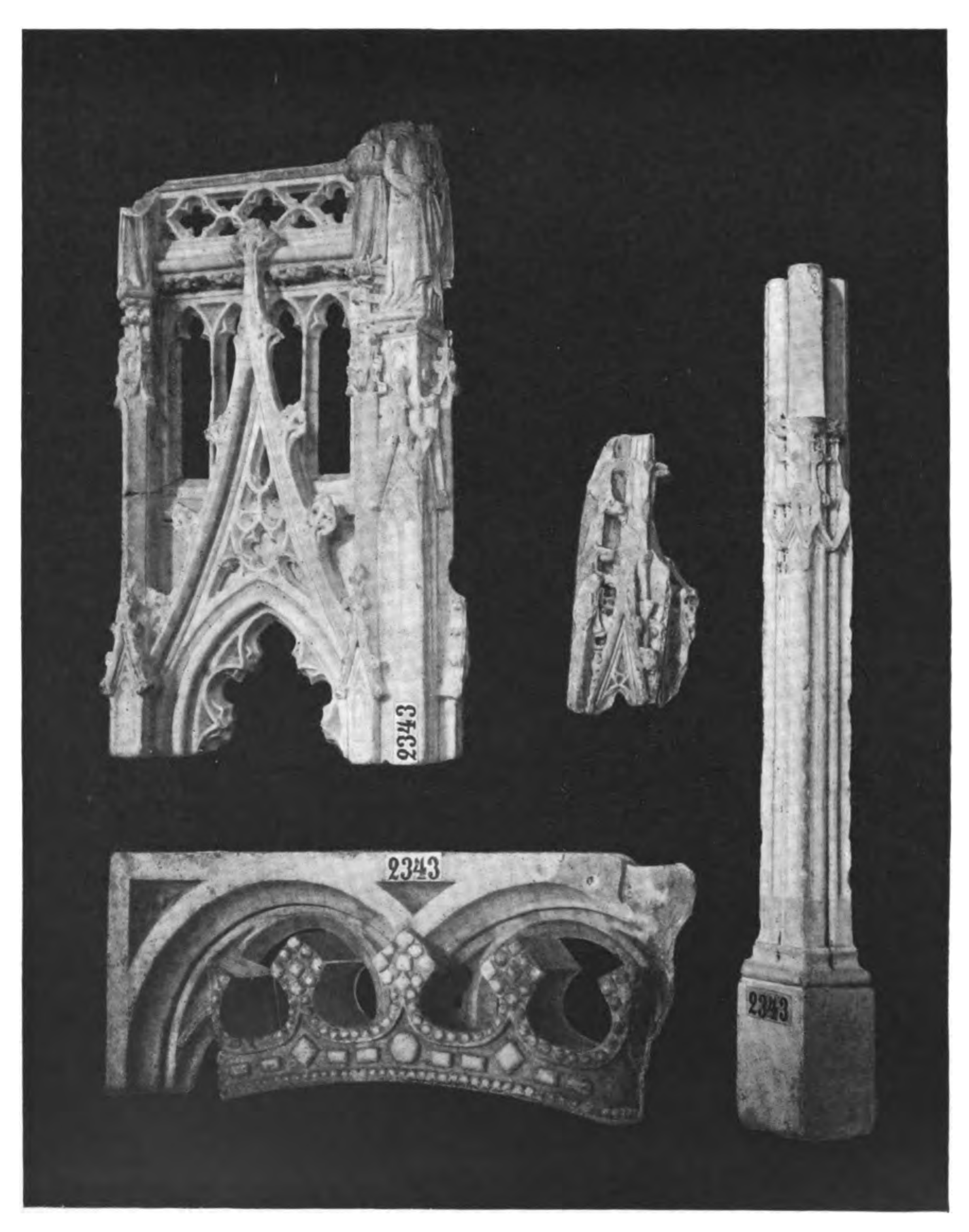
Sept philliatières ou compartiments d'égale dimension avaient été dessinés sur la *pourtraicture* du tombeau, dans un marché antérieur et aussi dans celui-ci. On s'aperçoit que ces *sept* compartiments auraient donné une longueur démesurée et le 14 juin 1452, on ajouta en marge : *il n'y peut y avoir que XII filliatières* (au lieu de XIII) et *sont prestes*. C'est donc entre 1450 et 1452, que ces panneaux armoriés en marbre blanc dont je donne une reproduction d'après les fragments conservés au Musée Saint-Jean, furent exécutés. Les dessins de Bruneau de Tartifume et de Gaignière indiquent bien qu'il y avait *six* compartiments sur le devant et non pas les *sept* prévus tout d'abord.

Item, que les embassements et espondes et la tumbe, qui seront de marbre noir, sont encore à faire, et n'y point de pierre. Et pour ce faire et accomplir, de la main tout seulement ... ... III^c escus.

Bruneau de Tartifume confirme ce paragraphe du marché, en ces termes [5] : « Les « haulses ou soubassemens, base et bozel d'icelui cénotaphe sont de *marbre noir* ainsi « que la doulcine supérieure, le linteau ou platebande et la table sur la quelle sont « étendues les réprésentations dudit Roy et de la dite dame Royne, les quelles sont « d'un relief de marbre blanc.

« Tout le corps, de marbre blanc, montre tant en son devant, qu'en ses deux bouts « *dix* escussons, dont il y en a cinq fusées (?) contenant les armes dudit sieur Roy et « celles de défunte Isabelle de Lorraine ». Bruneau parle de *dix* escussons seulement, tandis que dans l'annotation du marché de 1450, on en compte XII : en aurait-on

1. *Extrait des Comptes et Mémoriaux du Roi René*, par Lecoy de la Marche, p. 45.
2. *Ibidem*, p. 46.
3. *Ibidem*, p. 46.
4. *Ibidem*, p. 49.
5. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 78.



Fragments de marbre blanc, provenant du tombeau du roi René.

retranché un de chaque côté en retour ? C'est probable, car les deux derniers, dans le fond de l'arcosolium ne pouvaient être vus.

Item, l'imaige du roy est de deux pièces, et le corps fait jusques à polir, et la teste n'est pas encore toute esbochée.

Item, l'imaige de la royne est de deux pièces, dont le corps est à moictié esboché et la teste preste à pollir. Pour ce faire et acomplir ... ... II^c escuz.

Le 14 juin 1452, on écrit en marge : « *Cest article est acompli* ».

Item, les grans tabernacles sont de XII peneaulx, tous faiz, prestz à polir. excepté les assembler ; et aussi les piliers, qui sont au long de la tombe sont à moitié faiz. Et pour ce faire et acomplir ... ... VII^xx escuz.

Sur le bord antérieur de la table de marbre noir, un pilier, d'une architecture fort compliquée, se présentait au regard du spectateur ; ensuite se trouvait la statue d'Isabelle, puis celle de René et tout au fond, un autre pilier recevant, avec le premier, la retombée des voûtes de marbre noir et les XII peneaulx de marbre blanc, qui formaient les dais et couronnements, abritant les deux statues.

Le 14 juin 1452, on ajoute en marge : « *ils sont touz prestz* ». Ces grands tabernacles et les piliers étaient d'un travail exquis, on peut s'en rendre compte par les fragments conservés au Musée Saint-Jean ; il n'est pas étonnant que leur achèvement ait été estimé en 1450 VII^xx escuz.

Item, n'a encores riens esté fait ès vostes (voûtes) desdits tabernacles, qui seront de marbre noir, et n'y a point de pierre. Pour ce faire et acomplir, de la main tant seulement ... ... L escus.

Item, fauldra faire la fosse, qui sera faicte de pierre et vostée en berceau, pour ce faire ... ... XX escus.

Item, pour les couronnes du roy et de la royne, le sedre (sceptre), les ataches du manteau, la saincture et les ales des angelotz, qui seront de cuivre doré de fin or et garniz de pierreries faictes de cristal ou de verre ; pour ce faire et acomplir L escus.

Item, les V tabernacles à deux pans, les quels seront dessus les têtes des troys chevaliers, qui porteront les banières et estendards du Roy, les quels chevaliers seront chacun de cinq pieds de long...

Item pour les troys chevaliers, qui porteront l'un le heaume, l'autre la bannière, l'autre l'estendart, laquelle bannière et estendart seront de léton, et troys dames assises ou devant de la sépulture, faisant manière de deuil et disant leurs heures, et seront de pierre de Rajasse ; pour faire et acomplir de toutes choses, sans peinture ... ... IX^xx escus.

Il paraît évident que les trois chevaliers devaient être posés, dans le plan primitif, au-dessus de l'arcade du tombeau lui-même, au niveau du mur du chœur et sous les tabernacles à deux pans, qui existent encore. Quant aux troys dames assises faisant manière de deuil, leur place était « *ou devant de la sépulture* » sur le pavage du chœur, comme celle qu'on admire au tombeau du Christ à l'abbaye de Solesmes. Un nouveau sculpteur *Jacques Moreau* (1), est adjoint à Pons Poncet et le 19 juillet 1459

1. *Extrait des Comptes et Mémoriaux du Roi René*, par Lecoy de la Marche, p. 55.
René avait pu juger du talent de *Jacques Moreau* et l'avait fait venir en 1453 pour visiter les travaux de sa sépulture. Archives des Bouches du Rhône. Série B, N° 2479. Comptes de René d'Anjou de 1452 à 1454.

« *il est presque à la fin des chevaliers et dammes de la sépulture. C'était une très belle et riche besogne. Le maître de voz œuvres* (Robin), écrit-on au roi René, *dit que en ce royaume n'a ouvrier qui sceust approucher en ce cas dudit maître Jaques* (1). Cet artiste mourut sans achever complètement son travail. Peu s'en fallait cependant, car le 15 septembre 1459 les gens des comptes écrivent à René (2) : *les chevaliers et dammes de votre sépulture sont parachevez excepté une petite porcion de l'un des ymaiges, et a tout esté mis en vostre chasteau d'Angiers.* Enfin le 13 février 1460, on apprend au roi « *que les dits chevaliers et dammes sont faiz et acomplis fors seulement une main, qui se fera bien aisément par Poncet et fait très beau veoir les dits personnaiges* (3). Que sont devenues ces belles statues ? Ont-elles été jamais placées, suivant le projet, les *dames* au devant et les *chevaliers* au frontispice du tombeau, détériorées par un incendie et supprimées vers 1535 ? Je n'ai pu en acquérir la certitude. Cependant les « *V tabernacles à deux pans, lesquelx seront dessus les testes des troys chevaliers, lesquels seront chacun de V pieds de long,* mentionnés dans le marché du 31 août 1450, existent encore aujourd'hui au-dessus de l'arcade du tombeau, qui aurait été *remontée j'imagine, de deux mètres environ.* Que signifient actuellement ces cinq tabernacles ? ils ne couronnent aucune statue et se présentent gauchement au-dessus de l'arc du tombeau. Dans ma pensée, les trois chevaliers étaient portés sur des culs de lampe, combinés avec les moulures de l'arcade, à moins qu'il n'y ait eu trois arcades comme au monument de Charles III, ✠ en 1481.

Item, si plaist au roy que le pignon des reliques se face, ainsi quil est pourtrait, il coustera pour faire et fournir ... ... VIII[c] escus.

On avait touché à presque toutes les pierres principalles dudit pignon, sauf des ymaiges, en 1452. *Pons Poncet* s'engage le 5 février 1460, *à rendre le reliquaire levé et assis de toutes choses, sauf de douze ymaiges, qu'il a promis faire quinze jours après ensuyvans, les asseoir* (4). Il ne semble pas avoir tenu sa promesse, car le 13 février 1460, on écrit à René : « *Au regard de Poncet, il assiet tous les jours le pignon des reliques. Il a ses journées chascun jour, autrement il ne besogneroit ; pour ce que c'est toute pouvreté de luy* (5).

Ce beau monument, dont j'ai donné la description, t. III, p. 157, est malheureusement disparu. On peut s'en faire une idée en examinant les reliquaires de S. Martin et de

---

15 mai 1453. René s'arrête à Bourges, en allant d'Anjou en Provence : à *Estienne Bobillet, Paoul de Mosselemen,* ymagiers, cent dix sols à eulx donnés par le dit seigneur pour avoir visité certains ouvrages d'albastre qu'ilz font pour la sépulture de feu Mgr de Berry, à maistre *Jacques Moreau,* ymaigier, le 18 mai 34 livres. 7 sous 6 deniers à luy ordonnez par ledit seigneur, pour ses depenses, allant à Angiers, partant de Sain-Poussaint, pour visiter la sépulture d'iceluy seigneur, que fait le fils de feu *Ponset* l'ymaigier.

Réunion des Sociétés Savantes des Départements 1889. *Jacques Morel, sculpteur lyonnais* (1417-1459), par Natalis Rondot.

P. 629. Il exécute en 1420 pour la cathédrale de Lyon, le tombeau du Cardinal de Saluces, détruit en 1561 par les Huguenots.

P. 633. Il demeurait à Montpellier en 1448 et fit à Lyon, le 24 juin de la même année, marché avec le duc Charles de Bourbon pour son tombeau et celui d'Agnès de Bourgogne sa femme, qui devait être placé dans l'église de l'abbaye de Souvigny.

1. *Extrait des Comptes et Mémoriaux du Roi René,* par Lecoy de la Marche, p. 56.
2. *Ibidem,* p. 57.
3. *Ibidem,* p. 59.
4. *Ibidem,* p. 58.
5. *Ibidem,* p. 59.

S. Serge d'Angers. Celui de S. Maurice fut décoré par *Coppin Delft*. Son devis du 3 juillet 1473 porte ceci [1] : *La painture du reliquaire de Saint-Maurice d'Angers. Le champ du derrière sera de bon fin asur d'Almaigne, semé de fleurs de lis d'or fin. — Item le dit reliquière et les ymaiges qui y sont seront dorez aussi de fin or.*

Le reliquaire était encore inachevé en 1473, puisque le 15 octobre de cette année-là on écrit que « *y a jà longtemps que le reliquere est empesché de boys et chauffaux, tellement que on ne peut l'ouvrir* [2] ».

Les sculptures de la sépulture de René se faisaient « *en l'hostel de maistre Pons Poncet* ».

Le devis du 14 juin 1452, baillé par Pons Poncet, ymaigier, donne la liste et le prix des « *pierres de marbre noir qu'il est nécessité d'avoir de Dinan ou de Liége pour la sépulture* [3] ».

Une de cinq piedz de long ou environ, troys piez et demy de large et ung espan d'espesseur fournira à faire l'autel et les environs, et vaut icelle ... ... C escuz.

Item, troys autres, chascune de quatre grans piez et demy de long, troys piez de large et ung espan d'espesseur ... ... VIII^{xx} X escuz.

Item, deux autres, chascune de deux piez de long, deux piez de large et ung pié et demy d'espesseur .. .. XXVI escuz.

Item une tumbe de neuf piez et demy de long, cinq piez et demy de large et ung espan d'espesseur, et vaut icelle tumbe ... ... II^{c} X escuz.

Poncet et Colin de Hurion rabaissent successivement le dit marché et en fin de compte, le dit Hurion est déclaré adjudicataire le 17 octobre 1452 à III^{c} escuz — « *et le tout rendra en la ville d'Angiers dedens le premier aoust prouchain venant* ».

Un autel provisoire fut sans doute élevé en 1453, après le décès d'Isabelle de Lorraine, afin qu'on pût y célébrer des messes à son intention. Un compte du roi René de 1451 à 1454 nous donne les détails suivants, en 1453 : *parements d'autel et chasuble de velours noir pour l'autel qui est devant la sépulture de la feue reine* ». Pour l'autel prévu dans *la pourtraicture* et décrit plus haut, page 19, il n'était pas encore posé en 1459.

Les pierres de marbre n'arrivant pas, Colin de Hurion est sommé le 7 mars 1454 *de les faire venir dedens XV jours et répond qu'il y fera diligence* [4].

La besogne avançait lentement faute d'entente et surtout faute d'argent. Il y avait déjà six ans qu'Isabelle de Lorraine était inhumée dans la fosse voûtée du monument : René avait beau presser l'achèvement des travaux et terminer sa lettre du 8 novembre 1459 par ces mots « ...*Et vouldrions bien que fessiez aussi commencer à asseoir la dicte sépulture* », ce ne fut qu'en 1465, qu'on entreprit la mise en place.

Le 4 juillet 1464, le chapitre nomme des commissaires pour s'entendre avec Poncet « *Commissi Sco^rus et Fresneau ad videndum ea quæ Poncet, ymaginum factor, vult facere in ecclesia pro sepultura regis Siciliæ* [5] ».

1. *Extrait des Comptes et Mémoriaux du Roi René*, par Lecoy de la Marche, p. 60.
2. *Ibidem*, p. 62.
3. *Ibidem*, p. 50.
4. *Ibidem*, p. 52.
5. Bibliothèque Nationale. Ms. N° 22,450, p. 115.

Maistre Jehan Hoyau se charge le 4 août 1464 [1] « d'amener et de rendre la tombe de marbre pour la sépulture du roi de Sicile, laquelle pierre est en la maison de la Pie, à la Poissonnerie d'Angiers jusques en la galerie de Saint-Maurice, pour dix-sept escus d'or, dedens la mi-août, prouchain venant ».

Ce marché fut-il exécuté dans le délai prévu ? Ce n'est pas probable, puisque nous avons une délibération du 6 mars 1465, donnant aux ouvriers l'autorisation de desceller une partie de la grille du chœur, vis à vis le maître-autel « *ut habeant spatium pertransseundi magnam tumbam marmoream usque ad locum dictæ sepulturæ* » à la charge de remettre la grille en place.

D'autre part, un compte de fabrique de 1465 mentionne la recette extraordinaire suivante: « *Item recepit dictus bursarius de lignis, qui deservierunt ad faciendam sepultarum Regis et Reginæ Siciliæ, venditis magistro Guillelmo Fournier, canonico XV s.* [2].

Il s'agit des échafaudages nécessaires pour l'arcade du monument. Aucun renseignement entre 1465 et 1472.

L'achèvement du tombeau était à peu près complet en 1472, puisque le 3 juillet, le peintre Coffin Delft, marchande la décoration picturale des deux arcades du chœur contenant l'une le Reliquaire ou Trésor, l'autre la sépulture.

1° *le Reliquaire.*

Ledit Coppin doit faire le reliquière du dit lieu, selon que le roy de Secile luy a devisé, c'est assavoir : le champ du derrière sera de bon fin asur semé de fleurs de lis d'or fin.

Item, le dict reliquière et les ymaiges, qui y sont, seront dorez aussi de fin or [3].

Cet édicule était donc terminé; nous n'avons malheureusement pas de renseignements sur les vanteaux en bois, sans doute richement sculptés, qui fermaient le trésor. Ce n'étaient certainement pas, en tout cas, *l'espèce de coffre doré, en façon de niche, où il a deux figures d'évêques, aussi de bois doré, richement suspendu à hauteur d'homme, près du tombeau de Louis II,* dont parle Lehoreau [4], mais de véritables battants de porte, qui restèrent suspendus par des gonds au reliquaire pour fermer le trésor, jusqu'en 1783.

2° *Le Tombeau.*

Pareillement les chapitreaux de dessus le roy mort seront dorés de fin or.

Item sera tenue ledit Coppin remplir soulz l'arc, qui est au dessus du roy mort et y faire les armes dudit seigneur, avec le timbre porté par deux aigles, comme il est de coustume, bien et richement, à fin or et bon asur d'Almaigne, comme pourra estre l'autre peinture du reliquaire.

3° *L'Encadrement des deux arcades.*

Item, les troys gros pilliers ronts seront pains et enrichiz à la devise que le dit seigneur luy a ordonnée.

---

1. *Extrait du Comptes du roi René*, par Lecoy de la Marche, p. 59.

Bibliothèque Nationale, Ms. N° 22,450, p. 110v — Voir précédemment à la page 48, la note 5.

2. Compte de Fabrique de 1465.

3. *Extrait des Comptes du roi René*, par Lecoy de la Marche, p. 60.

En 1895, quelques débris de sculpture du XVe siècle, furent découverts derrière la boiserie du chœur : ils en provenaient assurément.

4. Voir tome III, p. 157 de la *Monographie.*

Et est à entendre que le dit Coppin fera les dites choses à huille, selon le devis d'iceluy seigneur

Et pour ce faire luy sera payé la somme de quatre cens livres tournois.

Il résulte de ce marché que le tableau du *Roi Mort* était en place en 1472. Pitton prétend qu'il était *de la main du Roi* (1).

Le passage suivant du testament de René (22 juillet 1474) donne à entendre que la sépulture n'était pas encore entièrement achevée à cette date, il ordonne : « ou cas que tous et chascuns les ouvraiges, édifices, poinctures et autres choses par luy commencées ou commandées à commencer en aulcune église comme à *sa sépulture érigée à Saint-Maurice d'Angiers*, n'étaient accomplyes et parfaictes au temps de son décés, ses héritiers soient tenus de les accomplir et parfaire... »

En 1474, le roi René charge l'archiprêtre de Tourneville de dire à Mrs du Chapitre, de faire « vider les eviers devers l'église et le palays et faire évacuer les eaux, qui y tombent, *à ce que la peinture que le Roy a fait faire tant au Reliquaire qu'à sa sépulture ne doyve ainsi dépérir* (2). » Il s'agit ici d'une cour de l'Évêché, située en partie sur un ancien caveau du XIe siècle, voûté en berceau et servant jadis de *prisons épiscopales*, et limitée à l'est par le mur de la cité. Le pavage en est à cinq à six mètres au-dessus du niveau de celui de la cathédrale : on comprend que si l'écoulement de l'eau pluviale n'avait pas été ménagé avec soin, elle se transformât en un cloaque, fort nuisible aux murs de l'église. Au XVIIIe siècle, le chapitre fit restaurer ce caveau très étroit, longeant le mur du chœur et construit probablement après la réclamation du roi René pour sauvegarder les peintures de Coppin Delft (3).

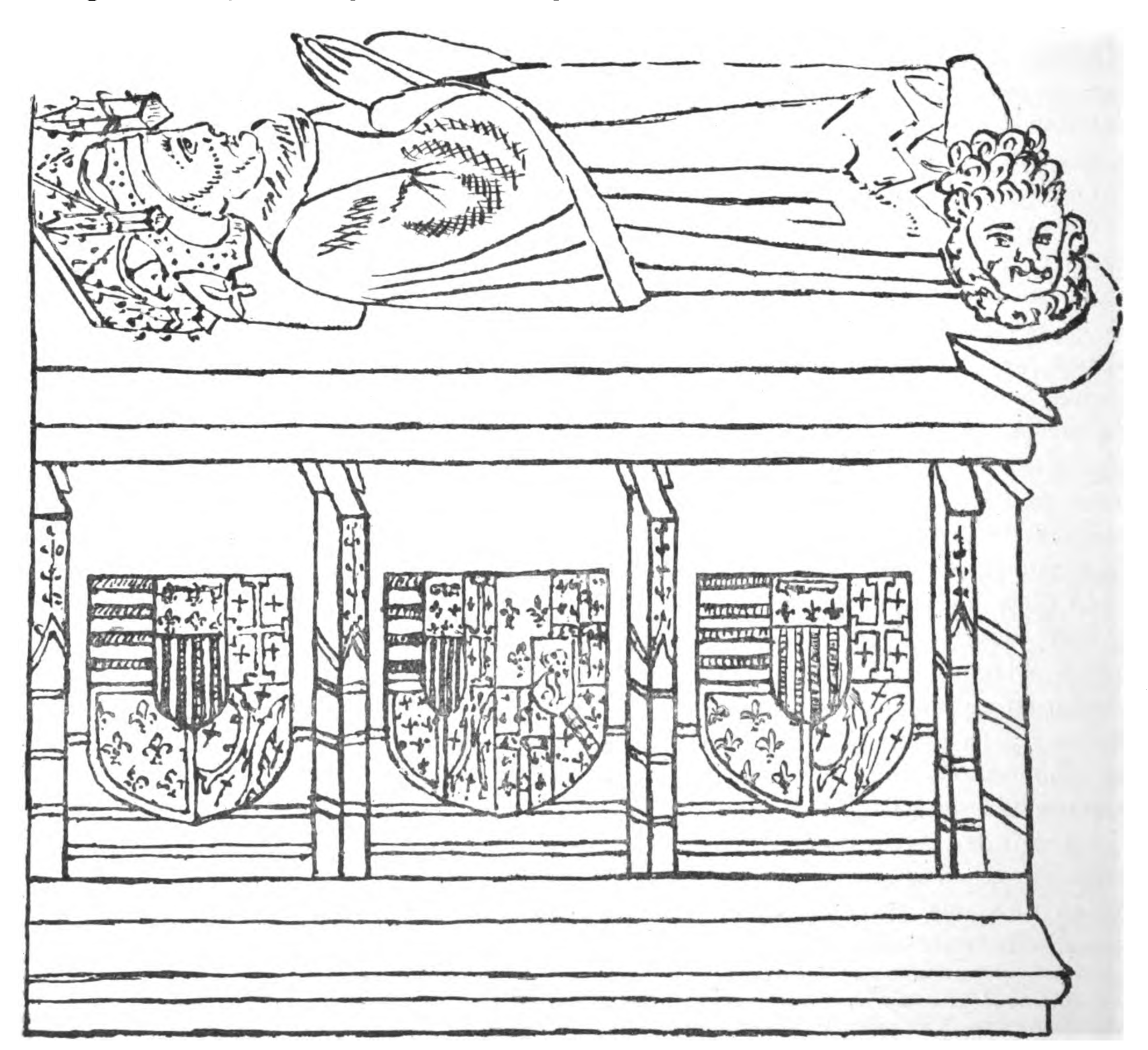
Le Cœur du roi René.

René voulut (4) « que son cœur soit pourté, le lendemain de son obit à l'église des frères Mineurs dudit lieu d'Angiers, pour etre sépulturé en la chapelle de Sainct-Bernardin, qu'il a fait ériger... contigue à l'église desdicts frères Mineurs ». Son confesseur Bernardin, religieux franciscain, ✠ en 1445, lui avait laissé les plus vifs regrets. Il obtint sa canonisation cinq ans après et résolut de construire en son honneur une chapelle spéciale adossée à l'église des Cordeliers d'Angers ; elle était en construction en 1454 (5).

Le récit des cérémonies de la translation du cœur de René, au lendemain des obsèques solennelles de son corps à la cathédrale, sera donné dans le volume IV. Disons seulement ici qu'il fut mis dans la chapelle Saint-Bernardin « devant l'autel Saint-Michel à costé senestre de ladite chapelle, en la muraille, à un pied de terre (6). »

1. *Histoire de la ville d'Aix* 1660, p. 227. « *Ce tableau est l'ouvrage de cette main royale.* »
2. Bibliothèque Nationale, Ms. N° 22,450, p. 121vo.
3. Archives de Maine et Loire. Série G, Compte de Fabrique de 1770 à 1771. Au sr Boulde, maçon, payé 42 livres pour la moitié du coust de *la reparation du Contre caveau*, adossé au mur de l'église au dehors, derrière le tombeau du Roi et de la Reine de Sicile pour empêcher l'humidité, dans une très petite cour de l'Évêché. L'autre moitié a été payée par le révérend Évêque le 23 décembre 1770.
4. *Œuvres du roi René* par le Cte de Quatrebarbes, t. I, p. 85. Testament du roi René.
5. *Extraits des Comptes du roi René*, par Lecoy de la Marche, p. 62 et suivantes. — Bibliothèque d'Angers-Manuscrits de Beautemps-Baupré, *Preuves*, t. III, p. 39. Quatre lettres du roi René pour l'ensevelissement de son cœur dans la chapelle Saint-Bernardin, 29 mars 1456. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 911, p. 112. Item une lectre touchant le cœur du Roy de Sicile à estre séparément ensepulturé en la chapelle Saint-Bernardin 4 avril 1456.
6. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 401.

La seconde femme de René, Jeanne de Laval, s'inspirant du sarcophage élevé à Saint-Maurice, fit construire un tombeau ainsi décrit par Bruneau de Tartifume :
« Le tombeau se voit à l'entrée de ladite chapelle au côté gauche ; il est fait de pierre « dure et environné d'une grille de fer. Il est long de sept pieds, haut de trois pieds, « large de trois pieds dix pouces. Sur la plateforme dudit tombeau se lisent en trois



Tombeau du roi René, aux Cordeliers d'Angers.

« lignes ces mots... » Je donne l'inscription plus loin. Il portait la statue de René seule sur une table de pierre trop longue et d'une forme peu en harmonie avec le soubassement. « Autour de la chapelle étaient peints huit anges portant les instruments de la Passion « et des rouleaux avec inscriptions en lettres gothiques [1]. »

1. Voir volume III, p. 130, note 2.

A droite de l'autel, vis à vis du sacraire, contenant les reliques de saint Bernardin, « il y avait en la paroy deux pierres dures oblongues, portant les portraits de René et « de Jeanne de Laval, en regard. » Suivant la tradition ils auraient été de la main du Roi, qui avait voulu prouver par là son habileté à tenir le ciseau (1).

Quant à la porte du sacraire, elle était décorée des emblèmes chers au roi René; Willemin nous en a conservé le dessin. Le tombeau fut démoli avec la chapelle : le cœur, dépouillé de son enveloppe d'argent, fut profané à la Révolution et définitivement perdu. « *J'ai vu*, écrit M. Blordier-Langlois, *le cœur du roi René servir de jouet à des manœuvres, qui se le jetaient les uns aux autres* (2). »

Les entrailles du roi René.

Elles furent déposées dans la chapelle de l'église des Carmes d'Aix, quand le corps du roi René fut embaumé pour être transporté à Angers. Une lame de fer, en forme de cœur, sur laquelle était gravée l'épitaphe, en marquait l'emplacement entouré d'une grille (3).

Pitton dit de son côté : « Nous avons vu autrefois un bassin contenant la poussière de ses entrailles, dans la chapelle des Carmes, avec ces paroles... (4). »

Revenons sur nos pas pour dire quelques mots du *Roi Mort*.

Le Roi Mort.

Les dessins, que j'en reproduis, montrent assez que le tableau du *Roi Mort*, qui était en place dès 1472, a été renouvelé deux fois pour le moins : 1° après l'incendie de 1533, 2° en 1783.

Quelques auteurs attribuent au Roi René lui-même le plus ancien de ces tableaux : ce n'est qu'une hypothèse (5).

Le second passe pour avoir été peint par *Gilbert Vandellant*, après 1533, mais en respectant l'ancienne tour centrale en bois, que fit refaire en pierre le doyen de Chateau-Briand. Cette tour n'a point été reproduite par Gaignières. Son dessinateur a préféré lui donner l'aspect bien connu de la coupole, mais c'est une fantaisie de sa part: le dessin de Lehoreau, exécuté sensiblement à la même époque, nous montre l'ancienne tour antérieure à 1533 sur le tableau.

Le troisième, dessiné par Beauxin, en 1783, serait l'œuvre d'un peintre médiocre, M. Coulet de Beauregard.

Une miniature du livre d'heures du roi René, conservé à la Bibliothèque Nationale, le représente sous l'aspect d'un squelette couronné. M. le Cte de Quatrebarbes l'a reproduite dans le IVe Volume des *Œuvres du Roi René*, p. 69. L'encadrement de cette belle miniature est orné de *la voile gonflée par le vent*, placée au-dessous de *chausses trapes*, sur laquelle on lit l'inscription : *En Dieu en soit* (6). On y remarque aussi un aigle portant à

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 406.
2. *Angers et le Département de Maine et Loire*, t. I, p. 323.
3. *Histoire de Provence*, par Honoré Bouche, Aix, 1644, t. II, p. 447.
4. *Histoire de la ville d'Aix*. Aix, 1666, p. 227.
5. Le roi René affectionnait les emblèmes et allégories. M. Lecoy de la Marche cite dans ses *Extraits des comptes du Roi René*, p. 290, dans un inventaire du château de la Menitré, daté du 10 octobre 1491 : « Ung tableau de toille paincte en ung chassis de boys, cousu contre la muraille, ouquel est la *Mort qui picque l'amoureux*. »
6. Tout à l'extrémité occidentale de la chapelle du château d'Angers, se voit une jolie tourelle, renfermant un

son cou la *croix d'Anjou*, surmontée d'une couronne, qui rappelle les aigles de vermeil du faldistorium de Louis I, dont j'ai parlé à l'occasion de la *croix d'Anjou* dans le volume I.

Épitaphe du roi René.

Je lis dans l'*Histoire de Provence*, par César de Nostradamus (Lyon, 1614), p. 646 :

« Si furent après le trépas de ce tout bon et excellent Roy mis plusieurs et diverses « Eloges, Epitaphes et doctes compositions sur sa tombe, dans l'église du couvent des « Carmes de la Cité d'Aix, où il est ensevely et peint au vif, comme je l'ai dict. Les éloges « estaient de diverses langues, Hébreux, Grecs, Latins, François, Italiens, Cathelans et « Provençaux, que le magnifique Fouquet d'Agoult, seigneur de Sault, fit exactement « recueillir et transcrire par l'exprès commandement de la Royne, sa seconde femme ([1]). « Tous ces héroïques ouvrages demeurèrent ès mains de ce seigneur avec grande partie « de la librairie Royale, qui particulièrement estaient les plus célèbres compositions de « nos anciens Poëtes et plus illustres troubadours... »

Pitton, dans son *Histoire de la ville d'Aix* (1666), p. 227, dit que l'Épitaphe inscrite sur le tombeau du Roi à Saint-Maurice d'Angers, est « *celuy du poëte, qui réussit le mieux, entre tous ceux qui présentèrent des épitaphes à la Reine, sa Doërière...* »

Le nom, malheureusement, ne nous est pas parvenu. Jean d'Aperico reçut bien, il est vrai, de la reine en 1480 « *quinze florins en don à lui fait en considération d'une espitafe de feu Monseigneur* ([2]), » mais rien n'autorise à en conclure qu'elle fut adoptée plutôt qu'une autre. En tout cas, je ne crois pas qu'il y ait lieu de l'attribuer au roi René lui-même, comme le dit M. Denais ([3]).

Une épitaphe, placée comme la figure Gaignières, avait-elle été prévue dans la *pourtraicture* ou plan primitif de la sépulture ? je ne le crois pas.

Ni celle dessinée par Peiresc, ni celle de Gaignières ne sont du XVe siècle : la première, *peinte sur bois*, doit remonter à la restauration faite après l'incendie de 1533 ; la seconde, *sur marbre noir*, date du milieu du XVIIe siècle.

En effet, Peiresc écrit ([4]) :... « Contre la muraille se voit peinte l'effigie d'une *Mort* « excellemment travaillée, assise sur une chaire, ayant sur la teste un diadème et pour

---

escalier, construit du temps du roi René. Huit clefs de voûte décorent les nervures assez compliquées de la voûte. L'une a été mutilée, l'autre porte un soleil et les six autres l'inscription *En Dieu en soit*, divisée deux lettres par deux lettres ainsi : **en di eu en so it**. Cette inscription en lettres gothiques, ainsi tronçonnée, est à peu près impossible à lire, pour ceux qui n'en connaissent pas le texte à l'avance.

1. *Histoire chronologique de Provence*, par Henri Bouche, Aix, 1664, t. II, p. 477. L'on dit que tous les plus grands esprits du siècle composèrent plusieurs vers à sa louange et firent de belles épitaphes en beaucoup de sortes de langues, mais l'envie et l'injure du temps nous ont fait perdre ces belles curiosités.

2. Archives des Bouches du Rhône. Série B, N° 2510. Compte de Simon Bréhier, argentier de la Reine de Sicile, fol. 77.

3. *Monographie de la cathédrale d'Angers*, p. 280.

4. Bibliothèque de Carpentras. Ms. N° 782, p. 491.

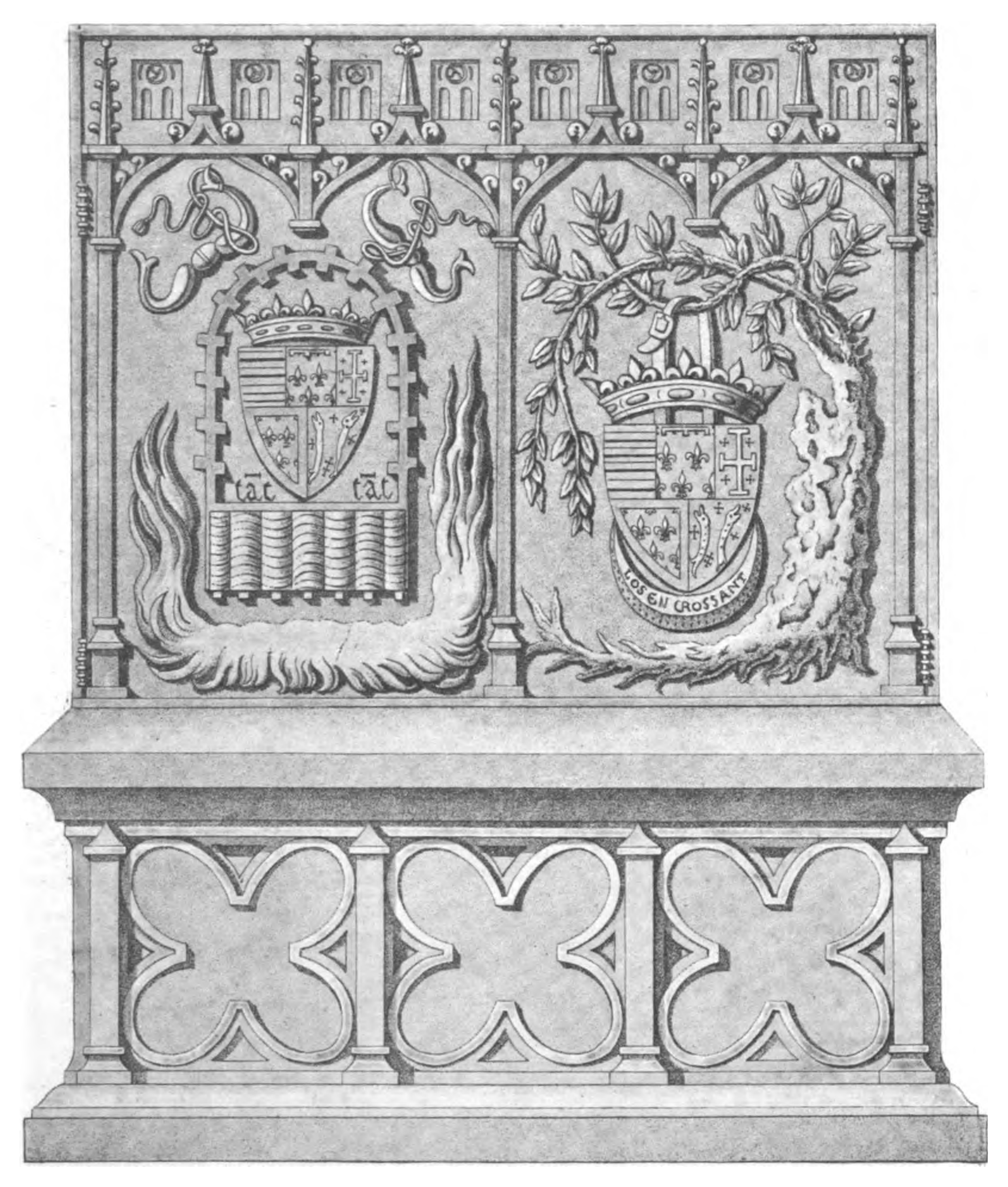
Œuvres du roi René, par le Cte de Quatrebarbes, t. I, p. CLIII. Voici le sens de l'Épitaphe :

« O mort ! tu fais cruellement expier la gloire insigne d'avoir porté les sceptres royaux qu'on vit briller autrefois « sur des trônes éclatants d'or et qui sont maintenant couverts d'une vile poussière !... Ainsi les fleurs, les « louanges, les honneurs, la renommée légère, le vain faste des pompes humaines se flétrissent...

« La même terre enfante le vulgaire et les rois puissants ; ce qu'elle a produit, elle le reprend, et toutes les choses « mortelles rentrent dans son sein.

« La faux du trépas rend égaux le maître et l'esclave ; les cendres de l'honnête homme et du scélérat, du roi et du « berger, du savant et de l'ignorant se confondront pour jamais un jour. »

LE ROI MORT. — Tableau qui est au tombeau du bon roi René en l'église d'Angers. *(Cerémonial de Lehoreau)*, 1710.



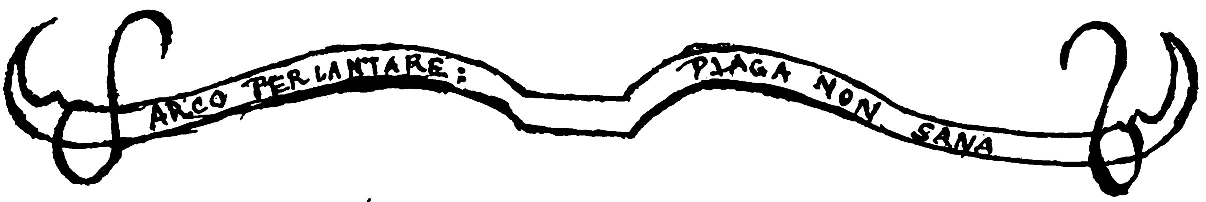
Armoire du sacraire de la chapelle de saint Bernardin, aux Cordeliers d'Angers, d'après Willemin.



IR IR IR

REGIA SCEPTRA LVIS RVTILIS A FVLGENTIA THRONIS
DVM QVODAM RECOLIS A PRESSA ET NVNC PVLVERE CERNIS
MARCESCVNT FLORES A MVNDI LAVDES ET HONORES
GLORIA FAMA LEVIS A POMPARVM FASTVS INANIS
VNA PARIT REGES A ET VVLGVS TERRA POTENTES
QVOD DEDIT HAEC REPETIT A MORTALIA CVNCTA RECONDIT
MORS DOMINIS SERVOS A ET TVRPIBVS EQVAT HONESTOS
VNVS ERVNT CVMVLVS A REX PASTOR INHERS QZ PE
RITIS

IR IR IR



Épitaphe du roi René, d'après Peiresc.

« vêtement un grand manteau royal... Au dessoubs un quadre doré de la façon icy repré-
« sentée, duquel le *dedans est d'azur*, où sont écrits ces vers en *lettres d'or*, aux deux
« costés de ce quadre sont deux chérubins tenant les armes du Roy René my partie avec
« celles de la Royne Isabeau. »

Ce curieux dessin de Peiresc nous montre l'épitaphe, *peinte sur bois* attachée au mur par deux crampons de fer à la partie inférieure *seulement*, ce qui semblerait indiquer qu'elle faisait partie du tableau du *roi Mort* lui-même. On remarque les initiales de René et d'Isabelle, des fleurs de lis aux angles en bas et pas en haut. La chaufferette remplie de charbons ardents ressemble assez à celle figurée à la fin du manuscrit de la bibliothèque de Saint-Pétersbourg, intitulé *Regnault et Jeanneton* ou les amours du berger et de la bergeronne, reproduite par M. le Cte de Quatrebarbes (*Œuvres du roi René*, t. II, p. 150).

En dessous de l'épitaphe un des emblèmes préférés de René, adopté après la mort d'Isabelle : un arc turquois en or et azur dont les cordes d'argent sont détendues et la devise : *Arco perlentare, piaga non sana :* c'est-à-dire *débander l'arc ne guérit pas la plaie.*

Bruneau de Tartifume la décrit ainsi [1] : « *Plus bas, est représentée une table d'or en fond d'azur, attachée de chaque côté d'un ruban incarnadin à un tronc tout séché* [2]. *Sur le haut de la dite table est assise une chaufferette d'or plaine de flammes et dedans laquelle table est écrit en lettres d'or ce qui suit...*

L'inscription, en lettres d'or sur une plaque de *marbre noir*, accompagnée de draperies et de rubans, telle que l'a dessinée Gaignières vers 1699. fut renouvelée avant 1664, puisqu'Henri Bouche dit qu'elle était en *marbre noir et qu'il l'avait tirée sur le lieu même* [3].

Epitaphe du cœur du roi René, aux Cordeliers d'Angers.

Cy gist le cueur de très haut et très puissant roi RENÉ, roy de Jérusalem et de Sicile, duc d'Anjou et de Bar, comte de Provence, lequel trespassa en la Cité d'Aix, audit pays de Provence, l'an IIII^{c} IIII^{xx} le Xe jour de juillet, duquel le corps fut très honorablement mis en sépulture en l'église Sainct-Maurice d'Angers en l'an ensuyvant [4].

Après la mort de Jeanne de Laval, on ajouta cette ligne ;

Et aussy y gist le cueur de très haulte et puissante reine Jeanne, seconde femme dudit Roy et fille du comte de Laval [5].

Epitaphe du roi René, dans l'église des Carmes d'Aix.

HIC SVNT VISCERA SERENISSIMI SICILIAE ET
IER. REGIS RENATI ANDEGAV' AC BARII DVCIS
ET PROVINCIAE COMITIS.

Cette inscription était gravée sur une plaque de fer, taillée en forme de cœur et incrustée dans le pavage [6].

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 871, p. 78.
2. La souche, d'où s'échappe un rameau verdoyant était un des emblèmes du roi René.
3. *Histoire chronologique de Provence*, t. II, p. 477.
4. *Histoire de Provence*, par Henri Bouche, Aix, 1644, t. II, p. 477.
5. *Histoire de la ville d'Aix*, par Pitton, Aix, 1666, p. 227.
6. *Histoire de Provence*, par Henri Bouche, t. II, p. 477.

Complainte faite en 1480, par le sieur de Remerville, argentier du Roi René et trouvée parmi les manuscrits de M. de Sigmont, à Apt [1],

1

Provence tu as prou perdu :
Mais encore ne la cognois :
Plus malvais tron [2] pour toi ne fut;
Bien certes dire tu le dois.
Jullet ce fut un malvais mois,
Et la Lune qui le mena ;
Trestout faut morir, qui vivra.

2

Quand le bon Seigneur s'alita,
Ce fut pour nous un grand domage.
Neuf jours durant l'on ne cessa
De prier pour lui ; celà sai-je :
La Reine au devant de l'imaige
De Notre-Dame alloit prier.
A la mort ne fault reculer.

3

L'ung des Nobles que jamais fut,
Mourut dedans la ville d'Aix,
De la fleur de lys descendu :
Sa mort nous fut piteux regrés,
Sur son lit dedans son Palais
Rendit l'âme bénignement,
Il est fol qui la Mort n'attend.

4

Pleurés petis et grands, pleurés ;
Car perdu avez le bon Sire:
Jamais ne le recouvrerez :
Cela vous ausé-je bien dire.
Sa mort nous fera grief martyre;
A ce jour devoit par droiture,
Payer la dete de nature.

5

En paix nous a tous tems tenu ;
Et gouverné bien doulcement.
Faulsemort tu nous a deçu,
Et mis un trés-grand pantsement.
Tout soulas et esbatement
Estoient en lui, sans faire tort.
Il faut tous penser à la mort.

6

Gens de mestier sont esbahis ;
Et plusieurs autres sur ma foi :
Assez y perdent, je le dis:
Car ils gaignoient avecques foi.
La mort leur a levé de quoi
Ils souloient vivre abundamment.
Contre mort ne fault parlement.

7

Dames surtout estoient amées,
De sa personne sans mentir ;
Bien les tenoit en point parées ;
En elles estoit son plaisir;
D'avarice n'avoit désir :
Ainsins avoit vécu tous tems :
Morir convient petis et grands.

8

Large étoit comme un Alexandre;
Car il n'avoit rien qui fut sien.
Je pense que d'ici en Flandre
N'y avoit tel, comme je tien.
Il donnoit tout ; il n'avoit rien.
Autant avoit hier comme hui ;
Tout fut d'autre et sera d'autrui.

9

Tout le monde pour lui priera,
Je le sai bien en vérité,
Tant que le monde durera :
Car d'un chacun étoit aimé.
Et si la mort l'a emmené
Vieux ainsins comme jouvens
Nous devons estre tous contens.

10

Dieu lui avoit constituy
Le terme ne devoit passer.
Ugne chose que Dieu a di,
En peine se peult reculer.
Au grand Roi nous faut tous aller
Rendre compte et reliqua.
Bien et mal tout se trouvera...

11

Dueil angoysseux, adversité
Lui ont donné tous temps affaire ;
En patience a tout pourté ;
Gardant son ame de mal faire,
Pour charger son populaire,
Ne lui donnez tribulation.
Tout a passé le bon pardon.

12

Jamais mort ne fit tant de mal
Quil a fait de ce bon Seigneur ;
Je les mets tous en général,
Quelqu'il soit, Roy ou Empereur,
Il prenoit joye, layssoit doleur ;
Chassoit désespération.
Dieu lui avoit donné ce don...

13

Galien et vous Ypocras
Que n'estiez vous trés tous en vie ;
Mort pour vray le Roy ne fut pas
Je le say bien ; en ce me fie
De le guerir eussiés envie ;
Quar il n'estoyt pas vieulx fort.
Garanti l'eussiés de la mort.

14

Anicène, Guidon, Gardon
Ne deviés vous trestous venir,
Et Olunphan le bon prudom,
Garder le bon Roy de morir.
Vous nous heussiés fait grand pleysir.
Ja ne fust pas mort si souldain :
Personne n'a point de demain.

15

La quinte essance en vérité
Se devoit bien pour vray trover
Et ossi *aurum potabile*
Pour lui grand substance donner:
Vous l'avés laissé trespasser
Pour l'absance de vous tréstous ;
A la fin y passerons tous.

1. *Histoire de Provence*, par Henri Bouche, t. II, p. 477.
2. Tonnerre.

16

On ne peult savoir la mort :
Semel mori, dit l'escripture
Elle prend tout ; foible et fort :
Elle n'espargne créature,
A bienfaire metons cure
Il n'en eschapera nessun ;
Mort est commune à chascun.

17

Sainct Cosme et sainct Damien
Pourquoy moreustes vous jamais :
Si vescu eussiez cestuy an
Point ne fust mort je vous prometz.
De si beaux miracles avez faictz
Pour le voulloir du Roy divin :
Il convient morir en la fin.

18

Si Dieu nous eust faict ung miracle,
Si comme fist du Lazaron,
Montré nous eust un beau signacle:
Fust esté pour nous ung beau don.
Nostres péchés le méritent :
A cella ne faut plus pancer.
Après lui nous fault tous aller.

19

En ceci remede n'y a :
Que de prier Dieu pour lui.
Nous irons tous quant Dieu plaira :
Il estoyt nostre et nous à luy.
Nostre Seigneur et bon amy :
Il l'a esté bien quarante ans.
Prions pour lui petits et grans...

20

Catholique estoyt grandement.
A l'ame luy soyt mérite:
Et le garder de dampnement,
Affin que d'enfer il soyt quitte.
Qui bien faict devers Dieu s'aquite
Et conqueste gloire éternelle :
Quand tout est dict, il n'y a telle...

21

Grand signe d'amour nous monstra
Il y a cinq ans justement.
Ung de son sang il nous laissa.
Qui nous régira doulcement.
Il est d'Anjou pareillement,
Si comme, estoit le Roy Loys,
Dieu leur donne à tous paradis.

22

Le quart Charles avons, pour Maistre
Qui nous fera beaucoup de biens,
Aussi ce nous va il promettre
Quand nous promismes estre siens.
Si fera il comme je tiens,
Et son âme en vauldra mieulx.
Et nous trés tous joynes et vieulx.

23

Dieu, luy donne tel bruit et renom
Qu'en bonne paix nous puisse tenir;
Car deppuis le Comte Raymon
Provence n'a heu de plaisir.
Guerre ne pourroit soustenir,
Car tantost tout seroit perdu
Jamès si pouvre ni seroyt veu.

24

Je prie Dieu qu'il aye tel conseil
Que nous en puissions mieulx valoir.
Je crois que dessoubs le Soleil
Ne pourons meilleur avoir.
Mieux vault honneur que tout l'avoir;
Et ce sera pour vray tourner
En bien nous peut il gouverner.
Amen.

Modifications opérées au plan primitif.

Si je compare le tombeau du roi René au mausolée de Charles III d'Anjou, ✠ en 1481, élevé dans l'église de Saint-Sauveur, d'Aix [1], aux monuments funèbres de nos évêques Jean de Rély (1502), Jean Olivier (1540) et même Claude de Rueil (1650), je me demande pourquoi l'arcade du tombeau, creusée dans la muraille, est si élevée. Elle me paraît absolument hors de proportion avec celle des anciens tombeaux, comprenant toujours deux parties distinctes : 1° un enfoncement dans l'épaisseur du mur, de moyenne hauteur, abritant la représentation du défunt, 2° un frontispice d'architecture plaqué sur le mur de l'église et souvent d'une grande richesse et d'une grande élévation.

Tel dut être, à mon avis, le cas prévu dans la *pourtraicture de la sépulture:* il est certain qu'elle comprenait au-dessus d'une arcade, de médiocre hauteur, une importante décoration, dans laquelle figuraient « *les trois chevaliers* ». D'ailleurs, on n'aurait jamais à cette époque, si prodigue d'ornements, construit l'arcade d'une façon aussi brutale, sans même une moulure d'encadrement. Quel rôle auraient rempli les *cinq tabernacles à deux pans*, au-dessus de l'arcade ? je me le demande.

On a dû renoncer avant 1472, aux *chevaliers*, aussi bien qu'aux *dames disant leurs heures au devant de la sépulture*. D'une part *le roi Mort* et l'*épitaphe* (non prévue tout d'abord) avaient ensemble une hauteur qui ne permettait plus de loger les trois statues de

1. *La Chronologie et l'Histoire de Provence*, par le s[r] Honoré Bouche. Aix, 1664, t. I. Frontispice.

cinq pieds de haut sous les « *V tabernacles à deux pans, lesquels seront au-dessus des trois chevaliers* »; d'autre part, le chapitre, obligé de chanter l'*absoute* et le *libera* à certains jours devant le tombeau, couvert pour la circonstance d'un magnifique drap mortuaire, ne pouvait en laisser encombrer l'accès par des statues « *de dames assises et lisant leurs heures au devant de la sépulture* ».

Enfin, dans le marché, passé en 1472 avec Coppin Delft, il n'est mention ni des *chevaliers*, ni des *dames*. Les *tabernacles à deux pans*, qui d'après la convention de 1450, devaient se trouver *au-dessus des troys chevaliers*, sont désignés sous le nom de « *chappitreaulx de dessus le Roy Mort.* » C'est qu'on a définitivement renoncé entre 1450 et 1472 aux statues des *chevaliers* et décidé d'augmenter la hauteur de l'arcade.

Que sont devenus les *chevaliers* et les *dames*, sculptés par *Poncet ?* je n'en saurais rien dire. Peut-être le souvenir de ces *chevaliers* a-t-il hanté l'esprit du doyen de Chateaubriand, quand il fit placer au frontispice de la cathédrale, au-dessus de la grande fenêtre, saint Maurice et ses compagnons. Le maître de l'œuvre, qui un peu auparavant adossa aux lucarnes des deux nouvelles flèches en pierre, des *gens d'armes*, *estoffés de brillantes couleurs*, comme aussi *douze guerriers* en pierre sur les *fillettes* ou clochetons de la flèche « *sise vers les Jacobins*, » me semble encore s'être inspiré de ce souvenir.

Faut-il prendre pour l'œuvre de *Coppin Delft* les écussons, la décoration de l'arcade et des piliers ronds du chœur, reproduits par Gaignières vers 1699 et dont on aperçoit les traces sous le badigeon ? Assurément non. Ce pourrait être le travail de *Roland Lagouz* (1), après la restauration nécessitée par l'incendie du 18 octobre 1533. « *Le feu brûla presqu'entièrement les peintures du roi René; le doyen François de Châteaubriand les fit refaire* (2). » Voilà pourquoi les écussons peints au-dessus du tombeau n'ont plus le timbre porté *par les deux aigles*, dont il est fait mention dans le devis de 1472. Examinez le dessin des chaufferettes remplies de flammes : n'accusent-elles pas plutôt les premières années du XVIe siècle que la date de 1472 ? Il en est ainsi de la décoration des deux grands arcs, entourant les écussons et les motifs d'architecture du tombeau et du Reliquaire.

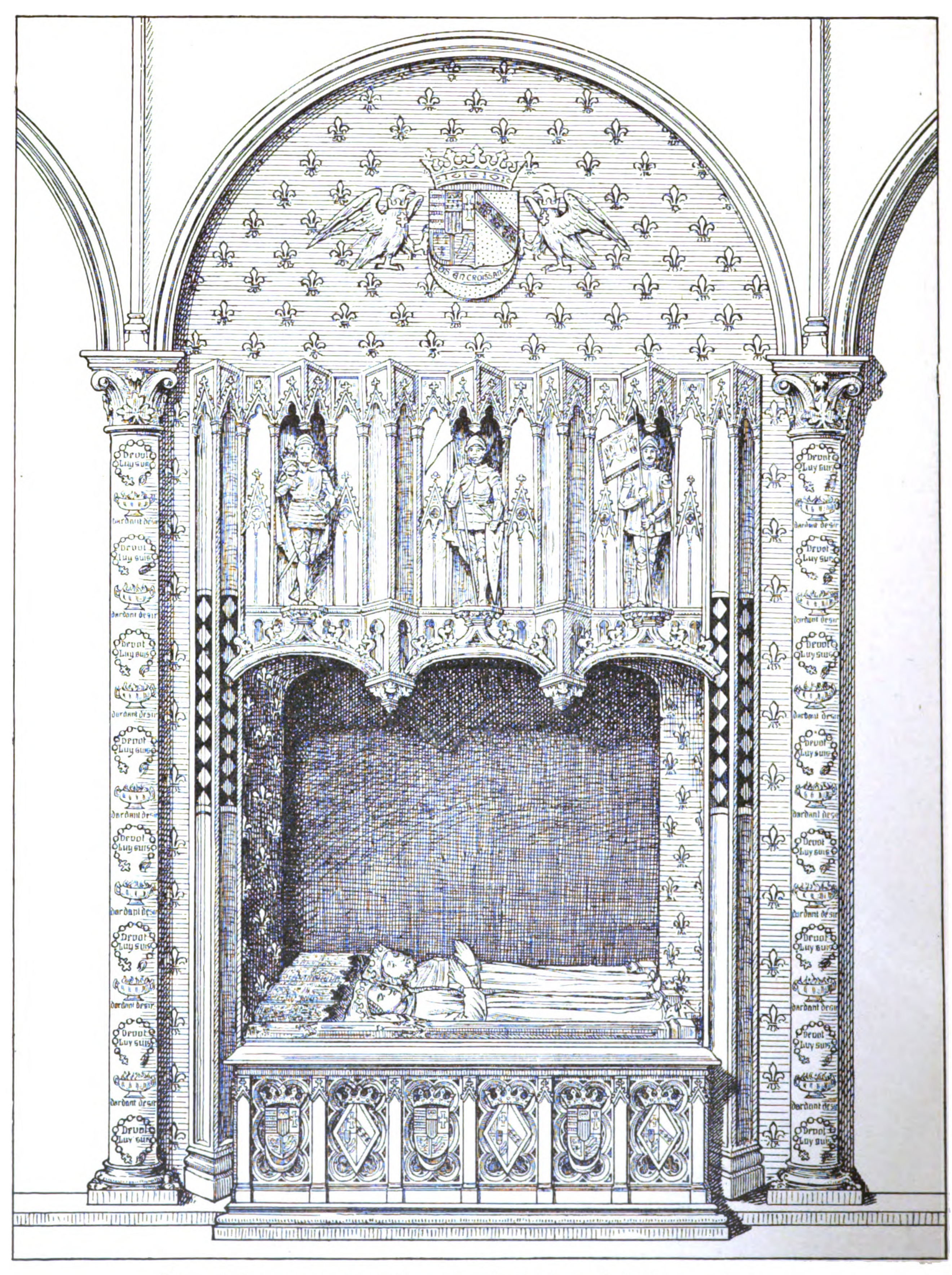
La table *d'azur* et l'épitaphe en *lettres d'or*, décrites par Peiresc (3) et données plus-haut, appartiennent à cette restauration, exécutée après l'incendie de 1533.

Celle de *marbre noir*, accompagnée de draperies et de rubans, dessinée par Gaignières, remonte au XVIIe siècle seulement (avant 1664).

En résumé, quand il fallut assembler et mettre en place toutes les sculptures, exécutées d'après le *plan primitif*, l'espace nécessaire manqua aussi bien en largeur, qu'en hauteur.

En *largeur*, *neuf* philiatères ou compartiments étaient prévus : on s'aperçut qu'il ne pouvait y en avoir que *huit* sur la face du sarcophage, faute de place. La magnifique table de marbre noir, destinée à porter les deux statues était d'une longueur exagérée : il fut question de la couper. On semble, après quelques hésitations, ne pas s'y être

1. *Dictionnaire historique et biographique de Maine et Loire*, par Célestin Port, t. II, p. 436.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 673.
3. Bibliothèque de Carpentras, Ms. N° 782, fol. 491.



Restitution du tombeau du roi René, d'après le devis du 31 août 1450.



Lith. P. Lachèse, Belleuvre & Dolbeau, à Angers (1874)

DESSIN DE GAIGNIÈRES.

résigné, mais alors il fut nécessaire d'élargir l'ouverture de l'arcade : voilà sans doute la cause de la suppression des moulures, dont elle était encadrée.

En *hauteur*, le *Roi Mort* (à supposer qu'il ait été prévu dès le commencement) dépassa l'espace. dont on pouvait disposer ; on sacrifia les *chevaliers* et l'arcade fut remontée de toute leur hauteur, c'est-à-dire de cinq à six pieds.

Signalons enfin quelques infidélités certaines dans le dessin de Gaignières :

1° Les colonnettes séparant les uns des autres les compartiments du soubassement sont de son invention : il y avait là des pilastres quadrangulaires terminés par un glacis de contrefort, devant lequel se présentait un pignon, hérissé de feuillages. Le croquis de Bruneau de Tartifume l'indique nettement. Il y a lieu de se méfier pour les détails, de l'artiste employé par Gaignières : son exactitude laisse très souvent à désirer.

2° De même, il a arrangé à sa façon les clochers de la cathédrale, figurés sur le tableau du *roi Mort ;* le lavis à l'encre de Chine de Lehoreau est très intéressant sous ce rapport et beaucoup plus fidèle.

3° Enfin, il a omis sur les grosses colonnes, décorées des chaufferettes avec ces mots : *d'ardant désir*, un autre emblème du roi René, *le chapelet*. Peiresc écrit en effet [1] : « Au dehors de cette voûte, sont deux coulonnes de pierre, marquetées de plusieurs « coulleurs, l'une d'un costé, l'autre de l'autre, enrichies de vases ou chaufferettes, « pleines de feu, au bas desquels sont écrits ces mots DARDANT DESIR et contre ces « vases, un *chapellet de patenostres, au milieu duquel sont ces mots :* DÉVOT LUY SUIS [2] ».

Premières mutilations de la sépulture par les Huguenots et le chapitre.

« Le dimanche d'après Pâques 1562, la ville et la cité furent prises par les Huguenots. « Ils firent d'horribles ravages et profanèrent la cathédrale. Leurs chevaux y couchaient, « ils y buvaient et y mangeaient eux-mêmes et y avaient transporté de la paille et des « couchettes pour y coucher; aussi ils y faisaient leurs ordures. *Ils rompirent les figures du « roi René et de sa femme Jeanne de Laval* (lisez Isabelle de Lorraine) [3]... Le lundi « 16 janvier 1699, *l'autel de marbre*, qui touchait le reliquaire, fut démoli.

« Mgr Le Péletier se servit d'une partie du marbre, pour bâtir l'autel de Notre- « Dame dans le transept [4]. » Pourquoi ? évidemment pour faciliter le passage derrière les stalles, qu'on allait transporter dans le chœur. Voir à la page 32.

Après ce changement, les stalles masquaient le Reliquaire, mais non le tombeau du roi René. On pouvait quand même accéder au Reliquaire, en ouvrir et en fermer les portes, parce qu'il était séparé des stalles par une distance d'environ six pieds. Aussi se borna-t-on en 1699 à la démolition de l'autel de marbre.

Translation du tombeau dans la nef.

Dès l'année 1779, la construction d'un nouveau chœur en menuiserie (stalles et lambris) était arrêtée, voir page 35. Le chapitre se préoccupa du déplacement du tombeau du roi René, destiné à être complètement masqué par la future boiserie et s'adressa au Roi, pour

1. Bibliothèque de Carpentras, Ms. N° 782, fol. 491.
2. Voir une brochure de Mr Léon Germain, intitulée: *Le Chapelet emblème du roi René.* Nancy, 1897.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 895, t. III, Note de Mr Grille.
4. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. III, p. 15.

obtenir la permission de le transporter dans la nef. Le magnifique reliquaire fut sacrifié. Sans égard pour les statues de *Jacques Moreau* et pour les peintures de *Coppin Delft*, il fut honteusement dévasté, sans aucune nécessité, puisqu'il ne gênait en rien la pose de la boiserie, distante d'environ trois pieds.

Le 24 janvier 1783, le chapitre prit la délibération suivante (1) : « Le tombeau de « marbre du bon roi René et d'Isabelle de Lorraine, placé dans le chœur, du côté de « l'évangile, empêchant l'exécution du plan du Nouveau Chœur, il est décidé, avec la « permission du Roi, qu'il sera transporté dans la nef, dans l'endroit le plus commode, le « plus décent et le mieux exposé à la vue du public. Messieurs ont en conséquence ordonné « qu'il soit placé dans la nef, dans un autre enfoncement qui se trouve dans le mur en « forme d'arcade, du côté de l'évangile, où il sera entouré d'une grille de fer pour le « préserver de tout accident. »

L'enfoncement en question abritait le tombeau de Raoul de Beaumont, ✠ en 1197, voir page 143, tout près duquel se trouvaient le monument et la statue de Hugues Odard, voir page 155. Tous deux furent supprimés sans scrupule.

Le sieur Landeau, marbrier, opéra la translation du tombeau du roi René le 3 juin 1784 ; il reçut 200 livres pour son travail et encore 38 livres pour l'inscription. Le serrurier Chevalier fournit une grille du prix de 336 livres, pour le devant du monument. Enfin un menuisier, nommé Clou, *raccourcit* le tableau qui était sur le tombeau, moyennant 8 livres (2).

Je ne m'attarderai pas à comparer le dessin, signé Beauxin 1783, avec celui de Gaignières : je ferai seulement remarquer que dans le premier la statue du roi René occupe la partie antérieure (sans doute pour qu'elle fût vue plus facilement), tandis que dans le second, elle occupait le fond du sarcophage.

Signalons aussi une inexactitude relativement au caveau, ouvert en 1783.

Malgré la défense, que M. de Villeneuve, grand-vicaire, chargé de la direction du travail, fit aux ouvriers d'ouvrir le caveau, ceux-ci profitèrent de son absence momentanée, pour soulever la pierre qui en fermait l'entrée. Ils jetèrent aussitôt quelques copeaux enflammés pour en éclairer l'intérieur. « *Alors, ils aperçurent trois cercueils, posés sur des tréteaux en fer. C'étaient sans doute ceux de René, d'Isabelle de Lorraine et de Marguerite d'Anjou* (3). »

Il y a ici erreur, s'il s'agit de la fosse voûtée ; on a constaté en 1896 qu'elle contenait seulement *deux* cercueils. Peut-être le caveau entr'ouvert, qui, s'il faut en croire un s[r] Meignan, vivant encore en 1821, avait *douze pieds, en tous sens*, est-il entièrement distinct de cette fosse, quoique très rapproché. En ce cas, il pouvait fort bien contenir *trois cercueils*, portés sur des tréteaux de fer, peut-être ceux de Jeanne de Laval, de Marguerite d'Anjou et un autre. Dans un rapport au Préfet, M. Grille décrit, le 26 septembre 1818, l'état du tombeau après sa translation dans la nef en 1784 et enfin sa démolition en 1793 :

1. Archives de Maine et Loire, Série G, N° 272, p. 349.
2. Ibidem, N° 272, pp. 423 et 645.
3. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers.* 1839, t. IV, p. 33.

« Le tombeau, qui pouvait avoir trois pieds d'élévation sur huit de longueur à peu près « et cinq à six de large, était revêtu de marbre noir et décoré sur ses trois faces de petits « pilastres, entre lesquels se détachaient des écussons, aux armes d'Anjou et de Lorraine, « surmontés de leurs couronnes, le tout évidé (dans du marbre *blanc*) et exécuté avec « beaucoup de délicatesse.

« ... René, couché à côté d'Isabelle, les mains jointes sur la poitrine et le front ceint « d'un cercle ou diadème, se faisait remarquer aussi par une espèce de calotte, qui lui « couvrait le haut de la tête, mais plus petite que celle qu'on lui voit dans la plupart de « ses portraits. Une longue tunique à larges manches et dont le chaperon était assez « étroit, venait se croiser sur le devant du corps et l'enveloppait de manière à laisser voir « à peine les poignets de sa cotte hardie et l'extrémité de sa chaussure. Le cou du prince « était libre et découvert.

« La mise d'Isabelle pour différer de celle de son époux, n'en appartenait pas moins « visiblement au même siècle. Elle avait une petite coiffure jetée en arrière et accom- « pagnée de bandes tressées avec ses cheveux, comme on le faisait alors et distribués « symétriquement sur les côtés. Un cercle d'or en forme de croissant indique sa dignité « de souveraine. Sa tête, comme celle du roi René, repose sur un coussin et ses deux mains « sont également jointes. Quant à sa robe ou tunique, elle lui couvre absolument la gorge, « et sa taille disparaît sous un surcot à manches d'Amadis, qui lui-même est recouvert « par un ample manteau en forme de chape et retenu sur les épaules au moyen d'une « chaînette, fixée par deux fermails. D'après le dessin de Montfaucon, le revers du « manteau ainsi que le surcot de la Reine paraissait être enrichi de menu-vair. « Ajoutons que la tête d'Isabelle, ainsi que celle du roi René son épouse, était couronnée « et comme protégée par un riche ouvrage à jour, dans le genre gothique. De petites « colonnes très déliées, ayant leur base à la partie opposée, accompagnaient cet ouvrage et, « décrivant une ligne parallèle aux figures du monument, servaient en même temps de « décoration au soubassement.

« Un lion placé aux pieds du Roi témoignait de sa valeur belliqueuse et de son cou- « rage ; deux petits chiens couchés l'un contre l'autre étaient le doux emblème de la « fidélité d'Isabelle. »

Destruction du tombeau en 1793.

« ... Mutilé d'abord à coups de sabre, le monument fut bientôt renversé de fond en « comble et les statues ou pour mieux dire les troncs informes, jetés pêle-mêle sous le « portique du Temple, y sont restés dans le dernier état d'abjection, jusqu'à ce que des « marbriers ayant été autorisés à les enlever, le tout a fini par être scié et débité en « consoles et en devant de cheminées de différentes formes.

« La démolition du tombeau n'alla pas jusqu'à entraîner la disparition des cendres. »

Celles-ci restèrent intactes dans la fosse voûtée, où elles avaient été déposées en 1453 et 1481.

Voici encore une intéressante communication de M. Grille, publiée dans le *Bulletin Archéologique* par le Comité Historique des Arts et Monuments, 1843, t. II, p. 717. *On vient de retrouver des fragments, qui ont appartenu au tombeau du roi René et des reines Isabelle et Jeanne* (il y a ici erreur, c'est Marie de Bretagne). *Ces tombeaux se voyaient*

avant 1793 dans la cathédrale d'Angers. A la Révolution, ils furent enlevés de l'église, sur l'ordre de l'autorité municipale, par le marbrier Landeau, qui, pour prix de son travail, en emporta les matériaux chez lui. Une partie du tombeau de René fut employée dans la réparation de l'ancienne abbaye de Saint-Aubin, où fut établie la Préfecture. Le sépulcre a servi à faire les cheminées, chambranles et consoles de l'hôtel Joubert, rue Flore.

Le monument de René et d'Isabelle se composait d'une chapelle sculptée à compartiments et en ogive. Les deux figures du Roi et de la Reine étaient couchées côte à côte : elles avaient l'une et l'autre la couronne à fleuron, le tout en marbre d'Italie.

Le monument de Jeanne (Marie de Bretagne) *consistait en un bloc de marbre noir, sur lequel était étendue la statue de la Reine, noire aussi, sauf la tête et les mains, qui étaient de marbre blanc.*

Ces trois statues demeurèrent longtemps à la porte du marbrier et debout, sans que personne y prît garde. En 1805, Landeau songea à les scier et à les débiter pour ses entreprises d'ornementation intérieure. Landeau mort, sa veuve abandonna le commerce de marbrerie. Cette femme déclare que son mari ne détruisit qu'à regret les statues du roi et des deux princesses ; mais l'amour de l'art était plus faible dans le marbrier que l'amour de l'argent [1]. *Sa femme, au contraire, par une secrète vénération pour ces figures et le tombeau, devant lequel elle s'agenouillait pour prier, conserva les couronnes et quelques fragments de la chapelle. Elle les a offerts à M. Planchenault.* On peut les voir au Musée Saint-Jean.

Ce récit montre la triste fin des belles statues dues au ciseau de *Poncel* et de celle plus ancienne de Marie de Bretagne.

Projets de restauration du Monument.

David d'Angers, dans une lettre à M. Victor Pavie, écrivait, le 2 janvier 1840, combien il serait heureux de refaire les statues de René et d'Isabelle, qu'il offrait son temps et son travail, demandant seulement ses déboursés. Il y revient encore dans sa lettre du 27 mai 1842, et dans quelques autres. Il va même jusqu'à proposer le 13 février 1845, pour le cas où une souscription atteindrait 3000 francs, de fournir le surplus. David mourut sans voir son vœu exaucé : l'argent ne vint pas. D'ailleurs, tant que le lambris de 1783, dont la corniche coupe si désagréablement l'architecture du chœur et dont la couleur chocolat assombrit le fond de l'église, reste comme un témoin du vandalisme et du mauvais goût du XVIIIe siècle et afflige tous les archéologues, impossible de songer à remettre à sa place, au-dessus des restes de René et d'Isabelle, un monument digne d'eux et se rapprochant autant que possible de l'ancien.

Le Congrès archéologique de 1841 vota une allocation pour le rétablissement du tombeau, une subvention fut demandée au gouvernement, enfin la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers institua une commission à cet effet... tout cela fut inutile.

Pierre tumulaire, érigée par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers, à la

1. Bibliothèque d'Angers, *Topographie d'Angers*, par M. Grille. S. Maurice.
Note du 20 juin 1822. Je tiens de la veuve Landeau, marbrière, rue des Pommiers, que les statues du roi René et de son épouse, en marbre blanc, ayant été mutilées et tronquées, furent vendues par le Sr Miette, architecte, au Sr Joubert-Bonnaire, manufacturier, qui les fit scier et débiter pour en faire des cheminées de marbre. La table de marbre noir, sur laquelle les statues étaient couchées, fut employée au même usage.

mémoire des princes de la maison d'Anjou-Sicile, inhumés dans le chœur de la cathédrale, le 12 décembre 1850.

La première pensée de ce pieux souvenir est exprimée dans la *Statistique Monumentale*, publiée par M. de Beauregard. Ce vœu fut renouvelé à la dernière séance du Congrès Archéologique de 1841; enfin, dans la séance du 14 décembre 1849, M. de Beauregard, président de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts annonce que le moment est venu de le réaliser [1]. « La Société voit s'éloigner indéfiniment le moment, où elle pourra exécuter « la restauration du tombeau du roi René. Une grande partie des fonds, qui avaient reçu « cette première destination, a été absorbée par les études préliminaires, modèles en « plâtre pour la restauration des ornements (aujourd'hui au Musée Saint-Jean), etc. Le « faible reliquat se trouvant encore entre les mains du trésorier ne pourrait être sans doute « mieux employé que dans l'érection d'une simple table de marbre, destinée à recevoir les « noms des princes d'Anjou enterrés à Saint-Maurice. »

Une commission pour l'exécution du projet, d'accord avec M. le Préfet et Mgr l'Évêque, est nommée à la fin de la séance.

En février 1850, M. Dainville, architecte, présente un dessin et un devis. La plaque serait en pierre de Tonnerre, de 2^{m} sur 1^{m}; elle porterait le nom des princes et princesses, quelques ornements en style moyen âge et coûterait 310 francs [2].

Après plusieurs réunions, M. Dainville fut prié de se charger de la direction du travail dont l'exécution fut confiée à M. Chapeau [3].

On lit sur la pierre, incrustée de mastic de différentes couleurs:

A la Mémoire de la maison royale d'Anjou-Sicile.

Dans le chœur de cette cathédrale ont été inhumés :

Louis I	1384
Marie de Bretagne	1404
Louis II	1417
Yolande d'Aragon	1442
René, dit le Bon	1480
Isabeau de Lorraine	1453
Marguerite d'Anjou	1482
Jeanne de Laval	1498

Ce monument a été érigé par la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers sous l'épiscopat de Mgr Guillaume Angebault, M. Vallon étant préfet de Maine-et-Loire, M. de Beauregard étant président de la Société.

MDCCCL.

Le 4 décembre, la pierre fut mise en place. En-dessous on déposa une boîte de plomb renfermant une plaque de cuivre, sur laquelle sont gravés les noms de tous les membres

1. *Mémoires de la Société d'Agriculture, de Sciences et Arts d'Angers*, 1850, p. 167. Séances du 24 décembre 1849.
2. *Ibidem*, p. 339. Séance de février 1850.
3. *Ibidem*, 1851, p. 37.



de la Société, le procès-verbal, l'autorisation ministérielle et cinq pièces d'argent de divers modules à l'effigie de la République de 1848 [1].

Le 12 décembre eut lieu l'inauguration ; à 9 heures moins le quart, en présence du chapitre, de M. le Préfet et des membres de la Société, commença la cérémonie funèbre, suivie de l'absoute, chantée par Mgr Angebault.

Voici le discours, prononcé par M. de Beauregard [2] :

« Messieurs,

« Une imposante cérémonie nous réunit en ce moment : nous venons rendre un juste « et religieux hommage à la mémoire de l'auguste famille des ducs d'Anjou, rois de « Naples et Sicile, dont les restes mortels reposent en cette enceinte. Là sont inhumés « Louis I, qui combattit près du roi Jean, son père à la bataille de Poitiers, reçut le titre « de duc d'Anjou et plaça sur sa tête la couronne de Naples; Louis II, qui défendit vail- « lamment le sol français contre l'invasion anglaise et fut un des plus fidèles amis de « l'infortuné Charles VI ; René, ce protecteur éclairé des lettres et des arts, qui chercha « la gloire dans la bienfaisance et fut nommé le *Bon Roi*. Près d'eux reposent les reines « leurs épouses : elles partagèrent leurs grandeurs, elles partagent maintenant leur funèbre « demeure ; là aussi vint prendre place l'héroïque Marguerite d'Anjou, si célèbre par ses « malheurs et son courage et qui, précipitée du trône d'Angleterre, ne put trouver que « dans ce lugubre asile un repos, qui lui fut refusé pendant sa vie, si pleine de vertus mais « si cruellement agitée par les coups réitérés de l'adversité.

« Tous leurs tombeaux se voyaient autrefois majestueusement rangés (?) autour du chœur « de cette cathédrale, mais en l'année 1783, ils furent tous démolis pour faire place aux « boiseries et aux stalles, qui leur furent indignement substituées. Cependant les fosses ne « furent point ouvertes, les cercueils furent respectés ; ils recellent encore les restes ina- « nimés de cette famille royale.

« C'est pour suppléer à ces tombeaux, dont l'absence est un reproche pour le pays, que « la Société Nationale d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers a conçu la pensée de « placer cette modeste pierre tumulaire, sur laquelle sont inscrits les noms de tant « d'illustrations, dont la présence dans ce temple, que l'on peut considérer comme le « Saint-Denis de l'Anjou, était presque tombée dans un déplorable oubli.

« Notre Société Académique a été puissamment secondée dans ses projets par « M. le Préfet, qu'aucune entreprise généreuse ne peut trouver indifférent et par notre « vénérable plélat, qui a bien voulu donner son approbation à cette œuvre pieuse et vient « la sanctifier en appelant sur elle les bénédictions du ciel. »

Découverte du Caveau du roi René et d'Isabelle de Lorraine le 16 septembre 1895.

Voici le procès-verbal, inséré à cette occasion dans la *Semaine Religieuse* du 22 septembre :

« Le seize septembre mil huit cent quatre-vingt-quinze, au cours de travaux de réparation entrepris dans le chœur de la Cathédrale, ayant été prévenus qu'un ouvrier avait par hasard percé la voûte d'un caveau que l'on supposait être celui du roi René ;

1. *Mémoires de la Société d'Agriculture, Sciences et Arts d'Angers*, 1851, p. 37.
2. *Ibidem*, p. 25.

« Nous soussignés François-Désiré Mathieu, évêque d'Angers ; Raulin, architecte diocésain ; Dussauze, inspecteur des édifices diocésains ; Grellier, vicaire général ; Bazin, curé de la Cathédrale ; L. de Farcy, membre du Conseil de fabrique de l'église Cathédrale ; Machefer, custode ; Pinier et Urseau, secrétaires à l'Évêché, nous nous sommes transportés, vers 4 heures du soir, au lieu désigné. Là, sous la deuxième arcade de la première travée du chœur, côté de l'Évangile, ayant introduit une lumière dans l'excavation, nous avons constaté la présence de deux cercueils juxtaposés. L'ouverture ayant été élargie, M. Dussauze a été invité par Monseigneur à descendre dans le caveau. Il a reconnu que ce caveau mesure 2^{m},24 de longueur, 1^{m},15 de largeur et 1^{m},40 de hauteur sous voûte ; que la voûte est en tuffeau à arc surbaissé ; que le caveau renferme réellement deux cercueils, placés parallèlement à l'axe de la Cathédrale, les pieds tournés à l'orient ; que ces cercueils, l'un en plomb (longueur 1^{m},80), l'autre en métal blanchâtre, dont nous n'avons pu exactement préciser la nature (longueur 1^{m},87), reposent sur des barres de fer, à 0^{m},20 du sol, qui est jonché de débris, particulièrement de morceaux de bois vermoulu. Le cercueil en plomb est le plus éloigné de la muraille ; en tête, on remarque une déchirure du couvercle, qui permet de jeter un regard sommaire à l'intérieur de la bière.

« On distingue aisément une couronne composée de grands et de petits fleurons alternés, posée à droite d'un crâne entièrement décharné. Sous la couronne, on aperçoit un sceptre et sur le côté gauche de la poitrine, une sphère de 0^{m},12 de diamètre, surmontée d'une croix. Ces objets sont en métal très mince, couvert d'un oxyde verdâtre. Les ossements, à peine visibles, sous une couche de poussière, semblent offrir peu de consistance.

« Le second cercueil, le plus rapproché de la muraille de l'église, paraît absolument intact, sauf un léger affaissement du couvercle. MM. Urseau, de Farcy, Pinier et Monseigneur l'Évêque, étant descendus à leur tour, ont fait les mêmes constatations.

« D'après cet examen et les textes historiques relatifs à la sépulture du roi René d'Anjou, il est incontestable que le cercueil voisin est celui d'Isabelle de Lorraine, sa première femme.

« Ensuite, Monseigneur et tous les assistants ont récité le *De profundis* pour les illustres défunts ; l'ouverture a été refermée soigneusement et nous avons dressé procès-verbal, après avoir exprimé le vœu que ce caveau fût complètement nettoyé et le cercueil en plomb remis dans une nouvelle enveloppe.

« *Signé :*

« G. Raulin, Dussauze, E. Grellier, vicaire général ; Em. Bazin, chanoine ; L. de Farcy ; A. Machefer, chanoine honoraire ; P. Pinier, Ch. Urseau.

« ✠ François-Désiré, évêque d'Angers. »

Visite des cercueils de René et d'Isabelle, le 15 juin 1896.

Le 15 juin dernier, en vertu d'une autorisation ministérielle, la *fosse voûtée* a été ouverte dans toute sa largeur sans endommager la boiserie, après qu'on eut simplement enlevé l'estrade du siège épiscopal, sous la direction de M. Dussauze, inspecteur des édifices diocésains, en présence de Monseigneur l'Évêque, de M. le Préfet, de

M. Raulin, architecte diocésain, de M. le comte de Ludre, de M. de Vogüé, de l'Académie française, et de quelques autres personnes.

Les cercueils, remontés avec soin, ont été transportés dans la chapelle du Christ. Singulière coïncidence : les restes du Roi René ont traversé toute la nef, tendue de la magnifique tapisserie de l'*Apocalypse*, qu'il avait donnée à la Cathédrale par testament ; ils ont été déposés dans cette jolie chapelle, anciennement de Sainte-Anne, décorée jadis par ses soins, sinon de sa main, de figures d'Anges peintes et tenant chacun un phylactère, sur lequel on lisait un des articles du symbole : il n'en reste malheureusement pas trace.

Aucun objet nouveau à signaler dans le cercueil du roi René, sinon le fleuron du sceptre, composé d'une fleur de lis à quatre branches, taillée dans deux plaques de cuivre doré, emboîtées d'équerre l'une dans l'autre ; aucune trace d'étoffe, l'humidité avait tout détruit. Il ne fallait pas penser retrouver les restes de « *l'habillement de velours cramoisi obscur* » dont parle M. de Vogüé dans son article du *Figaro*, pour l'excellente raison, qu'au moment de la sépulture du roi René, le cercueil de plomb était déjà refermé par des soudures. Voici d'ailleurs comment les choses se passèrent : « *Le mercredy neuf octobre 1481, fut ouverte la sépulture* (fosse voûtée) *du dit roy, quand vint le coup de midy. On alla chercher le corps à Saint-Laud. Les chanoines de ladite église prirent le corps sous les galeries de l'église en une litière, laquelle estoit fournie de sel tout à l'entour, et dedans estoit la chasse de plomb, en laquelle estoit le corps et dessous y avoit une table fort large, faite propre à ce, sur laquelle estoit un grand drap d'or cramoisy pendant jusqu'à terre, tout bordé de velours et en ycellui estoient les écussons couronnés dudit Roy, moult riches. En après, dessus icelluy drap d'or estoit la représentation du dict prince vestu d'un* HABILLEMENT ROYAL DE VELOURS CRAMOISY OBSCUR, *fourré d'hermines. Laquelle représentation avoit sur la teste une couronne moult riche ; en la main dextre un sceptre doré de fin or, et en la senestre tenoit une pomme sur la quelle on avoit élevé une petite croix, pareillement le tout doré et avecq ce avoit aux mains, gans, chausses et souliers, ainsy qu'il est de coutume en royaux à avoir* (1). »

Cette représentation, sorte de mannequin avec figure et mains de cire (portrait aussi ressemblant que possible du défunt), était entièrement distincte du cercueil : il est certain qu'on ne l'aura pas ouvert de nouveau, au moment de la descente dans le caveau, pour y placer l'*habillement royal de velours cramoisy*. Les objets, trouvés dans le cercueil, y avaient été déposés à Aix en 1480.

L'*Illustration*, du 27 juin, donne les photographies du crâne du roi et de celui de sa première femme, et aussi des objets, de médiocre intérêt, trouvés dans le cercueil du roi René : ils ont été décrits dans le procès-verbal du 16 septembre 1895, je n'y reviendrai pas.

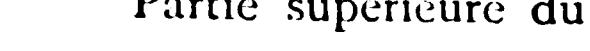
Le cercueil d'Isabelle de Lorraine, déposé dans la *fosse voûtée* en 1453, paraissait intact. Au moment de le remonter, on s'aperçut que le fond, rongé sur les bords par l'humidité et la décomposition du corps, ne tenait presque plus aux parois latérales : il fallut l'en détacher. Grâce à l'habileté de M. Dussauze, qui put réussir à faire passer une planche sous le fond fort endommagé du cercueil, les restes de la reine ne furent pas dérangés et

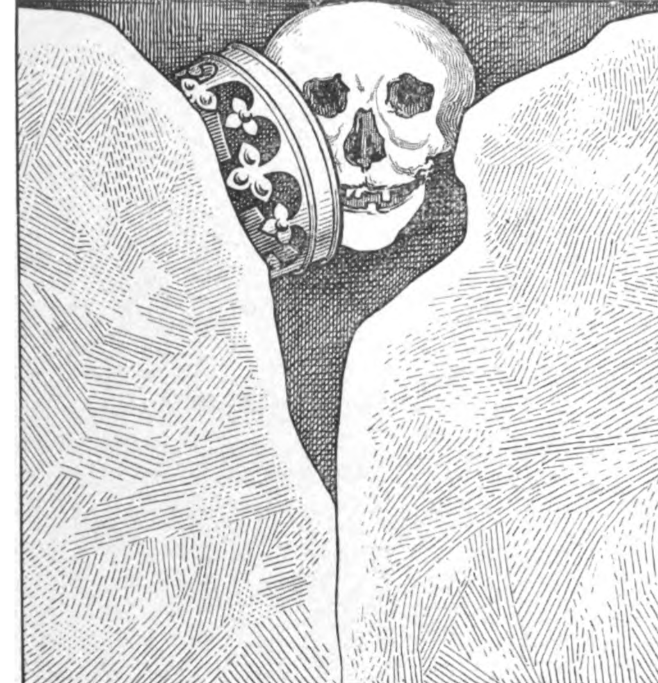
1. *Œuvres du roi René*, par le comte de Quatrebarbes, t. I, p 129.

Partie supérieure du sceptre.

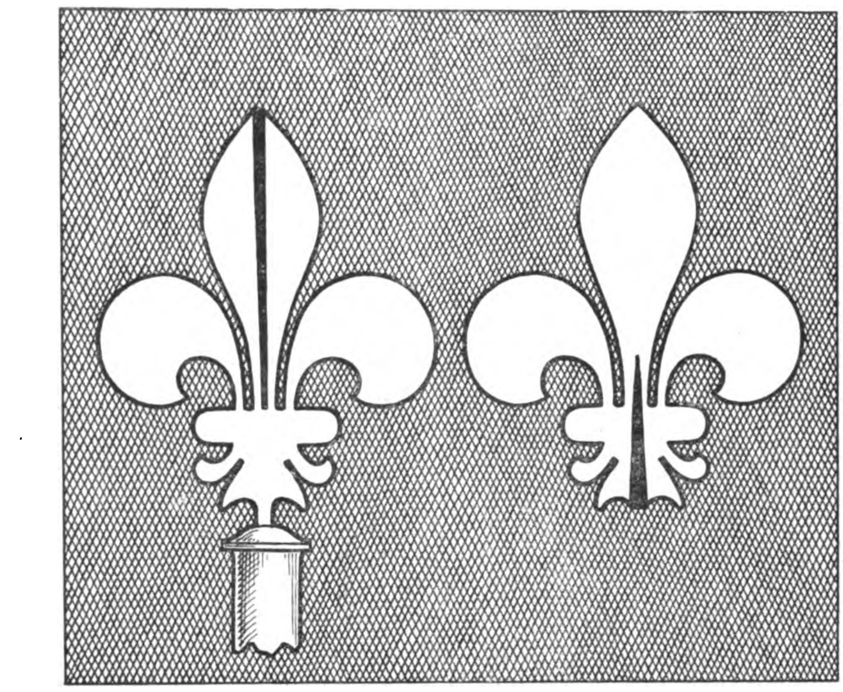
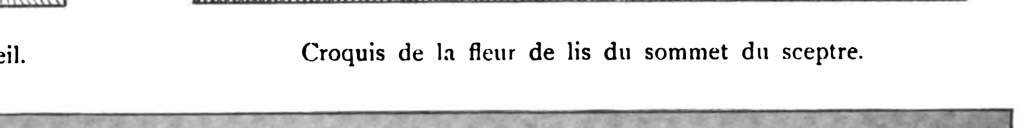
Position de la Couronne par rapport à la tête du roi René.

… du roi René.


Partie supérieure du sceptre.

Croquis pris au moment de la découverte du cercueil.

Croquis de la fleur de lis du sommet du sceptre.

SQUELETTE ET INSIGNES DU ROI RENÉ, avant qu'ils aient été déposés dans le nouveau cercueil.

D'après le cliché de l'*Illustration*, du 27 juin 1896.

conservèrent leur position primitive. Sa tête était inclinée du côté droit: la partie supérieure du crâne était sciée horizontalement, comme on le pratiquait alors pour l'embaumement. Après le transport de ces restes dans la chapelle du Christ, on reconnut des fragments de chaussures de cuir, sans talons et un lacet muni de quelques œillets en os. Une riche étoffe de soie damassée, dont le dessin, malheureusement, n'a pu être relevé (tant il était méconnaissable), tapissait l'intérieur du cercueil de bois, destiné à recevoir celui de métal. Les débris de ce tissu, d'une couleur mordoré ou abricot (peut-être rouge autrefois), étaient adhérents, pour la plupart, aux fragments de bois.

Pas un bijou, pas un anneau, enfin aucun insigne royal.

Aux pieds des deux cercueils, on avait placé deux vases de terre grossière à demi remplis de charbon, pour y faire brûler l'encens, suivant l'usage.

Les journées des 15, 16 et 17 juin ont été employées à ces diverses constatations, puis les restes du roi René et d'Isabelle, déposés dans des cercueils nouveaux en chêne garnis de plomb, sur lesquels est gravé leur nom, ont repris leur ancienne place, dans le caveau restauré. Une petite boîte en métal contient le procès-verbal suivant :

« Ici reposent les corps de René Ier d'Anjou, et d'Isabelle de Lorraine, sa première femme.

« Ce caveau, retrouvé le 16 septembre 1895, a été, en vertu d'une décision ministérielle, soigneusement visité et nettoyé les 15, 16 et 17 juin 1896. A cette époque, la voûte a été en partie démolie et reconstruite ; les cercueils en plomb, très détériorés, surtout dans la partie inférieure, ont été renfermés dans une nouvelle enveloppe de plomb et de chêne avec tous les ossements et insignes qu'ils contenaient. Ces opérations ont été faites en présence de Mgr Mathieu, évêque d'Angers ; de M. le Préfet de Maine-et-Loire ; de MM. Vaudremer, inspecteur général, adjoint des monuments historiques ; Raulin, architecte diocésain ; Dussauze, inspecteur des édifices diocésains, etc. »

Marguerite d'Anjou, reine d'Angleterre, en 1482.

« Margueritte d'Anjou, noble dame, royne d'Angleterre, décéda le 20e d'aoust en la « ville de Saulmur l'an 1482.

« Item, le corps de la ditte royne fut amené de Saulmur à l'église de monsieur Saint-« Laud d'Angiers le 24e jour d'aoust l'an dessus dict.

« Item, ledit corps fut porté de l'église de Sainct-Laud à l'église de Monsieur Sainct-« Maurice le dimanche ensuivant 25e jour dudit mois, par les chanoines et les sieurs des « colléges de Sainct-Maurice, Sainct-Laud et Sainct-Martin accompagnés de tous les « autres colléges séculliers et des quatre mendiants et aussy les religieux de Sainct-Aulbin « vinrent conduire le corps depuis Sainct-Laud...

« *Et fut enterré ledit* corps le 26 avril *jouxte la sépulture de son feu père le roy de Sicille,* « *auprès le reliquaire de Monsieur Sainct-Maurice* (1)... »

Le doyen, *Jean de la Vignole*, fait exécuter le testament de la reine d'Angleterre. Il donne avis à Louis XI de sa mort. Celui-ci consentit qu'on prît sur ses meubles les frais de ses funérailles et les gages de ses serviteurs. Le reste demeura à l'église, qui eut 75 aunes de drap d'or bleu et un coffret, rempli de reliques (2).

1. *Revue d'Anjou*, 1857, p. 138. Manuscrit de Messire Guillaume Oudin.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 656. *L'ami du Secrétaire*, par Brossier, au mot Marguerite.

René, 2e fils de René d'Anjou et d'Isabelle de Lorraine.

Ce prince, dont je n'ai pas de renseignement, serait, d'après Rangeard [1], enterré derrière le grand autel, un peu au-dessus de l'autel de marbre. Il ajoute : sur la muraille qui touche au grand tombeau de bois, qui couvre sa sépulture, on a peint les croix de Jérusalem et les fleurs de lis d'Anjou. Rangeard semble faire ici une confusion avec le tombeau de Louis II et d'Yolande d'Aragon.

Jeanne de Laval, 2e femme du roi René.

Elle mourut à Saumur, le 19 décembre 1498. On lit dans son testament, écrit le 25 août précédent :

« ... Ordonnons que nostre corps soit ensepulturé avec celui de la Royne Marie, de « bonne mémoire, épouse de Louis I et qu'il n'y soit fait autre sépulture que celle qui y est.

« Item que nostre cœur soit ensepulturé en l'église saint Bernardin, lès la grande église « des Cordeliers d'Angers avec celui de feu mon trés redouté seigneur et époux le roy « René, de bonne mémoire, auquel lieu avons fait faire une sépulture toute blanche « seulement.

« Item ne voulons qu'il ne soit mis ès lites de la dite église aucuns draps de soye mais « bogran seulement et prions nos dits trés chers neveu et frère sur tout l'amour qu'ils ont « eu à nous en notre vivant, qu'ils ne veuillent faire mettre aucune couronne sur la « teste de notre corps, faire aucune mouleure ou réprésentation ne qu'il y ait palle, car « sans moleure il n'y doit estre et autre chose n'y voulons. »

Le mercredi 2 janvier 1498, sont entrés au chapitre certains gentilshommes et autres gens distingués qui ont exposé qu'illustre dame Jeanne, reine de Sicile, décédée le 19 décembre dernier, avait ordonné que son corps fût inhumé près le grand autel de cette église dans le caveau où fut autrefois enterrée feue Marie, épouse de Louis roi de Sicile, frère de René dernier roi de Sicile ; qu'elle avait aussi ordonné qu'on mît sur son tombeau un drap de velours noir semé des armes d'elle et de la dite reine Marie, lequel servirait pour la sépulture et l'anniversaire et restera sur le grand autel pendant un an à compter du jour de l'inhumation, après lequel temps il sera employé par le service de l'église; qu'elle avait ordonné qu'il serait mis un autre drap semé des mêmes armes sur la dite tombe (apparemment pour y rester continuellement puisqu'il est dit qu'il ne serait que de tapisserie) qu'elle a encore donné pour les frais de sa sépulture qui sera faite vendredi 4 janvier 200 s. « qu'on peut évaluer monnaie de nos jours à 810 fl. plus 12 l. 10 s. pour 100 messes à basse voix (c'est 20 pour chacune) plus 10 à chaque chapitre, Abbaye ou Monastère de la ville qui viendrait le jeudi, veille de sa sépulture, chanter en solennité sur son corps déposé dans l'église de Saint-Laud et l'accompagneront le lendemain pendant l'office de sa sépulture.

Le chapitre statue que, le service de Vigile fait, son corps, qui doit être aujourd'hui apporté dans l'église Saint-Laud après Vêpres sera processionnellement porté demain vers 2 heures après midi dans celle de Saint-Maurice, enfin que le jour suivant au matin, après avoir chanté la veille à l'arrivée du corps, les Vêpres des Morts et le vendredi susdit après vigile des morts et la messe solennelle, son dit corps sera déposé dans le Caveau qu'elle a choisi pour sa sépulture. M. de Rély fit la cérémonie de la sépulture.

1. *Revue d'Anjou*, 1852, p. 378.

L'Université fut du nombre des corps qui y assistèrent et le corps de la feue reine fut porté par les Écoliers.

Le Cœur de la Reine fut déposé aux Cordeliers près de celui du Roi René son mari.

M. Grille et d'autres auteurs disent que Jeanne de Laval avait son tombeau aux pieds de celui du roi René. Je suis persuadé que son cercueil et celui de Marguerite d'Anjou sont ceux qui furent aperçus dans un caveau tout voisin de celui du roi René en 1783 et dont j'ai parlé précédemment. Pour quelle raison la volonté de Jeanne de Laval d'être inhumée dans le caveau de Marie de Bretagne, sa mère, ne fut-elle pas exécutée ? Je n'en ai trouvé nulle part l'explication. N'est-ce point tout simplement à cause de l'exiguité de ce caveau ?

L'Anjou ayant été réuni à la couronne après la mort du roi René, aucun des personnages, qui dans la suite portèrent le titre de *duc d'Anjou*, ne fut enterré à la cathédrale ; je clos donc ici la liste des princes et princesses, dont les restes reposent sous les dalles du chœur, avec le regret de ne pouvoir indiquer très exactement pour chacun l'emplacement exact de sa sépulture.

Comme complément à ce long chapitre, je dirai quelques mots des *litres*, peintes autrefois sur le mur de l'église.

Litres.

Sans parler des litres ou tentures mobiles de velours, de soie, de drap ou de bougrain, chargées des armoiries du défunt, on peignait, après l'enlèvement de ces premières, sur le mur et les colonnes des églises des litres noires de deux à trois pieds de large à l'intérieur et très souvent aussi à l'extérieur. Elles étaient aux armes du seigneur, dont relevait le terrain sur lequel était construit l'édifice.

Peiresc écrit à ce sujet (1) : « Oultre ces tombeaux, qui sont dans l'église d'Angers, « l'on voit tout du long de la nef et d'une allée qui est au dehors d'icelle *une liste* (litre) « des armes peintes en la muraille de Louis I mi parties avec celles de Bretagne, de « Louis II avec celles d'Yolande, de René I avec celles d'Isabeau de Lorraine, sans y « en avoir aucune de Jeanne de Laval en toute cette église, sinon aux ornements d'une « chapelle de velours noir, où elles paraissent avec celles du roi René, dont on se sert « les vendredis aux prières et services, qu'on fait pour elle et pour ce prince et à costé du « chœur de cette église est une grande chapelle (transept sud) appelée la Chapelle des « Chevaliers, dans laquelle paraissent aussi les armes de ces princes et princesses et « au bas de cette chapelle sont les armes de quelques-uns des chevaliers de l'ordre de « *Los en Croissant*, érigé par le roi René, lesquelles sont dépeintes sur des cadres de bois « et assez haut eslevées. »

Rangeard, dans son *Histoire d'Anjou*, dit qu'il y avait plusieurs litres peintes successivement dans l'église (2) :

« Il y a une litre au dedans autour de saint Maurice, où sont les armes de cette « reine (Marie de Bretagne), en plusieurs écussons, qui sont d'hermine ou Bretagne, et « en plusieurs lieux sont mêlées avec l'écu d'Anjou, premières armes du duc Louis I,

1. Bibliothèque de Carpentras. Ms. N° 782, p. 498.
2. *Revue d'Anjou*, 1852, p. 320.

« son mari. Quelquefois cet écu d'Anjou est parti de Bretagne, tiercé de Jérusalem « ou de Sicile. Je crois que c'est la première litre qui ait été mise en l'église.

« Le roi Louis II, duc d'Anjou et le roi René en ont fait ajouter une autre et chargé « leurs écussons d'Aragon, de Hongrie, de Bar et de Lorraine comme on peut voir « en cette église. »

II. Sépultures laiques.

Aldegonde, mère de l'évêque Renaud de Martigné, vers 1107.

Il résulte d'un acte, daté de 1107 (1), que Thomas de Martigné, frère de l'évêque, donna à la cathédrale des prés, qu'il possédait au Coudrai pour l'âme de son père et de sa mère, Aldegonde, « *quam apud camdem ecclesiam sepulturæ honorifice donatam, præsens vidi* », écrit Guillaume, archidiacre d'Outre-Loire et doyen, présent à la donation.

Geoffroi le Borne, en 1223.

Un acte de 1223, dressé sur la demande de Maurice le Borne, chevalier, père du défunt, contient la disposition suivante (2) : « Et ipsi canonici facient anniversarium predicti filii mei solemniter et annuatim ita quod, antequam presbiter incipiat missam anniversariam, *exibunt canonici et clerici ad tumbam ejusdem filii mei*, commemorationem ibi de ipso facturi. » Le mot *exibunt* semble indiquer que cette sépulture était voisine de l'église plutôt qu'à l'intérieur. Cependant on peut supposer aussi qu'il s'agit de sortir du chœur pour aller en quelqu'endroit de la cathédrale ou sous le porche.

XII. — **Pierre d'Avoir, Sr de Chateaufremont**, en février 1390.

Ce bienfaiteur de la cathédrale fut enterré le long du mur du transept nord, près de l'endroit où fut déposé plus tard son oncle, l'évêque Hardouin de Bueil (3) « in capite crucis ipsius, a parte episcopalis palatii (4) ». Bruneau de Tartifume signale dans la 6e arcade du transept *une tombe, faite de muraille, couverte d'une lame de marbre noir, épaisse de quatre doigts et fendue en plusieurs endroits, sans écriture* (5) : je suppose que c'était celle-là, sur laquelle on étendait aux jours d'anniversaires tantôt un drap d'or, bordé de velours noir à ses armes, tantôt un drap de velours noir, dont je donne la description dans le volume III, p. 15.

On trouvera la copie de la fondation de son anniversaire et des présents qu'il fit à l'église dans le IVe volume : il avait donné cinquante livres de rente pour son anniversaire (6).

1. Bibliothèque d'Angers. Ms. N° 628, t. II, p. 4.
2. Archives de Maine et Loire. Série G, N° 340. Année 1223.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 568, p. 154.
4. Ibidem, Ms. N° 663, p. IIIIxx. Voici ce qu'en dit le Calendrier de l'Église d'Angers, Ms. de la Bibliothèque du Mis de Villoutreys, p. 117. Nobilis et magnificus miles Petrus de Averio, baro Sti Imperii et Caroli V francorum regis Cambellanus ac Ludovici I. Siciliæ regis, Andegaviæ ducis, primus dominus de Castrofromondi, qui huic ecclesiæ dedit Spinæ reliquiarium cum pluribus aliis jocalibus et quatuor capellas sericas furnitas, videlicet duas albas, unam Rosæ, unam avibus, alteram rubeam leonibus parvis et reliquam lacrymis et talentis auri et argenti seminatas. Inhumatus fuit in ecclesia nostra ante altare S. Eustachii.
5. Ibidem, Ms. N° 871, p. 41.
6. Archives de Maine et Loire, Série G, N° 336, pp. 52. 30 décembre 1390. A tous ceux qui ces présentes lettres verront, nous Jehan, sire de Bueil et de la Marchière, salut.

Comme noble homme et de bon mémoire feu nostre très chier seigneur et oncle monseigneur Pierre Davoir, sire de Chasteaufremont, que Dieu absolve, pour la parfaite affection, volonté et désir qu'il avoit de estre reçeu et mis en sépulture après son trépas en l'église d'Angiers eu égart et considération du service dyvin, qui si notablement est fait et célébré en chascun jour en ladite église et mesmement pour être participant et accompaigné perpétuellement ès bienfais, prières et oraisons de ladite église, ait donné *cinquante livres de rente*...

XIII. — **Jacques le Camus**, en 1494.

« En un pillier, qui est davant le grand autel de l'église parochial de St-Maurice, au « côté gauche du Crucifiement, est le portrait en bronze (de Pierre le Camus). Soubs le « dict pourtraict y a une lampe fondée par ledict Camus, dont la fumée « noircit tout le dessus. En la première face du dict pillier est l'autel « de S. Claude et de S. Nicollas (1). »

L'épitaphe devait être écrite en lettres gothiques et non point comme Bruneau de Tartifume la reproduit: il est probable aussi qu'elle n'était pas disposée suivant le dessin ci-joint. Voici comment la donne M. Denais (2).

CY DAVANT L'AVTEL DE L'ÉGLISE
GIST NOBLE HOMME QVI SANS
FAVLTE EN SON VIVANT
BIEN RENOMMÉ
JACQVES LE CAMVS FVT SURNOMMÉ
SERVITEVR FVT ET CONSEILLER DES ROIS QUE JE
VOVS VVEIL NOMMER
PREMIER DV ROI CHARLES SEPTIESME DE CE NOM,
DE LOYS ONZIESME AVSSI DU ROI CHARLES
HVICTIESME DE CE NOM
SI FVT IL ET AYMÉ DV ROY DE CICILE RENÉ
ET POVR BRIEF VOVS EN RACONTER
GRENETIER DE CHATEAVGONTIER
ET PVIS APRÈS IL FVT SEIGNEVR
DE BRETIGNOLLES PAR HONNEVR
DE QVARQVERON ET LADINERE
ET DICT SAINCTE EGLISE MOVLT CHERE
ONQVES N'AYMA FRAVDE NE P...
ET CE FAICT AV MOIS DE JVILLET
QV'IL TRÉPASSA SĀS LONG SEJOVR
MECREDI 23^{esme} JOVR
DE L'AN QVE L'ON COTAIT EN PROSE
MIL CCCCIIII^{xx} QVATORZE
NOVS PRIRONS JESVS ET SA MERE
QV'ILZ LE PRESERVENT DE MISERE
ET LVY VEVILLENT DONNER CE DON
DE FAIRE A SON AME PARDON.
AMEN. PATER. AVE MARIA.

1. *Bibliothèque d'Angers*, Ms. N° 871, p. 125.
2. *Monographie de la cathédrale d'Angers*, p. 153.

Demoiselle Catherine Tronchay, dame des Loges, XVe siècle.

L'inscription gravée, sur pierre (en caractères du XVe siècle) destinée à transmettre à la postérité les fondations de cette défunte, était très probablement dans l'église paroissiale de Saint-Maurice. La moitié de cet édifice ayant été démolie, la pierre fut déposée dans la cour du presbytère. C'est là que la trouva M. le curé Gourdon, qui la donna le 1 mai 1846 au Musée lapidaire, établi par M. Godard dans l'ancienne église de Toussaint (1).

DAMOISELLE KATHERINE TRONCHAY
VRAYE DAME DES LOGES SANS DELAY
ESTANT VEVFVE DE NOBLE SANS MESDICT
MAISTRE RENE DE LA FONTAINE DICT
FONDA CYENS CHACVN SABMEDI MESSE
NOSTRE DAME QVE LON DIT PAR PROMESSE
A CEST AVLTEL St JACQVES RECLAME
ET A LA FIN SVR LE DEFFUNCT NOMME
DE PROFVNDIS SANS POINT OVLTRE PASSES
LES ORAISONS PROPRES DES TRESPASSES
AVSSI FONDA PAR COVSTVMES HONNESTES
AV DIMENCHE ET SOLLEPNELLES FESTES
DE LA MESSE PAROCHIAL YSSVE
DE PROFVNDIS EN FORME CONTENVE.
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . .

XIV. — **Demoiselle Renée Bernard, femme de Jehan Ledus,** *en 1507.*

Gaignières a dessiné, en 1699, l'épitaphe suivante, fixée contre le mur du porche de Saint-Maurice du côté droit.

CY GIST DAMOISELLE RENÉE BERNARD
FILLE DE FEV HONble HOMME Me RENÉ BERNARD LICENTIÉ
EN LOIX ET GRENNETTER DANGIERS ET FEMME DE NOBLE HOMME
Me JEHAN LEDVS LICEN' EN LOIX
Sr DE LA FORELLIER : LAQVELLE DÉCÉDA LE XVe JOr
DE... LAN DE GRACE MVc VII DIEV LVY FACE PARDON-AMEN.

... **Boutillier,** en 1516.

Inscription qui se voyait en l'église d'Angers en 1516 (2).

VNG HOMS GIST SOVBS CESTE TVMBE,
MAL TAILLÉ POVR VNG POVRSVIVANT.
MAIS POVR VVIDER VNE RETVMBE
SON PAREIL NESTAIT POINCT VIVANT.

1. *Bulletin Archéologique de l'Anjou*, 1860, p. 260.
2. *Ibidem*, 1859-1860, p. 282.

EN CHAIR SALLÉE HOMME SAVANT,
EN VIN TASTER GRAND CONSEILLER
DIEV LE MESTE ÈS CIEVLX CI AVANT
QV'IL EN FACE SON BOVTILLER

L'auteur de l'épitaphe joue sur le nom du défunt, *boutilier*.

XV. — **Jeanne de la Malgueraye**, en 1529.

Bruneau de Tartifume écrit :

Après l'épitaphe de Pierre Millon (donnée plus loin), et à gauche de la porte de communication de la nef dans l'église paroissiale (1) : ... Après suit, du côté gauche, cette autre épitaphe, qui est au bas d'un grand tableau antien, qui pend audit costé gauche de la muraille, auquel sont dépeints ceux qui sont cy-après nommés, ensemble tous leurs descendants « *Jeanne de la Malgueraye, épouse de Jehan Fleuriot et leurs enfants* ».

JEANNE DE LA MALQVERAYE CE DESSOVBX REPOVSE,
DE JEHAN FLEVRIOT VRAYE AMIE ET BONNE ESPOVSE,
DVQVEL BEAVX ENFANS EVT, PVIS LAISSA LEDICT VEVF,
QVANT PAR MORT ELLE CHEVT MIL CINQ CENS VINGT ET NEVF,
D'OCTOBRE LE DOVZIESME, ET PVIS FVT ICY MINSE
LA OV SON ESPOVX MESME A RETINS PLACE EXQVISE.
LE PÈRE D'ELLE ESTOIT CLAVDE DE LA MALQVERAYE
DANGIERS BOVRGEOIS ADROICT. DIEV PARDON LVI OCTROYE.
AMEN.

XVI. — **Antoinette le Gay, dame des Iles**, 1533.

Au-dessous de l'épitaphe de Pierre le Gay, chanoine (page 245), se trouvait la suivante, gravée sur une lame de cuivre carrée, dont Gaignières nous a conservé le dessin : en voici le texte, d'une orthographe un peu différente et probablement plus fidèle (2).

ANTHOINETTE LE GAY DAME DES ILLES VRAYE
SEVR DV PREDIT DEFFVNCT, CEANS FONDE ET OTTROYE
LA FESTE S. ANTHOINE ESTRE A TROIS CHAPPES DOUBLES
AVEC DE PROFVNDIS EN STATION SANS TROVBLES.
DE LA FESTE QVON DICT PVRIFICATION
A FONDÉ LE GRANT DOUBLE AVEC LA STATION
FIL ; ET MÈRE HONORANT DE PROFVNDIS REMEMBRE
OVLTRE PLVS A FONDÉ LONZIEME DE SEPTEMBRE
SOLEMPNEL REQVIEM PVYS APRÈS LIBERA
SVR LE DEFFVNCT PREDICT QVI LE DELIBERA
MIL Vc TRENTE ET TROYS. OBLIGEANT LE CHAPPITRE
PRIER POVR FRERE ET SEVR QV'AV SAINT CIEL SOIT LEUR TILTRE.
AMEN.

XVII. — **Pierre Millon**, 1549.

Bruneau de Tartifume signale l'épitaphe sur cuivre de Pierre Millon, placée dans l'église paroissiale, à gauche de la porte, qui s'ouvrait dans la nef de la cathédrale (3) :

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 111.
2. Chapelles d'Angers, Ms. du Musée diocésain, p. 143.
3. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 111.

PASSANS VOYEZ CY DAVANT INHVMÉ
PIERRE MIŁLON MARCHANT BIEN RENOMMÉ,
QVI EN SON FAICT NE FEIST ONC RIEN INJUSTE
DONT LES MARCHANDS ONT VNE DOVLEVR JUSTE
A REGRETTER VN SI BON PERSONNAGE.
IL ESTOIT JEVNE, EN LA FLEVR DE SON AGE,
QVAND ATROPOS GECTA SUR LVI SON SORT,
EN QVOY NOVS FAVLT AVOIR SOUVENT REMORT.
PRIONS DIEV A LVY VOVLOIR PARDONNER
ET AVX SAINCTS CIEVX HEUREVSE PART DONNER
OBIIT XXVII^a AVGVSTI ANNO DOMINI 1549.
REQVIESCAT IN PACE.

Clémence le Roy, dame du Puy Gaillard, en 1562.

« Le dernier décembre 1562, Clémence Le Roy, dame du Puy Gaillard, fut tuée d'un « coup de pistolet par ung soldat au logis de M. de la Menantière et enterrée dans la « chapelle des Chevaliers, devant l'autel de M. de la Barre, à laquelle fut fait grand « honneur par les habitants, avec beaucoup de cérémonie ; même fut faite une oraison « funèbre (1). »

Le capitaine du Plaing, en 1568.

Le capitaine du Plaing, « blessé le 14 septembre 1568 en combattant les Huguenots, « d'une balle à l'épaule, dont il mourut le 23 du même mois, fut enterré gratis dans la « chapelle des Chevaliers, devant l'autel de M. de la Barre ou de St-Louis (2). »

M. de Tilly, en 1581.

Monseigneur l'évêque (de Ruzé) ayant été prié d'ordonner que le corps de M. de Tilly, gouverneur du duché d'Anjou, fût enterré dans l'église d'Angers, répondit que cela ne dépendait pas de lui, mais du Chapitre. Celui-ci accorda la permission, et l'inhumation eut lieu le 4 décembre 1581, dans la chapelle des Chevaliers (3).

M. Georges de Cambis, 1590.

« Le 21 février 1590, décéda dedans le château noble homme Georges de Cambis, « sieur d'Orsan, lieutenant audit château de M. de Puchairic, le corps duquel a été « enterré en la grant Église, en la capelle des Chevaliers avecques grande solennité et « grande pompe (4). »

M. de Puygaillard, 1591.

M. de Puygaillard est enterré gratis dans la chapelle des Chevaliers, devant l'autel de M. de la Barre (5).

Le s^r Davy, s^r de la Faultrière, 1607.

Le mardi 29 mai 1607, le s^r Davy, s^r de la Faultrière, cy devant maire d'Angers, a été inhumé en l'église paroissiale de Saint-Maurice (6).

1. *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 12. Journal de Louvet.
2. Bibliothèque de l'Évêché. *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 89.
3. Ibidem.
4. Archives de Maine et Loire. Série GG, 12-14. Saint-Aignan.
5. Bibliothèque de l'Évêché, *Cérémonial de Lehoreau*, t. II, p. 89.
6. *Revue d'Anjou*, 1855, t. I, p. 293.

XVIII. — **Nicolas Daudouet** en 1613 et **Hardouine Olivier**.

Près du grand autel de l'église paroissiale, au costé gauche, se voyait une lame de cuivre, portant la fondation de Nicolas Daudouet, ✠ le jour de sainte Catherine 1613 (1).

NICOLAS DAVDOVET, HARDOVINE OLIVIER
SEIGNEVRS DV GHASTAIGNIER, CONIOINCTS PAR MARIAGE
TASCHANS DE PARVENIR AV CELESTE HERITAGE
VIVANS, EVRENT VERS DIEV VN DESIR SINGVLIER.
IL A TOVS LES LVNDIS AV NOM DV SAINCT ESPRIT
VNE MESSE FONDEE, LVY MORT ELL' LVY DESTINE
CHACQV'AN, AV JOVR VOVÉ A SAINCTE CATHERINNE
VN SERVICE LVY ESTRE ET CELÉBRÉ ET DICT
IL MOVRVT A TEL JOVR : APRES ELL' ORDONNA
AV JOVR QV'ELLE MOVRVT PAR SOLENNEL OFFICE
ESTRE CHANTÉ POVR ELLE VN SOLEMNEL SERVICE
LE JOVR DE SAINCTE BARBE. AVEC VN LIBERA.
COMME ELL'AVOIT A CHACQV'VN JOVR DE LEVR OBIT
DES MESSES ORDONNÉ, IL LVY VINT EN MÉMOIRE
DE FONDER VN SERVICE A LA LOVANGE ET GLOIRE
DE LA SAINCTE PASSION DV SAVVEVR JESVS CHRIST.

XIX. — **Louis d'Orvaux**, fonde le 5 mai 1608 la fête de saint Louis.

Près de l'autel Saint-Louis, dans la chapelle des Chevaliers (transept sud) était placée le long du mur une table de marbre sur laquelle on lisait l'inscription suivante (2) :

MESSIRE LOVIS DORVAVX CHEVALIER, SEIGr DE CHAMPIRÉ DORVAVX
POVR LA GRANDE DÉVOTION QV'IL A EVE A ST LOVIS SON PATRON
ET POVR PARTICIPER AVX PRIÈRES QVI SE FONT EN CETTE ÉGLISE
AVEC BEAVCOVP DE PIÉTÉ, A FONDÉ A PERPÉTVITÉ LE SERVICE
SOLENNEL DE LA FESTE DUD. SAINT POVR Y ESTRE CÉLEBRÉ AVEC
PAREILLE SOLEMNITÉ, SONNERIE, LVMINAIRE ET AVTRES CÉRÉMONIES
QVE CELLES DE LA FESTE DE L'ASSOMPTION Nre Dme ET POVR
CE Fre A DONNÉ PAR SON TESTAMENT PASSÉ PAR GOUSSAVT
LE 5 MAY 1608, A MESSrs DE LADITE ÉGLISE LA SOMME DE
150 DE RENTE ANNVELLE ET PERPÉTVELLE ASSIGNÉE SVR LA
TERRE ET SEIGNEVRIE DE CHAMPIRÉ DORVAUX.
REQVIESCAT IN PACE.
DAME ANNE AVRIL VEve FEV MESSIRE RENÉ DORVAVX
CHEVALIER SEIGr DE LA BEVVRIÈRE ET DE CHAMPIRÉ DORVAVX
NEPVEV ET HÉRITIER DUD. DEFFVNCT Sr FONDATEVR POVR
EXEQVTER LA VOLONTÉ DE SON DEFFVNCT MARY ET RENDRE
PVBLIQVE LA PIÉTÉ D'ICELVY FONDATEVR A FAIT METTRE
CETTE TABLE DE MARBRE, AVEC LA PERMISSION DE MESSrs DV
CHAPITRE LE 15 MARS 1655.
PRIEZ DIEV POVR ELLE.

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871.
2. Musée de l'Évêché. *Livre des chapelles de l'église d'Angers*, p. 150.

Bruneau de Tartifume (1) mentionne le portrait de son aïeul, Robert Bruneau, attaché à un pilier, situé dans l'église paroissiale, vis-à-vis l'autel de la Trinité : il fut sans doute enterré là, mais il ne le dit pas positivement.

Le même décrit (2) aussi une petite lame *de cuyvre*, où *est cette épitaphe a costé de la paroy.*

Charles et Julien de Baurepaire.

MEMORIÆ GEMELLORVM CAROLI ET JVLIANI
DE BEAVREPAIRE.
NATI VNO PARTV AT DIVERSO FVNERE RAPTI
FRATRES HAC GEMINI CONTVMVLANTVR HVMO.
MORS PVERVM CASVSQVE INFANTEM SVSTVLIT ILLVM
SERIVS OCIVS HVNC SORS ITA CŒCA TVLIT.
SIC QVOS LVCINA ORTV JVNXERAT, ATROPOS OLIM
DIVISIT GEMINOS, NVNC LIBITINA TENET.
CITO MORI EST DIVTIVS VIVERE.

« Cet épitaphe est sorti de la main de M. Hardy, advocat d'Angiers, un des plus beaux « esprits de notre Anjou. »

Extrait des registres de l'État Civil.

Les registres de l'état civil, antérieurs à la Révolution (3), nous donnent les noms d'un assez grand nombre de personnes, *inhumées dans l'église paroissiale de Saint-Maurice ;* en voici le relevé pour quelques années.

1668. — 23 août, **Hamon,** femme de Gohier, praticien. — 11 octobre, **Guidé**, marchand en cette ville.

1669. — 15 février, **Anne Horeau**, veuve de défunt Hamon. — 22 juillet, **Françoise du Mesnil,** âgée de cinq ans. — 16 août, **Pierre Malbranche**. — 25 août, **René Ciret,** âgé de trois ans. — 27 août, **Pierre Paisanlt,** âgé de deux ans. — 29 octobre, **Françoise Maugin**. — 3 décembre, **de Martineau**, âgé de huit à neuf ans.

1670. — 5 février, **René Pasqueraye**. — 17 février, **Nicolas Tagonz**, marchand ciergier. — 22 février, **Sara Menier,** veuve du défunt Pierre Bolain. — 5 mars, **Detriché**. — 7 mars, **Jacques Cotard**. — 10 avril, femme **Levesque**. — 28 juin, **Mathurin de la Heule**. — 27 juillet, femme **Camus**. — 3 septembre, **Louis Cuinet**. — 7 septembre,

1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 120.
2. Ibidem., p. 124.
3. Archives de la Mairie d'Angers. GG 99 et 100 commencent au 1er novembre 1550 et vont jusqu'au 8 mai 1668 ; ils ne contiennent aucune mention de sépulture, mais seulement les actes de baptême. Le premier commence ainsi :

Pappier pour la parzoisse monsieur sainct Maurice dangiers, auquel sont les baptistaires de la dite paroisse à commencer du premier jour de novembre l'an mil 550 et pour lhors était curé M. *Olivier Daudouet*, vicaires maître Augustin Gaudichon et Guillaume Potier, prestres.

Sensuyt cy-après les noms et surnoms des enfans baptizez sur les fons de leglise parochiale M. S. Maurice dangiers avecques le noms des parrains et marraines à commencer du VI novembre l'an 1550.

Potier l'un des vicaires en la dite église en 1550...

Le registre 101, de 1668 à 1672 est intitulé : *Baptêmes, Mariages et Sépultures.*

Le registre 102 s'étend de l'année 1684 à 1700. Le N° 103 comprend les années 1700 à 1725. Le N° 104 de 1726 à 1746. Le N° 105 de 1747 à 1768. Le N° 106 de 1769 à 1790.

Marin Roger, marchand. — 9 septembre, **Pelletier**, veuve de Jacques Boguais de la Boissière. — 28 septembre, **René Hodemonde**. — 8 novembre, **Charles Durand**. — 25 novembre, **Jacques Chéard**. — 3 décembre, **Michel Couzay**.

1671. — 1er février et 2 février, **Marie-Madeleine et Louise-Marguerite Foisy**, filles gemelles (*sic*) de Jean Foisy, avocat. — 11 février, **J. du Pont**, âgé de six ans. — 20 février, veuve **le Sendre**. — 5 mars, **Jeanne Gilbert**, âgée de vingt-deux mois. — 14 mars, **Poupau**. — 28 mars, **Marguerite le Duc**. — 9 avril, **Anne-Thérèse Commeau**. — 25 mai, **Marguerite le Royer**. — 26 mai, **Pierre Guyette**, né de ce jour. — 29 mai, **Anne Gallet**. — 8 septembre, **Jacques Martin**, marchand.

1672. — 30 janvier, **Jacques Mommussaud**. — 25 février, **Louis Ruché**. — 29 mars, **Jean Olivier**.

Plusieurs années manquent ici

1684. — **René Ribault**. — 21 mars, **Elisabeth du Pré**. — 10 avril, **Michel le Veau**. — 26 mai **Renée Nail**, veuve Chartier. — 12 juin, **Marie Aubonin**. — 2 juillet, **Madeleine Massonet**. — 28 août, **Marie Mabille**. — 31 octobre, **Jean Girard**, homme de chambre de Mgr l'Évêque. — 23 décembre, **Marie Ybert**.

1685. — 16 février, **Abraham Peletier**, chirurgien. — 3 mars, demoiselle **Anne Chesneau**. — 18 mars, **Jeanne Chevrolier**. — 25 mars, **Marie Chaudeau**. — 23 mai, **Jeanne Migot**, femme de Étienne de Moulin, marchand. — 7 juillet, **François Martineau**, escuyer. — 12 juillet, **Renée Prévost**, femme de Maurice Chateau. — 22 août, **Michel Corbin**. — 15 décembre, **Abraham Mingon**. — 17 décembre, **Marguerite Blouin**.

1686. — 3 janvier, **Jeanne le Mosniert**. — 6 janvier, **François d'Etriché**. — 10 janvier, **Laurent Moisan**, marchand. — 31 janvier, **Paul Moisan**. — 6 mars, **Anne d'Haller**. — 13 mars, **Mathurin Cohurbas**. — 6 avril, **Marie Hubert**. — 15 avril, **Perrine Bretault**. — 26 avril, **Guillaume Gilbert**. — 4 mai, **Pierre le Breton**. — 10 juin, **André Lussiot**. — 3 juillet, **Jean Coignard**. — 7 septembre, **Jean Huet**. — 2 novembre, **Anne Guérin**. — 13 novembre, **Marguerite Bavalins**. — 20 novembre, **Marie Daller**. — 1er décembre, **Perrine Roffray**. — 16 décembre, **Jean Coutard**. — 16 décembre, **Françoise Garnier**.

1687. — 12 janvier, **Marguerite Commeau**.

Il me semble absolument inutile de prolonger cette liste. Elle suffit à montrer combien furent nombreuses les sépultures sans cesse superposées dans un espace aussi restreint que l'église paroissiale jusque vers 1775. A partir de cette époque, on enterra de préférence dans le cimetière de la paroisse, même les curés comme nous l'avons vu précédemment.

C'est sans doute à cause du nombre considérable de sépultures qu'on dut relever le pavage de l'église paroissiale de près d'un mètre, en 1783, ce qui obligea le chapitre à faire murer la porte de communication de la nef dans la paroisse.

Après la Révolution, le niveau du pavage fut baissé de façon à correspondre à celui de la nef.

Tombeaux inconnus.

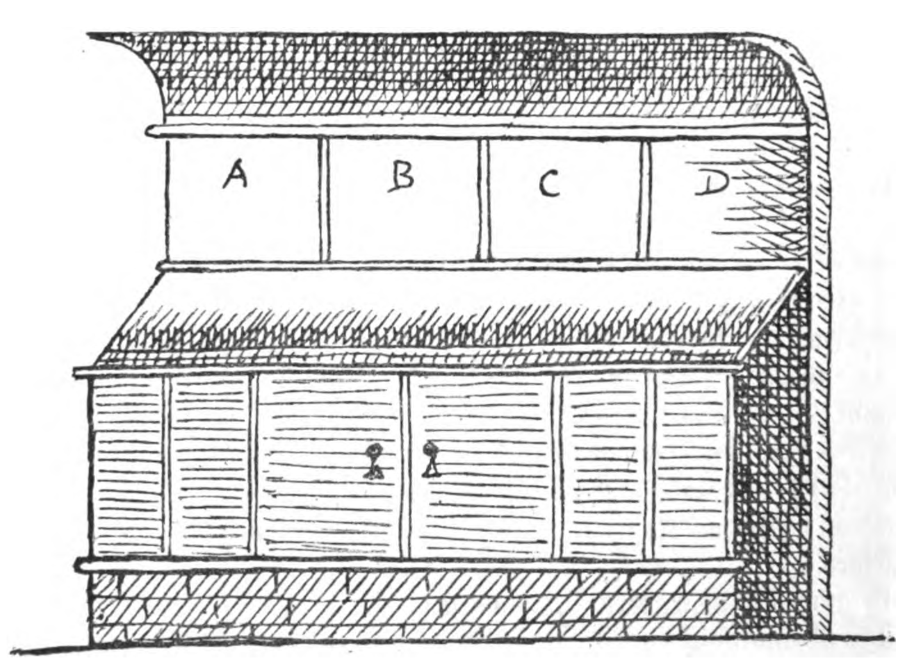
Je ne puis terminer ce chapitre sans dire quelque chose de plusieurs sépultures inconnues de la cathédrale.

En premier lieu, il faut citer un fragment d'épitaphe, gravée sur ardoise et recueillie au Musée diocésain, comme provenant de la cathédrale. Mgr Barbier de Montault en a relevé le texte mutilé, composé de majuscules romaines, formant des mots non séparés, en lettres enclavées les unes dans les autres (1) :

Ossa	...SSAHICIACET ABRA...
	...EVA CVIVS VITA SATISCV...
	...AMPER DIVRNVM TEM...
	...SVPPLEX EFFLAGITOLE...
Idus Aprilis	...IID APRLS REGNAPI...
Incarnationis dominicæ	...IONIS DNIC.

Bruneau de Tartifume signale plusieurs tombeaux inconnus ; il écrivait en 1623 (2)

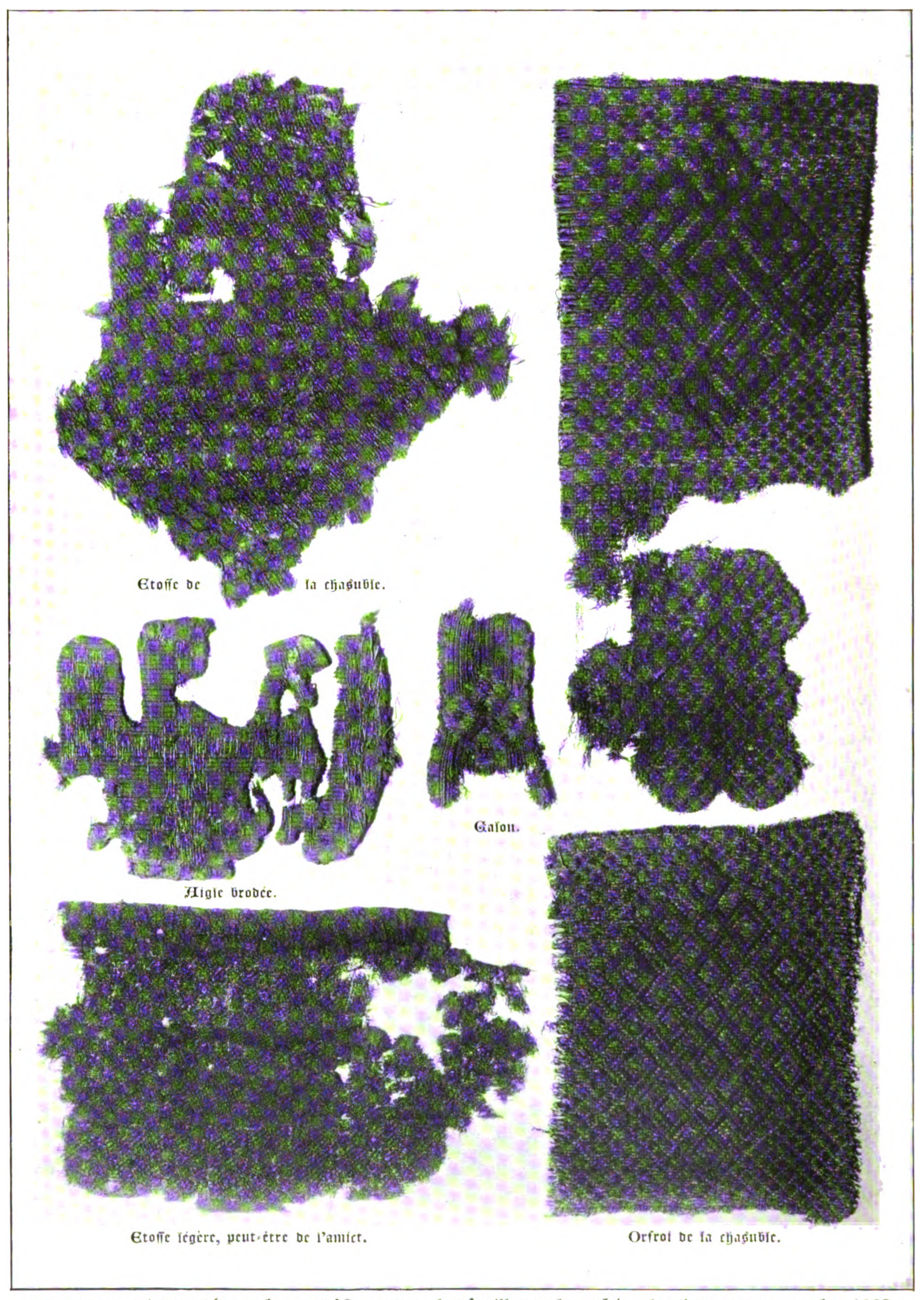
1° « En la première arcade en entrant dans l'église Saint-Maurice au côté droit près « de la porte de la paroisse et devant l'autel de saint André, y a un certain *tombeau fort*



« *antique en bois*, dont le bas *est de pierre* et en forme de pupitre, sous lequel il y a « deux armoires. Entre ledit pupitre et la voute, il y a quatre carrés : au premier des « quels, marqué par A, y a une *Notre-Dame avec un petit enfant sur le bras ;* au second, « marqué B, *un religieux*, *ayant la main droite sur la poitrine et un livre en l'aultre ;* « au troisième, marqué par C, *un prêtre enchappé d'une chappe frisée d'or*, *joignant les* « *mains et ayant une calotte en la tête ;* au quatrième, marqué par D, y a *une sainte* « *Catherine ;* le tout est peint à l'huile.

Grandet écrit de son côté (3) : « Entre la porte de la paroisse et l'autel de saint André,

1. *Répertoire Archéologique d'Anjou*, 1868, p. 121. Épigraphie de Maine et Loire.
2. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, p. 1.
3. Ibidem, Ms. N° 621, p. 19.



Tissus trouvés dans le tombeau n° 10, pendant les fouilles de la cathédrale d'Angers, septembre 1902.

« est un ouvrage de menuiserie, au bout duquel il y a un porte-livre et des fenêtres. Sur « le dit ouvrage, il y a plusieurs figures représentées... au premier panneau une Vierge « peinte, qui a sur ses genoux un enfant qui tire une épine du pied — il y a au second « un saint Abbé qui présente à la Vierge un abbé en chape, peint en adorateur — au « troisième et au quatrième est l'image de sainte Catherine. »

Faut-il voir dans *cet ouvrage de menuiserie* un *tombeau ?* Je ne serais pas si affirmatif que Bruneau. La partie supérieure en bois, décorée de peinture, n'aurait-elle pas plutôt servi de retable à l'autel de sainte Catherine, dont j'ai parlé à la page 28 ? A sa reconstruction en 1451 par Robin, on aurait transporté ce retable au bas de la nef au-dessus d'une sorte de coffre muni de deux vantaux, pour serrer des ornements ou des livres...

2. « Au delà du second pilier du côté droit de la nef, avant la porte du cloître, il y « avait, dit Bruneau, « une forme de tombe faite de deux pierres dures, cachée par un banc « ou un tablier qui est audevant. »

3. « En la première arcade du côté gauche de la nef en entrant dans la dite église y a « une forme de tombe, faicte de deux pierres dures taillées, *sans scripture.* »

4. « Au coing de la dite (3e) arcade, tirant vers la chapelle de deffunct maistre Jean « Michel, sous les poids de l'horloge qui est au-dessus (voir page 115) y a une forme de tombe de deux grosses pierres dures, sans aucune écriture ou aultres marques [1]. »

Lehoreau, décrivant dans son *Cérémonial* (L. IV, p. 287) les encensements, qui se faisaient pendant les O O O de l'Avent, mentionne le 1er, le 3e et le 4e tombeau en ces termes : « On encense un tombeau fait en façon de cercueil de pierre blanche grisâtre, « puis en face un autre près de la porte de la chapelle sainte Anne et celui près du pilier « de la chapelle des Evêques (ou de Jean-Michel). »

« Ce dernier fut ouvert au moment du changement du chœur (1699). On y trouva un « prêtre habillé en chasuble, avec une lampe de verre à la tête. Mgr Le Peletier le fit « refermer. On *ignore* de qui il est. »

Ailleurs, ces tombeaux sont désignés sous le nom de sépultures des *archidiacres*... lesquels ? on ne le dit pas.

Découvertes d'anciennes sépultures en septembre 1902.

A l'entrée de l'absidiole H, indiquée sur le plan d'ensemble, donné dans le Volume I, je découvris un tombeau fort ancien n° 10. A peine restait-il un peu de bois du cercueil. Quatre pots de terre, remplis de charbons, l'entouraient. De nombreux fragments d'étoffe, fortement altérés par l'humidité et la décomposition du corps furent recueillis.

L'étoffe de la chasuble est d'un dessin compliqué : on y aperçoit des têtes d'oiseau, tenant dans leur bec une sorte de feuille trilobée. L'orfroi, mieux conservé, tissé or et soie à la manière de ceux de Cologne ou de Paris, est large de 0,075. Il est *componé*, c'est-à-dire divisé en tronçons de 0,10, changeant alternativement de couleur. Si le fond est d'*or*, la croix ou le losange est *rouge;* si le fond est *rouge*, le tisseur y a fait apparaître huit petits losanges *d'or*.

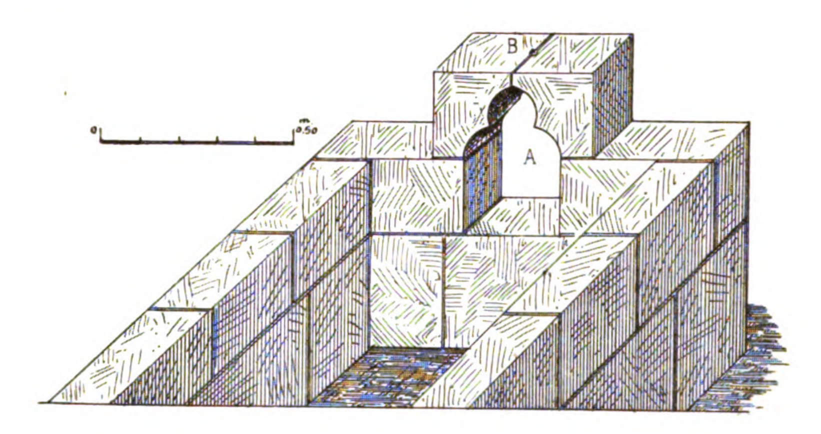
1. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 621, p. 19. Le 3e tombeau a été rompu au changement du chœur. On y a trouvé des ossements et une chasuble couleur violette. On n'a encore pu savoir de qui sont ces trois tombeaux.



Une étoffe plus légère, peut-être de l'amict est ornée de lignes parallèles de coquilles ou de feuillages.

On a trouvé en outre un débris de galon et une aigle aux aigles éployées de 0,07 de hauteur, brodée de fil d'or sur un tissu épais comme du drap. Était-ce une pièce rapportée sur la chasuble au niveau des épaules, ou bien un fragment du parement de l'amict ? je ne saurais le dire, pas plus que la date exacte de ces curieux débris, malheureusement presque pourris. On peut, il me semble, les reporter au XIII[e] ou au XIV[e] siècle.

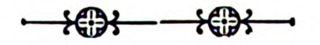
— Tout près de l'emplacement du tombeau de l'évêque Hugues Odard, à 0,97 de profondeur, fut trouvée une fosse entourée d'un parement de pierre, soigneusement taillée et primitivement couverte de grandes pierres d'ardoise. Celles-ci avaient été dérangées à une époque impossible à préciser, peut-être en 1793, et tout l'intérieur de la fosse était rempli de vidanges. L'intérêt qu'elle présente réside surtout dans la niche A destinée à



la lampe de verre remplie d'huile, dont on allumait la mèche au moment de l'inhumation. On avait même eu soin de ménager en B un trou pour le passage de la fumée.

Disons en terminant ce long chapitre que toutes les sépultures du haut de la nef ont été détruites, par les fouilles du caveau des chanoines en 1763, dont j'ai parlé dans le Volume I. Qu'a-t-on fait des ossements trouvés à ce moment ? J'imagine que ceux de l'évêque Fouquet de la Varenne ont été transportés devant la porte du cloître et que ceux du doyen de Chateaubriand, de son neveu et de beaucoup d'autres ont été réunis sous l'orgue dans un caveau creusé spécialement (1), comme on le fit à la cathédrale de Rennes au moment de sa reconstruction.

1. Une note de l'architecte, écrite en 1832 après la chute du bourdon, qui se brisa sur le pavé de l'église, indique que la voûte du caveau eut à en souffrir... Il ne peut s'agir de celui des chanoines distant d'au moins trente mètres. Il est probable qu'il y en a un autre beaucoup moins grand, non loin de l'entrée de l'église, dans lequel auront été déposés tous les ossements trouvés en 1763, quand on creusa le grand enfeu des chanoines.



Corrections et Additions.

P. 5, 25e ligne, lisez au-dessus du *pavage*, au lieu du chœur.

P. 11, note 5, ajoutez ce qui suit : Le Mis de Granges de Surgères, écrit au sujet du fils de Gervais (*Les Artistes Nantais*, p. 238) : Gervais, Denis-Antoine, sculpteur ordinaire et pensionnaire du Roy, demeurant à Nantes, jouissait d'une grande réputation dans toute la Bretagne. Il assista, en 1769, à l'érection de la statue de Louis XV à Rennes.

P. 20, 25e ligne, un examen plus attentif des textes m'incline à penser, comme je l'ai dit à la page 303, qu'on dut renoncer avant 1472 à la pose des trois statues de chevaliers.

P. 21, 27e ligne, après ces mots, démoli avec le jubé, ajoutez : et peut-être auparavant.

Avant 1646, cet autel était dédié à saint Luc, puisque dans la liste des messes de *Requiem* à célébrer pour l'évêque Claude de Rueil, je relève ceci : « Missæ etiam privatæ ad altaria *Beatæ Mariæ et sancti Lucæ*, pannis funebribus et cereis accensis ornata, celebrabuntur. » Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 652.

P. 22, 28e ligne, Avant 1392, ajoutez 1352 et en note : Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 661, p. 51. « Junius, 11 Nov. obiit Jacobus de Cambrey, canonicus noster, inhumatus ante altare *beatissimi Marcialis* et de cujus bonis dictum altare, pro parte, fuit *edifficatum, anno 1352*.

P. 30, 11e ligne, *1737* au lieu de 1730.

P. 32, 11e ligne, ajoutez en note. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 652, p. 34. Die lunæ 13 Augusti 1657, commissi sunt domini... qui examinent circumstantias propositionis per dominum Arthaud in capitulo factæ, *de choro in alium locum sumptibus illius transferendo*...

Il est probable que cette délibération ne fut pas exécutée ou que le changement fut peu important, car la grande transformation n'eut lieu qu'en 1699, en exécution de la décision suivante donnée dans le même manuscrit, p. 125 : « Die mercurii 10 decembris 1698, Domini Decanus, Martineau de Princé fabricius, Martineau de la Gaulonnière canonici, commissi sunt, qui nomine capituli, conveniant cum R^mo D. D. Episcopo Andegavensi, privato et manuali scripto, quod recitatum et diligenter examinatum est, *de transpositione et mutatione chori hujus ecclesiæ, juxta delineationem seu descriptionem pariter in capitulo exhibitam et annotandam dicto scripto duplici*... Præterea, domini concluserunt *summam trium millium et sexcentarum librarum libellarum Rmo D. Episcopo præstandam.* »

P. 37, 4^e ligne, Sainte *Gemme*, au lieu de Sainte Jame.

P. 51, 7e ligne, *Six statues*, au lieu de *quatre*.

P. 53, 23e ligne, *Jeronimi*, au lieu de Joannis.

P. 76, 17e ligne, *environ*, au lieu de euviron.

P. 87, 10e ligne, *Quand*, au lieu de Quant.

P. 96, 13e ligne, *contre*, au lieu de entre.

P. 98, 21e ligne, ajoutez *par* la libéralité...

P. 137, 11e ligne, l'*Archidiacre*, au lieu de l'Archiadiacre.

P. 143, 9e ligne, *1197*, au lieu de 1297.

P. 161, note, 4e ligne, *Reges*, au lieu de Regies.

P. 163, avant la 8e ligne, ajoutez 11.

P. 164, après la 15e ligne, ajoutez cette communication de M. l'abbé Houdebine : « *Hélie du Bois*, était suffragant de Jean Balue en 1489. « Anno domini MCCCCLXXXVII die IIII mensis Septembris, consecrata fuit capella de Vergone in nomine sancti Blasii per R. in Xpo patrem et dominum *Helyam de Bosco*, Veriensem episcopum, suffraganeum domini Johannis Balue, cardinalis. » Bibliothèque Bodléenne d'Oxford Ms. N° 91, p. 176.

P. 167, après la 23e ligne, ajoutez : On lit dans la *Revue d'Anjou*, 1892, p. 203 : « Marlhac, plaidant pour l'évêque Jean Olivier dit : « ...mesmement, qu'il ne pourrait y estre *ensepulturé* s'il *n'achetait* d'eux (chanoines) la place et la terre, comme ils l'ont vendue au dit archevêque de Lyon, immédiat prédécesseur dudit appelant » (François de Rohan).

Note 1. Ajoutez ceci, qui contredit ce que j'ai écrit à la 23e ligne, L'acte de fondation d'un anniversaire par François de Rohan. en date du 2 mars 1522 établit clairement que son tombeau devait être «*au dedans du chœur et chancel* ». Archives de Maine et Loire, Série G. N° 343.

P. 176, note 1, ajoutez : Dans son testament du 5 juillet 1626, il demandait « que son corps soit porté à la sépulture, qu'*il eslit en l'église d'Angers*... Bibliothèque d'Angers Ms. N° 635, pièce 14.

P. 190, 12 ligne, avant Geoffridus, ajoutez : *Mauricius*, après 1120, suivant le Cartulaire du Ronceray, page 22.

P. 191, 2e ligne, avant Œgidius Rigault, ajoutez : *Henricus le Baacle*, doyen en 1279. Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 322.

P. 194, note 1, ajoutez : Ce dessin représente un

monument funèbre construit dans le style du XVe siècle. De deux choses l'une, ou Gaignières s'est trompé en l'attribuant à François de Chateaubriand, ou celui-ci l'a fait construire de son vivant, peu après sa prise de possession en 1481. En tout cas, il fut enterré en 1535, dans la nef de la cathédrale d'Angers.

P. 200, 25e ligne, *permet*, au lieu de promet.

P. 205, 14e ligne, *1482*, au lieu de 1488. Ajoutez : ... curé de Saint-Eustache de Paris et grand aumônier du Roy, ✠ en 1528. (*Histoire de la maison royale de France*, par le père Anselme, t. VIII, p. 235.)

P. 212, 5e ligne, avant Thibault de Lucé, ajoutez: *Hardouin de Champaigne*, reçu trésorier en octobre 1417. (Cte de Fabrique de 1417-1418.)

P. 217, 8e ligne, après 1419, ajoutez ✠ le 2 mai 1422.

A la note 11, ajoutez : Inventaire des *Manuscrits des Bibliothèques* de Province, t. XXXI, p. 198, N° 24. Petri Comestoris Historia Scolastica, in-f° du XIIIe siècle. On lit sur le verso du f° 298 : « Iste liber fuit magistri *Andree Figuli*, cantoris et canonici presentis ecclesiæ Andegavensis, qui decessit die secundo Maii, anno domini 1422,...

P. 218, 26e ligne, après 1521, ajoutez : ✠ le 4 mai 1531 dans la chapelle Sainte-Anne.

P. 219, 25e ligne, ajoutez : Il fut enterré devant l'autel de la Résurrection.

26e ligne, ajoutez II entre Pierre et Syette, neveu. Il décéda le 1er novembre 1712.

P. 211, 21e ligne, *Hervé*, au lieu de Hevré.

P. 221, 28e ligne, avant Jean Papin, ajoutez : *Pierre de saint Rambert*, archidiacre d'Outre Loire, nonce du saint Siège et collecteur de la chambre Apostolique pour la province de Tours. — *Répertoire archéologique de l'Anjou*, 1861, p. 298.

P. 222, note 1, ajoutez : *Geoffroi Cathelinais*, ✠ le 3 décembre 1498, enterré sous une tombe de cuivre rase dans la chapelle des Chevaliers. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 627, p. 81.

21e ligne, ajoutez après chantre : ✠ le 15 décembre 1551.

Note 7, ajoutez : Decessit Turonibus 17 julii 1518 et in basilica sancti Martini sepultus est. *Gallia Christiana*, t. XIV, col. 182.

P. 223, 28e ligne, après 1721, ajoutez : ✠ le 11 janvier 1737.

P. 224, 11e ligne, après Mineurs, ajoutez: *Mathieu Chevrot* ou *Chevreuil*, un peu avant 1353. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 653, p. 80.

P. 226, 1re ligne, après 1736, ajoutez : ✠ le 15 septembre 1744.

P. 227, 11e ligne, après le, ajoutez 10.

P. 228, 23e ligne, après 1731, ajoutez : ✠ le 21 mars 1767 dans le Caveau.

P. 231, 6e ligne, après 210, ajoutez : *Pierre François Félix Héard de Boissimon*, en 1767, ✠ le 27 novembre 1781 dans le Caveau.

P. 233, 1re ligne, après 1546, ajoutez : *Borsol*, en 1575. Il est repris le 26 janvier 1575, pour ne pas avoir fait ses leçons de théologie. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 685, 592.

9e ligne, après 1609, ajoutez : ✠ le 13 avril 1630. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 871, t. II, p. 136.

P. 235, 9e ligne, *Bordum*, au lieu de Bordam.

18e ligne, *1272*, au lieu de 1172.

P. 236, les lignes 6, 7, 8 et 9, doivent venir après la ligne 14.

P. 238, 9e ligne, *1368*, au lieu de 1349. Son testament est daté du 24 juin 1368. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 919, p. 199.

P. 239, 8e ligne, après Aubert, ajoutez : *Raoul de Caradeuc*, professeur de droit, vivait encore en 1413. — *Histoire de l'Université*, par Rangeard, t. II, p. 148.

19e ligne, après 1400, ajoutez : *Geoffroi Robin*, donna en 1415 à la chapelle de la Galerie, où il fut enterré, la chantrerie. — Bibliothèque d'Angers, Ms. N° 895, t. VI.

21e ligne, avant Jean Guérin, ajoutez : *Thomas Milon*, ✠ en 1418. — « Bordier, lathomo, qui vacavit XIII et XIV decembris ad assedendum III tabulamenta in galeria existentia desuper fovea deffuncti *Thomæ Milonis*. — Compte de 1418.

P. 240, 7e ligne, après Guillaume Perrichet, 1419, ajoutez : *Jean Louet*. — Compte de 1419 à 1420.

10e ligne, après 1420, ajoutez : *Jean Gourdin*. chanoine, élit sa sépulture « in galeria ecclesiæ Andegavensis, juxta sepulturam deffuncti magistri *de Porta*. »

P. 241, 9e ligne, après suivantes, ajoutez : Il demande dans son testament du 27 novembre 1496 à être enterré « *in claustro ecclesiæ, ubi Cappellani solent inhumari*. » Archives de Maine et Loire, Série G, N° 342.

P. 242, 14e ligne, après 1477, ajoutez : « Mercurii 27 octobris 1477 *Guillelmus Clerambault* canonicus, decessit... inhumatus *ante altare beati Nicolai*. — Bibliothèque nationale Ms. latin N° 22, 450, p. 124.

27e ligne, après 1477, ajoutez. « *Guillaume Mayret*, chanoine, est témoin le 18 août 1481 de la translation du corps du roi René. — *Œuvres du roi René*, par le Cte de Quatrebarbes, t. I, p. 119.

P. 243, 6e ligne, ajoutez : *Guillaume d'Orgemont*, chanoine de Tours et d'Angers en 1490, fait son testament le 23 août 1517 et demanda à être enterré « *devant le ymage Notre-Dame et saint Denys*, en la chapelle des Chevaliers, au plus près de feu M. son oncle, l'archidiacre d'Outre-Loyre. » — Archives de Maine et Loire, Série G, N° 343.

P. 244, 9e ligne, après 1508, ajoutez : Dans son testament du 4 février 1501, il demande à être enterré dans la nef entre la porte et l'*autel saint André*. — Archives de Maine et Loire. Série G, N° 343.

P. 246, 30e ligne, *1529* au lieu de 1539.

P. 253, 8e ligne, après 1631, ajoutez : il fut trouvé dans son lit les bras rompus et étranglé dans la nuit du 24 octobre 1631. — *Revue d'Anjou*, 1856, t. II, p. 324.

33e ligne, après 1599, ajoutez : « Au mois d'octobre 1603, vénérable *M. Poppe*, chanoine, a été assassiné en sa maison près le placitré Saint Maurice, son serviteur tué aussi au dit logis. » Archives de Maine et Loire, Série G. G. 1-9 Saint-Lambert la Potherie.

P. 255, 30e ligne, *1648*, au lieu de 1628.

P. 256, 28e ligne, *1682*, au lieu de 1648.

P. 263, dernière ligne, après 1737, ajoutez : *Anty*, ✠ sous le portique le 4 décembre 1775.

P. 264, 17e ligne, *1770*, au lieu de 1778.

P. 273, note 4, *sécrétain* (sacristain), au lieu de sécrétaire.

P. 285, 37e ligne, *dits*, au lieu de dite.

P. 287, dernière ligne, *roy*, au lieu de toy.

P. 306, 1re ligne, après ces mots dans la nef, ajoutez :

Lettre du ministre Amelot.

Versailles, 8 septembre 1779.

J'ai rendu compte au Roi, Messieurs, des lettres que vous m'avez écrites pour obtenir la permission de couvrir ou de déplacer le tombeau de René, duc d'Angers, roi de Sicile et cte de Provence et de Jeanne de Laval (c'est Isabelle de Lorraine) son épouse. Sa majesté a pensé qu'il ne serait pas convenable de cacher ce monument aux regards et à la vénération du public, à laquelle il est exposé depuis si longtemps, mais elle veut bien vous autoriser à le faire transporter dans un autre endroit honorable de votre église. Elle désire que ce déplacement soit fait avec la décence requise et avec les précautions nécessaires, pour que le monument n'éprouve pas de nouvelles dégradations. Elle désire même que l'on y ajoute une inscription, qui indique le lieu de sa position actuelle et le jour, où il aura été transporté.

Je suis très parfaitement, Messieurs, votre humble et très affectionné serviteur,

AMELOT.

Monsieur le Doyen et les Chanoines de l'église d'Angers. (Archives de Maine et Loire, série G, n° 267.)

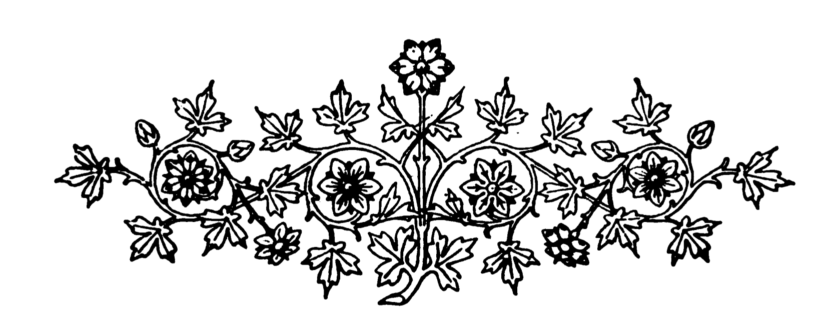


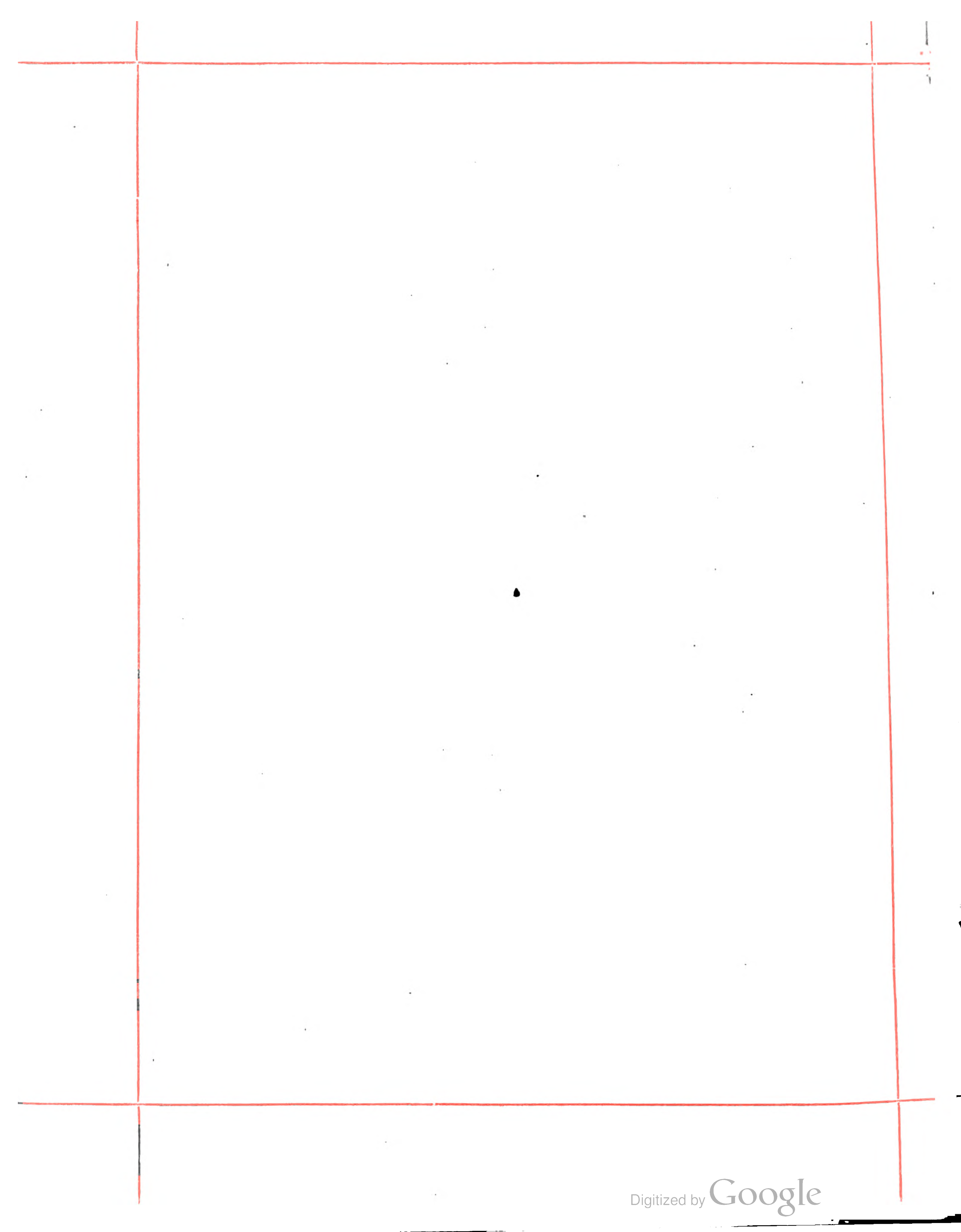
Table. — Les immeubles par destination.

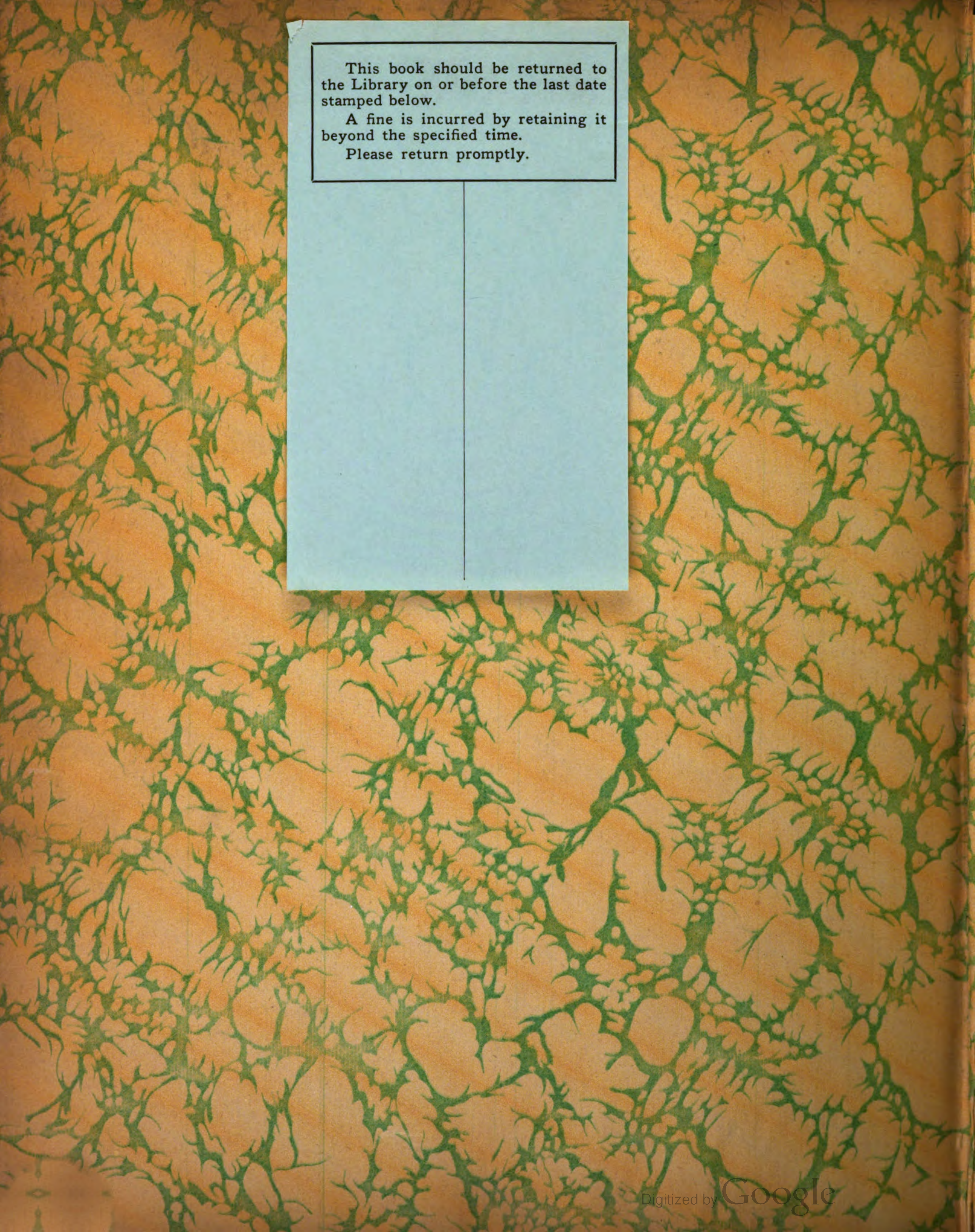


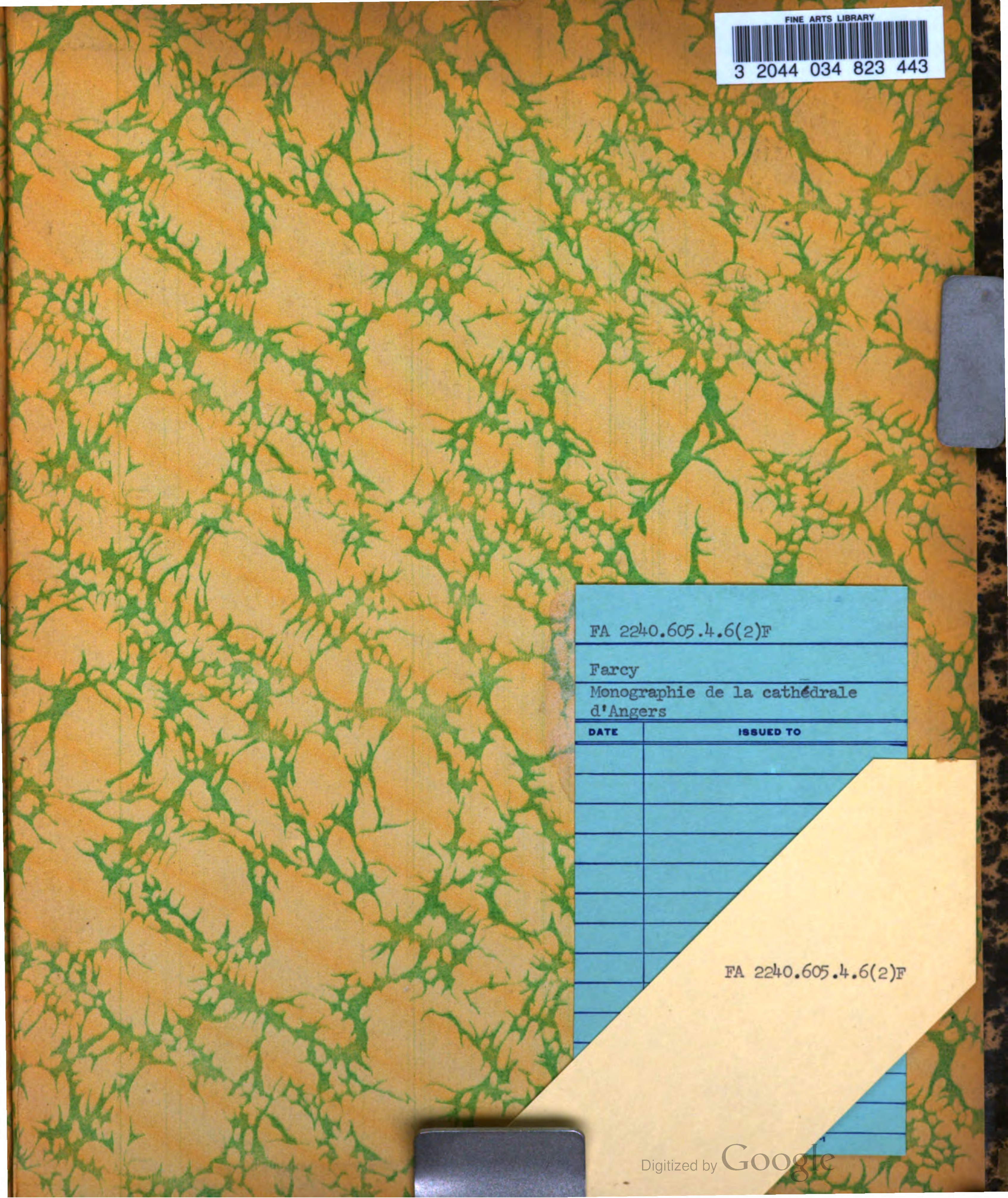
Table des Planches.

Cette table contient la liste des planches, insérées au cours du Volume et aussi de celles (en plus grand format) de l'Album. Ces dernières, avec la pagination de ce Volume, qui s'y rapporte, sont indiquées en lettres italiques.

Imprimé par Desclée, De Brouwer et Cie. — LILLE. — PARIS. — BRUGES.






FINE ARTS LIBRARY
3 2044 034 823 443
FA 2240.605.4.6(2)F
Farcy
Monographie de la cathédrale
d'Angers
DATE
ISSUED TO
FA 2240.605.4.6(2)F
Digitized by Google

